

DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

Revue de l'Université de Bruxelles, quarante et unième année,
Bruxelles : Université Libre de Bruxelles, 1936.

http://digistore.bib.ulb.ac.be/2010/DL2503255_1936_000_041_f.pdf

**Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en
matière de droit d'auteur.**

Elle a été publiée par l'**Université Libre de Bruxelles**
et numérisée par les Archives & Bibliothèques de l'ULB.

**Tout titulaire de droits sur l'œuvre ou sur une partie de l'œuvre ici reproduite
qui s'opposerait à sa mise en ligne est invité à prendre contact avec la
Digithèque de façon à régulariser la situation (email : [bibdir\(at\)ulb.ac.be](mailto:bibdir(at)ulb.ac.be)) .**

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette
œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les
Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site
<http://digitheque.ulb.ac.be/>



REVUE
DE
L'UNIVERSITÉ
DE BRUXELLES

Organe officiel de l'Union des Anciens Étudiants de l'Université libre de Bruxelles

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE
1935 - 1936

BRUXELLES
SECRETARIAT DE LA REVUE DE L'UNIVERSITÉ
50, AVENUE DES NATIONS

—
1936

HOMMAGE A EMILE FRANQUI

M. Emile Francqui est décédé le 16 novembre dernier. Il était docteur honoris causa de l'Université.

Au début de la cérémonie académique du 20 novembre en l'honneur du D^r Bordet, M. Hymans, Président du Conseil d'Administration de l'Université a prononcé, devant l'Assemblée debout les paroles suivantes :

Au moment d'ouvrir cette séance, je vous invite à honorer avec moi la mémoire d'Emile Francqui.

Francqui, dès le début de la guerre et jusqu'au bout, organisa et dirigea le ravitaillement des populations. Il fut l'un des chefs de la défense civile contre l'envahisseur.

Après la guerre il entreprit la restauration du haut enseignement. Il sauva nos universités et assura leur avenir.

Il se passionna pour cette œuvre.

Il créa la Fondation Universitaire; il inspira le Fonds National de la Recherche Scientifique. Il institua le prix qui porte son nom et qui fut pour la première fois décerné à l'illustre historien Pirenne.

Nous le saluons comme un bienfaiteur de notre Université, qui le proclama Docteur Honoris causa.

Francqui aimait profondément son pays. Il défendit les intérêts belges dans les conférences internationales, avec une autorité et une expérience que l'étranger admirait et respectait.

Il unissait dans une puissante nature, les dons de l'initiative et de l'imagination, du commandement et de la générosité.

Homme d'affaires et de finance, il comprit la grandeur de la science et le rôle des élites; et cette pensée illumina ses dernières années.

C'est une grande vie qui vient de finir.

Elle marquera dans notre histoire.

La situation de l'Université pendant la C^l année académique

par

M. PAUL HYMANS,

Ministre d'Etat,

Président du Conseil d'administration de l'Université.

Rapport présenté à la séance solennelle de rentrée, le 15 octobre 1935

Au moment où s'ouvre cette séance de rentrée qui rassemble la famille universitaire, l'émotion jetée dans le pays et dans le monde par une infortune tragique obsède nos cœurs.

Une noble et charmante figure, associée à la destinée du Roi, a disparu. En quelques instants, une vie en fleur s'est brisée. Toutes les joies qui rayonnaient d'elle se sont éteintes.

La Reine apparaissait au sommet de la nation comme l'image et le symbole de toutes les vertus et de toutes les grâces de l'épouse et de la mère. Frappée au front, en pleine fraîcheur de jeunesse, en plein épanouissement de bonheur et d'espérance, elle laisse dans la mémoire populaire un souvenir attendri et respectueux.

Elle était parmi nous, aux côtés du Roi, à l'inauguration de l'Hôpital Universitaire, en juillet dernier, et montrait à tous sa sollicitude souriante et douce pour la souffrance, pour les malades et les pauvres, sa compréhension éclairée et généreuse des œuvres de la Science et de la charité.

Devant l'inexorable et mystérieux destin, les paroles de consolation sont vaines.

Nous nous bornons à souhaiter que le Roi garde, dans le désastre qui a fondu sur lui, cette force d'âme que tous admirent, pour supporter après le déchirement de la séparation, l'épreuve cruelle de la solitude.

Toute la Belgique autour de lui le soutient de la ferveur de sa compassion et de son fidèle attachement.

Rien n'unit plus étroitement qu'une commune douleur.

Mesdames, Messieurs,

Avec l'année académique qui s'achève, les fonctions recto-
rales de M. Bogaert ont pris fin. Dans l'accomplissement
d'une tâche lourde et délicate, M. Bogaert a déployé un haut
sentiment du devoir et toutes les ressources d'un inépuisable
dévouement. Maintes fois nous admirâmes son tact, sa fermeté
tempérée de bienveillance et de discrétion.

Pénétré des principes de l'Université, il a contribué au déve-
loppement de son rôle et de son prestige. Nous lui adressons
l'expression de notre reconnaissance et de notre amitié.

Je salue son successeur, le Docteur Albert Dustin, qui a der-
rière lui une longue et féconde carrière scientifique. Nous célé-
brerons bientôt le XXV^e anniversaire de son accession au pro-
fessorat. Ses travaux lui ont valu la renommée. Nous avons
une pleine confiance dans son caractère et son talent, et nous
sommes convaincus que son rectorat ajoutera de nouvelles
pages aux fastes de l'Université.

De brillantes solennités ont illuminé l'année révolue. Nous
avons célébré en novembre 1934, le centenaire de l'Université
par des cérémonies et des fêtes confraternelles, dont l'éclat
a mis en relief la position qu'elle occupe dans la vie intellec-
tuelle du pays, l'estime dont elle jouit à l'étranger, la force des
idées dont elle est issue et qui imprègnent son enseignement.

Elles ont montré, dans une atmosphère de joie et de fierté,
l'union spontanée et cordiale de tous ceux qui lui doivent leur
formation, qui collaborent à son œuvre; et qui mesurent la
valeur de la libre recherche et des droits de la pensée, dans
l'époque troublée que nous traversons.

Cet anniversaire a suscité des gestes de sympathie et des
actes de générosité, qui nous encouragent et nous remplissent
de gratitude; les libéralités qui nous ont été offertes s'élèvent
à plus de 700.000 francs; je citerai parmi nos donateurs, les
Loges maçonniques de Belgique, M. Van Buuren, Naus Bey,
M. Speyer, M. Speciael, M. Leclercq; M. Charles Grégoire
vient de faire à la Fondation Archéologique, un nouveau don
qui permettra à un licencié en philologie classique d'aller pré-
parer en Grèce une thèse de Doctorat; enfin M. et M^{me}
Andriessé nous ont remis les capitaux nécessaires pour l'érec-
tion d'un Institut d'éducation physique; la construction en est

commencée; il dominera la plaine de jeux où notre jeunesse pourra consacrer ses loisirs au sport et aux exercices corporels.

Les fêtes du Centenaire ont été suivies d'une émouvante commémoration. Nous avons, devant une assemblée de savants, de magistrats, d'hommes d'Etat et de disciples, dévoilé un médaillon dû au ciseau du sculpteur Berchmans et rappelant les traits d'Adolphe Prins, l'illustre pénaliste et sociologue. Et deux de nos éminents collègues, M. Servais et M. Wodon, ont consacré à son œuvre un ouvrage qui analyse ses doctrines et reproduit les fragments essentiels de ses écrits.

Cet impérieux et réconfortant devoir de reconnaissance à l'égard de nos grands ancêtres se continue. Le Docteur Demoor vient de glorifier dans un beau livre, la vie et les travaux de Paul Heger, que l'on a, d'un nom suggestif, appelé le deuxième fondateur de l'Université. Bientôt, un semblable hommage sera rendu par M. Conard à Jean Massart et par M. Ch. Bommer à Léo Errera.

Nous avons, depuis quelques mois, vu dans notre entourage, disparaître des amis et des collaborateurs, dont le concours nous était habituel et précieux, et s'ouvrir un vide sur lequel nous nous penchons avec émotion et respect.

M. Charles De Keyser fut recteur dans la période difficile qui suivit la guerre, de 1921 à 1924. Il était attaché à l'Université depuis 1895. Il enseignait avec autorité l'hydraulique et la mécanique, et l'Université fit appel à son expérience lors de la construction des nouveaux bâtiments de la Faculté des Sciences.

M. Cornélis Van Griethuyzen était chargé du cours de constructions électriques et ses entretiens en langue néerlandaise sur les principes généraux de la science et de la technique, rendaient d'utiles services à nos futurs ingénieurs.

M. Henri Dustin a succombé en pleine maturité. Dans le domaine de la métallographie et de l'essai des matériaux métalliques, il fut un maître; ses leçons, ses expériences, formaient l'une des bases de notre Ecole Polytechnique. Il fonda un laboratoire à la fois scientifique et pédagogique qui devint le centre de l'étude de l'acier. La valeur de ses travaux sur la soudure électrique fut reconnue par l'attribution du Prix Lincoln que lui décerna *The American Society for Mechanical Engineer*. A ses mérites de professeur, de savant, de technicien

s'alliaient le charme des relations, la modestie, une haute probité de l'esprit, qui faisaient de lui l'une des belles et attrayantes figures du corps universitaire.

Sa mort nous prive d'une force, riche de promesses. Nous présentons à sa famille, à notre nouveau Recteur, son frère, l'hommage de nos regrets et de nos condoléances.

Notre ami Bayet s'est éteint après une longue et cruelle décadence que lui infligea un mal impitoyable. Nous le revoyons tel qu'il fut dans la fièvre de la pensée et de l'initiative. C'était à la fois un savant et un lettré, un praticien et un érudit, un animateur, un artiste.

On se rappelle sa campagne pour l'organisation de la lutte contre le cancer et le péril vénérien. Il créa des centres d'études, des ligues de propagande; il dirigea longtemps la clinique dermatologique. Il avait la parole rapide, chaude et colorée. Il adorait les livres. Il rehaussait ses articles, ses discours de reminiscences, de citations, d'évocations d'art et d'histoire, qui révélaient une magnifique culture et où se dessinait le tour élégant de l'esprit.

Il suffit de relire le discours qu'il prononça dans la manifestation en l'honneur de Jules Bordet, à l'occasion de l'octroi à notre illustre ami du prix Nobel en 1920, et son discours sur la réforme de l'enseignement de la médecine dans la séance de rentrée du 16 octobre 1922, pour mesurer la puissance d'expression de l'écrivain, la vivacité de l'inspiration, l'abondance des idées, la largeur des conceptions. Il y a dans l'un une sorte de tragique histoire de la maladie secrète et terrible que les caravelles de Christophe Colomb importèrent d'Amérique en Europe; et dans l'autre un vaste programme de rénovation qui se termine par l'apologie de l'effort, commentaire éloquent de cette phrase de Lessing: « Ce qui fait la valeur de l'homme ce n'est point la vérité qu'il possède ou croit posséder, c'est l'effort qu'il fait pour la conquérir; car ce n'est point par la possession mais par la recherche de la vérité que l'homme grandit ses forces et qu'il se perfectionne.»

Adrien Bayet nous restera cher. Il nous a beaucoup donné. Que nous aurait-il donné encore s'il avait gardé jusqu'à la fin son pouvoir d'action et le libre jeu de sa féconde intelligence!

J'ai le devoir aussi de saluer la mémoire de deux de nos professeurs honoris causa, un Belge et un Français : M. Léon Frédéricq, le célèbre biologiste de l'Université de Liège, dont les travaux furent entourés d'une attention et d'une admiration universelles, et M. Lanson, Directeur honoraire de l'École Normale supérieure de Paris, à qui l'on doit maints ouvrages de critique et d'histoire littéraires. Son *Histoire de la Littérature Française*, où s'unissent l'érudition et le style, est à la fois une œuvre pédagogique et un instrument de délassement intellectuel.

Après avoir passé respectueusement devant l'émouvante galerie des morts, il convient de rappeler les principaux événements de la vie académique pendant l'année 1934-1935.

Le 4 juillet dernier, associés à la Commission d'Assistance Publique de la Ville de Bruxelles, nous avons inauguré le nouvel Hôpital Saint Pierre, et posé la première pierre des Instituts Jules Bordet et Paul Heger, en présence de S. M. le Roi et de S. M. la Reine et de nombreuses personnalités du monde diplomatique, politique et Universitaire.

Cette journée a consacré la collaboration séculaire de l'administration de l'Assistance Publique et de notre Université. Selon les vœux des fondateurs de notre actuelle école de médecine, le nouvel hôpital a été construit dans le voisinage immédiat de nos laboratoires. Tous les services d'études et de cliniques se trouvent ainsi rapprochés et sont à même de s'entraider dans la lutte pour le soulagement de la souffrance et la conservation de la vie. De beaux bâtiments abritent les services généraux de médecine et de chirurgie pour adultes et enfants et tous les services de spécialités. Ces derniers comportent chacun des consultations très étendues permettant une découverte plus sûre et un meilleur traitement des affections chez les malades ambulants.

J'exprime la reconnaissance de l'Université à la Ville de Bruxelles et à son bourgmestre, à la Commission d'Assistance Publique et à son président, à la Fondation Rockefeller et à ses conseillers enfin, à qui revient l'honneur d'avoir adjoint à l'hôpital une école modèle d'infirmières rappelant les noms d'Edith Cavell et Marie Depage. La formation de ses élèves est confiée à notre Université.

Par une convention du 15 février 1935, la Commission d'Assistance Publique et l'Université se sont associées en vue de la création du Centre des tumeurs qui portera le nom d'Institut Jules Bordet. Cet établissement où les malades trouveront dans un cadre tout à fait moderne, toutes les ressources que la science met à la disposition du médecin, sera érigé dans le proche voisinage du nouvel hôpital universitaire. L'organisation scientifique de l'Institut sera assumée par l'Université, la gestion hospitalière par la Commission d'Assistance. Le concours généreux de la Fondation Nationale du Cancer lui permettra de disposer d'une masse de 6 grammes de radium-élément pour la télécuriethérapie.

Enfin, à côté de l'Institut Bordet, un Institut médico-chirurgical pour malades payants sera construit. Il perpétuera la mémoire de Paul Heger qui scella définitivement l'union entre l'Université et la Commission d'Assistance.

Cet impressionnant ensemble d'institutions médicales à la constitution duquel ont participé tant de bonnes volontés et de générosités atteste hautement la foi de notre pays dans la valeur de la science et sa mission sociale.

Signalons encore à l'actif de notre Faculté de médecine, la création d'une section d'éducation physique dont l'enseignement conduit les porteurs du diplôme de docteur en médecine au grade scientifique de médecin licencié en éducation physique. Ce nouveau licencié sera le conseiller des établissements d'instruction et des groupements sportifs. Il apportera un précieux concours à l'orientation professionnelle et à la rééducation des infirmes et des estropiés.

La législation récente sur l'emploi des langues en matières judiciaires a amené le Conseil d'Administration, sur la proposition unanime de la Faculté de Droit, à développer considérablement l'enseignement en langue néerlandaise, organisé déjà en partie à cette faculté. Un enseignement complet en cette langue sera donné à la Faculté de Droit. Dès cette année, tous les cours du premier doctorat sont faits en langue française et en langue néerlandaise; l'an prochain, il en sera de même pour les cours du second doctorat et de la première licence en notariat; l'année suivante tous les cours seront dédoublés. Les étudiants qui entrent cette année à la Faculté

de Droit pourront donc recevoir un enseignement complet soit en langue française, soit en langue néerlandaise et seront à même d'entrer dans la magistrature et le notariat ou d'exercer la profession d'avocat dans toutes les régions du pays.

Un arrêté royal du 20 mai dernier a autorisé l'Université à accepter la succession de M. Robert De Breyne qui lui a légué tous ses biens. Le testament de M. De Breyne n'est pas seulement une magnifique libéralité. C'est une grande leçon et un exemple mémorable.

M. De Breyne vivait à la campagne, à Alveringhem près de Furnes, au milieu de ses livres et de la paix des champs, dont il soignait la culture. Mais du fond de son village, il observait le mouvement des idées et il songeait à l'avenir intellectuel du pays. Par les traditions de sa famille et ses propres inclinations il se rattachait aux doctrines du libre examen. Il voulut que sa fortune fût consacrée à une institution dont la mission est de guider la jeunesse, par la science et le raisonnement, par l'étude de la nature et la recherche du vrai, vers les perfectionnements techniques et l'accomplissement des fins morales de la vie.

L'Université a accueilli avec reconnaissance cette manifestation suprême de dévouement à son œuvre et à son idéal.

Nous avons décidé, en souvenir de M. De Breyne, de prélever chaque année sur le revenu des biens légués, une somme destinée à subvenir aux frais des études universitaires de 6 étudiants ou étudiantes originaires de la Flandre Occidentale et y résidant au moment de leur candidature à une bourse. Ils bénéficieront de l'hospitalité de la Cité Estudiantine. Une commission dont feront partie des parents de M. De Breyne les désignera.

A l'occasion du Centenaire, le titre de Docteur honoris causa a été conféré à Sa Majesté le Roi Léopold III et à Son Excellence Dave Hennen Morris, Ambassadeur des Etats-Unis. La même distinction a été accordée, sur la proposition de nos diverses Facultés, à de nombreuses personnalités éminentes du monde savant.

Comme les autres années, les professeurs de notre Université ont accru son renom à l'étranger par les honneurs qu'ils y ont reçus, par leur participation active aux Congrès scientifiques et par l'enseignement qu'ils y ont donné.

M. le Professeur Henri Grégoire a été nommé docteur honoris causa de l'Université d'Alger.

M. Paul-Emile Dumont a représenté l'Université au Congrès annuel de l'American Academy of Political and Social Science, à Philadelphie;

M. le Professeur Hombert, au IV^e Congrès de Papyrologie à Florence;

M. le Professeur Lameere et M. l'Agrégé Paul Pelseneer, au Congrès International de Zoologie à Lisbonne;

MM. les professeurs Hauman et Conard au Congrès International de Botanique à Amsterdam;

MM. les Professeurs Grégoire et Philippart au Congrès de l'Association Guillaume Budé à Nice;

M. le Professeur Van der Ghinst au II^e Congrès International de Stomatologie à Bologne;

M. le Professeur honoraire Lameere et M. le Chargé de cours Giltay au IV^e Congrès d'Entomologie à Madrid;

M. le Professeur Robert au centenaire de la fondation du Geological Survey of Great-Britain à Londres;

M. le Professeur Van Cauwenberghé à la Conférence Internationale des Grands Réseaux électriques à haute tension, à Paris;

M. le Président Paul Hymans au tricentenaire de l'Académie française;

M. le Professeur Leclère et M^{lle} Julia Bastin au 50^e anniversaire de la mort de Victor Hugo;

M. le Professeur Zunz à la Conférence intergouvernementale de Standardisation biologique, à Genève;

M. le Professeur Denayer au II^e centenaire du Museum d'Histoire Naturelle, à Paris;

M. le Professeur Dupret au Congrès International de la Métallurgie et de la Géologie appliquée à Paris;

MM. les Professeurs Charlier et Thomas au II^e Congrès International d'Histoire littéraire, à Amsterdam;

M. le Professeur Jacques Pirenne au XIX^e Congrès International des Orientalistes, à Rome;

M. le Professeur Stroobant au Congrès International d'Astronomie et au Congrès International de Photographie scientifique, à Paris.

M. le Professeur Ansiaux a fait des conférences à la Handelshoogeschool de Rotterdam;

M. le Professeur Charlier, à l'Université de Lyon;

M. le Professeur Dupréel, à l'Université de Dijon;

M. le Professeur Bigwood, à l'Université de Lyon;

M. le Professeur De Leener, à l'Université de Paris;

M. le Professeur Van Kalken, à l'Université de Montpellier;

M. le Professeur Albert Dustin, à l'Université de Lausanne;

Enfin, Monsieur le Professeur George Smets a été désigné par les administrateurs du fonds Jacques Cassel pour accomplir une mission ethnographique dans le Ruanda Urundi.

Un Professeur illustre de la Faculté de Médecine, notre ami Jules Bordet, nous a priés de le décharger de son cours, les travaux qui l'absorbent à l'Institut Pasteur ne lui permettant pas de continuer à remplir ses devoirs professoraux. Nous avons tenté sans succès de l'en dissuader. Sa dernière leçon fut l'occasion d'une impressionnante manifestation d'admiration et d'attachement.

Un public ému et attentif remplissait la salle. Les étudiants, les professeurs, les membres du Conseil se pressaient autour de sa chaire. De touchants discours lui furent adressés et Bordet lui-même, dans cette ultime rencontre avec ses élèves se surpassa.

Jamais il ne fut plus clair et plus persuasif, jamais n'apparurent plus vivement, à travers la simplicité du langage, à la fois précis et chaleureux, la solidité de la substance, l'élan vers le nouveau et l'inconnu, à la recherche d'horizons plus vastes.

Jules Bordet reste des nôtres. Il siège au Bureau et au Conseil d'Administration. Il continuera de veiller aux destinées et aux intérêts de l'Université.

M. Mahaim, directeur de l'Institut de Sociologie, vient d'atteindre la limite d'âge et devra bientôt abandonner ses fonctions, qui seront après lui, confiées à M. Georges Smets. Il a poursuivi depuis la guerre, avec une clairvoyance persévérante la tâche qu'avait autrefois entreprise Waxweiler, sous l'égide d'Ernest Solvay. Il nous a apporté le fruit d'une longue expérience et d'une large compréhension des problèmes

sociaux. Il a été Ministre de l'Industrie et du Travail. Il représente depuis l'origine, la Belgique au Bureau International du Travail dont il fut le président.

Le Conseil a nommé M. Mahaim, Directeur honoraire de l'Institut et l'Université se félicite et s'honore de la collaboration qu'elle a trouvée chez cet esprit généreux et hardi, qui a donné aux sciences sociales une si ardente impulsion.

Nous avons tenu à nous associer aux cérémonies qui ont célébré à Anvers la longue et noble carrière du Docteur Albin Lambotte, docteur honoris causa de notre Université. Le Docteur Lambotte a réalisé dans la science chirurgicale, par des méthodes nouvelles et par son art opératoire, des progrès qui ont fait de lui un chef d'école. De l'étranger comme d'Anvers et de Bruxelles sont montés vers lui des témoignages éclatants de la reconnaissance que lui doivent les savants, les praticiens, l'humanité infirme qu'il soulage et guérit. L'Université s'enorgueillit de reconnaître en lui l'un des siens, puisque ses années de jeunesse et d'études s'écoulèrent chez elle, et que son père y enseigna.

De nombreux savants étrangers nous ont fait connaître les résultats de leurs recherches et nous ont accordé le bénéfice de leur enseignement. C'est ainsi que nous avons eu la bonne fortune d'entendre dans nos auditoires :

M. Jean Piaget, Professeur à l'Université de Genève;

M. Alexandroff, lauréat de la Faculté de Droit de Paris, invités par l'Université;

Sous les auspices de la Commission for Relief in Belgium :

M. Clarence-A. Neyman, professeur à la Northwestern University de Chicago;

M. W. J. Crozier, professeur à l'Université Harvard (New-York).

En vertu de l'accord franco-belge :

M. Henri Hauser, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris;

M. Maurice Nicloux, professeur à la Faculté de Médecine de Strasbourg;

M. Etienne Bartin, Professeur honoraire de la Faculté de Droit de l'Université de Paris.

Sous les auspices de la Fondation Universitaire :

M. Nicolas Saltykow, professeur à l'Université de Belgrade.
En vertu d'un accord entre la Fondation Universitaire et l'Universities Bureau of the British Empire :

M. Gilbert Waterhouse, professeur à l'Université de Belfast;
M. Gonzalès Llubera, professeur à l'Université de Belfast.
Invités par l'Institut de Philologie et d'Histoire Orientales :
M. Joseph Bidez, professeur à l'Université de Gand;
M. J. D. Stephanescu, archéologue roumain;
M. Charles Diehl, membre de l'Institut de France;
M. Alexandre Moret, membre de l'Institut, professeur au Collège de France;

Dom Hilaire Duesberg, de l'Abbaye de Maredsous;
M. Jean Capart, Conservateur en chef des Musées Royaux d'Art et d'Histoire;

M. Auguste Bricteux, professeur à l'Université de Liège.
Invités par l'Institut d'Etudes hispaniques :
M. Americo Castro, professeur à l'Université de Madrid;
M. Gonzalez Llubera, professeur à la Queen's University, de Belfast;

Invité par la Fondation Archéologique de l'Université :
M. Jérôme Carcopino, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne.

Les conférences de politique internationale faites sous les auspices de l'Université ont connu un succès devenu traditionnel. Monsieur le Professeur Seton-Watson a parlé de l'Autriche et de ses voisins et M. de Fleuriau des formes modernes de la Diplomatie.

L'Université a accordé son patronage au Congrès National des Sciences.

Elle a donné l'hospitalité dans ses locaux :

Au IV^e Congrès de la Societa Oto-rhino-laryngologica latina;

Au Congrès de Médecine légale de langue française;

Au Congrès des Médecins aliénistes et neurologistes de France et des Pays de langue française;

Au XII^e Congrès International de Pharmacie;

Au II^e Congrès belge de Stomatologie;

Au VII^e Cours de la Fondation Tomarkin;

Au Congrès de l'International Society of Medical Hydrology;

Au Congrès de Biochimie;

Au Congrès International des Religions;

Au Congrès de Chimie industrielle.

Enfin il m'est agréable de citer pour finir les honneurs conquis par des élèves de notre Université au Concours universitaire de 1932-1934.

M^{lle} Claire Baudoux, docteur en philosophie et lettres, a été classée première en philosophie orientale, sur le même rang que M. Clément Van der Straeten de l'Université de Liège.

M. Adrien Ledent, docteur en philosophie et lettres, a été classé premier en philosophie classique, sur le même rang que M. Louis Sanders de l'Université de Louvain.

M. Albert Rousseau, docteur en sciences naturelles, a obtenu une mention honorable en sciences botaniques.

Tel est brièvement résumé le bilan de notre activité pendant la dernière année académique. Il atteste un progrès continu, que n'ont pas ralenti les difficultés et les complications de la vie contemporaine. Il fait ressortir la vigueur d'esprit de nos maîtres qui savent, au milieu des inquiétudes de notre temps, conquérir par leurs efforts la sérénité nécessaire aux travaux de la science.

Un angoissant problème social se répercute dans la vie universitaire. La crise qui a ébranlé l'économie du monde a réduit la consommation du travail intellectuel et entraîné la diminution des emplois et des rémunérations.

Dans un rapport de 1934, au sujet des prêts d'études, M. Jean Willems, Directeur de la Fondation Universitaire et du Fonds National de la Recherche Scientifique, a tracé les données de la question du surpeuplement des Universités et du chômage des intellectuels.

Elle a fixé l'attention du Bureau International du Travail et de l'Institut de Coopération Intellectuelle qui a récemment publié sur ce sujet délicat et complexe d'intéressants rapports.

Sur l'initiative de M. Emile Francqui, un comité spécial vient d'être constitué pour examiner le problème dans son ensemble. Nous suivrons ses travaux avec la plus vigilante attention.

Le jeunesse doit envisager son avenir avec prévoyance et avec courage.

Il ne suffit pas de suivre automatiquement des cours réglementaires qui mènent par des voies paisibles au diplôme professionnel.

C'est après le diplôme que l'épreuve commence. Le succès ira à ceux qui marqueront une supériorité par la force de travail, la compétence, le mérite, la fermeté du caractère !

C'est à l'Université que se forme la personnalité et que s'arme le talent.

C'est là que la vocation s'éveille, appel impérieux de la conscience et de l'esprit.

La victoire sera aux meilleurs.

L'esprit scientifique

PAR

A.-P. DUSTIN,

Recteur de l'Université libre de Bruxelles.

Discours prononcé à la séance solennelle de rentrée, le 15 octobre 1935

Peut-être, au cours de ces dernières vacances, avez-vous porté vos pas dans quelque haute et sauvage vallée alpestre.

La vie, simple et paisible, y est faite de coutumes antiques, et marquée de rythmes millénaires : le printemps ouvre les étables et les troupeaux gravissent les alpages fleuris, suivant dans leur ascension le lent recul des neiges ; puis l'été fait scintiller les faulx dans les herbes hautes ; fenaison ; retour des troupeaux pour le long ensevelissement de l'hiver. L'aspect des chalets, et des fenils est celui que l'on a toujours connu ; les mêmes matériaux ravis aux forêts profondes ou arrachés au creux d'une roche abritent les hommes ; les mêmes sentiers voient se répéter les mêmes efforts depuis des siècles, écoutent les mêmes confidences, les mêmes craintes, les mêmes espoirs. Rien n'a changé dans la vie rude des montagnards. Et cependant paysage et vie ont été profondément transformés. À la tombée du jour, les foyers épars dans la vallée, ou accrochés au flanc des monts, s'illuminent presque simultanément ; l'énergie des chutes d'eaux est transformée en électricité ; là-bas elle hisse au sommet des pics, les trains ou les téléfériques ; la chimie nous a donné les explosifs qui nous rendent maîtres de la roche, que nous creusons de tunnels interminables ; au village, le médecin possède une installation de rayons X ; dans sa trousse, il y a les sérums qui combattent le tétanos ou la diphtérie ; une organisation vétérinaire vigilante protège les troupeaux contre les épidémies ; parfois, haut dans le ciel, bien haut au dessus des cimes orgueilleuses, passe un

avion, minuscule insecte dont l'aérodynamique a dessiné les ailes et dont l'électricité et la mécanique animent le cœur et le système nerveux.

Rien dans la paisible vallée ne nous avait paru changé; tout est transformé. La vie est devenue plus simple, plus facile et plus sûre. La science a accompli son presque invisible miracle.

D'immenses bienfaits sont répandus sur le monde et hélas aussi — ce que les savants n'ont pas voulu — quelques effroyables menaces. En moins d'un siècle, les conditions de vie et la vie elle-même se sont trouvées placées sur un autre plan. L'esprit scientifique, apanage de quelques rares individus de génie dans les âges passés, a soufflé, ouvrant largement les portes que l'on croyait fermées à jamais, dissipant les brumes opaques qui masquaient les sommets et la lumière, pénétrant bon gré mal gré dans notre existence et apportant au monde la confiance et à l'homme une nouvelle et légitime fierté.

Beaucoup d'entre nous ont vécu assez pour avoir eu le bonheur d'assister aux conquêtes inouïes de ce siècle. Quelle joie, mêlée d'émotion à la vue de la première ampoule de rayons Röntgen, des premières lampes à incandescence, de la découverte du radium, des applications thérapeutiques et diagnostiques de la sérologie, de la télégraphie sans fil, sans parler des innombrables découvertes faites par des spécialistes dans des champs plus restreints.

Le passage de sa phase latente à sa phase active a été, pour l'esprit scientifique, extraordinairement rapide. Pendant des siècles, frappé d'un long assoupissement, il n'a pu se révéler que par l'intermédiaire de quelques précurseurs dont l'éclat du génie ne compensait pas l'infériorité numérique. Puis brusquement, et ce, presque simultanément dans tous les domaines : physique, chimique, biologique, psychologique même, les révélations se succèdent, les découvertes s'enchaînent, nos connaissances s'affirment.

Nous vivons aujourd'hui un âge scientifique dont les universités, les instituts, les laboratoires sont les temples, mais dont les prêtres, loin d'adorer un dieu révélé et immuable, sont à la recherche perpétuelle de divinités nouvelles.

Vous avez tous mesuré le chemin parcouru depuis que l'esprit scientifique a conquis la Terre. Ce n'est pas à des universitaires que je dois rappeler le rôle que notre pays a joué dans

la construction de la science moderne. Exception faite pour quelques hommes de génie, il faut reconnaître que ce rôle fut plus modeste que n'aurait dû le faire supposer les qualités incontestables de travail, de bon sens, de sens critique, d'intelligence de nos populations. Nous devons peut-être à la guerre la secousse qui nous a réveillés et l'impulsion à faire plus et mieux. La réorganisation de nos laboratoires, la reconstruction de plusieurs de nos Universités, l'enrichissement de nos bibliothèques et enfin la création d'Institutions destinées à promouvoir la recherche scientifique sont parmi les traits marquants de notre renaissance scientifique — et l'on peut parler de renaissance pour le pays qui vit naître Vésale et Van Helmont.

Le monde actuel évolue étrangement vite. Vingt des années que nous vivons valent plus d'un siècle de jadis. Le moment est peut-être venu d'essayer de dégager et de distinguer ce qu'il y eut de productif dans l'immense effort scientifique dont le monde a été secoué; de chercher surtout des enseignements, des directives, des règles, des conseils.

Que dans l'immense majorité des cas les découvertes aient été utiles à l'humanité, personne ne pourrait en douter. Chacune d'elles est un progrès dont tous les hommes profitent. Qu'ils ne s'en prennent qu'à eux-mêmes s'ils laissent par ambition ou par indifférence, par cupidité ou par haine, leurs armes défensives se retourner contre eux. Eux seuls et non la science en portent la responsabilité.

Les bienfaits de toute nature dont la science nous a rempli les mains, ne sont rien au prix de ce que l'on peut espérer encore.

Cet esprit scientifique qui a mené les hommes de ces dernières générations et qui conduit l'humanité vers des devenir meilleurs, de quoi est-il fait? Comment apparaît-il et chez quels privilégiés? Peut-on le cultiver ou même le faire naître? Peut-on accélérer le rythme de ses merveilleuses conquêtes?

Tels sont les quelques problèmes que je voudrais examiner avec vous. Médecin et biologiste vous ne m'en voudrez pas si je prends mes exemples dans les sciences qui me sont les plus familières. Celà n'a pas d'importance, car si chaque science a ses techniques, si chaque savant a sa tournure d'esprit et ses prédilections, les caractéristiques fondamentales de l'esprit scientifique et les règles de la recherche scientifique sont les mêmes

pour tous les « savants » ou, comme nous disons plus modestement et plus exactement maintenant, pour tous les « chercheurs ».

Mon exposé voudrait être entendu de ceux qui ont senti s'éveiller en eux la vocation scientifique, de ceux qui ont déjà répondu à son appel et qui peut-être connaissent des heures de doute ou de découragement, de ceux dont la tâche de demain sera de faire école, de tous ceux enfin qui ont la noble ambition de vouloir promouvoir la recherche scientifique, sans participer directement eux-mêmes à ses travaux.

D'autres voix, plus heureuses et plus autorisées que la mienne, ont essayé de codifier les règles et les principes qui doivent mener à la découverte scientifique ou à l'acquisition d'un ensemble solide de connaissances nouvelles. Les uns n'ont élevé qu'un monument théorique, et tel R. Bacon, le « docteur admirable », après avoir énoncé des principes excellents n'ont donné le jour qu'à une œuvre scientifique des plus médiocres. D'autres, éclairés par l'éclat de leurs propres recherches, ont écrit des œuvres immortelles, comme l'Introduction à la médecine expérimentale de Claude Bernard; d'autres, comme Ramon y Cajal, ont trouvé dans les souvenirs de leur vie de savant, matière à des enseignements précieux où l'humour ne le cède pas à l'émotion. Rien n'est d'ailleurs plus riche d'enseignements et plus propre à éveiller les vocations scientifiques que l'étude de la vie d'un Malpighi, d'un Galilée, d'un Newton, d'un Pasteur.

Si les préceptes et les exemples de Claude Bernard ont conservé leur entière valeur, si les principes directeurs de l'investigation scientifique restent immuables, la science elle-même a évolué si rapidement, s'est compliquée et dissociée à un degré tel, que les œuvres de nos grands prédécesseurs, géniales à leur époque, paraissent aujourd'hui n'être que des solutions approchées de problèmes faciles.

La création d'innombrables Institutions scientifiques, la multiplicité des chercheurs dans tous les pays du monde, l'industrialisation d'un grand nombre de découvertes tant dans le domaine physico-chimique que dans le domaine biologique, une véritable démocratisation de la science, voilà quelques-uns des facteurs qui impriment à l'esprit scientifique moderne une

allure, une évolution, des tendances qui méritent d'être étudiées à nouveau d'un peu plus près.

Nous ne pourrons aujourd'hui réfléchir ensemble qu'à quelques-uns des problèmes qui intéressent tous les hommes de science, c'est-à-dire tous les Universitaires.

En un quart de siècle de professorat et de vie académique, j'ai vu s'édifier des sciences nouvelles, s'élaborer des procédés techniques ingénieux et subtils; naître et prospérer, puis s'étioler et mourir pas mal d'hypothèses brillantes. Des générations de jeunes étudiants ont passé dans nos laboratoires; certains ont rapidement conquis une place enviable dans la science; beaucoup ont abandonné une voie qu'ils ont trouvé peut-être bien longue et bien ardue; quelques-uns ont changé radicalement d'orientation. Quels sont ceux qui ont réussi, et pourquoi ont-ils réussi? Et entendons-nous bien sur la signification qu'il convient de donner ici au mot réussir. Nous voulons parler de ceux qui ayant choisi librement leur voie, ont enrichi le savoir humain de véritables découvertes, se sont créé un nom respecté dans la science, ont poursuivi, contre vents et marées, l'appel de leur vocation, et ont trouvé dans la poursuite de leur idéal, la satisfaction de leurs plus profondes aspirations. Qu'importe alors les hommages et les louanges des autres hommes! Tel en fut comblé qui ne les méritait pas; tel autre qui ne les connut jamais de son vivant, sera, dans les siècles à venir, considéré comme un grand précurseur.

Ces questions ne livrent pas aisément leurs réponses; celles-ci bien qu'imparfaites, sont cependant assez riches d'enseignements pour que nous nous y arrêtions avec attention et intérêt.

Nous ne nous appesantirons pas sur les règles mêmes de la recherche et du raisonnement scientifique, ni sur les principes logiques qui doivent les dominer ou la mécanique même de l'élaboration cérébrale du savant, ni sur le jeu et la valeur relative de l'induction, de la déduction, de l'hypothèse, de l'expérimentation. Ce sont là questions souvent analysées et vérités éternelles que l'on connut — mais trop souvent pour ne pas les appliquer — bien avant l'avènement de l'ère scientifique.

Nous voudrions plus spécialement nous attacher à l'analyse de l'homme de science, du chercheur, voulant bien marquer par ce mot que l'humanité voit ses grands bienfaiteurs non pas

tant en ceux qui « savent énormément de choses », sorte de puissants accumulateurs cérébraux dont l'énergie peut ne jamais se libérer, mais surtout dans ceux qui, non contents de savoir, cherchent, trouvent, inventent, apportent du neuf et du merveilleux.

Et si vous le voulez bien, dans cet entretien, bien court pour contenir un sujet dont l'ampleur et la diversité apparaissent à mesure que l'on en considère les différents aspects, nous envisagerons successivement :

Les qualités psychologiques nécessaires à l'apparition de l'esprit scientifique, à son développement, à sa fécondité.

Les ennemis et les barrières que l'esprit scientifique rencontre dans son essor.

Les facteurs indispensables à son développement, ceux qui le facilitent et le favorisent.

Enfin, en conclusion, nous examinerons le problème de la culture de l'esprit scientifique : à sa naissance, c'est-à-dire, l'éveil des vocations, dans sa formation au cours des années d'études, dans sa pleine maturité productrice, dans son déclin. Et ceci nous amènera à considérer le rôle des Universités en général et des grandes Institutions destinées à promouvoir ou à aider la recherche scientifique.

La science ne révèle ses secrets qu'à de rares initiés ; la nature ne fait entendre sa voix qu'à ceux qui savent l'interroger ; si elle ne cesse d'être un objet d'émerveillement et de charme pour les hommes, bien peu de ceux-ci peuvent se flatter de savoir provoquer ses confidences.

Quels furent, quels sont, quels seront ces privilégiées, ces interprètes de génie qui traduisent, pour nous les rendre intelligibles des enseignements qu'eux seuls savent entendre. Par quoi furent-ils animés ?

Les causes qui nous déterminent à nous vouer à la recherche scientifique sont bien diverses. « Quelle variété de constructions présente le temple de la Science, disait Einstein. Combien différents sont les hommes qui le fréquentent et les forces morales qui les y ont conduits ».

Sentiment intellectuel pur chez les uns, sentiment éthique et manifestation de plus pur altruisme chez ceux qui, ayant vu et touché le fond de la souffrance humaine veulent connaître

d'abord, détruire ensuite l'un ou l'autre fléau qui accablent notre courte et fragile existence; sentiment utilitaire.

La majorité des hommes acceptent passivement les événements qu'ils voient se dérouler autour d'eux, se contentent de vivre et de souffrir, sans chercher à donner à cette vie une signification, à transformer cette souffrance en un élan créateur; ils vivent sur un monde dont ils n'essayent jamais de se faire une image plus complète ou plus fidèle. Ce ne seront jamais des hommes de science.

D'autres nourrissent au fond d'eux-mêmes l'inquiétude et l'insatisfaction; l'inconnu les trouble, le mystère fait monter en eux un singulier malaise né surtout d'une immense curiosité inassouvie. « Celui qui ne connaît pas les tourments de l'inconnu doit ignorer les joies de la découverte » (Cl. Bernard). Puis surgit la volonté de l'assouvir. Comme le conquérant qui rêve aux méthodes et aux subterfuges qu'il emploiera pour vaincre la place forte qui lui résiste, ou comme l'alpiniste qui scrute les possibilités d'accès d'une face ou d'une arête qui paraissent inaccessibles, le chercheur médite longuement devant l'énigme dont la nature garde jalousement le pont-levis et les herses. L'idée d'une voie d'accès se dessine peu à peu; une méthode s'élabore; la voilà appliquée, elle échoue, échelle trop courte qui ne mènera pas au sommet du rempart; il faut recommencer une fois, dix fois peut-être, et un beau jour c'est la découverte; mais hélas une découverte que l'on est trop souvent le seul à percevoir. Il faut alors la rendre familière aux autres hommes, à ceux qui sont avides de la voir et c'est facile, mais aussi à ceux qui ne veulent pas la voir. Et c'est alors la lutte, si fréquente, et souvent longue et qui meurtrit, de l'homme de science contre le préjugé, l'indifférence, l'ignorance, l'égoïsme, la superstition. Ce triomphe d'une idée contre les difficultés et les ennemis implique pour le cerveau qui l'aura enfantée un ensemble de qualités les unes intellectuelles, les autres morales, que nous allons examiner d'un peu plus près.

Avant toutes les qualités de méthode, de logique, de précision, d'habileté technique, nous placerions volontiers la curiosité et l'imagination. « Celui qui ne peut plus éprouver ni étonnement, ni surprise est pour ainsi dire mort; ses yeux sont éteints » (Einstein). Si la science compte aujourd'hui de nombreux et excellents ouvriers, elle recrute ses maîtres, ses grands initia-

teurs parmi ceux que la curiosité pousse sans cesse sur des pistes inconnues et à l'assaut des cités défendues et dont l'imagination, en véritable mouvement brownien, remue, brasse, regroupe sans cesse les idées. La curiosité, me direz-vous, est, nous sommes d'accord, un des moteurs essentiels de l'esprit scientifique, mais l'imagination n'est-elle pas fille du rêve et mère de combien d'égarements. Nous ne le pensons pas. Si dans l'exécution d'une recherche, la mise au point d'une technique, l'observation d'un résultat, l'imagination n'a plus de rôle à jouer, elle a place ailleurs, à la base même de la découverte. Peut-on concevoir un inventeur qui ne soit pas un grand rêveur et un imaginatif. La science réalisée, la science morte comme on l'a appelée, se cristallise en nos cerveaux sous forme d'images de mémoire pour employer le langage psychologique; la science qui va naître, et dont on ignore ou l'on entrevoit à peine la forme réelle, trouve son premier germe dans les images d'imagination. Sans elles on peut exécuter, suivre, améliorer même, on ne peut pas créer. Sans elles aucun bouillonnement d'idées. C'est l'idée qui est à la base de toute découverte. Créer le milieu dans lequel peuvent naître, se rencontrer, se confronter, se féconder les idées, c'est en premier chef, promouvoir la science. Que d'Instituts et de laboratoires merveilleux dans lesquels on ne fait qu'exploiter les idées des autres et quelles instructives comparaisons on pourrait faire entre les modestes installations d'un Cl. Bernard, d'un Pasteur, de Curie, où les idées les plus fécondes s'élaborent et se succèdent sans cesse, et d'énormes constructions modernes où la technique et l'outillage finissent par asservir et écraser le savant. Un des buts de l'expérimentation, disait le créateur de la physiologie et de la médecine expérimentale, est de faire naître des idées. L'idée est un moyen de solliciter une réponse de la nature. L'idée expérimentale peut rester longtemps à l'état latent, puis soudain elle naît; l'idée est la graine, la méthode est le sol.

Trop souvent dans l'histoire de la science, l'hommage de reconnaissance des hommes n'a été qu'à ceux qui ont transporté dans le domaine pratique l'idée géniale dont les auteurs sont oubliés. L'isolement de l'insuline qui apportait aux diabétiques un secours inespéré a valu à ses auteurs les plus flatteuses distinctions; mais combien se souviennent encore que c'est à Brown-Sequard que l'on doit l'idée de la sécrétion interne et à

Laguessé les démonstrations de la fonction endocrinienne des îlots pancréatiques, et à De Meyer, de Bruxelles le nom même d'Insuline.

L'imagination du savant entrera d'autant plus utilement en jeu que l'homme aura déjà une plus riche expérience. Une observation fortuite n'excitera l'intérêt que d'un chercheur dont l'imagination était en éveil. Galilée imagina une méthode pour mesurer la vitesse de la lumière; il fallut attendre 200 ans pour que Fizeau réalise ce que Galilée avait imaginé. Il est malheureusement fort difficile à celui qui imagine, de tracer le chemin parcouru par l'idée qui a mené à la découverte et de conserver longtemps sa piste. Copernic, Galilée, Kepler et la plupart des savants de la Renaissance nous expliquent sans détours et en toute sincérité, la suite des raisonnements, des tâtonnements et des erreurs qui les ont menés vers la vérité. Dans l'encombrement bibliographique actuel, la tâche devient impossible et la concurrence trop vive entre savants ou laboratoires fait souvent dissimuler la source ou le cours d'une pensée dont l'originalité ne revient pas toujours à celui qui en revendique la paternité. Galilée ne crut jamais devoir cacher que l'idée de construire sa lunette astronomique lui vint à l'annonce que l'on avait inventé en Hollande un instrument qui faisait voir plus grands les objets éloignés.

Et voici donc la curiosité qui éveille l'imagination.

Les idées naissent; elles ne sont encore qu'un squelette inerte auquel il faut donner une musculature et transformer en réalité vivante.

Et c'est maintenant que nous allons voir entrer en jeu chez notre chercheur des qualités nouvelles, qualités diverses dont l'importance variera suivant la nature de la science envisagée: qualité d'observation; génie expérimental; sens critique; esprit logique; aptitude à l'induction et à la déduction, à la construction d'hypothèses fécondes; ingéniosité, habileté technique.

Si apprendre à voir, maintenir son attention en éveil perpétuel restent des préceptes fondamentaux pour toutes les sciences, ils prennent une importance toute particulière dans les sciences naturelles et surtout biologiques. C'est à elles surtout que l'on peut appliquer la phrase de P. Valéry: « Il ne suffit pas de regarder pour voir ». Suivez une excursion botanique ou zoologique, vous verrez que ce sont habituellement les

mêmes étudiants qui découvrent les plantes rares ou les spécimens exceptionnels. Un bon observateur bien entraîné verra en une seconde dans une préparation microscopique complexe, le détail intéressant ou insolite qu'un débutant cherchera en vain malgré les explications les plus précises.

Le bon observateur est celui dont l'attention a subi un centrage parfait. Cette attention est fonction de l'intérêt que l'observateur porte à la recherche. Cet intérêt seul peut transformer l'attention secondaire, volontaire et fugace, en attention primaire, automatique, efficace.

C'est par la multiplicité des observations que ce stade idéal finit par être atteint. On peut, de naissance, posséder les qualités qui feront le bon observateur; mais on ne le devient que par un long et patient exercice. Mais l'observation seule, si elle nous renseigne abondamment sur le monde qui nous entoure, ne nous permet pas toujours de résoudre les énigmes que ce monde nous propose.

Et c'est alors que doivent intervenir les qualités d'imagination créatrice d'où sortira l'idée de l'expérience, et les qualités de précision, d'ingéniosité, d'habileté qui mèneront l'expérience à sa fin démonstrative. On a pu jadis séparer les sciences en sciences d'observation — dites encore sciences descriptives — et en sciences expérimentales; on a pu jadis séparer des sciences comme l'Astronomie pour lesquelles l'observation seule fournit les éléments sur lesquels s'exercera le raisonnement logique et le calcul mathématique, des autres sciences dont les phénomènes peuvent être modifiés, arrêtés ou provoqués par le cerveau et la main de l'homme.

Actuellement, de pareilles distinctions tendent à s'effacer de plus en plus. Les sciences de pure observation de jadis, telles que l'anatomie, l'histologie, l'embryologie sont devenues des sciences expérimentales. La connaissance et la description des formes étaient nécessairement le premier pas à franchir, lorsque l'homme voulut enfin sortir de la longue ignorance, de l'obscurantisme et de l'indifférence du moyen-âge pour les choses de la nature. Aujourd'hui, nous voulons aller plus loin, pénétrer les mécanismes, discerner les causes, saisir l'enchaînement des effets. Les morphologistes sont devenus des expérimentateurs. Ils font de la physiologie, mais en utilisant les techniques particulières de la morphologie. De même, si l'as-

tronomie est incapable de modifier le cours des astres, il peut vérifier par l'expérience l'exactitude d'une explication physique, ou la valeur d'une hypothèse.

Et ceci nous ramène à dire, que si les goûts de chaque observateur ou sa préparation technique l'orientent avec plus ou moins de succès vers les sciences mathématiques, physiques, chimiques ou naturelles, dans toutes ces sciences, de solides qualités d'observateur et d'expérimentateur resteront indispensables.

« L'observation et l'expérimentation pour amasser les matériaux, l'induction et la déduction pour les élaborer », disait Bacon, « voilà les seules bonnes machines intellectuelles ». Il n'y a plus aujourd'hui de science de pure observation, de science passive. L'expérience est la mère des idées, qui nous permettent de solliciter une réponse de la nature.

L'expérience, est seule médiatrice, d'après Goethe, entre l'objectif et le subjectif. L'observateur écoute la nature, l'expérimentateur l'interroge et la force à se dévoiler.

Il nous mènerait trop loin de préciser les qualités que doivent présenter les bons expérimentateurs et les bonnes expériences. Idéalement, l'expérience devrait être le résultat logique d'un raisonnement, de la comparaison d'observations multiples, de la conviction que la simple observation ne peut mener au but, de l'exactitude de la conception mentale. L'expérience, dans ce cas, devra vérifier la solidité d'une opinion que l'on s'est forgée. Et nous frôlons ici un danger, c'est que l'idée préconçue ne vienne altérer l'indépendance de l'observateur. Entre les mains d'un vrai savant, ces expériences sont cependant les plus fructueuses, et les plus belles si l'on se place au point de vue de la satisfaction d'un pur sentiment intellectuel.

Mais bien souvent, et surtout dans les sciences biologiques, le chercheur ne possède même pas les éléments qui pourront servir de base et de point de départ. Il faut alors faire ce que Cl. Bernard appelait les expériences « pour voir ». En multipliant ces expériences on peut forcer la nature à parler. Les conditions expérimentales, dans l'état de perfection et de complication des techniques actuelles, peuvent être diversifiées à un tel point, que nous voyons dans de telles expériences le facteur Hasard jouer un rôle considérable. Et quelques-unes des plus grandes découvertes n'ont-elles pas été le fait de ce

dieu capricieux. N'est-il pas décevant de se dire que les plus brillantes qualités intellectuelles, l'esprit le plus solide, la persévérance la plus assidue peuvent ne pas suffire à conduire à la grande découverte. Il y a là matière à quelques réflexions désabusées si l'on songe aux savants auxquels un labeur énorme et probe n'a apporté la gloire d'aucune grande découverte, alors que d'autres sont passés à la postérité, pour avoir vu, par hasard, et heureusement décrit, un fait qu'ils n'avaient voulu ni étudier, ni éclaircir ou encore moins provoquer. Nous donnons en anatomie pathologique, à une maladie rare de la rate, le nom d'un médecin, qui en décrivit assez exactement les lésions, puis, de sa vie, ne s'adonna plus jamais à l'investigation scientifique. Ce nom, sauvé de l'oubli pour la postérité, c'est l'hommage rendu par les hommes à la chance, au hasard heureux, à ce qu'ils ont peut-être toujours le plus envié et le plus facilement admiré.

Ces pensées, si elles sont peut-être un peu amères, ne doivent pas nous amener à surestimer le rôle de la chance en science, pas plus qu'il ne faudrait trop le mépriser. Pasteur, alors âgé de 35 ans, dans son célèbre discours de Lille, nous a enseigné la vraie attitude que l'homme de science doit observer vis-à-vis du Hasard.

« Le hasard ne favorise, a-t-il dit, que les esprits préparés ». Si nous reprenons l'exemple de l'excursion botanique de tout à l'heure, celui qui aura le plus de chance de trouver une plante rare, sera celui qui par ses études antérieures s'en sera fait la représentation la plus exacte; celui dont l'attention sera la plus aigüe, dont l'enthousiasme dans la recherche, et la foi dans ses résultats seront les plus forts.

Et si le temps ne nous était aussi mesuré, il serait bien intéressant de voir comment les grands savants ont su forcer le hasard à les servir.

Aucun d'eux, parmi les plus grands, n'a sincèrement minimisé le rôle du hasard et l'intervention du facteur chance.

« La science, dit Ramon y Cajal, doit beaucoup à l'empirisme et au hasard ». La plupart des méthodes de coloration des coupes microscopiques, méthodes auxquelles nous devons tout l'essor de l'histologie et de la cytologie dans ces cinquante dernières années, ont été découvertes par hasard. Aucun raisonnement logique n'a conduit Gerlach à employer le carmin

pour colorer les noyaux cellulaires ou Schultze le tétroxyde d'osmium pour colorer les graisses. Cl. Bernard découvre la fonction glycogénique du foie, en cherchant l'organe destructeur du sucre. Röntgen, répétant les expériences de Lenard, sur les rayons cathodiques, illumine un écran de platino-cyanure de baryum, et interposant par hasard la main entre la source et l'écran, aperçoit son squelette et découvre une des plus puissantes méthodes de diagnostic.

Scheele découvre le chlore, en étudiant la manganèse. Zenker cherchant à étudier la dégénérescence cirreuse des muscles provoquée par la fièvre typhoïde découvre la trichine. Les médicaments les plus actifs, le mercure, l'iode, la quinine, l'opium n'ont été découverts par aucun raisonnement scientifique, mais bien par pur empirisme, c'est-à-dire par des expériences irraisonnées, souvent involontaires, heureuses ou malheureuses.

Ces observations fortuites furent à la base de toutes les sciences. C'est le hasard qui peut faire découvrir une nouvelle maladie, une nouvelle plante, un nouvel astre. Et Cl. Bernard n'hésite pas à écrire : « L'union raisonnée de l'empirisme et de l'expérimentation constitue la vraie méthode expérimentale » et Ernest Mach : « C'est un fil très embrouillé que l'on dévide, et pour ce labeur, un heureux hasard a presque autant d'importance que l'habileté et l'acuité d'observation ».

Nous ne sommes pas plus maîtres du cours même de nos pensées et de l'enchevêtrement de nos associations d'idées. Lorsque nous méditons nous ne choisissons pas les souvenirs qui émergent à la surface et remportent la victoire. « Un homme peut faire ce qu'il veut, disait *Schopenhauer*, mais ne peut pas vouloir ce qu'il veut ! » Lorsque dans nos laboratoires nous concevons, puis mettons en œuvre une expérience, la réalisation de cette expérience dépend des réactifs que nous avons à notre disposition, des animaux que nous avons dans nos cages, du temps matériel dont nous disposons, des instruments que nous avons sous la main.

L'expérience rate; peut-être, faite sur une autre espèce animale, avec un autre réactif, dans d'autres conditions de temps eut-elle ouvert une voie féconde à de nouvelles investigations. Des phénomènes biologiques frappants et de grande signification sont passés inaperçus pendant des années faute d'exa-

mens suffisamment rapides ou pratiqués à intervalles suffisamment rapprochés. S'il faut se résigner à rester dans une certaine mesure le jouet du hasard, il n'est pas défendu de grandir sa chance en multipliant les occasions qu'aura le hasard de se manifester.

Si le hasard favorise les esprits préparés, il favorise aussi ceux qui par leur activité expérimentale et l'ingéniosité de leurs techniques, mettent le plus de probabilités de leur côté. Pour s'assurer les faveurs du sort ou le bénéfice d'un gros lot, il faut d'abord avoir en main des billets de loterie.

Multipliez vos chances; restez à l'affut du hasard, restent deux conseils judicieux à adresser aux expérimentateurs car, hélas, il faut reconnaître avec le bon La Fontaine que

du Hasard il n'est point de Science;
s'il en était, on aurait tort
de l'appeler Hasard, ni Fortune, ni Sort,
Toutes choses très incertaines...

Parmi les qualités que l'on reconnaît à l'esprit scientifique retenons la logique, la précision, l'originalité, l'esprit critique et arrêtons-nous un instant à ces deux dernières.

Les grands inventeurs furent tous des esprits originaux, insatisfaits des solutions toutes faites, rebelles aux attitudes conventionnelles. L'immense majorité des hommes de science actuels ne fait que suivre la pensée des autres tout en cherchant trop souvent à en altérer le visage, pour mieux s'en approprier le mérite. D'innombrables travaux ne font qu'épuiser les questions dont les traits essentiels ont été depuis longtemps établis, ou retombent sur de vieilles solutions par le chemin de techniques d'apparence originale. « Les hommes qui ont le pressentiment des vérités nouvelles sont rares. Dans toutes les sciences le plus grand nombre développe et poursuit les idées d'un petit nombre d'autres » (CL. BERNARD).

La vraie originalité de penser, l'esprit résolument révolutionnaire est rare en science; il faut un solide optimisme et une volonté inébranlable pour suivre une voie nouvelle.

Biot inquiet de voir Pasteur quitter l'étude des cristallisations, étude qui lui avait permis de cueillir de si beaux lauriers, pour se lancer dans les fermentations, lui disait : « Ne restez pas trop

longtemps dans un pareil sujet ». Pouchet lui cria : « Décidément le monde où vous prétendez nous mener est trop fantastique ». Peut-être un esprit moins original, ou une volonté moins forte que celle du père de la bactériologie eussent-elles cédé à ces fatales exhortations.

Robert Koch, désignant le jeune Ehrlich qui travaillait alors dans son laboratoire, dit à un visiteur : « Voilà notre petit Ehrlich, c'est un merveilleux teinturier de cellules, mais il ne passera jamais ses examens ». Cela faillit bien arriver. Mais en attendant Ehrlich avait découvert la cellule plasmatique, forme alors inconnue du globule blanc; il jetait les bases de théories ingénieuses et créait les assises de la chimiothérapie.

Le goût, le besoin de l'originalité, forme féconde de l'indiscipline, doivent être tempérés par l'esprit critique. Et ici, l'homme de science se trouve partagé entre l'enthousiasme, la confiance la foi et le découragement, le doute, le scepticisme. L'attitude idéale doit, nous semble-t-il, être l'enthousiasme dans la conception, le scepticisme critique dans l'interprétation. Au début des recherches expérimentales, l'imagination doit donner des ailes à la pensée. Au moment de conclure et d'interpréter les faits que les observations ont rassemblés, l'imagination doit au contraire être dominée et asservie par les résultats matériels des expériences (Pasteur).

A la fois enthousiaste et sceptique, le vrai expérimentateur doit avoir une foi robuste et ne pas croire, accepter les principes et douter des formules.

L'esprit critique doit s'exercer sur soi-même et faire mentir la parole de Rousseau : « On préfère le mensonge que l'on a inventé à la vérité découverte par d'autres ».

La critique scientifique doit être constructive; détruire une erreur n'est pas chose négligeable, mais c'est peu de chose si à sa place on ne met une vérité.

Sévère vis-à-vis de soi-même, la critique des travaux des autres auteurs doit être courtoise. « La critique des Institutions physiques » œuvre d'une physicienne remarquable de l'époque, Madame du Chatelet, est, écrit Voltaire, « un modèle de la façon de combattre les ouvrages de ceux que l'on estime. Les opinions y sont attaquées sans ménagement, mais l'auteur qui les soutient est respecté ».

La culture générale est aussi indispensable, plus indispensable que jamais, à la formation de l'esprit scientifique. Sans elle le savant restera cantonné dans le cadre étroit d'une question trop limitée. Il y sera incapable de percevoir l'importance que ses découvertes peuvent présenter soit pour d'autres départements de la science qu'il cultive, soit même pour des sciences à première vue complètement différentes.

Plus riche et plus complète sera la culture générale, plus nombreuses seront les possibilités de naissance d'idées expérimentales, de rapprochements ingénieux, de généralisations géniales. Cette culture générale, non seulement scientifique, mais littéraire et artistique, nous nous y arrêterons dans un instant, lorsque nous considérerons l'homme de science essayant de rendre sa pensée accessible à l'entendement des autres hommes, de créer la conviction, de déclencher l'émulation.

Et ceci nous conduit, comme complément des qualités intellectuelles nécessaires à l'homme de sciences, à dire quelques mots de l'habileté technique.

Dans les sciences chimiques, physiques et naturelles, dans toutes les sciences expérimentales en général, l'adresse manuelle et le goût de la technique ont joué, eux aussi, un rôle souvent essentiel. Au moment où dans les somptueux laboratoires érigés de toute part, trop de chercheurs s'imaginent volontiers que la science ne peut progresser qu'avec le secours d'appareils compliqués et coûteux, il est bon de rappeler que la plupart des découvertes fondamentales furent faites par des hommes qui n'avaient à leur disposition que quelques tubes de verre, quelques bouts de fils de métal, quelques rares produits chimiques, mais, dans la tête, un fourmillement d'idées et, en leurs doigts les plus subtils des instruments.

Le matériel de Pasteur coûtait quelques francs et les plus remarquables découvertes de l'immunologie moderne, et en ceci mon illustre Collègue Bordet ne me contredira pas, furent faites dans quelques éprouvettes de verre, avec quelques pipettes étirées à la flamme d'un bec de Bunsen et souvent même sans le secours d'un microscope. Rien ne rend plus ingénieux que le désir de réaliser une expérience, mais de ne pouvoir la réaliser qu'avec des moyens rudimentaires, avec les moyens du bord, pour employer une expression de marin.

Et quelle joie profonde d'avoir créé soi-même l'instrument dans lequel retentira la voix de la nature.

Trop de perfectionnements techniques, trop de facilités matérielles peuvent finir par émousser le tranchant de notre esprit. En Science comme en Industrie, l'homme en arrive à être le prisonnier des machines.

Un instrument comme une technique doit être assez simple pour respecter le libre jeu de l'intelligence et de la méditation. C'est souvent au cours de la manipulation que l'on fait soi-même que l'idée géniale et féconde jaillit. Je pense que l'on regarde mieux et que l'on voit plus dans la préparation microscopique dont on a exécuté soi-même tous les temps, que dans une centaine de préparations impeccables qu'un technicien vous apporte toutes faites. Et ceci me rappelle cette phrase d'un chef de laboratoire qui disait ironiquement à un de ses assistants, particulièrement féru de beaux appareils, et qui avait monté un dispositif expérimental aussi impressionnant que compliqué : « Maintenant faites le parler ! »

Le goût, parfois même la passion artistique de la technique, a été l'inspiratrice de remarquables carrières scientifiques. La pensée des neurologistes se portera tout naturellement vers la grande figure de l'éminent biologiste espagnol Ramon y Cajal. Dans son laboratoire modeste, il faisait lui-même toutes ses manipulations techniques, ses colorations, ses coupes microscopiques. Il dessinait lui-même à la chambre claire ses préparations les plus démonstratives. Cajal fut un des maîtres les plus estimés de la neurologie moderne ; il inventa des techniques d'une rare ingéniosité pour colorer et rendre visibles les cellules nerveuses, leurs neurofibrilles, les cellules névrogliques ; il nous apprit à connaître la structure fine de la rétine, puis des centres nerveux supérieurs ; il apporta, grâce à ses nouvelles techniques et à sa propre habileté manuelle, une lumineuse clarté dans un domaine qui paraissait devoir rester à jamais enveloppé de la plus définitive obscurité.

Dans la plupart des sciences, chaque progrès technique a été marqué d'un bond en avant, et celui qui découvre une technique précise, nouvelle, fidèle, apporte plus à la science que ceux qui enfantent les théories les plus brillantes.

Représentez-vous Leeuwenhoek, aux environs de 1650, penché sur son établi, dans une petite maison de Delft, et s'effor-

çant de façonner dans de minuscules gouttelettes de verre, les lentilles d'un des premiers microscopes. Que d'échecs, que d'ingéniosité, que de patience avant d'apercevoir — avec quelle joie ineffable — les globules du sang, des infusoires et mêmes les microbes qui attendront, dans l'indifférence des hommes, de s'éveiller à la grande voix de Pasteur.

Dans la formation du savant, le développement de l'habileté technique doit occuper une place de choix. Sans elle, ni grand inventeur, ni bon expérimentateur. Ajoutons que ceux que rebute la technique risquent d'avoir bientôt par paresse naturelle, une tendance fâcheuse à abandonner le terrain solide des faits et de l'expérimentation, pour les spéculations théoriques et les hypothèses hasardeuses. L'acquisition d'une technique impeccable doit compter parmi les disciplines fondamentales qui concourent à former le chercheur idéal.

Les plus brillantes qualités intellectuelles, la plus étonnante dextérité manuelle ne suffiraient pas encore à former un savant digne de ce nom, si à ces qualités ne venaient s'ajouter celles du cœur, du caractère, du sentiment, de la volonté. Faute de ces qualités morales, de grandes découvertes n'ont jamais vu le jour, ou ont été déviées de ce qui aurait dû être leur vrai but : le mieux-être de l'humanité.

Ce n'est que bien rarement la raison pure ou la beauté d'un sentiment intellectuel qui poussent les hommes à l'action, en entraînant leur foi, en allumant leur enthousiasme. Beaucoup de recherches scientifiques ont eu pour point de départ la souffrance humaine, la sienne et celle des autres, et un profond sentiment de pitié. Qui n'a rêvé d'arracher à la nature un secret qui eut permis de sauver un être humain. Mais combien peu ont eu la volonté de persévérer et de transformer en acte, ce qui chez la plupart reste à l'état de velléité.

Parmi les qualités morales qui font l'homme de science, soulignons la patience et sa sœur la persévérance; la confiance, l'enthousiasme, la probité, le désintéressement, la générosité, l'altruisme pouvant aller jusqu'au plus complet esprit de sacrifice.

Arrêtons-nous quelques instants sur les plus nécessaires de ces qualités.

Beaucoup de carrières scientifiques ont connu une fin rapide et prématurée, beaucoup de découvertes n'ont jamais été pous-

sées dans leurs conséquences les plus étonnantes, faute d'esprit de suite, de persévérance, de ténacité. Nous connaissons tous de ces chercheurs dont l'activité prodigieuse se déploie dans les directions les plus diverses; leurs publications étonnent par le nombre et la variété, mais ne convainquent pas par la solidité et la force de leur enchaînement. De pareils travailleurs accumulent souvent des matériaux fort intéressants; mais leur œuvre reste une sorte de chantier de construction et ne réalise jamais un édifice harmonieux et complet. Se laisser rebuter par un échec, par des critiques, manquer de foi en soi-même, changer trop souvent de sujet d'étude, c'est risquer de se vouer à la stérilité. L'œuvre de ceux qui se sont fait un nom vraiment grand dans la science est remarquable par la continuité, la persévérance dans le même effort; on y retrouve la même pensée fondamentale, évoluant dans des directions diverses, mais ramenant toutes les expériences et tous les raisonnements vers un même axe.

Cristallisation, fermentations, génération spontanée, maladie des vers à soie, maladie du vin, rage, antiseptie? Voilà des sujets bien différents et sans liens apparents, auxquels Pasteur s'est attaqué avec un rare bonheur. Mais ce n'est ni le hasard, ni la fantaisie qui l'ont poussé dans ces voies. L'histoire de sa vie montre avec une éblouissante clarté l'action continue d'idées de travail qui s'enchaînent étroitement et de déductions logiques successives. Pasteur a suivi sa propre voie, dédaignant les ironies, les critiques, les ricanements. Sa gloire est construite sur la confiance et la persévérance. Trop de chercheurs se contentent aujourd'hui de travaux hâtifs et superficiels; ils ne veulent et ne peuvent se résigner à travailler plusieurs années dans le silence et le recueillement et à ne signer qu'une œuvre originale importante, solide et à laquelle leur nom serait resté attaché. Aujourd'hui, il faut publier, même si l'on n'a rien à dire; il faut trouver non pas une idée de travail mais surtout une idée de publication. Nous sombrons actuellement en pleine inflation scientifique avec son incroyable pléthore bibliographique de travaux médiocres et inutiles. On publie parce qu'on postule une place ou qu'il faut justifier un subside ou que l'on brigue un prix. Que deviennent alors la sérénité et la patience qui ne devraient jamais abandonner le savant? A ces auteurs trop pressés, trop inquiets ou trop

intéressés, ou trop impressionnables, je veux dédier ces quelques réflexions de grands penseurs et de grands savants :

Schopenhauer dans le *Fondement de la morale* s'exprime ainsi : « Quand on cherche à faire progresser la science et la » sagesse de l'homme, on se heurte toujours à la résistance » de son époque; c'est comme un fardeau que l'on aurait à » traîner et que son poids retient au sol, en dépit de tous les » efforts. Il faut se consoler par la certitude d'avoir sans doute » les préjugés contre soi mais la vérité de son côté et celle-ci » est absolument certaine de la victoire, dès que son allié, le » temps, se joint à elle. Donc, si ce n'est pour aujourd'hui, » ce sera pour demain ».

Un des plus beaux exemples de grandeur et de sérénité scientifique nous est proposé par *Kepler*. Il travailla dans l'isolement, pendant 22 années, au milieu de l'incompréhension générale. Les difficultés du problème qu'il s'était proposé de résoudre paraissaient insurmontables. C'est par une incroyable persévérance qu'il arriva à trouver la vraie forme de l'orbite terrestre. L'expérience ne pouvait l'aider que bien peu, le fil conducteur ne pouvait être trouvé ici que dans la comparaison de la conception humaine avec l'observation humaine. Et quelle hautaine résignation, quand il dit dans ses « *Harmonices mundi* » : « Peu importe que je sois lu de l'âge présent » ou de la postérité. Dieu n'a-t-il pas attendu 6000 ans pour » trouver en moi un admirateur et un interprète de ses œuvres. » *Mayer* passa toute sa vie à dégager le principe de la conservation et de la transformation de l'énergie.

Buffon s'écrie quelque part : « J'ai passé quarante ans sur mon écritoire ». Et quelles paroles lourdes d'espoirs et de regrets sur les lèvres de *Pasteur* mourant : « Ah que de choses encore à faire ! »

Lorsque *Pierre et Marie Curie* apprirent que *Schmidt* avait découvert la radioactivité du thorium, ils ne considérèrent pas que le problème était désormais résolu et ne méritait plus de nouvelles recherches. Ils s'efforcèrent au contraire de trouver d'autres substances radioactives et attachèrent leur nom à la gloire d'une des plus grandes découvertes de tous les temps.

« Ne pas espérer pour entreprendre, ni réussir pour persévérer » la parole stoïque et volontaire du Taciturne peut être proposée aux méditations de ceux qui veulent réussir en science.

Ayant évité la dispersion, ayant choisi une route originale et personnelle, suivi les enseignements de l'expérimentation, il faut encore et surtout que le savant fasse preuve d'indépendance et de probité.

L'indépendance est une qualité naturelle de nos pays de liberté; dans la plupart de nos laboratoires la personnalité des jeunes chercheurs peut se développer librement. Nous pourrions nous arrêter à définir ce que doivent être d'un point de vue idéal, les rapports entre maître et élèves. Mais combien souvent la liberté dans certains laboratoires n'est qu'un vain mot: défense de choisir librement sa question; ordre de se cantonner dans un domaine strictement limité; orthodoxie obligatoire des publications. Et certains histologistes de ma génération se rappelleront l'histoire de ce professeur suppléant d'outre-Rhin auquel il était interdit de montrer ses propres préparations microscopiques à un visiteur, sans l'autorisation et si ce n'est en présence du professeur titulaire.

Si une discipline aussi restrictive peut, dans une certaine mesure, assurer la productivité d'un laboratoire, il est inutile de dire qu'elle est le glas funèbre de tout esprit original et réellement inventif. Le savant doit être et rester indépendant; la création scientifique, moins encore que la création artistique ne se commande ni ne se paye! Ce n'est du reste que dans une atmosphère de liberté et de désintéressement que peut être sauvegardée la probité scientifique. Celle-ci se reconnaît à la prudence des conclusions, à la multiplicité des contrôles, à la précision des exposés techniques qui permettent à autrui de renouveler les expériences cruciales; à l'exactitude d'une bibliographie qui rend un juste hommage au travail de ceux qui ont permis, préparé, suggéré la solution définitive. Dire tout ce que l'on a vu et rien que ce qu'on a vu; dire tout ce qu'on a fait et comment on l'a fait; montrer même le cours des pensées ou le jeu du hasard qui ont fait naître l'idée féconde; voilà les traits qui ne trompent pas et qui caractérisent le chercheur probe et libre. Mais hélas, que de défaillances, lorsque des chercheurs moins patients, moins scrupuleux veulent attirer l'attention du public sur leur personne, ou mériter les faveurs d'une dotation, ou éliminer un candidat gênant. La bibliographie est alors faite pour estomper ou effacer le mérite des précurseurs; dans leurs travaux ils laissent

tomber les arguments qui ne cadrent pas avec leurs propres idées, pour enfler démesurément des détails qui paraissent renforcer leur thèse; le nombre des expériences est démesurément grossi; les conclusions sont d'une netteté parfaite, des graphiques splendides en concrétisent les résultats. Mais hélas, personne ne pourra les vérifier. La littérature actuelle fourmille de pareils travaux; le nom de leurs auteurs passe, malheureusement avec les meilleurs, dans la bibliographie.

Une très grande découverte est généralement annoncée tranquillement, modestement. C'est après qu'apparaîtront, souvent en coup de foudre, les conséquences prodigieuses d'un fait exact mais d'apparence insignifiante.

L'engouement du public, l'intervention de la grande presse pousse tous les jours davantage à la croissance de cette ivraie des mauvais travaux dans le champs de la recherche pure et sereine.

Combien de fois dans ces dix dernières années n'avons-nous pas vu les journaux annoncer les sensationnelles révélations de savants ayant découvert le parasite du cancer, sa culture et la préparation d'un sérum curatif. C'est trop et c'est trop beau! Chose curieuse, de pareilles recherches sont toujours faites dans des laboratoires peu connus et loin des milieux universitaires. Chose navrante, ces recherches préparent et annoncent habituellement l'ouverture d'un institut de traitement à caractère commercial et charlatanesque.

Un de mes tous premiers maîtres à l'Université de Bruxelles s'emportait souvent contre les « faux-savants ». Je crains que depuis, cette espèce ne se soit singulièrement multipliée. Le vrai savant peut manquer de génie, mais il ne peut manquer de probité; il peut se tromper, il ne cherchera jamais à tromper.

Une des plus belles qualités que j'aime à rencontrer chez un savant, c'est la générosité — j'entends une générosité spirituelle. Cette générosité doit pousser l'homme de science à faire partager ses connaissances, à en faire profiter ses disciples et tous les autres hommes. Quelle tristesse dans ces laboratoires où chacun, enfermé dans sa cellule, se défiant de ses voisins, tout en essayant de surprendre le fruit de leurs activités, garde jalousement pour soi le secret de ses expériences! Autant il peut être légitime de vouloir éviter que des mains

souvent envieuses ou indignes déflorent le mérite d'une belle et originale idée de recherche, autant la sorte de malthusianisme scientifique que l'on voit pratiquer quelquefois, est mesquine et déplorable.

J'ai connu un naturaliste, qui connaissant les gisements de certains animaux intéressants, refusait d'en révéler la place, pour sonserver l'exclusivité d'un matériel dont il ne tirait, par ailleurs, aucune recherche originale. Cette mentalité d'avare est indigne d'un homme de science, qui se doit de diffuser sa science, de former des élèves, sans viser uniquement à tout rapporter à sa propre personne et à sa propre gloire. Certains savants ont fait plus pour l'humanité par la pléiade des disciples qu'ils ont formés, que par l'éclat de leurs propres découvertes. Répandre et semer ses idées, se réjouir de les voir germer dans d'autres cerveaux que le sien, aimer voir une question avancer, progresser grâce au travail d'autres chercheurs même si ceux-ci s'empressent d'oublier ou de taire que l'idée vient de vous, voilà les traits essentiels de la générosité scientifique. Elle est, si l'on y réfléchit, le corollaire immédiat de l'indépendance et du désintéressement.

De telles qualités de caractère implique nécessairement de non moins grandes qualités de cœur, et je ne crois pas, pour ma part, qu'il existe beaucoup de savants vivant dans l'abstraction totale, purs cérébraux, échappant à l'emprise de l'émotion et du sentiment. Le grand savant reste un homme et est le plus souvent un brave homme. C'est à Pasteur, qui avait compati à tant de souffrances autour de lui, que l'on doit cette exclamation toute d'humanité : « Elle serait bien belle et bien utile à faire, cette part du cœur, dans le progrès des sciences ».

Et Jérôme Coignard, qui avouait mépriser les hommes avec tendresse, disait, en conclusion, à son élève Tournebroche : « Les vérités découvertes par l'intelligence demeurent stériles. Le cœur est seul capable de féconder les rêves. Il verse la vie dans tout ce qu'il aime. C'est par le sentiment que les semences du bien sont jetées sur le monde. La raison n'a point tant de vertu. Il faut pour servir les hommes, rejeter toute raison, comme un bagage embarrassant et s'élever sur les ailes de l'enthousiasme. Si l'on raisonne on ne s'envolera jamais. »

Il est assez curieux de constater que certains et non des moindres — Pasteur, Ramon y Cajal — ont ajouté le « patriotisme » à la liste des qualités que l'on aime rencontrer chez l'homme de science. *Pasteur*, que les malheurs de sa patrie avaient profondément ulcéré, aimait à répéter que si la science est universelle, le savant doit avoir une patrie. *Cajal* estime à sa valeur l'esprit d'émulation qui pousse les nations à rivaliser dans le domaine le plus élevé et le plus humain, celui de la recherche scientifique. On peut désirer voir son pays briller dans le ciel des plus hautes spéculations spirituelles et se réjouir qu'une grande découverte dont toute l'humanité profitera, ait été faite dans votre pays, dans votre ville, dans votre Université. Mais défions-nous d'une des plus tristes plaies de ces trente dernières années, le « nationalisme scientifique ». La science n'est alors plus qu'une arme dont on se sert pour affirmer sa supériorité; la probité scientifique la plus élémentaire est foulée aux pieds; des découvertes sont arrachées à leurs vrais inventeurs pour être attribuées à telle nation élue. N'avons-nous pas assisté après la guerre à des tentatives de renouveler l'histoire de la science en attribuant tout le mérite à une seule nation? Et combien de fois n'avons-nous pas frémi de dégoût et d'indignation en voyant les index bibliographiques de certains traités ignorer systématiquement tous les travaux publiés en telle ou telle langue étrangère? Et il faut constater avec tristesse que plusieurs pays, et non des moindres, ont versé dans cette mesquine et lamentable faiblesse. Toute découverte appartient à l'humanité entière. Le patriotisme est respectable, le nationalisme exécrationnel. Enfin à toutes les qualités intellectuelles et morales dont nous avons montré la nécessité ou la force dans la formation de l'esprit scientifique, doit s'ajouter parfois l'esprit de sacrifice, allant jusqu'au courage et à l'héroïsme le plus élevé. Ces sommets de l'altruisme ont été bien des fois atteints par des savants. Dans mon discours d'aujourd'hui je n'ai voulu que m'attacher à analyser l'esprit scientifique. Peut-être, à une autre occasion, et si vous n'avez pas pris trop de déplaisir à m'entendre, vous parlerai-je du courage scientifique.

Mais aujourd'hui d'autres questions sollicitent encore notre attention.

Vous me demanderez : « toutes les qualités si diverses que vous reconnaissez à l'esprit scientifique, sous sa forme la plus complète, les trouvez-vous souvent réunies dans le cerveau, le cœur et la main d'un seul individu ? »

Certes non, encore qu'il en existe des exemples. Les formes de l'activité scientifique portent le cachet de la nature et du caractère des individus. C'est ce qui implique l'utilité et parfois même la nécessité de la collaboration, pouvant aller jusqu'au travail en équipe, pour lequel chacun apporte son génie propre, ses aptitudes intellectuelles ou techniques particulières.

Lorsqu'on a vu passer pas mal de chercheurs dans les laboratoires, on est amené à constater que les hommes de science vraiment complets sont exceptionnels. Celui-ci d'une rare habileté technique, doué d'un véritable tempérament d'inventeur, est incapable de mettre de l'ordre dans ses investigations et est atteint d'une invincible répugnance à prendre la plume pour rédiger ses constatations. Des découvertes remarquables restent enfouies dans le mystère des cristallisoirs, des tubes à essai ou des préparations microscopiques.

Tel autre, lisant avec acharnement tout ce qui se publie, bouillonne d'idées de travail, d'hypothèses séduisantes. Mais il n'a aucun génie expérimental et encore moins d'attrait pour la technique ou l'effort manuel.

Un troisième, travailleur consciencieux et laborieux, manque complètement de sens critique, est incapable de discerner le vrai du faux et le probable du certain. Un dernier ne rêve que de problèmes d'une transcendante généralité et refuse de voir l'intérêt d'un fait d'apparence modeste, mais solidement établi.

Un jeune étudiant vint un jour me demander de travailler au laboratoire d'histologie. Je m'informai s'il avait une prédilection pour quelque sujet d'étude particulier. Il me répondit : « Je veux étudier le mécanisme de la pensée ». Il ne fut jamais capable de colorer convenablement une seule cellule nerveuse !

Inversement d'autres ne peuvent s'élever des faits à une loi générale, ou faute d'imagination, enfanter une hypothèse de travail intéressante. Il faut en science savoir à l'occasion tisser le fil d'or de la fantaisie, dans la trame rugueuse des faits.

Ces types imparfaits de chercheurs — et les combinaisons les plus nuancées de défauts et de qualités se réalisent — peuvent trouver, dans la direction d'un chef, ou la formation d'une équipe de collaborateurs le complément qui convient à leurs faiblesses et apporter alors des contributions des plus appréciables à la Science. « Trop d'idées et pas assez d'esprit réalisateur », « trop d'habileté et pas assez d'idées » voilà les deux pôles entre lesquels oscillent les formes de l'esprit scientifique.

Et ceci nous conduit à envisager les facteurs qui favorisent cet esprit, ceux qui l'inhibent et l'émoussent. Et l'on est ainsi amené à se poser le problème de la culture de l'esprit scientifique. Devant les innombrables et immenses bienfaits que la Science a prodigués à l'humanité, il serait normal de s'attendre à voir celle-ci l'entourer de respect, en favoriser l'essor, se pencher avec sollicitude sur ses enfantements. Hélas ! l'histoire de la Science n'est qu'une longue suite de luttes, d'oppressions, de persécutions. Pendant des siècles l'humanité aveuglée par des bergers indignes a étouffé ses meilleurs enfants. Aujourd'hui encore les hommes ne reconnaissent pas le visage de leurs vrais amis.

D'Archimède, massacré par la soldatesque, à Lavoisier immolé par la révolution, quelle longue et tragique série de génies dont la foi en la raison fut la plus lourde des croix à porter entre des haies d'ennemis et sous les injures de l'ignorance, de la peur ou de l'envie.

Nous voulons croire, pour l'honneur de l'humanité que ne retentira plus le cri de lassitude et d'amertume de R. Bacon : « Je me repens de m'être donné tant de peine dans l'intérêt de la Science ».

Si ses ouvrages furent cloués au mur comme œuvre infâme de sorcellerie, ce fut dans un siècle féodal et scolastique, où nous étions, comme dit Voltaire, « tels des Samoïèdes qui auraient lu Aristote et Avicenne ». Mais les ennemis de la Science sont toujours présents. S'ils s'inclinent devant ce qu'elle leur apporte d'utile à eux-mêmes, ils sont prêts à la poignarder lorsque leurs intérêts, leur prestige, leurs préjugés seront menacés (*). Galilée, Michel Servet, Giordano Bruno, plus

(*) Voir : La médecine et le libre examen. — Discours prononcé à l'occasion du Centenaire de l'U. L. B., 1935, par A.-P. DUSTIN (même Revue, 40^e année, 1934-35, p. 190).

près de nous Malpighi, beaucoup plus près de nous encore Semmelweis, Pasteur ont entendu la meute gronder autour d'eux, et en ont senti les morsures, parfois jusqu'à en mourir.

Les ennemis de l'esprit scientifique doivent être connus et dénoncés. Les uns sont en nous-mêmes, les autres sont le fruit de l'ignorance et de l'inadaptation sociales. Des premiers, nous n'aurons plus grand chose à dire; ce sont les défauts, ou le manque des qualités que nous analysions plus haut et sans lesquelles il n'est pas de bonne activité scientifique.

La dispersion ou le manque de concentration, trop peu de persévérance, le manque d'esprit critique « qui fait qu'on lit un livre comme un dévôt et non comme un juge », la faiblesse de la volonté, la prédominance du rêve sur l'action, la multiplicité des projets, l'amour des théories et des hypothèses, une admiration excessive pour les grands prédécesseurs, voilà des ennemis de la pensée et du travail scientifique. Celui qui a la vocation et le don de la recherche n'aura pas à en souffrir on s'en débarrassera facilement. Les autres trouveront dans l'exemple et le contact d'un maître les enseignements nécessaires pour échapper à ces dangers et à ces faiblesses. Plus redoutables sont les ennemis nés de notre vie sociale et de ses imperfections.

L'esprit scientifique ne se développe que dans la liberté; il ne supporte pas d'entraves, il est par essence révolutionnaire et ne peut souvent construire, que sur un terrain qu'il a dû au préalable déblayer des ruines qu'il y avait lui-même accumulées.

Tout ce qui porte atteinte à la liberté, étouffe l'esprit scientifique. Nous avons montré l'an dernier à l'occasion du centenaire de notre Université, comment la médecine ne s'est développée qu'aux périodes de brillante culture, correspondant aux périodes d'indépendance et de liberté. Il en fut de même pour toutes les Sciences.

La routine, l'esprit de système, l'autorité et surtout les préjugés et les religions, voilà les grands ennemis que les esprits épris de vérité et de connaissance ont toujours rencontré sur leur route. Voltaire rendit un service important à la Science en combattant l'esprit de système. La manie des systèmes nuit à la raison, elle la corrompt en apprenant aux hommes

à se contenter de mots, à prendre des hypothèses pour des découvertes, des phrases pour des preuves, des rêves pour des vérités.

Mais Voltaire lui-même, manqua de foi et de confiance lorsqu'il ne voulut croire à la possibilité de la synthèse, à la réalité des fossiles et à leur signification, ou lorsqu'il exprima son tourment de ne pas voir par quoi on pourrait remplacer une théorie dont l'inexactitude était cependant pertinente.

Que les préjugés politiques, sociaux et religieux aient été de tout temps des ennemis de la Science, que l'on ait voulu l'asservir, lorsqu'on ne pouvait la dompter, ce sont là des enseignements que nous trouvons tout au long de l'histoire de l'humanité. La naissance même de notre Université, dont nous fêtons il y a quelques mois le 100^e anniversaire fut la vivante consécration de cette idée fondamentale que la recherche scientifique ne peut se développer que dans une atmosphère d'absolue indépendance et de complète liberté. Et aujourd'hui avec un siècle de recul, nous voyons l'éclatante démonstration de la formidable énergie potentielle qui peut résister en une idée et une formule : le libre-examen. Mais aujourd'hui les religions tolèrent la science; elles s'y adaptent elles participent même à sa construction; elles s'efforcent de concilier les exigences du dogme avec les révélations expérimentales. Ne pouvant arrêter la marche irrésistible de la raison et de la volonté humaines, elles s'efforcent encore d'en limiter le rayonnement ou de s'en assimiler l'éclat. Ennemies redoutables au cours des siècles révolus, ennemies peut-être non moins redoutables de demain, les religions ne se dressent plus aujourd'hui en obstacle hérissé de gibets et de bûchers sur le pas de la science.

Un danger plus actuel, est peut-être celui de la commercialisation ou de l'industrialisation prématurée ou excessive des découvertes apportées par les savants. L'absolue probité scientifique ne respire à l'aise que dans une atmosphère de complet désintéressement. Ceci n'implique pas que la science, n'existe que sous cette forme un peu abstraite, que l'on a baptisée de « science pure » en dehors de toute application pratique ou même de toute forme exploitable commercialement.

L'homme qui entame une recherche est toujours mû par le désir d'acquérir pour lui-même ou pour ses semblables plus

de connaissance, plus de bonheur, plus de sécurité, plus de bien-être. La recherche la plus abstraite peut mener aux applications les plus utiles; rien ne fait prévoir, bien souvent, quelles seront les conséquences lointaines d'une expérience d'apparence banale et insignifiante. La recherche ne doit pas être nécessairement désintéressée — ce qui voudrait presque dire inintéressante — mais le chercheur ne doit envisager que le but scientifique qu'il poursuit et non le profit matériel qu'il en tirera. Presque aucun des travaux de Pasteur ne peut mériter le nom de « travail de science pure ». Améliorer la culture des vers à soie, mieux connaître les fermentations de la bière ou du vin, guérir de la rage ou de la diphtérie, ce sont là des problèmes d'ordre essentiellement pratique. Mais ils furent abordés par leur génial auteur dans un esprit d'absolu désintéressement et d'oubli de lui-même.

A l'autre pôle, nous voyons l'intérêt matériel seul animer certaines recherches, ou s'emparer des vérités nouvelles apportées par la science. Sans méconnaître les services souvent éminents que certaines firmes industrielles et commerciales ont rendus à l'avancement des sciences, il faut regretter que dans l'état actuel de notre organisation sociale, les grandes découvertes utiles et bienfaisantes ne puissent pas librement profiter à tous. Des inventions ingénieuses, des découvertes importantes, des médicaments nouveaux ont été cachés ou supprimés pour éviter les conséquences financières qu'aurait pu avoir leur divulgation. Un autre aspect de la même question nous montre les États, souvent incapables d'assumer les charges et l'organisation de la recherche scientifique, laissant à des organismes privés et à caractère commercial, non seulement l'exploitation, mais même la recherche pure. Aujourd'hui, les plus beaux laboratoires de chimie, de toxicologie, de pharmacodynamie, d'endocrinologie ne sont pas ceux des universités, mais ceux des grandes firmes de fabrication de produits pharmaceutiques.

Une vérité scientifique, qu'elle soit profitable ou préjudiciable, à des intérêts commerciaux, reste une vérité scientifique. Une organisation sociale idéale se doit de la mettre en valeur pour le bien de tous et non pas pour le profit de quelques-uns. Et s'il convient de rendre un juste hommage à des hommes — dont nous avons les noms sur les lèvres — et qui ont com-

pris que leur devoir était d'assurer et d'aider le libre essor de la science — il faut affirmer que la commercialisation de la science mène à l'erreur, à l'a peu près, à la fraude et au charlatanisme.

L'homme de science, digne de ce nom doit rester libre; son opinion n'est pas à vendre; il ne doit avoir qu'un Maître, la Vérité.

Et après avoir ainsi saisi les traits de quelques ennemis de l'esprit scientifique, tournons-nous vers ses amis.

Une amie, la plus grande, sans laquelle la vie du savant n'est que compromis, réticences, ou à peu près, une amie à laquelle toutes ces lignes sont dédiées avec ferveur : LA LIBERTÉ. La liberté sous toutes ses formes : liberté absolue de penser, politique et religieuse; liberté de travailler et d'organiser sa vie et son travail suivant ses goûts, ses préférences, ses fantaisies mêmes; liberté matérielle qui ne rive pas l'homme de science à la nécessaire acceptation de tâches accessoires qui alourdissent et entravent la marche de sa pensée, et suppriment les loisirs indispensables à la méditation féconde et au rêve créateur; liberté intellectuelle qui lui laisse le droit de choisir l'objet de ses études et les moyens d'arriver à la Vérité. Tout ce qui entrave la liberté d'un savant, fait perdre à l'humanité des années et parfois des siècles pendant lesquels la vie pouvait être plus belle, plus facile et plus heureuse.

Cette liberté idéale dont l'homme de science devrait jouir doit lui assurer aussi les loisirs nécessaires au maintien ou au perfectionnement de sa culture générale, et ceux nécessaires pour prendre contact avec les savants des autres nations. Quelques instants de conversation, la visite d'un laboratoire, le spectacle d'une expérience donnent souvent des idées de travail plus originales et plus fécondes que des années de réflexion solitaire. La pensée scientifique demande à être vivifiée et ventilée par le souffle de la collaboration internationale. Lorsque les conditions matérielles privent les savants, et surtout les jeunes savants d'un pays, de la possibilité d'aller voir ailleurs ce qui se fait, d'écouter d'autres Maîtres, de s'ouvrir à d'autres idées, ce pays est menacé d'enkystement, pour employer la pittoresque expression de R. y Cajal, et l'enkystement c'est la vie ralentié, les échanges supprimés, la vie

elle-même suspendue et bien près de s'éteindre, si la paroi du kyste ne se rompt assez tôt pour restaurer l'indispensable liberté.

Si les savants ne poursuivent pas en général de succès matériels, ils n'en sont pas moins des hommes, sensibles aux louanges, aux encouragements, à la considération. Il n'est que juste, que représentant une élite, dont la société profite largement, ils occupent dans cette société une place honorable. Ne devons-nous pas voir la raison du formidable essor de la science allemande à la fin du XIX^e et au commencement du XX^e siècle, dans l'immense effort fait par l'État pour doter les savants non seulement d'instituts bien outillés, mais encore de situations royalement rémunérées et de titres entourés du respect et de l'admiration de tous.

Dès l'aurore du développement de l'ère scientifique, les grands savants, les expérimentateurs géniaux comme Cl. Bernard ou Pasteur ont compris ce qu'il fallait pour développer la science et attirer la jeunesse vers les recherches scientifiques. Dans les papiers de Pasteur, on a trouvé le brouillon d'un travail destiné à montrer les améliorations à apporter à l'organisation scientifique. Il déplore que la recherche originale ne soit pas encouragée; que la valeur personnelle des individus ne soit pas considérée avant toute autre; il veut que les Facultés offrent des positions honorables, indépendantes, suffisamment lucratives; il veut, non pas restreindre, mais multiplier le nombre des emplois réservés aux savants; les garçons de laboratoires et préparateurs devraient être plus nombreux et mieux rétribués.

Et ce n'est pas sans mélancolie que l'on doit constater que, une fois encore, la voix de Pasteur n'a eu d'échos que longtemps, bien longtemps après qu'elle se fut éteinte.

Il faut assurer au savant la liberté, la sécurité, la sérénité. Ainsi se trouvera créé le climat idéal pour le jeu parfait de ses forces intellectuelles.

Nous pourrions encore envisager quelles sont les conditions les plus favorables, du point de vue social, familial, au maintien et au développement de l'esprit scientifique. Mais voilà qui nous mènerait fort loin et sur un terrain peu sûr, encore que bien intéressant. Et pour finir je voudrais m'arrêter encore à envisager la culture de l'esprit scientifique.

En présence des bienfaits répandus par la science, du lustre que jette sur un pays, une ville, une Université, l'éclat d'une grande découverte scientifique et la gloire d'un savant, il semblerait que toutes les collectivités dussent considérer comme une de leurs tâches essentielles la découverte des hommes doués pour la science et leurs formations; en est-il cependant ainsi? Et ne voyons-nous pas plutôt les vocations s'éveiller au hasard des circonstances, et les carrières se dessiner souvent en opposition avec les désirs, les prévisions ou les conseils des éducateurs?

La culture de l'esprit scientifique est presque uniquement réservée aux Universités et aux établissements d'enseignement supérieur. A ce moment les vocations se sont déjà dessinées, et où le travail de préparation général est terminé, et, il faut le dire, de façon très incomplète.

Cependant, dès l'enseignement primaire et surtout secondaire, une tâche importante doit être accomplie. Il ne faut pas se borner à faire apprendre, mais chercher à développer les facultés d'analyse, d'observation et surtout d'invention.

Il ne faut pas donner des solutions, mais les faire trouver; développer moins la mémoire que l'ingéniosité. Surprendre l'éveil des vocations, les guider, les soutenir, devrait être une des grandes tâches des éducateurs.

D'une façon très générale, l'éveil des vocations est précoce, et résulte de l'heureuse confrontation de dons naturels avec de nouveaux problèmes. Une première leçon de sciences naturelles, ou de mathématiques bien donnée, et voilà un élève considéré jusqu'alors comme médiocre, qui s'assure sans effort apparent une des premières places dans les branches auxquelles on a su l'intéresser. La lecture d'un livre, l'histoire d'un grand savant ou d'un grand inventeur, il n'en faut pas plus pour orienter une vocation hésitante.

Il y a des vocations tardives; le fait est plus rare; la plupart des hommes de génie furent précoces. C'est dans la première partie de leur vie scientifique qu'ils se révélèrent de vrais créateurs; c'est la période, où animé d'un souffle révolutionnaire, le savant détruit les erreurs du passé et révèle des vérités nouvelles. Dans la seconde moitié de la vie, la force de production est diminuée; le savant défend ses hypothèses de jeunesse contre les nouvelles attaques. Des grands découvreurs,

qu'ils s'appellent Newton, Davy, Faraday, Herz ou Pasteur, étaient jeunes. Vésale écrivit son traité d'anatomie à 29 ans. Les circonstances les plus imprévues peuvent orienter une vocation : un Maître respecté et aimé, un livre remarquable, une circonstance fortuite et la cristallisation s'accomplit.

Van Helmont avait la gale. Les médecins de l'époque déclarèrent que sa maladie était due à la combustion de la bile et à l'état salin du phlegme. Ils le purgèrent au point de rendre *Van Helmont* atrocement malade ; mais le malheureux se gratifiait toujours. Dégoûté, il renonce à la médecine ; un jour il rencontre un italien qui le guérit avec du soufre et du mercure. Et voici *Van Helmont* enthousiasmé pour la chimie et parti pour une carrière où il s'assurera notamment la gloire d'avoir découvert les gaz, et d'avoir fondé, comme iatro-chimiste, la chimie biologique et médicale.

Née parfois d'un hasard heureux, la vocation se dessine et s'affirme en général tôt et pour des raisons faciles à déchiffrer. Un enseignement primaire et surtout moyen, plus vivant, plus actif, plus réellement humain que celui que l'on appelle humanités et qui n'a pas su évoluer, créerait un milieu plus favorable à l'éveil des vocations scientifiques. Actuellement, c'est dans les Universités que l'esprit scientifique, naît, se cultive, se développe et trouve ses moyens de travail et d'expression. C'est néanmoins avec regret qu'il faut constater que peu d'étudiants répondent, en s'inscrivant au cours d'une Faculté, à l'appel d'une irrésistible vocation. C'est souvent à d'autres mobiles ou à d'autres influences qu'ils obéissent, et ceci mériterait de faire l'objet d'un autre discours. Ceux que la science attire et que la recherche passionne vont trouver maintenant le milieu dans lequel leurs dons naturels pourront s'affirmer.

Je pense qu'aujourd'hui l'unanimité s'est faite sur la nécessité absolue pour les Universités de réunir en un tout équilibré, l'enseignement et la recherche scientifique.

Des Instituts de recherche pure ont été créés, le Collège de France, le Kaiser Wilhelm Institut, l'Institut Rockefeller, des instituts spécialisés comme l'Institut Pasteur, l'Institut Oswald Cruz ou le Gordon College de Khartoum.

Beaucoup de ces institutions consacrent tout de même une partie de leur activité à des leçons et des conférences, mar-

quant ainsi qu'il ne suffit pas de faire la science, mais qu'il faut encore la diffuser.

De pareilles institutions se justifient dans de grands pays, riches et à population abondante; dans de petits pays comme le nôtre, elles paraissent beaucoup moins nécessaires; elles provoquent un éparpillement des ressources, déjà modestes, et ne peuvent souvent recruter qu'avec peine un personnel scientifique réellement compétent. Un petit pays, consacrant comme le nôtre des sommes assez modestes à la science, peut faire figure honorable, à condition de ne pas s'éparpiller, et de concentrer ses efforts.

C'est pourquoi, chez nous, plus qu'ailleurs, enseignement et recherche doivent rester en étroites connexions.

L'enseignement sans la recherche, serait la mort spirituelle des Universités, transformées bientôt en écoles professionnelles. La charge de l'enseignement, si elle n'était vivifiée et illuminée par la lumière de la recherche, serait fastidieuse et rebutante. Inversement l'enseignement joue un rôle essentiel dans la formation du jeune savant, en l'obligeant à connaître une science dans son ensemble, et non dans un petit secteur limité, en l'obligeant aussi à donner à sa pensée la précision, la concision, la clarté qui lui donnent sa valeur didactique.

Cette démonstration ne doit d'ailleurs plus être faite, toutes nos Universités ont réservé à la recherche, à côté de l'enseignement, des laboratoires, des crédits, des bibliothèques.

Ce que l'on peut regretter, c'est que, faute de personnel, suffisamment nombreux, les charges de l'enseignement finissent par absorber le plus clair du temps qui devrait être consacré à la recherche. D'immenses progrès ont été réalisés depuis la guerre dans notre pays. Si ces progrès peuvent être maintenus et poursuivis, nous nous assurerons une place enviée dans la science universelle.

Avant 1914, notre pays comptait des savants remarquables; mais ils étaient une minorité; les carrières scientifiques paraissaient ne pas attirer notre jeunesse, que l'on disait plutôt éprise de réalisations pratiques. Travailleur, armé d'un solide bon sens, le jeune belge semblait peu enclin à la recherche pure. La vérité était toute autre; les qualités foncières de la race sont au contraire très favorables au développement de l'esprit scientifique: goût du travail, persévérance, patience,

bon sens, sens critique très éveillé, voilà des qualités importantes qui pallient largement à une certaine lenteur d'imagination.

Ce qui nous manquait c'était la création d'un milieu et surtout de conditions matérielles favorables au plein épanouissement des vocations scientifiques.

Nous avons en Belgique réalisé une véritable expérience et montré que l'effort de rénovation des Universités et la création sous l'impulsion géniale du Roi Albert 1^{er} des œuvres destinées à promouvoir la recherche scientifique, pouvaient donner, et suffisaient pour donner, à la science, l'impulsion qui paraissait lui manquer.

Rien n'est plus difficile que de discerner les meilleurs moyens de développer l'esprit scientifique dans un pays.

Pour certains problèmes, les solutions sont évidentes. C'est ainsi qu'il faut doter les chercheurs de locaux suffisants et d'un outillage moderne et complet.

Il est non moins certain qu'il faut créer des places comme le voulait déjà Pasteur, et assurer aux savants des situations matérielles suffisantes et j'ajouterai même largement suffisantes. Il est inadmissible que, aujourd'hui encore, des assistants, des chefs de travaux, des professeurs, après 5 ou 7 années d'études et plusieurs années de voyage à l'étranger, soient moins bien rétribués que des hommes occupant des postes n'impliquant ni longue préparation par de longues études universitaires, ni responsabilité et dont l'utilité sociale n'est en rien comparable, et qui ne constituent à aucun point de vue une rare élite. L'homme qui se consacre à la science, n'a généralement ni le goût du luxe ni le désir de l'ostentation; encore faut-il lui assurer une vie heureuse, la possibilité d'élever une famille en sécurité, celle de voyager pour se distraire et s'instruire, et ne pas lui préparer un jour l'amertume de mesurer l'énorme différence qui sépare sa situation de celle de camarades qui se sont tournés vers une carrière professionnelle pratique.

C'est un cri d'alarme qu'il faut pousser à nouveau. Les efforts qui ont été faits ont été anihilés par les désastres financiers qui ne cessent de se succéder. Actuellement le recrutement de jeunes chercheurs et de professeurs de carrière est redevenu au moins aussi précaire qu'avant 1914.

Et ceci nous amène à nous demander, comment on peut le plus utilement attirer vers la carrière scientifique, les mieux doués, les plus dignes, ceux sur lesquels on peut le plus légitimement fonder de sérieux espoirs. Rien n'est plus difficile que de réaliser cette sélection, par le fait même de la diversité des types d'intelligence et de caractère que l'on rencontre parmi les chercheurs.

Il n'y a pas de recette pour faire ou pour découvrir un savant. Comme l'a dit pittoresquement Ramon y Cajal : « Le savant est une plante délicate qui prospère seulement sur un terrain spécial, formé par les alluvions d'une culture séculaire et labouré par la sollicitude et l'estime sociales ».

Les grades universitaires obtenus ne fournissent qu'une indication mais sans plus; nous avons montré que de médiocres élèves furent des savants insignes et nous savons, que trop souvent le bon élève manque complètement d'esprit créateur et d'originalité.

Certains redoutent que la multiplication des places, et l'amélioration des situations matérielles n'attirent vers les carrières scientifiques des personnalités de second ordre, alléchées par la situation plus que par la science. C'est un écueil sérieux. Encore est-il plus apparent que réel. Ses travaux permettent facilement de juger l'individu; et tous les subterfuges, toutes les habiletés, toutes les réticences ne feront pas prendre un imposteur, pour un homme de génie. Au moins les initiés ne s'y tromperont pas, même s'il arrive à illusionner les profanes. Et si quelque personnalité peu intéressante parvenait à s'approprier les libéralités accordées aux hommes de sciences, le fait me paraît moins regrettable, que de voir écarter de l'investigation scientifique, pour toujours, faute de place, ou de ressources, un vrai chercheur. C'est dans l'esprit le plus libéral que ce problème doit être abordé; la confiance est meilleure conseillère en cette matière que la défiance. Je voudrais m'arrêter maintenant, à l'examen de la situation qu'il convient de faire aux jeunes chercheurs désirant se consacrer à la carrière scientifique, et ceci, particulièrement au point de vue des rapports à établir entre la recherche et l'enseignement.

Faut-il donner au débutant une activité purement scientifique sans charge d'enseignement, charge dont il pourra être

investi ultérieurement; ou inversement, faut-il donner une charge didactique au débutant quitte à alléger cette charge dans la suite.

Les deux méthodes ont leurs partisans; après y avoir longuement réfléchi et observé les résultats que donne la première, c'est résolument à la seconde que je me rallie.

Il me paraît mauvais pour la formation d'un jeune chercheur de le cantonner immédiatement dans une spécialisation à outrance. Une charge d'assistant, la nécessité d'organiser et de contrôler les exercices d'un cours pratique, constituent le meilleur des entraînements technique et intellectuel.

Si le jeune chercheur est appelé à assumer plus tard une charge professorale, il aura acquis une bonne préparation, plus d'autorité, des qualités didactiques qui lui manquaient peut-être avant.

Dans notre pays il n'y a pas de carrières purement scientifiques; les savants sont tous attachés à une université ou à un Institut Pasteur, botanique, vétérinaire, agronomique, technique, astronomique, etc.

Les avantages que les débutants trouveraient à participer le plus tôt possible à l'enseignement, se doubleraient de l'amélioration du recrutement aujourd'hui si difficile du personnel scientifique full-time. Dans de grands pays, comme les Etats-Unis, lorsqu'un débutant n'a pas montré dans un institut de recherche, les qualités nécessaires à un chercheur d'avenir, il est orienté par l'Institut même vers l'une ou l'autre carrière d'enseignement dans une des nombreuses universités, ou vers une carrière technique ou industrielle.

Nous ne disposons pas de pareilles ressources, et le problème se pose ou se posera, de savoir ce qu'il faut faire de ceux qui ayant fait fausse route se trouvent au bout de quelques années complètement désaxés, n'ayant devant eux aucun avenir universitaire, et ayant oublié l'exercice d'une profession.

Le nombre de nos assistants et de nos chefs de travaux est en général très insuffisant et certainement inférieur à ce que nous voyons dans des pays moins grands que le nôtre comme la Hollande et le Danemark. Les charges académiques du personnel ayant déjà un acquit scientifique considérable, sont telles que la recherche pure se trouve largement sacrifiée.

Ne donner aucune charge d'enseignement à des débutants dont les possibilités d'avenir scientifique sont encore problématiques, et laisser une charge trop lourde sur les épaules de ceux qui sont en pleine production scientifique, me paraît un système mal ajusté aux réalités. Au début de la vie scientifique il est mauvais de s'isoler de la vie réelle, de se surspécialiser. Il faut en tout cas prévoir la possibilité d'un changement d'orientation, qui sera bien plus aisé, si le débutant reste en contact vers le milieu universitaire, et par lui avec le milieu professionnel.

C'est une grande responsabilité que l'on prend en engageant dans la recherche scientifique un homme qui n'aura désormais plus d'autre gagne-pain. Il faut être assuré de disposer toujours des ressources financières nécessaires. La menace de voir sa situation diminuée, ou de perdre la place qui le fait vivre ne créent pas l'atmosphère de sérénité et de sécurité nécessaire au savant. Ces menaces peuvent pousser les jeunes à des publications prématurées, à des travaux hâtifs, ou même créer — nous en avons vu des exemples — un état d'inquiétude fort préjudiciable au bon travail.

C'est à ce besoin de publier, créé artificiellement, que nous devons en partie la surproduction que nous subissons actuellement en science. C'est à qui aura la plus longue liste de publications, quitte à tronçonner un travail en quatre ou cinq notes séparées. Nous voyons un même auteur publier au moins un travail par mois, un autre donner la plus grande publicité à des résultats purement négatifs. La note préliminaire finit par tuer le travail sérieux, approfondi, de longue haleine. Il faut travailler en paix et non publier pour briguer une place ou mériter un subside.

Soumettre les débutants aux sévères, mais nécessaires disciplines de l'enseignement; soulager au contraire de ces charges excessives, les hommes qui ont fait leurs preuves, me paraît être la méthode la plus fructueuse.

Malgré les lacunes d'une organisation, dont la nouveauté et l'ampleur sont dignes de la plus grande admiration, les résultats obtenus depuis notre réorganisation scientifique sont remarquables. Le nombre des chercheurs, l'outillage des laboratoires, l'importance des travaux publiés, la parfaite tenue de nos revues scientifiques commencent à forcer la sympathie

et l'admiration des savants des autres pays. Notre effort devrait encore être intensifié dans une direction peut-être un peu négligée : il faut valoriser notre production scientifique.

Il ne suffit pas de faire des savants, il faut encore les faire connaître. Les meilleurs travaux risquent de rester enfouis dans quelque Archive, si leurs auteurs n'ont pu ou su attirer l'attention sur eux. Certaines recherches ont un caractère sensationnel qui fixe l'attention et l'admiration des foules ; mais bien des investigations du plus haut intérêt et du plus rare mérite restent inconnues et inutilisées parce qu'elles ne frappent pas l'imagination du grand public, on tombent au milieu de l'indifférence injustifiée du monde scientifique.

Il faut assurer à nos publications la plus large diffusion, il faut que ces publications puissent soutenir la comparaison avec les meilleures revues étrangères. Une des forces de l'Allemagne reste l'abondance et le luxe de ses publications scientifiques ; le soin apporté à l'impression, la richesse d'une illustration parfaite, assurent à ces revues, malgré leur prix élevé, une abondante clientèle. Trop souvent, malgré le mérite foncier, nos travaux font figure de parents pauvres ; pour les travaux de morphologie surtout où l'illustration joue un rôle essentiel, il nous est pratiquement devenu impossible de publier des travaux comportant des planches en couleurs ou le nombre de dessins nécessaires. Le prix des tirés à part, les frais d'envoi à l'étranger sont souvent tels qu'ils interdisent à de jeunes chercheurs de faire connaître leurs travaux, comme il le faudrait. Des contacts internationaux, la présence aux Congrès et aux grandes réunions scientifiques, les conférences faites dans les milieux scientifiques étrangers sont essentiels aussi pour assurer à nos savants et à notre pays, la place et le renom que mérite leur travail.

La médiocrité des appointements, le désastre des dévaluations successives dont les intellectuels supportent le poids sans avoir le moyen d'en pallier les effets, interdisent à la plupart de nos savants la fréquentation régulière des Congrès ou des réunions scientifiques étrangères.

Des initiatives prises à l'étranger pour favoriser l'échange de savants n'ont pas toujours rencontré chez nous l'écho qu'elles méritaient. Enfin, dans cet ordre d'idée, certaines univer-

sités, et la plupart des Universités Nord-Américaines, donnent tous les cinq ou sept ans, à leurs professeurs, une année de congé payé et la possibilité de visiter les grands Centres Scientifiques du monde.

Après la guerre, notre pays, a, dans son effort de reconstruction donné un admirable exemple au monde. Sous l'impulsion de nos Universités et de nos grands établissements scientifiques, grâce à l'admirable création de la Fondation Universitaire et du Fonds National de la Recherche Scientifique qui restera un titre de gloire éternelle au Roi Albert 1^{er}, notre enseignement supérieur et notre armement scientifique ont vu se réaliser d'importants perfectionnements. Mais nous sommes encore loin d'être arrivés à une organisation parfaite; l'évolution se fait si rapidement, qu'en bien des matières, nous sommes à nouveau dépassés par nos voisins. Si des ressources suffisantes ne sont pas assurées — et d'une façon stable à l'abri des expériences financières — nous sommes menacés de retomber au rang assez effacé que nous tenions il y a 20 ans. L'effort que fait la nation dans le domaine scientifique reste inférieur à celui de pays plus petits et peut-être moins riches que le nôtre.

Dans cet exposé déjà long, mais trop court pour envisager tous les aspects d'un aussi vaste problème, nous avons essayé de montrer quelques-uns des traits caractéristiques de l'esprit scientifique, de préciser les conditions favorables à son éclosion et à son développement, de montrer ses ennemis, de faire mieux connaître ses vrais amis.

A côté des qualités de l'esprit, nous avons ainsi les qualités de cœur et de caractère, sans lesquelles la carrière d'un homme de science peut rester stérile.

Si la science doit beaucoup à ses génies, elle doit peut-être plus encore à ses héros. Après avoir défini l'esprit scientifique, je vous parlerai, peut-être une autre fois, du courage scientifique, et vous raconterai la merveilleuse et émouvante histoire de quelques-uns de ceux qui se sont sacrifiés pour la Science et la Vérité.

MM^{lles} les Etudiantes, MM. les Etudiants,

Un ancien usage veut que, son discours académique prononcé, le Recteur y ajoute une courte allocution aux étudiants. Peut-être est-ce superflu aujourd'hui. Tout ce que je viens de dire, c'était pour vous et en pensant à vous que je le disais. Parmi vous se trouvent en puissance des savants qui honoreront leur pays et l'humanité toute entière. Vous êtes tous candidats à l'immortalité. Ayez foi en vos destinées. Laissez-vous guider par l'enthousiasme. Attachez votre char aux étoiles. Choisissez une route conforme à vos aspirations et à vos goûts. Lorsque vous l'aurez choisie, ne la quittez plus. Rappelez-vous toujours quelles furent la patience et la persévérance d'un Képler, d'un Pasteur, de Madame Curie. Ne vous désespérez pas; croyez à la puissance irrésistible du travail opiniâtre. Ne croyez pas ceux qui vous disent qu'il y a trop de savants, trop d'ingénieurs, ou de chimistes, ou de médecins ou de biologistes. Il n'y aura jamais trop de gens instruits et utiles, dans une Société bien organisée. Nous traversons actuellement une période difficile, sombre, propice aux découragements, aux renoncements, aux asservissements. C'est à vous, la jeunesse, que vont nos vœux et nos espoirs; vœux de vous voir travailler dans une atmosphère plus sereine que celle qui fut la nôtre depuis plus de vingt ans; espoirs que vous serez les artisans d'un monde nouveau auquel l'humanité entière aspire, où la paix et la justice règneront enfin, et où, grâce à la science la vie sera plus facile, plus longue et plus sûre, et grâce aux arts, sera belle et douce.

Cet âge enviable, digne d'hommes méritant réellement le nom de civilisés, sera placé sous le signe de la liberté. Il n'y a pas de science sans liberté. Jeunes étudiants qui êtes entrés aujourd'hui dans cette maison, vous aurez rencontré cette invisible et fidèle amie qu'est la LIBERTÉ. Elle vous conduira par la main dans nos bibliothèques, nos auditoriums, nos musées, nos laboratoires. Elle vous dira qu'ici la pensée peut évoluer sans contrainte; qu'il n'y a ni dogme, ni préjugés, ni système, qui puisse arrêter son essor. Toutes les opinions sincères peuvent être soutenues et défendues; si nul ne se courbe devant l'autorité et la force, tous s'inclinent devant l'évidence des

faits. Le libre-examen est notre devise et notre raison d'être. Les années heureuses que vous allez passer ici en seront imprégnées; vous trouverez des Maîtres, chez lesquels, ces deux qualités des hommes de sciences, la probité et l'indépendance, caractériseront toujours les enseignements.

C'est de vos rangs que surgiront les élites nouvelles.

Je les salue, sans les connaître, anonymes aujourd'hui, célèbres demain, dont l'Université de Bruxelles restera fière d'avoir guidé les premiers pas et formé la pensée.

Vue d'ensemble sur la vie communale belge depuis 1919

par

Jules LESPES,

Professeur à l'Université de Bruxelles.

I.

Nous n'avons pas l'intention ni la prétention de donner un exposé complet et détaillé de notre sujet. En effet, son ampleur et sa complexité apparaissent d'une manière évidente surtout, si l'on tient compte de l'activité administrative des communes en Belgique qui, traditionnellement, ont toujours joué un très grand rôle dans l'exécution des missions administratives.

L'administration des communes pénètre à peu près dans tous les domaines; il n'est pour ainsi dire pas de lois ni d'arrêtés royaux qui ne leur confient une tâche ou ne prévoient leur intervention sur un point quelconque. Aussi nous efforcerons-nous de dégager les traits essentiels de la vie communale belge dans ces dernières années, en n'insistant que sur les activités nouvelles qui lui ont été confiées.

Il convient, au seuil de cette étude, de constater que notre législation n'a touché en rien à la structure juridique de la commune; celle-ci est encore définie dans son organisation et dans son fonctionnement par la loi communale de 1836, bien entendu modifiée par des dispositions postérieures.

Malgré l'affirmation de certaines tendances centralisatrices que nous soulignerons plus loin, on peut dire que rien de fondamental n'a été changé dans les rapports entre l'autorité centrale et les organes de gouvernement local. Le principe de

l'autonomie communale contrôlée, reste toujours en vigueur, malgré quelques dispositions qui, sur certains points en affaiblissent la portée.

Ces tendances centralisatrices se sont surtout affirmées en matière de police, en matière de finance et de fiscalité communale.

Si le cadre juridique de l'activité communale ne s'est guère modifié, ces dernières années sont marquées cependant par un accroissement considérable en fait des fonctions administratives confiées aux communes.

Cet accroissement n'est pas spécifiquement communal; il correspond au développement fort ample de l'action administrative en général qui se manifeste dans les temps modernes.

Non seulement, la commune est appelée à jouer son rôle administratif traditionnel, mais elle participe à l'exécution de polices administratives spéciales toujours plus nombreuses, ainsi qu'aux charges sociales qu'entraînent l'assistance publique, la prévoyance et aussi le chômage.

Un autre trait frappant qui se révèle à l'observateur de la vie communale en Belgique, c'est l'absence, malgré l'organisation de la tutelle administrative, d'une coordination suffisante entre le pouvoir central et les communes.

L'on a pu constater, à plusieurs reprises, en matière fiscale notamment, que l'Etat prenait des mesures, déterminait des matières imposables, établissait des taxations, sans tenir compte du pouvoir fiscal ou communal qui doit cependant avoir la possibilité matérielle de s'exercer, si l'on ne veut pas réduire à néant l'autonomie pratique des communes.

La complexité croissante des techniques administratives, la concentration des moyens matériels et financiers qui caractérisent les services publics modernes qui ne font que se modeler en cela sur l'évolution même de l'industrie, les problèmes posés par l'aménagement de la voirie par les nécessités d'un urbanisme bien compris et bien d'autres considérations encore, ont engagé les communes belges dans les voies de l'intercommunalisme. Les moyens juridiques pour donner satisfaction à ces tendances nouvelles ont été fournis par le constituant et le législateur.

Nous aurons cependant l'occasion de dire que la pratique de l'intercommunalisme n'écarte pas un problème que, tôt ou tard, les publicistes belges devront aborder, celui de la fusion des petites communes et celui de l'aménagement des grandes agglomérations urbaines.

Nous ne nous dissimulerons pas que la solution des difficultés posées par ces deux derniers problèmes est encore lointaine et que la résistance à des concentrations indispensables sera fort vive.

L'on opposera le principe de l'autonomie locale à ces coordinations pourtant heureuses sans peut-être se rendre compte que l'autonomie, principe juridique d'organisation, doit pour être valable, correspondre à une réalité sociale.

Cette réalité sociale c'est, d'une part, l'existence de grandes communautés urbaines qui ne constituent de véritables unités que, lorsqu'on les considère dans leur ensemble et c'est, d'autre part, le peu d'efficacité administrative et le peu de rendement qu'offrent des unités de gouvernement trop faible pour pouvoir assumer les tâches qui leur incombent normalement.

La vie administrative belge de ces dernières années est aussi marquée par le développement et le perfectionnement de la législation sur l'emploi des langues en matière administrative.

Enfin, nous estimons qu'il convient de faire entrer dans le cadre de l'activité communale, les missions administratives qui sont confiées à des établissements publics, distincts de la commune mais fonctionnant cependant dans son orbite et sous son contrôle, comme par exemple l'assistance publique et la prévoyance sociale.

Il conviendra aussi d'indiquer la participation des communes à l'application des lois sur les habitations à bon marché.

Signalons enfin l'extension appréciable de la responsabilité civile quasi délictuelle des communes, due à l'évolution de la jurisprudence belge en cette matière depuis 1920.

Le plan que nous comptons suivre s'ordonne à partir de deux points de vue :

A) Rapport des communes avec l'autorité centrale. Mesure de l'autonomie ;

B) Aperçu de l'activité communale entreprise, soit par les propres forces des communes, soit en utilisant les formes légales de coopération sous les aspects de l'association et de la convention entre communes.

II.

Avant d'aborder la première partie de notre exposé, il convient de citer quelques textes légaux particulièrement importants :

Il va de soi qu'on ne peut, même pour ces quinze dernières années dans le cadre d'un article de ce genre, citer tous les textes nouveaux concernant la commune. Nous devons nous limiter.

Nous avons choisi les textes modifiant d'une manière expresse la loi communale, ainsi que la mention de quelques lois particulièrement importantes.

Constitution. — Article 108.

Plusieurs provinces ou plusieurs communes peuvent s'entendre ou s'associer dans les conditions et suivant le mode à déterminer par la loi pour régler et gérer en commun des objets d'intérêt provincial ou d'intérêt communal. Toutefois, il ne peut être permis à plusieurs conseils provinciaux ou à plusieurs conseils communaux de délibérer en commun.

Loi du 12 septembre 1895 et du 19 février 1921, relative aux élections communales coordonnées par l'arrêté royal du 21 février 1921. Cette loi a étendu l'application du suffrage universel pur et simple aux communes. Sont électeurs à la commune, sans distinction de sexe, tous les Belges âgés de 21 ans, ayant leur domicile dans la commune depuis 6 mois. Les conseils communaux sont renouvelables tous les 4 ans.

Loi du 27 août 1921 concernant l'exercice par les femmes des fonctions de bourgmestre, échevin, secrétaire ou receveur communal.

Loi du 30 mars 1921 portant le nombre des échevins de la Ville de Bruxelles à 7.

Loi du 27 août 1921 fixant le nombre des échevins de la Ville de Gand également à 7.

Loi du 20 juillet 1926, en donnant le même nombre à Anvers et portant le nombre des échevins des Villes de Termonde et d'Ypres à 3.

Loi du 1^{er} mars 1922 sur les associations de communes dont nous ferons le commentaire plus loin, lorsque nous parlerons des manifestations de l'intercommunalisme.

Loi du 27 août modifiant l'article 76, 1^o), 3^o) et 4^o) de la loi communale ainsi que son article 81.

Ces dispositions ont eu pour but de mettre en accord les chiffres mentionnés par ces articles et déterminant les modalités de la tutelle administrative avec la dévaluation de la monnaie.

Loi du 17 août 1920 remplaçant l'article 111 de la loi communale et déterminant le statut des secrétaires communaux.

Loi du 1^{er} août 1924 modifiant l'article 117b de la loi communale et permettant aux receveurs communaux de remplacer leur cautionnement individuel par la caution solidaire d'une association formée entre eux à cette fin.

Loi du 30 janvier 1924 et arrêté royal pris en application des pouvoirs spéciaux du 5 avril 1935 déterminant le statut des commissaires de police et modifiant les articles 123 et suivants de la loi communale.

Arrêté royal pris en application de la loi dite des pouvoirs spéciaux du 10 novembre 1934 modifiant l'article 77 de la loi communale concernant les budgets et les comptes des communes et l'article 141 toujours relatif aux budgets et comptes.

Nous examinerons plus loin la portée de ces importantes modifications.

L'article 114 prévoit la nomination de receveurs régionaux communs à plusieurs communes, lorsque celles-ci sont soumises au contrôle du commissaire d'arrondissement.

Arrêté royal (pris en vertu des pouvoirs spéciaux) du 27 février 1935 insérant dans la loi communale un article 109bis nouveau et modifiant l'article 122.

Il convient de citer encore à côté de ces textes modifiant la loi communale elle-même, quelques dispositions législatives présentant une particulière importance pour les communes.

La loi du 19 juillet 1922 sur les fonds des communes.

La loi du 17 décembre 1923 sur les caisses publiques de prêts.

La loi du 10 mars 1925 sur l'assistance publique.

La loi du 10 mars 1925 sur la distribution d'énergie électrique.

La loi du 21 janvier 1931 sur la fiscalité provinciale et communale.

La loi du 7 août 1931 sur la conservation des monuments et des sites.

La loi du 21 mars 1932 sur les autobus et le sautocars.

La loi du 21 mars 1932 sur les incinérations, complétée par l'arrêté royal du 17 octobre 1932;

La loi du 28 juin 1932 sur l'emploi des langues en matière administrative.

La loi du 5 juin 1934 confiant aux Gouverneurs de province et commissaires d'arrondissement certains objets de police communale.

L'arrêté royal du 26 août 1925 sur la police du roulage et de la circulation.

L'arrêté royal du 9 août 1920 et du 13 janvier 1930 sur la police des salles de spectacle et des salles de cinéma.

Les arrêtés royaux du 2 juillet 1932, du 31 mai 1933 et du 27 juillet 1934 sur l'intervention des pouvoirs publics dans le secours chômage.

L'arrêté royal du 28 février 1935 concernant les traitements et pensions à charge des provinces et des communes.

III.

Relation entre les communes et l'autorité centrale.

Nous avons déjà eu l'occasion de dire qu'aucun changement fondamental n'était intervenu dans ces relations.

Toutefois, ces dernières années ont vu diverses tentatives de centralisation tentées par l'autorité centrale dans différents domaines.

a) *Pouvoir de police.*

Une loi du 5 juin 1934 a confié aux gouverneurs de province et aux commissaires d'arrondissement des pouvoirs qui, jusqu'alors appartenaient traditionnellement, d'une manière exclusive à l'autorité communale.

Cette loi, en effet, d'une manière indirecte créé un véritable pouvoir réglementaire de police pouvant s'exercer sur des objets entrant dans le domaine normal de la police communale.

Bien entendu ces autorités provinciales ou d'arrondissement ne doivent exercer ce pouvoir de police qu'à titre subsidiaire, soit pour suppléer un bourgmestre qui n'agit pas, soit pour imposer la volonté de l'autorité supérieure à un bourgmestre agissant contre les vues de celle-ci, soit enfin, pour assurer l'application des mêmes réglementations de police à un ensemble de communes.

b) *Budgets et comptes.*

Un arrêté royal pris en vertu des pouvoirs spéciaux en date du 10 novembre 1934 restreint d'une manière considérable l'autonomie locale en matière de budgets et de comptes. Jusqu'alors les budgets et les comptes de provinces étaient soumis uniquement à l'approbation de la députation permanente du conseil provincial. A présent, ils peuvent être déférés directement à l'approbation du ministre de l'intérieur qui, de la sorte, pourra arrêter définitivement les budgets et les comptes des communes en passant par dessus les députations permanentes.

En effet, le Gouverneur de province peut prendre un recours au Roi contre les décisions des députations permanentes relatives aux budgets et aux comptes communaux, le gouverneur de province agissant en pratique de la sorte sur l'ordre du département de l'intérieur.

c) *Finance et fiscalité.*

Le manque de coordination entre la fiscalité étatique et la fiscalité locale a été un des défauts les plus sensibles de notre organisation fiscale dans ces dernières années.

D'une manière générale, les réformes qui datent d'après la guerre ont sensiblement diminué l'autonomie financière et fiscale des communes. Un rapide exposé du régime de la fiscalité provinciale et communale jusqu'au 22 janvier 1931, date de la dernière loi organisant cette fiscalité, pourra seul nous en donner une idée.

La loi du 29 octobre 1919 organisant l'impôt sur le revenu supprima virtuellement le pouvoir de taxation des provinces et des communes.

Elle interdisait notamment la perception de centimes additionnels aux impôts de l'état mais, en compensation, elle abandonnait aux provinces et aux communes une quote-part des nouveaux impôts créés. Cette quote-part se révéla rapidement insuffisante.

Diverses lois de 1922 à 1929 étendirent la faculté de taxation des provinces et des communes en leur permettant de créer à nouveau, mais dans des limites précises, des centimes additionnels.

Jusqu'en 1922, ces quote-parts étaient en grande partie réparties par l'intermédiaire du fonds communal et du fonds spécial des communes. Pour s'assurer des ressources, parfois indispensables, des communes eurent recours à la création de taxes indirectes dont la légalité fut souvent contestée.

La loi du 19 juillet 1922 institua le fonds des communes en supprimant le fonds communal et le fonds spécial des communes. Ce fonds des communes était alimenté par un prélèvement annuel sur les ressources du trésor et par le versement à ce fonds d'une certaine quotité des impôts.

Les subventions provenant du fonds des communes étaient réparties suivant un système qui fut amendé en 1925.

La loi du 17 mars 1925 maintint la faculté pour les communes d'établir des centimes additionnels, moyennant approbation royale. Si le montant des centimes additionnels ne dépassait pas 25, l'approbation de la députation permanente du conseil provincial était suffisante.

La situation financière des communes ne s'améliora pas dans les années qui suivirent. La détresse financière de nombreuses petites communes due aux frais généraux d'administration trop

élevés, à la densité de la population, à la médiocrité des ressources, fut une des raisons qui justifia la refonte du régime fiscal et communal par la loi du 22 janvier 1931.

Les ressources des communes, d'après cette loi, peuvent être divisées en deux catégories :

Les unes proviennent d'impôts communaux perçus directement sous la forme de centimes additionnels aux impôts sur le revenu et à l'impôt sur le mobilier.

La loi ne limite plus le montant de ces centimes additionnels ni des taxes spéciales sur les traitements, salaires et pensions. Des additionnels, à concurrence d'un maximum fixé au quart de l'impôt, peuvent être établis et la taxe sur les divertissements publics.

La loi permet en outre l'établissement de taxes spéciales sur les divertissements.

La commune peut percevoir des taxes de voirie. La loi en fixe le maximum.

Les autres ressources communales sont reçues indirectement par les communes; la loi attribue une quote-part de certains impôts perçus par l'Etat, 2/10 de l'impôt établi sur les actions et parts y assimilées, 4/10 de la taxe sur les spectacles et divertissements publics et enfin la participation dans les sommes réparties par le fonds des communes.

La loi détermine comment ce fonds est alimenté ainsi que les règles de sa répartition.

Elle adopte comme critère de répartition le montant du revenu cadastral, 8/20 au prorata du revenu cadastral bâti, 3/20 au prorata du revenu cadastral non-bâti et l'importance de la population, 9/20 au prorata de celle-ci; enfin, en vue de diminuer les charges cadastrales, la loi a mis intégralement à charge de l'Etat certaines dépenses qui incombait aux communes.

La situation financière et la trésorerie des communes sont fort loin d'être brillantes à l'heure actuelle. Les communes doivent recourir au crédit. Elles s'adressent, en vertu du régime inauguré en 1933, à la Société du Crédit communal. Cette société met régulièrement à la disposition des communes en douze mensualités le produit escompté des quote-parts des impôts généraux et des additionnels à ces impôts.

Il y a lieu de signaler les retards avec lesquels l'Etat verse au Crédit communal les sommes revenant aux communes; celles-ci doivent supporter de la sorte le paiement de très importants intérêts dont le montant finit par avoir une répercussion fâcheuse sur la tenue de leur budget.

Signalons aussi les longs délais nécessités par l'approbation des taxes communales et provinciales, de même que l'obligation qui a subsisté jusqu'en ces derniers temps de solliciter tous les ans l'autorisation de renouveler les perceptions anciennes.

Enfin, la plaie du chômage atteint à peu près toutes les communes du pays quoique dans des proportions inégales.

La crise a encore pour effet l'augmentation énorme des subventions aux assistances publiques chargées par la loi de la distribution des secours à domicile ainsi que celles du nombre des malades, vieillards et impotants hospitalisés aux frais des pouvoirs publics.

Les taxes industrielles qui, dans nombre de communes fortement peuplées par la classe ouvrière, constituent un élément très appréciable des ressources communales, ont vu depuis 1931 leur régime modifié par le gouvernement. Ce qui jusqu'alors était considéré comme une perception normale, prend désormais un caractère exceptionnel. Ces taxes portant sur le personnel occupé, la force motrice utilisée, la quantité de produits extraite ou travaillée, etc., ne peuvent être tolérées que dans le cas où les additionnels aux impôts cédulaires atteindraient 105 et où les communes auraient recouru à toutes les autres bases d'imposition.

d) *Traitements et pensions.*

Un arrêté royal du 28 février 1935 porte un coup sensible à l'autonomie communale en matière de traitements et de pensions. Le gouvernement a estimé qu'il convenait d'ajuster la situation matérielle des agents et des pensionnés des communes aux diminutions qu'il avait imposées à son personnel.

Les agents des provinces, des communes ainsi que des administrations et des établissements publics ne pourront désormais toucher à titre de traitements ou de pensions au maximum que les sommes indiquées dans cet arrêté royal, suivant des modalités détaillées.

L'arrêté royal prescrit que les conseils communaux doivent procéder au réajustement dans les deux mois. Ce délai vient d'être porté à trois mois. En l'absence de revision dans le délai, les traitements minima sont fixés d'office par le Roi.

Les salaires ou appointements des ouvriers communaux seront fixés en tenant compte des salaires régionaux ou, à défaut de ce point de comparaison, des salaires des ouvriers de l'Etat. Aucun supplément de traitement ou autre allocation, aucune rémunération en espèces ou en nature, sauf ceux prévus par la loi ou autorisés par arrêté royal délibéré en conseil des ministres, ne peut être accordé.

e) *Désignation des Commissaires de police.*

Un arrêté du 6 mars 1935 fixe les conditions d'admissibilité aux fonctions de commissaires de police et de commissaires de police adjoints.

D'après la loi communale, les commissaires de police sont nommés par le Roi sur présentation des conseils communaux.

Dans les communes importantes, le recrutement s'est toujours fait par une sérieuse sélection. Des examens comportant un ensemble de matières souvent considérable devaient être subis par les candidats. Désormais, les présentations de candidats seront directement adressées au Ministère de l'intérieur. L'arrêté royal détermine le programme de l'examen. Les communes seront de la sorte obligées de faire des présentations dépendant du résultat de cette épreuve, en choisissant parmi les candidats sur lesquels elles n'auront ou auront fort peu d'appréciations ou de renseignements quelconques.

f) *Emploi des langues dans les administrations publiques.*

La loi du 28 juin 1932 a imposé aux communes le régime suivant :

Le pays comprend trois régions wallonne, flamande et bruxelloise.

Dans la partie wallonne du pays, les communes et leurs fonctionnaires font exclusivement usage de la langue française, tant pour les travaux du service intérieur que pour la correspondance et aussi les communications au public. Le même régime uni-

lingue est établi dans la région flamande ou la langue néerlandaise est exclusivement employée par les administrations communales et leurs fonctionnaires.

Dans l'agglomération bruxelloise, les communes fixent elles-mêmes le choix de la langue pour le service intérieur, mais les avis et communications au public sont faits dans les deux langues et la correspondance dans la langue du correspondant.

Les fonctionnaires sont tenus de connaître le français ou le néerlandais, sauf ceux qui sont en rapport avec le public auquel la connaissance élémentaire de la seconde langue est imposée, et les fonctionnaires d'un certain grade desquels une connaissance plus approfondie des deux langues est requise.

Lorsqu'elles correspondent avec les administrations des régions wallonne ou flamande, elles doivent obligatoirement faire usage de la langue de leurs correspondantes.

IV.

L'action administrative communale.

Cette action administrative a crû d'une manière très appréciable dans ces dernières années avec le développement même des missions administratives dans lesquelles les communes ont presque toujours une part de collaboration.

Il convient d'envisager, afin d'en caractériser les aspects, l'action administrative communale de deux manières :

A) Celles qu'elle entreprend ou qu'elle est chargée d'entreprendre par ses moyens propres ;

B) Celles qu'elle entreprend en collaboration avec d'autres communes, avec d'autres pouvoirs publics et même avec des particuliers.

A. — Action administrative des communes.

1. Assistance publique, prévoyance sociale, lutte contre le chômage.

La loi du 10 mars 1925 a réorganisé l'administration de l'assistance publique. Celle-ci reste confiée à un établissement

public ayant la personnalité juridique par conséquent, distinct de la commune mais fonctionnant dans son cadre et sous sa tutelle.

Cet établissement public c'est la Commission d'assistance publique qui résulte de la fusion des anciens bureaux de bienfaisance et des commissions des hospice. Les patrimoines de ces derniers ont été également réunis pour constituer le patrimoine des commissions d'assistance.

Le Collège des bourgmestre et échevins veille dans chaque commune à la constitution d'une commission d'assistance publique ayant pour mission de soulager et de prévenir les misères et d'organiser le service hospitalier.

Les membres de la commission d'assistance publique sont désignés par le conseil communal. Leur nombre varie avec l'importance de la population. La loi tente d'assurer une représentation proportionnelle des partis politiques au sein de cette commission. Les femmes peuvent faire partie des commissions d'assistance.

La commission d'assistance publique gère son patrimoine; en cas d'insuffisance des ressources, la commune est obligée d'y suppléer.

La commission nomme le personnel médical et administratif de ces établissements.

Pour ce qui regarde le secours à domicile, la loi réserve le libre choix aux indigents malades entre les médecins de la commune qui acceptent les conditions fixées par la commission dans son règlement.

La gestion patrimoniale est soumise à un contrôle vigilant exercé par les autorités communales, provinciales et étatiques.

Deux modes de secours essentiels sont envisagés : l'assistance à domicile, l'hospitalisation.

La mission préventive des commissions d'assistance est nettement indiquée mais, remarquons qu'elle est pratiquement fort peu importante, étant donnée l'insuffisance des ressources et remarquons aussi que la loi rappelle expressément que la commune a, en cette matière, gardé tous ses pouvoirs.

Tout conflit au sujet de cette loi entre communes et entre commissions d'assistance, est soumis à la députation permanente, sauf recours au Roi. L'indigent peut adresser une récla-

mation contre la décision de la commission d'assistance, à un comité composé d'un échevin et de deux membres de la commission.

Nous parlerons des commissions intercommunales d'assistance, lorsque nous évoquerons les manifestations récentes de l'intercommunalisme.

L'intervention des communes dans les charges du chômage, grève lourdement les budgets communaux.

Nous croyons utile de résumer brièvement l'histoire du secours chômage.

Avant 1914, le nombre des travailleurs assurés contre le chômage involontaire était peu important, 85.000 en 1911.

Un certain nombre de communes avaient constitué des fonds de chômage et par l'intermédiaire de ceux-ci allouaient ou bien des subsides aux caisses ou bien des majorations d'indemnité aux chômeurs. Au lendemain de la guerre, le gouvernement encouragea par divers moyens l'assurance contre le chômage. Les anciens fonds furent réorganisés. Le Fonds National de crise fut créé par l'arrêté royal du 30 décembre 1920.

Les indemnités allouées par ce Fonds National de crise étant insuffisantes, nombre de communes parmi les plus importantes et les plus industrielles décidèrent de majorer ces allocations. Il n'y eut aucune direction générale et les formes d'intervention ainsi que les tantièmes de majoration varièrent considérablement.

Les communes étaient libres d'adhérer ou non au Fonds National de crise, de s'affilier ou non à un fonds de chômage. Un arrêté royal leur imposa l'obligation de rembourser au Fonds National de crise 10 % des allocations que celui-ci versait à leurs habitants.

Un arrêté royal du 2 juillet 1932 uniformisant le taux des majorations provinciales et communales, ne reçut guère d'application.

La crise économique provoqua de grandes perturbations dans le régime du chômage. En raison des engagements pris envers les assurés, provinces et communes furent amenés à décaisser des sommes importantes en supplément d'allocations de chômage.

En 1932 et 1933 l'Etat consentit des avances au fonds de chômage au lieu et place des provinces et des communes.

Celles-ci eurent de la sorte la possibilité de continuer à faire face à leurs obligations réglementaires, en faveur des chômeurs. L'Etat se vit cependant dans l'impossibilité d'assumer ce supplément de charge. La contribution nationale de crise fut établie par l'arrêté royal, loi du 13 janvier 1933 et une refonte complète de l'assurance chômage, tant au point de vue de l'intervention de l'Etat que de celle des provinces et des communes, fut réalisée par les arrêtés royaux du 31 mai 1933. Ceux-ci unifièrent les interventions des pouvoirs locaux et imposèrent application d'intervenir dans des conditions déterminées.

La part contributive de l'ensemble des provinces et celle de l'ensemble des communes sont respectivement égales au quart de la contribution de l'Etat, sans qu'aucune d'elle puisse dépasser le montant total de 150 millions de francs.

En 1933 et en 1934, les communes ne furent plus autorisées de recourir à l'emprunt pour assurer les paiement des majorations aux chômeurs. C'est au moyen des ressources ordinaires que ces pouvoirs doivent faire face à leurs obligations.

La contribution des communes, ainsi que celle des provinces d'ailleurs, est prélevée par le trésor sur la quote-part qui leur revient dans le produit des impôts perçus par l'Etat, sur le produit des centimes additionnels appliqués à ces impôts, sur la quote-part des communes dans le fonds des communes et d'une manière générale sur toutes les recettes effectuées par l'Etat à un titre quelconque, pour le compt et au profit de ses pouvoirs.

La charge que doivent supporter les provinces et les communes pour le service chômage et la main-mise par l'état sur toutes leurs ressources jusqu'à concurrence de la somme due, a pour conséquence :

1° De rendre quasi impossible l'élaboration du budget de plusieurs provinces et de très nombreuses communes et villes;

2° De rendre le fonctionnement de leur trésorerie à tel point difficile que pour certaines, des montants représentant des dizaines de millions restent à payer et que, d'autres devront tôt ou tard cesser tout paiement.

La participation des communes à l'application de la loi sur les habitations à bon marché n'est pas aussi importante qu'on pourrait se l'imaginer.

En effet, cette loi du 11 octobre 1919 a créé un établissement public, la Société Nationale des Habitations à Bon Marché, chargée de provoquer la créations de sociétés régionales et locales qu'elle contrôle et entre lesquelles elle répartit les avances faites par l'État.

Les communes peuvent constituer une société régionale ou locale ou participer en tant que membre associé à la constitution d'une société de ce genre. Notons que les particuliers peuvent également participer à la constitution du capital des sociétés régionales et locales.

L'expérience a montré jusqu'à présent que l'action directe des communes en matière d'habitations à bon marché, est loin d'avoir été aussi efficace et aussi heureuse que celle des sociétés locales nées en dehors d'elles.

Participation des communes aux polices administratives spéciales.

Les communes sont titulaires d'un pouvoir de police défini d'une manière générale, en vue d'assurer le maintien de l'ordre, de la tranquillité et de la sécurité publique.

Il s'est constitué, et il se constitue encore fréquemment, des ensembles législatifs et réglementaires, formant un tout et que l'on qualifie de police administrative spéciale. Il est indéniable que la multiplication de ces polices spéciales est de nature à restreindre le champ d'action du pouvoir de police générale des communes. Cependant, l'existence d'une police administrative spéciale n'efface pas complètement le pouvoir de police générale de la commune mais celui-ci ne peut plus avoir qu'un caractère strictement complémentaire et doit être justifié par des nécessités de l'ordre public local.

Voici quelques polices administratives spéciales nouvelles où l'intervention de la commune est prévue ou bien encore qui régissent certaines activités communales elles-mêmes.

1° Régime de la production de distribution de l'énergie électrique (loi du 10 mars 1925).

La commune a le droit d'effectuer aux conditions prévues par cette loi, le transport et la distribution de l'énergie électrique, au moyen de conducteurs empruntant même des voies publiques ne faisant pas partie de son domaine.

Les communes ont également le droit de permettre à des particuliers ou à des sociétés d'utiliser la voie publique, dans les mêmes conditions lorsqu'on leur accorde, soit une concession de distribution, soit une permission de voirie.

Toute commune peut, sur son propre territoire ou sur celui d'une autre commune, établir et exploiter une usine pour la production de l'énergie électrique, ainsi que les lignes nécessaires pour relier cette usine aux établissements et services dont elle a la gestion.

La commune peut aussi, avec l'énergie produite par cette usine ou avec celle qui lui serait livrée par tout autre producteur, desservir par une distribution publique exploitée en régie, la généralité des consommateurs établis sur son territoire.

En conformité avec les stipulations de la loi du 1^{er} mars 1922, les communes ont aussi le droit de s'associer pour établir sur le territoire des communes associées ou en dehors de ce territoire, des usines de production d'énergie électrique pour distribuer les ventes du courant sur l'ensemble ou une partie de leur territoire ou pour un de ces objets seulement.

Les conditions techniques générales de la distribution exploitée en régie par la commune ou par l'association de communes, sont soumises à l'avis de la députation permanente et à l'approbation du Roi. Exception est faite pour les communes de plus de 50.000 habitants.

Le tarif maximum que la régie est admise à appliquer est soumis à l'approbation des mêmes autorités de tutelle.

Pour tout ou partie de leur territoire, la commune ou l'association de communes peuvent octroyer à un particulier ou à une société, la concession de la distribution de l'énergie électrique dans les mêmes conditions que celles prévues pour les distributions exploitées en régie. La concession fait l'objet d'une adjudication publique sur les bases d'un cahier des charges arrêté ou approuvé par le Roi. La décision modifiée du collège des bourgmestres et échevins accompagnée du procès-verbal de l'adjudication est soumise à l'approbation de la députation permanente, sauf recours au Roi. Des permissions de voirie peuvent être accordées à des particuliers ou à des sociétés pour l'établissement de conducteurs électriques sur ou sous les voies.

En aucun cas l'existence d'une distribution régie par une commune ou conçue par elle ne peut faire obstacle à ce que des permissions de voirie soient accordées en vue de certains faits indiqués par la loi.

Les communes et les concessionnaires, dans la mesure où les actes de concession les y autorisent, peuvent établir des servitudes légales d'utilité pour assurer le bon fonctionnement de leurs installations.

2° Police des établissements dangereux, insalubres et incommodes.

Rien n'a été modifié dans la participation de la commune à cette importante police administrative.

Le collège des bourgmestres et échevins délivre les autorisations aux établissements classés dans la catégorie la moins dangereuse et participe, d'une manière générale, à l'exécution des mesures et au contrôle sur tous les établissements.

Un arrêté royal du 9 août 1920 régleme l'exploitation des salles de spectacle et des cinémas. Le bourgmestre est chargé de la surveillance de ces salles et veille à l'exécution des régleme nts.

3° La loi du 1^{er} août 1924 est relative à la police du roulage. Elle prévoit, en termes exprès, le rôle complémentaire de la réglementation de police communale en cette matière.

Il est inutile d'insister sur le rôle pratique considérable que joue la police locale dans l'exécution des lois et règlements généraux du roulage.

4° La loi du 21 mars 1932 sur les autobus et les autocars prévoit un système d'autorisation que doivent solliciter ceux qui désirent organiser des services publics de ce genre.

Les services permanents sont autorisés, quelque soit la nature de la voirie parcourue, par des conseils communaux, lorsqu'ils ne doivent pas dépasser le territoire de la commune.

Lorsqu'en vertu d'une disposition de la loi, les autorisations de la loi émanent, soit de la députation permanente, soit du Roi, elles sont précédées d'une information dont est chargée l'autorité communale.

Les services publics temporaires sont autorisés sans autre formalité préalable par le collège des bourgmestres et échevins, s'ils ne dépassent pas le territoire de la commune.

Une autorisation temporaire ne peut être accordée pour un parcours déjà desservi en totalité, ou dans sa majeure partie, par un service de transport régulièrement concédé ou autorisé, qu'en vue d'un trafic exceptionnel, que l'exploitant de ce service régulier n'est pas en mesure d'assurer.

5° La commune participe aussi à la police administrative des monuments et des sites.

Cette police consiste essentiellement dans le classement des monuments et des sites dont la conservation est d'intérêt national au point de vue historique, artistique ou scientifique et dans une série de mesures destinées à assurer leur protection. Le classement peut être opéré entre autres sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins de la commune où ils sont situés. Cette autorité est chargée des informations nécessaires. Il peut être établi par actes entre vies ou testamentaires des servitudes d'utilité publique au profit des communes, notamment en vue de maintenir la libre circulation de l'air, de réserver des espaces ouverts et d'assurer la conservation et l'embellissement des sites.

Les communes peuvent renoncer aux servitudes ainsi léguées, après avoir pris l'avis de la Commission royale des Monuments et des Sites et moyennant les approbations d'usage des autorités supérieures.

6° Incinération des morts.

Une loi du 21 mars 1932 complétée par un arrêté royal du 17 octobre de la même année, a autorisé dans certaines conditions l'incinération des cadavres humains qui, jusqu'alors était interdite, l'inhumation étant le seul mode de sépulture autorisé.

C'est l'autorité communale qui est chargée de l'exécution de la plupart des modalités qu'entraîne la crémation. Ceci constitue une application normale d'ailleurs de son pouvoir de police.

La création de fours crématoires est une question d'intérêt communal relevant du conseil; sa délibération n'est toutefois valable qu'après approbation royale.

Deux ou plusieurs communes peuvent, moyennant approbation, former des associations pour la création d'un four crématoire.

B) *Intercommunalisme.*

La pratique de l'intercommunalisme n'est pas nouvelle en Belgique. Jadis, plusieurs lois ont autorisé ces associations dans des cas spéciaux. Pendant la guerre, l'institution de sociétés coopératives intercommunales s'imposa impérieusement pour faire face aux besoins de la population civile. Une bonne partie de la doctrine admettait que rien dans la loi communale ne s'opposait à ce que les communes s'associent ou concluent entre elles des conventions, particulièrement pour ce qui regarde les services, de nature économique.

Afin d'écartier toute espèce de doute, le pouvoir constituant, lors de la révision de 1921, autorisa formellement les communes à s'entendre et à s'associer dans les conditions et suivant le mode à déterminer par la loi, pour régler en commun des objets d'intérêt communal.

Le législateur vota le 1^{er} mars 1922 la loi sur l'association de communes dans un but d'utilité publique.

Cette loi admet la participation éventuelle de l'Etat, des provinces, de sociétés et de particuliers aux associations que formeront les communes.

Fort sagement, le législateur n'a pas cru devoir préciser ni énumérer les buts que doivent se proposer ces associations. Il s'est contenté de les identifier largement avec l'intérêt communal. Il appartiendra évidemment à l'autorité de tutelle, en l'occurrence le Roi, d'approuver la constitution de ces associations et de contrôler le bien-rondé de ces buts.

L'association jouit de la personnification civile, les tarifs de payage ne sont mis en vigueur qu'après approbation, par arrêté royal, sur avis de la députation permanente. Elle peut être autorisée à exproprier pour cause d'utilité publique. Ses comptes sont soumis annuellement à l'approbation du Roi, les modalités de sa dissolution sont fixées par la loi.

Les communes peuvent également poursuivre des fins relevant de l'intercommunalisme sans nécessairement devoir conclure entre elles des sociétés. Elles peuvent faire des conventions pour des fournitures et pour tout service d'intérêt communal bien déterminé; ces conventions sont soumises à l'approbation du Roi sur avis de la députation permanente du conseil provincial.

Bien qu'encore relativement récente, la loi de 1922 a favorisé la création d'un grand nombre d'associations de communes. Par exemple, en matière de distribution de l'énergie électrique, d'acquisition de terrains et d'immeubles, de création de voies publiques avec collecteurs et égouts, de lutte contre les maladies vénériennes, de création et gestion de laboratoires de chimie et de bactériologie, de distribution de gaz, d'acquisition, conservation et entretien de sites, de prêts en vue de la construction ou de l'achat d'habitations ouvrières, d'exécution de certains travaux publics comme par exemple le tunnel sous l'Escaut, ainsi que la mise en valeur et la réalisation des terrains de la rive gauche de l'Escaut, comme par exemple encore le détournement et le voûtement du lit de la Senne dans l'agglomération bruxelloise ainsi que la réalisation des travaux accessoires qui en sont la conséquence.

Rappelons que la loi du 10 mars 1925 organique de l'Assistance publique a prévu la constitution de commissions intercommunales entre deux ou plusieurs communes limitrophes. Il n'a guère été usé de cette faculté jusqu'à présent.

D'une manière générale, il importe de constater que l'association et les conventions entre communes n'apparaissent plus suffisantes aujourd'hui pour résoudre les difficultés qui naissent de l'existence d'un très grand nombre de petites communes, d'une part et des grandes agglomérations urbaines d'autre part. Tôt ou tard, la nécessité de procéder à des fusions de communes peu importantes s'imposera. Notons qu'en Belgique, sur 2638 communes en 1920, 1864 comptaient moins de 2000 habitants. Il ne faudrait cependant pas croire que des tentatives fort louables de coordination des tâches administratives n'ont pas été surtout entreprises dans les grandes agglomérations. Voici quelques exemples :

Les conférences des bourgmestres, dues à l'initiative privée et d'un caractère officieux, ont cependant eu d'appréciables effets pratiques. De même, les réunions des échevins de l'Instruction publique de l'agglomération bruxelloise et de la province de Liège, les réunions des échevins des finances ou de la commissions des finances de l'Union des Villes.

Les secrétaires communaux de l'agglomération bruxelloise confrontent périodiquement les difficultés administratives avec

lesquelles ils sont aux prises. Enfin, il s'est constitué pour l'étude d'une série de questions relevant de la police de l'hygiène, des eaux, etc., une intercommunale des communes de la côte belge.

Les receveurs communaux de l'agglomération bruxelloise ont aussi des réunions périodiques où ils tentent de coordonner, dans la mesure du possible, leurs activités. Jusqu'à un certain point, ce besoin de collaboration s'est fait sentir même entre les fonctionnaires d'exécution des divers services. Des ententes se réalisent entre praticiens des spécialités administratives. Une expérience heureuse a été celle des réunions des délégués des services électoraux de l'agglomération bruxelloise. Il reste encore énormément à faire en ce domaine. Il n'est pour ainsi dire pas de département de la vie administrative communale qui ne gagnerait à s'organiser sur le plan de l'intercommunalisme. N'évoquons ici que la voirie, ou d'une manière plus générale, l'urbanisme.

Le manque de coordination de la législation et la réglementation en matière de voirie, est flagrant. Elle s'efforce, mais avec beaucoup d'hésitation et de retard, à s'adapter au rapide développement des grands centres urbains et de leur périphérie. L'instrument légal et réglementé est à la fois trop encombrant et insuffisant.

Une proposition de loi a été déposée au Sénat en ce qui concerne l'urbanisation des villes et des communes. Elle comprend deux parties : un titre premier intitulé : « De l'établissement des plans généraux d'urbanisation » qui oblige toute commune comptant au moins 10.000 habitants d'établir un plan général d'urbanisation ; un titre second « Exécution des plans généraux d'urbanisation » qui apporte à la propriété privée immobilière une série de restrictions indispensables, pour qu'une action administrative efficace puisse être entreprise.

Il n'est pas douteux que, dans un avenir prochain, cette proposition de loi sera prise en considération et discutée.

C'est surtout en matière de services publics, de nature économique que la concentration des efforts administratifs des communes s'impose avec le plus d'évidence. Déjà une loi du 11 septembre 1895 autorise le Gouvernement à approuver les statuts de la Société Anonyme du Canal et des Installations Maritimes de Bruxelles. Une loi du 1^{er} juillet 1899 envisage des associations,

de communes et de provinces pour l'exploitation de chemins de fer vicinaux. Une loi du 18 août 1907 est relative aux associations de communes et de particuliers pour l'établissement de services de distribution d'eau.

Depuis de nombreuses années, les communes font entre elles des conventions pour la fourniture du gaz et de l'électricité. La loi de 1922 sur les associations et conventions entre communes a considérablement facilité ces relations.

○ Nous ne pouvons évidemment pas songer à décrire, même d'une manière succincte, les organisations intercommunales en matière de production et de distribution du gaz et de l'électricité. Qu'il nous suffise d'indiquer quelques manifestations de la tendance à la concentration de la production de l'électricité.

Avant guerre, toutes les sociétés concessionnaires du pays produisaient elles-mêmes l'électricité qu'elles distribuaient aux communes dont elles avaient obtenu une concession. Après la guerre, toutes ont abandonné la production individuelle en faveur de la production collective. Les pouvoirs publics, soit qu'ils organisaient leurs services de distribution en régie, soit qu'ils se soient adressés à des concessionnaires, ont dû évidemment tenir compte de ce fait économique.

La centralisation de la production de l'électricité a été réalisée dans l'agglomération bruxelloise. Les communes ont exigé du producteur centralisé avec lequel elles traitaient, un droit de regard dans sa gestion.

Une communauté d'intérêts entre producteur et distributeur a été réalisée par l'organisation du régime dit de la régie intéressée, dans laquelle le distributeur participe, pour une part au mois égale à celle du producteur, aux avantages financiers de la concentration industrielle et des progrès de la technique.

D'une manière générale, l'union des villes et communes belges préconise une politique municipale de l'électricité, tendant à provoquer la création de vastes intercommunales, s'étendant à des régions entières et capables de traiter d'égale à égale avec les producteurs et distributeurs privés d'électricité très puissamment organisés.

En ce qui concerne la distribution du gaz, des concentrations du même ordre sont intervenues telles par exemple, l'Intercommunale bruxelloise du gaz.

L'Intercommusale bruxelloise du gaz a été constituée en 1929. Elle groupe à l'heure actuelle 13 communes dont la population s'élève à 350.000 habitants environ. Elle a constitué récemment avec une autre commune importante de l'agglomération, l'Intercommunale pour la production et l'achat du gaz. Elle a participé à l'élaboration d'un contrat de fourniture à intervenir entre l'Intercommunale d'achat ainsi constituée et une compagnie productrice privée, la Compagnie générale du Gaz et de l'Electricité. Elle a, d'accord avec cette dernière, constitué en vue de la distribution du gaz, la Société bruxelloise de distribution du gaz qui est une société anonyme; elle a enfin passé avec cette société un contrat de distribution.

Les caractéristiques de cette organisation complexe semblent être les suivantes :

Distinction entre production ou achat du gaz d'une part, et distribution du gaz d'autre part;

Constitution d'une intercommunale ayant pour objet exclusif de produire ou d'acheter le gaz nécessaire aux organismes distributeurs affiliés; la passation d'un contrat d'achat de gaz comportant tous les organismes distributeurs, l'assurance d'une fourniture et illimitée et la possibilité de participer pour une part au moins égale à celle du producteur, aux avantages financiers de la concentration industrielle et des progrès de la technique; participation de l'intercommunale à la constitution des capitaux et à la gestion d'une société de distribution à laquelle l'intercommunale confie l'organisation de la distribution du gaz.

Un exemple particulièrement intéressant de collaboration entre les pouvoirs publics nous est fourni par la société mutuelle des administrations publiques, caisse commune d'assurances.

Cette société, fondée depuis une quinzaine d'années a pour but d'organiser en commun l'assurance contre l'incendie, les accidents du travail, les accidents du droit commun et les pensions à la charge des pouvoirs publics.

Cette œuvre interprovinciale et intercommunale, fondée dans les circonstances les plus difficiles, malgré l'opposition violente d'intérêts privés ligüés contre elle, enregistre aujourd'hui un succès certain.

Elle groupait en 1932 huit gouvernements provinciaux, 700 villes et communes, des établissements de bienfaisance, des sociétés d'habitations à bon marché et des milliers d'assurés particuliers.

On a fait valoir contre elle particulièrement deux griefs :

- 1° Les difficultés de se réassurer ;
- 2° L'absence de capital social.

A l'heure actuelle, la réassurance de la mutuelle est organisée de la façon la plus minutieuse auprès des compagnies les plus importantes d'Europe.

Quant à l'absence du capital social, il convient de constater que le capital social ne constitue pas la garantie essentielle des sociétés d'assurances et que d'ailleurs l'importance relative du capital diminue à mesure qu'augmentent les sommes assurées.

Dans la société mutuelle, le capital actions est remplacé par l'engagement statutaire des membres des verser éventuellement une cotisation supplémentaire dont le maximum est déterminé par les statuts. Cet engagement correspondant aux engagements souscrits vis-à-vis des administrations affiliées, constitue une garantie beaucoup plus importante que le capital actions. La mutuelle a des tarifs extrêmement favorables aux affiliés.

Presque toutes les administrations qui lui apportèrent leur concours virent leurs charges d'assurances réduites dans des proportions atteignant parfois 50 %. Cette diminution eut évidemment des effets sur les tarifs pratiqués par les entreprises privées.

La mutuelle applique toujours, pour les mêmes risques, les taux les plus réduits, qu'il s'agisse d'une commune assurée pour une somme considérable ou d'une commune assurée pour infiniment moins.

Elle apparaît donc essentiellement comme une œuvre de solidarité entre les pouvoirs publics. D'autre part, elle ristourne à ses assurés, ses excédents de recettes non affectés aux réserves.

Le rapport sur les observations de l'exercice 1934 montre que les primes se sont élevées cette année-là à 11.084.388,23 de fr.

Après constitution des réserves techniques et amortissement, l'excédent de recettes s'élève au total à 2.028.109,61 fr. Quant aux réserves, elles s'élèvent à plus de 40 millions de francs, dont 9.300.000 de réserves libres, c'est-à-dire ne correspondant à aucun engagement déterminé et destinées, soit à parer aux imprévus, soit à compenser des charges exceptionnelles.

V

Personnel des communes,

organisation d'études et d'informations en matière communale.

La fonction d'employé communal, étant donnée la diversité des attributions des communes, réclame de ses titulaires, des connaissances théoriques et pratiques, étendues et diverses.

Il n'est pas étonnant donc que les pouvoirs publics se soient préoccupés des recrutements et de la formation générale technique du personnel.

En vertu de la loi communale, la commune est libre de déterminer les conditions de recrutement et d'avancement de son personnel. Rappelons toutefois la législation récente sur les commissaires de police dérogeant à cette règle. L'avancement en principe est continu et se fait à l'ancienneté et au choix. Toutefois, des examens spéciaux sont la condition du passage d'une catégorie de fonctionnaires dans une autre plus élevée.

Afin de faciliter la préparation de ces épreuves et d'une manière plus générale d'améliorer la qualité de leurs agents, les communes ont tenté d'organiser un enseignement provincial. A vrai dire, l'organisation de cet enseignement ne peut être envisagé que dans les villes importantes. Le plus grand nombre des communes ne peuvent créer l'organisation nécessaire ni en supporter les dépenses. La province était, dans ces conditions, toute désignée à cette fin. Sept provinces sur neuf ont créé des cycles de leçons sous le nom de « cours de droit administratif ». La province du Hainaut l'avait fait en 1914, Anvers, Brabant, Flandre Occidentale, Flandre Orientale, Liège et Namur l'ont fait après 1919. Ces cours sont accessibles sans distinction de sexe :

1° Aux jeunes gens qui se destinent à remplir la carrière d'employés d'administration publique ;

2° Aux employés déjà en fonction et spécialement aux employés communaux ;

3° Aux mandataires publics en qualité d'auditeurs libres.

Pour être admis en qualité d'élève régulier, il faut être âgé d'au moins 17 ans, être attaché à une administration publique, être porteur du diplôme de l'enseignement moyen inférieur ou subir un examen d'entrée.

Le programme comprend :

En première année, les principes généraux du droit, le droit constitutionnel, les lois provinciales et communales ;

En seconde et éventuellement en troisième année, les différentes matières des attributions communales.

La province de Brabant a, en outre, organisé un cycle de leçons étendu consacré à exposer des règles de l'organisation, de la documentation, de la technique du bureau moderne et de la statistique administrative.

Pour conclure cette brève revue de l'activité communale belge dans les dernières années, il convient d'attirer fortement l'attention sur le rôle considérable, quoique malheureusement encore souvent méconnu, joué par l'union des villes et communes belges. Déjà pendant la guerre, l'union des villes, sous le titre de Commission spéciale des abris provisoires et des reconstructions rattachées au Comité national de secours et d'alimentation, mit à l'étude et au concours, une série de problèmes urbanistiques qui favorisa la formation d'un groupement très appréciable d'architectes, d'ingénieurs et de mandataires au courant des progrès récents de l'urbanisme. Des travaux de cette Commission sortit un règlement type sur les bâtisses, dont nombre de villes et de communes se sont inspirées dans les dernières années.

L'union des villes, dès 1919-1920, dirigea toute son attention sur le problème du logement. Elle réunit un congrès national coïncidant avec la création de la Société nationale des habitations et logements à bon marché. Elle organisa pour l'étude de ce problème, plusieurs voyages en Angleterre, en Allemagne et en France. Dès cette époque aussi, le difficile problème de la fiscalité communale et de la situation financière des communes exigea une grande part de son activité.

L'union des villes défendit en cette matière l'autonomie communale et fit de nombreux efforts pour attirer l'attention sur la nécessité d'une coordination entre les fiscalités de l'Etat, des provinces et des communes.

En 1932, le régime fiscal des communes avait subi 47 modifications. Ce chiffre éloquent dispense de plus nombreux commentaires.

Les études poursuivies à l'union des villes en matière d'urbanisation aboutirent à la proposition de loi, à laquelle nous avons fait allusion plus haut.

Quant à la série des questions complexes qu'a soulevées la réorganisation de la production et de la distribution du gaz et de l'électricité, on peut dire qu'elles ont été examinées et élucidées avec une très vigilante attention par les collaborateurs de l'union des villes et des communes. Celle-ci constitue un organisme d'informations et de conseils particulièrement compétents, pour les pouvoirs publics désireux de conclure des contrats de concession ou des avenants à des contrats existants. Elle s'est efforcée d'élaborer des statuts types pouvant servir de modèle à toutes les régions du pays.

Quant au chômage, l'Union des villes a consacré de fructueuses études à l'intervention des communes en cette matière et s'est préoccupée notamment des travaux publics qui pourraient être entrepris, afin de procurer du travail aux chômeurs.

Le conseil général de l'union des villes en rapport avec la mutuelle des receveurs communaux a entamé l'étude du contrôle des comptabilités communales. Elle se propose de perfectionner et de moderniser le règlement type sur les bâties.

Enfin, en 1925, avec la collaboration de l'office d'identification, elle enterprit la publication d'un répertoire des œuvres, inventaires de toutes les œuvres et services qui s'intéressent à l'hygiène et à l'entraide sociale. Plusieurs éditions de cet ouvrage en démontrent le succès.

Le nombre de consultations, des avis, conseils demandés par les villes et communes affiliées, croit sans cesse. De plus en plus, l'union des villes et des communes devient un grand centre d'informations et d'éducation municipale.

En 1919 elle comptait 62 communes affiliées avec une population de 800.000 habitants. En 1928, 297 communes avec une population de 3.500.000 habitants. En 1930, 443 communes avec une population de 4.132.196 habitants. Au 1^{er} juillet 1933, 498 communes avec 4.700.000 habitants.

Elle publie deux revues, l'une en langue française « Le mouvement communal », l'autre en langue flamande « De gemeente » dont le tirage mensuel augmente progressivement.

VI

Responsabilité civile des communes.

Signalons pour terminer l'intérêt qu'offre un aspect plus spécialement juridique de la vie communale. Nous voulons parler de la responsabilité civile que les communes peuvent encourir pour les dommages qu'elles viendraient à infliger à des particuliers dans l'accomplissement de leurs missions administratives.

Les règles qui régissent cette responsabilité ont, en effet, été sensiblement modifiées par la jurisprudence belge inaugurée en 1920 par la Cour de cassation en matière de responsabilité du pouvoir public. Jusqu'alors les Tribunaux distinguaient pour l'appréciation de cette responsabilité entre deux aspects de l'administration, l'administration puissance publique d'une part, l'administration personnel privé d'autre part.

Des critères successifs et qui ne furent guère satisfaisants l'aidaient à opérer cette distinction.

L'administration venait-elle à infliger un dommage, en sa qualité de puissance publique, elle était irresponsable. L'avait-elle, au contraire, occasionné en sa qualité de personnel privé, elle pouvait être condamné à le réparer.

La jurisprudence de nos tribunaux a effacé cette distinction; elle estime que la responsabilité de l'administration sous quelqu'aspect qu'elle se présente, est engagée lorsque, par sa faute, elle a lésé un droit civil d'un particulier.

Nous ne pouvons évidemment songer à étudier à cette place le développement et la signification précise de cette nouvelle jurisprudence. Elle offre encore, dans son application, de très grosses difficultés touchant la notion de fautes et la détermination de ce que l'on entend par un droit civil.

Quoiqu'il en soit, il n'est pas douteux, qu'elle a élargi le champ d'application de la responsabilité communale et a crû

encore la nécessité pour les communes de s'assurer contre le risque qu'elle comporte.

Quant à la responsabilité personnelle des fonctionnaires et agents communaux, elle est appréciée suivant les mêmes critères que la responsabilité des fonctionnaires en général; ils répondent des suites dommageables de leur dol ou de la faute lourde; ils ne répondent pas des conséquences de la faute légère ou faute de service.

La jurisprudence admet, en tout cas, que la responsabilité personnelle du fonctionnaire se conjugue avec la responsabilité en ordre subsidiaire du patrimoine administratif.

Techniek en Wetenschap ⁽¹⁾

par

Walter DE KEYSER.

Maitre de Conférences à l'Université de Bruxelles.

Ing. A.I.Br.

Bij het openen van den leergang die aan onze toekomstige ingenieurs den sleutel moet bezorgen van de wetenschappelijke Nederlandsche taal, zou ik, om het nut ervan te bewijzen, mij kunnen beperken tot het aanhalen van het feit dat 50 % van de bedieningsaanbiedingen, in het « Bulletin de l'A. i. Br. » gepubliceerd, de kennis der twee nationale talen vergen.

Daar echter de Faculteit me de taak toevertrouwd heeft U in het Nederlandsch te onderhouden over de algemeene principes van Wetenschap en Techniek, heb ik gedacht dat het misschien wel interessant zou zijn vandaag de betrekking tusschen die beide takken te doen uitschijnen en desaangaande het standpunt weer te geven van een technicus. Door het verder ontleden van de rol die de ingenieur te spelen heeft als bemiddelaar tusschen den geleerde en den ambachtsman, zal ik nog beter kunnen aantonen hoe de kennis van de Nederlandsche taal, voor de ingenieurs van ons land, een hooger nut kan hebben dan hetgeen voortvloeit uit de lezing van de aankondigingen der « A. i. Br. ».

Ik wil me niet wagen op het glibbering pad van de Wijsbegeerte, maar 't is mijn verlangen aan de studenten, waarvan de meesten weldra in de nijverheid zullen treden, het standpunt aan te geven van een oudere in 't vak zonder

(1) Rede uitgesproken op 9 Maart bij de opening van den leergang in de Polytechnische school, te Brussel : *Gesprekken in het Nederlandsch over Wetenschap en Techniek.*

echter op eenige wijze hun wettige bewondering voor de zoo genoemde « toegepaste wetenschap », waaraan zij zich gewijd hebben, te willen verminderen, wel integendeel!

Bij het verlaten der hoogeschool moet de jonge ingenieur zich natuurlijk zoo veel mogelijk op de hoogte houden van de wetenschappelijke beweging maar in de nijverheid staat hij gedurig voor practische vraagstukken aan wier oplossing hij al zijn kennis moet besteden en waar hem het inzicht van ondergeschikten vaak iets kan leeren.

De omgang met ambachtslui heeft ook mij toegelaten een juister overzicht te bekomen van al de begrippen die ze missen, maar zoo vaak ook werd ik getroffen door den diepen kijk dien ze over velerlei zaken door hun eenvoudig gezond verstand bekomen hadden en ik zal het nederig bekennen dat zij me veel geleerd hebben.

Ik ben overtuigd dat de techniek en ook de zuivere wetenschap veel te danken hebben aan die vergeten medewerkers zonder wie geen van beide eenigen vooruitgang had kunnen verwezenlijken.

Mijn standpunt zal dat van een *practicus* zijn en het is wel mogelijk dat mijn opvatting tegenstrijdig zal blijken met wat in sommige andere leergangen voorgesteld wordt en aanstoot zou kunnen geven bij hen die de strekking : « De Wetenschap voor de Wetenschap » verdedigen, strekking die, laat het ons niet ontveinzen, gezaghebbende vertegenwoordigers bezit.

Deze zienswijze dankt haar bestaan aan het hakend verlangen van den mensch om den oorsprong der wezens uit te leggen, de natuur te bestudeeren en haar wetten te begrijpen.

Zij staat tegenover de strekking die vooral den nuttigen kant van de wetenschap inziet.

In zijn worsteling tegen de natuurkrachten heeft de mensch zich trachten te verdedigen met zijn verstand en zijn weten, 't is te zeggen, de kennis van de natuur zelve en haar verschijnselen, en deze kennis moest hem het middel bezorgen om te strijden tegen zijn evenmensch, tegen de wilde dieren, tegen de natuur.

Het eerste standpunt, het meest verheven zullen sommigen beweren, werd heel en gansch verwezenlijkt door de Griek-

sche wijzen, de « Sophoï », die tevens geleerden en wijsgeeren waren.

Taine bepaalt den wetenschappelijken geest van Griekenland op de volgende manier :

« De gedachten ontbinden (hun saamenhoorigheid aanteeke-
» nen, hun keten vormen op zulke wijze dat geen enkele
» schakel ontbreke en dat de gansche ketting vastgehecht
» weze aan een ontwijfelbaar axioma of aan een groep ver-
» trouwde proeven) genoegden scheppen met al deze schakels
» te smeden, vast te hechten, te vermenigvuldigen, te beproe-
» ven, zonder andere reden dan het verlangen ze altijd talrij-
» ker en zekerder te voelen worden, zulks is de bijzondere
» gave van den geest der Grieken. Zij denken om te denken
» en daarom beoefenen zij de wetenschappen (1). »

Benevens dit spel van den geest vergenoegden de Grieken zich in verheven bespiegelingen die de voorstelling van het Heelal tot doel hadden.

Deze neiging van de gedachte beperkt zich niet tot het Grieksch tijdvak, want men vindt ze weder in de primitiefste godsdiensten en ook in de opvattingen van talrijke moderne geleerden.

En nochtans heeft het « Grieksch mirakel » zooals Renan het noemt, veel bijgedragen tot de ontwikkeling der praktische wetenschappen, want, door een vreemden keer der dingen, mogen wij de wiskundige opgaven, uit deze bespiegelen-
de wetenschap gesproten, tusschen de nuttigste begrippen van de positieve kundigheden rangschikken. Men moet evenwel bekennen dat de taak van degenen die de wetten der Natuur hopen uit te leggen en het groote « Waarom? » te beantwoorden, niet evenredig is aan de middelen waarover wij beschikken.

Tot hertoe hebben we nog maar een heel klein hoekje van de oneindige Natuur kunnen navorschen en, moesten we zelfs een enormen vooruitgang in de wetenschap aannemen, toch zouden wij altijd gekneveld liggen in de onmogelijkheid volkomen objectief te wezen.

Emiel Picard zeide het zeer juist : « De volledige objecti-

(1) *Philosophie de l'Art*, TAINÉ, t. I, 1909 (Hachette).

» viteit van de wetenschap is een droombeeld; door ons ge-
» schapen, met onze zintuigen, is onze wetenschap op onze
» maat aangepast en zal altijd op eenige manier afhankelijk zijn
» van onze betrekkingen met de buitenwereld. Ook bestaat er
» een groot deel begoocheling bij degenen die de wetenschap
» beschouwen als moettende de raadselen van het Heelal
» ontsluiëren. »

Dat zijn woorden van de gezonde rede. Onze wetenschap is een menselijke en blijft dan ook altijd in een mensche-lijken kring opgesloten.

Ik weet niet meer waar ik gelezen heb dat de wereld zich op een gansch andere wijze moet voordoen onder het oog, met zijn duizend facetten, van een vlieg dan onder den blik van den mensch gewapend met microscoop of verrekijker.

De zwaartewetten hebben voorzeker hetzelfde belang niet voor de insecten als voor ons en wij hebben kunnen waarnemen dat de algemeene aantrekkingskracht niet heel en al dezelfde meer is voor Einstein als voor Newton.

Het verschil komt voort uit onze navorschingsmiddelen die alle van onze organen, van onze zinnen, van onze gedachte afhangen en 't wel altijd zullen blijven.

Laat ons nu de strekking inzien die de wetenschap uit het oogpunt der bruikbaarheid beschouwt. De wetenschap moet den mensch dienstig zijn. De studie van hetgeen wij van de natuurlijke wetten kunnen vatten moet er naar streven om het stoffelijk levensbestaan der menschen te verbeteren en hun meer welstand te bezorgen.

Dit zal voornamelijk geschieden door een nauwere samenwerking en een betere verstandhouding tusschen wetenschap en techniek.

Meermalen en op talrijke plaatsen is er op gewezen hoe de wetenschap haar machtigen invloed doet gelden op de techniek, omgekeerd zou ik in dit kortbondig betoog door voorbeelden willen aantonen dat op haar beurt de techniek een grooten invloed op de wetenschap heeft uitgeoefend; dat men dikwijls aan de basis van groote wetenschappelijke ontdekkingen praktische vraagstukken vindt en dat de techniek de wetenschap helpt bij iederen tred tijdens haar evolutie.

Ik denk dat dit de beste manier zal wezen om U te toonen hoe de opvatting der wetenschap, voor haarzelve beoefend, en die leidt naar de minachting voor de techniek, niet alleen een illuzie is maar een gevaar voor de evolutie van de wetenschap zelve.

De voorbeelden over den invloed van de techniek op de wetenschap zijn zoo veelvuldig dat ik er niet eens kan aan denken er U een groot deel van aan te halen en zelfs niet te beweren er de voornaamste uit te kiezen. Ik wil er U slechts eenige herinneren, eenvoudig zooals ze mij voor den geest kwamen.

Vooreerst in de wiskundige wetenschappen :

De oorsprong zelf van de Meetkunde (géométrie) ligt reeds in de etymologische beteekenis van het woord : het landmeten.

De eerste formules waren als recepten en de ambachtslieden van vroegere tijden stelden zich tevreden met empirische middelen in afwachting dat de geleerden nauwkeurige formules zouden vinden.

De geest die hen bezielde en die door prof. Bogaert (1) zoo treffend bepaald werd, was wel die van de hedendaagsche ingenieurs.

Een belangrijke zienswijze is die van Einstein; zij wordt door M. Pelseneer in zijn « Esquisse de la pensée mathématique » meegedeeld: De meetkunde is klaarblijkelijk een natuurkundige wetenschap, wij kunnen ze zelfs als het oudste » vak van de natuurkunde beschouwen. Haar opgaven berusen » ten hoofdzakelijk op de inductie der ondervinding en niet » alleen op de logische deductie. »

Er bestaat overigens geen twijfel dat de eerste proeven des-aangaande door landmeters en krijgsingenieurs genomen werden.

Door een voorbeeld uit de oudheid getrokken en waarvan ik de juiste bijzonderheden gevonden heb in het werk van onzen Luiker Collega Paul Ver Eecke, wil ik trachten U aan te toonen hoe, in den tijd van haar ontstaan, de wetenschap niet enkel een beroep doet op de stavingen van ambachtslie-

(1) BOGAERT, L'Esprit technique, *Revue de l'Université*, 1932.

den maar hoe er ten allen tijde menschen waren, die men als ingenieurs zou kunnen aanzien, en die alhoewel zij de studie der vraagstukken in een bepaalden technischen geest aanvat-ten, de ware stichters der zuivere wetenschappen geweest zijn.

Ik wil U spreken over Archimedes :

Archimedes leefde te Syracusa in de III^e eeuw vóór Christus en was, heel zijn leven, ingenomen zoowel door practische vraagstukken als door zuiver wetenschappelijke opzoekingen.

Zulks bewijst reeds een eenvoudig overzicht van zijn werk waar wij als behandelde onderwerpen vinden : « Over de Sfeer », « Over den Cylinder », « Over de Spiralen en daarnevens : « Over de vlottende Lichamen », « Over de betrekkelijke Methode bij de mechanische Stellingen ».

Archimedes was, zooals ge weet, de uitvinder van den hefboom en van de watervijzel die zijn naam draagt. Deze laatste moest dienen om de wateren uit den Nijl te pompen, wat wel zeker een technisch vraagstuk mag heeten.

Gij kent natuurlijk de geschiedenis van het principe van Archimedes en zijn bad, maar wat men minder kent zijn de bekommelingen die hem vervulden op het oogenblik dat hij zijn principe vond. Daarom wil ik even mededeelen wat Vitruve desaangaande zegt :

« Wanneer Hiëro te Syracusa heerschte, deed deze vorst,
» daar hij in al zijn ondernemingen geslaagd was, de gelofte
» in een zekeren tempel een gouden kroon aan de onsterfe-
» lijke goden te offeren. Hij kwam met een werkman overeen
» die ze voor een groote som gelds moest vervaardigen en stel-
» de zelf het noodige gewicht goud ter hand. Deze ambachts-
» man leverde zijn werk af op den beloofden dag aan den
» koning die het uitstekend uitgevoerd vond en de gewogen
» kroon bleek evenwichtig te zijn met het gegeven goud;
» maar toen men het goud aan den toetssteen onderwierp be-
» vond men dat de werkman een deel van het goud vervangen
» had door een gelijk gewicht zilver. De koning was zeer ver-
» bolgen over dit bedrog en daar hij geen middel vond om
» den werkman over den beganen diefstal te overtuigen, ver-
» zocht hij Archimedes er een in zijn geest te zoeken.

» Op zekeren dag toen Archimedes, gansch door deze zaak
» ingenomen, in zijn bad ging, bemerkte hij toevallig dat,

» naarmate hij in het bad dompelde, het water over de boor-
» den liep. Deze waarneming deed hem de reden ontdekken
» van hetgeen hij zocht en zonder langer dralen vervoerde de
» vreugde hem zoozeer dat hij uit zijn bad kwam, gansch
» naakt door zijn huis liep en in 't Grieksch begon te roepen
» dat hij gevonden had wat hij zocht : Eureka ! ik heb 't ge-
» vonden ! »

De practische beslommeringen van Archimedes bij deze ontdekking zijn klaarblijkelijk en zeker is het daarbij ook dat, ondanks zijn hoog vernuft, Archimedes er nooit zou toe gekomen zijn uit zijn waarnemingen het beroemd principe der Waterstandleer af te leiden zoo hij ook tevens niet een scheepsbouwer geweest was.

In zijn werk over de « Vlottende Lichamen » vestigt hij heel de theorie van 't metacentrum, die den scheepsbouw moest vrij maken van het oude empirisme.

In zijn werk over Archimedes besluit Ver Eecke (1) :

« De verhandelingen over het « Evenwicht der Vlottende
» Lichamen » en « Over de werktuigkundige Methode » open-
» baren ons eens te meer Archimedes niet alleen als den diep-
» sten landmeetkundige der Oudheid, maar als den grooten
» voorlooper van den huidige ingenieur wiens werkzaam-
» heid, uitgeoefend op het gebied der krachten van allen
» aard, die moeten gegroepeerd of ingedeeld worden volgens
» het nagestreefde doel, altijd beheerscht wordt door de ver-
» gelijking van het evenwicht. »

En wat bovenal den technischen geest van Archimedes bewijst is zijn verhandeling « Over de Methode » opgedragen aan zijn vriend den landmeetkundige Erasosthenes. « Hij » ontsluit hem zijn werktuigkundige methode als de verborgen » bron van zijn voornaamste uitvindingen. Hoewel hij deze » aanschouwelijke methode niet aanziet als kunnende bewijs- » voeringen leveren zoo streng als deze van de zuivere meet- » kunde, toch beveelt hij ze aan als een kostbaar werktuig van » navorsching dat hij dikwijls op de proef heeft gesteld ». En hij voegt er deze echt profetische woorden bij : « Deze methode » zal nog kunnen nuttig wezen aan de levende geleerden alsook » aan degenen die nog moeten geboren worden. »

(1) Œuvres complètes d'Archimède traduites, avec introduction, par Paul VER EECKE, A. i. Lg., 1921.

Ik zou nog menige beroemde voorbeelden kunnen aanhalen om mijn thesis te staven, maar bij dezen ietwat ongeregelden tocht door Techniek en Wetenschap zou ik graag een paar woorden zeggen over onzen landgenoot, den braven Simon Stevin, een der voorloopers van Newton en die een groot werktuigkundige en Ziskundige was en zelfs een wijsgeer der Vrije Gedachte; maar die nooit den practischen kant der wetenschap uit het oog verloor.

In zijn voorbericht bij de « Thiende » (1) waarin hij het tiendeel stelsel uiteenzet, draagt hij zijn werk op « Aan den Sterrekijkers », « Landmeters, Tapijtmeters, Wijnmeters, Lichaemmeters in 't gemeene, Muntmeesters ende alle Cooplieden ».

En hetgeen wel zijn ideeën weergeeft over het proefondervindelijk karakter dat hij aan zijn werk toekent vinden wij in het volgende citaat dat, in eigenaardig oud-Vlaamsch, ook de groote nederigheid van Stevin kenschetst.

« Maar wat sal dit voorghestelde doch sijn? Eenen wonder-
» licken diepsinnighen Vondt? Neen voorwaer, maer eenen
» handel soo gantsch slecht, dat se nau Vondts name weer-
» dich en is, want ghelijk een grof Mensche wel bijghevalle
» eenen grooten schadt vindt, sonder eenighe conste daerin
» gelegghen te sijne, also ist hier ook toegheghaen... »

Simon Stevin wendt zich terzelfder tijd tot de « Sterrekijkers » en de « Wijnmeters »; — op dezelfde manier bewijst de enkele opsomming van zijn werken, waar men, nevens de *Thiende*, het *Problematum geometricum* en de *Appendice Algebraïque* en zelfs de *Dialectike of Bewijsconst*, andere werken vindt als *De Beghinselen der Weeghconst*, *De Weeghdaet*, *De Beghinselen des Waterwichts*, dat bij dezen geleerde het streven naar zuivere wetenschap gedurig verbonden was met dit van de practijk. In 't voorbijgaan kan ik tevens aanteekenen dat Simon Stevin de uitvinder is der zeilwagens.

Maar laat ons nu even een paar uitzichten der scheidkunde beschouwen.

(1) Simon STEVIN, *De Thiende*. Leiden. Chr., Plantin 1585.

De oorsprong van deze wetenschap moet in het verste verschiet der tijden gezocht worden en zij heeft op de evolutie der menschheid een allereersten invloed uitgeoefend daar in de vóórhistorische levensperiode van den mensch na het steentijdperk, gesproken wordt over het tijdperk van het ijzer en van het brons. De eerste metaalsmelters waren de eerste scheikundigen en, buiten twijfel, ook de eerste technici.

Doch zonder zoo hoog op te klimmen, mag men met J.-B. Dumas in zijn « Philosophie Chimique » zeggen :

« Laat ons zonder omwegen bekennen dat de practische » scheikunde haar oorsprong vindt in de werkhuizen van den » smid, den pottenbakker of den glasblazer en in den winkel » van den reukwerkmaker ». En zoo we niet willen bevestigen dat de alchimisten technici geweest zijn, is het niet minder waar dat toch bij hen het zoeken naar het goudmaken en naar « het water der eeuwige jeugd » een practische gedachte was die hun tot richtsnoer diende en dat, nevens tal van ijdele bespiegelingen, zij aan de scheikunde de proefondervindelijke basis geschonken hebben waarop zij moest gegrondvest worden.

Een der mannen die den grootsten invloed hebben uitgeoefend op de evolutie van de scheikunde was voorzeker Lavoisier.

Ook Lavoisier vertrok van uitsluitend technische vraagstukken en dank zij het lezen van een boek van Le Châtelier, die eveneens een groot geleerde en een beroemd ingenieur was, heb ik kunnen weten hoe de studiën over de samenstelling der lucht en over de samenstelling van het water, die de onsterfelijke faam van Lavoisier gevestigd hebben, door technische doeleinden waren ingegeven.

In 1764 had de stad Parijs een wedstrijd uitgeschreven voor de studie van het beste lantaarnstelsel dat zou gebruikt worden bij de verlichting der stad. Voor dezen wedstrijd zendt Lavoisier een memorie waarin hij zich beperkt tot de discussie over het construeeren van de lantaarnkasten, de voordeeligste voorstelling der straatlantaarnen, de best overeenkomende verhoudingen der vergaarbakken en hij voegt er bij :

« Quant aux expériences que je m'étais proposé sur les huiles » et les combustibles, j'ai été obligé d'en remettre la plus grande

» partie à un autre temps. L'unique objet que je me propose
» étant de concourir au bien de mes concitoyens, le terme fixé
» par l'Académie ne sera pas pour moi celui de leur être utile. »

Van dit tijdstip af deed hij onophoudelijk proefnemingen op de verbranding van zwavel, fosfoor; op het roosten van zink, tin, kwikzilver, en op de ademhaling van de dieren.

Hij schijnt thans ver verwijderd van de vraagstukken door de Academie opgeworpen; maar plots verschijnt zijn laatste memorie, deze waarin hij over het gezamenlijke van zijn studiën op de verbranding besluit... Zij draagt als titel : « Over de Verbranding der Kaarsen » (De la Combustion des Chandelles) !

Evenzoo gaat het met de samenstelling van het water. Lavoisier zelf, in een rede voor de Académie des Sciences in 1784 gehouden, legt ze uit op de volgende wijze :

« Aldus was de toestand van onze kundigheden over de ont-
» binding en de wedersamenstelling van het water, toen wij,
» M. Meusnier en ik, ons geleidelijk gedreven voelden om dit
» vraagstuk uit een ander oogpunt te hernemen gedurende den
» Winter van 1783-84. De taak ons door de Académie, naar het
» bevel van den Koning, opgedragen om de verbetering der
» machines voor luchtvaart te bereiken, leidden ons noodzake-
» lijkerwijze tot opzoekingen naar middelen om, zoo voordeelig
» mogelijk, ontvlambare lucht in groote hoeveelheid te beko-
» men en het was natuurlijk dat wij deze trachtten te trekken
» uit het water waarin wij ze, om sterke redenen, overvloedig
» aanwezig geloofden. Aangezien het ijzer bij vochtige behan-
» deling mij niet twijfelachtige teekenen van zijn werking op
» het water gegeven had, besloten wij, M. Meusnier en ik, deze
» aanduiding te volgen.

« Wanneer men waterdamp door een witgloeienden geweer-
» loop jaagt, wordt het water gansch ontbonden en er komt
» geen enkel deeltje uit de onderste opening van den loop; het
» bestanddeel zuurstof van het water verbindt zich met het ijzer
» en calcineert het, terwijl tevens het waterig, ontvlambare
» bestanddeel in den luchtvormigen staat overgaat. »

Hieruit blijkt weer hoe Lavoisier, bij de studie over het opblazen van luchtballons de samenstelling van het water ontdekt.

In dezelfde gedachtenorde zou ik nog ver kunnen uitweiden en de voorbeelden tot haast in het oneindige vermenigvuldigen, maar ik wil deze uiteenzetting over den industrielen oorsprong der Wetenschappen besluiten met even te wijzen op een kenschetsend feit uit de microbiologie getrokken.

Het is immers bekend dat bij het instudeeren der moeilijkheden, ontmoet tijdens de fabricatie van beetwortelalcohol, en later bij de studie van de ziekte onder de zijdwormen, de groote Pasteur de microörganismen ontdekt en daarop de microbiologie grondvest die met volle recht als een van de belangrijkste wetenschappelijke veroveringen der XIX^e eeuw mag beschouwd worden.

Ik heb ook terloops bedoeld op de belangrijkheid die de technische middelen gehad hebben in de ontwikkeling zelve van de wetenschap. Meerdere voorbeelden liggen genoeg voor de hand en zijn overigens algemeen bekend. Ik zal er slechts een paar opsommen.

M. Pelseneer bewijst den invloed op de evolutie der wiskundige wetenschappen uitgeoefend door het materiaal dat noodig was om onder een geschreven vorm de gedachten te bewaren en wel in 't bijzonder door den Egyptischen papyrus.

Niemand zal, in dezelfde gedachtenreeks, het overgroot belang willen loochenen van de uitvinding der boekdrukkunst en, nog dichter bij ons, van de vervoermiddelen, den telefoon en zelfs de draadlooze telegraphie die alle, op een voorname wijze, den rythmus versnellen van de wetenschappelijke voortbrengst.

Men kent daarnevens de groote hulp die aan de zuivere wetenschap geboden werd door de verbetering en de uitbreiding van de optische toestellen en voornamelijk in de laatste jaren van de fotografie. Prof. Langevin onderstreept, in een pasverschenen artikel (1), dat het te danken is aan de ontwikkeling der techniek in de hoogspanningstuigen en in deze van de isoleerstoffen dat de nijverheid de noodige toestellen heeft kunnen ten dienste stellen van de natuurkundigen » die daardoor weer niet alleen den droom van Lord Kelvin kunnen opvatten maar zelfs den ouden droom der practische omzetting van de metalen ».

(1) LANGEVIN, *Les nouvelles de la Chimie*, n^o 1, janv. 1935.

Een ander voorbeeld uit het domein der natuurkunde is de statosferische tocht van Prof. A. Piccard.

Deze opstijging met een wetenschappelijk doel ondernomen is slechts kunnen verwezenlijkt worden door een volmaaktere techniek van de luchtdynamiek en van den weerstand der materialen.

En wat zouden wij ten slotte in de scheikunde zijn zonder het glas? Men kan zich moeilijk voorstellen wat een scheikundig laboratorium zou wezen indien, in de langstverloopen tijden, de ambachtslieden van Tyrus en Sido deze stof niet hadden ontdekt die, zij alleen, moeilijk aantastbaar, doorzichtig en voldoende buigzaam is. En wat zou bovendien de scheikunde verrichten zonder de weegschaal, waarvan de uitvinding tot in de hoogste oudheid opklimt : wij moeten aan Lavoisier de groote verdienste toekennen, duizenden jaren na haar uitvinding, het systematisch gebruik der weegschaal in de studie der chemie te hebben ingevoerd. En zou men ten slotte niet kunnen beweren dat heel de scheikunde der XIX^e eeuw kan samengevat worden in : de studie der reacties die plaats grijpen in glazen vaatwerk en waarvan men de hoeveelhedsverhoudingen bij middel van de weegschaal kan nagaan.

In het begin van dit verhoog heb ik er op gewezen dat men de wetenschap op twee verschillende wijzen kan opvatten, 't zij deze die bestaat in het zoeken naar een middel om zeer oude wijsgeerige vraagstukken uit te leggen ofwel deze die eenvoudigweg in de wetenschap het opperste werktuig zoekt voor den strijd van den mensch tegen de natuurkrachten.

Ik heb U door voorbeelden aangetoond dat de invloeden van de techniek de wetenschap bevrucht hebben en, meer bijzonder, groote ontdekkingen tot het leven hebben geroepen. Ik meen aldus mijn besluit te hebben voorbereid ten voordeele van de nederigste opvatting.

Eenerzijds schijnt het mij dat de verklaring van de wetten die het heelal beheerschen wel stellig een droombeeld is, anderzijds dat de invloed van de techniek op de wetenschap op voldoende wijze het gevaar aanduidt dat de wetenschap zelve zou loopen moest zij het nutbarend oogpunt verwaarloozen.

Het einddoel van de wetenschap is toch de menschheid te dienen : langs dien weg is de techniek niet alleen een machtig

middel van dadelijke toepassing, maar zij speelt een machtige rol in de vorming en de ontwikkeling van de wetenschap die zij, nog eens, later nuttig zal moeten maken in den dienst van de menschheid.

Wil dat beteekenen dat de zuivere wetenschappen mogen verwaarloosd worden en dat uit de wetenschappelijke navorschingen alles wat geen onmiddellijk practisch belang heeft zou mogen verbannen worden? Voorzeker, neen!

Het is vaak langs verre omwegen dat de mensch er in gelukt wetenschappelijke ontdekkingen te gebruiken die aan belanglooze opzoekingen te danken zijn en die bij hun uitgangspunt toch zoo ver verwijderd schenen van alle practische doeleinden. De heele geschiedenis der wiskunde is daar om zulks te staven, ik heb er reeds op gewezen.

« De wetenschappelijke droomers, die in hun verre bespiegelingen verloren schijnen, zijn ook wel op hun manier practische menschen. »

Er zou een groot gevaar bestaan zoo men aan de wetenschap een dadelijk nutbarend doel moest voorschrijven, want dat zou er op neerkomen in merkelijke mate het navorschingsveld der wetenschap te verengen en het is wel zeker dat de technische vooruitgang er aanmerkelijk zou door gestremd worden. Maar het is ook zeker dat men nimmer uit het oog zou moeten verliezen dat het *uiterste* doel van de wetenschap toch ten slotte moet zijn de menschheid te dienen, volgens het gezegde van Roger Bacon : « De wetenschap en de menschelijke macht leiden naar hetzelfde doel ».

Dit is overigens ook de meening van talrijke geleerden uit den modernen tijd, dit is, onder andere, de overtuiging van den grooten natuurkundige Paul Langevin die, in het artikel waarop ik reeds wees, de wederzijdsche doordringing van wetenschap en techniek aantoonde. Dit is ook op zekere manier de stelling die Sowjet Rusland tegenover dit problema heeft aangenomen met van zijn Academie der Wetenschappen het centrum te maken van de nijverheidsontwikkeling van het land.

De Fransche Academie is aldus ook te werk gegaan op het einde van de XVIII^e eeuw en het voorbeeld van Lavoisier heeft ons aangetoond wat er uit voortgesproten is. Zop heeft ook in Rusland deze opvatting van de wetenschap, en haar innige

samenwerking met de groote technische verwezenlijkingen reeds uitslagen opgeleverd die tevens de geleerden en de ingenieurs verbazen.

Om deze uiteenzetting te sluiten moeten we nog wijzen op de voorname rol die de ingenieur te vervullen heeft als bemiddelaar tusschen de ambachtslieden en de geleerden.

De ingenieur voert in de nijverheid de methodes in van wetenschappelijk onderzoek en dit laat haar toe zich los te maken van het oude empirisme.

Hij is ook en verbreider van de wetenschap, want hij moet een deel dezer methodes in het bereik stellen van zijn medewerkers; en zoo kan hij op deze wijze het arbeidsveld van zijn wetenschappelijk domein uitbreiden.

Verder moet hij ook, als zijn aandeel, de practische uitslagen naar de wetenschap terug brengen.

Hij moet aandachtig de zienswijze volgen van de ambachtsmensen, zijn rechtstreeksche medewerkers, want hun ideeën zijn, wel eens meer, echt oorspronkelijk en, daar zij volstrekt niet opgesloten liggen in de lijst van onze wetenschappelijke leerstelsels, kunnen zij een grooten invloed hebben op de wetenschappelijke evolutie. En daarom nog eens te meer is het nuttig, ja noodzakelijk, dat de ingenieur, die in een vlaamschsprekend gewest werkzaam is, de taal van zijn medewerkers kunne begrijpen en spreken en dat hij zich niet langer bediene van dat brabbeltaaltje dat we zoo vaak hoorden gebruiken; maar dat hij zich kunne uitdrukken op nauwkeurige wijze in een geschaafde technische en wetenschappelijke taal.

En aan degenen die, trots alles, nog zouden kunnen twifelen aan de waarde van het Nederlandsch als wetenschappelijke taal zal ik nog eens uit oude, stofferige en geelgeworden boeken de meening gaan opdelen van onzen vriend Simon Stevin die, reeds in de XVI^e eeuw, als volgt over de « weerdicheyt » van de Nederlandsche taal schreef (1) :

« T' einde der spraken is, onder anderen, te verclaren 't » inhoudt des gedachts, ende ghelijck dat cort is, also begheert

(1) Simon STEVIN, *De beghinselen der Weeghconst*, Leiden. Druckerij Christoffel Plantyn by François van Raphelinghen, 1586.

» die verclaring ook cortheyt, de selve can bequamelicxt ghe-
» schien, duer ynckel saken met ynckel geluyden te beteecke-
» nen; Ook soodanighe, datse overal 't saemvoughing bequame-
» lijk lijden; datse de Consten grontlyk leeren. Ende de Hoor-
» ders heftleyck beweghen tot des Sprekers voornemen. »

Voor Simon Stevin waren dus de vier voornaamste hoedanig-
heden van zijn taal : haar bondigheid, haar gemak om samen-
gestelde woorden te vormen, haar gepastheid voor het onder-
wijs der wetenschappen en, ten slotte, haar overtuigende kracht
in den mond van den redenaar.

Variété

Stendhal sociologue dans ses études sur le rire

Stendhal lisait avec passion les auteurs comiques. Il enviait la gloire de Destouches et de Fabre d'Eglantine. Il essaya plusieurs fois de les imiter mais n'acheva jamais les pièces qu'il avait commencées. Il n'était pas doué de cet instinct qui fait que certains hommes écrivent des comédies comme d'autres jouent. Les recettes empiriques des faiseurs de comédies du XVIII^e siècle ne suffisaient plus au succès. Avec la Révolution, l'atmosphère avait changé. Le public brillant et raffiné qui applaudissait Marivaux et Beaumarchais avait disparu.

La France avait évolué. Elle s'était démocratisée. Il fallait découvrir la nature du comique approprié aux conditions nouvelles. Sans hésiter, Stendhal commence des recherches qui le mènent d'emblée au seuil de la méditation philosophique. Il va à la comédie. Il suit la pièce sur le livret. Il note, au crayon, les endroits où l'on rit. Tel passage où l'on aurait dû rire laisse le public indifférent. Un autre, au contraire, provoque une folle hilarité que rien ne faisait prévoir.

Stendhal fréquente le salon de Destutt de Tracy. Déconcerté par l'apparente absurdité des réactions du parterre, il demande au chef des idéologues de l'aider dans l'étude qu'il a entreprise. Il veut connaître exactement la nature du comique. Il veut trouver la cause du rire et fabriquer des comédies à volonté. On voit l'avantage que comporterait une idéologie du rire pour un auteur dramatique. Il pourrait travailler simultanément pour plusieurs publics différents : « Tel caractère, dont on rira au Théâtre-Français, sera trouvé froid à l'Odéon et inintelligible aux Variétés. » (Ad. Paupe. *Vie littéraire de Stendhal*. Paris, Champion 1914, p. 141).

Stendhal veut faire sortir l'art théâtral du stade empirique pour en faire une psychologie raisonnée. Destutt de Tracy lui signale la définition que Hobbes donne du rire dans « *Leviathan* » :

« Sudden glory is the passion which maketh thoses grimaces called « Laughter » and is caused either by some act of their own, that pleaseth them, or by the apprehension of some deformed thing in another, by comparison whereof they suddenly applaud themselves. » (Stendhal, *Racine et Shakespeare*. Paris, Champion, 1925, t. I, p. XXV, note 4).

Dans ses premiers essais sur la nature du comique, Stendhal accorde une grande importance à cette conception du rire. Mais nous y trouvons aussi d'autres théories qui l'ont frappé par leur caractère de vraisemblance. Au lieu de développer à l'infini une seule notion acquise, il range les unes à côté des autres diverses définitions. A aucun moment, il ne s'inquiète des contradictions dans lesquelles son éclectisme pourrait le faire tomber par la suite. Il emprunte ainsi accidentellement, à cause de ses préoccupations pratiques, la méthode des sociologues. C'est ce qui explique la profondeur et l'originalité de la solution qu'il donne du problème.

M. Dupréel a étudié la même question dans un article intitulé : « Le problème sociologique du rire ». Il n'a subi en aucune façon l'influence de Stendhal. La solution qu'il donne nous permettra de faire ressortir l'intérêt et aussi les défauts des observations de celui-ci. C'est le but unique de cette confrontation.

M. Dupréel fait d'abord l'historique de la question. Il montre le caractère partiel des solutions des philosophes :

« Nous sommes bien éloignés de ne penser que du mal de toutes ces théories. Comment ne pas reconnaître qu'aucune n'est fautive ? Toutes elles dirigent l'attention sur des causes véritables du rire et il n'en est pas une qui ne procure à l'esprit la satisfaction de se sentir avancer dans l'intelligence du phénomène. Mais justement parce qu'aucune d'elles ne mérite un complet dédain, elles se réfutent assez les unes les autres.

« Chaque auteur a beau jeu de nous montrer l'insuffisance des propositions de ses devanciers. Ces réfutations par lesquelles chacun prépare l'exposé de sa solution se ramènent à deux remarques décisives et complémentaires : « Chacun trouve et cite des cas où la cause du rire proposée avant lui ne fait pas rire. Chacun trouve et cite des cas où le rire provient d'une cause différente ou même toute contraire ». (*Revue philosophique*, t. CVI, 2^e semestre de 1928, pp. 213 et suiv.)

Le but que poursuit Stendhal est la cause extérieure de sa rencontre avec les sociologues. Le problème posé, son intelligence travaille, il aborde la solution avec une perspicacité qui n'est pas négligeable : « Cependant tout le monde parle du ridicule : ils ne donnent pas en parlant une définition, mais un exemple... » (*Correspondance*, Paris, Bosse, 1908, t. I. p. 99). M. Dupréel ne renierait certes pas cette réflexion. Après avoir accumulé les définitions, dans le dernier en date de ses essais, Stendhal énonce une classification du rire en trois espèces :

1° « Le rire ordinaire » ou simple vue de ma supériorité;

2° « Vue du bonheur » produisant « sourire » et « larmes » quand le bonheur est extrême ». (*Mélanges d'Art et de Littérature*, Paris, Lévy, 1817, p. 3.)

Il cite aussi le rire organique, phénomène physique qui n'est signe de rien.

Les trois éléments de cette classification procèdent chacun d'une réflexion que nous pouvons suivre pas à pas dans ses essais. Le « rire simple », c'est évidemment le rire de Hobbes. Stendhal l'a retrouvé à la comédie. Il lui assigne deux conditions, la clarté et l'imprévu. Le rire cesse où commence la cruauté. Si le dommage subi est trop grave, nous sommes pris de pitié pour le personnage. Le comique de la situation disparaît.

Le rire à la vue du bonheur est, au contraire, une découverte personnelle qu'il tient pour précieuse. Il y fait allusion, en 1810, dans l'essai publié par Ad. Paupe :

« La théorie du sourire à la vue du bonheur est peut-être de moi ». (*Vie littéraire de Stendhal*, Paris, Champion, 1914, p. 143.)

Cette variété de rire l'intéressait moins que l'autre. Elle est moins fertile en ressources théâtrales. Il lui accordait cependant une grande importance au point de vue théorique : En 1816, il lit, dans la traduction française, le « Cours de littérature dramatique » de Schlegel. Il consigne ses réflexions dans de nombreuses notes marginales. Celles-ci nous ont été transmises par M. Blanchard de Farges, dans un article du « Correspondant » (*Un peu de Stendhal inédit*, 25-9-1909, vol. 236, pp. 1077 ss.) Ses critiques se font particulièrement vives, et pour cause, à l'égard des idées de Schlegel sur l'art comique. Le théoricien allemand méconnaît le grain de méchanceté qui est à la racine du comique. Il ramène tout à une sorte de fantaisie désordonnée : « Toujours la même erreur, délire

aimable d'une jeune fille gaie, gaîté et grâce d'une jeune biche et non production du Rire, du comique » (p. 1096). « Gaîté de jeunes filles et non comique « of » Hobbes » (p. 1095). « L'aimable délire de la jeunesse, pas la moindre idée du Ridicule » (p. 1098). Stendhal a entendu ce rire joyeux lors de son premier séjour en Italie, dans les loges de la Scala de Milan. C'est là son plus doux souvenir. Mais cette gaîté n'est pas de mise sur la scène.

Nous voyons que les essais de Stendhal aboutissent à une dualité. Il n'en cherche pas la cause mais il la précise d'une façon très minutieuse. L'explication sociologique aboutit, elle aussi, à deux termes fondamentaux.

M. Dupréel souligne le caractère partiel des diverses solutions proposées par les philosophes. Les hommes rient pour les motifs les plus divers. Il est aussi vain de vouloir ramener ceux-ci à un seul que d'en affirmer un à l'exclusion de tous les autres.

Si l'on veut arriver à une solution générale, il ne faut pas s'attacher à la nature des multiples incidents qui provoquent le rire mais aux conditions dans lesquelles ces petits événements fortuits le suscitent.

Le ridicule ne réside pas dans telle ou telle tare dont le sujet est affecté, mais dans la situation de celui-ci vis-à-vis des rieurs. Il s'explique par la relation qui lie l'individu ou le groupe dont on rit au groupe ou à l'individu qui rit.

Des touristes à lunettes d'écaille, visitent une petite ville. Assis sur des chaises au seuil de leur porte, les indigènes les examinent. Les brocards fusent. Le plus souvent les intéressés ne les comprennent même pas. Est-ce le complet à carreaux qui fait rire? Est-ce le jeune homme qui photographie une vieille mesure en ruines que personne ne regarde jamais? C'est là l'occasion du rire. En réalité deux groupes s'affrontent et se repoussent. Le rire des villageois est un rire d'exclusion. Ils refusent d'accepter les intrus. Ils soulignent les différences pour justifier leur sentiment.

Un des visiteurs connaît le patois du pays. Il s'approche et engage la conversation. Le rire, s'il dure, change de signification. Il accuse la communauté qui lie les habitants à leur interlocuteur. C'est un rire d'accueil.

Formation d'un groupe souvent éphémère, soit par opposition à un autre, soit par fusion avec celui-ci, telles sont les conditions du rire. S'il se base sur la sympathie, le rire sera dit d'accueil. Dans le cas contraire, ce sera un rire d'exclusion. Telles sont les grandes

lignes de la solution sociologique. Elle a le mérite de s'appliquer à toutes les circonstances où l'on rit.

Il n'entre évidemment pas dans nos intentions de prêter à Stendhal une solution aussi nette et définitive du problème. Encore moins s'agit-il de prétendre qu'il aurait pu l'inspirer. Ses vues sont profondes et justes sur bien des points. La notion claire de groupe social lui manque. Ses idées sur le rire sont suggestives. Elles nous orientent dans le sens d'une explication sociologique. Mais l'idéologue s'en tient aux aperçus. Il nous suggère la solution sans jamais l'exprimer. Il ne remplace pas délibérément tous les cas particuliers par une théorie générale. Il le fait sans s'en rendre compte et de manière fort imparfaite.

Malgré les difficultés du langage, malgré l'obstacle de la tradition philosophique, les grands esprits pressentent la solution correcte. Ils l'enveloppent de termes obscurs. Ils en méconnaissent parfois l'importance. Elle perce dans leurs écrits.

Il y a une analogie frappante entre le rire par vengeance de Stendhal et le rire d'exclusion, entre le sourire à la vue du bonheur et le rire d'accueil. L'étude de Sully et de Bergson a permis au sociologue d'arriver à une affirmation consciente et adéquate de son point de vue. La comparaison de ses idées avec celles de Stendhal est probante. N'est-il pas naturel que Beyle ait d'abord rencontré le rire d'exclusion sous la forme du rire par vengeance? Si le rire est fondamentalement accueil, c'est cependant la forme mitigée du rire que l'on rencontre le plus fréquemment : « C'est sans doute la prépondérance de la littérature française des deux siècles classiques qui a conduit à considérer comme moins rare et moins particulier « l'esprit » proprement dit, c'est-à-dire une causticité qui ne fait guère de concession, un pur rire de malignité ». (*Le problème sociologique du rire*, p. 265.)

Stendhal étudiait le rire à la Comédie. Il notait les réactions du public. Il devait donc commencer par découvrir, à côté des multiples hypothèses des philosophes, le rire d'exclusion, c'est-à-dire le rire par lequel le groupe social rejette un de ses membres et se reforme joyeusement sur cette exclusion.

Il présente le processus d'exclusion comme un rapport d'homme à homme. On est toujours disposé à rire de celui qu'on méprise. Stendhal a cependant parfaitement caractérisé le conflit social qui oppose les domestiques à leurs patrons :

« Notre amour-propre, tenu en respect et comme blessé, jouit délicieusement de la vue imprévue de l'infériorité d'une personne que nous croyons supérieure à nous, ou au moins, rivale de notre supériorité.

Si cette personne est soupçonnée par nous d'affecter une supériorité, alors notre soif pour la plaisanterie redouble : non seulement nous rions avec délices des moindres plaisanteries, mais nous arrivons même à rire de l'intention, non suivie de succès, de lui faire une plaisanterie. » (*Mélanges*, p. 3.)

Examinons maintenant la seconde variété de rire.

L'analogie entre les idées de Beyle et celles des sociologues est plus frappante encore. Ici, Stendhal est libre. Il étudie sans aucune érudition, sans référence gênante, la découverte qui lui tient tant à cœur. Les « Mélanges » contiennent un passage décisif. Nous nous permettons de le mettre tout entier sous les yeux du lecteur :

« On baïlle à voir baïller les autres. C'est pour une raison semblable que la nombreuse compagnie augmente le rire. Un homme vous conte une anecdote dans un salon ou il y a vingt-cinq personnes réunies sans gêne en divers groupes, on rit de son anecdote, on voit rire les autres, le rire augmente. Je crois voir deux causes de cet effet :

1° Sympathie « physique » et nerveuse comme le baïllement.

2° Il y a une sympathie d'esprit et non « nerveuse », on est confirmé dans le jugement qu'on a porté de sa propre supériorité sur le personnage ridicule, en voyant tant de gens le trouver également ridicule.

» Vers la troisième seconde de la durée du rire, je ne m'occupe qu'à détailler ma jouissance, à me complaire dans ma jouissance. » (*Mélanges*, pp. 15-17.)

Ce texte est étonnant. M. Dupréel fait justice dans son article de l'hypothèse d'un rire physique. Beyle ne s'est pas encore dégagé de cette théorie. Mais il note avec soin que « la nombreuse compagnie augmente le rire ». Les personnes présentes s'accordent pour mépriser le personnage en cause. Leur communion est basée sur la sympathie qui les unit. Il n'y a pas simple contagion physique, mais formation d'un groupe social. C'est là une observation que nous retrouvons dans le « Journal » de Beyle (1804-1805) : « Ce n'était ni Bernadille, ni M^{lle} R..., ni Pacé, ni l'autre M^{me} ... en particulier qui m'avait mis dans cet état de contentement, c'était la réunion d'eux tous ». (*Journal*, Paris, Charpentier, 1878, p. 103.)

L'analogie entre le sourire à la vue du bonheur et le rire d'accueil est plus frappante que celle qui rapproche le rire d'exclusion et le rire par vengeance. Beyle analyse son expérience personnelle. Il n'a pas devant les yeux la définition un peu étroite de Hobbes.

Malgré la différence de langage, les idées de Beyle sur le rire et celles de la sociologie sont parallèles. C'est ainsi que nous voyons l'une et l'autre théorie aboutir à l'explication du fou-rire. Ce phénomène extraordinaire a beaucoup intrigué les psychologues. Beyle nous explique, dans le passage cité plus haut, que le rire intense provient du plaisir que l'on éprouve à rire en commun, à communier dans la joie : Dans un salon, divers groupes disséminés tiennent des conversations particulières. Un des invités raconte une anecdote. Dans le groupe qui l'entoure, les rires fusent. Aussitôt les autres personnes interrompent leur conversation. Elles s'approchent ou marquent de la contrariété. Le dénouement de l'anecdote provoque, selon les cas, une explosion générale ou un fou-rire localisé. Plus nombreux sont les rieurs, plus vive est la joie. Au bout d'un certain temps, on oublie le motif même du rire pour s'abandonner au rire débridé. C'est le cas du court-circuit défini par M. Dupréel. Que se passe-t-il? Le groupe s'affirme, au début, par un simple rire d'exclusion vis-à-vis du personnage ridiculisé. Dès que l'on voit rire les autres, par une transition qui est très nettement notée par Stendhal, le caractère malin du rire fait place au rire d'orgueil.

Les deux observations coïncident parfaitement :

« Ce qui se produit, c'est la formation d'un petit groupe dans le grand. Ceux qui ont remarqué l'incongruité et qui savent que d'autres l'ont remarquée aussi sont réunis par cette attention, la preuve en est qu'ils se cherchent du regard, s'ils redoutent de perdre leur sérieux. Cette commune attention les distrait, les isole du groupe plus grand formé par l'assemblée. Que si le rire est général, c'est l'assemblée toute entière qui a pour un instant coupé les liens qui la rattachent à la société du dehors, dont elle relève. Au lieu donc que les pensées et les sentiments des rieurs continuent de circuler dans le grand circuit ils tournent dans un cercle plus restreint, un court-circuit s'est produit, le rire en est l'effet le plus apparent et le signe infaillible. » (*Le problème sociologique du rire*, pp. 237-238).

Beyle raisonne comme les sociologues. Il ne se contente pas d'enregistrer le fait. Il cherche une explication. Le rire augmente avec le nombre de rieurs. Ce phénomène est basé sur la sympathie éphé-

mère qui les relie. S'il nous a légué de si suggestives remarques sur le rire, Stendhal le doit à sa constante ambition de faire œuvre d'auteur comique. L'explication sociologique a le mérite de la clarté. Elle profite des notions acquises au cours du XIX^e siècle. Beyle n'abandonne pas l'hypothèse du rire organique. En bon idéologue, il accumule les faits. Il ne se préoccupe pas outre mesure de généraliser.

Ses études sur le rire offrent cependant un intérêt philosophique réel. Les circonstances le placent par hasard dans l'attitude du sociologue. Son intelligence en profite aussitôt pour faire un magnifique bond en avant. Il souligne le caractère double du rire. Il l'explique par un rapport social. Comme Helvétius, il essaie de sortir du cercle de l'idéologie. Sa pensée s'oriente dans un sens sociologique. Il nous a suffi, pour le montrer, de comparer ses idées sur le rire à celles d'un auteur contemporain qui les ignorait.

N'avait-il pas raison, lorsqu'il disait :

« Je ne serai lu et compris qu'en 1880? »

Adrien LEDENT.

ÉDITIONS DE LA REVUE DE L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES
TRAVAUX DE LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES

TOME I

Les Masques et les Visages dans les Bucoliques de Virgile

par

LÉON HERRMANN

Professeur de langue et littérature latines à l'Université de Bruxelles.

(Un vol. in-8^o de 200 pages, 35 francs.)

TOME II

DE RONSARD A VICTOR HUGO

Problèmes d'histoire littéraire

par

GUSTAVE CHARLIER

Professeur d'histoire de la littérature française à l'Université de Bruxelles

(Un vol. in-8^o de 336 pages, 45 francs.)

TOME III

LE PESSIMISME DE THOMAS HARDY

par

LOUISE DE RIDDER-BARZIN

Docteur en philosophie et lettres

(Un volume in-8^o de 193 pages, 25 francs)

TOME IV

TRAITÉ DE MORALE

par

EUGÈNE DUPRÉEL

Professeur à l'Université de Bruxelles.

(Deux vol. in-8° de 351 et 354 pages, 80 francs.)

TOME V

La loi de Gresham au moyen âge

**Essais sur la circulation monétaire entre la Flandre
et le Brabant à la fin du XIV^e siècle**

par

HENRI LAURENT

Associé C. R. B.

Un vol. in-8° de X-215 pages, 40 francs.)

TOME VI

ROBERT BROWNING

SORDELLO

**Première traduction intégrale
Introduction, Sommaires et Notes**

par

PAUL DE REUL

Professeur à l'Université de Bruxelles

(Un volume in-8° de 208 pages, 40 francs)

En vente aux bureaux de la Revue
50, Avenue des Nations, Bruxelles

Emile Francqui

PAR

M. le D^r JEAN DEMOOR,

Professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Ministre d'Etat, Gouverneur honoraire de la Société Générale, Président (1914-1918) du Comité National de Secours et d'Alimentation, Président de la Fondation Universitaire et du Fonds National de la Recherche Scientifique.

Décédé à Overysse (Brabant), le 16 novembre 1935.

La mort d'Emile Francqui prive le haut enseignement de son grand défenseur et du plus autorisé de ses protecteurs.

L'Université de Bruxelles qui proclama M. Francqui docteur honoris causa, pleure l'homme dont la pensée intime reflétait sa compréhension admirative de la portée et de la grandeur de la science, et dont le dévouement lui était profondément acquis.

Elle remplit son devoir en honorant sa mémoire, et rappelant sa grande œuvre de protection du travail scientifique.

*
**

Orphelin, Francqui entra à quatorze ans à l'école régimentaire. Ardent et volontaire, il disciplina ses forces et se créa lui-même sa personnalité.

Sous-lieutenant à vingt ans, supportant mal l'existence monotone de la petite ville de garnison, et enthousiasmé par l'épopée africaine, il s'engagea en 1885 au service de l'Association internationale africaine. A vingt-deux ans, commissaire du district des Cataractes, il était organisateur puissant et admiré. Il rentra au pays après deux années et demie de séjour dans la colonie, et fut envoyé en mission au Cap, au Transvaal et à Madagascar. Il retourna au Congo en 1891; il faisait partie de la Mission Bia et prit la direction de l'expédition à

la mort de son chef. Soldat, prospecteur des possibilités sociales, colonisateur aux visions larges, indifférent au danger et à la fatigue, et soutenu par l'importance de la mission à laquelle il se donnait tout entier, il assura l'autorité de l'Etat indépendant sur la région du Katanga, et y amorça le travail industriel et les entreprises belges. En 1893, après avoir chassé du pays les nombreux et puissants derviches, il prit le commandement de l'immense territoire du Haut-Ouélé et du Nil, conquis par les expéditions Van Kerkhove; il y fut le politique adroit dont le souvenir persistera dans l'histoire du Congo.

Le capitaine Francqui quitta l'armée en 1896 et fut envoyé en Chine par le roi Léopold II. Il y resta quatre ans, et y retourna encore en 1901-1902. Sa tâche était délicate; ses activités furent remarquables. Il s'y lia d'une amitié profonde avec Claudel qui, appréciant leur travail commun, écrit « l'initiative et l'impulsion venaient de Francqui qui d'un seul coup d'œil avait compris les hommes et le pays, et qui menait l'intrigue avec un entrain, une autorité, une patience, un esprit inépuisable de ressources, dont je ne cessais de m'émerveiller. »

Francqui rentra en Belgique en 1902.

En Afrique, il avait connu les peines et les joies associées à la découverte des sols inconnus et des vies primitives, et analysé les mobiles et les aspirations qui surgissent chez l'homme au cours de l'existence cahotée des colons. Il s'était cuirassé, avait commandé et réussi.

En Extrême-Orient, aux confins de deux civilisations, conscient des intérêts discordants qui s'y affrontent, il avait réalisé de grandes choses et consolidé le prestige de la Belgique.

Averti de toutes les nécessités de la vie mondiale, désireux de collaborer à la prospérité de son pays, il se décida à se consacrer aux affaires. Il était directeur de la Compagnie d'Extrême-Orient; il devint administrateur de la Banque d'Outremer, et ultérieurement Gouverneur de la Société Générale de Belgique.

Il sent battre le pouls du monde, est aux écoutes des événements et devient le puissant conseiller. « Partout où il allait il apportait de la grandeur ». -- Sa vie personnelle, très simple, se déroule en dehors des groupements et des associations

Il revit ses réalisations antérieures longuement méditées et rapidement exécutées au bénéfice de son pays, et envisage son labeur présent orienté dans le même plan. Mais comme la vie publique ne l'attire pas et que la politique l'énerve, les résultats de ses efforts n'impressionnent que très indirectement les masses dont il reste éloigné, alors que leur sort le préoccupe au plus haut point. Tirailé par l'idée de ses devoirs envers ses concitoyens et sa patrie, il n'est pas intégralement satisfait. Peut-être ignore-t-il ce qui lui fait défaut.

Ainsi qu'il le comprendra plus tard, une part de sa personnalité restait passive au cours de son travail journalier, et cette inertie affaiblissait et troublait son interprétation des activités humaines, et altérait son caractère.

*
* *

1914. La guerre éclate. Le peuple belge est atteint dans ses forces vives : sa sécurité est annihilée, et sa nutrition est compromise. L'alimentation fut insuffisante, dès les premiers jours, dans les grandes agglomérations. Solvay et le Bourgmestre Max sollicitent l'intervention des grandes banques et notamment celle de la Société Générale. Se constitue aussitôt l'œuvre de défense du Grand Bruxelles, qui devint bientôt le Comité National d'Alimentation et de Secours de la Belgique et du Nord de la France. Francqui, jusque là inconnu du public, se trouva tout naturellement désigné comme président de l'œuvre, car il s'imposa aux fondateurs et à ceux qui complétèrent ce comité, par sa compréhension des événements, ses initiatives, et son autorité silencieuse et réfléchie. Il prouva en quelques mots que la guerre serait longue, que la misère serait grande et que la nécessité d'une protection générale progressivement accrue s'imposerait. Il définit l'étendue du Devoir Social en prédisant la détresse profonde. Il resta calme, se sentant capable de diminuer les souffrances et d'intensifier les courages.

Sa sensibilité le soutenait, ainsi que le montra l'admirable discours, bref et éloquent qu'il prononça à la première réunion du Comité National.

L'émotion qui avait guidé jadis ses intuitions et ses dévouements lui signifiait maintenant son Devoir : défendre la vie

des Belges et l'indépendance de la Patrie, et assurer la reconstitution intégrale ultérieure du patrimoine commun. Francqui avait retrouvé son énergie, ne redoutait aucune défaillance, acceptait la mission dont il mesurait l'extraordinaire difficulté, et répétait à tous : « Faisons tout ce que nous pouvons, nous aurons fait ainsi tout ce que nous devons. »

Son autorité, impressionnante et sereine, suscita le dévouement, et lui permit de constituer un véritable gouvernement aux pouvoirs énormes et agissants, que dissimulait l'étiquette d'association privée qui lui fut donnée, et dont l'ennemi accepta l'intervention, qu'il aurait d'ailleurs eu beaucoup de peine à refuser.

Francqui eut la force de diriger personnellement cette organisation dont il connaissait tous les rouages, et dont il assura le développement à mesure que les misères accumulées exigeaient des interventions nouvelles. Il découvrait les courages silencieux ou extériorisés, au dénouement souvent tragique. Compatissant à la souffrance qu'entraînaient les nobles attitudes, sensible à la pénétrante simplicité de l'héroïsme, il percevait avec une profonde émotion, la beauté et la grandeur des interventions, dans ces temps d'immense détresse, de l'affection, de l'amour et de la charité, et trouvait son bonheur dans sa collaboration efficace à la lutte contre l'ennemi.

A la fin des hostilités, les Belges constatèrent, avec fierté, que leur patrimoine organique lésé, n'était pas compromis; que leur valeur morale n'avait pas fléchi, et que le malheur ne les avait pas abattus.

Ils étaient conscients des grands services qu'Emile Francqui leur avait rendus.

*
**

A l'armistice, M. Francqui abandonna son rôle dictatorial et rentra dans les rangs, emportant le souvenir de l'immense travail accompli, et les preuves de la reconnaissance de la nation.

Ses impressions de guerre devaient caractériser bientôt son existence nouvelle. Ses rapports au Comité National avec de nombreux universitaires, lui avaient permis d'apprécier la

facilité avec laquelle ces hommes devenaient du jour au lendemain des collaborateurs adaptés à une mission nouvelle, et de comprendre l'importance de leur intervention dans l'activité générale du pays. C'est ainsi qu'il songea dès le début de la guerre à la reconstitution ultérieure des Universités belges, ouvertes à une jeunesse studieuse et méritoire.

E. Solvay lui avait présenté Paul Heger, l'ancien professeur de physiologie et directeur de l'Institut Solvay, le président ff. de l'Université de Bruxelles qu'il défendait contre les Allemands exigeant la reprise des cours, alors que les écoles belges des hautes études avaient fermé leurs portes et se refusaient à les ouvrir.

La personnalité de l'expérimentateur, de l'administrateur et du patriote qu'était Paul Heger impressionna E. Francqui. Les deux hommes se connurent et s'apprécièrent : une grande amitié les unit bientôt. Nul mieux que Paul Heger ne pouvait dire au Président du Comité de secours et d'Alimentation ce qu'est et doit être le haut enseignement d'un pays, et ce que représente la Science dans l'évolution des peuples.

Dès 1916, Francqui prévoyait que la guerre se prolongerait encore longtemps, et que les bénéfices accumulés par le Comité de Secours représenteraient, au moment de l'armistice, des sommes considérables, comprenant les dons recueillis dans le monde entier, et les économies réalisées sur les achats et les transports.

Il se demandait ce que devrait être fait de cet argent. L'angoissante vision des ruines faisait penser à la restauration économique future. Mais il parut aussitôt à M. Francqui que le rétablissement moral du pays devrait précéder toute autre préoccupation. Il entrevit la possibilité de doter l'enseignement supérieur, et de le rendre accessible aux jeunes gens bien doués mais peu favorisés de la fortune, en utilisant dans ce but, les sommes qui deviendraient disponibles lorsque le Comité National de Secours et d'Alimentation et la Commission for Relief in Belgium cesseraient leur activité. M. Herbert Hoover, président de la Commission for Relief in Belgium accueillit ce projet avec enthousiasme. L'idée rencontra l'adhésion générale, et dès 1916, il fut admis au sein du Comité de Secours que, dès que les Belges réoccuperont librement leur

sol, ils reconstitueraient leurs universités, en leur donnant l'impulsion voulue pour remplir leurs devoirs nouveaux dans la patrie retrouvée et le monde réédifié.

Qu'Emile Francqui, le self made man jusque-là étranger à tout ce qui concerne le haut enseignement et l'homme d'énergie préparé aux grandes affaires par son existence d'explorateur, de consul-négociateur et de financier, ait conçu le premier, au milieu de la tourmente, que la renaissance de la vie universitaire devait être la première manifestation du retour de la paix, n'est-ce pas un fait inattendu, incompréhensible, et même paradoxal ?

En apparence, oui; en réalité, non. M. Francqui le disait lui-même, aux amis qui le félicitaient.

Il avait neuf ans, lorsqu'il perdit son oncle J.B. Francqui, professeur et ancien recteur de l'Université de Bruxelles, son guide et son tuteur. Il conserva de cet homme de science, dont toute l'existence fut consacrée à la recherche, un souvenir exquis et reconnaissant. En grandissant, il souffrit d'avoir dû abandonner l'idée d'acquérir, tout comme ses camarades, une haute culture, et continua à entrevoir la science comme un grandiose domaine évocateur d'énergie, à jamais fermé pour lui. La vie le détourna de la route signalée par la vocation, mais ne pût pas éteindre ses regrets. Francqui ne se plaigna jamais, mais n'oublia pas ses premières aspirations.

Au début de la guerre, il eut à envisager les conclusions des études scientifiques relatives à l'alimentation des masses, la lutte contre les maladies, la protection spéciale de l'enfance, etc., qui lui étaient restées inconnues jusque-là; et comprit comment et combien la science s'infiltrait dans tous les domaines sociaux. Les rêves de sa première jeunesse surgirent âprement dans son esprit. Le cerveau et le cœur vibrants, tandis qu'il lutait pour protéger la vie et la liberté de ses concitoyens, il comprit que l'Université doit former les hommes en leur donnant le Savoir tout en respectant leur Individualité, leur Volonté et leur Idéal; et qu'elle doit être ouverte à tous ceux qui sont dignes d'y entrer, quelles que soient leurs ressources. Il souhaita que dans la société réorganisée, le savant puisse trouver le bonheur dans l'effort accompli, et dans l'extériorisation du travail au bénéfice de tous.

En se figurant cette Université régénérée, -- qu'il aurait pu fréquenter -- Francqui synthétisait les labeurs de sa vie active stimulée par sa pensée ardente et nuancée par le souvenir de celui qui lui avait montré la signification morale du travail scientifique. Sa personnalité, meurtrie par la guerre, faite de tous ses acquis et de tous ses espoirs, s'amplifiait alors, sollicitée par les larges vibrations d'entr'aide qui lui venaient de son enfance.

Ainsi se précisa dans son esprit l'œuvre à réaliser, formulée aussitôt après guerre, entrant immédiatement en action, et se perfectionnant après cela toujours sous sa direction. Elle est représentée par la Fondation Universitaire, le puissant et original armement éducatif que bien des nations nous envient.

*
* *

Le projet préparé par la commission d'études du Comité national, constituée à la suite des échanges de vue entre MM. Emile Francqui et Herbert Hoover, relatif à la répartition des sommes libres après la clôture des comptes de la Commission for Relief in Belgium, fut accepté par le Gouvernement le 5 septembre 1919. Dans une lettre écrite au Gouvernement et accompagnant la missive de M. Hoover qu'il était chargé de transmettre, M. Francqui disait notamment :

« Nous éprouvons une joie profonde à la pensée que l'œuvre à laquelle tant de dévouements se sont consacrés à l'inspiration du patriotisme et de la philanthropie, se perpétue en quelque sorte en une institution appelée à unir l'entr'aide sociale sous sa forme la plus noble avec le développement de la grandeur intellectuelle et morale du pays. Nous avons la conviction qu'en faisant disparaître successivement chaque fois qu'il est possible, les conséquences les plus choquantes et les plus pernicieuses de l'inégalité des conditions, on travaille le plus efficacement au maintien de l'esprit d'union et de concorde dont nous eûmes tant de preuves pendant notre détresse. De même, procurer à chacun de nos compatriotes l'occasion et le moyen de donner la pleine mesure de sa valeur personnelle, c'est collaborer de la manière la plus fructueuse au développement de la prospérité du pays et à l'accroissement du bien-être de ses enfants.

« Nos universités trouveront, dans le concours qui leur est offert, la possibilité de développer notre haut enseignement et de l'élever à la hauteur des exigences modernes; l'effet bien-faisant de ce progrès aura sa répercussion dans la nation entière.

« De telles perspectives ne peuvent que réjouir le cœur de tous les Belges patriotes et philanthropes. »

Les propositions étaient les suivantes :

Création d'un patrimoine pour chacune des quatre Universités, pour l'Ecole des Mines de Mons, et pour l'Ecole Coloniale, destiné à « accroître leur action et leurs possibilités de servir la collectivité ».

Constitution de la C. R. B. Educational Foundation en vue de favoriser les rapports intellectuels entre l'Amérique et la Belgique.

Création de la Fondation Universitaire, (dont la personnification civile fut reconnue le 29 juillet 1920) qui accorda aussitôt les prêts d'études pour les années académiques 1919-1920 et 1920-1921, et organisa, d'accord avec le comité de New-York, les échanges de boursiers belges et américains dans les universités d'Amérique et les établissements de haut enseignement belge.

L'organisation définitive de la Fondation Universitaire se fit progressivement. Expression dernière des avis concordants de toutes les compétences qui s'étaient intéressées à son rôle, elle correspondait exactement à la formule lucide apportée par E. Francqui, ainsi que le dit déjà le premier Ministre Lacroix dans sa lettre de remerciements adressée au Président Francqui le 5 septembre 1919: « Le Gouvernement ne peut oublier, Monsieur le Président, quelle a été votre action dans le concours qui nous a été fourni par la Commission for Relief in Belgium, et de quel poids a été votre inspiration féconde dans toutes ces entreprises. »

La Fondation permet aux jeunes gens par les prêts d'études de poursuivre leurs études universitaires. Elle ne stipule à cette occasion aucune condition de milieu, aucune adhésion à un principe politique, linguistique ou confessionnel quelconque. Elle ne demande que le mérite et la capacité, et à cet effet, exige que le candidat soit porteur

du certificat de fin d'études de l'enseignement moyen du degré supérieur, et se soumette à l'examen de maturité qu'elle impose. Cet examen comprend une épreuve sur l'une des branches : sciences, mathématiques, histoire ou géographie pour lesquelles le récipiendaire peut opter sans que les examinateurs puissent tenir compte des obligations universitaires ultérieures; une épreuve écrite représentée par un travail rédigé immédiatement après une leçon-conférence donnée par un professeur universitaire sur un sujet d'ordre général, et dans lequel il résume et commente les idées développées; et, enfin, une épreuve dite de conversation au cours de laquelle il envisage devant le jury ce que lui ont appris ses lectures journalières, ses excursions ou voyages, ses visites aux musées, ses interventions dans la vie générale, et les grands événements de l'actualité, etc.

Grâce à cet examen d'allure spéciale, il a été possible, depuis quinze ans, de sélectionner, parmi les nombreux candidats qui se présentent, ceux qui se distinguent par leur valeur intellectuelle, leur capacité de travail, leur enthousiasme scientifique, et leur culture générale due, en grande partie, au labeur spontané et personnel.

La fondation alloue aussi aux lauréats des concours inter-universitaires et aux chercheurs déjà qualifiés, des bourses de séjour dans les universités européennes. Elle s'intéresse, en collaboration avec la C. R. B., aux échanges intellectuels belgo-américains en permettant à une série de jeunes docteurs de se perfectionner durant un an dans une université américaine. Elle subsidie les travaux poursuivis par des associations scientifiques, des centres universitaires, etc. Elle intervient dans le service d'échange et de distribution des périodiques coûteux ou rares.

Les commissions scientifiques de cette œuvre, composées de professeurs choisis dans les corps enseignants des écoles supérieures, ont pour mission d'introduire les propositions justifiées par la valeur des hommes ou le mérite des travaux. Les suggestions de ces collègues sont examinées ultérieurement par un conseil général de professeurs universitaires et d'administrateurs nommés par la C. R. B. Educational Foundation.

M. Francqui géra et présida la Fondation Universitaire avec l'autorité et la facilité que lui donnaient la large conception

de sa mission, l'amabilité, l'impartialité, l'esprit de justice et le grand désir de bien faire admirés par tous.

Il s'intéressait particulièrement à cette création qui lui permettait de connaître les maîtres de demain, les travailleurs destinés probablement à devenir des autorités, dont la Science et les Belges pourront s'enorgueillir plus tard.

Francqui aimait à passer dans les locaux de la rue d'Egmont créés pour loger les services administratifs de la fondation, l'hôtel et le restaurant ouverts aux membres du Club universitaire belge et à tous les universitaires étrangers, et recevoir les sociétés scientifiques. L'atmosphère de la maison est celle de la science ignorant les animosités des discussions d'ordre politique, philosophique et social, et permettant aux hommes que certaines idées générales séparent, de se réunir en groupes cordiaux, bienfaisants et réconfortants.

L'existence de la Fondation Universitaire devait entraîner des conséquences heureuses. L'œuvre sensibilisa, en effet, le pays à la science vers laquelle elle attire la jeunesse studieuse, et à l'existence des travailleurs intellectuels; le public ne devint pas pour cela compréhensif de la science elle-même, mais il ne douta plus de son existence et de sa portée. Elle provoqua l'entente parmi nombre d'anciens universitaires, en réveillant chez beaucoup d'entre eux l'enthousiasme pour la recherche, fit naître ainsi de nombreux défenseurs énergiques de la haute culture, et entraîna le peuple belge à collaborer au progrès.

Il était d'autant plus nécessaire de faire éclore ce mouvement de sympathie que, ainsi que le disait Francqui, les hommes d'études ne combattent pas, ou très mal, l'indifférence dont ils se sentent entourés, et restent passifs même quand leur existence est erronément interprétée.

L'homme de science occupa très longtemps dans la société un rang qui ne correspond pas à l'importance et aux résultats de son labeur. La science qu'il cultive et dont le contenu échappe à la compréhension publique, se trouvait, par le fait même diminuée ou discréditée. M. Francqui devenu conscient de cette situation dont la gravité ne lui échappa pas, se fit le défenseur du travailleur intellectuel dont il admirait le savoir à travers les efforts exigés pour l'acquérir.

La Fondation Universitaire ne put bientôt plus suffire seule à la tâche : son efficacité se trouva d'ailleurs, à un moment, amoindrie par la diminution de ses ressources, consécutive à la dévalorisation du franc belge.

À l'heure des graves difficultés, le Roi Albert, qui suivait avec un vif intérêt l'action de la Fondation Universitaire, déclencha le 1^{er} octobre 1927, à l'occasion de la célébration du CX^e anniversaire de la Société anonyme John Cockerill à Seraing, un énergique mouvement d'opinion qui aboutit à la création et à la dotation par voie de souscription publique, du *Fonds National de la Recherche Scientifique*, dont l'existence fut sanctionnée par arrêté royal du 2 juin 1928.

Un comité de propagande présidé par Francqui parvint, en s'adressant à la Banque, l'Industrie, le Commerce et aux particuliers, à réunir les ressources indispensables à la poursuite des buts élargis de l'œuvre première.

La mission du Fonds national est d'assurer à la recherche scientifique tout ce que son évolution comporte, et de procurer aux chercheurs la possibilité de ne pas être particulièrement tiraillés par les difficultés de la vie matérielle.

Il se préoccupe tout d'abord de permettre aux diplômés des universités ou des écoles supérieures, manifestant un penchant très net pour la recherche, de continuer leurs études dans les laboratoires universitaires grâce aux subsides qui leur sont accordés avec le titre d'Aspirant et, ultérieurement, d'Associé du F. N. Il aide ainsi le haut enseignement à créer « une pépinière » de travailleurs parmi lesquels pourront se trouver des professeurs futurs, préparés à leur mission, par un entraînement au cours duquel la recherche représente la part essentielle de leur activité, et l'enseignement intervient pour donner au labour l'ordonnance et le pouvoir définissant qui lui sont indispensables.

Il suscite l'émulation, en dotant les lauréats des prix gouvernementaux. Il crée la Fondation qui décerne tous les deux ans le « prix Francqui » au Belge s'étant distingué par une contribution éclatante à la science ; et qui invite des personnalités étrangères à venir exposer leurs idées ou leurs découvertes dans une université belge.

Il accorde des subsides de voyage aux professeurs. Il consacre des fonds importants à l'achat d'instruments ne faisant pas partie de l'équipement normal des laboratoires, et qui sont mis à la disposition de ceux qui en ont demandé l'acquisition, pendant toute la durée des recherches spéciales nécessitant leur emploi.

Il créa le Bureau permanent des Relations Science-Industrie qui le tient au courant des recherches poursuivies dans l'industrie, susceptibles d'être subsidiées au même titre que celles faites dans les laboratoires universitaires.

Il s'intéressa aux ascensions de MM. Piccard et Cosijns dans la stratosphère, à l'expédition archéologique de Mayence sur le site d'Apamée, à la lutte contre le typhus exanthématique entreprise en Chine par la mission du Rev. P. Rutten, à l'exploration du massif du Ruwenzori en Afrique. Il participa aux missions des recherches de l'Année polaire internationale, et subsidia la station scientifique de la Jungfrau.

*
**

Emile Francqui, jusqu'au dernier jour, resta à la tête de la grande œuvre de l'aide à la Science, qu'il avait créée.

Conscient de la part prise par chacune des sections dans l'effort général, il définissait exactement les conséquences sociales de leurs activités propres. Il ne restait pas indifférent aux félicitations venant de l'étranger, magnifiant les institutions belges protectrices de la Science, qui exercent librement leur action en dehors de toute contrainte ou tutelle gouvernementale, et n'ont d'autres préoccupations que de servir le progrès.

Il éprouvait une juste fierté d'avoir pu donner à son pays, au cours d'une période effrayante de son histoire, une impulsion stimulatrice d'efforts intellectuels purs. Il aimait l'œuvre de paix que son émotivité, stimulée par la détresse des années de guerre, lui avait fait concevoir, car il la sentait contribuer à l'élargissement de la culture générale entraînant le respect de la science et l'amour du pays.

Le dévouement qu'il accorda à l'œuvre universitaire s'amplifia au point de représenter le facteur principal de son bonheur.

En prenant connaissance de l'intime du haut enseignement et de la recherche, et des réalités de la vie de ceux que la passion du vrai et du beau sollicitait, Francqui comprit le but ultime de ses aspirations et la signification réelle de ses propres labeurs et de ses espoirs.

*
**

Les émotions de l'adolescence : doux souvenirs de son oncle professeur universitaire, regrets d'avoir dû abandonner l'idée de passer par l'université, n'influencèrent pas directement M. Francqui quand il s'engagea dans la carrière coloniale et plus tard dans celle des affaires. Elles furent évocatrices de ses attitudes et de ses gestes durant la guerre, et devinrent et restèrent dominantes lorsque sa pensée, sollicitée par les œuvres universitaires, les associa étroitement à sa compréhension intégrale de la complexité de la vie dans la société moderne.

Francqui les retrouva, en effet, à l'origine de la quiétude intime et de l'optimisme qui ne le quittèrent jamais, et de la joie qu'il éprouva toujours à saisir la grandeur du travail exigé par la découverte et la poursuite de la vérité.

Il disait quelquefois : Je revis mon existence avec la douleur d'avoir ignoré l'Université et la Science, et le bonheur d'avoir connu la vie de l'homme actif et trouvé dans quelques solides amitiés internationales ce qui me permet d'associer aux éclaircies actuelles, les rares et très douces clartés qui me viennent de très loin dans le temps. Sans définir intégralement sa pensée, mais en permettant de la deviner, il ajoutait qu'en dirigeant l'œuvre universitaire ainsi qu'il le faisait, avec le besoin qu'il ressentait d'aider, de soutenir et de faire le bien, il avait retrouvé, intensifié et paré par l'émotion, le grand stimulant de sa vie, l'effort que suscite la force créatrice exigeant la continuité et l'enthousiasme, et entraînant le dévouement.

*
**

Les dernières semaines de sa vie active furent assombries par les réactions de la crise économique sur les œuvres universitaires. Francqui ne cachait pas ses préoccupations. L'indécision générale réagissait sur sa santé.

Il se refusait le droit de prendre le repos qui lui était imposé : c'est ainsi qu'il se trouva un matin définitivement vaincu.

Durant les douloureuses journées de lutte contre le mal, il médita et parut se tranquilliser. Mais sa santé, qui au cours de sa longue existence de travail avait mis à sa disposition une résistance extraordinaire, ne put pas se redresser. Des crises cardiaques successives entraînèrent le fléchissement progressif des forces et l'installation tardive d'une agonie calme et courte.

Jules Bordet

PAR

M. le D^r ERNEST RENAUX,

Professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Au moment où Monsieur le Professeur Jules Bordet abandonne l'enseignement, l'Université, désireuse de lui marquer sa gratitude pour le dévouement qu'il lui a toujours témoigné et son admiration pour son œuvre scientifique, a décidé de placer un médaillon représentant les traits de l'illustre savant dans l'auditoire Bordet à la Faculté de Médecine. Une réplique de ce médaillon dû au ciseau du sculpteur A. Bonnetain a été remise à Monsieur Bordet au cours d'une manifestation qui s'est déroulée le 20 novembre 1935 dans le grand hall de l'Université, en présence des autorités académiques, du corps professoral, des Anciens Etudiants et de nombreuses personnalités.

Monsieur le Président Hymans a exprimé à Monsieur Bordet les regrets unanimes que suscite sa décision de quitter la chaire de bactériologie, à peine atténués par la satisfaction de lui voir conserver sa place au Bureau et au Conseil d'Administration de l'Université.

Il a donné ensuite la parole au Docteur Renaux qui a prononcé le discours ci-dessous :

MESDAMES, MESSIEURS,

L'œuvre de Jules Bordet a été pour la plus grande partie conçue en dehors de toute idée d'application pratique et pourtant ses découvertes les plus importantes ont eu la fortune de trouver dans le diagnostic médical et dans la prophylaxie leur continuation logique et inévitable. Je m'efforcerai d'en tracer devant vous les grandes lignes sans m'arrêter aux exposés techniques.

J'ai souvent entendu dire par Bordet que, pour qu'un savant arrive à la notoriété, il lui faut à côté de qualités personnelles : l'intelligence, l'initiative, l'activité, la ténacité, une certaine dose de chance. Il faut que le sujet qu'il aborde se révèle susceptible de développements et d'extensions ; il faut, pour que le grand public consacre sa renommée, que les problèmes étudiés lui soient accessibles, qu'il en comprenne la signification et en apprécie les résultats. Le fait n'est pas niable ; mais il convient de compléter cette assertion dictée par la modestie : il est certain que bien des chercheurs, étudiant les mêmes questions, ont pu passer sans les voir à côté de faits que des esprits plus vifs et plus attentifs ont enregistrés et dont ils ont saisi d'emblée la portée immédiate et les conséquences lointaines. La recherche scientifique exige aussi quelque peu d'imagination : la méditation du savant n'est pas exempte de fantaisie et sa pensée ne rejette ni les hardiesses ni les paradoxes. « *Les idées a priori, dit Pasteur, sont l'âme des progrès de la science* ». Le talent de l'homme de science consiste à les exploiter, à en extraire la substance, à les rejeter dès qu'elles se sont montrées stériles.

Je crois, Mesdames et Messieurs, que par ce bref préambule, je vous ai exprimé déjà quelques-unes des qualités de mon Maître et ami, celles qui ont fait de lui le savant illustre universellement admiré.

Toute l'activité de Bordet, si nous en écartons quelques publications relevant de la physiologie, se concentre sur deux ordres de disciplines, la bactériologie et l'immunité, sciences inséparables, la bactériologie étant l'étude des germes microbiens, l'immunité, l'étude des réactions de l'organisme vivant envahi par le microbe. Elles sont nées en même temps peut-on dire si on considère que Pasteur avait à peine décrit les premières bactéries que déjà il inventait les premiers vaccins : le mal était à peine connu que déjà le remède était proposé. La vaccination avait pour but de réaliser artificiellement ce que la maladie infectieuse crée spontanément, un état réfractaire consécutif à une première atteinte.

On sut bientôt que cet état réfractaire ne va pas sans modifications des propriétés du sérum sanguin où sont apparus des « anticorps » c'est-à-dire des principes spécifiquement actifs sur le germe causal et ses sécrétions. Roux, Behring et leurs

collaborateurs imaginèrent de mettre à profit cette propriété et d'injecter au sujet infecté de diphtérie du sérum de cheval immunisé contre la toxine diphtérique. Vous savez que la sérothérapie antidiphtérique fut au point de vue pratique un véritable triomphe.

Mais, quelle que soit la valeur intrinsèque des faits, quel que soit le caractère de certitude qui leur est conféré par leur répétition, ils restent stériles aussi longtemps que nous n'en avons pas élucidé le mécanisme. Pour que des progrès nouveaux soient possibles, il faut que par une analyse sévère des expériences on puisse en préciser tous les stades, les créer à son gré.

L'œuvre de Bordet à ses débuts est essentiellement analytique. Mais dès que les notions précises, indiscutables, sont acquises, il évolue, il devient constructeur; sans s'écarter jamais des lois et des règles de la méthode expérimentale, il prend conscience du potentiel de ses découvertes, il assemble les éléments parfois un peu disparates en apparence et réalise un édifice solide sur lequel pourront désormais se baser les chercheurs désireux de suivre les voies qu'il a tracées.

Il a fait des études brillantes à l'Université de Bruxelles et dès cette époque s'y est révélé curieux et enthousiaste. A vrai dire, sa curiosité et son enthousiasme ont été entretenus par l'atmosphère très particulière qui règne dans la maison de Verhaegen vers 1890. C'est qu'un jeune professeur de Physiologie, formé à la grande école de Ludwig cherche à introduire à Bruxelles les méthodes expérimentales. Ce maître c'est Paul Heger. « *Experientia docet* » telle est sa devise. Mais l'Université est pauvre, la Faculté de Médecine n'a pas de laboratoire, elle ne vit que grâce au désintéressement d'un corps professoral qui doit trouver dans la pratique médicale ses moyens de subsistance. Rien n'arrête le novateur; autour de lui il éveille les vocations de chercheurs; on travaille dans des chambres obscures et mal aérées jusqu'au jour où, par sa force de persuasion, Heger aura intéressé à nos laboratoires les grands mécènes qui désormais ne nous abandonneront plus: la famille Solvay qui suscite une émulation parmi les Warocqué, les Jamar, les Semet notamment. Dès cette époque, P. Heger qui, après la guerre, devait mériter le nom de deuxième fondateur de l'Université, avait montré qu'il possédait au plus haut point la notion de ce que doit être un éta-

blissement d'enseignement destiné à former des élites. Mais son plus beau titre de gloire est peut-être d'avoir fait naître chez les étudiants et les jeunes médecins qui se pressaient autour de lui, l'amour de la recherche, la foi dans l'avenir des sciences expérimentales.

Qu'un tel maître ait eu une influence sur Bordet cela ne me paraît pas contestable; que le jeune étudiant ait au cours même de ses études senti tout l'attrait, toute la richesse que comportait l'expérimentation grâce aux belles leçons, grâce surtout à l'ambiance de haute probité qui entoure l'œuvre du professeur de physiologie, c'est un fait qui honore l'un et l'autre.

Ainsi s'exaltait chez le disciple cette qualité suprême qui fait les grands savants: l'esprit scientifique, mélange de scepticisme et de foi, d'inquiétude et de confiance, dominé par un besoin insatiable de progrès. Nous le retrouvons chez tous les hommes dont les noms illustres jalonnent l'histoire des sciences, ceux dont le travail et souvent l'audace de pensée ont enrichi notre patrimoine le plus précieux.

Bordet le possède au plus haut degré: sa pensée se dégage sans peine des contingences immédiates de la vie pour suivre le problème dont la solution le préoccupe. « Il vit, dit-on, dans les nuages ». Je dirais volontiers que cette image me déplaît car toute son œuvre s'efforce précisément de dissiper la brume, de faire partout la lumière. Cette tendance est chez lui une sorte d'instinct. Insoucieux des difficultés de la tâche, indifférent aux insuffisances techniques du laboratoire, il va, persuadé que, même avec des moyens de fortune, un esprit clair, soutenu par une volonté tenace, est capable de grandes découvertes. S'il constate le peu d'attention que le pays accorde aux chercheurs, c'est sans acrimonie, avec le détachement de celui qui sait que la vérité doit s'imposer un jour aux moins clairvoyants.

Il n'y a pas bien longtemps que le public a compris combien la recherche pour la recherche, l'art pour l'art est pour la collectivité une source de bienfaits et de progrès. Il y a moins longtemps encore qu'il a compris toute la grandeur et la beauté de l'œuvre scientifique considérée en soi. Et l'initiative du Roi Albert suscitant la naissance du Fonds National de la Recherche Scientifique n'est pas étrangère à l'évolution qui s'est manifestée. Peut-être finira-t-on par comprendre un

jour que pour que la pensée humaine ait la possibilité de créer librement, il faut lui faciliter la tâche, il faut que le penseur, que le savant soit dégagé des soucis de la vie, qu'il puisse trouver les moments de repos, de récréation, de vacances dont il a besoin pour que son travail porte tous ses fruits.

En possession de son diplôme de docteur en médecine, Bordet va prendre place à la grande école Pastorienne. Le maître est à l'apogée de sa gloire; il a formé des disciples dont les noms seuls évoquent une période particulièrement brillante de la science française: Duclaux, Roux, Metchnikoff sur qui repose à la fin du 19^e siècle la lourde tâche de poursuivre la construction du merveilleux édifice commencé par Pasteur.

Metchnikoff au laboratoire de qui Bordet est attaché, est le maître de l'immunité cellulaire: ses travaux ont montré le rôle des cellules et notamment des globules blancs du sang dans la défense contre l'infection. Pour lui c'est essentiellement sur la phagocytose que repose la lutte antimicrobienne. Aussi est-il quelque peu inquiet, voire même quelque peu ulcéré quand il constate que ce jeune médecin qu'il vient d'agrèer dans son laboratoire comme collaborateur, à la suite de quelques expériences émet des opinions qui lui paraissent subversives; Bordet ne nie pas l'importance de la défense leucocytaire mais il estime que chez le sujet immunisé, un autre facteur de protection se révèle tout aussi important: c'est l'anticorps apparu dans les humeurs par suite de l'immunisation. Le sérum de cobaye choléra-immun notamment a acquis le pouvoir de détruire, de lyser le vibron cholérique. L'anticorps joue donc lui aussi un rôle antiinfectieux considérable. Mais chose curieuse, cet anticorps est incapable d'agir seul; il n'est pas l'agent destructeur du virus. Il permet simplement la fixation sur le germe d'une substance, l'alexine, qui existe normalement chez tout individu et qui est le principe lytique proprement dit. On assiste donc à ce fait paradoxal que, chez le sujet neuf, au cours de l'infection, il y a coexistence dans le sang circulant de la bactérie à détruire et de l'alexine mais elles semblent s'ignorer. L'immunisation fait apparaître l'anticorps ou sensibilisatrice qui forme trait d'union et permet le contact des deux éléments. La destruction du germe par l'alexine en est la conséquence.

Mais la formation d'un anticorps doit-elle être considérée comme un phénomène de défense contre la bactérie ou bien faut-il y voir un fait plus général ? Si nous inoculons au lieu d'un germe microbien une cellule qui n'est nullement dangereuse, qui même dans une certaine mesure peut être considérée comme un aliment, cette cellule sera-t-elle tolérée ou au contraire l'animal se défendra-t-il comme il s'est défendu contre le vibron cholérique ?

Cette idée qui nous paraît toute simple, toute logique, était en réalité un trait de génie : Bordet constata en effet que si on injecte à un cobaye ou à un lapin des globules rouges d'une autre espèce animale, il réagit en fabriquant un anticorps hémolytique, c'est-à-dire une sensibilisatrice qui imprègne les globules rouges comme la vibriolysine imprégnait les B. du choléra permettant ainsi l'action de l'alexine. Cette hémolysine est spécifique : si les globules injectés sont des globules de chèvre, l'hémolysine ne pourra détruire que des globules de chèvre à l'exception de tous autres ; si les globules injectés proviennent de l'homme ou du cheval, l'hémolysine sera spécifiquement active sur les globules d'homme ou de cheval.

Et dès lors se dégage une notion capitale de la biologie. Certes, nous pouvions déjà imaginer que entre la constitution des tissus des diverses espèces, il y a des différences de composition. A priori, nous admettions sans grande difficulté que le muscle d'homme a une composition différente de celle du muscle de chien ou de bœuf, que le sang d'homme est différent du sang d'autres mammifères. Mais nous n'en avons pas la preuve. Nous n'avons pas les moyens de déceler autre chose que les grosses différences apparentes par les méthodes chimiques et l'expérience de Bordet permettait de pénétrer de bien plus près le mystère

Songez que chacun des globules rouges du sang, et nous en avons de 4 à 5 millions par mmc., chacun de ces éléments infimes porte inscrite dans sa trame sous une forme qui échappe presque à notre entendement la marque de l'espèce animale à laquelle il appartient. C'est une chose merveilleuse et qui nous laisse rêveurs : il est des limites à notre compréhension des choses aussi bien vers l'infiniment grand que vers l'infiniment petit.

Mais cette découverte qui classait Bordet à l'âge de 30 ans, au premier rang des biologistes devait avoir une série de répercussions inattendues, les unes directes, les autres indirectes. Bordet et Gengou, avaient créé une méthode ingénieuse, la réaction de fixation, basée sur l'action des sensibilisatrices et de l'alexine et qui constituait un précieux outil de travail pour les bactériologistes et les immunologistes.

Et voici le miracle ! Ne pourrait-on transporter dans le diagnostic médical cette méthode si fertile au laboratoire ?

Wassermann et ses collaborateurs trouvent le moyen de l'utiliser pour le dépistage d'une maladie redoutable : la syphilis, et cette application consacre la destinée de la réaction de fixation. La syphilis est en effet une maladie endémique qui présente de temps à autre, par suite de circonstances particulières, les guerres notamment, des recrudescences inquiétantes en raison de la rapidité de dissémination. Maladie sociale au premier chef, elle se caractérise par une alternance de périodes où la symptomatologie est facilement reconnaissable et de périodes de somnolence où le malade paraît guéri mais qui sont suivies d'un réveil d'autant plus impressionnant qu'il est moins attendu. Il est donc essentiel de faire le diagnostic de la guérison ou de la non guérison dans ces moments de latence. Si à l'heure actuelle les syphiligraphes ne connaissent plus les grands délabrements osseux qui faisaient des syphilitiques ignorés de lamentables épaves, c'est grâce surtout à la recherche systématique de la réaction de fixation qui permet de déceler les dernières traces de la maladie chez l'homme apparemment guéri. En outre, aux malades inquiets qui doutent de la guérison, à ceux aussi qui se croient atteints d'un mal imaginaire elle procurait un soulagement précieux. Les médecins qui ont connu ces neurasthéniques syphilophobes sont seuls capables de dire quel bienfait moral leur a apporté le séro-diagnostic de la syphilis.

Je sortirais du cadre de cet exposé si je vous développais toutes les conséquences de la découverte des hémolysines. Il en est une cependant que je ne puis passer sous silence, c'est l'application à la Médecine légale de la notion de spécificité zoologique du sang.

Lorsque des taches de sang sont relevées sur des vêtements ou sur un objet quelconque il est désormais possible de déterminer rigoureusement l'espèce animale qui l'a donné. C'est une recherche qui est effectuée journellement dans les laboratoires d'expertises judiciaires

*
**

Je voudrais maintenant, passant de l'immunité à la bactériologie vous dire quelques mots d'une découverte tout aussi importante; je veux parler du bacille de la coqueluche.

Maladie grave de l'enfance, extrêmement contagieuse, infiniment pénible à ses petites victimes, elle avait retenu depuis bien longtemps l'attention des microbiologistes. A vrai dire, pour en découvrir l'agent causal, il fallait une persévérance et une ténacité que l'on ne rencontre que chez les vrais hommes de science. En effet, on sait maintenant que le germe de la coqueluche ne peut être décelé dans l'expectoration que tout au début de la maladie, à ce stade où les symptômes caractéristiques ne se sont pas encore manifestés. Pendant des années, Bordet, qui avait vu chez un de ses enfants commençant la coqueluche une petite bactérie dont la morphologie l'avait frappé, examina vainement avec Gengou les expectorations de tous les coquelucheux des services hospitaliers. Un jour, chez un autre de ses enfants, il retrouva la même bactérie et réussit à la cultiver. Il en étudia minutieusement les propriétés et établit son rôle dans l'étiologie de la coqueluche. Au point de vue de l'hygiène, les conséquences furent très importantes: il est fort souhaitable de savoir à partir de quel moment une maladie est contagieuse, à partir de quel moment elle cesse de l'être. Pour la coqueluche particulièrement, puisque le germe causal existe dans l'expectoration tout au début de l'infection, ce n'est que par la précocité de l'isolement des cas suspects qu'on peut espérer éviter la dissémination de la maladie. Mais après la quatrième semaine on ne retrouve plus le bacille dans les crachats de sorte que, même si les quintes de toux si accablantes persistent, il n'y a plus lieu de maintenir le convalescent en quarantaine; c'est la conclusion que fournit une expérience de grande envergure effectuée dans les écoles danoises. La découverte du bacille coquelucheux permit

en outre de préparer un vaccin. S'il n'empêche pas l'apparition de la maladie, il en abrège sérieusement la durée et atténue les symptômes les plus pénibles.

Je vous ai cité deux des découvertes les plus importantes de Bordet. Je n'insisterai pas sur les autres, quelle que soit leur valeur car je craindrais de vous entraîner sur un terrain quelque peu aride pour les non-initiés.

Pourtant, je m'en voudrais de ne pas vous montrer par deux ou trois exemples combien le travail de la pensée du savant peut être fécond lorsqu'il se préoccupe des grands problèmes même s'ils relèvent de disciplines qui à première vue lui semblent étrangères. Car, et c'est une des caractéristiques du travail de Bordet, tout l'intéresse; on le voit parfois s'attacher à un détail lorsqu'il s'agit d'élucider le mécanisme d'un phénomène, mais il ne perd jamais de vue l'ensemble d'une question.

Quand il suggère une théorie nouvelle de la coagulation du sang, ce n'est pas une vue de l'esprit: c'est déjà le résultat d'une série d'expériences qui lui paraissent justifier une explication différente de celles qui sont acceptées en physiologie. Sur cette base nouvelle, des dizaines de chercheurs trouveront pendant des années de quoi occuper leur activité au laboratoire et leur ingéniosité inventive.

Quand, reprenant l'étude de l'anaphylaxie, ce curieux phénomène décrit par Richet et Portier et considéré par eux comme une sensibilisation de l'organisme à l'action des poisons organiques, il montrera avec d'autres savants que la toxicité propre du produit injecté ne joue aucun rôle et qu'il s'agit, en somme, d'un épiphénomène souvent fatal mais qui n'en reste pas moins l'expression d'une défense de l'organisme, il proposera une théorie ingénieuse et il suscitera encore des travaux qui ont contribué dans une large mesure au progrès de nos connaissances.

Quand enfin, dans ces quinze dernières années, intéressé par la bactériophagie, phénomène découvert par Twort et d'Hérelle, il émet une hypothèse qui la fait entrer dans le cadre de la physiologie des bactéries, par opposition à la théorie du virus défendue par d'Hérelle, il ouvre une voie nouvelle où des centaines d'expérimentateurs ont, pendant des années, trouvé matière à des investigations multiples.

Toute cette activité, s'il n'en est pas à proprement parler l'initiateur, il en fut toujours l'actif animateur et l'on peut dire que jamais il ne s'est désintéressé des problèmes auxquels il avait un jour donné quelque vie.

Mais les découvertes de Bordet ont, en outre, contribué à favoriser l'éveil d'un esprit nouveau dans le monde médical. Petit à petit, l'art médical se transforme en science médicale. La notion mathématique tend à se substituer à la notion d'appréciation. Elle introduit dans le diagnostic une précision qui lui manquait jadis. Peut-être même la médecine moderne néglige-t-elle un peu trop les traditions qui ont fait les grands cliniciens des époques révolues. Comme le disait l'un d'eux, « *il n'y a pas de maladies, il n'y a que des malades* ». Il indiquait ainsi que la maladie ne pourra jamais être résolue comme une équation : c'est le juste équilibre des deux tendances qui seul peut assurer aux malades les soins les plus efficaces.

Vous parlerai-je du savant, de sa foi inébranlable dans l'avenir de la Science ? Il y a chez les hommes de laboratoire un curieux mélange de modestie et d'orgueil qui leur fait une personnalité paradoxale en apparence et cependant exempte d'équivoque.

Le savant a et doit avoir la foi dans la valeur de ses travaux. « *Tendre à l'infailibilité sans y prétendre* » dit Malebranche. Quand l'expérience a parlé, quand elle lui a imposé une conviction, il a le devoir de le proclamer. Heureusement, les temps ne sont plus où Galilée expiait la faute grave d'avoir défendu les théories de Copernic, lui-même persécuté, où Vésale était contraint à faire en Terre Sainte un pèlerinage pour avoir dénoncé dans ses livres les affirmations mensongères de la médecine de son temps.

Si ces hommes ont malgré tout affirmé leur foi dans les vérités qu'ils avaient démontrées c'est qu'ils se croyaient infailibles. C'étaient pourtant des modestes. Le savant moderne croit aussi à l'exactitude de ses découvertes mais il est prêt à en reconnaître la fausseté quand une expérience nouvelle lui démontre son erreur. Et puis, il y a de multiples formes de la modestie. Mais il ne faut pas qu'elle tue l'enthousiasme ; elle doit être le modérateur qui empêche le chercheur de s'égarer sur les ailes brillantes de l'illusion.

Certes, Bordet eut toujours la foi dans son œuvre et cette foi il l'a gardée à juste titre. Mais elle ne l'a jamais aveuglé; comme tout savant digne de ce nom, il mesure mieux que personne l'importance relative de ce que nous savons et de ce qui nous reste mystérieux. Et c'est là la vraie modestie. Elle nous apparaît dans la préface qu'il écrivit à son beau « *Traité de l'Immunité dans les maladies infectieuses* ». « *Un livre qui dépeint l'état actuel d'une science encore pleine de promesses est, dit-il, condamné à vieillir promptement; ce sera je l'espère, le sort du mien* ».

Au surplus, la plupart d'entre vous, Mesdames et Messieurs, connaissent l'homme. Mais seuls les médecins qui ont quitté l'Université depuis 27 ans savent ce qu'est le professeur. Un langage châtié souvent rehaussé d'une pointe d'humour; une phrase toujours élégante et harmonieuse; le geste éloquent, si je puis dire, venant appuyer la défense parfois énergique d'un point de vue ou d'une opinion; l'œil brillant qui donne à toute sa personne un caractère de vitalité intense, tel est le professeur dont les leçons paraissaient toujours brèves tant la science avec Bordet nous apparaît vivante. Il semble qu'il la crée sous vos yeux; il ne vous initie pas seulement aux arcanes et aux mystères des infiniment petits, il vous infuse, et c'est bien plus important, l'amour de la recherche, l'amour de la vérité qui est l'expression suprême de la beauté.

Car, et c'est une chose bien curieuse, Bordet comme ses grands prédécesseurs dans l'histoire des sciences, comme Lavoisier, comme Pasteur, comme Claude Bernard, comme Berthelot, est un grand idéaliste. Ce n'est pas parce que le savant s'attache à l'étude des mutations de la matière qu'il perd de vue le but final de tous nos efforts, la connaissance.

Que par son enseignement, Bordet ait contribué à infuser à notre jeunesse un peu de cet enthousiasme dont il déborde, lui crée des droits imprescriptibles à notre reconnaissance. Mais il a fait plus; nous savons combien son influence fut considérable dans les tractations qui ont amené la Rockefeller Foundation à s'intéresser à notre renaissance. Ceux qui l'accompagnaient aux Etats-Unis, notamment Antoine Depage et notre recteur Albert Dustin ont souvent dit quels transports avait suscité dans ce pays, l'attribution en 1920 à Bordet du Prix Nobel coïncidant avec son séjour en terre américaine.

Cette belle école de médecine qui fait l'envie des autres Universités c'est en grande partie à l'influence de Bordet, à son prestige personnel que nous la devons.

Bordet a toujours soutenu que l'homme de science ne doit pas s'isoler dans sa tour d'ivoire : il a le devoir impérieux de prendre position dans les questions où se joue l'avenir du pays. Je ne rappellerai les quelques mois pendant lesquels il siégea au Sénat que pour me souvenir d'une réflexion qu'il nous fit à peu près en ces termes peu de temps après son accession à la Haute Assemblée : « *C'est curieux combien des gens qui isolément, dans la rue, chez eux, sont charmants et courtois peuvent changer dès qu'ils sont groupés dans les locaux du Parlement...* ». Cette courte apparition dans une assemblée législative ne lui laissa qu'une impression d'inquiétude. C'est que les hommes de science sont habitués à dire ce qu'ils pensent, comme ils le pensent, sans se soucier des partis et des mandats impératifs. Et c'est ce qui fait la beauté et la grandeur de leur rôle ; c'est cette liberté d'expression qui les classe parmi les conducteurs moraux des nations. Elle induisit plus d'une fois Bordet à exprimer publiquement son sentiment lorsqu'il craignit que des querelles intestines ne missent en péril l'unité nationale et à inviter les savants quelles que fussent leurs opinions religieuses ou philosophiques à élever le débat politique national et international au-dessus des mesquineries électorales.

Lorsqu'il y a quelques années, fut créée la Société Internationale de Microbiologie et que la présidence lui en fut offerte, Bordet mit à son acceptation une condition formelle ; c'est que l'article premier des statuts auxquels chaque membre doit adhérer par écrit serait ainsi conçu : « *Cette société a pour but non seulement de favoriser la production scientifique, en créant des relations plus étroites entre ceux qui, dans divers pays y collaborent, mais surtout d'affirmer l'unanime conviction de ses membres que la science doit unir les nations dans un idéal de paix inaltérable et de constante solidarité* ».

Comment ne pas se souvenir à cette occasion de la réponse de Pasteur aux délégués étrangers réunis à la Sorbonne le 27 décembre 1892 pour fêter son 70^e anniversaire : « *Vous qui êtes venus de si loin donner une preuve de sympathie à la France, vous m'apportez la joie la plus profonde que puisse*

éprouver un homme qui croit invinciblement que la Science et la Paix triompheront de l'Ignorance et de la Guerre, que les peuples s'entendront non pour détruire mais pour édifier et que l'avenir appartiendra à ceux qui auront le plus fait pour l'humanité souffrante ».

Pasteur n'avait pas oublié 1870, Bordet n'a pas oublié 1914 mais comme son Maître, le disciple a gardé la foi dans la perfectibilité morale de l'homme par la science.

Il est un dernier aspect de l'activité de Bordet que je devrais évoquer, c'est celui du chef de laboratoire. Et je vous l'avoue j'éprouve quelque pudeur à en parler parce que la vie de laboratoire c'est presque la vie de famille. Il semble que ce sont des souvenirs que l'on se doit de n'évoquer qu'entre soi. Mais au fait l'Université et l'Union des anciens Etudiants ne sont-elles pas aussi notre famille ? Dès lors elles ne peuvent s'offusquer si je m'adresse plus particulièrement au héros de cette cérémonie.

Cher Monsieur Bordet, vous vous souvenez peut-être de la jolie définition que Richet donne du laboratoire : « *Un laboratoire, c'est un endroit où l'or travaille ensemble* ». Travailler ensemble, nous savons, nous, ce que ces mots impliquent d'amitié et de confiance mutuelle, ce qu'ils évoquent de causeries à bâtons rompus, de bavardages même, où cependant on glane sans cesse des idées qui plus tard deviendront des projets d'expérience ; ils me rappellent combien de fois dans cet Institut Pasteur où j'ai passé 26 ans près de vous j'ai sollicité et reçu vos conseils, combien de fois nous nous sommes dit notre joie quand une expérience s'annonçait prometteuse, notre déception lorsque les résultats ne répondaient pas à notre attente. Malgré ces alternatives inévitables dans la vie du chercheur, grâce à vous nous avons gardé une foi robuste au point que maintenant encore, lorsque les étudiants bien doués pour la recherche nous demandent conseil, nous reprendrions volontiers la spirituelle apostrophe de Renan : « *Jeunes gens, jeunes gens, faites de la science ; c'est encore ce qu'il y a de plus sérieux* ».

C'est quand nous travaillions ensemble que tous vos collaborateurs, vos amis, se sont réjouis des distinctions qui vous arrivaient périodiquement et dont la plus brillante, le prix

Nobel des Sciences Médicales a attiré sur l'Institut Pasteur, sur l'Université de Bruxelles, sur la Belgique tout entière l'affectueuse attention des savants du monde entier.

Les honneurs vous sont venus sans que vous les cherchiez : Quand après la guerre, M. Roux vous offrit la succession de Metchnikoff à l'Institut Pasteur de Paris, vous avez considéré que vous aviez avant tout des devoirs envers votre Patrie meurtrie et que joints aux devoirs de famille ils vous créaient l'obligation de rester à votre poste. Mais lorsque les Français veulent, ils sont tenaces. Lorsque la mort de Roux mit en deuil la maison de Pasteur c'est encore vers vous que se tourna le Conseil d'administration. C'est à vous qu'il demanda de présider le Comité Scientifique qui doit veiller pieusement à ce que l'œuvre des grands pastoriens se poursuive sans arrêt.

Nous en ressentons une grande fierté, car cette distinction marque en quelle haute estime vous tient le monde des sciences. Aussi quand m'échut le périlleux honneur de reprendre à la Faculté de Médecine la chaire de Bactériologie, il m'a semblé que dans cet auditoire qui porte votre nom, qui reste encore imprégné du souvenir de vos belles leçons, il fallait qu'un signe matériel rappelât aux jeunes étudiants les traits du maître incomparable à qui la Faculté de Médecine et l'Université de Bruxelles doivent une si large part de leur renommée. C'est pourquoi j'exprime toute ma gratitude au Conseil d'administration de l'Université qui a voulu combler cette lacune. Désormais dans cet auditoire j'aurai encore au moins l'illusion que « nous travaillons ensemble » et croyez-le bien, cela facilitera une tâche dont je ne me dissimule ni l'importance ni les responsabilités.

Charlemagne ^(*)

PAR

F.-L. GANSHOF,

Professeur à l'Université de Gand.

MESDAMES, MESSIEURS,

Comment ne pas penser ce soir avant tout et d'une manière presque exclusive au savant illustre qui s'est éteint il y a deux jours à peine ? Comment ne pas être rempli de son souvenir quand on l'a connu, quand on l'a aimé — et permettez-moi de l'ajouter — quand on a été son élève ? Plusieurs de ceux devant qui j'ai l'honneur de parler aujourd'hui, l'ont été et eux seuls, peut-être, peuvent savoir ce que signifient ces mots « avoir été l'élève de Pirenne », ce que cela représente non seulement d'échanges intellectuels, mais encore d'affection reçue et donnée.

Dans le chagrin où la mort d'un grand historien plonge tant de Belges et aussi tant d'admirateurs et d'amis au delà de nos frontières, la peine de ses disciples est particulièrement profonde ; ils se sentent plus seuls et il leur semble que leur maître a emporté quelque chose d'eux-mêmes avec lui dans l'éternité.

Mais il savent aussi que Pirenne leur disait que rien ne devait arrêter, ni même interrompre le labeur scientifique, une fois que l'on s'y était voué. De cet esprit de consécration, leur maître a donné de nobles, d'émouvants, de grands exemples, dans des circonstances où d'autres eussent été écrasés par le malheur.

C'est donc s'inspirer encore de l'enseignement et de l'esprit de Pirenne que d'étudier un de ces problèmes historiques qui lui inspiraient tant de curiosité, tant d'intérêt et tant d'enthousiasme vrai.

(*) Discours prononcé à la séance solennelle de rentrée de l'Institut des Hautes Etudes de Belgique, à Bruxelles, le samedi, 26 octobre 1935, sous la présidence de M. Georges Cornil, professeur honoraire de l'Université Libre de Bruxelles, président de l'Institut.

Au cours des seize années, qui se sont écoulées depuis la fin de la Grande Guerre, une série importante de travaux a vu le jour, qui ont apporté sur l'histoire de Charlemagne des données ou des vues nouvelles. Les *Etudes critiques* de M. L. Halphen, le *Charlemagne* de M. A. Kleinclausz, l'étude de M. Levillain sur le couronnement de l'an 800, en France; en Allemagne et en Autriche, les recherches de M. M. Lintzel et de M. K. Brandi sur la guerre de Saxe, les études iconographiques de M. P. E. Schramm, le livre de M. K. Heldmann sur l'acquisition du titre impérial, le *Karl der Grosse oder Charlemagne* de MM. K. Hampe, A. Brackmann et leurs collaborateurs, la seconde édition de l'histoire économique de l'époque carolingienne de M. A. Dopsch, sans oublier les *ultima verba* d'E. Caspar; en Angleterre, *The Making of Europe* de M. C. Dawson; en Belgique, le retentissant mémoire de notre maître regretté Henri Pirenne, sur *Mahomet et Charlemagne*; pour nous borner à quelques œuvres de choix (1).

Le moment peut paraître venu de reconsidérer la figure du grand empereur et de nous demander à nouveau quelle est sa signification dans l'histoire générale. De tels examens de conscience s'imposent de temps à autre aux érudits. Ils leur sont

(1) L. HALPHEN, *Etudes critiques sur l'histoire de Charlemagne* (Paris, 1921); A. KLEINCLAUSZ, *Charlemagne* (Paris, s. d. [1934]); L. LEVILLAIN, *Le couronnement impérial de Charlemagne* (*Revue d'histoire de l'Eglise de France*, 1932); M. LINTZEL, *Untersuchungen zur Geschichte der alten Sachsen* (*Sachsen u. Anhalt*, 1929-1934), *Die Entstehung der Lex Saxonum* (*Zeitsch. d. Savigny Stiftung für Rechtsgeschichte*; Germ. Abt., 1927), *Der Sachsenfriedens Karls des Grossen* (*Neues Archiv*, t. XLVIII), *Der Sächsische Stammesstaat und seine Eroberung durch die Franken* (Berlin, 1933), *Die Stände der Deutschen Volksrechte, hauptsächlich der « Lex Saxonum »* (Halle, 1933), *Die Unterwerfung Sachsens durch Karl den Grossen und der Sächsische Adel* (*Jahrb. d. Histor. Kommission für die Provinz Sachsen u. für Anhalt*; 1934), *Karl der Grosse u. Widukind* (Hamburg, s. d. [1935]); K. BRANDI, *Karls des Grossen Sachsenkriege* (*Niedersächsisches Jahrb. f. Landesgeschichte*, 1933); P. E. SCHRAMM, *Die zeitgenössischen Bildnisse Karls des Grossen* (Leipzig, 1928), *Die Deutschen Kaiser u. Könige in Bildern ihrer Zeit*, t. I (Leipzig, 1928); K. HELDMANN, *Das Kaisertum Karls des Grossen* (Weimar, 1928); *Karl der Grosse oder Charlemagne? Acht Antworten Deutscher Geschichtsforscher* (Berlin, 1935); A. DOPSCH, *Die Wirtschaftsentwicklung der Karolingerzeit*² (Weimar, 1921-1922); E. CASPAR, *Das Papsttum unter Fränkischer Herrschaft* (*Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 1935); C. DAWSON, *The making of Europe. An introduction to the history of European unity* (London, 1932) et trad. franç. *Les origines de l'Europe et de la civilisation européenne* (Paris, 1934); H. PIRENNE, *Mahomet et Charlemagne* (*Revue belge de philologie et d'histoire*, 1922) et *Un contraste économique : Mérovingiens et Carolingiens* (*ibid.* 1923). Nous nous sommes abstenus de citer des exposés consacrés à Charlemagne insérés dans des ouvrages d'ensemble, quel que fût leur mérite.

salutaires, si ceux qui les pratiquent ne perdent pas de vue que l'histoire a pour but d'exposer et de faire comprendre et qu'elle n'a pas à porter sur les hommes ou sur les faits du passé, les jugements de qualité, qui sont le propre de la morale ou de la « politique ».

*
**

Si bien des aspects de la personnalité de Charlemagne nous échappent, nous avons cependant, grâce au témoignage fidèle de son biographe Eginhard quelques informations sur son aspect et sur son comportement physiques. Il faut nous le représenter grand, de large carrure, un peu obèse, le visage éclairé par de larges yeux au regard vif. Un tempérament exceptionnellement vigoureux lui faisait rechercher les exercices corporels : nager dans sa piscine d'Aix-la-Chapelle, chasser dans les forêts d'Ardenne paraissent avoir été ses distractions favorites. Très sobre quant à la nourriture et à la boisson, il se montrait moins modéré dans la satisfaction d'appétits d'un autre ordre.

Sa physionomie morale réclame un portrait plus nuancé. Originaire de la région qui s'étend de l'Escaut au Rhin, alors plus largement germanisée qu'aujourd'hui, Charles était, lui-même, Germain de race et de langue. Il l'était resté, comme tous ceux de sa famille, beaucoup plus profondément que les rois de la dynastie mérovingienne, sans doute « romanisés » d'assez bonne heure. Les membres de son entourage, ses hommes de confiance, la plupart des agents de son autorité, sont des Germains et de préférence des Francs.

Germain, Charlemagne l'était aussi de goûts. Sauf, à deux reprises, en des circonstances solennelles, à Rome, il ne prétendit jamais porter d'autres vêtements que le costume national des Francs ; on sait aussi qu'il ordonna de consigner par écrit les vieux poèmes germaniques, qu'il fit entreprendre une grammaire francique et donner aux mois et aux vents des noms en cette langue, afin que les Francs ne continuassent plus à les appeler de leurs noms latins.

Mais le latin lui était aussi familier que la langue de ses pères. Il le parlait et le lisait ; c'est, sans aucun doute, en

latin que déjà fort âgé, il prit l'habitude de consacrer ses insomnies à des exercices d'écriture pénibles et, d'ailleurs, peu fructueux.

Le latin était, en effet, pour lui, la langue de l'Eglise, celle dans laquelle on lui lisait à table, la « Cité de Dieu » de Saint Augustin, son livre de prédilection. Car son profond attachement à la religion chrétienne est pour nous, le trait essentiel de la personnalité de Charlemagne.

Il importe, d'ailleurs, de s'entendre. En dépit de sa canonisation de 1165, il y a dans la vie de Charles bien des traits qui heurtent profondément la sensibilité chrétienne et ce n'est pas l'esprit de l'Evangile qui inspira les méthodes appliquées à la conversion des Saxons au Christianisme.

Mais la foi et la piété de Charlemagne étaient sincères et vivantes. Aucune préoccupation n'a plus impérieusement orienté son activité que le souci de la diffusion du christianisme et de la défense de l'Eglise. La conquête de la Saxe, à bien des égards, a l'aspect d'une guerre religieuse; la soumission des pays du Moyen-Danube s'est accompagnée d'une action évangélisatrice intense. Quant à la malheureuse tentative de 778 contre Saragosse, elle apparaît, en quelque sorte comme une « préfiguration » des croisades françaises d'Espagne du XI^e et du XII^e siècle.

Pour l'église de Rome et pour son chef, Charlemagne manifesta constamment une vénération toute particulière. Mais jamais il ne consentit à se soumettre à l'autorité du Pape dans tout ce qui, à un titre quelconque, relevait du domaine politique. Il fut et il entendit rester le protecteur, mais aussi le maître de l'évêque de Rome, qu'il traitait presque en premier évêque de ses états. Sa crainte de voir le Pape manifester quelque prééminence à son égard était telle que, décidé à prendre à Rome la dignité d'empereur, il éprouva cependant une violente irritation lorsque le 25 décembre 800 dans la basilique de Saint-Pierre, Léon III le fit acclamer et plaça sur sa tête la couronne impériale. Il eût voulu se couronner lui-même.

Sa volonté de puissance allait, d'ailleurs, toujours en matière religieuse, encore plus loin. Dès 796, il écrivait au Pape qu'à lui, Charles, il appartenait de défendre l'Eglise du Christ contre les païens et les infidèles, mais aussi de préserver la pureté de la foi; au Souverain Pontife de l'aider dans cette tâche en

élevant comme Moïse les mains vers Dieu. C'était donc le domaine du dogme où il proclamait son droit d'intervenir. Ce droit d'intervention, il ne manquait pas d'en user.

Le cas le plus caractéristique fut celui du conflit relatif à la vénération des images saintes. Mettant fin à la politique « iconoclaste » des empereurs de la dynastie isaurienne, l'impératrice byzantine Irène avait fait proclamer par le concile de Nicée de 787 la légitimité de la vénération des images, d'accord avec le pape Hadrien I. Profondément irrité de ce que cette décision eût été prise en dehors de lui, chef d'un grand état chrétien, et en dehors de l'église franque, choqué dans sa piété simple par des pratiques qui lui paraissaient dénuées de toute valeur spirituelle, Charles réagit avec vivacité. S'opposant nettement aux vues du pape, il fit réfuter les décisions du concile dans les célèbres mémoires connus sous le nom de *Libri Carolini*. Puis, en 794, il n'hésita pas à faire condamner ces décisions par un concile occidental convoqué par lui à Francfort.

*
* *

Charles succéda en 768 à son père, Pépin, comme roi de la moitié de l'état franc. La mort de son frère Carloman en 771, le rendit maître de tout le royaume. Celui-ci comprenait à ce moment des territoires correspondant à ce que sont aujourd'hui la France, la Suisse, les Pays-Bas, la Belgique, l'ouest et le sud de l'Allemagne.

Pendant les quarante-six années de son règne, Charles a étendu ce territoire dans toutes les directions. Il a mis fin à la domination lombarde en Italie et il n'a pas hésité à soumettre les territoires pontificaux eux-mêmes à un véritable protectorat. Seul l'extrême Sud de la Péninsule lui a échappé. Au prix d'une lutte de trente-trois ans — de 772 à 803 — il a soumis les Saxons, c'est-à-dire tout le Nord de l'Allemagne, de l'Embs jusqu'au delà de l'Elbe et jusqu'au Holstein actuel. Vers le Sud-Est, après avoir mis fin à l'autonomie de la Bavière, il brisa la domination des Avars dans les pays du Moyen-Danube, soumit les populations slaves qui les habitaient et y favorisa les débuts d'une colonisation germanique. Enfin, si l'expédition de 778 au delà des Pyrénées se termina par le

désastre, qui a donné naissance à la Chanson de Roland, la conquête systématique du pays de Barcelone réalisée de 785 à 812 enfonçait dans le Nord-Est de l'Espagne musulmane un coin en direction de l'embouchure de l'Ebre.

A la fin du VIII^e siècle, Charlemagne se trouvait donc à la tête d'un état, qui s'étendait de la Theiss, du Danube et de l'Elbe jusqu'à la Mer du Nord et à l'Atlantique, de l'Espagne du Nord et du Sud de l'Italie jusqu'à la Baltique : tout l'ouest et le centre du continent européen. Maître de cet immense état, qui paraissait plus fort que l'empire Byzantin, maître de Rome, l'antique capitale impériale, Charles réunissait toutes les conditions pour être reconnu comme successeur des empereurs romains.

La dignité impériale était, d'ailleurs, tenue dans l'entourage royal pour un pouvoir universel, dont le but principal était de protéger l'Eglise, de faire régner la paix dans le monde, de réaliser sur terre le royaume de Dieu. Charles n'avait-il pas usé de toutes ses forces pour répandre la religion chrétienne ? C'est sur lui et sur lui seul, disait son conseiller Alcuin, que reposait le salut de l'Eglise. On comprend que dans le milieu de la Cour l'idée ait germé de le faire proclamer empereur romain.

La réalisation ne se fit pas attendre. Les circonstances permirent de s'assurer l'accord du pape Léon III. Nous avons déjà rapporté comment à Noël de l'an 800, celui-ci couronna Charlemagne empereur, dans la basilique de Saint-Pierre à Rome.

*
**

Après avoir tenté une esquisse du portrait de Charlemagne, nous venons de retracer les grandes lignes de l'histoire politique de son règne et notamment d'indiquer l'étendue que ses conquêtes assurèrent à son empire. Mais ce n'est là qu'un cadre géographique. Quelle est la portée de l'œuvre que Charlemagne a réalisée à l'intérieur de celui-ci ? Et tout d'abord quelle a été cette œuvre ?

Retenons deux ordres d'idées qui nous paraissent les plus importants, sans doute parce que l'action de Charlemagne s'y est exercée de la manière la plus générale : les institutions publiques et la culture.

Dans le domaine des institutions publiques, l'œuvre de Charlemagne nous apparaît surtout comme un effort extrêmement énergique de régularisation. Sans doute les divers peuples vivant sous son autorité ont conservé leur caractère propre, bien des institutions particulières et surtout leurs lois. Mais jusque dans ce dernier domaine, le souci d'unification de Charlemagne est manifeste. Il apparaît dans l'œuvre de revision des législations nationales, qu'il tenta et qu'il réussit en partie. Ce souci est bien plus frappant encore dans la législation propre du monarque, dans ces ordonnances restées célèbres sous le nom de « capitulaires », où il régla pour tous ses états ou pour d'importantes fractions territoriales de ceux-ci, tant de questions de droit privé, de droit public, d'administration, d'organisation ecclésiastique ou militaire. L'économie elle-même n'échappait pas à cette intense activité législatrice : le *capitulare de villis* réglant ou plutôt réorganisant l'administration des domaines royaux, a dû exercer une influence indirecte, mais à nos yeux infiniment probable, sur les modes d'exploitation du sol en Europe Occidentale au haut moyen âge.

Et que d'autres facteurs d'unification ! La généralisation de de l'organisation du territoire en comtés ; l'érection des zones frontières en « marches » ; le développement des relations vassaliques ; la création des tribunaux d'échevins et leur diffusion à travers l'Empire ; l'extension de la procédure d'enquête en matière répressive et même en matière civile ; la promulgation du système monétaire, où la livre vaut vingt sous et où le sou vaut douze deniers, système qui, passé plus tard en Angleterre, y est toujours en vigueur.

Quant à la culture, c'est aussi dans le sens d'une uniformisation que se produit l'action de Charlemagne, puisque le but à atteindre est avant tout religieux et qu'il vaut pour tous les pays soumis à son pouvoir. Il s'agit d'intensifier et de purifier la foi chez le peuple chrétien, de le rendre conscient des grandes vérités révélées et de le faire participer de cœur aux cérémonies du culte. Ceci requiert avant tout un clergé instruit, qui puisse, et prêcher, et pratiquer ce que l'on appelle aujourd'hui la « cure d'âme ». Avec l'aide des Lombards Pierre de Pise et Paul Diacre, de l'Espagnol Theodulf et surtout de l'Anglo-Saxon Alcuin, Charles s'attache à créer un clergé instruit : il veille à l'organisation d'écoles pour le former à sa

tâche, au siège des évêchés et dans les monastères. On y pourvoira à la préparation théologique et liturgique des clercs, mais aussi à l'enseignement des « arts libéraux », en d'autres termes à la formation littéraire et philosophique qui doit servir d'introduction à l'étude de la théologie et de la liturgie. Au palais, le groupe de beaux esprits qui entoure le maître et constitue une espèce d'académie entretient ce mouvement et les beaux-arts eux-mêmes — l'architecture ecclésiastique en tête — bénéficient de cet effort soutenu pour assurer à la pratique de la religion plus de vie, plus de vraie dévotion et plus d'éclat.

*
**

Dans ce double domaine des institutions politiques et de la culture, l'action de Charlemagne a eu des effets lointains et durables; il en est, qui se font encore sentir aujourd'hui. C'est cette action, en effet, qui a rendu possible, qui a même, dans une large mesure, créé la communauté de culture que l'Europe occidentale et centrale a connue au moyen âge. Communauté de culture, qu'il ne faut pas s'exagérer, car elle s'accompagne de différenciations nationales, régionales, ethniques ou même individuelles profondes, mais qui cependant est un fait et qui, tout en se transformant, n'a pas disparu de nos jours.

Communauté de civilisation que caractérisent en tout premier lieu la pensée chrétienne et, plus encore peut-être, la discipline chrétienne; pensée et discipline chrétiennes sous leur forme occidentale, où à la différence de l'Orient, la préoccupation morale l'emporte sur la spéculation théologique. C'est là un héritage de Charlemagne: sans ses guerres contre les Avars et sans la colonisation germanique dans les pays du Moyen-Danube, ceux-ci eussent sans doute été évangélisés par Byzance et ils eussent appartenu au monde de l'Europe Orientale et de l'église grecque. Et — qui sait ? — peut-être en eût-il été de même du Nord de la Germanie, sans la conquête de la Saxe.

Communauté de civilisation que caractérise la pratique des lettres latines: lettres sacrées, mais aussi lettres profanes; l'influence de cette littérature classique sur toutes les formes de l'activité intellectuelle et bientôt — surtout depuis le XII^e siècle — sur les façons de penser, est un autre trait de cette com-

munauté de civilisation. Encore un héritage de Charlemagne, un effet de cette « Renaissance Carolingienne » où le culte des arts libéraux, vestibule de la théologie, poussait à la conservation et à la copie des œuvres anciennes. Pour combien d'entre-elles notre tradition manuscrite ne remonte-t-elle pas à un texte carolingien ?

Communauté de civilisation, que caractérise aussi l'unité de style dans les beaux-arts. Toujours un héritage de Charlemagne, un effet de la « Renaissance Carolingienne » : car l'art carolingien a donné naissance à l'art roman comme le bouton s'épanouit en fleur et l'on sait aujourd'hui qu'entre l'art roman et l'art gothique il n'y a pas de rupture.

Communauté de civilisation que caractérisent enfin tant d'institutions remontant à celles que Charlemagne avait, nous l'avons vu tenté d'uniformiser dans les pays soumis à son autorité. Institutions, dont les sources lointaines sont germaniques ou romaines, mais qui dans l'état carolingien, étaient devenues quelque chose de nouveau et d'original. Carolingien d'origine, le type idéal de la royauté. Carolingien d'origine dans la plupart de ses éléments, le pouvoir des princes territoriaux, puisqu'il se rattache à celui des comtes et marquis fonctionnaires. Carolingiens d'origine, dans une large mesure, les rapports féodo-vassaliques, puisque ce sont les capitulaires de Charlemagne qui les ont pour la première fois réglés d'une manière juridiquement satisfaisante. Carolingienne d'origine l'administration de la justice, influencée partout, et profondément, par l'organisation scabinale de Charlemagne, et qui s'y rattache directement dans bien des cas.

Plus que toute autre, une institution commune à l'Europe occidentale et centrale du moyen âge, constitue un héritage de Charlemagne : l'Empire. En tant qu'institution, elle n'est propre qu'aux royaumes d'Allemagne, d'Italie, de Bourgogne. Mais en tant qu'idéal, l'Empire domina la pensée de tout le moyen âge, même en dehors des pays qui viennent d'être énumérés. Et plus l'Empire, depuis le XIII^e siècle, perdait d'autorité comme institution politique, plus cet idéal d'un pouvoir universel, garant de la paix et de l'ordre, défenseur de l'Eglise chrétienne, exerçait de prestige sur l'esprit des hommes qui pensaient : que l'on songe aux soupirs de Dante, à ses appels

pathétiques à l'empereur Henri VII de Luxembourg. Le souvenir de Charlemagne, *magnus pacificus imperator Romanum gubernans imperium* a rempli de nostalgie tout le moyen âge.

*
**

Quittant le plan commun à l'Europe occidentale et centrale demandons-nous à présent quelle a été la portée particulière de l'action exercée par Charlemagne, pour quelques grands états européens.

A la France, dont les assises de la nationalité lui sont peut-être antérieures, Charlemagne a surtout rendu le service d'unifier dans une certaine mesure les institutions du Nord, plus pénétrées de germanisme et celles du Sud, où les éléments romains étaient restés plus vivants et plus nombreux. Le service aussi d'unir plus étroitement l'Aquitaine à la *Francia*. Et n'est-ce pas enfin un apport qui compte, que d'avoir procuré à l'épopée française, l'idéal d'un grand prince chrétien, qu'illustraient à la fois sa bravoure et la noblesse de ses sentiments ?

L'Allemagne lui doit plus. L'action de Charlemagne peut être tenue pour la condition nécessaire de l'existence de ce pays. La conquête du Nord de la Germanie, qui eut pour effet d'unir les Saxons à des peuples germaniques voisins, qui leur étaient ou indifférents ou hostiles, Francs, Thuringiens, Bava-rois, Alamans a rendu possible la naissance d'une nation allemande. On ne saurait oublier, non plus, que les deux plus grands états allemands de l'époque moderne et contemporaine se rattachent — fût-ce d'une manière indirecte — par leurs origines lointaines à l'activité politique et militaire de Charlemagne. La marche de Brandebourg, dont la Prusse est issue, ne doit-elle pas son existence à la soumission de la Saxe par les Francs et l'Autriche n'est-elle pas née de la conquête des pays du Moyen-Danube et de leur peuplement par des colons bava-rois ?

Pour l'Italie, le souvenir de sa soumission à Charlemagne a certainement contribué à faire naître chez les rois de Germanie au X^e siècle le désir de la dominer. De là, cette union personnelle avec l'Allemagne au cours du moyen âge, source pour les deux pays de conflits et de misères, mais aussi l'oc-

casion de tant d'échanges dans le domaine de la culture, de tant d'actions et de réactions qui ont dans un pays comme dans l'autre, fécondé la pensée, les lettres et les arts.

L'Espagne même doit à Charlemagne une partie de ce qu'elle est. La « marche » qu'il y conquiert autour de Barcelone, n'est-elle pas devenue l'une des bases de la « reconquista » de ce pays sur l'Islam ? N'a-t-elle pas été également l'une des voies d'accès par où la culture de l'Europe occidentale et centrale a réussi à pénétrer dans la Péninsule et à contribuer à la formation de cette civilisation composite qui donne à l'Espagne médiévale tant d'originalité ?

*
**

Aix-la-Chapelle conserve encore l'imposante église octogonale que Charlemagne y fit construire. Son trône est toujours installé dans la galerie supérieure, face à l'endroit où se trouvait l'autel avant la construction d'un chœur gothique au XIV^e siècle. La plupart des colonnes de marbre que Charles fit venir de Ravenne et de Rome sont en place et s'offrent à notre admiration. Œuvres d'art antiques amenées de loin pour servir ici à la construction d'une église placée sous le vocable de la Vierge, elles apparaissent comme un symbole de cette « Renaissance Carolingienne » qui systématiquement fit servir les vestiges de l'antiquité classique à la glorification du culte et de l'idée catholiques. Peu d'endroits sont aussi chargés de souvenirs, aussi évocateurs pour qui connaît et aime l'histoire.

Au cours d'une récente visite, un épisode de la vie de Charlemagne s'imposait à notre mémoire avec une force particulière. 813 : Charlemagne a perdu deux de ses fils, les meilleurs, Charles le Jeune et Pépin. Il lui en reste un, Louis, roi d'Aquitaine, pieux, instruit, sensuel et mou. Sur le conseil des grands il a décidé de l'associer au pouvoir. Dans l'église, à l'endroit même où nous nous trouvons, Charlemagne, en vertu de sa propre autorité, devant l'autel, mais sans intervention du clergé, le ceint du diadème impérial. C'est le dernier acte public du grand empereur.

Peu de mois plus tard, à quelques pas de là, dans son palais — l'actuel Hôtel de Ville — il meurt. Et c'est alors que commence cette longue période troublée, cette agonie de l'Empire

qui prendra fin en 887 avec la déposition de Charles le Gros. Les états nationaux vont naître. Mais je pense avoir montré qu'ils n'auraient pas été ce qu'ils ont été, que le monde eût été différent de ce qu'il est devenu si Charlemagne n'avait pas exercé l'action que j'ai essayé de définir. Le titre de « grand » qu'il porte dans l'histoire n'a pas besoin d'autre justification.

Les projets d'érection des Pays-Bas en royaume du XV^e au XVIII^e siècle

Aperçu sur l'évolution de ce concept politique

PAR

PAUL BONENFANT,

Chargé de Cours à l'Université Libre de Bruxelles.

Comme l'indique le sous-titre de cet article, mon intention n'est pas de faire ici un exposé détaillé et complet des projets d'érection des Pays-Bas en royaume qui furent conçus du XV^e au XVIII^e siècle. Pareil travail exigerait un volume qui ne pourrait, d'ailleurs, s'écrire qu'après des recherches fort longues et difficiles, en raison de l'ampleur du sujet et de la dispersion des sources.

Je voudrais simplement essayer de préciser, à l'aide des documents et ouvrages publiés, ce que l'on sait à l'heure actuelle de ces diverses tentatives, et, en rapprochant celles-ci les unes des autres, de tirer quelques conclusions générales, qui pourront servir de point de départ à des travaux futurs (1).

*
**

La toute première fois qu'il est question de créer un royaume dans nos provinces, après le morcellement féodal, c'est en 1447 (2). Nous savons, à n'en pas douter que ce projet fut le premier en son genre. Tout d'abord, parce qu'avant la réunion

(1) On peut établir assez facilement un relevé de ces projets, grâce à l'*Histoire de Belgique*, d'Henri PIRENNE, qui a pris un soin particulier à les noter au fur et à mesure qu'il les rencontrait. Mais le cadre de son ouvrage n'a évidemment pas permis à Pirenne de s'attarder quelque peu, comme je voudrais le faire ici, à chacune de ces tentatives, ni de les envisager d'un point de vue d'ensemble.

(2) Sur ce projet, cf. A.-M. et P. BONENFANT, *Le Projet d'Erection des Etats bourguignons en royaume en 1447*, *Le Moyen Age*, t. XLV (1935), pp. 10-23.

de la plupart des principautés sous un même sceptre par Philippe le Bon on ne trouve pas trace qu'il ait jamais été question d'y ériger l'une ou l'autre principauté en royaume. D'autre part, il résulte à l'évidence des documents qu'avant 1447 il n'avait jamais été question pour Philippe d'une couronne royale.

Comment cette idée d'ériger les possessions bourguignonnes en royaume naquit-elle ? Tous les historiens qui, depuis près d'un siècle, se sont posé la question, ont cru qu'il fallait chercher l'origine de ce projet dans le désir de Philippe le Bon de consacrer par l'acquisition d'un titre royal l'œuvre de réunion accomplie par lui dans les Pays-Bas (1). Cette conception était d'une logique parfaite. Elle ne répond pas malheureusement aux données du dossier qui nous est resté des négociations de 1447.

Il résulte au contraire de ces documents que Philippe n'eut pas l'initiative des pourparlers « pour la couronne ». Cette initiative doit, au contraire, être attribuée au chancelier impérial Gaspard Schlick.

Quels sont les mobiles qui ont fait agir celui-ci ? On peut penser tout d'abord à l'intérêt personnel. Schlick, très avide d'argent, a certainement espéré en éveillant l'ambition du très riche duc de Bourgogne, en tirer un large profit. Mais il semble bien qu'il y eut autre chose : le désir du roi des Romains Frédéric III, d'obtenir, en échange de la concession au duc de Bourgogne d'un vain titre, toute une série d'avantages substantiels, à savoir, en outre d'une gratification « notable », le maintien des droits de la maison d'Autriche-Bohême sur une bonne partie des Pays-Bas (Luxembourg, Hainaut, Hollande, Zélande) et surtout le mariage de l'héritier de Philippe, Charles de Charolais, avec une princesse autrichienne.

L'idée d'une union matrimoniale entre les maisons de Habsbourg et de Bourgogne — idée qui, avant comme après sa réa-

(1) Aux auteurs énumérés à la p. 10, n. 2, de l'article cité à la note précédente, il faut ajouter : P. FREDERICQ, *Essai sur le rôle politique et social des ducs de Bourgogne dans les Pays-Bas*, p. 44 (Gand, 1875) ; E. LAVISSE, *Histoire de France*, t. IV, 2^e partie, par Ch. PETIT-DUTAILLIS, p. 308 (Paris, 1902) ; L. LECLÈRE, *La Question d'Occident*, p. 33 (Bruxelles, 1921). Il convient de rectifier, comme suit, la référence à : J. HUIZINGA, *L'Etat bourguignon, ses rapports avec la France, et les origines d'une nationalité néerlandaise*, *Le Moyen Age*, t. XLI (1931), pp. 35 et suiv.

lisation par l'union de Maximilien et de Marie de Bourgogne, devait avoir tant de répercussions sur la politique européenne — se trouve donc déjà à la base de ce premier projet.

Se présentant de la sorte, celui-ci, avec un prince aussi réaliste que Philippe le Bon, ne pouvait évidemment réussir. Philippe, très différent en cela de son fils, n'avait nullement la gloriole des titres. Bien entendu, lorsque Schlick fait miroiter à ses yeux la couronne royale, il ne l'écarte pas de la main, mais il veut que l'obtention de cette couronne lui rapporte au moins ce qu'elle lui coûtera.

Il veut, tout d'abord, que, contrairement à ce qu'avait proposé Schlick, le titre royal ne s'applique pas à l'une ou l'autre des principautés des Pays-Bas, comme le Brabant ou la Frise, mais à l'ensemble des pays qu'il détient dans l'Empire. Il demande, en second lieu, que soient inféodées au royaume à créer, toutes les principautés « estans en basses Allemagnes » et il énumère à titre d'exemple, les duchés de Gueldre, de Juliers, de Berg, de Clèves, de Bar, de Lorraine, les comtés de la Marck, de Moers et de Vaudémont. Il exige, enfin, un royaume entièrement indépendant de l'Empire. Ce qu'il veut, en somme, et il le dit, c'est la reconstitution, à son profit, de l'ancien royaume de Lotharingie.

On était loin ainsi de la concession de pure forme que le roi des Romains était disposé à accorder au duc de Bourgogne. Frédéric III déclara qu'il ne pouvait accorder à celui-ci que l'érection du Brabant en un royaume vassal de l'Empire avec pour dépendances les seuls fiefs impériaux de Philippe. C'est tout au plus s'il finit par consentir à ce que ce dernier, pour l'incorporation à son royaume d'un certain nombre de principautés d'Empire, s'abouchât directement avec les électeurs et les princes intéressés.

Le duc de Bourgogne ayant rejeté ces propositions et les deux parties restant sur leurs positions, les pourparlers furent rompus.

Des projets analogues reparurent cependant encore dans la suite du règne de Philippe le Bon. Mais ils semblent avoir été désormais étroitement liés au célèbre projet de croisade du duc. C'est ainsi qu'en 1463, le pape Pie II, voulant décider celui-ci à partir pour l'Orient, fit miroiter à ses yeux le titre royal. Pour donner satisfaction aux ambitions rhénanes de Philippe,

tout en sauvegardant l'intégrité de l'Empire, on eût conféré au duc le vicariat impérial sur l'ensemble des régions de la rive gauche du Rhin. Un mariage, encore une fois, aurait scellé cette alliance entre Bourguignons et Habsbourgs : celui de la petite-fille de Philippe, Marie, avec l'archiduc Maximilien, fils de Frédéric III. Mais, le duc n'étant pas parti pour la Terre Sainte, il ne fut plus question de ces projets (1).

Dans l'état présent de notre documentation, il semble donc que l'on puisse affirmer que sous Philippe le Bon les projets d'ériger les Pays-Bas — ou plutôt une partie d'entre eux — en royaume ne furent pas d'initiative bourguignonne. On doit les considérer comme des appâts, destinés à obtenir du duc d'importantes contre-parties (alliances matrimoniales, expédition en Terre Sainte). En ce qui concerne le premier projet, tout au moins, on peut dire que c'est Philippe lui-même, qui, par esprit réaliste, en provoqua l'échec. C'est donc à bon droit que, le 4 novembre 1464, il pouvait déclarer publiquement aux envoyés du roi de France : « Je veux bien que chacun sçache que sy j'eusse voullu, je fusse roy » (2).

Ajoutons, d'ailleurs, qu'indépendamment de la couronne royale de Brabant, on offrit également à Philippe, à plusieurs reprises, celle de roi des Romains ; mais ces propositions ne paraissent pas l'avoir jamais tenté (3).

Il en fut tout autrement sous son successeur, Charles le Téméraire. Pendant toute la partie de son règne antérieure à la célèbre entrevue de Trèves de 1473, celui-ci fut vraiment hypnotisé par cette couronne de roi des Romains, couronne qui lui fut à nouveau offerte, comme elle l'avait été à son père. L'initiative, encore une fois, paraît être venue, en 1467, de l'empereur Frédéric III et du pape Paul II, désireux de se faire un allié contre Georges Podiebrad, le roi hérétique de Bohême (4). Deux ans plus tard, tandis que celui-ci faisait à son tour des propositions analogues au Téméraire (5), le duc Sigismond

(1) Cf. A.-M. et P. BONENFANT, *op. cit.*, p. 22, n. 3.

(2) Jacques DU CLERCQ, *Mémoires*, éd. DE REIFFENBERG, t. IV, p. 80 (Bruxelles, 1823).

(3) Voir sur ce point la thèse (encore inédite) que M. A. GRUNZWEIG a consacrée au *Vœu du Faisan de Philippe le Bon*.

(4) A.-M. et P. BONENFANT, *op. cit.*, p. 22, n. 2. Pirenne a noté, d'une façon plus générale, que « c'est à l'initiative de la maison de Habsbourg qu'est due la première immixtion du duc dans les affaires allemandes » (*Histoire de Belgique*, t. II, 3^e éd., p. 324. Bruxelles, 1922).

(5) A.-M. et P. BONENFANT, *l. c.*

d'Autriche ressuscitait l'idée du mariage de Maximilien avec Marie de Bourgogne (1). Mais, en 1470, l'empereur déclarait ne pouvoir accorder à Charles le titre de roi des Romains; il proposait en échange d'ériger en royaume vassal de l'empire un des Etats du duc, au choix de celui-ci (2). Frédéric en revenait donc à peu près, aux propositions qu'il avait faites à Philippe le Bon en 1447. Charles, pas plus que ne l'avait fait son père, ne montra aucun empressement à accepter (3). Mais pour des raisons toutes différentes: parce qu'il s'obstinait à obtenir la couronne de roi des Romains (4).

Au début de 1473, il s'engageait, s'il acquérait cette couronne, à ne pas prétendre à l'Empire du vivant de Frédéric III et à assurer, après l'avoir occupé lui-même, l'Empire à Maximilien, qui serait devenu son gendre. A la rigueur, Charles se contenterait même, du vivant de Frédéric, du vicariat de l'Empire (5). Une entrevue personnelle entre les deux princes fut

(1) Voir l'instruction du duc Sigismond pour ses envoyés à l'empereur, s. d., dans J. CHMEL, *Actenstücke und Briefe zur Geschichte des Hauses Habsburg im Zeitalter Maximilian's I.*, t. I, pp. 131-135 (Vienne, 1854. *Monumenta habsburgica*, 1^{re} section, t. I). Quelle que soit la date à assigner à cette pièce: juillet 1469 (selon G. KRAUSE, *Beziehungen zwischen Habsburg und Burgund bis zum Ausgang der Trieren Zusammenkunft im Jahre 1473*, p. 74 [Graudenz, 1876; Diss. Göttingen]) ou janvier 1470 (selon K. RAUSCH, *Die burgundische Heirat Maximilians I.*, p. 195 [Vienne, 1880]), les ouvertures de Sigismond à Charles sur ce point doivent se placer dans l'été de 1469 (cf. RAUSCH, *op. cit.*, pp. 36-37).

(2) Sigismond d'Autriche à Charles le Téméraire, 26 septembre 1470, dans CHMEL, *op. cit.*, t. I, pp. 10-13 (texte allemand) et pp. 25-28 (texte latin). Sur l'identité de ces deux textes, cf. KRAUSE, *op. cit.*, p. 76, et F. LINDNER, *Die Zusammenkunft Kaiser Friedrich III. mit Karl dem Kühnen von Burgund im Jahre 1473 zu Trier*, pp. 37-38 (Cöslin, 1878; Diss. Greifswald).

(3) Charles le Téméraire à Sigismond d'Autriche, 15 janvier 1471, dans CHMEL, *op. cit.*, t. I, pp. 13-14.

(4) D'après RAUSCH, *op. cit.*, pp. 58-60, des négociations auraient repris à la fin de 1471 et se seraient poursuivies jusqu'au milieu de 1472. Cet érudit croit, en effet, pouvoir dater de mai 1472 (*op. cit.*, pp. 197-205) une instruction de Charles le Téméraire pour des envoyés adressés à Sigismond d'Autriche, dans laquelle le Bourguignon exprime ses prétentions à l'Empire dans la forme à peu près où nous allons les retrouver en 1473 (texte publié en annexe à PHILIPPE DE COMMINES, *Mémoires*, éd. LANGLET DU FRESNOY, t. III, pp. 238-245). D'après la plupart des autres auteurs, cette pièce serait de 1470 (voir notamment KRAUSE, p. 74, et LINDNER, *op. cit.*, p. 3). Quoi qu'il en soit, du 13 juin au 5 novembre 1472, Marie de Bourgogne fut fiancée à Nicolas de Calabre, ce qui implique une rupture des pourparlers qui nous intéressent (cf. RAUSCH, *op. cit.*, pp. 61-64).

(5) Voir ses instructions à Pierre de Hagenbach, envoyé auprès du comte de Sulz et de l'empereur, dans CHMEL, *op. cit.*, t. I, pp. 30-32 et 32-34 (textes français), 39-41 et 35-37 (traductions allemandes).

décidée pour négocier sur ces bases (1). Elle eut lieu, comme on sait, à Trèves du 30 septembre au 25 novembre 1473 (2).

Le secret dont furent entourées les conversations entre le duc et l'empereur ne permettra sans doute jamais d'en percevoir entièrement le mystère. Il est certain cependant que Charles, plus ou moins rapidement, dut renoncer à la dignité de roi des Romains pour se contenter de l'érection à son profit d'un royaume vassal de l'Empire. Ce royaume comprendrait l'ensemble des Etats du duc, y compris ceux relevant de la France (3). Devaient y être, en outre, incorporés : les duchés de Lorraine, de Savoie et de Clèves, les évêchés de Liège, d'Utrecht, de Toul et de Verdun (4). Au sujet de l'appellation du nouveau royaume, on ne sait rien de précis ; peut-être fut-il question d'un titre double : royaume de Bourgogne et de Frise (5).

Mais tous ces projets échouèrent. On en attribue souvent la raison aux intrigues de Louis XI. S'il est vraisemblable que le roi de France n'est pas resté inactif alors que se tramaient

(1) La question de savoir auquel des deux princes revient l'initiative d'une entrevue *personnelle* est controversée. Il n'est pas douteux que la proposition de fixer un lieu pour négocier est venue de Charles le Téméraire : mais dans ses instructions précitées pour Hagenbach il ne s'agit que d'une conférence d'ambassadeurs. LINDNER (*op. cit.*, pp. 47-48) et RAUSCH (*op. cit.*, p. 69) ont donc cru pouvoir affirmer que l'idée d'une entrevue personnelle serait venue de Frédéric III. KRAUSE cependant (*op. cit.*, p. 40, n. 2) a allégué l'existence d'une lettre inédite adressée par l'empereur au duc Ernest de Saxe le 23 juin 1473 et dans laquelle Frédéric déclare que le duc de Bourgogne lui a demandé une entrevue personnelle.

(2) Frédéric arriva à Trèves le 29 septembre, Charles le lendemain ; tous deux quittèrent la ville le 25 novembre (RAUSCH, *op. cit.*, pp. 188 et 193).

(3) Cf. KRAUSE, *op. cit.*, p. 55 ; LINDNER, *op. cit.*, p. 74 ; E. TOUTEY, *Charles le Téméraire et la Ligue de Constance*, p. 52 (Paris, 1902). Dans une lettre adressée le 13 novembre 1473 par le marquis Albert-Achille de Brandebourg au duc Guillaume de Saxe, il est formellement question d'incorporer au royaume à créer le duché de Bourgogne « das vor von der Cron zu Frankreich gangen ist » (RAUSCH, *op. cit.*, p. 92). D'après Renier Snoy (*De Rebus Batavici libri XIII*, éd. J. BRASSICA, p. 162, dans F. SWEERTIUS, *Rerum belgicarum Annales*, t. I [Francfort, 1620]), la Flandre et l'Artois devaient également faire partie du nouveau royaume.

(4) Voir RAUSCH, *l. c.* ; K. SCHELLHASS, *Zur Trierer Zusammenkunft im Jahre 1473*, *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*, t. VI (année 1891, vol. II), p. 85 ; CHMEL, *op. cit.*, t. I, p. 53.

(5) C'est ce qu'affirme le secrétaire autrichien Balthasar Cesner dans une lettre adressée par lui, de Cologne, à Jean Gelthaus, de Francfort, le 6 décembre 1473 (SCHELLHASS, *op. cit.*, p. 82). Renier Snoy (*l. c.*) donne le même renseignement et indique, au surplus, la répartition des Etats de Charles entre les deux royaumes : de celui de Frise auraient dépendu la Hollande, la Zélande, la Gueldre, le Brabant, le Limbourg, le Namurois, le Hainaut, les évêchés de Liège, de Cambrai et d'Utrecht ; du royaume de Bourgogne, la Bourgogne, le Luxembourg, l'Artois, la Flandre, les évêchés de Sion, de Toul et de Verdun. D'autres sources contemporaines ne font mention que d'un royaume de Frise (SCHELLHASS, *op. cit.*, p. 83 ; *Die Geschichten und Taten Wilwolts von Schaumburg*, éd. A. VON KELLER, p. 16 [Stuttgart, 1859 ; Bibliothek des litterarischen Vereins, fasc. 50]).

des projets si dangereux pour lui, son intervention n'est point formellement attestée cependant (1). La cause fondamentale de la rupture paraît avoir été bien plutôt l'opposition des électeurs (2). Il semble aussi que le duc et l'empereur ne soient pas parvenus à s'entendre sur le sort de l'Alsace (3). Le 24 novembre, l'empereur annonçait publiquement son intention de quitter Trèves et le lendemain à la première heure, peu désireux d'affronter les adieux du Téméraire, il s'embarquait sur la Moselle (4).

*
* *

Si cet échec ne fit point renoncer définitivement Charles à ses rêves (5), sa mort tragique, en 1477, fit abandonner pour longtemps toute idée d'érection des États bourguignons en royaume.

Ce n'est qu'après une trentaine d'années, lors de la régence de Maximilien, pendant la minorité du futur Charles-Quint, que l'on retrouve des projets de ce genre. Ils sont, à vrai dire, assez inconsistants, comme beaucoup de ceux conçus par Maximilien, prince, on le sait, à l'imagination fumeuse.

En 1508, l'empereur exprime au chapitre de la Toison d'or l'espoir de pouvoir unir l'Autriche et la Bourgogne en un seul royaume. On a cru jusqu'à présent que par « Bourgogne », il fallait entendre l'ensemble des anciens États bourguignons passés à la maison d'Autriche. Il semble plutôt qu'il faille entendre Bourgogne dans un sens restreint, c'est-à-dire le comté de Bourgogne — la Franche-Comté — qui était alors revendiquée comme son héritage par l'illustre fille de Maximilien, Marguerite d'Autriche. L'intention de l'empereur, en unissant en un royaume l'Autriche, dont il était souverain, et la Franche-

(1) Cf. KRAUSE, *op. cit.*, pp. 66-67; TOUTEY, *op. cit.*, pp. 53 et 57.

(2) RAUSCH, *op. cit.*, p. 94; TOUTEY, *op. cit.*, pp. 56-58; F. PRIEBATSCH, *Politische Correspondenz des Kurfürsten Albrecht-Achilles*, t. I, pp. 594 et 597 (Leipzig, 1894; Publicationen aus den K. Preussischen Staatsarchiven, t. LIX).

(3) *Die Geschichten und Taten Wilwolts von Schaumburg*, p. 17.

(4) RAUSCH, *op. cit.*, pp. 94-95; TOUTEY, *op. cit.*, pp. 58-59.

(5) En 1774, dans un discours prononcé à Dijon, il rappelait l'existence d'un « royaume de Bourgogne que ceux de France ont longtemps usurpé et d'icelui fait duché, que tous les sujets doivent bien avoir à regret » (J. CALMETTE, *L'élaboration du Monde moderne*, p. 81 [Paris, 1934. Collection Cléo]).

Comté, était de faire obstacle à ces revendications de Marguerite. Maximilien ne parvint, d'ailleurs, pas à ses fins et dut remettre la Franche-Comté à sa fille.

Deux ans plus tard, l'empereur, en fixant l'état de la maison de son petit-fils Charles, manifeste l'intention de donner à celui-ci le titre de « roi d'Austrasie ». On ne peut douter cette fois que les territoires destinés à former le nouveau royaume n'aient été les anciens fiefs impériaux des ducs de Bourgogne dans les Pays-Bas, les seuls à ce moment détenus par Charles. Le nom d'Austrasie se rattachait d'ailleurs à des souvenirs historiques restés assez vivaces dans certaines des principautés des Pays-Bas. C'est ainsi qu'au XV^e siècle encore les chroniqueurs brabançons faisaient descendre leurs ducs des ducs d'Austrasie, ancêtres des Carolingiens. Peut-être aussi, comme le conjecture l'historien allemand Walther (1), la ressemblance entre « Austrasie » et « Autriche » avait-elle séduit Maximilien, qui cherchait à créer des liens plus étroits entre les diverses possessions de sa maison. Peut-être tout simplement l'empereur voulait-il par la promesse d'une situation meilleure faire prendre patience aux gentilshommes de la maison de son petit-fils.

Quoi qu'il en soit, nous ne connaissons ce projet que tout à fait incidemment et il ne semble pas qu'il ait jamais été sérieusement question de le réaliser (2).

*
* *

Il nous faut de nouveau attendre près de vingt ans avant de rencontrer, dans un projet d'instruction, donné par Charles-Quint à un de ses conseillers, Louis de Praet, des vues qui nous intéressent.

Ce projet est du 6 mars 1527. Le jeune empereur venait, l'année précédente, d'obliger François I^{er} à abandonner, par le traité de Madrid, ses droits de suzeraineté sur la Flandre et l'Artois. L'intention de Charles-Quint est, en érigeant en royaume tous ses Etats des Pays-Bas, y compris ces deux

(1) A. WALTHER, *Die burgundische Zentralbehörden unter Maximilian I., und Karl V.*, p. 93 (Leipzig, 1909).

(2) Sur ces projets de Maximilien, voir l'article de M. M.-A. ARNOULD, *L'Empereur Maximilien songea-t-il à ériger les Pays-Bas en royaume?* à paraître prochainement ici même.

principautés, de renforcer le simple lien personnel unissant entre eux ces Etats. Il veut, dit-il expressément, surmonter la diversité des langues et des coutumes, en prenant plus particulièrement pour modèle la France. L'établissement du nouveau royaume pourrait, d'ailleurs, être l'occasion de quelques acquisitions : l'empereur y aurait volontiers annexé, en effet, les principautés ecclésiastiques de Liège et de Cambrai, ainsi que la Gueldre. Enfin, pour « fortifier » la souveraineté de Charles sur la Flandre et l'Artois, le Grand Conseil de Malines redeviendrait un Parlement, comme il l'avait été sous Charles le Téméraire (1)

Ce projet, on le voit, est du plus haut intérêt. Pour la première fois, en effet, l'idée de l'érection des Pays-Bas en royaume se présente comme une mesure d'unification et de centralisation. Du domaine de la politique extérieure, où elle s'était cantonnée sous Philippe le Bon et Charles le Téméraire, elle devient avant tout une question de politique intérieure. Si le projet touche encore aux relations extérieures, c'est parce que sa réalisation doit consacrer la fin de la suzeraineté française sur la Flandre et l'Artois. Remarquons, par contre, qu'il n'est pas question dans le document que nous venons d'analyser de régler les rapports entre les Etats bourguignons des Pays-Bas et l'Allemagne, important problème que Charles ne devait résoudre qu'en 1548 par la Transaction d'Augsbourg (2). Ici aucune allusion n'y est faite : il n'est point dit si le royaume à créer le sera dans le cadre de l'Empire ou en dehors de celui-ci.

C'est que ce projet se rattache, en réalité, à d'autres préoccupations. Il n'est qu'une des nombreuses manifestations du désir qu'eut toujours l'empereur de rendre plus solides les liens entre les diverses principautés de ses Pays-Bas. Rappelons seulement que son intention, déclarée ici, de surmonter la diversité des coutumes se traduira dans toute une série de dispositions tendant à uniformiser le droit public comme le droit

(1) E. DE MARNEFFE, *La Principauté de Liège et les Pays-Bas au XVI^e siècle*, t. I, p. 83 (Liège, 1887. Publication de la Société des Bibliophiles liégeois).

(2) Cf. E. DE BORCHGRAVE, *Histoire des rapports de droit public qui existèrent entre les provinces belges et l'Empire d'Allemagne*, pp. 119 et suiv. (Bruxelles, 1870. Mémoires couronnés... publiés par l'Académie royale de Belgique, t. XXXVI).

privé, dispositions dont la plus connue est la Pragmatique Sanction d'Augsbourg de 1549 par laquelle furent unifiées les règles de succession au trône (1).

Plus rien, dans ces projets, des visées rhénanes de Philippe le Bon, ni des ambitions plus grandioses encore du Téméraire : de toute évidence les acquisitions relativement minimes et toutes proches que souhaite Charles, ne doivent, dans sa pensée, avoir d'autre raison que d'achever l'unification de ses Etats des Pays-Bas.

L'empereur, enfin, on n'en peut douter, en érigeant ceux-ci en royaume, cherche à accroître son propre pouvoir. Le fait qu'il prend pour modèle, avant tout, la France et qu'il s'inspire en même temps de certaines mesures absolutistes de Charles le Téméraire, est absolument symptomatique. Inutile de dire que ceci aussi est conforme à certaines tendances générales de la politique de Charles dans nos provinces : la centralisation sous son règne devait aller de pair avec l'unification (2).

Nous ne savons ce qu'il advint de ce projet, dont Charles se proposait d'entretenir personnellement sa tante, Marguerite d'Autriche, alors gouvernante des Pays-Bas (3).

S'il n'en est plus question, on peut croire que c'est parce que l'empereur y renonça assez facilement. Et ceci s'explique encore une fois par l'évolution de la politique intérieure de Charles. Comme Pirenne l'a fort bien montré, soucieux de ménager ses sujets des Pays-Bas dont le mécontentement eût constitué un grave danger durant les guerres incessantes avec la France, l'empereur se garda de suivre les traces du Téméraire dans la voie de l'absolutisme et « renonça à imposer l'unité politique aux Pays-Bas », pour ne chercher « à les y incliner que par la persuasion » (4). L'analyse que nous venons de faire de ce document de 1527 nous permet de conclure que ce n'est qu'après cette date que la politique intérieure de Charles devait dans nos provinces être ainsi orientée.

(1) Sur l'importance de la Pragmatique de 1549 dans l'histoire de nos provinces, voir PIRENNE, *op. cit.*, t. III, 3^e éd., pp. 141-142 (Bruxelles, 1923). Pour les mesures prises sous Charles-Quint en vue d'unifier le droit privé, voir E. DEFACQZ, *Ancien droit belge*, t. I, pp. 127 et 139 (Bruxelles, 1846).

(2) Cf. PIRENNE, *op. cit.*, t. III, pp. 186-187.

(3) DE MARNEFFE, *l. c.*

(4) PIRENNE, *op. cit.*, t. III, pp. 184 et 186.

Peut-être l'influence de Marguerite d'Autriche, qui désira, après la paix de Cambrai, un rapprochement durable avec la France (1), contribua-t-elle aussi à faire abandonner par Charles-Quint un projet qui devait consacrer définitivement et solennellement la perte de la suzeraineté française sur la Flandre et l'Artois (2). Ce ne fut qu'en 1548, en tout cas, il est bon de s'en souvenir, que ces deux provinces furent rattachées à l'Empire par la Transaction d'Augsbourg.

Entretemps, diverses tentatives d'établir entre les Pays-Bas et la France une entente solide avaient successivement échoué. Au cours de l'une d'elles, en 1540, Charles-Quint envisagea de céder en dot à sa fille Marie, qui épouserait le duc d'Orléans, les Pays-Bas avec la Franche-Comté et le comté de Charolais. Et, disait l'empereur, dans des instructions données à son ambassadeur en France, François Bonvalot, on pourrait « adviser si seroit bien de ériger tous lesdits pays en royaulme que seroit l'un des meilleurs de toute la chrestienté » (3). Le problème de la création d'un royaume en nos provinces était à nouveau reporté ainsi sur le terrain de la politique extérieure : cette création n'apparaissait plus que comme un expédient diplomatique.

Ce projet de cession échoua : on ne parvint pas à se mettre d'accord avec François 1^{er} sur les conditions de sa réalisation (4). On y revint cependant lors du traité de Crespy en 1544 (5). Remarquons toutefois qu'à ce moment il n'est plus fait allusion à la possibilité de transformer en royaume les Pays-Bas

(1) Cf. Gh. DE BOOM, *Correspondance de Marguerite d'Autriche et de ses Ambassadeurs à la cour de France concernant l'Exécution du Traité de Cambrai* (1529-1530) (Bruxelles, 1935. Publication in-8° de la Commission royale d'Histoire).

(2) Nous savons, en tout cas, que Marguerite conseilla à Charles-Quint de différer l'érection du grand conseil de Malines en Parlement « jusques après la conclusion qui se prendra entre vous et le roi de France » (E. GOSSART, *Charles-Quint et Philippe II*, pp. IX-X [Bruxelles, 1896, Mémoires couronnés... publiés par l'Académie royale de Belgique, coll. in-8°, t. LIV]).

(3) Ch. WEISS, *Papiers d'Etat du Cardinal de Granvelle*, t. II, p. 564 (Paris, 1841. Collection de Documents inédits sur l'Histoire de France).

(4) Cf. G. RIBIER, *Lettres et Mémoires d'Etat*, t. I, p. 522 (Paris, 1677).

(5) Voir le texte du traité dans J. DUMONT, *Corps universel diplomatique du droit des gens*, t. IV, p. 284 (Amsterdam-La Haye, 1726).

à l'occasion de la cession. Notons au surplus que, par la suite, Charles-Quint manifesta l'intention de céder le Milanais plutôt que les Pays-Bas (1).

On constate, par contre, sans surprise, qu'un des principaux conseillers italiens de l'empereur, Fernand de Gonzague (2), proposait, lui, de céder nos provinces afin d'accroître les possessions italiennes de la Maison d'Autriche : pourquoi la princesse Marie recevant les Pays-Bas en dot n'épouserait-elle pas Emmanuel-Philibert de Savoie, ce qui permettrait à l'empereur d'obtenir le Piémont en échange ? Gonzague, au reste, ne faisait aucune allusion au titre que porteraient les époux (3).

On le voit donc : à l'occasion de ces diverses combinaisons diplomatiques, ce n'est qu'en 1540 qu'il fut expressément question de la transformation des Pays-Bas en royaume.

D'autre part, Charles-Quint finit par renoncer à tout projet de cession des Pays-Bas à une de ses filles afin d'assurer la plus grande part possible de son héritage à son fils Philippe (4).

*
* *

Dès le début du règne de Philippe II. en 1556, il est question à nouveau de l'érection des Pays-Bas en royaume.

Ce n'est plus, cette fois, à l'occasion d'un projet de cession,

(1) Cf. GACHARD, *Trois années de l'histoire de Charles-Quint*, Bulletin de l'Académie royale de Belgique, 34^e année (1865), pp. 345-346. Pour la continuation des pourparlers après la mort du duc d'Orléans, cf. *ibid.*, pp. 463-464. Il était question à ce moment du mariage du futur Philippe II avec Marguerite de France ; l'empereur était disposé à céder le Milanais pour les enfants mâles qui naîtraient de ce mariage, mais voulait se réserver encore le droit, ainsi qu'à son fils, de céder les Pays-Bas au lieu du Milanais.

(2) Sur ce personnage, voir la notice de R. QUAZZA dans l'*Enciclopedia italiana*, t. XVII (1933), p. 543. Son influence sur Charles-Quint fut très grande durant de longues années (cf. GACHARD, *Trois années de l'histoire de Charles-Quint*, p. 326).

(3) GACHARD, *Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 194-196 (Bruxelles, Gand, Leipzig, 1858). D'après Requesens (cf. *ibid.*, p. 194), ces conseils auraient été donnés par Gonzague à l'empereur en 1546 ou 1547. Requesens en ignore donc la date exacte. Celle-ci paraît être octobre 1544, au moment des délibérations sur l'exécution du traité de Crespy. A cette dernière date en tout cas, — une dépêche de l'ambassadeur vénitien Navagero, du 22 octobre 1544, nous l'apprend, — Gonzague insistait pour que l'empereur se défit des Pays-Bas et gardât le Milanais (GACHARD, *Trois années de l'histoire de Charles-Quint*, p. 339).

(4) Cf. PIRENNE, *op. cit.*, t. III, p. 139.

le nouveau souverain étant très désireux de conserver nos provinces (1). Non, ce projet n'a plus absolument aucun rapport avec la politique extérieure. Alors qu'en 1527, l'érection d'un royaume se concevait encore, dans une certaine mesure, avec l'intention d'affirmer la séparation totale de la Flandre et de l'Artois du royaume de France; maintenant le prince n'a plus en vue que des préoccupations d'ordre intérieur.

On n'ignore pas, en effet, qu'avec l'avènement de Philippe les tendances absolutistes s'affirment dans les Pays-Bas, avec beaucoup plus de force que sous Charles-Quint (2). C'est évidemment en conformité avec ces tendances de la politique royale que, le 1^{er} janvier 1556, dans un mémoire qu'il adressait à son souverain, le conseiller d'Assonleville écrivait que « touchant l'érection de ces Pays-Bas en un royaume, soubz une bonne concordance de police et de plusieurs choses, avecq le temps, estans les affaires ung petit plus paisibles, à la première commodité du Roy, se pourrait bien faire » (3).

Les termes de cette phrase sont suffisamment clairs pour qu'on n'en puisse douter : la transformation des Pays-Bas en royaume n'est conçue par d'Assonleville que comme une mesure destinée à accroître l'autorité du roi; c'est « à la commodité » de celui-ci seulement qu'elle se fera et elle devra coïncider avec l'établissement d'une « bonne concordance de police », en d'autres termes avec un renforcement de la centralisation. Tout ce qu'on sait, d'ailleurs, de la carrière de d'Assonville, serviteur dévoué de la cause absolutiste, confirme cette interprétation (4).

Rien dans la phrase ne permet de dire, d'autre part, que l'idée de ce projet émane de d'Assonleville lui-même. Le conseiller semble bien plutôt faire allusion à un projet déjà connu du roi et dont la réalisation a déjà été envisagée.

(1) Il avait, après le traité de Crespy, désapprouvé la cession éventuelle des Pays-Bas : cf. E. GOSSART, *Notes pour servir à l'Histoire du règne de Charles-Quint*, p. 71 (Bruxelles, 1896-1898. Mémoires couronnés... publiés par l'Académie royale de Belgique, collection in-8°, t. LV).

(2) Cf. PIRENNE, *op. cit.*, t. III, pp. 379 et suiv.

(3) Texte publié par GACHARD, *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 143, n. 3 (Bruxelles-Gand-Leipzig, 1851).

(4) Voir la notice de BRITZ sur d'Assonleville dans la *Biographie Nationale*, t. I (1866), col. 507-513. Britz y qualifie de « liberticide » le mémoire de d'Assonleville du 1^{er} janvier 1556, qui, d'après lui, avait pour objet de conseiller au roi « d'adopter pour les Pays-Bas la forme de gouvernement établie en Espagne ».

Nous savons, en effet, par Philippe II lui-même qu'un tel projet fut conçu durant son séjour aux Pays-Bas et l'on peut conclure du mémoire de d'Assonleville que ce fut tout au début de son règne (1). Mais le roi nous apprend aussi que l'on renonça à l'exécution de ce projet « à cause des difficultés qu'il présentait » : il fallait s'attendre, en effet, à la vive opposition des « naturels » du pays (2). On peut croire que l'action modératrice exercée sur Philippe par Charles-Quint et Marie de Hongrie, qui n'avaient pas encore à ce moment quitté nos provinces (3), ne fut pas sans influence sur cette décision du roi.

Car, on n'en peut douter, le projet souriait à celui-ci. Lorsqu'en 1570, une autre personne « zélée pour son service » — Hopperus probablement (4) — lui soumet de nouvelles propositions en ce sens, il les accueille avec faveur, estimant que cette fois les « naturels » étant soumis, n'oseront plus faire d'opposition à la réalisation (5). C'est le moment, en effet, où le pays se courbe sous le joug que lui impose le duc d'Albe, tandis que celui-ci s'efforce de « transformer le vieil Etat bourguignon en un Etat espagnol étroitement subordonné à la couronne » (6).

Le projet attribué à Hopperus fait des réserves, il est vrai, au sujet des privilèges des provinces, qui pourraient être maintenus malgré l'érection de celles-ci en royaume. Mais il a soin

(1) Il me paraît certain que c'est au même projet que celui de d'Assonleville que Philippe II fait allusion dans sa lettre au duc d'Albe du 4 juillet 1570 (GACHARD, *op. cit.*, t. II, p. 143). Ce projet daterait donc de la fin de 1555, Philippe ayant succédé à Charles-Quint le 25 octobre de cette année. Il est tout à fait invraisemblable de croire, comme E. GOSSART (*Projets d'érection des Pays-Bas en royaume sous Philippe II*, Bulletin de l'Académie royale de Belgique, Classe des Lettres, 1900, p. 576) en a émis l'hypothèse, que Philippe II, dans sa lettre de 1570, ait pu faire allusion au projet de cession émis par Fernand de Gonzague, projet qui ne fut jamais discuté, semble-t-il, et dans lequel, nous l'avons vu, il n'est pas question de royaume.

(2) Lettre précitée du juillet 1570. Voir aussi le mémoire de 1570 attribué à Hopperus (publié par GOSSART, *op. cit.*, p. 561), où sont rappelées les objections faites « ci-devant » à l'érection des Pays-Bas en royaume : on disait notamment « que ce serait chose odieuse comme nouvelle... à ceux des pays... pour la diversité des droits, coutumes et privilèges qu'ilz ont, ostant ou changeant lesquels, seroit à craindre que quelque inconvénient ou nouveau tumulte n'advînt » ; on pourrait, d'autre part, avoir des difficultés avec l'Empire dont les Pays-Bas dépendaient et il faudrait enfin faire des sollicitations à Rome.

(3) Cf. PIRENNE, *op. cit.*, t. III, p. 378.

(4) Cf. GOSSART, *op. cit.*, p. 560.

(5) Lettre précitée du 4 juillet 1570.

(6) PIRENNE, *op. cit.*, t. IV, 3^e éd., p. 17 (Bruxelles, 1927).

d'ajouter aussitôt que « sy avec le temps l'on trouvoit que aulcunes choses se deussent changer pour accomoder à ladite forme générale, il se pourroit faire par bons moyens, du consentement de ceulx à qui la chose toucheroit ». D'autre part, il insiste longuement sur l'intérêt qu'offrirait cette érection afin de fortifier l'union entre les provinces et de renforcer « l'obéissance vers le roi ». Il ne manque pas de faire ressortir également les avantages militaires, religieux et même économiques de cette transformation (1).

Ce projet, nous venons de le voir, fut accueilli favorablement par Philippe II, qui le transmet au duc d'Albe, afin que celui-ci, après avoir consulté le Conseil d'Etat et les autres personnes qu'il jugerait convenable, lui rendît son avis. Soucieux d'éviter l'opposition du pays, le roi suggérait au gouverneur d'engager avec « dextérité » les naturels à demander d'eux-mêmes l'érection des provinces en royaume (2).

On ne sait ce qu'il advint de ce projet : aucune réponse du duc d'Albe à Philippe II sur ce point n'est connue (3). Peut-être jugea-t-il inutile d'augmenter encore les difficultés de sa tâche (4).

L'opinion, en effet, depuis plusieurs années déjà, était alertée et mise en garde contre de tels projets de réforme constitutionnelle. On le constate par un pamphlet de 1567, qui range l'érection des Pays-Bas en royaume parmi les mesures conseillées au roi par Granvelle pour anéantir les privilèges du pays (5).

Et ceci eut d'importantes conséquences pour le sort de l'idée de royaume, dont nous essayons d'esquisser l'histoire. Cette conception partagea, en effet, désormais, l'impopularité dont furent l'objet les mesures absolutistes de Philippe II. On peut dire qu'à partir de ce moment, et pour longtemps, l'érection des Pays-Bas en royaume devint impossible pour des raisons

(1) Voir le texte dans GOSSART, *op. cit.*, pp. 562-564.

(2) Lettre précitée du 4 juillet 1570.

(3) GOSSART, *op. cit.*, p. 568.

(4) On ne peut évidemment suivre l'opinion de GOSSART, *l. c.*, qui rapproche le silence de la correspondance du duc sur ce point, du rejet par le gouverneur d'un mémoire du secrétaire Courteville, concluant à atténuer la politique de rigueur suivie en ce moment. Il n'y a rien de commun, en effet, entre ce mémoire de Courteville et celui attribué à Hopperus.

(5) Cf. GOSSART, *op. cit.*, pp. 569-576.

psychologiques. Lorsque les rebelles l'emportent dans le Nord et finissent par y constituer un Etat, ils se gardent bien de lui donner la forme d'un royaume unifié. La conception qui l'emporte finalement chez eux est celle de la république fédérative. Du côté espagnol, même, lorsqu'on en vient à l'idée que la cession des Pays-Bas à des princes qui y résideraient pourrait être avantageuse pour les intérêts de la monarchie, jamais plus on ne propose de transformer à cette occasion ces pays en royaume (1).

Quand Philippe II se décida enfin, en 1598, à réaliser cette cession, au profit de sa fille Isabelle et du mari de celle-ci, l'archiduc Albert, il hésita pour eux entre le titre de ducs de Bourgogne et celui de princes des Pays-Bas. Albert, prié de choisir, déclara qu'il préférait « pour le moment » ne rien innover en cette matière. Le titre de duc de Bourgogne en particulier ne lui paraissait pas convenir : il ne répondait plus, remarquait l'archiduc, à aucune possession et Charles-Quint y avait en quelque sorte renoncé par le traité de Crespy (2). Il est visible, d'autre part, qu'Albert ne jugeait pas assez relevés les titres proposés par le roi. Tandis qu'il refuse ceux-ci, il ne dissimule pas, en effet, qu'à son avis, la dénomination qui conviendrait le mieux à nos provinces serait celle de royaume (3).

(1) En 1573, le prince d'Eboli et d'autres parmi ses ministres conseillent à Philippe II de céder les Pays-Bas « en partage » à sa fille aînée Isabelle qui épouserait son cousin, l'archiduc Ernest (voir le mémoire adressé à ce propos au roi de France, dans GACHARD, *La Bibliothèque nationale à Paris*, t. II, p. 421 [Bruxelles, 1877 ; Publication in-4° de la Commission royale d'Histoire]). En 1574, Requesens en revient au projet de Fernand de Gonzague, modifié d'après les circonstances : mariage du fils du duc de Savoie avec une des filles du roi, échange des Pays-Bas contre la Savoie et le Piémont. Il n'écarte pas cependant tout à fait l'idée de la cession de nos provinces à l'une des filles du roi à l'occasion de son mariage avec un des fils de l'empereur. Il suggère, même, en outre, la possibilité d'une cession des Pays-Bas au second fils du roi, le futur Philippe III. Mais Philippe II repousse avec violence cette dernière idée : « L'élever aux Pays-Bas, écrit-il en marge du rapport — là où Requesens fait allusion à l'enfant —, cela ne conviendrait point, il vaut mieux qu'il soit pauvre qu'hérétique » (copie du rapport de Requesens aux Archives Générales du Royaume, Manuscrits divers, n° 187B, t. VI ; analyse dans GACHARD, *Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 194). En 1586, enfin, don Juan de Zuñiga propose à Philippe II de céder les Pays-Bas en dot à Isabelle, sans recommander d'ailleurs au roi aucun prince pour ce mariage (H. LONCHAY, *Philippe II et le mariage des archiducs Albert et Isabelle*, Bulletin de l'Académie royale de Belgique, Classe des Lettres, 1910, p. 365).

(2) Voir les extraits de la lettre de Philippe II à Albert, 18 mars 1598, et de la réponse d'Albert à Philippe II, 20 avril 1598, dans GACHARD, *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. XCIV, n. 2 et p. XCV, n. 1.

(3) GACHARD, *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. XCV.

Mais Philippe II se refuse à le suivre; par les lettres patentes du 6 mai 1598, il permet à sa fille que « par dessus les tiltres particuliers de chacune des provinces desdicts pays d'embas et dudit conté de Bourgoigne, elle se puisse intituler et dénommer duchesse de Bourgoigne » (1).

Après la mort de Philippe II (13 septembre 1598), Albert, au cours du voyage qu'il fit en Espagne, pour y aller épouser Isabelle, essaya d'obtenir du nouveau roi la dignité qu'il ambitionnait (2). Mais Philippe III, qui regrettait la cession faite par son père, ne dut pas se montrer très disposé à accroître ainsi le prestige des souverains de nos provinces (3). Il fallut qu'Albert et Isabelle se résignassent à porter le titre de ducs de Bourgoigne, suivi de celui de toutes les autres principautés, mais précédé de celui d'archiducs d'Autriche, qui fut, en réalité, le seul couramment employé (4). Albert ne paraît pas avoir perdu tout espoir cependant d'obtenir la dignité royale et en 1609 une démarche en ce sens fut encore tentée, mais sans succès, auprès du pape Paul III (5).

On le voit : les vues des rois d'Espagne sur le point qui fait l'objet de notre étude étaient dès lors fixées; les Pays-Bas devaient conserver la forme constitutionnelle de principautés unies par un lien personnel. Lorsque ces provinces firent retour à l'Espagne après la mort d'Albert, le gouvernement de Madrid trouva d'ailleurs des avantages certains dans le maintien des autonomies locales : en favorisant le particularisme, il empêcha la formation d'une opposition générale, tout en donnant satisfaction aux privilégiés (6). On peut donc dire

(1) *Recueil des Ordonnances des Pays-Bas*, 2^e série, Albert et Isabelle, t. I, publié par V. BRANTS, p. 10 (Bruxelles, 1909. Recueil des anciennes Ordonnances de la Belgique).

(2) GACHARD, *op. cit.*, t. II, p. XCVI.

(3) Cf. V. BRANTS, *Albert et Isabelle*, p. 19 (Louvain-Paris, 1910). Cet auteur croit qu'il n'y eut aucune ambition personnelle, mais uniquement des préoccupations politiques, dans ces démarches d'Albert. L'ambition personnelle, dit-il, eût plutôt attiré celui-ci vers la couronne impériale. Il faut noter cependant qu'en 1596 Albert négocia afin de se faire élire roi des Romains (GACHARD, *op. cit.*, t. II, pp. XCVI-XCVII).

(4) Lettre d'Albert au chef et président du conseil privé (*Recueil des Ordonnances précité*, tome cité, p. 63).

(5) V. BRANTS, *Jehan Richardot*, Le Muséon, t. X (1891), p. 118; *Id.*, *Albert et Isabelle*, p. 19.

(6) Cf. PIRENNE, *op. cit.*, t. IV, pp. 405 et suiv.

que, depuis 1621, les souverains des Pays-Bas ont définitivement renoncé à l'idée d'ériger ceux-ci en royaume à leur profit.

Il ne fut même plus question de cette transformation en royaume dans la plupart des projets de cession des Pays-Bas qui furent mis sur pied dans le courant du XVIII^e siècle : en 1712, au profit de l'électeur Maximilien-Emmanuel de Bavière (1); en 1717, au profit du même ou de son fils (2); en 1757, au profit du duc de Parme (3). Ce n'est qu'en 1783 que, dans l'intention de déterminer le duc Charles II de Deux-Ponts à lui céder la Bavière, Joseph II en arriva à lui proposer en échange les Pays-Bas avec le titre, semble-t-il, de roi de Bourgogne (4). Mais ce projet échoua par suite de l'opposition de la Prusse (5).

*
**

Résumons-nous : le concept de l'érection des Pays-Bas en royaume s'est présenté sous des formes fort diverses. Ce fut, d'abord, un appât jeté aux ducs de Bourgogne par la diplomatie allemande afin de les attirer dans le sillage de la maison d'Autriche. Ce fut ensuite, à partir du règne de Charles-Quint, un des éléments du programme de centralisation et d'unification monarchiste des princes de la maison d'Autriche. Ce fut, enfin, un des moyens conçus pour assurer plus de prestige à

(1) Voir les traités des 17 juin et 7 novembre 1712 dans A. DEL CANTILLO, *Tra-tados, convenios y declaraciones de paz y de comercio*, pp. 17-28 (Madrid, 1843). Le premier prévoit (art. 13, 15-17) la cession à l'électeur de l'ensembl³ ou d'une partie des Pays-Bas dans certaines éventualités déterminées. Mais l'érection d'un royaume au profit de Maximilien-Emmanuel n'est envisagée que dans le cas où celui-ci serait mis en possession des deux Palatinats et d'autres territoires (art. 14); seulement, dans ce même cas, l'électeur ne se voyait attribuer aucune souveraineté dans les Pays-Bas (voir les art. 13 et 15). Le second traité prévoit que l'électeur pourra acquérir les Pays-Bas en même temps que les deux Palatinats (art. 1-7), mais sans faire aucune allusion à la prise par l'électeur du titre royal.

(2) Voir à ce propos les lettres de l'envoyé français à Bruxelles, Rossi, au maréchal d'Uxelles des 8 juin, 11 juin, et 7 décembre 1717, aux Archives générales du Royaume, Manuscrits divers, 263-23.

(3) Traité de Versailles du 1^{er} mai 1757 entre la France et l'Autriche, art. 17 (DE GARDEN, *Histoire générale des Traités de Paix*, t. IV, p. 359 [Paris, s. d.]).

(4) P. VON MITROFANOV, *Joseph II*, trad. V. VON DEMELIC, t. 1, pp. 166-167, 169 (Vienne-Leipzig, 1910); M. IMMICH, *Geschichte der europäischen Staaten-systems von 1660 bis 1789*, pp. 432 et suiv. (Munich, 1905); HEIGEL, dans *Allgemeine deutsche Biographie*, t. XV, p. 254 (Leipzig, 1882).

(5) Cf. PIRENNE, *op. cit.*, t. V, 2^e éd., p. 231 (Bruxelles, 1926).

un Etat indépendant, dont la nécessité parut plusieurs fois s'imposer à la grande politique européenne, mais qui ne devait trouver sa réalisation définitive qu'en 1830 (1).

(1) Cet article forme les conclusions d'exercices pratiques d'histoire auxquels ont participé M^{lles} Chabot, Dobbelsteen, Doehaerd, Drapier, Goetschalk, Krumme, Landrieu, Le Roy, Perelman, Robert et Terlinck, MM. Arnould, Deroisy, Dony, Hayt, Hospel, Kerremans, Schreiber et Teygeman.

La tragédie d'Eugène O'Neill et l'idée de la fatalité

PAR

M^{me} FRANÇOISE DONY,
Assistant à l'Université libre de Bruxelles.

The subject here is the same ancient one that always was and always will be the one subject for the drama, and that is man and his struggle with his own fate. The struggle used to be with the gods, but it is now with himself, his own past, his attempt to « belong ».

E. O'NEILL (*Hairy Ape*).

Les années 1919 et 1920 marquent parmi les plus fécondes dans l'histoire littéraire des Etats-Unis. A ce moment la révolution amorcée par la poésie combattive d'Edgar Lee Masters et de Carl Sandburg (1) renouvelle l'art dramatique et le roman. Dans les remous de la grande guerre naissent, se développent, puis interfèrent les courants spirituels les plus variés. Le « Jurgén » de James Branch Cabell suit d'un an ses essais « Beyond Life » et prononce, en dépit de la censure, le manifeste de l'école néo-romantique. Il appartient à l'art — comme au rêve — de soustraire l'homme à une réalité sévère et ennuyeuse : tel est le leitmotiv des Légendes de Poictesmes, Gascogne imaginaire où se déroule la Geste de Don Manuel. A l'exemple de James Branch Cabell, Joseph Hergesheimer, Robert Nathan, Donn Byrne peuplent leurs fictions de personnages dont le bovarysme révèle l'éthique de ceux qui les ont créés (2) ou s'évadent vers la mythologie et l'exotisme de lointains fabuleux (3). Simultanément s'affirme l'école néo-réaliste. Les

(1) Cf. La *Spoon River Anthology* d'Edgar LEE MASTERS (1914-15) et les *Chicago Poems* de Carl SANDBURG (1916).

(2) Cf. le dédoublement de la personnalité que provoque l'amour d'un sculpteur chez l'héroïne de J. HERGESHEIMER dans le roman *Linda Condon*. La créature idéale qui inspire l'amant de Linda est étrangère à son moi véritable.

(3) Cf. Les Aventures merveilleuses du Marco Polo de Donn BYRNE, et le *Java Head* de J. HERGESHEIMER, par exemple.

diatribes de Henry Louis Mencken (1) témoignent de la rébellion des puritains contre leurs propres étroitesse. Le « Main Street » de Sinclair Lewis dénonce autant qu'il dépeint les mœurs de la petite ville.

Peut-être l'Europe méconnut-elle trop longtemps la sincérité passionnée que dissimulaient les dehors exubérants et contradictoires d'une nation en quête d'une échelle de valeurs personnelles. La profusion matérielle qui suivit la grande guerre excita au surplus la fièvre de critères spirituels nouveaux dont l'Europe avait révélé la nécessité à la jeune Amérique. On sait le rôle que joua non seulement dans les développements de la peinture française mais encore dans les destinées nationales de l'art américain, la personnalité de Gertrude Stein (2), autour de laquelle se groupèrent pendant la grande guerre, les jeunes intellectuels américains en France. Parmi eux, E. E. Cummings et Ernest Hemingway. Ceux-ci, s'ils abandonnèrent à leur retour aux Etats-Unis l'échelle des valeurs françaises, trouvèrent cependant dans le salon de la rue de Fleurus, le révélateur de leur carrière future. Epoque douloureuse où voisinent et se heurtent les attitudes morales les plus diverses ! C'est l'heure où sourd une vie intense de Greenwich Village, première ébauche d'un quartier latin new-yorkais (3). Quoi de plus naturel qu'un peuple avide d'action, de mouvement, de concrétisation, trouve dans le théâtre un nouveau moyen d'expression ?

En 1913, le « Little Theater » de Chicago avait organisé une représentation des « Troyennes » d'Euripide. C'est à cet effort que Ludwig Lewisohn rapporte les origines de la renaissance dramatique américaine (4). En 1915 naquirent dans l'Est les deux théâtres qui devinrent par la suite les plus importants de New-York, celui des Washington Square Players et celui des Provincetown Players. Le premier, composé surtout des fils de la bourgeoisie israélite, révéla au public des œuvres

(1) Cf. la célèbre attaque contre le village menée par Henry-Louis Mencken, George J. Nathan, Ludwig Lewisohn, Randolph Bourne et Van Wyck Brooks dans les périodiques *Dial*, *Smart Set*, *American Mercury*, *New Republic* (1914-23) ; Waldo FRANK, *Our America* (1919).

(2) Cf. *L'Autobiographie d'Alice Toklas*, de Gertrude STEIN, traduction Bernard Fay, N. R. F., 1934.

(3) Cf. Ludwig LEWISOHN, *Expression in America*, Harper, New York, 1932, p. 391. Cf. *This Mad Ideal*, ensemble de nouvelles sur ce thème par Floyd DELL.

(4) L. LEWISOHN, *loc. cit.*, p. 389.

d'origine européenne ou américano-juive (1); il devint bientôt le puissant Theater Guild. Le second, organe de la rébellion puritaine contre des traditions surannées renouvela la veine dramatique nationale en Nouvelle-Angleterre. Les Provincetown Players montèrent les « *Inheritors* » de Suzan Glaspell. Soutenus dans leur effort par Greenwich Village, ils découvrirent Eugène O'Neill et ses drames en un acte en 1916, montèrent en 1920 « *Beyond the Horizon* », sa première pièce en plusieurs actes, puis disparurent. La Guilde aurait désormais la primeur des œuvres qu'écrivait le plus grand dramaturge des Etats-Unis; « *The Fountain* » y fut joué dès 1921.

Le jeune E. O'Neill auquel le théâtre de Provincetown avait confié un rôle dans la représentation de l'une de ses propres pièces, « *Bound East for Cardiff* », naquit à New-York en 1888. C'est à son père, l'Irlandais James O'Neill, interprète romantique du « *Comte de Monte-Christo* », qu'il dut la publication de ses premières œuvres, « *Thirst and other one act plays* », en 1914. L'hiver de la même année, le jeune homme, riche des expériences d'une jeunesse aventureuse, fréquenta assidûment à l'Université Harvard la célèbre classe 47 où le professeur George P. Baker avait enseigné la composition dramatique à plusieurs générations d'écrivains. Les Provincetown Players, émigrant de Massachussets vers leur théâtre de Macdougall Street, s'adjoignirent le jeune homme dont les talents, les voyages en Honduras, en Argentine, les expériences diverses de marin, de journaliste, de manager théâtral, promettaient une inspiration neuve et hardie. Le premier témoignage d'un succès moins local, fut l'approbation de H. L. Mencken et de G. J. Nathan dont la revue « *The Smart Set* » publia en 1917 et 1918, « *The Long Voyage Home* », « *'Ile* », et « *The Moon of the Caribbees* », « *Je dois à Nathan et à Mencken* (2) beaucoup de gratitude, écrivait O'Neill en 1919. Dès la première lecture de deux de mes drames de la mer, ils ne laissèrent pas de me soutenir par leurs critiques équitables et leurs encouragements ». « *Beyond the Horizon* » valut le prix

(1) Au programme de la troupe figurait entre autres du MAETERLINCK et l'inoubliable *Adding Machine* de l'Israélite Elmer RICE.

(2) Barrett H. CLARK : *Eugene O'Neill, The Man and his Plays*, New York, 1933, p. 53.

Pulitzer à son auteur. « Anna Christie » et « Strange Interlude » rencontrèrent le même succès. L'opinion publique saluait la maîtrise d'Eugène O'Neill.

La critique n'a peut-être pas aperçu l'entière signification du message que délivrait le dramaturge, dès 1919, à des sensibilités échauffées qui rompant délibérément avec le passé, n'avaient pas encore découvert une directive nouvelle. Poésie, drame, roman, révèlent à cette époque l'angoisse d'un conflit spirituel dont l'issue se dérobe.

La grande guerre n'avait-elle été qu'une tragique plaisanterie capitaliste ? Le monde dépendrait-il bientôt de la horde des « wobblies » ? (1) Ainsi interrogent brutalement certains héros du roman « 1919 » d'un John Dos Passos (2). Une autre protagoniste de ce livre, enceinte d'un amour d'une nuit, s'effondre du haut du ciel où, pendant un soir d'ivresse, elle boucle la boucle avec un aviateur inconnu — écroulement symbolique de vies humaines dont une fatalité cynique fauche l'existence sémillante.

Notre dramaturge ne resta pas indifférent à la vie de ses contemporains. « Le groupe auquel se joignit O'Neill à Provincetown avait déterminé ce qu'il reniait plutôt que ce qu'il construirait... Mais pour autant que ses membres et les autres innovateurs du théâtre eussent révélé une tendance déterminée, c'était dans la direction du réalisme d'abord, d'une protestation sociale ensuite ». (3) ... Les premières œuvres d'O'Neill participent de l'une et de l'autre de ces tendances ». A preuve le réalisme de ses drames en un acte, de « Beyond the Horizon » et d'« Anna Christie ». « The Emperor Jones » et « All God's Chillun (4) got wings » répondent à l'inquiétude qu'avait soulevé l'indépendance nouvelle de la race nègre au cours de la grande guerre. Le « Hairy Ape » fut considéré comme une œuvre de propagande révolutionnaire sous forme expressionniste.

Dès les premiers drames pourtant, l'inspiration d'Eugène O'Neill se différencie de celle de ses contemporains. « Anna

(1) Désignation d'argot des I.W.W. (Industrial Workers of the World).

(2) Cf. John Dos Passos, 1919, éd. Tauchnitz, pp. 152, 329.

(3) John Wood KRUTCH, A preface to *Eugène O'Neill, nine plays*, New York, 1932, p. XV.

(4) Forme nègre du mot *children*.

Christie » n'appartient pas au nombre des protestations sociales qu'avait déclanchées pendant les dernières années du XIX^e siècle « Mrs Warren's Profession » de Bernard Shaw (1892). « Anna Christie » dépasse aussi le cadre d'un récit dramatique. Plutôt qu'elle n'incite à la révolte contre les imperfections d'un régime social, son héroïne nous révèle l'émouvante éclosion d'une personnalité humaine dépassant enfin les accidents de la vie pour s'élever jusqu'à la plénitude de l'amour.

« La plupart des pièces modernes (1), écrivait Eugène O'Neill dans une phrase qui caractérise toute son œuvre, peignent des relations d'homme à homme. Je m'intéresse seulement aux rapports de l'homme avec Dieu ». L'auteur dramatique moderne, (2) continuait-il à propos de la trilogie « Dynamo », doit creuser au gré de sa sensibilité, jusqu'aux racines de la maladie d'aujourd'hui. Une ancienne divinité est morte, et la science, le matérialisme, échouent à la remplacer d'une manière satisfaisante, et à répondre à la religiosité primitive qui demande une signification à la vie et un réconfort contre la crainte de la mort. Il semble que tous ceux qui cherchent à réaliser quelque chose de grand doivent soutenir ce grand thème par delà les sujets moins essentiels de leur théâtre ou de leurs romans. Ils n'auront à défaut de cela qu'écrivainé en surface, sans plus de fondement qu'un causeur de salon ». Le mysticisme — si l'on comprend sous ce terme l'attitude de celui qui cherche dans les événements particuliers l'expression ou le symbole de l'universel — nous paraît la caractéristique essentielle d'un dramaturge dont l'hérédité irlandaise explique les inclinations. Artiste d'un prodigieux éclectisme, O'Neill pratique les classiques Grecs, les Elisabéthains, les modernes (Strindberg principalement). Il s'arrête avec prédilection aux siècles dont les traditions fléchissent devant une nouvelle attitude spirituelle. Les périodes du christianisme naissant, du treizième siècle, de la Renaissance et de l'après-guerre, fournissent les thèmes de « Lazarus Laughed » de « Marco Millions » et « The Fountain », du « Great God Brown », du « Strange Interlude » et de « Dynamo ». Plus que les conflits que crée la société pour l'individu, c'est l'angoisse cosmique qui retient l'imagination du dramaturge.

(1) John Wood KRUTCH, *loc. cit.*, p. XVII.

(2) Barrett H. CLARK, *Eugene O'Neill, loc. cit.*, p. 188.

Les difficultés qui attendaient Eugène O'Neill ne lui avaient pas échappé. Le succès de l'œuvre dramatique croît en raison directe de la vie qu'insuffle l'auteur aux héros qu'il imagine. Un personnage, s'il cesse d'être unique et abandonne son individualité propre pour se prêter au rôle de porte-parole d'une idée, si grande fût-elle, perd son caractère d'art. L'équilibre entre le drame humain et le drame éternel devait être la pierre d'achoppement de la tragédie d'Eugène O'Neill et son auteur le savait bien, qui préfaçait ainsi le « Hairy Ape » (1919), « Le sujet (du Hairy Ape) était (1), une fois de plus celui qui est et qui sera le seul thème du drame, à savoir l'homme et le combat qu'il mène contre sa propre destinée. Le combat se livrait jadis contre les dieux. Il se livre aujourd'hui, corps à corps, contre le passé, contre un désir « d'appartenance » (à l'univers)... Le « Hairy Ape », continuait Eugène O'Neill, est de la propagande dans la mesure où il est un symbole de l'homme qui a perdu son harmonie avec la nature, harmonie qu'il avait trouvée en tant qu'animal, mais qu'il n'a pas encore réalisée spirituellement. C'est ainsi qu'incapable de trouver cette harmonie sur la terre ou au ciel, il s'arrête à mi-chemin, attrapant les coups les plus drus et d'en haut et d'en bas. Telle était l'idée qu'exprimait les paroles de Yank. *Le public ne vit en lui qu'un chauffeur et non le symbole*. C'est le symbole qui devait rendre la pièce importante ou n'en faire qu'une pièce de plus parmi toutes les autres ». La technique de l'auteur était partiellement responsable de l'incompréhension du public. Le « Hairy Ape » reste pour nous le drame qui conduisit son auteur à formuler les principes de son art, et à en réaliser les dangers.

Les Provincetown Players montèrent en 1920, la première pièce de grande envergure d'Eugène O'Neill, « Beyond the Horizon ». Les aventures de Robert Mayo, incurable rêveur qu'obsède le mystère dissimulé par l'horizon, en tissent la trame. « Si je te disais, confesse-t-il (2), que c'est seulement la Beauté qui m'appelle, la Beauté des lointains inconnus, le mystère et le charme de l'Est qui m'ont envoûtés dans mes lectures, le besoin de liberté, de grands espaces ouverts, la

(1) Barrett H. CLARK, *loc. cit.*, 127.

(2) *Beyond the Horizon*, acte I, scène I.

joie d'errer toujours plus loin — en quête du secret caché juste au delà de l'horizon ». A la veille de quitter la ferme paternelle pour s'embarquer vers les îles inconnues, Robert s'arrête, séduit par la beauté de Ruth, jeune fiancée de son frère Andrew. Le désir, « the romance of sex », le détourne de ses aspirations fondamentales, l'égare. « Le mystère, la merveille, rêve-t-il, (1) notre amour nous le révélera. Je crois que l'amour était le secret qui m'appelait du bout du monde, de derrière chaque horizon. Et comme je n'avais pas été à lui, il vint à moi. Oh ! Ruth ! tu as raison. Notre amour est plus doux que les rêves lointains. C'est la signification même de la vie. Dieu est *en nous* ». C'en est décidé. Robert renoncera à ses projets, Andrew le remplacera à bord. Le mariage de Ruth et Robert n'apporte au jeune couple que désillusions. Robert découvre que son amour est éphémère et succombe de nouveau à la magie de l'horizon. Ruth, elle non plus, n'a été séduite que fugitivement par Robert et sent renaître son amour pour son beau-frère Andrew. Ce dernier ne réapparaît que pour affirmer son indifférence pour la jeune femme. La tragédie se concentre sur la frustration définitive de Robert qui meurt consumé par la maladie et la misère, privé des consolations de l'amour. Seule la mort lui apporte la délivrance. « Ne me plaignez pas, ainsi parle l'agonisant (2). Ce serait ridicule. Ne comprenez-vous pas qu'enfin je suis heureux ? Je m'en vais vers le lointain. Je suis libre, libre, délivré de cette ferme, libre de flâner éternellement... Voyez, ne fait-il pas superbe au delà des collines ? J'entends les voix anciennes qui m'appellent. Cette fois, je m'en vais, je suis libre ». L'alternance des décors suggère, elle aussi, l'oscillation des personnages entre la réalité où les emprisonnent les responsabilités de leur vie à la ferme et la magie du plein air aux horizons hallucinants. Le drame s'achève sur l'anéantissement des ambitions sociales de Robert Mayo — insuccès apparent que rachète la libération définitive du rêveur sur le plan idéal.

« Anna Christie », « Beyond the Horizon » se rattachent, par l'atmosphère et le thème, à un drame de la même époque, « Desire under the Elms ». Le scandale que provoqua la

(1) *Beyond the Horizon*, acte I, scène 1.

(2) *Loc. cit.*, acte III, scène 2.

pièce parmi les censeurs puritains est bien connu. « *Desire under the Elms* » tint néanmoins l'affiche pendant deux ans et le théâtre de Greenwich Village s'ouvrit aux foules avides de savourer l'œuvre insolente qui, non contente de réclamer au nombre de poèmes d'amour le « *Cantique des Cantiques* » du roi Salomon, étalait sans vergogne les réalités sexuelles. Quelle est la portée morale de l'œuvre ? Comme Anna Christie, l'héroïne de « *Desire under the Elms* » atteint à la purification définitive par l'amour. Le sheriff se saisit d'elle et de son amant, alors qu'elle porte enfin sur le visage une expression étrangement lointaine et pieuse.

« *All God's Chillun got Wings* » tire ses sources comme « *The Emperor Jones* », de l'insoluble conflit qui déchire aux States, la race blanche et la race nègre. La valeur du drame dépasse de très loin le succès facile que valut aux « *Green Pastures* » d'un Marc Conelly la plastique colorée des tableaux bibliques tirés du pittoresque folklore nègre. Une fois de plus, le geste désespéré d'un être humain vers l'impossible en fait la signification. Le rideau s'ouvre tandis qu'au son de l'« *Old Blak Joe* », un mariage mixte vient d'être consacré en la chapelle d'un quartier nègre. Hommes, femmes, enfants sont alignés à la sortie du sanctuaire, les blancs à droite, les noirs à gauche. Le nègre Jim Harris, conduit doucement à travers les badauds, l'épousée de sang blanc, Ella Downey. « Nous sommes tous semblables, murmure-t-il, tous également respectables — sous le soleil — sous la domination de Dieu »(1). Jim et Ella gagneront ensemble l'Europe, « l'autre côté de la terre — le côté où naquit Jésus — le côté généreux qui considère les âmes ». Quelques semaines d'un mirage de bonheur et voilà que déjà l'insoluble conflit déchire le jeune couple. Et Jim de se heurter à l'incompréhension d'une femme, inférieure par l'esprit, supérieure par la race. L'intermède européen n'était qu'une évasion. Jim retournera vers sa patrie pour y affirmer le style de sa vie. « Non, ils ne furent que des couards » dénonce la négresse Hattie (2). « S'ils croyaient en ce qu'ils faisaient, qu'ils en affrontent ici les conséquences, qu'ils le vivent, qu'ils soient assez forts pour avoir raison des pré-

(1) *All God's Chillun got wings*, acte I, scène 4.

(2) Acte II, scène 1.

jugés ». Le retour au pays natal n'apporte à Jim que la conscience plus aigüe de l'impossibilité de sa tâche. Il échoue piteusement dans l'accomplissement de son projet le plus cher : être admis au Barreau pour y défendre les droits de sa race. Comme Ella, ses condisciples blancs forts de leur supériorité racique, le laissent désemparé, malgré de tragiques efforts. La femme blanche surgit un jour de sa chambre de malade, un coutelas à la main. Le masque symbolique d'un Dieu nègre grimace contre la muraille. Ella menace puis se fait suppliante. « Pourquoi nous faire souffrir ainsi ? (1) questionnet-elle. Quel grief nourris-tu contre moi ? Je t'ai épousé, pas vrai ? Pourquoi ne pas laisser Jim tranquille ? Pourquoi ne pas permettre qu'il soit heureux avec moi ? Noir, noir, comme une souillure. Je ne peux plus me laver, me purifier. Oh ! je te hais. Pourquoi ne veux-tu pas que Jim et moi soyons heureux » ? La tragédie a atteint son paroxysme. Enfin le rideau tombe sur la silhouette transfigurée de Jim dont la face aux yeux brillants révèle la foi enfin trouvée. Qu'importe l'échec ? Glorieuse est la tentative. Ella est redevenue la jeune fiancée d'antan. « Je me couvrirai le visage de cirage et feindrai d'être noire (2). Tu te blanchiras à la craie et feindras d'être blanc comme par le passé » bavarde-t-elle puérilement tandis qu'au cœur extasié de Jim, l'amour a purifié toute chose et qu'il prie : « Pardonne-moi, o mon Dieu, si j'ai blasphémé. Que la flamme brûlante de la souffrance purifie mon égoïsme et me rende digne de l'enfant que Tu m'as donnée pour épouse et que Tu m'enlèves. »

Mais une fois de plus, l'inspiration d'Eugène O'Neill se renouvelle. En 1926, paraît « *The Great God Brown* », une de ses œuvres les plus réussies. Quoi d'étonnant à ce que le mystique poursuivant sous les accidents apparents d'une destinée, un sens profond, adopte la technique symboliste ? Pour la première fois peut-être dans l'histoire du théâtre, un dramaturge fait emploi du masque pour exprimer les transformations psychologiques d'un seul et même personnage. Un caractère doit-il nous apparaître solitaire et libre de toute contrainte sociale, l'acteur découvre son visage dans sa nudité primitive

(1) Acte II, scène 3.

(2) *All God's Chillun got wings*, acte II, scène 3.

Bien plus; le décorateur pétrit diverses interprétations d'un même masque dont le modelé et l'expression traduisent, de scène en scène, les étapes de l'évolution d'une attitude sociale que déterminent les lois du développement individuel et les circonstances extérieures. Telle une carapace qui déformerait bientôt l'être qu'elle emprisonne, le déguisement des protagonistes du « *Great God Brown* », influe sur la qualité du visage qui le porte — relation subtile et d'autant plus complexe qu'elle se manifeste sur une nature plus déliée. En effet, parmi les quatre personnages qui peuplent la scène, Dion Anthony, le peintre incompris, Billy Brown, l'architecte à succès, trahissent des réactions plus nuancées que Margaret, la femme de Dion, ou Cybel, la prostituée. La marionnette sociale dont la simple Margaret aimerait affecter les dehors dans ses rapports avec autrui, ne s'écarte que peu de sa nature véritable et la dualité que suscite en elle la souffrance s'évanouit à l'approche du bonheur. Cybel accepte avec un bon sens insouciant, le masque dur, violemment enluminé de sa profession, et retrouve sans peine la sérénité d'une idole, son essentiel caractère de Cybèle, la Terre Nourricière.

Un triangle amoureux noue l'intrigue de la pièce. Margaret est éprise du déguisement de Dion Anthony en un jeune dieu Pan ironique et sensuel. Billy, amoureux évincé de Margaret, jalouse l'artiste créateur qu'est Dion. Mais le masque de ce dernier, harcelé par la douleur, perd sa qualité de Pan pour se faire méphistophélique. « J'ai aimé, j'ai joui, gagné et perdu, chanté et pleuré. J'ai été l'amant de la vie. J'ai accompli sa mission. Si c'en est fini de moi, c'est que je fus trop faible pour dominer la vie à mon tour. Il ne suffit pas d'être sa créature, il faut encore la recréer ou elle prend le dessus et vous anéantit ». (1) Telles sont les paroles qu'adresse Dion à Brown, et qui accusent sa transformation. Aussi est-ce le masque destructeur et méphistophélique de Dion qui est légué à Billy Brown. Ce dernier est désormais la proie de deux masques sociaux, celui de Dion qui lui vaut l'amour « par procuration » de la naïve Margaret, celui de son propre succès qu'anéantit la disparition du créateur Dion. Cybel, incarnation de la Terre Mère, jouit seule du privilège de considérer et Dion

(1) *The Great God Brown*, acte II, scène 3.

et Brown sous leur aspect véritable. (1) « Tu es né avec des fantômes dans les yeux, murmure-t-elle tendrement, tandis qu'elle caresse d'un geste maternel la chevelure de Dion, assis à ses pieds, la tête contre ses genoux. Tu as eu le courage de scruter l'obscurité — puis tu as pris peur ». A son tour, Brown trouve un refuge dans les bras de Cybel. « Je ne veux pas de justice, je ne veux que l'amour » supplie-t-il et Cybel le réconforte. « Il n'y a que l'amour » (2) affirme-t-elle.

Ces lignes d'Eugène O'Neill révéleront mieux qu'aucun autre commentaire, « l'écho mystique qui accompagne de ses harmoniques les mots et les actions des personnages du « Great God Brown », « J'avais espéré, écrivait-il (3), que les noms des personnages le suggéreraient (un vieux procédé admis chez Shakespeare et chez bien d'autres depuis). Dion Anthony — Dionysos et Saint-Antoine — l'acceptation créatrice de la vie menant l'éternelle lutte contre l'esprit masochiste et négateur du Christianisme tel que le symbolise Saint-Antoine. Toute lutte conduit à notre époque à l'exhaustion mutuelle. La joie créatrice devient stérile. La morale déforme Pan en Satan, en un Méphistophélès qui s'adresse ses propres railleries pour se sentir vivant. La Chrétienté jadis héroïque et riche des martyrs d'une foi intense, ne réclame plus que faiblement une croyance profonde en une chose, quelle qu'elle soit, fût-ce même une divinité païenne. (Dans le drame, c'est Cybèle, la Terre Nourricière des païens qui, quand meurt Brown affirme avec autorité « Notre Père qui êtes ». C'est encore elle qui inspire à Dion Anthony sa foi en une vie vécue par amour de la vie). Margaret est l'image de la descendante moderne de la Marguerite de Faust, éternelle femme-enfant, étrangère à toute chose, sinon à la propagation de la race.

Cybel symbolise Cybèle, la Terre Mère, vouée à l'isolement d'un paria dans un monde de lois artificielles. Elle est soutenue par ceux-là mêmes qui l'écartent et qui succomberont, premières victimes de leurs propres lois.

Brown, incapable de vision, est le demi-dieu de notre nouveau mythe matérialiste, le Succès. Il construit sa vie de choses

(1) Acte II, scène 1.

(2) Acte IV, scène 2.

(3) Arthur H. QUINN, *A history of the American Drama*, Harper. New-York, 1927, vol. II, p. 192.

superficielles et dépourvues d'intérêt. C'est une créature stérile, prédéterminée par la routine sociale, un sous-produit rejeté par le courant fondamental et profond de la vie.

Le masque que revêt Dion enfant, n'est pas seulement la défense qu'oppose au monde la sensibilité exacerbée du peintre-poète. La société fait plus qu'ignorer l'homme que cache le masque : elle raille et réproouve la figure de Pan qu'on lui montre. Plus tard, le moi intime de Dion régresse dans le sens de la résignation chrétienne jusqu'à ce qu'il participe de la nature du Saint ; simultanément, le Pan que dessine le masque se modifie et la lutte contre la réalité le transforme en Méphistophélès. C'est sous cette forme que Dion tombe aux pieds de Brown après avoir condamné celui-ci à la destruction et lui avoir légué son masque. Ce dernier se détache pendant que meurt Dion. C'est le Saint qui baise les pieds de Brown en un geste d'abjecte contrition. C'est lui qui supplie, comme le petit enfant son frère, qu'on lui récite une prière.

Brown a toujours envié la force créatrice de Dion. Elle lui manque. Lorsqu'il vole le masque méphistophélique, il croit avoir gagné la force créatrice. En réalité, il ne s'empare que de cette puissance devenue destructive à force d'être frustrée. Ce démon du doute ironique l'achève. Il pénètre en lui, le déchire, le torture, le transfigure, jusqu'à ce qu'il se sente obligé de revêtir le masque de son propre succès — William Brown — devant la société, comme il revêt celui de Dion devant sa femme et les enfants. Ainsi se fait-il que Billy Brown n'est lui-même devant personne. Ainsi se fait-il qu'il partage l'angoisse de Dion d'une façon plus déchirante que ce dernier, car Dion retournait à Cybèle, la Terre Mère. En fin de compte naît de l'angoisse de Brown, l'âme d'un Chrétien à la torture qui — telle celle de Dion — supplie qu'on lui donne la foi et la trouve enfin sur les lèvres de Cybèle ».

Le « Strange Interlude » révèle une préoccupation analogue à celle du « Great God Brown ». Les personnages de ce dernier suggéraient, au moyen de la technique des masques, la dualité de la personnalité sociale et du moi essentiel. C'est par des paroles prononcées en aparté et en marge de l'action que ceux du « Strange Interlude » doivent nous communiquer leurs réactions les plus secrètes. L'œuvre eut pu, nous semble-t-il, porter en exergue ces quelques lignes du « Trésor des

Humbles » (1). « Est-ce seulement dans les paroles qui accompagnent et expliquent les actes qu'elles (la beauté et la grandeur des grandes tragédies) se trouvent ? Non, il faut qu'il y ait autre chose que le dialogue extérieurement nécessaire. Il n'y a guère que les paroles qui semblent d'abord inutiles qui comptent dans une œuvre. C'est en elles que se trouve son âme. A côté du dialogue indispensable, il y a presque toujours un autre dialogue qui semble superflu. Examinez attentivement et vous verrez que c'est le seul que l'âme écoute profondément parce que c'est en cet endroit seulement qu'on lui parle ». Ce dialogue, comme le sentait si justement Maurice Maeterlinck, devait rester un dialogue muet (2). La tentative d'Eugène O'Neill embarrasse l'action d'un « dialogue secondaire » (ou pour mieux dire, d'une suite de monologues) et reste peu scénique. (3)

Le spectateur, séduit d'abord par une technique neuve, se trouve trop vite gêné par les interruptions répétées du flux de l'action. Les personnages qui tout-à-l'heure encore nous émouvaient par la confession des motifs les plus secrets de leurs agissements, nous agacent à présent par l'excès de leurs commentaires qui privent l'auditeur de toute participation imaginative à l'intrigue.

Quel était le problème qu'attaquait Eugène O'Neill au cours d'un drame en neuf actes dont les péripéties se déroulent sur la scène de 5.30 à 11 heures du soir ? La psychologie d'une femme, Nina Leeds, dont l'artiste évoque avec profusion les conflits intérieurs. Eprise du jeune officier Gordon avec qui son union n'a pu être consacrée, Nina est longuement hantée par l'amour de celui que lui a ravi la grande guerre et auquel la morale conventionnelle de son père l'a empêchée de se donner. Nina échappe au milieu familial ; devenue infirmière, elle mène une vie délibérément dissolue et reste insatisfaite. Eternelle affamée, Nina cherche en vain une solution dans le mariage ; nouvel échec. Son amant, le médecin Ned Darell,

(1) Maurice MAETERLINCK : *Trésor des Humbles*, essai sur le tragique quotidien.

(2) Cf. F. Dony CARTWRIGHT, *Amerikanische Gedanken in d. literarischen Werken Maeterlincks*, Collignon, Berlin, 1935.

(3) Le film où joua Norma Shearer est peut-être l'interprétation la mieux réussie de l'œuvre. Le masque des personnages y reste figé sur l'écran tandis qu'une voix prononce les paroles du dialogue secondaire. Nous sommes cependant portés à croire que le « *Strange Interlude* » convient surtout à la lecture.

ne lui apporte qu'un bonheur fugitif. Son fils Gordon lui échappe comme elle avait échappé à son père. Au terme de sa vie, Nina toujours inassouvie, se réfugie dans les bras de son ami fidèle, le médiocre écrivain, Charlie Marsden. « Créature merveilleuse, douée d'une soif de vie démesurée, Nina prend les proportions d'un surhomme. Ses aspirations ne pourront jamais être réalisées. Poussée par ses appétits, retenue par ses inhibitions, c'est l'incarnation de la vitalité. Nourrie de celle d'autrui, la vie de Nina atteint à une débordante plénitude » (1). Une fois de plus, Eugène O'Neill s'attache à la peinture d'une destinée de souffrance dont la noblesse réside dans les aspirations.

« Lazarus Laughed » marque une nouvelle étape dans l'interprétation que nous présente Eugène O'Neill de l'origine de l'homme et de sa destinée. L'accent est moins marqué sur la lutte que suscite le besoin de l'homme d'exprimer son harmonie avec une force divine; il souligne au contraire la paix qu'offre le présent méricordieux et généreux de la Mort. « La mort n'est pas qu'un soulagement pour les faiblesses humaines. C'est le retour à une communion plus pleine avec la Vie éternelle. » (2)

Le drame achevé en 1926 ne fut joué qu'en avril 1928, au Pasadena Community House, sous la direction de Gilmor Brown. Ses difficultés techniques ne manquèrent pas d'inquiéter l'auteur. A preuve, l'appellation « a play for an *imaginative theatre* » dont il fit suivre, comme d'un commentaire, le titre de la pièce. Pour la première fois, Eugène O'Neill aborde le problème des masses, l'action se déroulant, peu de temps après le miracle de Béthanie, parmi une foule de Juifs, de Grecs et de Romains, revêtus de masques symboliques aux proportions multiples. Quatre jours durant, Lazare reposa dans son sépulcre. Enfin, vint le miracle, et Lazare apparut à la foule, serein, « souriant doucement comme un homme amoureux de Dieu ». « Que trouvas-tu au delà du tombeau ? » questionne quelqu'un et telle est l'essence du drame que nous révèle déjà le premier acte. Et Lazare continue de sourire; il parle du ton de celui qui répond à un groupe d'enfants curieux

(1) Barrett H. CLARK, *loc. cit.*, p. 175.

(2) Arthur H. QUINN, *loc. cit.*, p. 201.

et interroge (1) : « O créatures curieuses et gourmandes, n'est-il pas assez pour vous d'un monde où vous ne savez pas comment vivre ? » Et Lazare de rire, doucement d'abord, puis d'un rire plein de l'acceptation complète de la vie, affirmation profonde d'une joie dépouillée de timidité ou de peur. Tel un chant d'oiseau orgueilleux et puissant qui déborderait d'amour dans la profondeur du ciel, ainsi le rire de Lazare jette sur ses auditeurs un charme magique. Il gonfle, il déferle, en Béthanie d'abord, puis à Athènes et à Rome. Dans le somptueux palais de Tibère, il défie César lui-même. Au sein des flammes du bûcher auquel l'a condamné l'Empereur, Lazare persiste à rire faiblement et son rire « se perd dans le ciel comme l'envol de son âme qui s'en retourne au sein de l'infini ». Une dernière fois, il répète son message : « Ne crains rien Caligula. La mort n'existe pas ». Le drame s'achève sur l'angoisse du tyran. « Qu'importe, je l'ai (Lazare) tué et j'ai prouvé la mort » s'exclame-t-il pour s'interrompre dans le remords. « Fou ! Fou que je suis ! Pardonne-moi, Lazare. Il arrive aux hommes d'oublier. » Le rire de Lazare résonne comme un défi que jette Eugène O'Neill aux négations du puritanisme. Nouvelle ode à la joie, l'hymne mystique chante une vie joyeuse débarrassée des restrictions dont la trop proche vision de l'au-delà étranglèrent le christianisme.

Riez, riez
Seule existe la vie
Seul existe le rire
La peur a fui.
La Mort elle-même est morte (2).

Les amples proportions de « Mourning becomes Electra » (1930) affirment à nouveau l'emprise de la conception fataliste de l'univers sur l'art d'Eugène O'Neill. Homecoming, The Hunted, The Haunted, constituent de modernes répliques de l'Agamemnon, des Choéphores et des Euménides d'Eschyle. Des conflits analogues nouent l'action des deux trilogies. Les épisodes de

(1) Lazarus Laughed, acte I, scène 1.

(2) Laugh, laugh
There is only life
There is only laughter
Fear is no more
Death is dead.

la guerre de Troie tissaient la toile de fond devant laquelle se déroulait l'Orestie. La tragédie d'Eugène O'Neill se situe dans un village puritain de la Nouvelle Angleterre, au lendemain de la guerre civile (1862). A l'exemple de Clytemnestre, Christine Mannon sacrifie à son amour pour Adam Brant (Egisthe) la vie de son mari Ezra. Lavinia et Orin, modernes incarnations d'Electre et d'Oreste, sont confrontés avec les souffrances que dépeignit Eschyle. Oreste cède aux instigations de Lavinia et abat, de sa main, l'amant de sa mère. Ce meurtre conduit Christine au suicide. Electre et Orin, « les hantés », cherchent en vain l'oubli au cours d'un voyage dans les mers du Sud. Orin, matricide involontaire, se suicide à son retour dans la maison des Mannon. Force est à Lavinia de renoncer au bonheur de l'amour; le deuil seul sied à Electre.

L'émotion que dégage la trilogie d'Eugène O'Neill reste étrangère à la vanité de l'érudit qui établirait le parallélisme plus ou moins rigoureux des thèmes antiques et modernes. Sous le signe d'un manquement ancestral aux traditions puritaines, la race des Mannon se multiplie et expie. Les humains n'ont pas cessé de se débattre contre l'incompréhensible fatalité qui harcelait les Atrides. L'hallucinante similitude physique des héros d'Eugène O'Neill n'évoque-t-elle pas le sempiternel renouvellement des conflits dont les prétextes divers déguisent mal la nature commune? C'est en marge des vicissitudes de la vie sociale et au cœur même des personnages, que se développent les amours incestueuses d'Orin et de Lavinia. Christine, succombant aux aspirations qu'éveillent en son sein les traits communs des Mannon, devient adultère, convoite son fils Orin avec des yeux impurs, et ses rêves embrouillent, sur les rivages idéals des îles du Sud, l'image convoitée de son amant et de son fils. Si profonde que soit la révolte de Lavinia contre sa mère, une force inexplicable détermine son évolution vers un type humain qu'elle méprise.

Lorsque se termine le drame, la ressemblance de Lavinia avec Christine se manifeste jusque dans le port involontaire de vêtements identiques. Une fatalité plus essentielle que la fatalité sociale contre laquelle s'insurgeait un Zola, condamne Lavinia à une inviolable solitude.

Nous n'avons pu examiner ici que trop fugitivement à notre gré, quelques œuvres capitales de notre auteur. Le cadre limité

de cette étude nous imposait de tenter en ces quelques pages un exposé plutôt qu'une critique. Sans doute serait-il vain de s'attacher à déterminer dès à présent l'apport d'un dramaturge aussi jeune au théâtre contemporain. La sincérité délibérée de son inspiration, le succès de ses multiples innovations techniques, suffiraient à justifier la place privilégiée qu'il occupe dans l'histoire dramatique des Etats-Unis.

Au moment où apparut Eugène O'Neill, une vaste contrée secouée par la grande guerre, prenait conscience de ses possibilités (1). La côte atlantique était liée à l'Europe de la façon la plus directe. L'immense bassin du Mississipi, où primait l'élément germanique, s'indignait de l'alliance des Etats-Unis contre la mère patrie. Dans le Sud, les nègres s'arrogeaient des droits nouveaux depuis leur participation à la querelle des peuples de race blanche. La propagande européenne avait contribué à l'inquiétude générale. Un soldat américain du roman « 1919 » de John Dos Passos envoyait à deux de ses compatriotes une lettre qui formule une des opinions courantes à cette époque (2). « Je ne crois plus au christianisme et ne peux plus raisonner de ce point de vue, écrivait-il. Vous autres (en Amérique) vous y croyez encore. Edwin y croit pour le moins. Il devrait comprendre que son désir d'expédier nos jeunes gens vers cet invraisemblable asile d'aliénés qu'est la guerre, est le plus sûr moyen d'anéantir tous les principes, l'idéal auquel il croit ». Eugène O'Neill sut styliser la crise spirituelle de ses contemporains et une audience cosmopolite découvrit en son œuvre la transposition lyrique de l'universelle anxiété de ceux qui cherchent dans la vie humaine le signe d'une loi universelle. Quels que soient les gestes, les attitudes de ses personnages, c'est sur des sommets plus mystérieux mais plus nobles que le plan social, que se dénoueront leurs destinées. La civilisation moderne succombe, épuisée par la lutte que mène, en son sein, le christianisme contre un paganisme ancien. Promesses paradisiaques ou menaces d'un éternel enfer barrent l'horizon du chrétien. Penché vers l'au-delà, l'homme oublie la noblesse de la vie lui fut accordée.

(1) Cf. Waldo FRANK, *Our America*, 1919.

(2) John DOS PASSOS, 1919, éd. Tauchnitz, p. 159. Edwin est un personnage du roman qui vit aux Etats-Unis. L'auteur de la lettre participe à la guerre en Europe.

L'esprit négateur de Saint Antoine à gagné la partie pendant que se meurt la joyeuse acceptance de Dionysos. La noblesse qui pare le personnage douloureux de Dion Anthony répond aux couards qui se refuseraient aux dangers du conflit intérieur. Déjà Kublai Khan avait prononcé de prophétiques paroles. (1) « En silence, pendant un instant de recueillement, soyez fiers de la vie. Vivre la vie peut être noble, sentez-le. Sachez que mourir peut être noble. Que la vie vous exalte ! Que la mort vous inspire ! Soyez humblement orgueilleux. Soyez fièrement reconnaissants. Soyez immortels parce que la vie est immortelle. Nourrissez en vous l'harmonie des limbes et du tombeau. Possédez la vie comme le ferait son amant, dormez ensuite apaisé dans les bras de la mort. Si vous vous réveillez, aimez encore. Si vous sommeillez, dormez en paix. Qui sait si vous ferez l'un ou l'autre ? Qu'importe. Il est plus noble de savoir ». Bientôt la douceur sublime de Lazare chante la joie de ceux pour qui enfin « la peur est morte ». Tel est un des messages essentiels que nous délivre Eugène O'Neill sur le plan de la morale.

Gardons-nous pourtant de confondre l'artiste avec le prophète ou le moraliste. Si nous nous sommes refusés à considérer plus minutieusement ici l'esthétique d'Eugène O'Neill, c'est qu'elle nous apparaît comme l'aspect le moins arrêté de son œuvre. L'unité qui marque la longue carrière poétique d'un Edwin A. Robinson fait défaut à notre auteur. Irlandais d'origine, Eugène O'Neill ne se rattache pas aux traditions de l'école dramatique de ses ancêtres. Américain de nationalité et de tempérament, il fait de son art le creuset où se fondent les techniques les plus diverses. « J'ai l'intention, disait-il un jour (2), d'employer tout ce qu'il m'est possible d'employer, d'écrire sur n'importe quel thème qui pourrait m'inspirer, dans un style que je saurais convenir au sujet ou que je pourrais inventer pour qu'il lui convienne mieux encore ».

Et peut-être la soif de vie qu'exagère le manque d'attaches de l'écrivain, explique-t-elle qu'Eugène O'Neill puisse étudier les types du marin, du nègre, du puritain de la Nouvelle Angleterre, du business-man américain, dans un style

(1) Marco MILLIONS, acte III, scène 2.

(2) Barrett H. CLARK, *loc. cit.*, p. 198.

dont il nous est difficile de dégager dès à présent la continuité. Le metteur en scène méticuleux du « *Great God Brown* » et de « *Lazarus Laughed* » n'a certes pas négligé l'importance esthétique du langage. Les dialogues délibérément familiers et prodiges du vigoureux slang américain, enchâssent des morceaux du plus noble lyrisme, et les succès de librairie qu'ont remportés les drames d'Eugène O'Neill témoignent de l'intérêt littéraire qui s'ajoute à la valeur scénique de son œuvre.

Variétés

La mort de St. Paul et de St. Pierre 811 U. C. = 58 ap. J. C.

Nous allons essayer de montrer que l'an 57 ap. J. C. fut celui où la présence à Rome des apôtres Saint Paul et Saint Pierre amena une agitation des chrétiens, de telle sorte que l'exécution des deux hommes apparaît *comme une mesure de répression*. Il convient de rappeler ici que déjà, dans quelques pages de l'ouvrage intitulé *Du Golgotha au Palatin* (1), nous avons essayé de prouver que les deux « brigands » dont le *De Clementia* de Sénèque nous apprend que Néron fut obligé de signer la condamnation étaient Saint Paul et Saint Pierre. Mais, si nous avons expliqué par l'insertion de Saint Pierre dans l'affaire de Saint Paul et par le tort mutuel que se firent les deux émules pourquoi un procès commencé en 55 à Jérusalem contre le seul Saint Paul avait pu se terminer à Rome en 58, non seulement par la décapitation de Saint Paul mais encore par la crucifixion simultanée de Saint Pierre, il ne nous avait pas encore été possible de préciser où, quand et comment Saint Pierre fut impliqué dans le procès de Saint Paul ou poursuivi simultanément pour des faits connexes.

Il nous semble que nous pouvons aujourd'hui achever d'éclairer cette histoire grâce à l'étude de faits survenus en l'an 57, à savoir l'assassinat du préfet de Rome, le procès de Valerius Fabianus et l'accusation contre Pomponia Graecina et nous espérons que le lecteur voudra bien nous suivre dans nos démarches, bien qu'au premier abord nous ayons l'air de nous écarter de notre but. Car l'enjeu en vaut la peine et l'étude critique des faits de l'an 57 nous paraît susceptible d'expliquer la double exécution de l'an 58 d'une façon satisfaisante.

(1) *Bruxelles*, 1934 (Lamertin), chapitre VI, § 9, pp. 152 à 168.

On a cru jusqu'ici, sur la foi des chapitres 40 à 45 du livre XIV des *Annales* de Tacite, que le préfet de Rome Pedanius Secundus a été assassiné en 61 ap. J. C.

Mais, en écrivant au chapitre 75 du livre III des *Histoires* que Flavius Sabinus, mort en fonctions en 69 ap. J. C., a exercé la préfecture urbaine pendant douze années, Tacite nous indique, par là-même que Flavius Sabinus est devenu préfet en 57 ap. J. C. Donc le prédécesseur de Flavius Sabinus ne peut être L. Volusius Saturninus, mort préfet de Rome en 56 ap. J. C. (1). Or si c'est à Pedanius Secundus qu'a succédé Flavius Sabinus, ou bien ce dernier n'a pas été en fonctions douze ans, ou bien Pedanius Secundus n'est pas mort en 61 ap. J. C.

Borghesi (2) a corrigé dans le chapitre 75 des *Histoires* XII et VII. Mommsen (3) a formulé l'hypothèse que Flavius Sabinus aurait fait ses douze ans en deux fois, sans s'apercevoir que la préfecture de Pedanius Secundus rend, en tout état de cause, la chose impossible. Au lieu de suivre Borghesi, il faut maintenir le texte des *Histoires* et se demander si les chapitres 40 à 45 du livre XIV des *Annales* sont bien à leur place.

Leur comparaison avec le chapitre 32 du livre XIII prouve qu'ils ne pouvaient le suivre.

En effet le chapitre 32 du livre XIII nous apprend le vote, en l'an 57 ap. J. C. d'un sénatus-consulte aux termes duquel, en cas d'assassinat d'un maître par ses esclaves, on livrerait au supplice même les affranchis testamentaires demeurés sous le même toit (4).

D'autre part, il résulte des chapitres 42 à 45 du livre XIV que, lorsque Pedanius Secundus fut tué par un de ses esclaves, le sénateur Cingonius Varro proposa simplement la déportation des affranchis demeurés sous le même toit hors des limites de l'Italie, mais que Néron s'opposa à cette mesure comme trop rigoureuse.

Il est évident que Cingonius Varro n'a pu présenter sa motion après le sénatus-consulte de 57 ap. J. C. qui réglait la question des

(1) PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, VII, 14 (62), L. Volusio Saturnino in Urbis praefectura extincto. — Tacite, *Annales*, XIII, 30.

En 56 ap. J.-C. Flavius Sabinus semble avoir participé à un recensement dans les Gaules (C. I. L., VI, 31293).

(2) *Œuvres*, III, p. 327.

(3) Cité par KAPPELMACHER, *article Flavius*, n° 166, Pauly-Wissowa, R. E., VI, p. 2611.

(4) En 56 ap. J.C. il avait déjà été question de révoquer la liberté des affranchis testamentaires ingrats (Tacite, *Annales*, XIII, 26-27).

affranchis. Il est non moins évident que ce n'est point *postérieurement* à un sénatus-consulte prévoyant la peine de mort que Néron a pu trouver la déportation trop rigoureuse !

Ajoutons que le début du chapitre 32 du livre XIII atteste à la fois une lacune par le mot *aussi* (*et*) et le désir de venger quelque chose par le mot *vengeance* (*ultioni*) dans la phrase : « On prit *aussi* un sénatus-consulte tant dans un but de *vengeance* que dans un but de *sécurité*. » (1). Enfin les termes mêmes du sénatus-consulte de 57 ap. J. C. « *si quelqu'un est assassiné par ses esclaves* » (2), correspondent au cas de Pedanius Secundus dont Tacite écrit que « *son esclave l'assassina* ». (3).

Tout cela prouve que, pour rétablir l'ordre logique et chronologique, il est indispensable de transférer les chapitres 40 à 45 du livre XIV des *Annales* devant le chapitre 32 du livre XIII.

De ce transfert il résulte que l'assassinat de Pedanius Secundus ayant eu lieu en 57 ap. J. C., Flavius Sabinus put lui succéder cette année là et resta bien douze ans préfet de Rome comme l'indiquent les *Histoires*. Il en résulte, d'autre part, que le sénatus-consulte de 57 ap. J. C. apparaît comme une protestation de la majorité du sénat (4) contre la clémence du prince envers les affranchis (qui n'avaient même pas été déportés comme le demandait Cingonius Varro) et une précaution prise à la fois dans un but de sécurité pour l'avenir et dans un but de vengeance.

Mais la rectification de la date de l'assassinat du préfet de Rome Pedanius Secundus entraîne des conséquences bien plus importantes que le rétablissement de la concordance entre les *Annales* et les *Histoires* au sujet de la durée des fonctions de ce personnage ou que la disparition de la lacune décelée avant le chapitre 32 du livre XIII des *Annales*.

En effet, nous sommes obligés d'inclure dans le livre XIII non seulement les chapitres 42 à 45 du livre XIV, spécialement consacrés à l'assassinat du préfet et à ses suites, mais encore les chapitres 40 et 41, à cause du début du chapitre 40 qui accouple au meurtre de Pedanius Secundus l'affaire de Valerius Fabianus et consorts. (4)

(1) TACITE, *Annales*, XIII, 32, Factum et senatus consultum *ultioni* iuxta et *securitati*.

(2) TACITE, *Annales*, XIII, 32, *si quis a suis seruis interfectus*.

(3) TACITE, *Annales*, XIV, 42, *seruus ipsius interfecit*.

(4) Il est à présumer que c'est la majorité qui avait adopté la motion sévère de Cassius Longinus au sujet des esclaves.

(5) TACITE, *Annales*, XIV, 40¹. Eodem anno Romae insignia scelera, *alterum senatoris, servili alterum audacia admissa sunt*.

Toute cette affaire du faux testament de Domitius Balbus où furent impliqués au moins sept personnages de l'ordre sénatorial ou de l'ordre équestre ainsi que d'autres « moins illustres », eut lieu, elle aussi, en 57 ap. J. C. et non en 61.

Et comme c'est encore en 57 qu'eut lieu le procès de Pomponia Graecina (Tacite, *Annales XIII*, 32), les événements de l'an 57 furent à coup sûr moins insignifiants que ne pourrait le faire croire le début du chapitre 31 du livre XIII des *Annales* : « Sous Néron consul pour la seconde fois et son collègue Piso, survinrent peu d'événements dignes de mémoire. » (1).

L'étude de l'affaire du faux testament et celle de l'assassinat de Pedanius Secundus, combinées avec celle de l'affaire de Pomponia Graecina, réservent quelques surprises.

Tout d'abord, parmi les sept principaux inculpés dans l'affaire du faux testament, Valerius Fabianus, Valerius Ponticus, Vinicius Rufinus, Terentius Lentinus, Antonius Primus, Asinius Marcellus, Pompeius Aelianus, nous trouvons deux Valerii et un Vinicius. Or Valerius Asiaticus fut condamné en 47 ap. J. C. et M. Vinicius en 63 ap. J. C. pour des tendances christianophiles (2). D'autre part on bannit d'Italie et d'Espagne (d'où il était originaire) l'ex-questeur Pompeius Aelianus. Ce Pompeius est apparenté par son nom à Cn. Pompeius Magnus, condamné par Claude pour christianisme avec Scribonia et Crassus (3) en l'an 47 ap. J. C. (4). A défaut de renseignements sur le Toulousain Antonius Primus (5) et sur le principal inculpé Valerius Fabianus, considérons le cas de M. Asinius Marcellus (6).

(1) TACITE, *Annales*, XLII. 31¹. Nerone iterum, L. Pisone consulibus pauca memoriae digna euenere.

(2) Voir *Du Golgotha au Palatin*, pp. 108-111 et pp. 177-180.

(3) Voir *Recherches sur le texte de la satire sur l'apothéose de Claude*, *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, XI, 1932, pp. 570-576 et *Du Golgotha au Palatin*, pp. 108-109.

(4) C'est peut-être l'*Aelianus* espagnol à qui Martial a adressé l'épigramme XII, 24. *Valerius Ponticus* également banni d'Italie et d'Espagne serait le destinataire de l'épigramme III, 32.

Lis mihi cum *Balbo* est: tu *Balbus* offendere non uis *Pontice*
vu la plaisanterie sur Balbus correspondant à l'affaire du faux testament de *Domitius Balbus* où fut impliqué *Valerius Ponticus*.

(5) Voir TACITE, *Histoires*, II, 86.

(6) C'est l'ex-consul de 54 petit-fils d'Asimus Pollio (voir M. Asinius Marcellus n° 18 PWRE II, c. 1588) plutôt qu'un frère de ce consul (Borghesi, VII, p. 351).

Un remarquable article de M. H. Janne (1) identifie le sénateur Marcellus, hôte Romain de Saint Pierre, selon les *Acta Petri*, à un sénateur Pudens, père de Pudentielle. Il s'agirait du sénateur Cornelius Marcellus impliqué en 65 ap. J. C. dans le procès de Cassius, qui fut inquiété au sujet d'une statue comme le Marcellus des *Acta Petri*, car le dit Pudens appartient à la gens Cornelia.

Mais n'y a-t-il pas un rapprochement à établir entre le Marcellus des *Acta Petri* et M. Asinius Marcellus ? Tacite écrit au sujet de ce dernier « célèbre par son bisaïeul, il ne passait pas pour méprisable par ses mœurs, sauf du fait qu'il croyait la pauvreté le pire des maux » (2). Les *Actes de Pierre* nous apprennent que tous les *pauvres* appelaient Marcellus leur patron, et sa maison celle des pèlerins et des *pauvres* (3). De plus les *Actes* nous apprennent que l'empereur refusa à Marcellus l'*administration des provinces* de peur qu'il ne les dépouillât au profit des chrétiens (4), de même qu'il se dépouillait de ses propres biens pour les malades. Or comme M. Asinius Marcellus était à Rome en 57 sans *proconsulat*, et comme la phrase de Tacite peut aussi bien critiquer son extrême charité que son extrême avarice, n'y a-t-il pas lieu de croire que les *Actes* visent M. Asinius Marcellus ? (5).

Ainsi sur les sept accusés principaux, cinq semblent avoir eu des attaches plus ou moins fortes avec le christianisme. (6). Est-ce un hasard ?

Valerius Ponticus, accusateur malgré lui et par complaisance, aurait essayé de sauver ses complices en essayant de les soustraire, sous prétexte de légalité, à la juridiction du préfet de Rome. Mais la majorité du sénat intervint et fit voter un sénatus-consulte interdisant ce genre de prévarications (7). Pourquoi Valerius Ponticus avait-il fait cette tentative, sinon parce que son clan redoutait le préfet de Rome ? Or celui-ci n'était autre que Pedanius Secundus.

(1) *Une affaire de christianisme sous Néron, L'antiquité classique*, II, 2, 1933, pp. 343 et suiv.

(2) TACITE, *Annales*, XIV, 40^s, « proavo clarus neque morum spernendus habebatur nisi quod paupertatem praecipuum malorum credebat ».

(3) Ed. VOUAUX, ch. 8 Marcellum omnes *pauperes* patronum uocabant cuius domus peregrinorum et *pauperorum* uocabulum habebat (voir le ch. 9 distribution d'or aux chrétiens).

(4) Ed. VOUAUX, ch. 8 « ab omni officio te abstineo ne provincias ex spoliis christianis conferas... ».

(5) On notera que dans le chap. 9 Saint Pierre est aux prises avec le portier de Marcellus comme l'ami de Novatus dans *De Ira*, III, 37.

(6) Les *Actes* mentionnent au ch. 2 une *Rufina*. Nous retrouvons dans l'affaire étudiée un *Vinicius Rufinus*.

(7) TACITE, *Annales*, XIV, 41^s.

Peu de temps après (*Haud multo post*), nous apprend Tacite, le préfet fut assassiné par un de ses propres esclaves. Faut-il comprendre « peu de temps après la fin de l'affaire du faux testament » ou « peu de temps après le début de l'affaire du faux testament »? Tacite ne précise pas, et cela est fâcheux, car la question est d'importance. Après le sénatus-consulte le meurtre de Pedanius Secundus était inutile pour les accusés. Avant le sénatus-consulte, il était pour eux le seul moyen d'échapper à la juridiction du préfet puisque le recours au préteur de Valerius Ponticus n'avait pas réussi. Le fait que ce soit en dernière analyse le sénat et non le préfet de Rome qui ait pris l'affaire en mains indiquerait, nous semble-t-il, que l'assassinat de Pedanius Secundus eut lieu peu de temps après le *début* du procès, après l'échec de Valerius Ponticus.

Or les deux motifs possibles du crime (affranchissement refusé et rivalité amoureuse) indiqués par Tacite (*Annales* XIV, 42) ne lui étaient connus que par le discours de C. Cassius s'écriant « *Ou bien, comme certains gens ne rougissent pas de l'inventer, le meurtrier a-t-il vengé des injustices personnelles, soit parce qu'il aurait traité avec de l'argent de son patrimoine, soit parce qu'on lui aurait enlevé un esclave qu'il tenait de ses aïeux ? Alors, allons jusqu'à déclarer que le maître a été tué légitimement* » (*Annales* XIV, 43^{6 et 7}). (1). Il est évident que Cassius ne doutait pas seulement de la légitimité des excuses invoquées en faveur du meurtrier, mais encore de leur existence même. A ses yeux les deux motifs étaient mensongers et il y avait un autre motif.

Ce motif n'est-il pas aisé à découvrir pour quiconque rapproche ces deux phrases voisines du texte des *Annales* :

« Valerius Ponticus est frappé d'une égale flétrissure pour avoir déferé les accusés au préteur *de peur qu'on ne les accusât devant le préfet de la ville...* » (*Annales* XIV, 41²). (2).

« Peu de temps après le *préfet de la ville* Pedanius Secundus fut tué par un de ses propres esclaves » (*Annales* XIV, 42¹)? (3).

(1) TACITE, *Annales*, XIV, 43^{6 et 7}. An ut quidam fingere non erubescunt iniurias suas ultus est interfector quia de paterna pecunia transegerat aut auitum mancipium detrahebatur? Pronuntiemus ultro dominum iure caesum uideri.

(2) TACITE, *Annales*, XIV, 41² Pari ignominia Valerius Ponticus adficitur quod reos *ne apud praefectum Urbis* arguerentur, ad praetorem detulisset.

(3) TACITE, *Annales*, XIV, 42¹ *Haud multo post praefectum Urbis, Pedanium Secundum, servus ipsius interfecit.*

L'hypothèse à formuler est celle-ci : un esclave de Pedanius Secundus, sympathisant avec Valerius Ponticus et les autres complices de Valerius Fabianus, ou soudoyé par eux, a empêché le retour des inculpés devant le préfet en supprimant ce dernier. *Is fecit cui prodest !*

Cette hypothèse de l'affiliation de l'esclave meurtrier à un groupe christianophile prend une singulière consistance à la lecture des violentes invectives de C. Cassius contre le flot des esclaves de *rites opposés à ceux de Rome*, de *cultes étrangers* ou *sans religion* (1) et à leur rapprochement des termes employés à propos de Pomponia Graecina, accusée, *la même année*, de *superstition étrangère* (2).

Un autre rapprochement est également troublant. Lorsque Tacite parle du supplice des chrétiens accusés d'avoir incendié Rome, il écrit :

« Aussi, quoique ces gens fussent *coupables* et eussent mérité les derniers *châtiments exemplaires*, la *pitié* naissait à leur égard, comme si ce n'eût pas été pour cause d'*utilité publique* mais en vue de la *cruauté* d'un seul qu'on les supprimait. » (3).

Or Cassius s'était écrié en 57 :

« Mais des gens qui ne sont *pas coupables* périront?... Tout grand *châtiment exemplaire* comporte quelque iniquité, mais compense le tort fait à des individus par l'*utilité publique*. » Plus loin Tacite nous apprend que « des voix discordantes répliquaient; c'étaient celles de ceux qui avaient *pitié* du nombre, de l'âge, du sexe, de l'indubitable innocence de la plupart » et encore que Néron défendit de déporter les affranchis « afin que la *coutume des ancêtres*, que la *miséricorde* n'avait pas atténuée, ne fût pas aggravée par la *cruauté* ». (4).

Ces textes parlent d'eux-mêmes. Nous retrouvons dans le quinzième livre à *propos de l'exécution des chrétiens* et dans les chapitres sur l'exécution *des esclaves de Pedanius Secundus* les mêmes

(1) TACITE, *Annales*, XIV, 44³, *diversi ritus, externa sacra aut nulla*.

(2) TACITE, *Annales*, XIII, 32³, *superstitionis externæ rea*.

(3) TACITE, *Annales*, XV, 44, *unde quanquam aduersus sontis et nouissima exempla meritos miseratio oriebatur tanquam non utilitate publica, sed in sæuitiam unius absumerentur*.

(4) TACITE, *Annales*, XIV, 44⁶ et 7, *At quidam insontes peribunt?... Habet ali-quid ex iniquo omne magnum exemplum quod contra singulos utilitate publica rependitur* (voir XIV, 45¹ *indubiam innocentiam miserantium* et XIV, 45² *ne per sæuitiam intenderetur*).

expressions. Nous voyons s'opposer non seulement la clémence de Néron en 57 et sa dureté en 64, mais le principe de *l'utilité publique* présidant à la répression de 57 et la *cruauté d'un seul* se manifestant en 64. Et cette opposition est éclairée par ce passage du *De Clementia* (daté par nous de 58 ap. J. C.), où on lit :

« Les rois aussi ont coutume de faire périr, mais chaque fois que *l'utilité publique* les en persuade; quant aux tyrans, ils n'ont à cœur que la *cruauté*. » (1).

Dans la crise de 57 l'attitude de Néron était évidemment due à l'influence de Sénèque.

Malgré la majorité de l'aristocratie sénatoriale, Sénèque fit intervenir Néron en faveur des affranchis de Pedanius Secundus de même qu'en faveur d'Asinius Marcellus.

Et pourtant le meurtre du préfet montrait qu'une crise grave était à redouter à cause de l'importance et de l'exaltation des christiano-philés.

En effet, le jour même où Cassius prononça sa diatribe, Tacite nous apprend que le sénat était environné d'une foule de plébéiens qui s'étaient soulevés pour la défense des esclaves de Pedanius Secundus, si bien qu'on en vint presque à la sédition (*Annales* XIV, 42).

D'autre part, lorsque de la discussion on voulut passer à l'exécution de la décision prise, une foule menaçante, armée de pierres et de torches, s'assembla (*Annales* XIV, 45²). L'empereur dut publier un édit blâmant le peuple et ranger, sur tout le trajet que les condamnés avaient à suivre pour aller au supplice, des cordons de troupes. (*Annales* XIV, 45³).

Ici encore on notera une ressemblance significative avec les événements de 64. En 64 les chrétiens accusés d'avoir incendié Rome ont excité la *commisération* de la plèbe. En 57 les esclaves de Pedanius Secundus, punis solidairement, ont excité la *commisération d'émeutiers* prêts à l'*incendie*, et nous avons établi plus haut

(1) SÉNÈQUE, *De Clementia*, I, 12, « reges quoque occidere solent, sed quotiens id fieri publica utilitas persuadet: tyrannis sævitia corâ est ».

Voir encore *Annales*, XIV, 45², ne mos antiquus quem misericordia non minuerat et la critique de la *misericordia*, dans *De Clementia*, LI, 5 *misericordia est ægritudo animi*.

Sur la date du traité voir *Du Golgotha au Palatin*, p. 154, *La date du De Clementia*, *Rev. des Et. Lat.*, 1929, p. 103, *Encore le De Clementia*; *Rev. des Et. Anc.*, 36, 1934, p. 158, etc.

que le châtement de ces esclaves était, en dernière analyse, un contre-coup de l'affaire de faux testament où étaient compromis des chrétiens.

Tout cela nous indique qu'en 57, la plèbe ne s'est pas soulevée spontanément par souci de justice et d'humanité, mais parce que *les dirigeants de l'église romaine* ont essayé de sauver des coreligionnaires.

Les meneurs de la révolte furent sans aucun doute arrêtés, soit le jour du discours de Cassius, soit plutôt le jour de l'exécution des esclaves, puisque celle-ci eut lieu, malgré la menace des pierres et des torches.

Or, parmi les chefs de l'église romaine, il y avait en 57 d'une part Saint Paul et son groupe; d'autre part, si tant est qu'il soit venu à Rome, Saint Pierre.

Il est évident que Saint Paul, semi-captif et constamment surveillé par un soldat, n'a pas pu être arrêté lors de l'émeute de 57 et n'a peut-être pas pu s'y mêler.

Mais il en est tout autrement de Saint Pierre, dont les *Acta Petri* nous ont montré qu'il était en relations avec le milieu d'Asinius Marcellus. Le fougueux apôtre (qui passe pour avoir coupé l'oreille d'un serviteur du grand pontife nommé Malchus lors de l'arrestation du Christ) (1) a pu passer à l'action directe puisqu'il était en liberté.

Arrêté pour sédition (2) il vit le rejoindre en prison Saint Paul dont la demi-liberté cessa au bout de deux ans entiers (3), c'est à dire, s'il est arrivé à Rome en février 56 (4), vers février 58.

Le procès de la christianisante Pomponia Graecina semble avoir eu lieu fort peu de temps après le sénatus-consulte de 57 destiné à venger les meurtres des maîtres, car Tacite parle des deux dans le même chapitre (*Annales* XIII, 32). Alors que Valerius Ponticus n'avait pas réussi à faire échapper les complices à la juridiction du préfet de Rome et que le meurtre de celui-ci n'avait abouti qu'à faire porter l'affaire devant le sénat, Pomponia Graecina fut soustraite à la compétence des tribunaux ordinaires ou extraordinaires

(1) *Évangile selon Saint Jean*, XVIII, 10-11 (voir *Saint Luc*, XXII, 495-2, *Marc*, XIV, 47, *Mathieu*, XXVI, 51-54).

(2) On notera dans le *De Clementia* (I, 1), « multitudinem discordem, seditiosam, impotentem, in perniciem alienam suamque pariter exultaturam si hoc iugum fregerit... »

(3) *Actes des Apôtres*, XXVIII, 30.

(4) *Du Golgotha au Palatin*, p. 148.

et remise au jugement de son mari, assisté du conseil de famille selon l'usage antique (*Annales*, XIII, 32³) (1). Peut-être faut-il voir là une adroite riposte des christianophiles à leurs adversaires qui avaient invoqué pour faire exécuter les esclaves de Pedanius Secundus une coutume antique (*Annales*, XIV, 45³) (2). L'aquittement de Pomponia obtenu ainsi doit être à peu près contemporain du moment où Saint Paul espérait encore sortir indemne de son procès.

Mais l'arrestation de Saint Pierre avait sans doute aggravé sa situation et la majorité du sénat dut exercer une forte pression au nom de l'utilité publique. D'autre part l'influence de Poppée, certainement hostile aux chrétiens, commençait à se faire sentir tandis que l'influence modératrice de Sénèque et de Burrhus déclinait déjà, Aussi tout ce que Sénèque put obtenir, grâce à la fiction que Néron était ménager « *même du sang le plus vil* » (3), ce fut que Burrhus ne présentât à Néron l'ordre d'exécution que pour les chefs des séditeux punis à titre d'exemple. Et comme le montre le *De Clementia* il n'y eut que deux exécutions (4).

Pour la date de cette double exécution nous avons proposé le 10 des Calendes d'Avril de 58 ap. J. C. Car l'anonyme qui a assigné cette date à la passion du Christ (5) a probablement confondu la crucifixion de Jésus avec celle de Saint Pierre. Le jour indiqué a le mérite de s'accorder avec la date de février 58 pour l'incarcération véritable de Saint Paul. Même s'il est faux, l'anonyme, en mentionnant le troisième consulat de Néron et le premier de Valerius Messala, a tout au moins fixé avec précision l'année de l'exécution des apôtres (6).

Nous avons tenté de démontrer que les trois événements qui marquèrent l'an 57 (le procès de faux testament, l'assassinat de Pedanius et le procès de Pomponia Graecina) sont liés l'un à l'autre et attestent une crise aiguë dans les rapports du christianisme et de

(1) TACITE, *Annales*, XIII, 32³ *isque prisco instituto*.

(2) TACITE, *Annales*, XIV, 45³, *ne mos antiquus* (voir XIV, 42³ *uetere ex more*).

(3) *De Clementia*, I, 1, 3, « *summa parsimonia etiam uilissimi sanguinis* ».

(4) Voir *Du Golgotha au Palatin*, pp. 152 à 168 et *Rev. des Etudes Anciennes*, XXXVI, 1934, p. 358 et note.

(5) Témoignage cité par M. Ch. Guignebert, *Jésus*, 1933, p. 522, n° 2 « *passus est X Kal. Apr., Nerone III et Valerio Messala coss* ».

(6) A-t-on observé que saint Pierre passe pour avoir été évêque de Rome vingt-cinq ans dans certaines traditions chrétiennes et que la Passion du Christ étant fixée par elles à 33 ap. J.-C., cela nous mène encore à la date de 58 pour la mort de saint Pierre?

l'état romain. Il nous apparaît que ce sont les manifestations violentes de 57 qui entraînèrent l'arrestation de Saint Pierre et déterminèrent, avec d'autres causes, le changement d'orientation du procès de Saint Paul.

Peut-être les pages qui précèdent éclairent-elles indirectement la grande persécution de 64 en nous expliquant pourquoi on put si aisément accuser les chrétiens d'avoir incendié Rome. En tout cas, elles montrent que les traditions chrétiennes qui datent d'*après l'incendie* la mort des apôtres sont presque entièrement fausses. Sans doute, ces traditions contiennent un grain de vérité en ce sens que c'est bien à la suite d'une tentative d'incendie de Rome que les deux hommes furent condamnés. Mais c'est en 57 ap. J. C. que cette tentative avait eu lieu et c'est dans le premier semestre de 58 ap. J. C. que Saint Paul, arrêté à Jérusalem en 55, et Saint Pierre, arrêté à Rome en 57, furent exécutés simultanément.

LÉON HERRMANN.
Professeur à l'Université
de Bruxelles.

Défense de la Philosophie⁽¹⁾

Certains philosophes, dont les esprits sont formés à l'école de la science moderne, cherchent à appliquer, dans le cadre de leur discipline, les méthodes de pensée familières au savant. On peut estimer que c'est à tort. Il y a, dans le fait, une différence profonde entre la manière de penser du vrai philosophe et celle du savant. A rechercher l'appui de la science, la méditation philosophique perd, selon nous, sa raison d'être. Il se peut qu'elle y gagne, en revanche, du prestige auprès des esprits superficiels. Voilà qui est d'un mince profit pour le penseur sérieux. Il est vrai que l'on vise de nos jours à obtenir du succès auprès des foules. Une excuse peut être invoquée parfois : *primum vivere*, et la vie, maintenant, est devenue chose compliquée.

Mais laissons de côté ces considérations générales qui ne seront peut-être pas approuvées de chacun. Il nous presse d'examiner ce qui différencie ces deux modes de pensée : celui du philosophe et celui du savant, et en quoi il est regrettable de les confondre.

Le mode de pensée scientifique s'inspire d'un schéma particulier. Le mode de pensée philosophique est au contraire un mode de pensée tout à fait général.

L'homme de science reconnaît l'étroitesse du point de vue auquel il se place pour étudier l'univers, mais il considère ce point de vue comme le seul acceptable. Sans doute faut-il lui donner raison, si l'on envisage le but qu'il poursuit. Le but du savant est de déterminer la place que les choses occupent dans l'espace et les contacts qu'elles y ont entre elles à chaque instant. Le schéma dont procède la pensée scientifique est le schéma spatial. Les rapports de causes à effets sont ramenés par le savant, autant que possible, à des actions de contact. Malheureusement, le schéma de l'espace s'avère insuffisant. Ainsi, la négation que des effets puissent s'exercer à distance conduit souvent, de nos jours, le savant à des impasses. Cette négation constitue l'un des principes fondamentaux de la

(1) Cette étude a été lue à la Société Belge de Philosophie, le 9 novembre 1935.

science. Pour sauver ce principe, il arrive au savant d'en écarter d'autres que l'on serait tenté, au premier abord, de tenir, encore plus que celui-là, pour des exigences de la raison ou du bon sens; tel est, par exemple, le cas du principe de contradiction. Le savant cherche à conserver coûte que coûte à sa pensée la forme géométrique dont il ne sait comment la dépouiller. En dépit des obstacles accumulés sur sa route, il reste persuadé que son point de vue est valable à l'exclusion de tout autre. De nombreux esprits, bien entendu, et des plus grands, font exception. Newton, Pascal, Henri Poincaré, pour ne citer que ces noms illustres, ont senti les limites de la science. Ils n'ont cependant pas fait intervenir ce sentiment dans leurs œuvres scientifiques; ils se sont bornés à développer les thèses par lesquelles ils se distinguaient du commun des savants dans des ouvrages spéciaux revêtant un caractère religieux ou philosophique. C'est dire que, si les savants ne s'en tiennent pas tous à un point de vue unique, la science, en revanche ne peut se développer que dans le cadre rigide d'une forme de pensée particulière et exclusive.

Le point de vue scientifique et le point de vue philosophique s'affrontent principalement en psychologie. Cette science, perpétuellement en formation, constitue le grand champ de bataille des déterministes et des partisans des causes finales. Il ne semble pas que les premiers aient marqué de nombreux succès depuis le commencement du siècle sur ce terrain. Les efforts de la psychophysique, en particulier, sont restés vains. On sait maintenant qu'il faut se défier des conclusions qui s'appuient, dans ce domaine, sur les méthodes fermes de la science. Les échecs de la psychologie s'étendent parfois à la physiologie. L'étude des êtres vivants et de leurs organes, on s'en aperçoit de plus en plus aujourd'hui, exige une technique qui est en désaccord avec celle des physiciens et des chimistes. Donnons un exemple.

Un oculiste allemand, le comte Wiser, estime que ses confrères du monde entier se sont trompés sur les causes de la myopie. Selon lui, cette infirmité n'est pas due à un défaut de construction de l'œil pour la plupart du temps, mais bien à un fonctionnement défectueux du muscle qui commande la rétine et le cristallin. Ce muscle se trouverait contracté à l'excès et d'une manière constante à la suite de l'habitude que l'œil aurait prise, chez certains individus, de concentrer son attention presque continuellement sur des objets relativement proches. Le but à poursuivre pour l'oculiste

consistera donc à faire perdre à l'œil du myope cette habitude. Mais il est malaisé d'obliger quelqu'un qui ne s'intéresse depuis longtemps qu'à des objets rapprochés, à porter sa principale attention sur les objets éloignés. Le comte Wiser a découvert une autre manière de procéder. Il force l'œil atteint de myopie à se comporter à l'égard des objets rapprochés de la même manière que s'ils étaient éloignés. Il parvient à ce résultat en faisant porter au myope des verres convexes. Telle est la conclusion à laquelle a été conduit le comte Wiser. Cette conclusion est en complet désaccord avec la manière de procéder des autres oculistes du monde, puisque ces derniers, comme on sait, corrigent la myopie à l'aide de verres concaves.

Si paradoxale que paraisse la nouvelle manière de traiter la myopie, découverte par le comte Wiser, il semble hors de doute que le célèbre praticien ait obtenu par cette méthode, qu'il applique depuis de longues années, des résultats fort satisfaisants dans un grand nombre de cas. Malheureusement, on ne modifie pas facilement des habitudes contractées depuis longtemps; aussi les yeux guéris par la méthode du comte Wiser risqueraient-ils de devenir myopes de nouveau, si le patient ne continuait pas à porter des verres convexes après sa guérison. Il doit ainsi renoncer partiellement au bénéfice du traitement et continuer à se servir de verres qui entravent, légèrement à vrai dire, sa vision. La méthode du comte Wiser se différencie donc de celle que pratiquent les autres oculistes du monde par le fait qu'elle entrave la vision du myope en lui faisant porter des verres convexes au lieu de la lui faciliter à l'aide de verres concaves (1).

Qu'est-ce qui caractérise la manière de raisonner du comte Wiser et qu'est-ce qui oppose cette manière de raisonner à celle de la grande majorité de ses confrères? Un renversement de l'ordre de succession dans la chaîne des causes et des effets. Au lieu de faire dépendre le psychique de l'organique, le comte Wiser fait dépendre le second du premier. A vrai dire, cela n'est pas nouveau; on n'a

(1) Le comte Wiser attribue à l'emploi des verres concaves les troubles visuels et la plupart des accidents dont souffrent les myopes à partir d'un certain âge. L'expérience lui donnerait raison. A défaut de l'expérience, un raisonnement simple conduirait à la même conclusion. En effet, l'interposition d'un verre concave entre l'œil et les objets fait faire à l'œil le même travail que celui qu'il ferait sans cette interposition, si les objets étaient plus rapprochés qu'ils ne le sont. L'usage des verres concaves augmente dans la contraction du muscle de l'œil.

jamais perdu de vue que l'état de santé physique de l'homme dépendait pour une grande part de son état moral et de son être conscient. Dans le fait, la science ne peut nier la faculté que possèdent l'esprit et la volonté d'intervenir dans la chaîne des phénomènes. Mais elle n'accorde à cette faculté que peu d'importance. Le savant pense en effet que ces sortes d'interventions ne sauraient bouleverser l'ordre physique parce qu'il estime que l'esprit, en dernière analyse, se ramène à l'organique. Si nous étions moins attachés à cette croyance, d'une part, nous rapporterions davantage ce qui concerne notre état physique à nos habitudes conscientes et à notre être moral et, d'autre part, nous ferions moins dépendre ce dernier de la conformation de nos organes, de nos tares et qualités congénitales et de l'hérédité physique. De cette manière, notre corps acquerrait peut-être à la longue une souplesse inconnue. Il ferait moins obstacle à notre pensée et, pour cette raison, perdrait peut-être à nos yeux l'importance exagérée que nous lui accordons aujourd'hui. Le comte Wiser, en considérant un organe tel que l'œil comme un instrument capable de se déformer constamment sous l'influence des habitudes conscientes et de la volonté, parvient à une conclusion féconde, bien qu'opposée aux enseignements actuels de la science. Peut-être arriverions nous à de semblables résultats sur d'autres points encore, si nous nous affranchissions de la manière de voir trop particulière qui est celle de la plupart des hommes depuis que l'esprit scientifique s'est répandu dans le monde.

Les esprits d'aujourd'hui sont formés à l'école du matérialisme. Ils tendent instinctivement à sous-estimer ce qui ne se ramène pas à des faits bruts, à écarter ce qui ne se traduit pas en nombre. C'est le rôle du philosophe de nous libérer de ces entraves intellectuelles. A lui de nous rappeler la contingence du savoir humain et de chercher de nouvelles voies qui puissent nous conduire à la vérité.

A vrai dire, la science exerce de nos jours un attrait considérable sur les penseurs eux-mêmes. Beaucoup d'entre eux considèrent comme une de leurs attributions d'étendre son prestige. Toutefois, depuis une dizaine d'années, de nombreux philosophes ne cessent pas de méditer, de discuter et d'écrire sur ce qu'on appelle, dans le jargon philosophique du XX^e siècle, les *valeurs*. Or, chose qui peut sembler curieuse, cet objet, d'ordre spirituel, se trouve précisément en dehors du champ d'investigation de la science. Comment, nous demandera-t-on, est-il possible de prétendre, comme vous le

faites, que l'homme actuel est profondément épris de l'idéal scientifique, si vraiment la philosophie contemporaine se préoccupe à ce point d'un ordre de choses que la science ne saurait reconnaître ?

La contradiction n'est qu'apparente. En premier lieu, l'attitude que nous prenons à l'égard d'un fait ou d'une idée semble fort souvent en désaccord avec les principes qui nous guident. C'est ainsi, par exemple, que tel philosophe qui méprise l'action fondera son système sur le libre arbitre, tandis que tel autre, qui est soucieux de faire prévaloir sa volonté sur celle de son prochain, se posera en défenseur du déterminisme. Cela s'explique : nous nous libérons dans le monde de la pensée des habitudes d'esprit contractées dans la vie active. En second lieu, si l'on s'occupe aujourd'hui des valeurs, c'est qu'elles apparaissent aux yeux de penseurs fortement influencés par les hypothèses mécanistes de ce siècle et du siècle dernier, comme une chose curieuse et inexplicable. Les valeurs paraîtraient d'essence moins mystérieuse, si les principes sur lesquels repose la pensée contemporaine étaient autres qu'ils ne sont. L'attente dans laquelle se trouvent nos esprits de voir tout se réduire à des déplacements et à des chocs de corps dans l'espace, prédispose le penseur à s'intéresser aux faits pour lesquels cette réduction paraît particulièrement difficile. La vérité est que le rôle de l'hypothèse est souvent de servir à l'esprit de fond sur lequel viendront se détacher certaines données de l'observation qui la contredisent et qui resteraient indistinctes sans elle. Une théorie explicative fait pour le moins aussi bien apercevoir les phénomènes qui sont en désaccord avec elle que ceux qui la confirment. C'est ainsi que l'hypothèse mécaniste fait ressortir les valeurs.

Si les vues que nous venons de développer sont exactes, on pourrait s'attendre à voir des oscillations profondes de la pensée se produire au cours des âges. Une civilisation matérialiste entraînerait peu à peu les esprits sur le terrain du spiritualisme en plaçant sous un jour mystérieux, et susceptible, par conséquent, d'éveiller l'attention des penseurs, les faits qui ne s'expliquent pas par l'hypothèse mécaniste. Ces faits prendraient ainsi de plus en plus d'importance aux yeux des philosophes qui construiraient des systèmes spiritualistes pour les expliquer. Il en résulterait une nouvelle manière de voir qui se répandrait à la longue dans les masses, et c'est ainsi qu'une évolution générale se dessinerait, orientée vers le finalisme. Au terme de cette évolution, les hommes ne comprendraient plus certains faits, relevant de l'hypothèse mécaniste, qui

paraissaient clairs à leurs devanciers. Ces faits, par conséquent, solliciteraient à leur tour l'attention des philosophes et le mouvement de bascule reprendrait en sens inverse. C'est de cette manière qu'une époque matérialiste engendrerait une époque spiritualiste, laquelle engendrerait à son tour une nouvelle époque matérialiste, et ainsi de suite.

Voilà ce qui se produirait si la pensée ne pouvait qu'osciller entre ces deux pôles : le matérialisme et le spiritualisme. Dans le fait, d'autres possibilités lui sont ouvertes. Elle peut, par exemple, comme en Chine, s'immobiliser dans une attitude définie, ou, comme chez les Hindous, s'approfondir indéfiniment dans une direction donnée. En Europe, on peut observer au cours des siècles derniers des oscillations du genre de celles que nous avons envisagées. Mais ce furent en général des oscillations secondaires, d'une portée superficielle. Seule, la vague matérialiste du XVIII^e siècle a remué les masses profondes. Le maximum de son effet se fait peut-être sentir maintenant.

Il ne serait pas surprenant que les oscillations dont nous avons parlé, et l'assolément de la pensée qui en résulte, constituassent l'éventualité la plus favorable à la conservation d'une société. En revanche, il se pourrait que notre foi dans la conception mécaniste de l'univers, si nous lui restions attachés pendant quelques lustres encore, n'entraînât à la longue la chute de notre civilisation.

Il nous est toutefois difficile de comprendre comment de telles oscillations pourraient se produire dans les temps futurs, parce que nous ne voyons pas clairement la place que la science d'aujourd'hui et ses conquêtes occuperaient dans une société où la mentalité matérialiste de notre époque aurait cédé le pas à une orientation générale de la pensée vers le spiritualisme. Si le trésor amassé était un trésor matériel, nous pourrions, à la rigueur, concevoir qu'on le détruise; une telle éventualité s'est déjà présentée à l'imagination d'écrivains et de romanciers de ces deux derniers siècles. Mais on ne conçoit pas que l'on puisse anéantir un trésor intellectuel, à moins que cet anéantissement ne soit accompagné de la disparition de la race qui possède ce trésor.

Il est malaisé de faire des pronostics touchant l'avenir du monde. L'histoire ne se reproduit pas. Les conditions de la vie sont tout autres aujourd'hui qu'elles n'ont jamais été. Ce qui rend ces conditions si nouvelles, c'est qu'il existe maintenant des moyens rapides de communication entre tous les peuples de la terre, et que, par

conséquent, les différentes races qui habitent sur le globe peuvent de moins en moins évoluer isolément, comme cela se produisait jadis. Un synchronisme dans les développements des différents peuples tend à s'établir et ce synchronisme modifiera sans doute profondément la manière dont ces développements s'effectueront à l'avenir. Les civilisations chinoise et hindoue, la civilisation grecolatine jusqu'à ces derniers siècles, pouvaient constituer, dans une certaine mesure tout au moins, ce que les savants appellent des systèmes clos. Actuellement, on ne peut plus envisager, dans le domaine qui nous intéresse, qu'un seul système clos, à savoir le système formé par l'ensemble des peuples qui vivent à la surface du globe. A vrai dire, pour l'instant encore, une grande diversité de races règne sur la terre; les stades de développement auxquels se trouvent ces diverses races varient beaucoup de l'une à l'autre. Mais toutes ces différences s'évanouiront peu à peu. Qu'advient-il de l'humanité quand les peuples participeront tous à une évolution commune ?

C'est à la philosophie de se poser des questions de cette sorte, bien qu'elle ne soit guère plus en état que la science d'y répondre. D'ailleurs, en sociologie comme en psychologie, la vérité se fait plus qu'elle ne se découvre ou se démontre. Le savant est d'un avis opposé, parce qu'il identifie le vrai au réel. La vérité est pour lui comme un tableau qu'un voile déroberait en partie à nos regards; à l'intelligence seule incomberait la tâche de soulever ce voile. Richet, en parlant des possibilités qu'on a de trouver une théorie qui fournisse l'explication complète et définitive de l'univers, écrivait il y a quelque vingt ou trente ans : « Une telle théorie existe, mais personne ne la connaît ni ne la connaîtra jamais ». Cette manière de s'exprimer est un curieux exemple de réalisme scientifique; car on serait en droit, semble-t-il, d'estimer qu'une théorie ne peut exister qu'à la condition d'être pensée une fois au moins par un cerveau. Un courant d'idées qui s'est manifesté vers le début du siècle a mis en évidence un tout autre aspect de la vérité. Nous voulons parler du pragmatisme. Cette philosophie, qui est une philosophie de la volonté, admet comme vrai ce qui est utile à l'action. D'autres philosophies, apparentées plus ou moins à celle-là, estiment que le seul caractère spécifique du vrai est d'entraîner l'adhésion des esprits. De telles tendances conduisent à croire que la pensée est susceptible de déformer son objet sans le détacher du réel. Une pareille opinion est hardie, parce qu'elle sape le terrain sur lequel repose la science.

En effet, cette dernière postule comme condition de son existence l'indépendance du réel par rapport à la pensée. Le réel devient, du reste, une notion des plus obscure quand on lui refuse un tel caractère. C'est peut-être en grande partie parce que cette indépendance ne se laisse pas clairement établir en psychologie et en sociologie, que ces deux sciences menacent de rester indéfiniment à l'état rudimentaire.

Les problèmes dont dépend l'avenir de la société ne seront éclaircis qu'à la condition que le penseur en découvre les racines profondes dans la psychologie même de l'individu. La société moderne tend à s'édifier de plus en plus sur des idées abstraites. Des habitudes de pensée et des conventions forment l'armature de notre vie sociale. Rien n'est plus difficile, dans le fait, que de découvrir des points d'appui véritables dans cet amas de notions souvent contradictoires et de réalités toujours mouvantes. On peut même se demander si de tels points existent en dehors de nous dans le monde, ou si tout ce que nous connaissons ou pouvons connaître n'est pas au contraire soumis à de perpétuels changements. De même que l'équilibre qui soutient les planètes dans leurs courses finira, selon toutes prévisions, par se rompre, de même la foi que nous avons dans les lois de l'univers risque fort de nous abandonner un jour. Tandis que les peuples croient encore la science certaine, déjà des savants, avertis de la fragilité de l'édifice et le sentant menacé, cherchent fièvreusement à en consolider les fondations.

Si le savant se rend compte actuellement que ses théories manquent de bases solides, il n'en conserve pas moins l'espoir de découvrir la vérité dans la direction où il la cherche. Ses incertitudes tiennent à la difficulté qu'il éprouve à mettre d'accord la raison avec les données de l'expérience sensible. De nos jours, en effet, l'harmonie ne règne plus entre les résultats auxquels conduit le raisonnement déductif et ceux que fournit l'observation directe des faits. Le savant lutte de toutes ses forces contre un tel état de chose, mais il ne semble pas parvenir, pour l'instant, à combler la brèche qui s'est ouverte dans le bloc, compact hier encore, du savoir humain. Un grand nombre de philosophes tournent leurs efforts vers ce problème, soit qu'ils cherchent à établir la priorité de l'une des sources de la connaissance sur l'autre, soit qu'ils s'efforcent de les ramener à une origine commune. La situation est d'autant plus grave que ni le savant, ni le philosophe ne semblent suffisamment préparés pour une telle tâche, le savant à cause de la déformation de

son esprit qui résulte d'une trop grande spécialisation dans la recherche, le philosophe à cause de l'insuffisance de ses connaissances scientifiques.

Quand le savant réussit à développer en lui la réflexion philosophique, c'est vraisemblablement au préjudice de la foi robuste qui le soutient dans ses recherches. On a vu, toutefois, se constituer à notre époque une classe d'hommes de science qui s'occupe activement de la théorie de la connaissance; il s'agit de ces chercheurs que l'on nomme les mathématiciens-philosophes. Chez les savants de cette sorte, le mathématicien l'emporte en général sur le philosophe. Or, le mathématicien, peu accoutumé à raisonner sur des notions vagues, ne s'intéresse véritablement qu'aux problèmes qui sont susceptibles d'une formulation précise. Il s'ensuit que le mathématicien-philosophe dépouille ordinairement des éléments qui s'opposent à une telle formulation les questions complexes auxquelles il applique son esprit. Les conclusions qu'il tire de recherches entreprises dans ces conditions n'ont pas toujours une portée aussi étendue qu'on le souhaiterait.

Le philosophe proprement dit a donc ici un rôle à jouer; il peut faire œuvre utile en orientant son effort dans la même direction que le mathématicien-philosophe, à condition de ne pas rompre, comme s'y emploie ce dernier, le lien qui rattache le problème de la connaissance à celui de la vie; il évitera de cette manière l'écueil que nous venons de signaler.

C'est en approfondissant le problème de la vie que nous parviendrons à percer le mystère de ce qui nous entoure. On fait erreur si l'on pense que le domaine de l'intelligence peut se suffire à lui-même. L'activité de l'esprit repose sur des certitudes qui sont de l'ordre de l'instinct. Ces certitudes ne se laissent pas formuler en langage clair, mais leur vérité tient au fait que l'homme qui ne les possède pas meurt. A ces certitudes, toutefois, nous pourrions peut-être en substituer d'autres, opposées ou plus profondes, si les conditions d'existence dans lesquelles nous sommes placés étaient différentes de ce qu'elles sont. Le philosophe doit s'efforcer d'avoir devant les yeux la vision, indistincte encore, de ces sociétés futures dont Nietzsche évoquait l'image dans cette pensée fameuse : à supposer que notre regard soit assez puissant pour pénétrer jusqu'au fond du puits de notre conscience et de notre connaissance, peut-être verrions-nous alors se refléter dans son miroir les constellations lointaines des civilisations qui ne sont pas encore.

William RIVIER.

Pirenne et Vanderkindere

Le 2 novembre dernier, l'hebdomadaire bruxellois « Cassandre » avait la pieuse pensée de consacrer à la mémoire d'Henri Pirenne une page entière : des collaborateurs de tout premier ordre, MM. Léon van der Essen, Joseph Bidez et François-L. Ganshof, y disaient en termes excellents et émus ce qu'avait été l'Historien, l'Homme et le Maître.

Pourquoi fallait-il que, tournant la page, on trouvât sous le pseudonyme « L'Œil de Bœuf », une chronique consacrée aux funérailles de Pirenne, où parmi d'autres allusions déplaisantes ou déplacées, on pouvait lire ceci : « Le vieux grand homme [Pirenne] habitait avenue Fructidor à Uccle. C'est un lieu qui ne justifie nullement son appellation droit-de-l'hommarde et jacobine, sauf qu'il appartenait jadis au professeur Vanderkindere, qui fut un ami de Pirenne. Vanderkindere avait gardé jusqu'à la fin de sa vie une jeunesse extraordinaire, comme Pirenne, mais elle lui servait, malgré toute sa science, à raconter de colossales calembredaines romantiques, dont Pirenne souriait avec indulgence. Ce professeur à Bruxelles prit une part ardente à nos luttes scolaires de jadis, une part telle qu'il en vint à conspuer la toute puissance de ceux qu'il appelait « la sarabande des gens de capuce et de froc ». Les funérailles religieuses de son ami l'auraient choqué en ce temps-là. Il est probable qu'aujourd'hui Vanderkindere aurait changé d'idée.. »?

On se représente aisément l'indignation qu'ont dû ressentir à la lecture de ces lignes tendancieuses et insultantes tous ceux qui ont eu le privilège d'être les amis ou les disciples de Léon Vanderkindere et d'apprécier, en même temps que la profondeur de son érudition, la fermeté de son caractère. Nous voudrions leur dire ici combien cette indignation a été partagée par ceux qui, venus après eux, n'ont pu connaître Vanderkindere que par ses œuvres.

Nous voudrions aussi — vénérant autant la mémoire de Pirenne que celle de Vanderkindere — faire justice tout de suite de cette légende d'un Pirenne souriant avec indulgence des « colossales calembredaines romantiques » de son collègue bruxellois. Car celui qui l'a lancée a fait injure tout autant à la mémoire de Pirenne qu'à celle de Vanderkindere.

Il suffit pour s'en rendre compte de lire la notice que Pirenne a consacrée à la vie et aux travaux de son collègue dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique* de 1908 (pp. 73 à 120), notice dont on préfère croire que le collaborateur de « Cassandre » ignorait l'existence.

A trente ans de la mort de Vanderkindere (survenue le 9 novembre 1906) et avec tout le recul qui permet de mieux juger un homme et ses œuvres, on ne pourrait écrire de lui éloge plus exact, plus vrai, plus nuancé

Aussi ne peut-on mieux faire que de citer Pirenne lui-même pour réfuter l'opinion qu'on lui attribue. « La bibliographie de Vanderkindere, écrit-il, témoigne du travail assidu de ce grand laborieux. Elle présente naturellement la même variété que sa vie... Au milieu de tout cela émergent deux groupes diversement importants de travaux scientifiques : l'un, le moins considérable, est le fruit des études ethnographiques de l'auteur; l'autre, aussi imposant par sa masse que par sa valeur, représente ses études historiques et constitue ce monument durable qui, à défaut du tombeau qu'il n'a pas voulu (1), perpétue son souvenir ».

Des quelques travaux ethnographiques, dont les premiers avaient assez rapidement vieilli, Pirenne retient, à juste titre, l'*Enquête anthropologique sur la couleur des yeux et des cheveux en Belgique* (1879), « qui conserve toute son utilité documentaire ».

Il énumère ensuite les principales œuvres historiques.

Tout d'abord, la *Notice sur l'origine des magistrats communaux et sur l'organisation de la Marke dans nos contrées au moyen âge* (1874), dont la publication « marque une date dans la science belge ». Puis, le *Siècle des Artevelde* (1879), « livre admirable » qui fonda la réputation de Vanderkindere « et le mit hors de pair au milieu des historiens belges ». Ensuite, l'*Introduction à l'histoire des Institutions de la Belgique au moyen âge* (1890), où sont « exposés avec une science consommée et une netteté parfaite les divers régimes et les divers types de société qui se succédèrent jusqu'à la fin de l'époque carolingienne sur le coin de terre que nous habitons ». « Il n'existe point en français de manuel d'histoire constitutionnelle qui, pour la même époque, présente une information aussi précise

(1) Vanderkindere avait manifesté de la sorte ses dernières volontés : « Je ne veux aucun appareil, aucune cérémonie, pas de discours. Mes enfants seuls peuvent m'accompagner au cimetière. Pas de concession, aucun monument funéraire. Si je dois laisser quelque souvenir, ce n'est pas un tombeau. »

et dénote une connaissance aussi approfondie des résultats de l'érudition contemporaine. » Enfin, la *Formation territoriale des principautés belges au moyen âge* (1902), qui est « à tous points de vue un chef d'œuvre ». « Elle l'est par la richesse de l'érudition comme par la perfection de la critique. Elle restera désormais l'un des fondements de nos connaissances sur les premiers siècles du haut moyen âge en Belgique » (1).

Sans doute, comme il faut s'y attendre avec des esprits aussi puissants et originaux, Vanderkindere et Pirenne n'étaient-ils pas d'accord en tout et sur tout. Pirenne faisait de justes réserves au sujet des théories ethniques de Vanderkindere. Un autre problème les séparait : l'origine des institutions de nos villes médiévales. Tandis que Vanderkindere la cherchait dans l'ancien droit germanique, Pirenne la trouvait dans le *jus mercatorum*, ensemble de coutumes régissant les marchands libres durant le haut moyen âge.

Ce n'est pas ici le lieu de prendre position dans ce débat, qui n'a pas cessé d'être actuel. Bien de l'encre encore coulera sur ce sujet. *Adhuc sub judice lis est.*

Ce qu'il importe de faire ressortir cependant, parce que Pirenne, au témoignage d'un de ses meilleurs disciples, se plaisait à y insister, c'est combien les objections d'un esprit aussi pénétrant que Vanderkindere, ont été utiles à Pirenne, en l'amenant à préciser ses idées et à les étayer de nouveaux arguments. C'est à quoi il fait allusion lorsqu'il écrit dans sa *Notice*, à propos des vues de Vanderkindere sur ce point spécial : « Quelle que soit la valeur de sa théorie, il faut admirer l'art avec lequel il la défend et lui être reconnaissant surtout des faits nouveaux, des remarques ingénieuses ou profondes qu'il nous apporte, et qui ici, comme partout où il a passé, ont enrichi, précisé ou renouvelé nos connaissances ».

Pirenne a pu, d'autre part, reprocher à Vanderkindere les conséquences d'un certain manque de formation : « Lorsqu'en 1865, il quitta le doctorat en philosophie et lettres il n'était certes pas un érudit. On ne lui avait parlé ni de paléographie ni de diplomatique, et il ignorait aussi profondément que tout le monde autour de lui, ce qu'est un séminaire historique. De tout cela devait, plus tard,

(1) Signalons, pour corroborer cette opinion de Pirenne, que les cartes des Pays-Bas au moyen âge qui ont été publiées dans ces dernières années par BEEKMAN dans le *Geschiedkundig Atlas van Nederland*, d'une part, et par nous-mêmes, dans l'*Atlas de Géographie historique de la Belgique*, d'autre part, se fondent en ordre principal sur la *Formation territoriale* de Vanderkindere.

résulter pour lui, bien du temps perdu, bien des difficultés, ça et là, peut-être, dans ses œuvres quelques défauts de méthode qu'un enseignement plus pratique lui eût sans doute évité ». Toutefois à ces critiques, incontestablement fondées, Pirenne lui-même objecte aussitôt : « Mais il avait beaucoup lu, beaucoup réfléchi, envisagé les plus hautes questions sur lesquelles l'homme puisse penser, et qui nous dira si un dressage plus strict ne lui eût pas fait perdre quelques-unes des qualités qui justement le distinguent » (1).

Nul plus que Vanderkindere, d'ailleurs, ne s'était rendu compte des lacunes de l'enseignement qu'il avait reçu. C'est pour y remédier que, de sa propre initiative, « subrepticement, sans l'aveu du Conseil d'administration », il crée à l'Université de Bruxelles en 1877, le séminaire d'Histoire de Belgique au moyen âge. C'était le second en Belgique, le premier avait été fondé par Kurth à Liège en 1874 (2).

On ne saurait assez insister sur le service que rendit ainsi Vanderkindere à la science en généralisant ces cours pratiques qui devaient provoquer dans notre pays une véritable rénovation des études historiques. Le prestige de l'Université de Bruxelles aussi en fut considérablement accru : on vit aussitôt se constituer autour du maître toute une école de jeunes historiens, dont les travaux ne tardèrent pas à attester la valeur de l'enseignement qu'ils avaient reçu (3).

Vanderkindere, enfin, avait de l'histoire une conception générale, qui était bien de son temps (4), mais qui tranchait assez avec celle de la génération à laquelle appartenait Pirenne. Pour lui, l'histoire ne pouvait avoir l'objectivité d'une science de la nature :

(1) La même idée a été développée par H. Pergameni dans le discours qu'il prononça lors de l'inauguration du buste de Vanderkindere à l'Université de Bruxelles, le 7 mars 1909; voir: *Revue de l'Université de Bruxelles*, t. XIV (1908-1909), pp. 470-471.

(2) Cf. L. LECLÈRE et G. DES MAREZ, *Léon Vanderkindere, Revue de l'Université de Bruxelles*, t. XII (1906-1907), p. 438 (partie rédigée par M. Leclère).

(3) L. WODON, *Du Wergeld des Romains libres chez les Ripuaires* (Annales de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Bruxelles, t. I [1889], pp. 105-118); Id., *Le Droit de vengeance dans le comté de Namur (XIV^e-XV^e siècle)* (Ibid., pp. 119-196); F. CATTIER, *La Guerre privée dans le comté de Hainaut aux treizième et quatorzième siècles* (Ibid., pp. 192-292); Id., *Le premier registre aux plaids de la cour féodale du comté de Hainaut* (Ibid., t. II [1893]); E. DUPRÉEL, *Histoire critique de Godefroid le Barbu* (Uccle, 1904); Ch. PERGAMENI, *L'avouerie ecclésiastique belge* (Gand, 1907); G. SMETS, *Henri 1^{er}, duc de Brabant* (Bruxelles, 1908).

(4) Cf. le discours déjà cité d'H. PERGAMENI, p. 475.

de l'*Histoire de Belgique* de Pirenne, notamment, lui donna l'occasion de manifester ses vues à cet égard (1).

Est-ce à dire que les conceptions philosophiques ou politiques de Vanderkindere ont vicié son œuvre ? A cette question, laissons répondre Des Marez, celui que le collaborateur de « *Cassandre* » appelle « l'excellent et loyal Des Marez » : Vanderkindere « avait pour les générations passées ce respect inné qu'un enfant éprouve pour une aïeule vénérée, dont il honore les idées, sans se croire autorisé à les blâmer ou obligé de les adopter. Sa large tolérance scientifique explique le sang-froid constant qu'il imposa à son tempérament pourtant si combattif. Il plonge au cœur même des situations les plus passionnantes sans oublier un instant que son rôle est un rôle d'observateur, et non de juge. Il enregistre l'alliance du prêtre et du prince, destinée à étouffer les communes, sans exprimer aucun blâme, et lui, qui, dans sa vie politique, sut donner à sa philosophie de la liberté une puissante expression, ne permit jamais que le politicien dictât la loi à l'historien » (2).

Bien au contraire, ainsi que l'a noté Pirenne, l'activité politique de Vanderkindere a plutôt exercé sur son œuvre une influence heureuse : l'intérêt qu'il témoigna toujours à la chose publique l'empêcha « de devenir un pur savant de cabinet, un érudit ne trouvant dans les textes que des mots au lieu d'y voir le reflet même de la vie » (3).

*
**

On voudra bien excuser les nombreuses citations auxquelles nous avons eu recours. Mais nous avons estimé qu'à une opinion prêtée gratuitement à Pirenne sur la valeur scientifique des travaux de Vanderkindere, il convenait d'opposer le texte même de ses véritables appréciations.

Il faut assurément regretter qu'un journal, qui se dit d'esprit national, ait permis à un de ses collaborateurs de jeter ainsi — par ignorance, légèreté ou parti-pris — l'opprobre sur la mémoire d'un des plus illustres parmi les historiens qui ont honoré la Belgique.

Paul BONENFANT,

chargé de cours à l'Université de Bruxelles.

(1) Voir la fin du compte rendu qu'il en fit dans la *Revue de l'Université de Bruxelles*, t. VIII (1902-1903), p. 235.

(2) LECLÈRE et DES MAREZ, notice citée, p. 410 (partie rédigée par Des Marez).

(3) Notice citée, p. 75.

Union des Anciens Etudiants de l'Université libre de Bruxelles

(Association sans but lucratif)

Assemblée générale statutaire du 20 novembre 1935.

Ordre du jour :

1. Rapports du Secrétaire et du Trésorier pour l'exercice écoulé;
2. Elections;
3. Proposition de fixer dorénavant l'assemblée et le banquet annuels au dimanche précédant ou suivant immédiatement le jour de la Saint-Verhaegen;
4. Divers.

L'assemblée a lieu à 17 h. 30, à la Cité Estudiantine, sous la présidence de M. Maurice Travailleur.

Le président donne la parole au Secrétaire et au Trésorier pour la lecture de leurs rapports sur l'activité de l'exercice écoulé et pour la lecture du projet de budget pour 1935-1936. (Voir plus loin le texte du rapport du secrétaire et les comptes.)

M. Leblanc, Trésorier, fait appel à la bonne volonté de tous les membres de l'Union pour soutenir la publicité du Bulletin qui a fortement diminué durant ces dernières années.

Le Président annonce qu'une section de professeurs sortis de l'U. L. B. est en formation au sein de l'Union et souhaite que ce nouveau groupement dont l'initiative est due à MM. Van Nuffel et Peeters, contribue au développement et à la prospérité de l'Union.

M. le professeur van Kalken demande que l'Union s'associe dans une large mesure à l'activité de la Société des Amis de la Bibliothèque de l'U. L. B. Le trésorier rappelle que l'Union a ouvert, parmi ses membres, une souscription dont le produit vient d'être

versé à la Société des Amis de la Bibliothèque. L'Union attribue, en outre, chaque année, un subside à la société.

L'attention de l'assemblée est également attirée sur l'activité de l'extension de l'U. L. B. qui, pour être féconde, a besoin de l'appui moral des anciens.

M. Koettlitz voudrait que l'Union consacre, avant tout, ses efforts à l'œuvre des bourses d'études qui exige, d'année en année, des interventions plus importantes.

A M. le professeur Herlant, qui demande des précisions au sujet du remboursement des prêts, il est répondu que celui-ci n'est pas réclamé avant dix ans; les sommes récupérées sont affectées à de nouveaux prêts d'études.

M. Weil, président de la section des Pharmaciens de l'U. L. B., propose que l'Union organise, à l'instar de l'Amicale des Pharmaciens, un « vin d'honneur » auquel seraient conviés chaque année les nouveaux diplômés.

M. Frère souhaite que de nouvelles sections régionales soient créées afin de favoriser l'action de l'Union en province.

*
**

L'assemblée procède à l'élection des membres du Conseil d'administration.

Sont réélus pour 1935-1936 :

Président : M. Maurice Travailleur, Ingénieur C. C. A.I.Br.

Délégué au Conseil d'administration de l'Université : M. Marcel Vauthier, Docteur en droit, Avocat à la Cour d'appel, Professeur à l'Université.

Membres : M^{me} Simone Sohler-Brunard, Candidate en philosophie et lettres; M^{lle} Madeleine Bogaert, Ingénieur M. E.; MM. Charles Bonzon, Docteur en médecine; Emile Burniat, Pharmacien; André Chamart-Houssa, Docteur en droit; Lucien Cooremans, Docteur en droit, Secrétaire de l'Union; Paul Defize, Ingénieur C. M.; Paul Derveau, Pharmacien; Octave Dierckx, Docteur en Droit; Jean Dopchie, Ingénieur commercial; Hubert Frère, Docteur en philosophie et lettres; Jean Gilmet, Docteur en droit; Jules Herman, Pharmacien; Frans Herman, Docteur en médecine; Eugène Koettlitz, Ingénieur C. C.; Félix Leblanc, Ingénieur commer-

cial, Trésorier de l'Union; Albert Lilar, Docteur en droit; A. Martaux, Docteur en médecine; Georges Morissens, Docteur en droit; Léon Paulis, Docteur en droit; Maurice Philippon, Docteur en sciences; Robert Van Nuffel, Docteur en philosophie et lettres.

Sont élus cinq membres nouveaux, en remplacement des membres sortants et de M. Maurice Périer, décédé :

MM. Armand Goossens-Bara, Docteur en droit, Président de la Commission Centrale d'Assistance Publique de la Ville de Bruxelles; Jean La Barre, Docteur en médecine, Professeur à la Faculté de Médecine; Arthur Sevrin, Docteur en sciences physiques et mathématiques, Professeur à Charleroi; Georges Somerhausen, Ingénieur C. C., président de l'A.I.Br.; Pierre Van Eepoel, Ingénieur électricien-mécanicien A.I.Br., professeur à l'Ecole de Commerce et chargé de cours à l'Ecole Polytechnique.

L'assemblée discute la proposition de fixer l'assemblée générale et le banquet au dimanche précédant ou suivant immédiatement le jour de la Saint-Verhaegen. Diverses opinions sont émises à ce sujet, notamment par MM. Bagniet, Dopchie, Frère, Gunzburg, Philippon, Van der Haeghen. L'assemblée se rallie à la proposition du président de maintenir l'assemblée et le banquet le jour de la Saint-Verhaegen, et d'organiser, plus tard dans l'année, une journée, en collaboration avec l'Extension de l'U. L. B. Les membres de l'Union et de l'Extension habitant la province auraient ainsi l'occasion de se réunir.

Diverses propositions sont émises dans le but de remédier au chômage des intellectuels, notamment par M^{me} Lameere et par M. Koettlitz qui voudrait voir l'Union s'intéresser aux travaux de la Commission récemment créée par la Fondation Universitaire pour étudier le problème du chômage des universitaires. Le Recteur de l'Université ayant été appelé à siéger au sein de cette Commission, le contact avec l'Union pourra s'établir aisément.

L'assemblée est levée à 7 heures.

*
* *

Rapport de M. Lucien Cooremans, Secrétaire général.

L'Union a appris avec regret, durant l'exercice écoulé, le décès de : MM. Jules Anspach, Ingénieur C. M. A.I.Br., 1902, à Bruxelles; Pierre Bock, Docteur en droit, 1922, à Bruxelles; Louis

Poël, Ingénieur C. M. A.I.Br., 1892, à Bruxelles; René Bureau, Docteur en médecine, 1895, à Ecaussines; Maurice Cantoni, Notaire, à Bruxelles; Charles De Keyser, Ingénieur A.I.Br., 1893, Professeur à la Faculté des sciences appliquées; Armand Dewaerseggers, Docteur en médecine, 1899, à Bruxelles; Henri Dustin, Ingénieur C. M. A.I.Br., Professeur à la Faculté des sciences appliquées; Léon Flicq, Ingénieur C. M. A.I.Br., 1923, à Mayumba (Congo Belge); Robert Goldschmidt, Docteur en sciences, 1898, Agrégé à l'U. L. B.; Charles Hebbelinck, Pharmacien, 1914, à Forest; Barthélemy Jottrand, Docteur en droit, 1880, Avocat général à la Cour de Cassation; Joseph Liénard, Docteur en médecine, 1933, à Breedene-sur-Mer; Gaston Loquifer, Docteur en médecine, à Blaton; M^{me} Simone Massart-Perette, Candidate en philosophie et lettres, à Uccle; MM. Jean Paternotte, Docteur en droit, 1931, Avocat à Borgerhout; Henri Ponceau, Docteur en médecine, 1904, à La Louvière; André Preaux, Docteur en droit, 1929, Avocat, à Ghlin; Henri Puttemans, Docteur en droit, 1906, Avocat à Ixelles; Jacques Rosenthal, Docteur en médecine, 1912; Abdul-Razak Rostom, Docteur en droit, 1931, Avocat à Damas; René Stoclet, Docteur en droit, 1924, à Woluwe-Saint-Pierre; Charles Varlez, Ingénieur commercial, 1926, au Caire; Hugo Wettendorf, Docteur en médecine, 1892, Agrégé de l'U. L. B.; Auguste Auvray, Docteur en médecine, à Gilly.

*
**

Le docteur Auguste Auvray fut promoteur de la section régionale de l'Union des Anciens Etudiants de l'U. L. B. à Charleroi et dans le Centre; il en était l'actif vice-président.

L'Université perd en lui un ardent défenseur du libre examen, dont toute la vie, tous les actes ne cessèrent d'être en rapport étroit avec notre idéal. Volontaire de guerre, président de la Société de Médecine de Charleroi, le docteur Auvray appartenait à la promotion de 1923. Il s'était acquis une clientèle nombreuse et fidèle par son dévouement et son grand cœur. Il donna le meilleur de lui-même aux œuvres sociales, philanthropiques et politiques de sa commune natale. Lors des funérailles imposantes qui lui furent faites, le 26 août dernier, M. Chaudron, Président de la Section Régionale de Charleroi et du Centre, prononça un discours dans lequel il fit un vibrant éloge des qualités intellectuelles et morales du regretté disparu.

Nous avons ressenti cruellement le décès de M. Maurice Périer qui était membre du Conseil d'administration de l'Union.

La disparition de cette personnalité si connue et si estimée dans le milieu universitaire et dans le monde de la grande industrie, constitue une perte particulièrement sensible pour l'Union à laquelle M. Périer n'a cessé de prodiguer une sympathie bienveillante et généreuse.

Membre de l'A. I. Br., membre de l'A. I. Lg. et de l'A. I. M., M. Maurice Périer avait conquis brillamment, en 1906, le grade d'ingénieur civil des mines à l'Université Libre de Bruxelles, puis, l'année suivante, celui d'ingénieur électricien à l'Institut Montefiore.

Après un stage d'études à l'étranger, il entra, en 1910, à la Compagnie Continentale du Gaz, et interrompit une carrière qui s'annonçait brillante pour s'engager comme volontaire de guerre. Devenu capitaine-commandant de réserve au génie, il revint, en 1919, à la Compagnie Continentale du Gaz où il devint rapidement sous-directeur, puis, en 1931, agent général-fondé de pouvoirs de l'I. C. G. A. en Belgique, en même temps qu'il était promu au rang d'administrateur-fondé de pouvoirs de la Provinciale de l'Electrogaz, des Cokeries du Brabant et de l'Antwerpsche Gasmaatschappij.

Maurice Périer fut le promoteur des négociations importantes qui aboutirent à la construction des vastes associations intercommunales telles que l'Electro-Distribution et l'Intergaz, qui distribuent aujourd'hui l'électricité et le gaz dans toutes les communes desservies par l'Electrogaz et la Compagnie Continentale du Gaz.

Il fut enlevé brutalement en pleine force de l'âge, à notre affection et à celle des siens.

*
* *

L'Union a enregistré, cette année, la défection de 94 membres (dont 16 démissions et 78 radiations d'office pour non-paiement de cotisation), répercussion regrettable de la crise dans les professions libérales. Ce déchet a été largement compensé par un accroissement général de nos effectifs. Le nombre total de nos membres, qui dépassait à peine 3,000 l'an dernier, est aujourd'hui de 3.345. Cette augmentation est due, en partie, à l'apport de membres nouveaux ou réinscrits par notre section de Charleroi qui vient d'être

reconstituée sous la présidence de M. Emile Chaudron avec la précieuse collaboration du docteur Marcel Sœur, secrétaire de la section, et de M. Hubert Frère, préfet de l'Athénée du Centre, délégué de la Section au comité de l'Union. Je leur adresse l'hommage de notre gratitude. Il importe de remarquer que les membres nouveaux sont recrutés surtout parmi les anciens sortis de l'Université depuis plusieurs années. Par contre, le pourcentage des jeunes diplômés des toutes dernières promotions, qui s'affilient à l'Union, est inférieur à nos espérances, sauf à la Faculté de Droit, où le recrutement est complètement satisfaisant.

Le montant des prêts d'études attribués par l'Union a été supérieur à celui de l'exercice dernier. Alors qu'en 1934-1935 nous avons accordé pour 47.850 francs de prêts, cette année leur montant total atteint 53.100 francs. Cette somme a été répartie entre trente-huit jeunes filles et jeunes gens inscrits dans nos facultés.

Appliquant la nouvelle décision d'attribuer un nombre plus restreint de bourses, d'une valeur plus importante, à des étudiants particulièrement bien doués ayant autant que possible fait déjà leurs preuves à l'Université, nous avons accordé, pour la première fois, un prêt de 5.000 francs à une étudiante dont les résultats viennent de justifier pleinement cette intervention.

Nous avons, de plus, comme l'an dernier, attribué dix allocations sous forme de gratuités.

Afin d'être en mesure d'accroître encore notre effort, nous avons fait particulièrement appel cette année à la coopération de ceux qui ont jadis bénéficié de nos prêts. Cet appel a été heureusement entendu. Le montant total des sommes récupérées de cette manière s'est élevé à plus de 30.000 francs.

Il nous est donc permis d'envisager l'avenir avec confiance. A côté de l'apport des remboursements, notre gala annuel nous amena comme d'habitude, la contribution généreuse de nos membres et de nos amis. Organisée le 25 février dernier au Palais des Beaux-Arts par notre précieux collaborateur, le docteur René Beckers, cette soirée fut un brillant succès. Pouvait-il en être autrement sous l'inspiration de ce grand magicien qui nous avait procuré, cette fois, le charmant concours de vedettes françaises : M^{mes} Dussane et Favart. J'exprime les vifs remerciements de l'Union à tous ceux qui contribuèrent à l'éclat de cette représentation.

L'Union s'est largement associée aux cérémonies et aux fêtes qui célébrèrent, le 20 novembre dernier, le Centenaire de la fondation de notre Université.

Notre ancien président, M. Vauthier, prit la parole à la séance académique solennelle du 19 novembre; nos membres furent conviés aux grandes conférences qui eurent lieu à la Faculté de Médecine; le lendemain, à notre assemblée générale et, enfin, au vaste banquet qui réunit plus de 800 personnes dans le grand hall de l'Université et au cours duquel nous applaudîmes le « maidenspeech » de M. Travailleur en tant que nouveau président de l'Union.

A l'occasion du Centenaire, l'Union a ouvert parmi ses membres, une souscription à double objet, destinée d'une part à enrichir les collections de la bibliothèque de l'Université et, d'autre part, à favoriser la création de la plaine des sports projetée au Solbosch. A tous ceux qui ont répondu à notre invite, j'adresse l'expression de notre sincère reconnaissance.

A la suite de cette souscription, l'Union a créé dans son sein deux commissions, chargées de se mettre en rapport avec l'Université pour ce qui concerne les sports et avec la Société des Amis de la Bibliothèque pour ce qui regarde les dons à la bibliothèque de l'Université.

J'ai signalé, il y a quelques instants, la résurrection de notre ancienne section de Charleroi et du Centre. Reconstituée à l'occasion du Centenaire de l'Université, cette section fut inaugurée le 2 décembre dans la salle des Corporations de la ville de Charleroi, sous la présidence de M. Emile Caudron, et en présence de M. Pastur, représentant la Députation permanente du Hainaut; de M. Tirou, Bourgmestre de Charleroi; du Recteur de l'Université; de MM. Travailleur et Vauthier, représentant l'Union. Cette séance fut suivie d'une conférence du Professeur Barzin et d'un banquet où des toasts furent portés à la prospérité de l'Université et de l'Union.

Une autre section de l'Union, représentant également un foyer précieux de solidarité et de propagande parmi les anciens, a été constituée pendant cet exercice : celle de la Province d'Anvers, qui, sous la présidence du Docteur Verbrugge, organisa, en juin dernier, une importante manifestation en l'honneur du Docteur Albin Lambotte. Un banquet eut lieu à cette occasion; M. Travailleur y représenta l'Union. Signalons avec sympathie le projet du Docteur Bourguignon d'Elisabethville qui désire grouper les méde-

cins en une section coloniale filiale de l'Union des Anciens, et l'initiative du Docteur Blankoff, Président de l'Extension de l'U. L. B. à Ostende, qui a jeté les fondements d'une Amicale des Anciens du Littoral.

L'Union a, d'autre part, entretenu des relations continues avec ses groupements affiliés : l'Association des Ingénieurs sortis de l'U. L. B., l'Union des Ingénieurs Commerciaux et l'Amicale des Pharmaciens.

Elle a soutenu, comme par le passé, divers organismes universitaires : la *Revue de l'Université*, l'Extension de l'U. L. B., la Société des Amis de la Bibliothèque, ainsi que plusieurs cercles étudiants : le Cercle du Libre Examen, les deux Associations Générales d'Etudiants, le Cercle Nautique Universitaire, etc. Elle a apporté une contribution importante aux Jeux Universitaires internationaux et s'est intéressée à l'organisation de concerts et de conférences qui rapprochent nos étudiants et les élèves du Conservatoire. Elle s'est associée à la manifestation organisée par l'Université à la mémoire d'Adolphe Prins et à l'hommage rendu par l'Association des Ingénieurs sortis de l'U. L. B. à Max Cosyns.

L'Union s'est appliquée plus particulièrement cette année, à apporter un appui moral à l'Extension de l'U. L. B. A l'occasion du Centenaire de l'Université et du 40^e anniversaire de l'Extension, elle a organisé, le 18 novembre de l'an dernier, en collaboration avec cet organisme, une journée à laquelle tous les membres de l'Union ont été conviés, sous la double présidence de MM. les Professeurs Smets et Vauthier. Deux cent cinquante participants — presque tous venus de province — se rendirent à l'Université et purent ainsi visiter les locaux du Solbosch et de l'Ecole de Médecine. Un déjeuner, honoré de la présence de nombreuses autorités académiques, eut lieu à la Cité Estudiantine. Il fut suivi d'allocutions dans lesquelles MM. Smets, Vauthier, Leclère, De Plancq et Paul Hymans commémorèrent successivement la création de cette grande œuvre de vulgarisation de l'enseignement et des principes de notre Alma Mater.

L'Union a, d'autre part, réalisé, cette année, une active propagande en faveur de l'Extension parmi ses membres.

Nous avons concentré toute notre attention sur les angoissants problèmes posés par le chômage des universitaires. De concert avec la F. A. B. I., notre association a officiellement appuyé les démarches de ce groupement pour la défense du titre d'ingénieur.

L'Union est également intervenue auprès des autorités publiques pour que le nouveau poste de reviseur assermenté soit attribué de préférence à des diplômés universitaires. Elle a, récemment, envoyé un délégué aux séances de Congrès des Travailleurs intellectuels afin d'étudier les questions intéressant la défense des intérêts universitaires.

Notre association, par l'intermédiaire de son office d'emplois et notamment grâce à l'intervention de notre Président, M. Travailleur, a procuré des situations ou des occupations partielles à plusieurs jeunes diplômés. Enfin, par l'organe de son Bulletin mensuel, qui renseigne régulièrement les offres et les demandes de situations, elle a pu également venir en aide à un certain nombre de ses membres. Il y a lieu de regretter, toutefois, qu'en dépit de la crise, nos amis de province ne parviennent pas à obtenir l'installation, dans certaines villes, d'avocats ou médecins qui pourraient cependant y occuper des situations lucratives.

Enfin, notre Bulletin, par sa rubrique d'informations extraites de la grande presse, a tenu nos membres au courant des initiatives entreprises ou proposées pour remédier au chômage des intellectuels.

L'administration du Bulletin n'échappe pas aux coups de la crise qui lui a enlevé, durant cette année, une bonne partie de sa publicité et l'a contrainte de restreindre le nombre de ses pages. Mais le chiffre de son tirage a pu être maintenu et, par conséquent, le service gratuit aux étudiants inscrits dans les dernières années ainsi qu'à plus de sept cents firmes industrielles et commerciales et administrations publiques.

Enfin, il me reste encore à signaler qu'à la suite d'un heureux arrangement intervenu entre notre Union et l'Union Nationale des Etudiants, nos membres ont pu participer à d'intéressants voyages à l'étranger à prix réduit. C'est ainsi que plusieurs anciens ont pris part avec leurs familles au voyage à Vienne organisé en août dernier. Nos membres ont également bénéficié de certains avantages à l'Exposition.

Voilà donc, Mesdames et Messieurs, un tableau rapidement esquissé de nos principales activités, qui correspondent, comme vous voyez, à un plan d'ensemble nettement déterminé : développement de l'entraide et de la solidarité parmi nos membres dans le but de rendre notre Université plus grande et plus prospère en groupant

autour d'elle tous ceux qu'elle a formés et qui lui gardent une filiale affection; tel est le programme que nous nous sommes tracé et que nous tentons de parfaire chaque année avec le même enthousiasme et le même optimisme.

Comptes de l'exercice clôturé le 30 septembre 1935.

A. Comptes clôturés au 30 septembre 1935.

I. — RECETTES.

a) Excédent de l'exercice précédent	fr.	63.943,30
b) Cotisations de l'exercice :		
Membres effectifs	76.868,30	
Membres A.I.Br., subside 1935-1936	2.000,—	
Membres A.I.Br., contributions volontaires	4.214,50	
Membres A.I.Br., versements bourses d'Etudes	1.096,—	
	—————	7.310,50
Ingénieurs Commerciaux	6.420,—	
Amicale des Pharmaciens	5.215,—	
	—————	95.813,80
c) Intérêts du portefeuille et des dépôts		7.973,40
d) Recettes extraordinaires :		
Membres à vie	2.000,—	
Œuvres de Bourses	16.939,20	
Remboursement prêts d'Etudes	32.366,25	
Banquet du 20 novembre 1934	48.225,—	
Déjeuner du 20 novembre 1934	2.497,—	
	—————	102.027,45
e) Annonces dans le Bulletin :		
Produit net		17.125,75
f) Souscription Centenaire		36.048,—
g) Compte d'ordre :		
Subside 1933 de la Province pour le Réfectoire des Etudiants		12.500,—
h) Frais d'Administration : Remboursem. timbres-poste		2.234,25
		—————
Total des Recettes		337.665,95

II. — DEPENSES

a) Allocation diverses :		
Bourses d'Etudes	fr.	53.100,—
« Revue de l'Université »		25.000,—
Extension de l'Université		5.000,—
Section de Charleroi		1.000,—
Cercle d'Etudiants		1.000,—
		<hr/>
		85.100,—
b) Frais d'Administration		32.156,80
c) Publication du Bulletin		27.447,95
d) Publicité du Bulletin		1.225,80
e) Droits de garde et frais de banque		74,95
		<hr/>
		146.005,50
f) Dépenses extraordinaires :		
Cercle « Le Libre Examen »		1.000,—
Jeux Universitaires Internationaux		2.000,—
Manifestations Cosyns (200 frs.) et Prins (100 frs.)		300,—
Banquet du 20 novembre 1934		50.850,—
Déjeuner du 20 novembre 1934		2.521,—
Gala Bourses		970,—
Fédération des Femmes universitaires.....		125,—
Cercle nautique Universitaire		480,—
Congrès Travailleurs Intellectuels		100,—
Institut National Coop. intellect.		82,45
Secours et Encaissements cotisations		560,—
Achat titres		3.117,20
		<hr/>
		62.105,65
g) Compte d'ordre : Réfectoire 1933		12.500,—
		<hr/>
Total des dépenses		220.611,15
Solde au 30 septembre		117.054,80
		<hr/>
Balance		337.665,95

BILAN

<i>Actif :</i>	
Banque	frs. 75.080,49
Chèques postaux	41.568,41
Caisse	405,90
	<hr/>
	117.054,80
<i>Passif :</i>	
Souscription Centenaire	frs. 36.048,—
Excédent de l'Exercice à reporter	81.006,80
	<hr/>
Balance	117.054,80

B. Budget pour l'Exercice 1935-36.

RECETTES

a) Excédent de l'exercice précédent	frs. 81.006,80
b) Cotisations de l'exercice	85.000,—
c) Revenus du portefeuille et des dépôts	7.500,—
d) Remboursement prêts d'Etudes	5.000,—
	<hr/>
Total des Recettes	178.506,80

DEPENSES

a) Allocations ordinaires :	
Bourses d'Etudes	frs. 60.000,—
« Revue de l'Université »	25.000,—
Extension de l'Université	5.000,—
Cercle d'Etudiants	2.000,—
Section de Charleroi	1.000,—
	<hr/>
	93.000,—
b) Frais d'administration et de propagande.	36.500,—
c) Publication du Bulletin	12.000,—
d) Dépenses extraordinaires :	
Souscriptions diverses et imprévues	4.000,—
	<hr/>
Total des Dépenses	145.500,—
Excédent à reporter	33.006,80

Hommage de l'Université libre de Bruxelles à Emile Francqui

Les Membres du Conseil d'Administration de l'Université libre de Bruxelles se sont réunis le 14 février 1936 pour installer solennellement le buste d'Emile Francqui dont la Fondation Universitaire et le Fonds National de la Recherche Scientifique avaient fait don à l'Université. Les bénéficiaires des mandats d'Aspirant conférés par le Fonds National avaient été invités à se joindre à eux.

M. Paul Hymans, Président du Conseil d'Administration, a prononcé le discours suivant :

La Fondation Universitaire nous a fait don de ce bronze représentant les traits d'Emile Francqui.

Elle a compris qu'il convenait que l'image de cet illustre Ami, dont la magnifique initiative ressuscita l'Université au sortir de l'épuisante épreuve de l'occupation étrangère, perpétuât dans notre palais, au milieu de nos professeurs et de nos étudiants, un émouvant et glorieux souvenir.

Demain, dans une imposante cérémonie académique, de solennels hommages seront, devant le Roi, adressés à la mémoire de Francqui, créateur de la Fondation et premier président du Fonds national de la Recherche scientifique.

Nous nous y associerons par notre présence et l'adhésion de nos cœurs.

Qu'il nous soit permis aujourd'hui, dans cette Assemblée du Conseil d'Administration, qui représente notre famille universitaire, d'exprimer son témoignage personnel.

Parmi les institutions belges de haut enseignement, l'Université de Bruxelles était, au lendemain de la guerre, la plus durement menacée. Elle n'avait ni le support de l'Etat, ni celui de

l'Eglise. Sans doute Francqui, lorsqu'avec Hoover, dès 1916, il projeta l'œuvre de salut et de rénovation qui prit figure vivante et légale après la libération, embrassa d'un coup d'œil toute la jeunesse belge et toutes ses grandes Ecoles, mais il est permis de supposer qu'entouré de deux des nôtres, Paul Héger et Félicien Cattier, son inspiration fut stimulée par le spectacle et le souci de notre sort.

On ne juge jamais en leurs exactes proportions, les événements que l'on a vu s'accomplir près de soi, et qui s'intègrent dans la vie que l'on a vécu soi-même.

A mesure que l'on s'éloignera d'un passé si récent qu'il est presque encore le présent, et que l'on pourra de haut évaluer les phénomènes et les actes de la tragique époque que nous avons traversée, le rôle de Francqui grandira dans l'histoire de notre Université et du pays.

Alors que les armées s'affrontaient dans la boue et le sang, alors que l'ennemi campait sur notre sol, alors que l'existence même d'une Belgique indépendante se disputait sur les champs de bataille, Francqui, au milieu de l'énorme besogne du ravitaillement et de la défense civile, ferme dans la foi du droit et de la victoire, sûr de l'avenir, avide de préparer le renouveau, songeait à la science.

« Un pays sans activité scientifique, dit-il à l'un des nôtres, est comme un corps sans âme. »

Et cette pensée, à ce moment, dans cet effroyable désordre moral et matériel, n'est-elle pas magnifique,

Elle naît dans le cerveau d'un homme d'action, d'un homme d'affaires, d'un chef de banque et d'industrie.

Aussitôt que le pays a repris possession de lui-même, l'effort de réalisation mûrement préparé se déploie et au bout de quelques mois aboutit.

La Fondation Universitaire est organisée et dotée. Chacune des quatre Universités reçoit 20 millions.

L'Université de Bruxelles est sauvée.

Il est vraiment ici superflu de décrire la structure de la Fondation et les méthodes diverses au moyen desquelles elle favorise les études, assiste la jeunesse, facilite nos relations avec les Universités des Etats-Unis, grâce à la collaboration de la

fondation sœur établie en Amérique sur l'initiative de Hoover que nous unissons à Francqui dans nos sentiments d'admiration et de gratitude.

Mais Francqui continue. Il est l'ami du Roi. Et le Roi Albert aime la technique et les livres. Une noble inclination le pousse vers la société des savants dont, au milieu du déchaînement des appétits, le désintéressement, l'amour de la vérité le séduisent et l'attirent. Souverain d'une démocratie laborieuse, il connaît le rôle des valeurs spirituelles. Et voici que naît le Fonds National de la Recherche scientifique.

Francqui en établit les bases et préside le Conseil.

Et Francqui continue encore. Il crée la Fondation et le prix qui porte son nom. Il crée la Fondation du Cancer. Il aide à la création de l'Institut de Médecine Tropicale.

Il ne se borne pas à planter ; il veille à la récolte, à la croissance, au rendement.

L'enseignement, les laboratoires, les expériences, les voyages d'études, la publication de livres, l'encouragement aux meilleurs, toutes les manifestations de la puissance intellectuelle exaltent l'imagination et font vibrer les nerfs de cet homme extraordinaire qui, aux yeux de certaines foules, incarne la puissance d'argent.

Quelle grande figure, Messieurs, et combien elle offre d'expressions diverses et saisissantes-

On la réduirait singulièrement si l'on n'honorait en elle que le bienfaiteur, le Mécène, le donateur généreux.

Elle avait d'autres aspects, qu'on ne saurait, même dans le milieu académique où nous sommes, effacer ou oublier, sous peine de méconnaître la complexe substance de l'homme et de sa vie.

Sans fortune et pressé d'agir, il ne fait pas d'études supérieures. Il entre presque enfant dans l'armée, devient sous-lieutenant d'infanterie, puis, tenté par les révélations d'un livre qui relate les explorations de Stanley, il se met au service de l'Etat du Congo et part pour l'Afrique. Et il commence une carrière coloniale ; il se bat et négocie.

Léopold II devine la jeune force qui s'annonce, et lui donne des missions de confiance. Puis il l'envoie en Chine, où s'ouvrent des perspectives d'expansion et de profits. Francqui

devient consul, fait de la diplomatie et des affaires et procure à la Belgique des concessions de mines et de chemins de fer. Enfin il revient en Belgique et le voilà installé dans la finance, dans la haute Banque. Il n'a pas encore acquis la renommée.

Alors retentit l'appel des événements. C'est la guerre et l'invasion. Francqui assume la direction du ravitaillement. Ses dons de chef, le génie de l'organisation le portent au premier rang.

Dans le pays occupé, il devient le dictateur des vivres. Massif et musculeux, tête haute, épaules carrées, regard froid, il donne courage et confiance. Il mène et il résiste.

La victoire vient. Un gouvernement se constitue. Des hommes nouveaux y paraissent. Francqui les y a conduits.

Car tout à coup, en ce colonial, en ce militaire, en ce constructeur de combinaisons financières, naît l'amour de la politique, qui n'est qu'une expression du besoin de commander.

Il suit les mouvements d'opinion, les manœuvres des partis et des individus, l'évolution des phénomènes extérieurs.

On le délègue dans les Conférences internationales où il défend les intérêts de la Belgique avec une autorité qui s'impose aux représentants des grands Etats. Il devient un personnage européen.

En 1926, la monnaie belge, le budget, le Trésor, sont en péril. On l'appelle au gouvernement. En six mois, il conjure la crise.

Le don de l'invention, la connaissance approfondie des rouages de la vie économique, l'audace lui inspirent des solutions énergiques et rapides.

Dès la besogne faite, il quitte le pouvoir.

Il n'a ni vanité, ni soif d'honneurs ou de popularité. Mais, et c'est le secret qui tout explique, il aime passionnément son pays. Il le sert dans toutes les formes variées d'une action continue, au Congo, en Chine, dans le Gouvernement, dans le domaine de l'industrie et de l'enseignement.

Un merveilleux instinct l'a, vers la fin de sa carrière, guidé vers la Science.

Il a compris la vigueur morale qu'elle donne à un peuple, à une civilisation.

Peut-être, songeant à lui-même, a-t-il mesuré le prix de la haute culture dont sa jeunesse avait été démunie et le surcroît de force dont elle l'eût enrichi.

Doué du sens de la grandeur, il eu l'intuition de la beauté des œuvres de l'esprit. Son regard monta au dessus des rudes réalités des luttes politiques et des conflits d'intérêts matériels et découvrit un idéal qui illumina ses dernières années.

C'est toujours la Belgique qu'il servit en travaillant pour sa colonie, pour ses finances, pour son industrie et, couronnement de l'œuvre, pour ses Universités, pour la fondation d'une élite qui assurait ses destinées.

Paul Claudel, son ami, a, dans une langue superbe, dit de lui : « C'était un chêne ».

Eloquente métaphore : sous une écorce rugueuse, une âme robuste, que nourrissait une sève ardente ; une puissante ramure ; un splendide épanouissement d'idées, d'actes, d'initiatives.

En tombant, l'arbre a creusé dans le sol une empreinte profonde. Elle ne s'effacera pas.

Paul HYMANS.

Les actions utiles en droit romain classique

PAR

RENÉ DEKKERS

Associé C.R.B.

Agrégé de l'enseignement supérieur.

1. — La période classique romaine (150 av.-250 ap.) marque le règne des préteurs et des grands jurisconsultes. Tandis que les pouvoirs législatifs étaient absorbés, — et c'est normal —, dans des questions d'ordre politique, (aussi bien, la fin de la République n'est qu'une suite ininterrompue de guerres civiles), les intérêts privés étaient confiés aux soins de ceux que l'on appellera « la source vive du droit ».

2. — Les *préteurs* étaient de simples magistrats, chargés de présider la phase initiale d'intentement des procès. Ils organisaient la liaison de chaque instance judiciaire, puis renvoyaient l'affaire devant un juge, un arbitre, en remettant aux parties une *formule* qui traçait au juge le cadre de la question qu'il avait à résoudre. Ils intervenaient donc uniquement pour circonscrire les débats, au moyen d'une formule adressée à un juge.

3. — Par conséquent, ce n'est que dans la façon de poser au juge des questions d'espèce que le préteur pouvait faire progresser le droit, et introduire des idées juridiques nouvelles.

Heureusement pour lui que tout est dans la façon de poser la question. Et le préteur, lorsqu'il désirait innover, sut poser la question de deux manières, fort simples mais fort adroites.

4. — Ou bien il ne posait au juge qu'une simple question de fait (1), lui disant de condamner si tels faits étaient établis,

(1) A ces questions de fait se mêlent assurément des *notions de droit*. Ainsi, dans l'action *in factum* du déposant, il faut que ce soit *dolo malo* que le dépositaire n'ait pas restitué (v. G 4.47, et les développements de M. Philonenko dans son cours de Pandectes à l'Université de Bruxelles, en 1933-34). Mais elles n'énoncent pas, dans leur ensemble, une *règle formulée en droit*; elles ne *qualifient pas en droit* les situations qu'elles décrivent.

ou d'absoudre, s'ils ne l'étaient pas. Pour parler en termes de procédure, nous dirons que la formule délivrée en ce cas à l'adresse du juge était conçue en fait, était *in factum concepta*.

Ou bien il procédait d'une manière essentiellement différente. Au lieu de construire lui-même, de toutes pièces, une formule nouvelle, — simple sans doute, puisqu'elle se borne à décrire des faits, mais nouvelle quand même —, il prenait une formule déjà courante, déjà insérée dans les édits de ses prédécesseurs, et il l'étendait par analogie à des cas voisins.

Faisons ici une courte parenthèse.

5. — On sait ce que c'est qu'un *édit*. C'est une sorte de charte que publiaient certains magistrats à leur entrée en charge, c'est-à-dire généralement chaque année, contenant les principes directeurs selon lesquels ils entendaient s'acquitter de leurs fonctions.

L'édit du préteur, affiché au forum, contenait notamment tous les types de formules que les parties pouvaient demander pour la défense de leurs intérêts. De telle sorte que le plaideur qui s'adressait au préteur pour engager une action en justice, devait désigner dans l'édit de ce préteur le type de formule qu'il désirait obtenir.

Aussi les Romains employaient-ils indifféremment les mots *actio* et *formula*.

6. — Mais d'où venaient ces formules ?

De la loi, ou du préteur lui-même.

L'édit de chaque préteur énumérait avant tout les formules qui sanctionnaient toutes les lois en vigueur, qui correspondaient à toutes les actions légales.

Mais il précisait aussi, — et ceci est capital —, quelles étaient les formules intéressantes créées par les préteurs antérieurs, et qui se transmettaient, s'entassaient de préteur en préteur, d'année en année, d'édit en édit. Or, ces formules créées par les préteurs, nous en parlions tout à l'heure : ce sont ces formules posant de pures questions de fait, ce sont ces formules *in factum conceptae*. Au contraire, celles qui sont basées sur la loi sont rédigées en droit, sont *in jus conceptae*, par définition même.

7. — Fermons cette parenthèse. Nous disions donc que ces actions insérées dans l'édit du préteur, légales et *in jus* d'une part, prétoriennes et *in factum* d'autre part, les préteurs subséquents s'appliquaient à les étendre par analogie à des cas nouveaux. C'était là, disions-nous, à côté de la création de toutes pièces d'actions *in factum*, le second moyen dont ils disposaient pour faire du droit nouveau.

C'est le mécanisme de ces extensions par analogie que nous allons étudier. En effet les *actions utiles*, sujet de cet article, ne sont autres que ces actions formées par extension analogique des actions existantes. Les actions qui leur servent de modèle, c'est-à-dire les actions légales, et puis les actions prétoriennes qui avaient résisté à l'épreuve du temps, s'appellent, par rapport aux actions utiles auxquelles elles donnent naissance, *actions directes*. Par exemple, revendication directe, revendication utile.

8. — On se doute que l'extension d'une action légale, conçue en droit, ne s'opérait pas précisément de la même manière que celle d'une action prétorienne, conçue en fait.

Aussi commencerons-nous par rechercher quels sont les divers procédés d'extension analogique imaginés par les préteurs. Nous étudierons ensuite la façon dont ces procédés s'appliquent, et ceci sous les deux angles du rapport d'analogie : celui de l'action utile et celui de l'action directe.

1° Recherche des procédés d'extension

9. — On peut les ramener à quelques types fondamentaux.

10. — A) Un premier procédé consiste à insérer dans la formule le nom d'un tiers, d'un autre que le titulaire de l'action.

On sait qu'une formule se compose essentiellement de deux parties, l'*intentio* et la *condemnatio*.

Dans l'*intentio* est exposée la prétention du demandeur. Par ex. : *Si paret NmNm A°A° sestertium decem milia dare oportere* (G 4.41) : s'il appert que Numerius Negidius (c'est le nom stéréotypé du défendeur) doit 10.000 sesterces à Aulus Agerius (c'est le nom stéréotypé du demandeur).

Dans la *condemnatio*, le préteur donne au juge le pouvoir de condamner le défendeur, si cette prétention est justifiée, de

l'absoudre, si elle ne l'est pas. Par ex. : ...*judex NmNm A°A° sestertium decem milia condemnato, si non paret absolvito* (G 4.43).

Or, quoi de plus simple, pour transporter des droits d'une personne à une autre, que de mettre le nom du titulaire du droit dans l'*intentio*, et celui du bénéficiaire choisi dans la *condemnatio*? Cela revient à invoquer dans l'*intentio* le droit du titulaire, en le reportant sur le bénéficiaire, par exemple un représentant, un mandataire, dans la *condemnatio* : *Si paret NmNm A°A° sestertium decem milia dare oportere, judex NmNm L°T°* (le tiers) *condemnato, snpa*.

C'est ce qu'on appelle la transposition des personnes, ou la formule à personnes transposées.

11. — B) Ou bien, deuxième procédé, le préteur insérerait dans la formule de l'action directe une fiction, c'est-à-dire qu'il enjoignait au juge de trancher le litige comme si telle condition, exigée dans l'action directe, se trouvait remplie dans l'espèce qu'il désire sanctionner, — alors que, par hypothèse, il n'en est rien.

Prenons le cas du vol commis par un Romain au préjudice d'un pérégrin, d'un étranger (G 4.37).

Un Romain ne peut être poursuivi de ce chef que par l'*actio furti*, action romaine qui remonte à la vieille loi des XII Tables. Mais précisément parce que cette action est romaine, un pérégrin ne saurait s'en servir. Conformément à un principe très répandu dans l'antiquité, les lois romaines ne concernent que les Romains. Comment résoudre le dilemme? Le préteur donnera simplement l'*actio furti* au pérégrin, en y insérant la fiction que ce dernier doit être tenu pour citoyen romain : *si civis romanus esset*.

12. — On s'aperçoit que toutes les espèces ne se prêtent pas à la fiction et à la transposition des personnes.

La fiction ne peut normalement intervenir que si l'espèce nouvelle à sanctionner ne s'écarte que par un seul point, (dans l'exemple du pérégrin volé, la jouissance du droit de cité), de l'hypothèse pourvue d'une sanction. Les préteurs avaient trop de tact pour ne pas sentir qu'un expédient comme la fiction devait être contenu dans des limites étroites.

Quant à la transposition des personnes, elle n'a lieu qu'en présence de trois intéressés au moins, le demandeur, le défendeur, et un tiers sur lequel on désire reporter la dette de l'un ou la créance de l'autre.

Ces moyens-là étant limités, il est probable qu'il en existait d'autres. Lesquels ?

13. — C) Considérons l'exemple des actions Servienne et Servienne utile, introduites successivement par des prêteurs du premier siècle de notre ère (J 4.6 *de act.* 7; G. Cornil, *Droit romain*, p. 240).

L'action Servienne est une action réelle qui sanctionne le gage tacite du bailleur, et lui accorde un droit de suite sur les objets mobiliers que le fermier avait introduits sur le fonds loué. Cette action Servienne fut ensuite étendue par un prêteur subséquent à tout nantissement conventionnel, à un titre quelconque (mais toujours sans dépossession du débiteur). C'est l'action quasi-Servienne, ou Servienne utile, et qu'on appellera même plus tard d'un troisième nom, action hypothécaire.

En voici la formule : *Si paret inter AmAm et LmTm convenisse* (s'il est établi que le demandeur et son débiteur ont convenu), *ut ea res qua de agitur A°A° pignori esset propter pecuniam debitam* (que la chose dont il s'agit servît de gage au demandeur pour sûreté de sa créance), *eamque rem tunc, cum conveniebat, in bonis LiTi fuisse* (et que cette chose figurait dans les biens du débiteur au moment de la convention), *eamque pecuniam neque solutam neque eo nomine satisfactum esse* (mais que cette dette ne fut pas payée, qu'aucune satisfaction ne fut donnée à ce sujet), *neque per AmAm stare quominus solveatur* (et que l'inexécution n'est pas due au fait du demandeur lui-même).

Voilà une longue *intentio*. Suit alors la *condemnatio* dirigée contre Numerius Negidius, le défendeur, en l'occurrence, le tiers détenteur actuel de la chose affectée au gage.

14. — Or donc, voici une formule utile qui ne contient ni fiction, ni transposition de personne.

Point de fiction : le prêteur ne s'efforce pas de rester dans les termes de l'action préexistante ; il ne feint nullement, par exemple, que le créancier gagiste soit le bailleur ni que le débiteur soit le fermier de l'action Servienne.

Point davantage de transposition de personnes : il y a bien trois personnages en jeu, le créancier, le débiteur et le tiers détenteur, mais chacun des trois intervient *suo nomine*. Ce créancier, qui exerce un droit de suite, n'invoque pas contre le tiers détenteur le droit personnel qu'il a contre son débiteur; il invoque un droit réel qu'il a contre tout tiers détenteur comme el.

Ce que la formule de l'action Servienne utile a de remarquable, c'est qu'elle est immédiatement adaptée aux faits nouveaux qui intéressent le prêteur. Le prêteur énumère les faits de la cause : la convention intervenue entre le débiteur et le créancier gagiste, la circonstance que l'objet du gage se trouvait dans les biens du débiteur au moment de la convention, le non-paiement de la dette, le fait que ce non-paiement n'est pas dû au créancier lui-même. En d'autres termes, cette formule est née par voie de retouches au fond même de la formule Servienne. C'est une action utile, sans doute, puisqu'elle s'inspire du droit de suite de l'action Servienne. Mais la formule Servienne ne fut pas reprise telle quelle, puis élargie par l'insertion d'une fiction ou d'une transposition de personnes; elle fut adaptée sans détours à l'hypothèse nouvelle.

15. — Nous avons donc trois procédés principaux d'extension d'une action directe en action utile : l'insertion, dans la formule directe restant inchangée quant au fond, d'une *fiction*; l'insertion, dans la formule directe restant inchangée quant au fond, d'une *transposition de personnes*; et enfin, la *retouche* apportée à l'action directe *quant au fond*.

Ce troisième procédé va nous permettre d'expliquer des particularités remarquables tant de certaines actions utiles que de certaines actions directes. Commençons par les actions utiles, et abordons ainsi la deuxième partie de cette étude.

2° Application des procédés d'extension au point de vue de l'action utile

16. — Après avoir recherché les principaux procédés d'extension d'une action directe en action utile, nous allons étudier les formules, les cadres dans lesquels on les rencontre.

17. — On les rencontre en réalité dans les formules les plus variées.

« L'expression *actio utilis*, enseignent Sohm-Mitteis-Wenger (*Institutionen*, 17^{me} Aufl., p. 684), ne fournit pas la moindre indication quant à l'aspect de la formule. Ce qui seul est certain, c'est que l'action utile est une action prétorienne ». (1).

En effet, nous y insistons, *actio utilis* signifie simplement action dérivée, action existant à côté d'une autre, d'une action directe, dont elle s'inspire. C'est un concept qui relève, diraient les Allemands, du *materielles Recht*, et qui ne préjuge en rien de la question que nous nous posons en ce moment, qui relève du *formelles Recht*.

Examinons d'abord dans quelles formules se rencontrent fiction et transposition de personnes. Nous nous arrêterons ensuite au procédé de retouche quant au fond.

18. — La fiction et la transposition des personnes supposent toujours une formule conçue en droit, *in jus concepta*. Ainsi, tous les exemples que Gaius nous en donne sont enchâssés dans des formules conçues en droit. La fiction dont bénéficie le pérégrin volé par un romain (*si civis romanus esset*), est insérée dans l'*actio furti* de la loi des XII Tables. La transposition de personnes dont bénéficie le *bonorum emptor*, l'adjudicataire des biens d'un failli, pour poursuivre les débiteurs du failli au nom de celui-ci, se trouve dans la *condictio certae creditae pecuniae* (G. 4.35).

19. — On comprend d'ailleurs pourquoi il en est ainsi. C'est précisément parce qu'il s'agit de formules légales que le préteur, simple magistrat et non législateur, s'attache à ne pas les modifier quant au fond, et préfère recourir à des détours comme la fiction ou la transposition de personnes pour en élargir la portée.

Nous disons qu'il *préfère*, parce que cette règle n'est pas absolue. Sans doute, fiction et transposition sont des expédients qui supposent toujours des formules *in jus* : mais nous allons voir que la réciproque n'est pas toujours vraie, et que parfois la formule *in jus* est étendue par d'autres procédés que la fiction ou la transposition des personnes, et notamment par la retouche quant au fond.

(1) Voir de plus amples citations dans notre étude sur *La Fiction Juridique*, Sirey, 1935, n° 256bis, et les notes.

20. — L'on connaît les dispositions principales de la *lex Aquilia*. Elles sanctionnent le fait de donner la mort sans droit à l'esclave ou au bétail d'autrui, ainsi que la destruction d'une chose quelconque appartenant à autrui.

A la longue, ces dispositions s'avérant trop étroites, les préteurs décidèrent de les étendre au moyen d'actions utiles.

Or, plusieurs de ces actions utiles sont qualifiées en même temps *in factum* par nos sources. Celle notamment qui est donnée contre celui qui laisse périr de faim le bétail d'autrui (D 47.8 *vi bon. rapt.* 2.20, et D 9.2 *ad leg. Aq.* 9.2); celle aussi donnée contre celui qui fait en sorte que le troupeau d'autrui se perde dans un ravin (D 47.2 *de furt.* 51-52, et D 9.2 *ad leg. Aq.* 53); etc...

21. — Il n'y a là rien d'illogique.

Nous disions que l'action utile désigne un genre : action créée par voie d'analogie. Or ce genre comprend, quant à la forme qu'il est susceptible d'adopter, plusieurs espèces : formules *in jus* avec fiction, formule *in jus* avec transposition, et même formule *in factum*. Il suffit en effet, pour avoir une action utile *in factum*, que l'action directe ait subi une retouche quant au fond.

22. — Nous n'ignorons certes pas qu'il faut être fort prudent en maniant les actions *in factum*. Car l'expression *actio in factum*, qui est parfois ambiguë (1), fut souvent interpolée dans le

(1) LENEL enseigne par exemple (*Ed. Perp.*, Leipzig, 1927, p. 203) que dans la matière de la *lex Aquilia*, *actio in factum* ne signifie pas à proprement parler action conçue en fait, mais action spécialement adaptée aux faits, fût-elle même, au demeurant, conçue en droit. Dans ce sens, même une action fictive pourrait être qualifiée *in factum*, puisqu'elle suppose toujours un cas particulier qui ne correspond pas entièrement à l'hypothèse légale : et MAINZ tient exactement ce langage (*Cours de droit romain*, I, p. 157, note 9).

Il n'est certes pas exclu que les Romains aient donné aux mots *actio in factum* plusieurs acceptions (v. WLASSAK, dans la *Real-Encyclopaedie* de Pauly-Wissowa, V° *Actio*, col. 313). *Actio directa* a bien plusieurs significations, dont l'une s'oppose à *actio utilis*, une autre à *actio noxalis*, une troisième à *actio contraria*. De même, *utilis* s'oppose tantôt à *directa*, tantôt à *inutilis*. Aussi avions-nous accepté la thèse de Lenel, dans son ensemble, dans notre étude précitée sur *La Fiction Juridique*, n° 257.

Il nous paraît cependant que l'ambiguïté des termes *actio in factum* est due surtout aux collaborateurs de Justinien. Ceux-ci avaient une prédilection marquée pour cette expression (v. notre étude précitée, n° 258), qui est aussi fréquente au Digeste que celle de *actio in jus* y est rare. Or, elle n'avait certainement plus, à leur époque, son

Digeste. Mais nous nous empressons de citer un exemple certain de pareille interpolation, car il met en évidence le rapport de genre à espèce qui peut exister entre action utile et action *in factum*.

23. — Gaius nous dit (3.219) que le *damnum injuria datum* fut sanctionné, en dehors des cas directement visés par la loi, grâce à des actions utiles. Il se contente donc de nous dire que le domaine de la *lex Aquilia* fut étendu par des actions prétoriennes, mais sans analyser la formule de ces actions. C'est bien, dans toute sa généralité, la notion de l'action utile.

L'on ne saurait, au contraire, souscrire au langage attribué à Paul au Digeste, 9.2 *ad leg. Aq.* 33.1 : *In damnis, quae lege Aquilia non tenentur, in factum datur actio*.

Abstraction faite de ce *damnum teneri*, — dont le style paraît suspect —, comment peut-on dire que la *lex Aquilia* fut complétée (uniquement) par des actions *in factum*, alors qu'il est établi qu'elle fut complétée aussi par des actions conçues en droit, c'est-à-dire en insérant dans l'action légale, *legis Aquiliae*, des fictions ou des transpositions de personnes ? Exemple d'*actio legis Aquiliae* avec fiction : l'action donnée au pérégrin victime d'un *damnum injuria datum*, avec la même fiction *si civis romanus esset* que dans l'*actio furti* (G. 4.37). Exemple d'action *legis Aquiliae* avec transposition de personnes : l'action accordée à l'acheteur de la chose endommagée, pour lui permettre d'agir au nom du vendeur contre le tiers responsable (D 19.1 *de act. emt.* 13.12).

Dès lors il est manifestement exagéré de dire que la *lex Aquilia* ne fut élargie que par des actions *in factum*, que par des actions d'une forme spéciale, puisqu'il est certain qu'elle fut élargie par les actions les plus variées.

24. — Par contre, personne à ce jour n'a soupçonné d'interpolation (v. l'*Index Interpolationum*, col. 114 et 117, et *Suppl. I*, col. 147 et 156 (les fragments 9.2 et 53 *ad legem Aquiliam*, qua-

sens procédural originaire (G. 4.46), puisque la procédure qu'elle décrit avait disparu depuis trois siècles. C'est donc surtout dans les textes du bas empire que *actio in factum* a un sens ambigu (par ex. J. 4.3 *de leg. Aq.* 16 ; D 9.2 *ad legem Aq.* 33.1, cité au texte ; etc...). Par contre, nous doutons qu'il en soit de même dans des textes classiques non corrompus. Aussi pensons-nous, lorsque des textes semblables nous parlent d'actions *in factum*, pouvoir nous tenir le plus possible au sens originaire de cette expression.

lifiant *in factum* non pas toutes les actions utiles *legis Aquiliae*, mais certaines d'entre elles seulement. Ces actions que nous citons tout à l'heure, données contre celui qui provoque indirectement la perte du bétail d'autrui, sont utiles quant à leur genre : elles sanctionnent un dommage non prévu à la *lex Aquilia*, mais en s'inspirant sans doute du système de réparation propre à cette loi ; c'est en quoi elles sont dérivées. Cela ne les empêche pas d'être rédigées *in factum*, d'être, par une retouche « ad hoc » à la formule *legis Aquiliae*, spécialement adaptées aux faits de la cause.

25. — Ce double caractère nous explique que dans les nombreuses difficultés d'application de la *lex Aquilia*, nous ne trouvons pas une seule discussion entre un partisan d'une action utile et un partisan d'une action *in factum*. Pareille discussion ne saurait se produire, puisqu'une même action peut, selon le point de vue où l'on se place, être à la fois l'un et l'autre.

C'est ce que l'on constate encore dans l'action du *superficiare* (Schmidt, *Zeitschrift der Savigny Stiftung*, 1890, t. 11, p. 151), et dans celle du *fermier à long terme* (Krüger, *Zeitschrift der Savigny Stiftung*, 1895, t. 16, p. 1 sq), qui sont des actions *in factum* créées à l'exemple de la *rei vindicatio*, donc aussi des actions utiles.

26. — Après avoir constaté que la fiction et la transposition des personnes se rencontrent toujours dans des actions utiles conçues en droit, mais que la retouche quant au fond peut parfaitement donner naissance à une action rédigée en fait, il ne nous reste plus qu'à examiner l'application de nos trois procédés d'extension au point de vue de l'action directe.

3° Application des procédés d'extension au point de vue de l'action directe

27. — Ici aussi, le cas normal est que l'action directe soit *in jus concepta*.

Pour reprendre sous leur face inverse nos exemples de tout à l'heure, c'est l'*actio furti*, qui remonte à la loi des XII Tables, qui sert de base à l'action *fictice* du pérégrin, victime d'un vol. C'est sur la *condictio certae creditae pecuniae* que se greffe la transposition de personnes au profit de l'adjudicataire des biens d'un failli (G. 4.35).

28. — Cependant, ici comme en matière d'actions utiles se rencontrent des cas exceptionnels, mais nullement illogiques, où l'action directe est non pas *in jus*, mais *in factum concepta*.

Prenons tout d'abord l'exemple de l'*actio vi bonorum raptorum* (D 47.8 *vi bon. rapt.* 2 pr.).

Cette action, instituée par Lucullus (Cicéron, *pro Tullio* 7-8), était destinée à renforcer la protection de la propriété, qui se trouvait fort menacée, au dernier siècle de la République, par les bandes d'esclaves qui se livraient au pillage. Elle sanctionnait au quadruple le dommage causé par ces bandes, et était incontestablement *in factum* (Cic., précité).

Or Paul nous dit dans ses Sentences (5.6 *de int.* 5) que cette action *in factum* était donnée à titre utile dans l'hypothèse où la victime fut précipitée d'un navire, d'un char, d'un cheval, pour la récupération de ces biens : *Utilis ei actio de rebus recuperandis, exemplo vi bonorum raptorum, datur*.

29. — Ce texte ne nous permet sans doute pas de déterminer au moyen de quel procédé s'opérait l'extension. Il ne saurait en tous cas y être question d'une transposition de personnes, puisqu'il ne s'agit pas de reporter la créance ou la dette d'une personne sur une autre. L'usage de la fiction nous paraît exclu également, car l'espèce à sanctionner, le fait de jeter quelqu'un d'un char, d'un cheval, s'écarte sensiblement de l'hypothèse de l'action directe, qui vise le pillage. Nous voici donc amenés, par exclusion, à admettre l'usage du troisième procédé, la modification adéquate de la formule de l'action directe.

30. — C'est aussi ce qui devait se passer en matière d'interdits.

Car même les interdits se prêtaient à l'extension par analogie. C'est le cas notamment des interdits *uti possidetis, utrubi*, qui règlent l'attribution de la possession entre deux adversaires, et qui se trouvent étendus à titre utile à la quasi-possession d'un usufruit (Fragments du Vatican, 90-91). Or les interdits, pures injonctions du prêteur, fondés sur son seul *imperium*, ressemblent à tout, sauf à des actions conçues en droit. Si l'on peut les comparer à quelque chose, c'est bien plutôt à des actions bâties essentiellement sur les faits.

31. — En tous cas, contrairement à l'hypothèse de l'*actio vi bonorum raptorum* que nous venons de citer, nous savons par-

faitement comment se réalise l'extension de l'interdit direct en interdit utile.

Voici en effet la formule de l'interdit *uti possidetis* (Lenel, *Ed. Perp.*, p. 470) : *Uti eas aedes, quibus de agitur, nec vi nec clam nec precario alter ab altero possidetis, quo minus ita possideatis, vim fieri veto*. C'est-à-dire : « J'interdis toute voie de fait qui aurait pour but de troubler la possession actuelle de ces immeubles dont il s'agit, cette possession n'étant point entachée entre vous de violence, de clandestinité, ni de précarité. »

Et voici la formule de l'interdit *uti possidetis utile*, en matière de quasi-possession d'un usufruit (Lenel, p. 474) : *Uti eo fundo quo de agitur nec vi nec clam nec precario alter ab altero utimini fruimini, quo minus ita utamini fruamini, vim fieri veto*.

C'est-à-dire que le prêteur a modifié le fond même de la formule de l'interdit direct, remplaçant simplement *eas aedes* par *eo fundo*, et *possidere* par *uti frui*.

32. — Nous pourrions faire des remarques analogues au sujet d'un certain nombre d'actions *in factum*, dont il existe également des extensions en actions utiles, et pour lesquelles nous sommes assez tentés d'admettre, comme dans les exemples que nous venons de citer, que l'extension se produit par des retouches au fond. Il en est ainsi notamment des actions utiles données par extension de l'action Servienne utile, cette action dérivée de l'action Servienne, qui devint action directe à son tour par rapport aux actions auxquelles elle donna naissance par la suite (v. Lenel, p. 494, notes 8, 9 et 10); des actions *de his qui dejecerint, ne quis in suggrunda, de servo corrupto*, etc. (Lenel, pp. 174 sq.).

Mais nous préférons, pour terminer, attirer l'attention sur un texte un peu particulier : D 4.9 *nautae caupones* 7.3.

33. — Ici, comme dans les exemples précédents, l'action directe est *in factum*. C'est l'action donnée contre le capitaine de navire, à raison du dommage causé par ses matelots (D 4.9 *naut. caup.* 7, pr. et 1). Or, l'hypothèse envisagée au fragment 7.3 est celle où le dommage est causé par l'esclave d'un matelot. Voici comment s'exprime le texte : *Si servus nautae damnum dederit, licet servus nauta non sit, aequissimum erit in exercitorem actionem utilem dare* : « Si c'est l'esclave d'un matelot qui causa le dommage, il sera des plus équitable de

donner une action utile contre le capitaine, bien que l'esclave ne soit pas matelot ».

34. — Ce qu'il y a de particulier dans ce cas, c'est le procédé d'extension qui paraît employé. A la différence des autres cas où l'action directe est conçue en fait, et où les sources et la logique mènent à la conclusion que l'extension s'opérait par retouche au fond de la formule directe, il semble que l'extension se produise ici au moyen d'une fiction.

Tout d'abord, le texte semble le dire : les mots *etsi nauta non sit* paraissent signifier que si l'on fonde sur l'acte d'un autre l'action bâtie normalement sur l'acte du *nauta*, c'est précisé-ment avec la fiction *si nauta esset*.

Fiction qui serait des plus vraisemblable, et répondrait au type fort simple de beaucoup de fictions, intervenant pour pal-lier l'absence d'une qualité juridique dans le chef d'une per-sonne : *si liber esset* (D 45.2 *de duob. reis* 12.1), *si heres esset* (G 4.35), *si civis romanus esset* (G 4.37), *si capite minutus non esset* (G 4.38), et d'autres de ce genre.

35. — Et cependant, la chose est absolument sans exemple en droit classique. Toutes les fictions dont nous sommes sûrs reposent sur des actions directes *in jus conceptae*. Lorsque Gaius nous parle d'actions où le prêteur imite le droit civil, le *jus*, ce sont précisément des actions fictives qu'il nous donne pour exemple.

Aussi pensons-nous que dans le fragment D 4.9.7.3, l'exten-sion de l'action *in factum* s'opère encore par la retouche au fond. Dans ce cas, le *etsi nauta non sit* aurait pour objet de sou-ligner le mot qu'il faudrait remplacer dans la formule.

Mais nous reconnaissons qu'un doute reste planer sur ce texte. Est-il bien authentique (*aequissimum...*) ?

CONCLUSION

36. — Nous voici parvenu au terme de notre étude.

Nous pouvons la résumer en deux mots.

Les procédés de transformation d'une action directe en action utile se ramènent à trois types principaux. Les deux premiers sont très connus, mais d'une efficacité limitée : ce sont la fiction et la transposition des personnes. Le troisième consiste dans la modification « ad hoc » de la formule directe, dans la retouche

au fond même de cette formule, en vue de la rendre susceptible de régir sans détours l'hypothèse nouvelle qui intéresse le prêteur.

Ce troisième procédé nous a permis d'expliquer la présence, dans nos sources, d'actions utiles et d'actions directes rédigées, non pas *in jus*, en droit, comme c'est le cas lorsque le prêteur emploie la fiction ou la transposition, mais en fait, *in factum*.

37. — En même temps, cette brève incursion dans la technique romaine nous a rappelé quelques enseignements d'une portée générale.

Nous en voyons deux.

D'une part, nous avons vu fonctionner ce merveilleux instrument de progrès que constitue la formule prétorienne. Rigoureuse mais non rigide, précise mais non tracassière, elle répond à la fois aux deux exigences antinomiques d'une bonne législation : la netteté et la souplesse. Le droit privé moderne ne doit-il pas envier quelque peu une époque où il suffisait de quelques mots pour régir les matières les plus neuves ?

Nous avons constaté d'autre part qu'après tout, le juriste invente peu. Il aime procéder par voie d'assimilations, d'extension analogique des moyens qui lui sont familiers, plutôt que de créer de toutes pièces des moyens nouveaux. Habitude commode assurément, mais qui n'est pas toujours exempte des imperfections de tout ce qui se range à la loi du moindre effort.

La bicyclette du point de vue de l'ingénieur

HENRI KETELAAR

Aspirant du Fonds National de la Recherche Scientifique.

La bicyclette est un moyen de transport économique et d'un rendement beaucoup plus avantageux que la marche. Cette vérité est élémentaire : elle résulte de l'observation courante.

En tant que machine, son étude pourrait relever de la science de l'ingénieur. Elle est peut-être perfectible. En fait elle s'est déjà fort transformée depuis sa création. Peut-être n'est-il pas tout à fait vain d'essayer d'en analyser le mécanisme, ne serait-ce que pour le plaisir de mieux connaître un instrument familier, dont nous pourrions ensuite plus judicieusement nous servir. Divers modèles de vélos sont encore offerts aux amateurs qui ne sont pas éclairés sur les avantages et les inconvénients de chacun. L'ingénieur ne peut évidemment rien faire pour améliorer le moteur ; mais il peut décomposer les diverses résistances, les étudier séparément et voir sur lesquelles il serait intéressant ou possible d'agir efficacement. C'est ce que nous nous proposons de faire.

Le mouvement d'un véhicule dépend de la différence qui existe entre la force de propulsion « f » et les résistances. Celles-ci sont essentiellement de deux espèces : les résistances mécaniques et la résistance de l'air.

1. — *Les résistances mécaniques.* — Elles comprennent surtout les forces de frottement et d'adhérence. Elles sont plus grandes au repos qu'en mouvement et en outre elles décroissent un peu quand la vitesse augmente. On peut s'en rendre compte par l'expérience suivante : un véhicule étant placé sur une pente douce, les forces de frottement au repos peuvent être assez grandes pour empêcher le démarrage ; il peut suffire d'une légère impulsion pour lancer le véhicule qui prend une

accélération et tend vers une vitesse limite bien déterminée si la pente est constante. En bicyclette on peut réaliser cette expérience un jour où il n'y a pas de vent sur une pente de 0,01 par exemple. Pour les Bruxellois l'avenue Louise avec ses 1.500 mètres en ligne droite ayant une pente régulière de 0,01 constitue une piste d'essai convenable, permettant notamment de faire cette observation qualitative.

La valeur de la résistance mécanique totale aux faibles vitesses est facile à déterminer. On accroche une corde à l'avant de la bicyclette, on la passe sur une poulie fixe, et on la tend avec un poids « P » tout juste suffisant pour entretenir un mouvement initial imprimé à la bicyclette chargée du cycliste. On vérifie, en changeant la charge, que les résistances mécaniques sont proportionnelles au poids, et que sur un bon dallage elles sont de l'ordre de 0,008 du poids, soit 0,64 kg-force pour un cycliste et un vélo pesant ensemble 80 kg. Des mesures plus précises, faites en accouplant éventuellement deux vélos de façon à réaliser un meilleur équilibre, permettraient de déterminer l'influence du changement de pneus en boyaux, ou l'influence de la dureté du gonflement sur l'adhérence.

On peut encore procéder autrement, tout en recourant au même appareillage. Si on tend la corde au moyen d'un poids assez grand, 10 kg par exemple, la force de la pesanteur transmise horizontalement par la poulie, tire la bicyclette. Si on laisse descendre la masse de 10 kg d'une hauteur de 1 mètre le travail fourni est de 10 kilogrammètres. La bicyclette ne prendra pas une grande vitesse et l'on pourra donc négliger en première approximation la résistance de l'air. La bicyclette effectuera avant de s'arrêter un parcours total « x », le long duquel elle surmonte la force de résistance « r ». Egalant les deux travaux on trouve :

$$r \cdot x = 10 \text{ kilogrammes-mètres}$$

ce qui donne « r » en fonction de la distance observée « x ». Si on veut une valeur plus précise on peut estimer la résistance de l'air et en tenir compte. On trouve que la bicyclette parcourt environ 15 mètres, et par conséquent :

$$r = \frac{15 \text{ mètres}}{10 \text{ Kgr-mètres}} = 0,67 \text{ Kgr-force}$$

valeur voisine des 8 millièmes du poids.

Les résistances mécaniques comprennent en outre un élément qui devient important sur une route raboteuse : les trépidations. Il me paraît difficile, voire même tout à fait impossible de l'estimer. C'est d'ailleurs un facteur dont l'action sur la fatigue physiologique est considérable. La transmission des secousses au cycliste le fatigue beaucoup plus que ne le ferait un travail équivalent effectué sous une autre forme. Bien que nous ne puissions pas le chiffrer, il va de soi que cet élément s'ajoute à tous les autres dans une estimation du travail ou de la fatigue.

2. *La résistance de l'air.* — La résistance éprouvée par une surface plane «S» qui se déplace normalement dans un fluide a pour expression $a.S.v^2$. Le terme «a» représente la densité du fluide, soit environ 10^{-3}gr/cm^3 pour l'air; et v^2 le carré de la vitesse, (cm^2/sec^2). Le produit $a.S.v^2$ a donc bien les dimensions ($\text{gr. cm}/\text{sec}^2$) d'une force. Dans de rares cas particuliers cette formule rend exactement compte de la loi d'écoulement des fluides autour d'un obstacle. Le plus généralement il n'en est pas ainsi, la résistance est plus petite. Le résultat peut se représenter avec une certaine approximation en corrigeant la formule par l'adjonction d'un coefficient numérique C inférieur à l'unité. (0,8 pour une surface plane).

$$f = C \cdot a \cdot S \cdot v^2$$

Ce coefficient varie en outre en fonction de la vitesse parce que le régime d'écoulement du fluide change. On a pu déterminer par exemple que pour une sphère de 12 cm de rayon le coefficient décroissait progressivement jusqu'aux six dixièmes de sa valeur initiale, puis restait constant à partir d'une vitesse dite vitesse critique. (25 Km./heure dans ce cas particulier.) Pour le cycliste on ne connaît ni C ni la vitesse critique. Il y a moyen de déterminer C dans des conditions expérimentales déterminées, comme nous le verrons plus loin. Pour la commodité de l'écriture nous remplacerons dans l'expression de la force le produit C.S par la notation «s» que nous appellerons la « surface équivalente ». Dans un domaine limité on peut alors considérer que l'expression $a \cdot s \cdot v^2$ est valable sous la réserve de réduire «s» à une valeur convenable. La surface normale d'un homme est voisine de $0,8 \text{ m}^2$. La surface

équivalente d'un cycliste aux environs de 15 Km/heure (417 cm/sec.) est de l'ordre de 0,7 m² (7000 cm²). Elle varie considérablement avec la position du cycliste; selon qu'il s'assied tout droit ou qu'il se penche fort, (guidon de course), il présente des surfaces équivalentes entre lesquelles l'écart est voisin de 15 %. On peut assez facilement faire une estimation quantitative de l'influence de la position; nous y reviendrons au paragraphe 3.

En dehors des deux groupes de résistances que nous venons de considérer et qui interviennent lorsque le mouvement est uniforme, il y a lieu d'en considérer deux autres qui ne jouent que sporadiquement : l'effet d'une pente, et l'effet d'une accélération.

3. *Effet d'une pente.* — Sur une pente, la pesanteur, $P = m \cdot g$, donne, dans le sens du déplacement si le véhicule descend la pente, en sens opposé s'il la remonte, une composante proportionnelle au poids et à la pente «p» :

$$f = p \cdot P \quad (2)$$

Ainsi 80 Kg sur une pente de 0,01 donnent une force de 0,80 Kgr-force. L'effet de la pente étant proportionnel au poids et indépendant de la vitesse, a les mêmes caractéristiques que les résistances mécaniques «r». Quand on considèrera par conséquent l'équation du mouvement, il n'y aura pas lieu d'expliquer le terme qui en tient compte : il sera compris dans la notation «r».

Si on veut faire des essais en appliquant au véhicule une force constante et facile à déterminer, le plus commode sera de l'emprunter à cette composante de la pesanteur. La seule difficulté si on veut faire des mesures de quelque précision consistera à trouver un jour où on puisse opérer sans être gêné par le vent

C'est ainsi que l'on pourra déterminer l'influence de la position du cycliste sur les valeurs correspondantes de «s», et par conséquent de la résistance aérodynamique. Sur une pente de 0,02 à 0,04 par exemple, on dispose d'un excès «φ» de la force «f» sur les résistances mécaniques :

$$\varphi = f - r \quad (3)$$

Si la pente est assez longue pour qu'on puisse atteindre un état de régime à vitesse constante, (sans pédaler), on aura :

$$\varphi = a \cdot s \cdot v^2 \quad (4)$$

Pour deux positions différentes on trouvera deux vitesses différentes. φ étant constant, les valeurs de «s» sont inversement proportionnelles aux carrés des vitesses, ou proportionnelles aux carrés des temps mis à parcourir une distance donnée. C'est ainsi que l'on trouve qu'entre les positions extrêmes du cycliste se manifeste un écart voisin de 15 % dans les résistances ou dans les surfaces équivalentes.

Si de plus on connaît « φ » on peut déterminer «s». On trouvera pour un cycliste penché sur son guidon une valeur voisine de 7000 cm².

Cette valeur est intéressante. Elle permet de déterminer la grandeur de la résistance aérodynamique et de comparer celle-ci à la somme des résistances mécaniques. La résistance aérodynamique atteint 0,64 Kgr-force, (environ 626,000 dynes) c'est-à-dire qu'elle est égale à la somme des résistances mécaniques pour une vitesse voisine de :

$$v = \sqrt{\frac{\varphi}{a \cdot s}} = \sqrt{\frac{626000}{10^{-3} \cdot 7000}} \frac{\text{cm}}{\text{sec}} = 300 \frac{\text{cm}}{\text{sec}} = 10,8 \frac{\text{heure}}{\text{Km}}$$

Bien entendu les valeurs adoptées dans le calcul n'ont qu'une valeur indicative; elles correspondent à une machine donnée et à un rapport donné entre le poids et la carrure du cycliste. Néanmoins elles fixent un ordre de grandeur. Ici par exemple on voit que la résistance aérodynamique sera 4 fois plus grande que la résistance mécanique aux environs de 20 Km/heure et que cette dernière ne représente que 10 % de la résistance totale aux environs de 30 Km/heure.

On peut en conclure qu'en régime, (vitesse constante), et en palier, (pente nulle), une surcharge de 4 Kg, (0,05 du poids), augmente la résistance totale de 2,5 % de 1 % ou de 0,5 % respectivement aux vitesses de 10, de 20 et de 30 Km/h. On arrive à cette conclusion d'apparence un peu paradoxale que le poids a une importance relative d'autant moindre que la vitesse est plus grande. Il va de soi que cette conclusion ne reste pas valable lorsqu'on gravit une pente ni lorsqu'il y a lieu

de fournir des accélérations. Nous considèrerons ce dernier point de vue au paragraphe 4; mais au sujet de la pente on peut encore faire la remarque suivante.

Sur un circuit fermé, (départ et arrivée à la même altitude), la somme des travaux à fournir pour gravir les pentes est égale à la somme des travaux récupérés dans les descentes. Ce qui ne veut pas dire d'ailleurs qu'au point de vue de la fatigue physiologique il soit indifférent de rouler en pays accidenté ou en pays plat. Car pour maintenir son équilibre il faut dépasser une certaine vitesse; il en résulte que pour gravir un raidillon il faut non seulement fournir un travail déterminé (force-distance = $f \cdot x$), mais encore développer une certaine puissance (travail/temps). Et ceci peut être plus fatigant que de fournir un travail plus considérable mais à faible puissance.

On peut citer de nombreux exemples où la fatigue n'est pas proportionnelle au travail mesuré. Je n'en retiendrai qu'un qui est remarquable au point de vue du cycliste. La résistance mécanique varie évidemment avec la nature du sol. Elle passe communément de 0,6 Kgr sur un bon dallage à plus de 0,8 sur un pavement raboteux. Le complément de 0,2 Kgr-force est négligeable aux vitesses usuelles; mais les trépidations ont un effet énorme sur le cycliste surtout s'il est déjà préalablement fatigué. Les usagers ne savent que trop combien il est désagréable de subir les trépidations à la traversée d'une ville mal pavée lorsqu'ils ont déjà parcouru une longue étape.

Un accroissement des résistances produit d'ailleurs toujours un effet psychologique plus grand que l'effet réel. Il faut se garder de juger l'effet d'une modification quelconque que l'on apporte à son vélo, et d'estimer son influence réelle, en se basant sur le seul témoignage de ses sens. Ceux qui empruntent à leur roue le travail nécessaire au fonctionnement d'une petite dynamo savent que l'augmentation de résistance qui en résulte est sensible, et paraît même considérable. Il est facile de mesurer la force nécessaire pour actionner une dynamo: il suffit de suspendre à la périphérie de la roue un poids suffisant pour la faire tourner tandis que la dynamo est en prise. On trouve environ 0,2 Kg; peu par conséquent par rapport au reste. Le rendement de ces petites machines est d'ailleurs assez bon. Un essai a révélé que l'énergie électrique représentait 35 % de l'énergie mécanique empruntée.

4. *Effet des accélérations.* — Suivant que la somme des forces sera plus grande ou plus petite que celle des résistances, le véhicule subira une accélération ou un ralentissement, (d^2x/dt^2). Pour un corps rigide qui se déplace parallèlement à lui-même on peut appliquer la force à son centre de gravité. La grandeur de l'accélération est définie par l'équation :

$$f = m \frac{d^2x}{dt^2} = m \frac{dv}{dt} = \pi! \quad (4)$$

Pour une force donnée elle est donc inversement proportionnelle à la masse. Mais toutes les parties de la bicyclette ne sont pas animées d'un simple mouvement de translation : le centre de gravité des roues se déplace à la vitesse «v» du cadre ; mais les roues tournent en outre autour de leur centre de gravité avec une vitesse angulaire «w». La grandeur de cette vitesse angulaire est définie par le quotient de l'angle correspondant à un tour complet, (2π), par le temps nécessaire à l'accomplissement de ce tour $\left(t = \frac{2 \pi R}{v} \right)$

$$w = \frac{v}{R} \quad (6)$$

L'énergie que prend une masse «m» qui est animée d'un mouvement de translation de vitesse v et qui tourne à la vitesse angulaire w autour de son centre de gravité est égale à la somme de l'énergie cinétique et de l'énergie de rotation.

$$E = \frac{1}{2}mv^2 + \frac{1}{2}Iw^2 \quad (7)$$

où I représente le moment d'inertie :

$$I = \Sigma md^2$$

«d» représentant la distance du point au centre. ($d=R$ pour la périphérie). Or les points de la roue peuvent être partagés en deux catégories : la première comprend ceux qui sont situés près de la périphérie, (jantes, pneus), et pour lesquels $d=R$; et la seconde ceux qui se trouvent près du moyeu et pour lesquels d^2 est négligeable par rapport au carré R^2 du rayon de la roue. Si «m» désigne la masse des points situés près de la périphérie, le moment d'inertie se réduit donc à mR^2 et le

produit $I\omega^2$ est égal à mv^2 . Il s'ensuit que l'énergie d'une roue qui roule à terre est exactement égale au double de l'énergie cinétique d'une masse égale animée d'un mouvement simple de translation. Cette conclusion signifie que pour communiquer une certaine vitesse (ou accélération) à la masse des roues, il faut fournir un travail (ou appliquer une force) deux fois plus grand que pour une masse égale liée au cadre. En d'autres mots : un allègement d'un Kg sur la roue est équivalent à un allègement de deux Kg sur le cadre.

Pour ceux qui effectuent de fréquents démarrages il importe donc beaucoup plus encore d'alléger les roues que d'alléger les parties fixes. Il va de soi qu'il n'y a pas de discrimination à établir ici entre les rôles joués à ce point de vue par les deux roues, quoique parmi les gens simples le préjugé se soit établi, sans que nous sachions pourquoi, que l'allègement de la roue arrière avait plus d'importance que celui de la roue avant... Ici encore on peut noter qu'à moins d'être obligé de freiner ensuite, l'énergie fournie lorsqu'un excédent de force est disponible, se récupère intégralement lorsque la force devient insuffisante pour maintenir la vitesse.

Le terme « $m\frac{dv}{dt}$ » désignera donc symboliquement le produit de la masse par l'accélération; étant entendu que « m » désigne la masse réelle des parties fixes majorée notamment du double des masses des jantes et des boyaux.

5. *Equation générale du mouvement.* — Ayant défini tous les éléments déterminants du mouvement, écrivons que la force appliquée « f », fait équilibre à la somme des forces d'accélération et des résistances :

$$f = m\frac{d^2x}{dt^2} + asv^2 + r \quad (8)$$

Le cas général d'une force quelconque variable ne présente pas d'intérêt, mais on peut considérer deux cas particuliers :

1° celui où le cycliste est abandonné à lui-même (sans pédaler, $f=0$), sur un terrain plat, après avoir été porté à une vitesse initiale v_0 . On pourra alors rechercher les liaisons entre les résistances et le temps écoulé ou la distance parcourue avant

l'arrêt; 2° celui où le cycliste, placé sur une déclivité (force constante «f») supérieure aux résistances mécaniques «r»; $\varphi = f-r$) part avec une vitesse nulle pour atteindre une vitesse limite.

Dans le premier cas l'équation du mouvement se réduit à :

$$-dt = m \frac{dv}{r + asv^2} \quad (9)$$

qui est du type :

$$\int \frac{dx}{a^2 + b^2x} = \frac{1}{ab} \operatorname{arctg} x + C$$

Dans le deuxième cas :

$$dt = m \frac{dv}{\varphi - asv^2} \quad (10)$$

qui est du type :

$$\int \frac{dx}{a^2 - b^2x^2} = \frac{1}{ab} \operatorname{arctg} x + C \quad \text{ou} \quad \frac{1}{2ab} \log_e \frac{a + bx}{a - bx} + C$$

6. *Premier cas particulier.* — Le calcul déduit de la formule (9) est reporté en appendice. Les résultats sont appliqués à un cas particulier et illustrés par les trois premières figures, en postulant que les constantes «r» et «s» déterminées aux environs de 15 Km/h. restent valables pour toutes les vitesses. L'expression des résultats est facilitée quand on porte l'origine des temps au moment final, celui où le cycliste est complètement arrêté. Ainsi les figures expriment les résultats relatifs à n'importe quelle vitesse initiale.

La figure 1 donne en ordonnées les vitesses initiales, et en abscisses le temps au bout duquel le cycliste s'arrête. Le cycliste lancé avec une vitesse initiale infinie s'arrête au bout de 64 secondes. Au cours de son ralentissement il passe par toutes les vitesses possibles jusqu'à la vitesse nulle.

La figure 2 donne la relation entre la distance parcourue par le cycliste avant qu'il ne s'arrête, et le temps qu'il met à parcourir cette distance.

La figure 3 est déduite des deux premières. Les vitesses initiales sont portées en abscisses, alors que les longueurs par-

Figure 1.

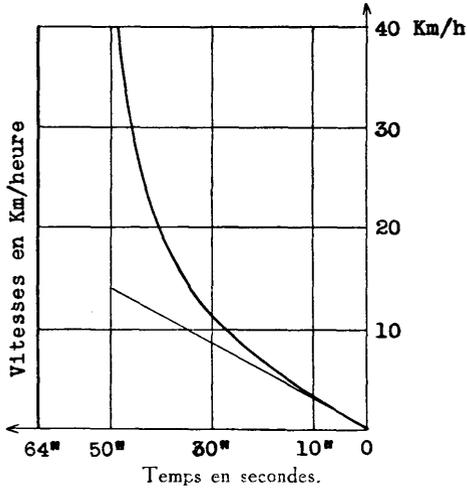


Figure 2.

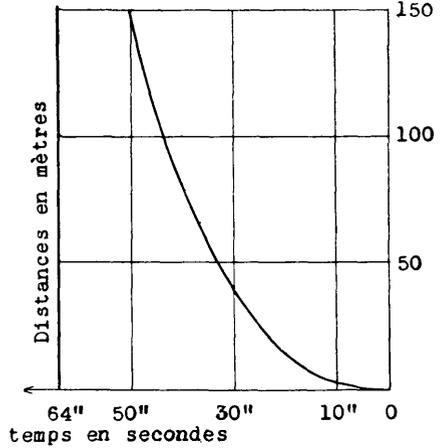
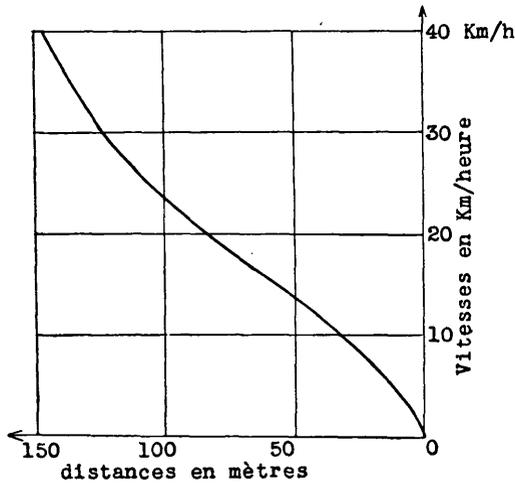


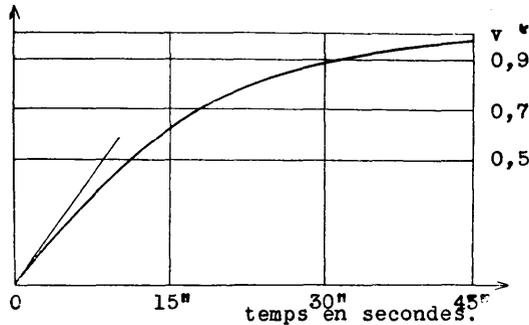
Figure 3.



courues avant l'arrêt sont portées en ordonnées. On remarquera que pour des vitesses supérieures à 5 Km/h. la distance varie à peu près linéairement avec la vitesse initiale.

7. *Second cas particulier.* — Ici encore les calculs sont reportés en appendice, et les résultats sont illustrés par un cas particulier. La figure 4 montre comme varie la vitesse d'un cycliste qui part, sans pédaler, sous l'action d'une force constante, (placé sur une pente de 3.3 %). La vitesse part de zéro et rejoint asymptotiquement une vitesse limite.

Figure 4.



On peut également tirer de ces notions quelques données pittoresques concernant la force appliquée par quelques cyclistes typiques, ainsi que sur le travail qu'ils fournissent et la puissance qu'ils développent.

a) Le balladeur qui accomplit un parcours de 30 Km. en deux heures.

$$F = r + asv = 0,6 + 1,2 = 1,8 \text{ Kgr-force.}$$

$$T = 1,8 \text{ Kgr} \cdot 30000 \text{ mètres} = 54000 \text{ kgrm.}$$

$$W = 54000 \text{ Kgrm} / 7200 \text{ secondes} = 7,5 \text{ Kgrm/sec} = 0,1 \text{ Cheval Vapeur.}$$

b) Le champion du monde sur route, Jean Aerts a parcouru environ 200 Km en 6 heures.

$$F = 0,6 + 6,6 = 7,2 \text{ Kgr-force.}$$

$$T = 1440000 \text{ Kgrm.}$$

C'est un travail équivalent à celui que doit fournir un homme pesant 72 Kgr pour s'élever au sommet d'une montagne haute de 20000 mètres, soit 4 fois la hauteur du Mont-Blanc.

Le calcul ne tient compte ni des accélérations ni de l'effet des pentes; mais néglige aussi le fait qu'une partie du parcours est effectuée derrière ses compagnons ce qui réduit considérablement la résistance de l'air.

$W = 1440000 \text{ Kgrm}/19200 \text{ sec} = 75 \text{ Kgrm}/\text{sec} = 1 \text{ Cheval-Vapeur.}$

C'est bien ce que l'on peut appeler tirer comme un cheval; et encore considère-t-on en général que le vrai cheval ne développe que le tiers de cette puissance lorsqu'il travaille huit heures par jour. Le chiffre excessif trouvé ici semble bien indiquer que non seulement l'allègement qui résulte de l'entraînement du coureur par ses compagnons est considérable, mais que pour ces vitesses on n'a pas dépassé la vitesse critique: c'est-à-dire que la valeur de «s» trouvée à 15 Km/h. diminue encore lorsque la vitesse croît.

c) Le champion de vitesse Scherens, qui effectue un parcours de 200 mètres en 12 secondes.

$F = 0,6 + 19,4 = 20 \text{ Kgr-force.}$

$T = 4000 \text{ Kgrm.}$

$W = 4000 \text{ Kg}/12 \text{ sec} = 333 \text{ Kgrm}/\text{sec} = 4,5 \text{ Chevaux-Vapeur.}$

Ces chiffres aussi sont sûrement excessifs: la résistance de l'air ne croît pas aussi vite que le carré de la vitesse. Ils ne constituent donc qu'une certaine approximation, qu'il serait d'ailleurs intéressant de préciser.

8. *Conclusions.* — Dans la pratique l'expérience donnerait probablement des chiffres différents pour exprimer les rapports entre les vitesses, les distances et les temps. L'écart augmenterait sans doute pour les grandes vitesses. En tout cas l'interprétation graphique permettrait de remonter aux caractéristiques exactes, c'est-à-dire à la détermination des facteurs «r» et «s» propres à chaque vitesse. Et l'intérêt du problème dépasse celui de la détermination des valeurs relatives au cycliste. On voit que par l'utilisation d'une méthode des plans inclinés on pourrait enrichir les connaissances expérimentales dans le domaine de l'aérodynamique. Car il est bien évident qu'elle peut s'appliquer à n'importe quelle «maquette» placée sur un chariot et fournir des renseignements concurremment

avec ceux que l'on tire de l'étude de la même maquette dans un tunnel aérodynamique. La méthode est malheureusement limitée à des vitesses relativement faibles.

Au point de vue particulier du cycliste il faut retenir surtout qu'aux vitesses usuelles la part prépondérante revient aux résistances aérodynamiques, sauf dans les cas particuliers de voyageurs en montagne ou de coureurs pour lesquels il importe de pouvoir très aisément démarrer. Pour ceux-ci en effet la perte de leur place dans un groupe leur fait perdre tout le bénéfice qu'il y a à se faire entraîner. On sait que derrière des motocyclettes spéciales des cyclistes ont pu couvrir plus de 120 Km. en une heure.

On gagne au moins 10 % du travail à fournir en se penchant sur un guidon de course alors qu'un allègement de 4 Kg sur le poids n'apporte en palier qu'une diminution de l'ordre de 1 %. Au point de vue de l'effort à fournir la bicyclette sur laquelle le cycliste est couché horizontalement et le tandem sont évidemment incomparables. Leurs vertus sont d'ailleurs établies péremptoirement par les « performances » que grâce à eux les spécialistes ont pu accomplir.

Si certains lecteurs veulent pousser davantage les considérations relatives à ces questions, ou considérer d'autres points de vue tel que celui de l'équilibre de la bicyclette, on peut leur recommander de lire entre autres les ouvrages consacrés par Bourlet aux bicycles et bicyclettes dans la Collection Encyclopédique de Léau.

APPENDICE

Premier cas particulier. — L'intégration donne :

$$t = -\frac{m}{\sqrt{ras}} \operatorname{arctg} \sqrt{\frac{as}{r}} v + C = \frac{m}{\sqrt{ras}} \left(\operatorname{arctg} \sqrt{\frac{as}{r}} v_0 - \operatorname{arctg} \sqrt{\frac{as}{r}} v \right)$$

L'équation est plus simple si on porte l'origine au temps t_0 pour lequel $v=0$, (le temps au bout duquel le véhicule s'est arrêté), soit :

$$t_0 = \frac{m}{\sqrt{ras}} \operatorname{arctg} \sqrt{\frac{as}{r}} v_0 \quad (11)$$

On trouve alors :

$$t - t_0 = \tau = \frac{m}{\sqrt{ras}} \arctg \sqrt{\frac{as}{r}} v$$

où τ est le temps qui sépare l'instant («t») du moment où le véhicule est arrêté. On en déduit :

$$v = \sqrt{\frac{r}{as}} \operatorname{tg} \frac{v \sqrt{ras}}{m} \tau \quad (12)$$

On en déduit l'accélération :

$$j = \frac{dv}{d} = \frac{r}{m} \frac{1}{\cos^2 \frac{v \sqrt{ras}}{m} \tau} \quad (13)$$

A l'instant initial, $\tau = -t_0$, l'accélération :

$$j_0 = \frac{r}{m} \frac{1}{\cos^2 \frac{v \sqrt{ras}}{m} t_0}$$

alors qu'au moment final, (à l'arrêt $\tau = 0$; $t = t_0$):

$$j = \frac{r}{m} \quad (14)$$

valeur évidemment indépendante de la résistance de l'air.

En comparant ces résultats aux résultats expérimentaux on pourra déterminer les caractéristiques («r») et («s») dans des conditions variées. Pour les illustrer appliquons-les à un exemple numérique, en postulant que les valeurs de («r») et de («s») que nous avons trouvées restent constantes à toutes les vitesses. Faisons donc :

$$r = 640 \text{ gr} = 6,26 \cdot 10 \text{ dynes ou gr} \cdot \text{cm} / \text{sec}^2 = \frac{r}{m} = - 7,8 \text{ cm} / \text{sec}^2$$

$$a = 10^{-3} \text{ gr} / \text{cm}^2 \text{ s} = 7000 \text{ cm}^2 \text{ m} = 8 \cdot 10^4 \text{ gr}$$

$$\sqrt{\frac{r}{as}} = 3 \cdot 10^2 \frac{\text{cm}}{\text{sec}} \quad \sqrt{ras} = 2,1 \cdot 10^3 \frac{\text{gr}}{\text{sec}} \quad \frac{\sqrt{ras}}{m} = 0,02625^{-1}$$

La figure 1 représente alors l'équation (12) qui donne la vitesse en fonction du temps qui sépare l'instant considéré du moment où le vélo s'arrête. La tangente en un point quelcon-

que de cette courbe est déterminée par l'équation (13), alors que la tangente au point final, (origine des coordonnées), est donnée par l'équation (14). Pour $\frac{\sqrt{ras}}{m} \tau = 1$ la vitesse est infi-

nie; c'est-à-dire qu'un cycliste animé d'une vitesse infinie s'arrêterait au bout du temps défini par cette égalité, soit $\tau = 64$ secondes.

Remarquant ensuite que $v = dx/dt$ on peut intégrer l'équation (12). On trouve la relation entre la longueur du parcours effectué et le temps mis à effectuer ce parcours :

$$x = \frac{m}{as} \log_e \cos \frac{\sqrt{ras}}{m} t_0 \quad (15)$$

équation illustrée par la figure 2. $\left(\frac{m}{as} = 11430 \text{ cm} \right)$. La distance devient infinie en même temps que la vitesse.

Des relations (13) et (15) on peut tirer la relation entre l'accélération et la distance :

$$x = \frac{1}{2} \frac{m}{as} \log_e \frac{r}{m} \frac{1}{j} \quad (16)$$

Elle permet de tracer la tangente en un point quelconque de la figure 2.

Enfin la relation entre la vitesse initiale et la distance parcourue est donnée par la combinaison des équations (11) et (15). La courbe correspondante est représentée par la figure 3. On peut déterminer cette courbe point par point en combinant les figures 1 et 2. La distance x est donc celle qui est parcourue par le cycliste avant de s'arrêter lorsqu'il a été lancé avec la vitesse « v » correspondante. On remarque qu'à partir de 5 Km/h. environ cette relation est presque linéaire.

Second cas particulier. — L'intégration de (10) donne :

$$t = \frac{m}{2\sqrt{\varphi as}} \log_e \frac{\sqrt{\frac{\varphi}{as}} + v}{\sqrt{\frac{\varphi}{as}} - v} \quad (17)$$

ou :

$$t = \frac{m}{\sqrt{\varphi as}} \operatorname{Argh} \sqrt{\frac{as}{\varphi}} v \quad \text{et} \quad v = \sqrt{\frac{\varphi}{as}} \operatorname{tgh} \frac{\sqrt{\varphi as}}{m} t \quad (17a)$$

cette dernière forme permettant de déduire aisément :

$$j = dv/dt = \frac{\varphi}{m} \frac{1}{\cosh^2 \frac{\sqrt{as\varphi}}{m} t} \quad (18)$$

analogue à (13) et où :

$$\cosh \theta = \frac{e^{\theta} + e^{-\theta}}{2} \quad \text{avec} \quad \theta = \frac{\sqrt{as\varphi}}{m} t$$

Par conséquent :

$$j = \frac{4\varphi}{m} \frac{1}{(e^{\theta} + e^{-\theta})^2} \quad (18a)$$

La première forme de l'équation (18) utilise des notations plus courantes Appliquons-la à un exemple numérique. Prenons $=2$ Kgr-force, ce qui implique $f=2,64$ Kgr. C'est la composante de la pesanteur (80 Kgr) sur une pente de 3,3 %. On trouve :

$$\frac{m}{2\sqrt{\varphi as}} = 10,7 \text{ sec} \quad \sqrt{\frac{\varphi}{as}} = 535 \frac{\text{cm}}{\text{sec}} \quad \frac{10,0}{0,4243} = 24,7 \quad \frac{\varphi}{m} = 25 \frac{\text{cm}}{\text{sec}^2}$$

L'équation (17) devient :

$$t = 24,7 \text{ sec.} \log_{10} \frac{535 \text{ cm/sec} + v}{535 \text{ cm/sec} - v}$$

Et on voit que pour un temps infini la vitesse tend vers une limite $v_n = \frac{\sqrt{\varphi}}{as} = 535 \text{ cm/sec.}$ (19)

La vitesse égale à la moitié de cette vitesse limite est atteinte après un temps :

$$t = 24,7 \text{ sec} \log_{10} \frac{1,5}{0,5} = 11,8 \text{ sec.}$$

et d'autre part, après 24,7 sec. la vitesse est égale aux 9/11 de la vitesse limite. Ce cas est illustré par la figure 4.

Quant à l'accélération qui est donnée par l'équation (18a), à l'origine elle est égale à 25 cm/sec²; et elle tend vers zéro lorsque le temps croît jusqu'à l'infini.

La relation entre l'espace parcouru et le temps est analogue à (15). L'intégration de (17a) donne :

$$x = \frac{m}{as} \log^e \cosh \frac{\sqrt{(\rho as)} t}{m} \quad (20)$$

Ici également l'expérience tirera des résultats intéressants concernant le rapport entre les résistances et la vitesse.

L'Empereur Maximilien songea-t-il à ériger les Pays-Bas en royaume ?

PAR

MAURICE A. ARNOULD.

NOTE LIMINAIRE.

La mort soudaine de leur souverain, Philippe le Beau (25 septembre 1506), rendait fatal pour les Pays-Bas, vu le bas âge de Charles de Luxembourg, son héritier, le retour d'une régence, telle celle qu'avait déjà connue le pays, pendant plus de douze ans, à la mort de Marie de Bourgogne et par la volonté de cette princesse. Maximilien, à qui revint encore cette « mambournie », eut l'heureuse inspiration de choisir sa fille Marguerite comme sa « lieutenant-gouvernante » dans les Pays-Bas et, le 22 avril 1507, les Etats-Généraux consacrèrent officiellement cette double nomination.

L'arrangement était commode. Il permettait à Maximilien, un instant paralysé dans sa politique européenne par la mort de son fils, de concilier ses deux préoccupations essentielles : veiller à l'héritage de son petit-fils et persévérer dans ses visées sur l'Italie, où il rencontrait un compétiteur dangereux en la personne du roi de France, Louis XII.

La politique italienne de Maximilien ne laisse pas de nous surprendre parfois, par le romanesque de certains rêves aussi fugaces qu'étranges, comme celui de 1512, par exemple, qui aurait porté le fol empereur à briguer une problématique élection à la papauté, ou tout au moins au titre de coadjuteur du Saint-Siège, non content d'en être reconnu comme avoué, depuis plus de trois ans déjà !

Aussi pourrait-on ne point s'étonner, à priori, que ce prince, qu'un historien anglais appelle « le rêveur » (1), ait aussi envisagé parfois de créer quelque royaume inédit où fussent entrés soit les Pays-Bas, soit d'autres portions des Etats de sa suzeraineté ou de son patrimoine, selon les nécessités de sa politique internationale ou les inspirations de ses baroques projets.

Mais autre chose est, à présent, de définir avec quelque exactitude la nature de ces velléités (car on ne peut guère les appeler qu'ainsi, si l'on considère combien peu de documents nous fournissent des indications à ce sujet, et combien vagues et indécis sont les renseignements fournis).

Pourtant Maximilien fut loin — on le comprend aisément — de se désintéresser de ses « pays dambas ». Entre autres documents, la copieuse correspondance qu'il entretient avec sa fille, dès l'année 1507, est là pour nous montrer avec quelle minutie parfois il donne ses directives à la cour de Malines. Mais, pour ce qui est de ses projets de royaume, on verra qu'il n'est pas interdit de penser, jusqu'à nouvel ordre, qu'il ait été tout au plus les éclairs momentanés d'une pensée aventureuse autant que chimérique, à qui la Régente ne se fit pas défaut plus d'une fois, d'imposer les conceptions plus réalistes de sa politique.

L'ouvrage de Walther (2) a servi de point de départ à toute cette étude.

L'historien allemand nous parle de « la communication que Maximilien fit personnellement, le 22 novembre 1508, au chapitre de l'Ordre (de la Toison d'Or), ou ce qui pratiquement est le même, au conseil privé dans son principal aspect primitif : il avait l'intention de réunir l'Autriche et la Bourgogne en un royaume « sous le nom d'Autriche et Bourgogne » ; dans ce but, il avait déjà introduit des négociations en Autriche. Et Walther d'ajouter que « le contredit commun de Marguerite et du pays l'aurait amené à laisser tomber provisoirement le plan. Il n'y avait pas renoncé ; dans le projet d'un budget (qu'on examinera) de mi-décembre 1510, on dit : « ... car

(1) HARE, Christopher, *Maximilian the Dreamer, holy Roman Emperor*, London, 1913.

(2) WALTHER, Andréas, *Die burgundischen Zentralbehörden unter Maximilian I. und Karl V.*, Leipzig, 1909.

l'intention dudit Seigneur Empereur est de, incontinent après qu'il aura amené mondit seigneur pardeça (donc en Autriche) de faire icelluy seigneur Roi d'Austrazie ». Au lieu du double nom, Maximilien en était arrivé maintenant à un nom unique, qui sonnait fort comme « Austria » et semblait néanmoins approprié, pour ne pas trop blesser le sentiment national bourguignon. Comme en 1497-98, nous rencontrons aussi les plans simultanés d'une fusion de tous les pays habsbourgeois et d'une organisation unique de l'autorité pour toutes les parties des territoires. » (1)

A la page qui suit, Walther note que « ce n'est que par là qu'on se fait une idée des mille idées passagères de l'empereur, comme peut-être celle de réunir en un royaume la Franche-Comté, Ferrette et l'Alsace (lettre de Gattinara à Marguerite, 21 janvier 1508) » (2).

D'après cela, on voit qu'on peut distinguer : d'une part le projet (ou plutôt le groupe de projets) de 1508, d'autre part le projet de 1510.

Le travail qui suit portera sur deux points : d'abord examiner ce que nous pouvons retenir avec certitude des événements qui nous occupent ; puis passer une revue critique des faits et des différents historiens (y compris Walther) qui les ont rapportés.

* * *

Qu'il nous soit permis, avant d'aller plus loin, d'exprimer ici toute notre reconnaissance envers M. Paul Bonenfant, sous la direction de qui ce travail fut entrepris et sans qui il n'aurait pu être achevé. Les bienveillants conseils dont il nous a éclairé font de cette étude son œuvre autant que la nôtre.

(1) WALTHER, p. 93. Dans cette phrase finale, il faut voir une allusion à un document signalé par Walther (p. 59) et publié par ADLER, S., dans son livre *Die Organisation der Zentralverwaltung unter Kaiser Maximilian I.*, Leipzig, 1886, pp. 509-511. Ce document s'intitule *Entwurf einer Hofkammerordnung aus dem Jahre 1497, niederländischen Ursprungs*. Selon Walther, son origine néerlandaise est contestable et il nous met sous les yeux un plan inédit de Maximilien : « ... une organisation unique, conçue en grand style, des institutions (spécialement des institutions financières) de tous les pays habsbourgeois, y compris la Bourgogne ». Et Walther conclut, opinion qui lui est personnelle, à l'organisation systématique unifiée d'un royaume uni de Grande-Autriche.

(2) WALTHER, p. 94.

I. — LE PROJET DE 1508.

Momentanément déchargé du souci des Pays-Bas, par l'installation de sa fille à Malines, Maximilien s'était replongé tout entier dans un nouveau chapitre de cet interminable combat des princes du nord au pourchas de terres italiennes.

Vers le 20 janvier 1508, il est à Bolzan (1), et à ses côtés se trouve Gattinara, conseiller fidèle de Marguerite, qui, après l'avoir servie avec talent à recouvrer son douaire, tâche encore d'en assurer la conservation et l'accroissement, en appuyant les revendications de la douairière de Savoie sur le comté de Bourgogne (2).

A la suite de lettres reçues de sa fille, l'Empereur a un entretien particulier avec Gattinara et dans une lettre datée du 21 janvier (3), ce dévoué serviteur rend compte à sa maîtresse de la suite des négociations. L'Empereur reconnaît la pertinence des revendications de sa fille, mais toutefois il a répondu à Gattinara « quil ny estoit possible vous baillier icelle conte de Bourgogne pour ce que par pluseurs causes quil me

(1) Aujourd'hui Bolzano, en Italie (en allemand: Bozen); cette ville, située au nord de Trente, commandait une des plus importantes voies d'accès d'Allemagne en Italie, d'où son importance.

(2) MERCURINO ARBORIO DI GATTINARA, célèbre juriconsulte et diplomate originaire du Piémont (1465-1530).

Il avait aidé puissamment Marguerite à recouvrer son douaire et c'est encore lui que nous retrouverons à ses côtés à Cambrai en 1508. Sa correspondance avec Maximilien, Charles-Quint, Marguerite et Erasme de Rotterdam est encore en grande partie inédite. Ayant enseigné le Droit à Dôle, il nous a laissé plusieurs traités et on cite de lui deux manuscrits: l'un intitulé *Sommaire déduction des querelles que la Maison d'Autriche et de Bourgogne a contre la Maison de France pour le duché de Bourgogne*, se trouverait à la Bibliothèque de Dornick (Holstein), l'autre, *Instructions sur les différents droits de la Maison de Bourgogne* ne semble pas moins intéressant.

Toutefois nous ne pouvons que constater, avec M^{lle} Simone BERGMANS, que si Gattinara fut peut-être la personnalité la plus marquante de la cour de Marguerite d'Autriche, elle est cependant la plus oubliée. (*Programmes et Résumés du XXX^e Congrès de la Fédération arch. et hist. de Belgique*, Brux., 1935, p. 50). En effet, à part le Professeur Carlo BORNATE de Gênes, qui a consacré à Gattinara plusieurs travaux étendus et une notice dans l'*Enciclopedia Italiana* (vol. XVI, p. 451, 1932), nul n'a étudié d'une façon particulière cet homme qui figure en si bonne place dans l'histoire de son temps. Une monographie est donc à souhaiter.

(3) Cette lettre est publiée avec d'autres qui couvrent les années 1507-08, par KOOPERBERG, L.-M.-G., dans son ouvrage *Margaretha van Oostenrijk, Landvoogdes der Nederlanden, tot den Vrede van Kamerijk*, Amsterdam, 1908, pp. 421-422.

VAN DEN BERGH, qui par ailleurs publie des lettres de Gattinara extraites des mêmes Archives de Lille, ne publie pas celle-ci.

declaira il estoit delibere que quil seroit courone Empereur (1) *en fere un royaulme et lui joindre Ferrete et Alsace* et pour moyen dicelle conte fere beaucoup daultres bonnes chosses et fortifier les places dicelle pour resister aux Francoys ». Et Maximilien propose de céder en échange à Marguerite « es pays dambas quelque aultre seigneurie equivalente » et il cite, à titre d'exemple, ce Hainaut que Marguerite connaissait bien, par le long séjour qu'elle avait fait en 1500 au Quesnoy, comté que l'Empereur, ajoute Gattinara, « vous doneroit a votre vie en le mesme sorte que vous voulies havoir Bourgogne ». Et Maximilien de vanter les avantages que sa fille tirerait de cet arrangement, et Gattinara de répliquer par l'exposé des raisons qu'a sa maîtresse de tenir au comté qu'elle réclame.

Quelques mois après l'entrevue de Bolzan, Maximilien se détourne de l'Italie et revient dans les Pays-Bas. Sa correspondance nous le montre surtout préoccupé par l'interminable affaire de Gueldre, non moins que par le désir de se faire octroyer des subsides par ses « pays dambas » ; cet octroi d'ailleurs semble avoir été subordonné, dans une certaine mesure, à la conclusion de la paix, qui fut l'œuvre du Traité de Cambrai (2) ; ce traité, on le prépare de longue date : dès le 14 septembre, Marguerite a reçu pleins pouvoirs pour négocier avec le roi de France ; la « journée » de Cambrai est prévue pour le 8 octobre (3) mais en fait elle sera retardée de plus de deux mois.

A défaut d'un itinéraire complet de la vie de Maximilien, nous pouvons cependant suivre ses déplacements avec assez de précision grâce aux nombreuses lettres qui ont été publiées et qui nous le font suivre, à partir du 16 juillet, jour où il quitte Dusseldorf, d'abord durant le reste du mois de juillet, dans

(1) Au début de février 1508, Maximilien vient à Trente (la lettre publiée par Kooperberg à la suite de la précédente, le prouve). Il y rencontre le Pape Jules II et prend, d'accord avec lui, le titre d'empereur des Romains *élu*, démarche importante qui consacrait la séparation de la dignité impériale et du couronnement à Rome par le pape, et qui explique l'allusion ci-dessus exprimée.

(2) Les subsides furent réclamés dans une réunion des Etats-Généraux tenue à Bruxelles, le 21 février 1509 ; le 31 mars, les Etats-Généraux rassemblés à Anvers accordèrent 300.000 écus à l'empereur. Cf. VAN DEN BERGH, L.-P.-C., *Correspondance Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, avec ses amis, sur les affaires des Pays-Bas*, 2 vol., Leide, 1845-47, I, p. 156.

(3) HENNE, A., *Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique*, vol. I, p. 194.

le duché de Clèves; puis, durant le mois d'août, en Hollande; enfin, dès le 1^{er} septembre, en Brabant, qu'il ne quittera plus que rarement et où Bruxelles, Malines, Lierre, Anvers, Breda, en ordre principal, se partagent sa présence (1). Dans une lettre du 29 avril 1509, l'Empereur prend congé de sa fille (2) et le lendemain, il repasse la Meuse, après un séjour de huit mois dans nos provinces.

Parallèlement aux déplacements de l'empereur, examinons ceux de sa fille : le 7 novembre 1508, elle quitte Malines pour Cambrai. Elle passe, le 8, à Bruxelles. Du 20 au 24, elle séjourne à Valenciennes. Le 25, elle est à Cambrai, où, quinze jours durant, elle dirige les conférences célèbres, avec Gattinara parmi ses auxiliaires et le Cardinal Georges d'Amboise, légat de France et premier ministre de Louis XII, comme principal partenaire. Le 11 décembre, le lendemain même de la signature de ce fameux traité qui créait une ligue destinée à abaisser la république de Venise, Marguerite quittait Cambrai, pour rentrer, huit jours plus tard, dans sa ville de Malines (19 décembre) (3).

Pendant ce temps, Maximilien séjournait en Brabant et notamment à Malines où il traitait lui-même les affaires intérieures des Pays-Bas, en l'absence de la Gouvernante (4).

Le 22 novembre, à Malines, à l'intervention, paraît-il, de du Blioul, greffier de l'Ordre de la Toison d'Or (5), l'empereur

(1) VAN DEN BERGH, *Op. cit.*, vol. I, pp. 120 et suiv.

LE GLAY, A., *Correspondance de Maximilien et de Marguerite*, 2 vol., Paris, (Société de l'Histoire de France), 1839, vol. I, pp. 79 à 119.

GACHARD, *Lettres inédites de Maximilien (1477-1509)*, C. R. H., 2^e série, t. II et III (1851-1852). Cf. t. III, pp. 308-323.

On y joindra utilement l'excellent *Itinéraire de Marguerite d'Autriche*, de BRUCHET, M. et LANCIEN, E. (Lille, 1934), et les lettres inédites qui y sont annexées.

(2) VAN DEN BERGH, I, p. 160.

(3) BRUCHET et LANCIEN, *Itinéraire de Marguerite*, pp. 46-48.

(4) LE GLAY, A., *Maximilien I^{er}, empereur d'Allemagne et Marguerite d'Autriche*, *Esquisses biographiques*, Paris, 1839, p. 51.

(5) Les faits qui suivent sont rapportés par l'*Inventaire manuscrit des Archives de la Toison d'Or*, fait à Bruxelles par DE TURCK, en 1759-60, (f^o 278-281) et par REIFFENBERG, *Histoire de la Toison d'Or*, Bruxelles, 1830, pp. 275-279.

Nous examinerons en appendice les rapports de l'ouvrage de Reiffenberg avec le travail de de Turck.

A propos de la réunion du 22 novembre, il peut sembler plus normal que ce fut l'empereur qui la provoqua, et dès lors étrange de le voir choisir ce moment où Marguerite et ses meilleurs conseillers sont à Cambrai, pour soulever la question des revendications.

réunit en son hôtel une assemblée de l'Ordre, à laquelle prennent part neuf chevaliers qui se trouvaient alors dans la ville. Or, c'est à cette époque que le chapitre de l'Ordre, de simple tribunal d'honneur qu'il était, commence à être pris comme arbitre de quantités d'affaires, tant publiques que privées, et à prendre ainsi l'aspect d'une représentation politique des hommes les plus éminents de la Nation, ce qui en fait une préfiguration certaine du Conseil d'Etat (1).

C'est ainsi que dans cette réunion, Maximilien fait part aux chevaliers des revendications territoriales de Marguerite : entre autres principautés, elle réclame encore le comté de Bourgogne et s'appuie de nombreux arguments juridiques et sentimentaux (2).

Mais à l'issue de la séance, l'empereur, « en parlant de différentes affaires étrangères à l'Ordre », fait aux chevaliers une déclaration qui, par les circonstances où elle est faite (après, donc en dehors de la séance) perd beaucoup quant au caractère officiel qu'elle pourrait revêtir, mais gagne plus encore à nos yeux en intérêt :

Il leur dit que « pour mettre l'Autriche et la Bourgogne plus en état de résister aux insultes de leurs ennemis, dont le nombre s'était depuis peu considérablement accru, il était d'intention d'unir ces Etats et de *les ériger en un royaume, sous le nom d'Autriche et de Bourgogne*; qu'il avait déjà sondé là-dessus ceux d'Autriche et dépendances, et qu'il se proposait de communiquer dans peu leur avis aux chevaliers de l'Ordre ».

Dans l'après-midi du même jour, les chevaliers se rassemblent en l'hôtel de l'empereur pour lui donner leur avis sur les revendications de Marguerite. Cet avis fut, dans l'ensemble, favorable, puisque, par lettres-patentes du 17 février 1509, dépêchées sous son nom et sous celui de son petit-fils, Maxi-

(1) REIFFENBERG, *op. cit.*, p. XXXI.

WALTHER, *op. cit.*, p. 93, dit encore en note : « Sous Maximilien en particulier, l'assemblée de l'Ordre est souvent le Conseil d'Etat officiel. C'est pourquoi les Annales de l'Ordre sont aussi une source importante pour l'histoire politique durant les deux régences des Habsbourg. Le livre de Reiffenberg (ou plutôt le travail de de Turck, dont Walther ne soupçonne pas l'existence) est un extrait de ces protocoles.

Cf. aussi KOOPERBERG, *op. cit.*, pp. 401, 405, 406, etc.,.

(2) On trouve dans Reiffenberg (ou dans de Turck) le détail de ces revendications qu'il n'importe pas d'exposer ici.

milien transporta à Marguerite la souveraineté des comtés de Bourgogne, Charolais, etc. exigés par elle, à condition qu'à sa mort ces pays retourneraient au souverain des Pays-Bas (1).

Quant au projet d'érection d'un royaume Autriche-Bourgogne, officieusement exposé par l'Empereur, les chevaliers ne le relevèrent pas, ni dans leur réponse officielle (ce qui s'entend), ni dans un avis officieux comme la proposition (ce qui eût été possible mais reste sans mention dans le récit de de Turck).

On pourrait se demander enfin si l'Empereur, selon la promesse qu'il en avait faite aux chevaliers de l'Ordre, leur communiqua jamais l'avis que devaient lui donner ses conseillers autrichiens, sur son éphémère projet ? Il est fort probable qu'il n'en fut rien. Nous ne pourrions d'ailleurs point le savoir, vu que la suite de l'histoire de l'Ordre nous échappe, du fait d'une lacune de cinq ans (1508-1513) dans les Protocoles de la Toison d'Or (2).

Nous devrions donc avouer notre ignorance sur le sujet de savoir si des suites furent données au projet soudain de l'empereur, si la cession de la Bourgogne à Marguerite n'avait entraîné logiquement l'abandon de toute érection de ce comté en un royaume, pour aussi longtemps que la Gouvernante resterait en vie.

*
* *

(1) KOOPERBERG, *op. cit.*, p. 298. HENNE, A. avait daté par erreur ces lettres-patentes du 20 février 1509. (*Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique*, vol. 1, p. 205 ; Bruxelles-Leipzig, 1858).

(2) Cette lacune n'a rien d'étonnant, s'il faut en croire ce que dit DE TURCK (dans son *Avertissement*, f° 4-7) : « ... ces protocoles n'ont point été rédigés avec toute la précision qu'il convenait. Entre autres déféctuosités notables, on y verra des vides considérables ; des affaires proposées et commencées, sans en trouver ni la suite, ni la fin, non plus que la cause de leur interruption. »

C'est précisément le cas pour l'affaire qui nous occupe.

Notons que REIFFENBERG reprend cet avertissement presque littéralement dans sa *Préface* (p. VIII).

II. — LE PROJET DE 1510.

Il se fonde sur un document publié dans le *Recueil des anciennes ordonnances de la Belgique* (1), après l'avoir été déjà par Gossart (2).

Ce document s'intitule *Mandement de l'empereur, réglant le nombre des Officiers de Monseigneur* (3).

Que contient-il ?

« L'Empereur a veu et entendu ladvis de messeigneurs les conseillers de ses pays dambas sur le concept de lestat de monseigneur, que Sa Majesté leur avoit envoye par ses conseillers, maistre Hans Renner et Jasques Villenghes », lit-on textuellement.

Puis on apprend comment l'empereur a décidé que serait réglée la Maison de « Monseigneur » : il y aura 4 chambellans du Conseil des Finances, 8 chambellans du Grand Conseil (parmi lesquels il faut signaler « le seigneur de Caestre, ou cas qu'il ne soit bailly de Bruges »), 40 chambellans sous les ordres de deux chefs, 80 gentilhommes et 4 chefs d'escadre, parmi les 80 gentilhommes seront choisis 4 chevaliers d'honneur. De plus « l'Empereur ne veult avoir nulz drossetzen, qui ce ne soient tous allemans » (4).

Et au milieu de cette longue énumération de titres et de noms, on trouve cette phrase un peu énigmatique : « Car lentencion dudit seigneur Empereur est de, *incontinent apres quil aura amene mondit seigneur pardeca, de faire icelluy seigneur roy d'Austrazie* et faire lors lesdits IIII^{XX} gentilz-hommes, qui seront gens de maison, chevaliers, et aussi tous lesdits chief et XL chambellans. »

(1) Deuxième Série, t. III, pp. 71-72, Bruxelles, 1902. (Ed. J. Lameere). Le document est déjà signalé dans le supplément de la *Liste chronologique des Edits et Ordonnances des Pays-Bas. Règne de Charles-Quint, 1506-1555*, Bruxelles, 1890; p. 410.

(2) GOSSART, E., *Charles V et Philippe II; étude sur les origines de la prépondérance politique de l'Espagne en Europe*. (Mém. Acad. Royale Belg., t. LIV), Brux., 1896, in-8°, p. 48 (appendice).

(3) Insistons sur le fait que c'est donc un acte impératif, une ordonnance.

(4) « Drossaeten » ou sénéchaux. Sur ces officiers, cf. le *Glossarium van verouderde Rechtstermen*, de STALLAERT (5^e livraison).

La première chose qu'il importe de faire, c'est de *dater* la pièce. Elle est classée, aux Archives Départementales du Nord, à l'année 1530. C'est pourquoi elle est classée à nouveau à la date de 1530 dans la *Liste chronologique des Edits et Ordonnances*. Gossart déclare déjà que ce document lui paraît bien antérieur à 1530 (1). Lameere constate la même chose, en note, mais il n'a pas essayé d'étayer sa déclaration de quelque identification de personnage, par exemple (2).

A première vue, nous pouvons également dire que la pièce est antérieure à 1530 et que l'Empereur est plutôt Maximilien I^{er} que Charles-Quint, et « Monseigneur » Charles de Luxembourg, plutôt que l'infant Philippe. Le fait, notamment, d'exiger des « drossaeten » allemands s'explique de la part de Maximilien (3). De la part de Charles-Quint cette prescription ne se comprendrait guère. Par ailleurs, à parcourir les recueils de correspondance du temps de Maximilien, on voit vite que la plupart des seigneurs nommés dans le document sont bien des contemporains de cet empereur.

D'ailleurs, il n'est pas impossible de deviner l'origine de cette datation erronée de 1530. Notre document repose à Lille, au sein des Archives de la Chambre des Comptes, et plus précisément parmi celles de la Recette générale des finances (exactement sous l'article B 2358-82904). Or ce fonds n'est qu'une reconstitution où les divers documents ont été classés chronologiquement (4). Il fut constitué en majeure partie de pièces ayant appartenu aux comptes des receveurs généraux. C'est ainsi que notre document figure parmi les pièces comptables de Jean Micault, qui, comme les Archives l'indiquent (5), fut receveur général de Maximilien, puis de Charles-

(1) En note, à la p. VIII de sa préface.

(2) Sur ce point, le travail de LAMEERE est déficient. Il suffit cependant, par exemple, de parcourir un livre comme celui de HENNE pour retrouver bon nombre de personnages cités dans le mandement.

(3) On sait en effet la prédilection de Maximilien pour les Allemands : « Les Allemands seuls possédaient sa confiance ; il ne se bornait pas à les appeler à la tête de ses armées, il les portait sans cesse à s'immiscer dans la politique des Pays-Bas, où Sigismond Phloug, Jacques Villingher et Guillaume de Rogendorff semblaient chargés de contrôler les actes du gouvernement ». HENNE, *op cit.*, vol. 1, p. 229).

(4) *Archives Départementales du Nord. Répertoire numérique rédigé par Max BRUCHET, série B (Chambre des comptes de Lille)*, fasc I, Lille, 1921, p. 87.

(5) *Ibidem*, articles 2202 à 2391, pp. 91, 92. Notre document est mentionné dans l'*Inventaire sommaire des Archives*, t. V, p. 23.

Quint, du 14 juillet 1507 au 31 juillet 1535. Notre mandement, qui n'est au reste qu'un règlement de budget, est donc bien à sa place parmi les papiers de Jean Micault. Quant à l'erreur de datation, qui est imputable à l'archiviste qui classa chronologiquement les pièces, elle est d'autant plus excusable que notre document n'est pas daté.

Mais c'est à WALTHER que revient l'honneur d'avoir le premier jeté quelque lueur sur la datation de ce document. Il fonde son calcul sur les négociations du seigneur de Caestre pour devenir bailli de Bruges (1). Or on se souvient de la restriction juxtaposée au nom de ce seigneur, dans l'énumération précitée (v. ci-dessus). Et les négociations dont il s'agit courent de juillet 1510, jusqu'au moment où enfin, le 1^{er} mai 1511 (2), Caestre y renonça à cause de cette stipulation définitive.

Puis, WALTHER essaie de préciser cette date, qui se place donc entre juillet 1510 et le 1^{er} mai 1511. La plupart des lettres de Maximilien sont contre-signées d'un de ses conseillers, qui est, sinon RENNEN, Hannart, Botechou ou Haneton. C'est ainsi que nous pouvons dire que Renner est resté auprès de l'Empereur, en permanence, jusqu'au 28 novembre 1510, car c'est lui qui contre-signa toutes les missives impériales jusqu'à cette date et pendant plusieurs mois qui la précèdent (3). Ce n'est que le 30 décembre 1510 que nous constatons que Renner recommence à signer les lettres, office que Hannart a rempli dans l'intervalle (4).

Revenons maintenant à notre document : nous en déduisons qu'il y eut sans aucun doute :

— d'abord une *proposition de l'Empereur* (« le concept de l'Etat de Monseigneur »), portée aux P-B. par Renner et Villingher ;

— ensuite une réponse des conseillers des P-B. (« ladvis de messeigneurs les conseillers des pays dambas ») ;

(1) Cf. WALTHER, p. 138, en note. Il s'agit de Jacques de Lombise, seigneur de Caestre (*Recueil des Ordonnances* 2^e sér., I, 165).

(2) Cf. LE GLAY, *Correspondance...*, I, pp. 300, 304, 310, 317; *Recueil des Ordonnances*, 2^e série, I, 165.

(3) LE GLAY, I, pp. 331-355.

(4) Le Glay publie deux lettres écrites dans cet intervalle : elles sont toutes deux datées de Fribourg, 22 décembre. Nous n'en connaissons pas d'autres publiées et relatives au même intervalle. (Cf. LE GLAY, I, pp. 355, 357 et 361).

— enfin un « mandement » (c'est-à-dire un *ordre*, une *ordonnance*) de l'empereur, qui était destiné à régler la question (1).

La première de ces démarches se place dans les premiers jours de décembre et fut conduite donc, notamment, par Renner (2).

Mais l'examen des deux autres nous amène à nous séparer des vues de Walther. Nous voyons en effet l'historien allemand, chaque fois qu'il le cite, appeler notre document « der Entwurf (la *minute*) eines Etat von Mitte Dezember 1510 ». Il considère donc que le document qui nous est resté n'est qu'une minute provisoire du mandement impératif, et il date cette minute de la mi-décembre, tirant argument du fait que l'empereur annonce dès le 22 décembre l'envoi de l'Etat définitif (3) et que l'annonce, dès le début de janvier, d'un voyage prochain des principaux conseillers des Pays-Bas auprès de l'Empereur interdit une datation postérieure.

Tout d'abord, disons que l'annonce, au 22 décembre, de l'Etat définitif ne prouve pas que cet envoi fut effectué de si tôt. Une minute éventuelle donc devrait se placer plutôt à fin décembre, d'autant plus que le 22, comme nous avons vu, Renner ne semble pas encore de retour auprès de l'empereur.

Ensuite, nous sommes enclin à voir dans le document de Lille une *copie* (peut-être abrégée) du mandement définitif, et non une *minute*. Il se conçoit mieux, nous semble-t-il, que le

(1) Il faut faire cette restriction, car le « mandement » ne régla pas définitivement la question (cf. WALTHER, pp. 97, 98, 99). Il s'agissait de savoir si les officiers nommés seraient, comme précédemment à la Cour, payés semestriellement, ou bien, comme c'était l'usage pour les premières charges, s'ils serviraient tous en permanence. Maximilien insista sur le dernier projet, qui était le meilleur marché : c'est ainsi que son « mandement » ordonne un service annuel. Marguerite préférait la première solution, qui enchaînait le plus grand nombre possible de nobles à la cour, et elle s'en tint à son opinion. Suit une longue contestation, puis des amendements nombreux. La question est intéressante, mais il n'importe pas de la traiter ici. Disons simplement qu'après de longues tergiversations, la Gouvernante, poussée par ceux qui recherchaient des charges, fit publier (mars 1512), contre la volonté formelle de l'Empereur, un « *Etat à demi an* » (LE GLAY, I, 497) qui entra en vigueur le 1^{er} avril 1512. L'Empereur lui en voulut pendant des années. (Pour des détails, cf. WALTHER, pp. cit. et LE GLAY).

(2) Maximilien annonce l'envoi de ses conseillers auprès de Marguerite, dans une lettre du 28 novembre 1510 (LE GLAY, *Corresp.*, I, p. 354); rappelons aussi que c'est la dernière lettre qui porte le contresceau de Renner.

(3) Dans une lettre datée de Fribourg, 22 décembre 1510 (LE GLAY, *Corresp.*, I, p. 356).

receveur général de l'empereur ait tenu dans ses papiers une semblable copie, plutôt qu'une minute qui eût été pour lui sans grand intérêt, puisque dépourvue de toute validité. D'ailleurs notre opinion se trouve renforcée de la déclaration de M. Piétresson de Saint-Aubin, Archiviste en Chef du Département du Nord, qui a bien voulu collationner pour nous le texte en question, et qui nous écrit : « Le document en question n'est pas même une minute, mais une copie informe contemporaine. »

Nous pourrions encore risquer certains arguments grâce aux formules mêmes du texte, comme, par exemple, ses derniers mots, qui sont : « Ainsi signé de la main de l'empereur. Visa » et qui semblent bien être le fait d'une copie.

A dépouiller les nombreuses quittances pour gages qu'on rencontre dans les mêmes papiers de Jean Micault, on trouverait sûrement la preuve que les officiers cités dans notre mandement furent bien nommés aux titres qui leur étaient destinés (1).

Quant au mandement définitif, il n'est point difficile d'établir quand il fut transmis aux Pays-Bas. Nous avons vu qu'on annonce son envoi dès le 22 décembre; dans une autre lettre, datée du 30 décembre, l'empereur annonce encore qu'il enverra bientôt ses conseillers par delà (2); enfin, une dernière lettre, du 10 janvier 1511, considère l'État définitif comme expédié, puisqu'elle en constitue un premier addendum (3). Nous pouvons donc déclarer que le mandement définitif (dont nous croyons retrouver le texte dans la copie de Lille) fut expédié entre le 30 décembre 1510 et le 10 janvier 1511 (n.s.).

Cette longue introduction n'a d'autre objet, pour nous, que de montrer que le projet de créer un roi d'Austrasie date des derniers jours de 1510 ou des premiers de 1511. Mais là se

(1) Nous retrouvons quelques noms dans l'*Inventaire Sommaire des Archives Départementales du Nord*, t. IV : Claude de Bouton, le seigneur de Chièvres, le seigneur de Sempy, qui ont reçu les gages correspondants aux offices auxquels ils ont été nommés (p. 332). Mais beaucoup de quittances ne sont pas inventoriées et tombent sous le titre général de quittances « de plusieurs officiers et personnes de la maison de l'archiduc » (notamment : pp. 327, 332, 336, etc.).

(2) Lettre de Fribourg, 30 déc. (LE GLAY, *Corresp.*, I, 362).

(3) Lettre de Bolzan, 10 janvier (*Id.*, p. 370).

bornent nos constatations. Après cette période, la correspondance entre Maximilien et Marguerite ne nous parle plus de l'intention de couronner l'archiduc.

Quant au mandement, nous avons vu qu'il fut l'objet d'un premier addendum dès le 10 janvier. Ce ne fut pas le seul d'ailleurs et un Etat additionnel dut probablement venir compléter l'Etat dont nous avons parlé (1).

A la mission diplomatique que cite Walther et dont il tire argument, prirent part Chièvres, Nassau, Berghes et le trésorier général Thamise. L'empereur les appela par une lettre du 17 janvier et ils restèrent plusieurs mois auprès de Maximilien; les conseillers semblent avoir été chargés en cette occasion de missions d'ordre financier surtout et peut-être aussi de contre-propositions relatives à l'organisation des conseils et au paiement des officiers de l'archiduc. Mais ce sont là des détails propres à intéresser l'historien des institutions, et Walther en particulier. Quant à nous, il nous est permis de nous arrêter, vu qu'il n'est plus question du projet de royaume (2).

Constatons pour finir que pendant tout ce temps, l'archiduc Charles reste à Malines (3) et son grand-père ne semble pas avoir suivi son intention de l'amener par deçà pour le couronner. D'ailleurs, en 1512, à la Diète de Cologne, Maximilien ajoute quatre « cercles » à l'Empire et parmi les nouveaux créés, il y a le « cercle de Bourgogne » qui groupe les possessions impériales des Pays-Bas (4). C'est donc à cette innovation que se résoud enfin l'empereur, le « cercle » restant néanmoins transformable en royaume. Mais ce royaume il ne le souhaita probablement jamais, comme nous le montrerons plus loin.

(1) Marguerite réclame cet Etat additionnel dans une lettre dont Le Glay publie la minute non datée, qu'il place en mars 1511 (p. 398).

(2) Sur cette mission diplomatique, cf. les lettres publiées par LE GLAY (pp. 372, 381, 384), VAN DEN BERGH (pp. 245, 254) et BRUCHET et LANCIEN (p. 340).

(3) Nous le savons par GACHARD, qui publie l'Itinéraire de Charles-Quint dans le vol. II de sa *Collection des voyages des Souverains des Pays-Bas*, Bruxelles, 1874, p. 9.

(4) Sur cette création, cf. DE BORCHGRAVE, E., *Histoire des rapports de droit public qui existèrent entre les provinces belges et l'empire d'Allemagne, etc.*, Bruxelles. (Mém. in-4° de l'Académie), 1870, pp. 105-106.

III. — ANALYSE CRITIQUE ET CONCLUSION.

Ayant objectivement reconstitué une série de faits historiques, autre chose est, à présent, par un travail plus subjectif d'interprétation, d'en fixer la portée, la nature et la signification.

On sait maintenant que Maximilien, plus d'une fois, parla de la création d'un royaume.

L'élément capital, dans l'étude générale qui nous occupe, reste de savoir si les Pays-Bas devaient être compris dans cette éventuelle royauté, condition essentielle pour que ces impérialistes « intentions » suscitent notre intérêt.

Il semble bien que l'idée est la même, qui inspira en 1508 les deux surprenantes déclarations que nous trouvons dans la bouche de Maximilien, au début de l'année à Bolzan, puis à Malines dix mois plus tard.

Dans les deux cas en effet il aurait été question d'un royaume englobant une partie des possessions héréditaires des Habsbourg (les biens d'Alsace ou l'Autriche) et la Bourgogne. Et dans les deux cas aussi, la raison donnée pour créer un tel royaume est la même considération stratégique. Voici d'ailleurs un dernier argument qui nous pousse à persévérer dans notre hypothèse.

Car, que faut-il entendre par Bourgogne ? Le duché de Bourgogne, terre française, est à écarter d'office. Est-ce alors tout l'héritage bourguignon ou la Franche-Comté de Bourgogne, terre d'Empire ?

Si le protocole du chapitre de la Toison d'Or (résumé par de Turck) ne donne aucune précision à cet égard, par contre la lettre de Gattinara montre péremptoirement qu'il s'agit du *comté* de Bourgogne.

Mais HENNE, qui ignorait la lettre de Gattinara, interpréta la chose autrement : rapportant les événements et le projet de novembre 1508, il paraphrase Reiffenberg, son unique source sur ce point, et il conclut : « Quant au projet d'ériger les *Pays-Bas* et la Bourgogne en royaume, il n'en fut pas autrement question ; en effet, il eût été fort intempestif de récla-

mer en ce moment la rétrocession du *duché* de Bourgogne » (1). On ne peut voir là que des conclusions hasardeuses et des affirmations gratuites de Henne

ULMANN, quoique se référant à Henne, déclare assez justement que « le projet proposé par Maximilien, fin de 1508, au Cercle des Chevaliers de la Toison d'Or, de réunir toutes les terres héréditaires des Habsbourg en un royaume d'Autriche et Bourgogne, ne remporta aucun suffrage » (...traf nicht auf Gegenliebe) (2). Mais cette conclusion peut paraître trop catégorique et être interprétée comme une affirmation, qui ne reposerait sur rien, puisqu'on ignore la réponse éventuelle du chapitre de la Toison d'Or; c'est ainsi que PIRENNE, après avoir lu Ulmann, écrit : « D'autre part, la noblesse ne cachait pas ses sentiments anti-autrichiens. Un chapitre de la Toison d'Or *rejetait*, quelques mois plus tard, le projet de Maximilien d'ériger un royaume d'Autriche-Bourgogne » (3).

KOOPERBERG retourna au livre de Reiffenberg et, relatant le projet de 1508, constata fort justement : « de keiser... onderwierp de zaak aan het oordeel der Orde. Hoe deze er bij die gelegenheid over dacht, *vernemen we echter niet* » (4).

Aussi n'est-on pas un peu étonné de voir WALTHER, quoique connaissant l'ouvrage de Kooperberg et se référant comme lui à Reiffenberg, rapporter le projet de 1508 en concluant que « l'opposition commune de Marguerite et du pays l'aurait amené (l'empereur) à laisser tomber provisoirement le plan » (5). On ne voit pas bien d'où Walther tire cela, pas plus que ce qu'il entend par « Bourgogne », partant ce qu'il veut dire par « pays » : il ne nous éclaire pas sur son opinion à ce sujet.

Quoi qu'il en soit, nous voyons que ce projet de 1508, qui d'ailleurs resta sans écho, n'intéressait en rien nos Pays-Bas, si ce n'est dans la mesure où il intéressait leurs princes.

(1) HENNE, *Histoire de Charles-Quint en Belgique*, t. I (1858), p. 204. L'argument de Henne n'a aucune portée, mais reste quand même valable pour écarter toute idée d'une identification avec le duché de Bourgogne, cédé à Louis XI par la paix d'Arras, du 23 décembre 1482.

(2) ULMANN, H., *Kaiser Maximilian I*, 2 vol. Stuttgart, 1884-1891, II, p. 361.

(3) PIRENNE, H., *Histoire de Belgique*, t. III, 1^{re} éd., 1907, p. 75; 2^e éd., 1912 et 3^e éd., 1923, p. 77.

(4) KOOPERBERG *op. cit.*, 1908, pp. 297-98.

(5) WALTHER, *op. cit.*, 1909, p. 93.

Doit-on même accorder quelque valeur à ces projets ?

Il semble que non, si l'on évoque les circonstances dans lesquelles ils furent émis : à Bolzan, comme à Malines, l'empereur discute de la cession éventuelle du comté de Bourgogne à sa fille, cession que, pour des raisons stratégiques, dynastiques ou autres, il n'envisage pas d'un bon œil. Et s'il propose l'échange du comté revendiqué contre une principauté des Pays-Bas (le Hainaut), c'est que, dans un grand jeu politique européen, le comté de Bourgogne est un meilleur atout que les Pays-Bas, l'attention de la France étant à ce moment-là toute entière concentrée sur l'est et surtout sur le sud de ses frontières.

Pour donner plus de poids à son opposition latente, dans ces deux occasions, Maximilien se sert du prétexte d'un royaume à créer. La première fois, à Gattinara, la déclaration est directe ; mais à Malines, où il faut user de plus de tact avec des interlocuteurs plus nombreux, l'empereur plus rusé n'établit point de corrélation apparente entre la cession réclamée et le royaume projeté. Car cette entrevue est bien plus complexe que ne pense Pirenne, par exemple ; il y a opposition entre Marguerite qui fait valoir ses droits, et Maximilien qui en reconnaît le bien-fondé mais voudrait transiger. Et il n'est point aisé de prévoir lequel des deux recevra l'appui de la noblesse bourguignonne. Comme on sait, c'est Marguerite qui l'emporte finalement.

Et si on considère qu'à Malines, l'Empereur présente déjà son projet avec moins de force (ce n'est qu'une simple « intention »), on voit que sa démarche n'est plus que la suprême tentative d'un esprit prêt à fléchir ; et quelques mois après, il cède le comté à la gouvernante.

Cette vision des faits, selon nous, peut se défendre honorablement, et elle va servir encore à comprendre le projet de 1510, qui n'est pas bien différent de celui de 1508, du moins par l'importance qu'il convient d'y attacher.

Pendant tout le temps où s'élabore le « mandement », l'empereur séjourne à Fribourg-en-Brigau. Faire venir l'archiduc Charles par deçà, si l'Empereur entendait mettre immédia-

tement son intention à exécution, c'eût donc été l'amener dans les possessions alsaciennes des Habsbourg, pour l'y couronner roi (1).

Et que signifie ce nouveau projet ?

Encore une fois, nous assistons à un conflit entre Maximilien et la gouvernante : ils ne s'accordent point sur la façon dont on payera les officiers de la Maison de l'Archiduc Charles. La réponse des conseillers des Pays-Bas a déjà révélé à l'Empereur cette profonde divergence de vues. Mais Maximilien passe outre et envoie son « mandement », rédigé selon ses vues à lui. Pour détourner un peu l'attention de ce conflit, peut-être aussi pour donner une sorte de compensation aux officiers, pour qui un service annuel permanent serait moins avantageux, l'Empereur lance encore une de ces platoniques « intentions », fruit aisé de sa féconde imagination : il va faire venir l'Archiduc Charles auprès de lui, le couronner roi et faire chevaliers les gentilshommes de sa Maison, officiers cités dans le mandement, les payant ainsi plutôt d'honneurs que de bonne monnaie (2). Remarquons d'ailleurs comment, dans l'ordonnance de 1510, ce passage essentiel pour notre étude est habilement introduit dans le texte :

« Item, l'Empereur veult que entre lesdits IIII^{XX} gentilzhommes, soient quatre gentilzhommes, appelez les quatre chevaliers dhonneur, dont le filz du seigneur de Vergy en sera lung, combien quil ne soit encoires chevalier. Car... » et suit le passage cité, où Maximilien dit son intention de créer son petit-fils roi d'Austrasie et de faire chevaliers les officiers de sa Maison.

(1) D'une façon générale, on pourrait traduire « par deçà » par « vers l'Autriche », comme fait Walther (p. 93). Mais les expressions « par deçà » et « par delà », en ce qui concerne les Pays-Bas et les possessions habsbourgeoises, n'eurent jamais qu'un sens relatif. Leur correspondance nous montre que « par deçà » signifie les Pays-Bas ou les possessions habsbourgeoises, selon que c'est Marguerite ou Maximilien qui l'emploie. Les États-Généraux s'intitulent eux-mêmes « estaz de tous les pays de pardeçà » (VAN DEN BERGH, *op. cit.*, I, p. 156). Nous croyons donc pouvoir donner à cette expression un sens aussi relatif que possible.

(2) A propos de l'ordonnance, nous croyons utile de faire remarquer explicitement que si elle constitue, dans toutes ses autres dispositions, un ordre de l'Empereur, toutefois le projet de royaume, avec celui de nommer chevaliers les officiers de l'Archiduc, restent le fait d'une banale « intention ».

A cette royauté que son imagination crée, il donne un titre. Et si Maximilien s'arrête à celui de « royaume d'Austrasie », ce n'est point, comme le laisse entendre Walther, pour ménager des susceptibilités (d'autant moins que nous n'avons point vu de sentiments froissés à la nouvelle imprécise du projet impérial de 1508); ce n'est point tellement parce que cela fait songer à Autriche, comme pense le même auteur; c'est, à notre sens, pour des raisons plus précises que nous allons examiner.

On peut se demander tout d'abord ce que pouvait représenter ce « royaume d'Austrasie » dans l'esprit de celui qui en conçut le fugace projet. Et il est aisé de se convaincre que seuls les Pays-Bas pouvaient être visés. De la Bourgogne, il ne pouvait plus être question, ce comté étant dévolu à Marguerite depuis février 1509. Il y avait bien aussi, comme en 1508, les possessions habsbourgeoises : Ferrette (1) et l'Autriche (2). Le royaume projeté en 1508 ne s'eût pu concevoir destiné à un autre qu'à Maximilien lui-même; qu'était-ce là, sinon une tentative de l'archiduc d'Autriche, pour unifier et fortifier en un royaume des biens patrimoniaux éparpillés dans l'Empire. C'est pourquoi 1508 aurait dû être, semble-t-il, pour Maximilien, quelque chose comme 1473 pour le Téméraire. Mais en 1510, l'Empereur envisage une royauté destinée à son petits-fils. Va-t-il y englober les biens héréditaires des Habsbourg? L'hypothèse de cette aliénation précoce est insoutenable. Mais il est bien plus raisonnable d'y voir confusément exprimé le désir d'ériger en royaume l'héritage bourguignon des Pays-Bas, destiné à échoir bientôt au jeune Charles. Cette explication se trouve d'ailleurs confirmée, si l'on considère que c'était la noblesse de chez nous qui eût été appelée à tirer le premier et le plus fort profit de l'érection annoncée : les officiers nommés dans l'ordonnance sont en effet tous des sei-

(1) On ne pourrait retenir, comme argument en faveur de cette hypothèse, l'intention de Maximilien de faire venir son petit-fils en Brisgau pour l'y couronner roi des Pays-Bas, si l'on pense que le couronnement de Charles le Téméraire, en 1473, aurait dû se faire à Trèves.

(2) Ce qui, à première vue, pourrait donner quelque poids à cette hypothèse, c'est précisément la similitude des toponymes Austrasie et Autriche, dans leur traduction latine (« *Austria* » est aussi fréquent qu'« *Austrasia* ») et germanique (*Oest(er)reich*). Mais tout doute à cet égard est détruit, croyons-nous, par la suite de notre raisonnement.

gneurs des Pays-Bas; ce n'est que postérieurement que s'y ajouteront des étrangers; reste toutefois, dès le début, la restriction relative aux « drossaeten ».

Quant à expliquer la résurrection inattendue du toponyme « Austrasie », on peut affirmer avec beaucoup de vraisemblance que cet ultime avatar du vieux mot mérovingien est l'écho tardif d'une tradition forgée au XIII^e siècle, reprise à l'époque des ducs de Bourgogne et transmise par les chroniqueurs jusqu'à la Cour impériale de Maximilien. Dès lors, le titre du royaume qu'il prétend projeter, dans son ordonnance de 1510, n'a rien qui doive étonner. Ce « royaume d'Austrasie » se peut parfaitement concevoir comme une réminiscence de la tradition historiographique précitée et dont nous esquissons l'évolution dans notre premier Appendice. Cette tradition tendait à confondre les toponymes « Austrasie » et « Brabant » : le royaume en question, c'eût donc été un royaume de Brabant, et son titre se fût étendu à tous les Pays-Bas, par un processus de métonymie qui se rencontre plus d'une fois dans l'histoire des termes géographiques. Il y a là, n'est-il pas vrai, une ligne à ajouter aux remarquables études de M. H. Vander Linden, sur les divers noms que l'histoire donna à nos provinces (1).

Gossart, en 1896 (2), et Walther, en 1909, avaient conclu à la similitude des projets de 1508 et de 1510. Nous concluons moins catégoriquement :

En intention, ces projets présentaient — nous l'avons montré — deux royaumes conçus sur des plans et sur des territoires bien différents.

Mais dans la réalité des faits, ces intentions toutes platoniques offrent peu de différence : toutes deux ruses politiques

(1) H. VANDER LINDEN, *Histoire de notre nom national*. (Bull. Académie Classe des Lettres, 1930, pp. 160-174).

Du même : *De Namen België en Nederland door de eeuwen heen*. (Ibidem., 1931, pp. 189-218.)

(2) GOSSART, E., *Op. cit.*, p. VIII (préface), en note, compare les deux projets. Il est le seul historien qui soit retourné au manuscrit de de Turck, pour le projet de 1508, sans avoir remarqué sans doute que l'information était textuellement reproduite dans Reiffenberg. Par ailleurs, on sait que Gossart fut aussi le premier à publier le mandement de 1510.

fort habiles, paroles importantes, plus par le rang de celui qui les prononça que par les répercussions qu'elles provoquèrent, elles ne doivent pas être considérées avec trop d'attention.

Et c'est à tort assurément, que des historiens précités ont été enclins à voir dans ces projets des buts, alors que ce n'était fort probablement que des moyens détournés, pour arriver à d'autres fins.

On peut donc affirmer, comme conclusion générale, que jamais l'empereur Maximilien ne rêva, fût-ce même dans des vues exclusivement dynastiques, d'un royaume bourguignon des Pays-Bas, ni même (tout au moins dans le cas qui nous occupe) d'aucun autre royaume dans ses Etats.

C'est donc à une certitude négative que nous aboutissons et nous l'espérons valable. Ainsi, il sera permis de penser que la minutieuse investigation qui a aidé à son élaboration ne fut pas vaine, car ce n'est pas cette sorte de conclusion qui sert le moins l'Histoire !

APPENDICES.

I. — L'EMPLOI DU TOPONYME « AUSTRASIE » POUR DÉSIGNER LE BRABANT. (1)

Une tradition qui se poursuit à travers bon nombre de chroniques brabançonnnes, fait des maires du palais d'Austrasie et des Carolingiens les premiers ducs de Brabant. Nous ne pouvons point encore fixer l'origine de cette légende. Elle se retrouve depuis les « *Brabantsche Yeesten* » (première moitié du XIV^e s.), puis à travers diverses chroniques, enfin au XVI^e siècle chez Barlandus, Divaeus, Molanus, Pontus Heuterus et Gramaye. Il faut attendre Jean Bolland, J.-B. de Vaddere et Joseph Ghesquière pour la voir mise en doute.

Nous observons une seconde tradition, qui participe du reste à la première, mais qui en outre va jusqu'à confondre les toponymes « *Austrasie* » et « *Brabant* ». Cette confusion n'est qu'une déviation du souvenir ancien de la Lotharingie,

(1) Signalons la possibilité d'une étude parallèle pour le toponyme *Neustrie*, qui, dès le IX^e siècle, servit à désigner la *Normandie*. L'appellation subsista, avec ce sens restreint, chez divers chroniqueurs et historiens, jusqu'au XVII^e siècle.

dont se réclamèrent tous les princes que des généalogistes complaisants parvinrent à rattacher aux Carolingiens. Les interpolations du moine anonyme d'Afflighem, qui, peu après 1268, rédigea une « *Genealogia ducum Brabantiae heredum Franciae* » (1), semblent bien avoir créé cette confusion. Elle se poursuit du reste dans des Généalogies de peu postérieures, et réapparaît dans l'historiographie bourguignonne. Il ne pouvait en effet être désagréable aux ducs de Bourgogne d'évoquer un Brabant qui se serait étendu jusqu'au Rhin, grâce à une subtilité qui semble bien, au XIII^e siècle déjà, avoir été dans la ligne de la politique d'expansion vers l'est des ducs de Brabant (spécialement de Jean I^{er}, pour qui fut élaborée la Généalogie de 1268). Cette tradition Austrasie-Brabant est éclatante dans les opuscules et la grande chronique de de Dynter, qui se servit à coup sûr des Généalogies du XIII^e siècle, dont il recopie des phrases presque textuellement. Le succès des travaux de de Dynter dut transmettre la tradition à des travaux postérieurs : une « *Historia ducum Brabantiae manuscripta* », qui se poursuit jusqu'en 1509, participe nettement à la tradition qui nous occupe (elle commence ainsi : *Primus Brabantiae princeps Pipinus de Landis praeftit Austrasiae inferiori, quae postea Brabantia dicta est...*) (2). Que cette tradition se soit trouvée portée aux oreilles mêmes de Maximilien, prince lettré et averti des traditions bourguignonnes, cela semble fatal.

Nous comptons approfondir cette question postérieurement, car, comme l'observaient déjà en 1900, Cauchie et Bayot, « les liens de parenté entre beaucoup de sources inédites et imprimées du Brabant sont loin d'être nettement déterminés » (3).

II. — DE TURCK ET DE REIFFENBERG.

Durant les années 1759-1760, Emmanuel-Joseph de Turck, official à la Secrétairie du Conseil Privé, chargé par le comte de Cobenzl de reclasser toutes les pièces relatives à l'Ordre

(1) Edid. IOH. HELLER, *Monumenta Germaniae Historica, Scriptorum t. XXV*, pp. 385-391, Hanovre, 1880.

(2) GACHET, *Rapport sur des manuscrits de la Bibliothèque de la Haye*, (C.R.H., 2^e série, t. II, 1851), p. 52.

(3) *Rapport sur les chroniques du Brabant*, (C.R.H., 5^e série, t. X, 1900), p. XC.

de la Toison d'Or et d'en faire un Inventaire analytique, rédigea un ouvrage à forme déjà très littéraire et qui peut faire figure d'une Histoire de l'Ordre. Les Archives du royaume en possèdent les brouillons et la copie calligraphiée qui fut offerte à Cobenzl (1). Les Archives de Vienne en possèdent une autre copie (2) mais nous ignorons où sont passés les fameux protocoles dont de Turck se servit en ordre principal et qui couvraient la période 1431-1572.

En 1830, le baron de Reiffenberg publia une « *Histoire de l'Ordre de la Toison d'Or...* » qu'il disait tirée des archives de l'Ordre. Mais en fait d'archives, il se contenta de recopier de Turck (le roi Guillaume lui en avait procuré la copie), en y ajoutant une Introduction, des notes et quelques appendices, et en modernisant un peu l'orthographe et le style. Il est vrai que dans son Introduction, Reiffenberg cite en due place l'ouvrage de de Turck et reconnaît n'avoir été que compilateur alors qu'il aurait pu être historien. Mais les historiens se sont généralement référés à Reiffenberg et de Turck est tombé dans l'oubli. Seul Gossart s'est servi de la copie de de Turck, accessible aujourd'hui à tout le monde; mais on ne peut dire si Gossart remarqua l'emploi qu'en avait fait Reiffenberg.

Il convient de conclure, croyons-nous, que le livre de Reiffenberg n'a pas plus de valeur scientifique ou critique qu'un ouvrage du XVIII^e siècle; ensuite on doit rendre à de Turck le mérite d'une compilation que Reiffenberg n'aurait plus pu faire en 1830. Il faut donc en revenir d'un jugement trop avantageux, tel celui de M. A. van Zuylen van Nyevelt, qui dit que pour pallier le désordre des sources « nous avons heureusement... des travailleurs probes et consciencieux, tels que le baron de Reiffenberg, qui a refait l'histoire de la Toison d'Or... » (3).

(1) A.G.R., *Manuscripts Divers*, n^o 1050 à 1054.

(2) LAENEN, J., *Les Archives de l'Etat de Vienne au point de vue de l'histoire de Belgique*, Brux. 1924, p. 483.

(3) Baron A. VAN ZUYLEN VAN NYEVELT, *L'Ordre de la Toison d'Or à Bruges, 1430-1930*, Bruges, 1929, p. 3.

Variétés

Chronique des études anglaises

E. T., *D. H. Lawrence, a personal Record* (London, Cape 1935),
DOROTHY BRETT, *Lawrence et Brett* (Traduction de Denyse
Clairouin, Paris, Stock, 1935).

FRIEDA LAWRENCE, *Not I, but the wind* (London, Heinemann,
1935).

Trois livres biographiques nouveaux sur Lawrence. Souvenirs de trois femmes qui l'ont aimé, à des degrés divers, avec plus ou moins de bonheur.

D'abord ceux de sa première amie, E. T., la Miriam de *Fils et Amants*. Document précieux sur la famille, la première éducation, la formation littéraire du romancier poète. Commentaire sur *Fils et Amants* dont nous pourrions mieux démêler la « Poésie et la Vérité ». Livre pathétique enfin par la destinée de Miriam qui n'eut jamais, croyons-nous, que l'illusion d'être aimée.

Il la connut d'abord à l'école congrégationaliste du dimanche, dans leur village d'Eastwood près de Nottingham. Puis les parents de Miriam déménagèrent. Il ne la revit que trois ans plus tard à la ferme dite *Les Haggs*. Miriam avait quatorze ans, Bert (c'est ainsi qu'on appelait alors David-Herbert Lawrence), quinze. Il devint un habitué de la ferme et le grand favori de ses habitants par son obligeance, son adresse à tous les travaux, son talent d'imitation.

Ils se retrouvent dans la petite ville d'Ikeshon où Miriam, Bert et sa sœur Ada font ensemble leur apprentissage d'instituteurs, comme « élèves enseignant ». Bert enseigne le français à Miriam, lit avec elle du Victor Hugo, lui montre ses premiers vers. Miriam aime Bert d'un amour qui, d'après son récit, serait demeuré chaste. Bert ne peut se passer d'elle, mais ne croit l'aimer que d'amitié et lui laisse peu d'espoir. La situation aboutit à une crise en 1905. La « Petite Femme », c'est-à-dire la mère de Lawrence, avait sage-

ment insinué qu'« il vaudrait mieux se fiancer ou n'être pas toujours ensemble ». Bert n'a nulle envie de se fiancer, et Miriam « voit s'éloigner le fruit d'or qu'elle croyait atteindre ». Mais aucun des deux n'a le courage de rompre. « On reste amis. »

En 1906 et 1907 Lawrence continue ses études à la section Normale de l'Université de Nottingham. Les relations n'ont pas cessé. On assiste ensemble à des concerts et à des conférences. On se rencontre à la Chapelle, bien que Bert se détache de la religion et, en même temps, « perde beaucoup de sa gaité ». On chante devant le même piano. Bert soumet à Miriam sa première version du *Paon Blanc*, roman qu'il refera d'après ses conseils. Il corrige les pensées que Miriam écrit au jour le jour, en français. Malheureusement, il la choque en revenant au sujet pénible de leur séparation. Ce n'est peut-être chez lui que de l'honnêteté. Par exemple, il lui envoie la *Métaphysique de l'Amour*, de Schopenhauer, en soulignant ce passage : « Une amitié sans mélange d'attrait sexuel peut très bien exister entre jeunes gens de sexes différents... »

Lors d'une villégiature des deux familles au bord de la mer, il fait à Miriam des scènes de reproches incompréhensibles sous lesquels elle croit deviner « une profonde tendresse réprimée par une volonté de fer. »

D'autres fois, il la dissèque sans pitié : « Vous ne plaisez pas beaucoup... vous êtes trop émotive... vous n'avez pas d'humour... » et, brutalement : « Vous n'avez pas d'attrait sexuel. »

Pour ses vingt ans, il lui adresse une lettre qu'on retrouve presque mot pour mot dans *Fils et Amants* : « C'est votre esprit que j'aime, non la partie de vous qu'on peut embrasser (*the kissing part*) bien qu'elle soit si belle, avec vos cheveux soyeux bouclant sur les oreilles... il faut me laisser épouser une femme que je puisse embrasser et qui devienne la mère de mes enfants ».

Bientôt il songe à épouser X..., qui n'est qu'un bel « animal ». Miriam « gardera la meilleure partie de lui-même ». C'est à X, non à Frieda, comme l'a cru Murry, que se rapporte le poème *Snap-dragon*, de 1907.

La faiblesse de Lawrence est de ne pas se séparer tout à fait de Miriam. Le voici professeur à Croydon. Il lui écrit. Il la revoit aux vacances de Noël, en 1908. C'est alors que Miriam fonde la carrière littéraire de Lawrence en envoyant trois de ses poèmes à l'*English Review*. Le directeur de la revue accepte les poèmes, invite Lawrence et Miriam à Londres, où tout le monde les prend pour des fiancés. A la Noël suivante, il commet une faute en disant à Miriam qu'il l'a peut-être toujours aimée sans le savoir et en lui

laissant croire qu'il pourrait l'épouser. Puis il s'éprend d'Hélène, amie de Miriam : « J'ai besoin d'Hélène, mais je reviendrai toujours à vous. »

A la mort de sa mère, il dit, de celle-ci : « Je l'aimais comme un amant, voilà pourquoi je n'ai pas pu vous aimer ! »

Miriam accepte cette explication, la moins désobligeante pour elle.

En 1911 il lui soumet la première version de son roman autobiographique; elle la trouve trop éloignée de la réalité. L'année suivante, elle reçoit la version définitive et en est « blessée au delà de toute expression ». Il « venge sa mère contre elle, avec déloyauté. » Il oublie un long dévouement à son génie et représente Miriam comme « une bourgeoise entre les bourgeoises » (*a philistine*). Il donne une peinture fausse, déformée de ce qu'elle considère comme « les plus hautes valeurs de sa vie ». Il porte « un coup de mort à leur amitié : « Si j'ai dit à Lawrence avant cela, qu'il me faisait mourir, certes il m'a fait mourir une fois de plus ! »

Il n'y a plus qu'un triste épilogue. Lawrence part pour l'Allemagne. Il écrit à Miriam, une première fois, qu'il est fâché de l'avoir peignée par ce roman et qu'elle doit lui pardonner; une seconde fois, pour lui annoncer un nouvel attachement : Frieda.

Puis vient le dernier coup. Il fait part à Miriam de son prochain mariage et ajoute : « nous parlons de vous constamment et serions heureux de vous recevoir chez nous quelque jour, si cela vous tente ».

C'est le manque de tact de Shelley, écrivant à sa première femme de le rejoindre auprès de la seconde. Miriam renvoya la lettre, sans autre réponse.

On se rappelle que Mabel Dodge, dans *Lorenzo à Taos*, représente « l'Honorable » Miss Brett, fille de Lord Esher, comme une demoiselle « terriblement anglaise » avec ses bonnes manières, ses joues roses enfantines, ses longs tibias, ses pieds en équerre, son cornet acoustique, ce « mouchard » qui boit toutes les paroles destinées par Lawrence à d'autres personnes et notamment à Mabel Dodge. On se doutait qu'il y avait de la jalousie sous cette caricature. De la méchanceté aussi. Mabel ou la femme qui voulait se faire désirer se moque sans pitié des quiproquos de « la Sourde » et ne laisse pas deviner qu'elle eût la moindre intelligence ou le moindre talent.

Miss Brett prend doucement sa revanche. Elle nous prévient qu'elle est peintre et non écrivain. Mais Lawrence communique du talent à tous ceux que fascine sa forte personnalité. Dorothy Brett croit l'aimer d'une profonde amitié seulement. Lawrence lui a dit : « Je ne veux l'amour ni l'amitié de personne. » Il accepte son

dévouement, ses services de secrétaire. Elle dactylographie *The Woman who rode away*, *St. Mawr*, une partie du *Serpent à Plumes*. Lawrence ne veut pas attiser la flamme, il se montre souvent « froid, hostile, retranché ». Mais il consent à sortir à cheval avec elle et la récompense d'un sourire amical ou d'un mot « plein de délicate attention ».

Tandis que Mabel adresse ses souvenirs à un nouvel ami, le poète Jeffers, Brett dédie les siens à la mémoire de Lawrence. Elle écrit de Taos : « Vos vêtements pendent toujours dans l'armoire, et vos bottes de cow-boy et votre grand chapeau; vos chevaux et les miens semblent vous attendre... Pourquoi ne m'a-t-on pas dit que vous êtes en train de mourir ? ».

Le livre (à part la première rencontre, à Londres en 1915) comprend quatre parties : dans « Taos », Brett accompagne Lawrence et Frieda lors de leur second voyage, après la scène du Café Royal, où Brett seule, subjuguée, s'écrie : J'irai partout avec vous ! Puis viennent le voyage au Mexique; le retour au ranch; enfin le séjour de Brett à Capri et la dernière visite de Lawrence à Amalfi.

Les chapitres sur Taos correspondent à la « Troisième Partie » de Mabel Dodge et peuvent lui servir de contrôle. On retrouve la scène où Brett coupe les cheveux de Lawrence puis à Mabel, qui prétend que l'Anglaise a voulu lui couper aussi les oreilles. D'après Brett au contraire elle aurait dit : Ce n'est rien, c'est déjà presque guéri ! Voici la scène où l'on décore les « cabinets d'aisance » (Mabel, p. 189) ou « lavabos » (Brett, p. 142); la scène du tableau offert à Mabel, que Brett cache par espièglerie, à la grande colère de sa rivale; l'excursion au Canyon Lobo que Brett décrit joliment, en peintre : « Nous sommes parmi des pins queue-de-renard et des sapins aux petites pommes cramoisies. »

Son grand plaisir est de peindre, en compagnie de Lorenzo, tandis qu'il écrit, un bloc-notes sur les genoux. Il ne la flatte pas sur sa peinture qu'il juge assez terne. Il ajoute : « Que connaissez-vous de la vie, vous autres enfants riches élevés par des bonnes, enfermés dans des chambres ? Je hais votre classe... ! »

Cependant Mabel et Frieda, agacées de voir Brett suivre Lawrence « comme une bonne », finissent par se liguier contre elle.

Brett n'a point de haine, elle apprécie la « beauté romaine » de Mabel comme l'opulente beauté blonde de Frieda, et s'étonne de leur hostilité : elle croyait Frieda l'une de ses meilleures amies !

Elle raconte des querelles et des brouilles sans condamner personne. Lawrence calme ses propres colères en exécutant quelque travail de couture, « avec une incroyable adresse ». A Taos d'ail-

leurs, les scènes orageuses finissent par des rires et des charades. Il n'en est pas de même au Mexique où Frieda devient à son tour jalouse. Elle dit à son mari : « Tu veux faire de toi-même un Dieu, tu n'es pas plus important que moi ! » Brett reçoit de Lawrence une lettre « cruelle » qui la prie de suspendre ses visites. Frieda lui remet de sa propre main une autre lettre où elle compare Lawrence et Brett à un curé avec une fille dévote.

BRETT : Mais Frieda, comment pourrais-je vous tromper avec Lawrence quand je suis votre invitée ! Ce serait abominable !

FRIEDA : D'ailleurs Lawrence avoue qu'il ne pourrait s'éprendre d'une femme comme vous, une vraie tige d'asperge !

Brett décide de quitter Oaxaca. Elle embrasse Frieda stupéfaite et retourne au ranch Del Monte. Les Lawrence, dégoûtés du Mexique par un tremblement de terre, ne tardent pas à revenir au ranch voisin. C'est alors que Lawrence compose son drame *David*, à l'intention de l'actrice Ida Rauh.

Cette fois Frieda devient « franchement grossière ». Brett annonce ses visites par un coup de sifflet, afin de savoir si elle sera reçue. Frieda limite ces visites à trois par semaine et, un beau jour, lui conseille brutalement de « filer ». Lawrence lui recommande l'île de Capri et lui donne un mot d'introduction auprès de ses amis Brewster.

Quelques mois plus tard, Lawrence vient seul la voir à Capri. « Il a l'air excédé » (par sa femme). Il la revoit encore à Amalfi, l'accompagne au bateau qui doit la reconduire à Naples. Ce fut la dernière fois : « Me faisant toujours signe, vous disparaissiez au tournant de la route : vous êtes parti, parti à jamais... ! »

Aucune rebuffade n'a pu faire oublier à Brett le charme de Lorenzo : « Qu'est-ce qui émane de vous ? c'est difficile à décrire. C'est ce quelque chose qui vient du cœur, qui n'a rien à voir avec l'éducation. Communion, compassion... ? Compréhension ? Je ne puis trouver aucun mot juste. Comment décrire la vraie aristocratie du cœur et de l'esprit ? J'ai souvent essayé d'expliquer cette impression, du premier jour où je vous ai vu. Je n'ai jamais pu. Je vous observe maintenant et sais que cela vous environne et vous donne cette étrange valeur que tout le monde voit et sent aussi bien que moi... » (p. 207).

La modeste Brett ne prétend même pas être seule à comprendre son héros.

Écoutons enfin l'épouse. Son livre porte comme titre les premiers mots d'un poème caractéristique de Lawrence : *Not I, but the wind...* Elle avait trente-et-un ans, lui vingt-six, quand elle

le connut. Elle était femme d'un professeur de Nottingham, mère de trois enfants; mais cette superbe allemande, férue de Nietzsche et de Freud, ne va pas s'arrêter à « la morale bourgeoise ». Les amants partent pour l'Allemagne où l'on fête, à Metz, le jubilé du père de Frieda, le baron de Richthofen qui avait été un moment gouverneur militaire de l'Alsace-Lorraine. Les Richthofen, n'ont d'ailleurs aucune fortune et le père déplore le coup de tête de sa fille. On a l'impression qu'elle se fût accommodée d'une union libre, mais Lawrence tient au mariage et espère des enfants. En attendant le divorce de Frieda, commencent les amours orageuses décrites par le poète dans *Look, we have come through !* « Il y eut une longue lutte, dit Frieda, avant d'aboutir, entre nous, à une relation vraie (*It was a long fight for Lawrence and me to get at some truth between us*). Tous deux sont violents. Ils ne peuvent se passer l'un de l'autre mais il leur arrive de se battre, littéralement. Entre eux, il y a bien des germes de conflits : « Lui, anglais, puritain par le sentiment de sa responsabilité, moi allemande, vague, marchant au hasard », c'est-à-dire sans principes. Elle fait allusion aussi à « la différence de classe et d'éducation ». Lawrence a de l'ordre et de l'économie. Frieda trouve naturel de répandre sur l'oreiller le café qu'il lui apporte le matin. Elle aura du reste beaucoup de courage devant la gêne et un parfait mépris des conventions. Le grand tort de Lawrence est sa jalousie vis-à-vis des enfants de Frieda, bien qu'elles les eût quittés, décidant « qu'ils avaient moins besoin d'elle que lui ». Il ne lui permettra de les revoir qu'au bout de deux ans.

La vie avec Lawrence était difficile. Il fallait accepter ses sautes d'humeur comme on accepte les changements de temps. Et pourtant cette vie était *merveilleuse* par le prix qu'en poète il donnait à toutes choses. Découvrait-il une fleur ? Il semblait qu'elle vint d'être créée. Frieda s'écrie : « Il m'a rendue fraîche et neuve, libre comme un oiseau ». Et lui : « Vous m'avez fait sûr de moi, entier ! » Leur amour commun de la vie les rapprochait.

Ces mémoires nous aident à dater les poèmes. *A man who is loved* appartient à la lune de miel, au bord de l'Isar. *All of Roses*, où Lawrence compare les seins de sa femme à des Gloire de Dijon, fut écrit pendant le voyage à pieds qui les mena de l'Isar vers l'Italie. D'autres pièces de *Look we have come through* naquirent dans la villa Igea sur le lac de Garde.

« Notre bonheur, dit Frieda, semblait parfois dépasser la mesure du bonheur humain... Ah ! qu'il savait être profondément, richement heureux, ce jeune Lawrence d'avant la guerre... ! Comme il vous apprenait à jouir de la vie, comme il était reconnaissant de vivre... ! »

Ils se marièrent civilement à Kensington en juillet 1914. Leurs amis Murry et Katherine Mansfield suivirent leur exemple. Lawrence « paraissait tout heureux de se sentir respectable ». Frieda ne regrette rien car « il a su l'envelopper de tendresse comme nul ne l'a fait avant lui ».

Elle croit à son génie et méprise ses critiques. On s'étonne seulement de sa grande indulgence pour Murry.

La Guerre, qui ébranla chez Lawrence « la foi dans notre civilisation » et la condamnation de son roman *Rainbow* produisirent chez lui une crise longue et pénible où il ne sembla plus aimer « ni Frieda ni personne ». Après la Guerre, les Lawrence firent visite à la mère de Frieda qui, devenue veuve, était allé vivre dans une maison de retraite à Baden-Baden. Un attrait du livre est la correspondance affectueuse de Lawrence avec cette dame. « Il est étonnant, écrit-elle à sa fille, qu'une vieille femme comme moi puisse aimer à ce point votre Lorenzo. » Il s'entend bien aussi avec ses belles-sœurs. Les séjours qu'il fit avec celles-ci en Bavière ou dans le Tyrol expliquent ses nouvelles allemandes et tyroliennes, telles que *The Captain's Doll* (La Poupée).

A sa belle-mère il écrit, souvent en allemand, des lettres touchantes et parfois fort soignées, notamment ses descriptions de l'Australie, « étrange pays, triste, gris et vide comme s'il ne devait jamais se remplir ». Il envoie d'ailleurs aussi de l'argent.

On sera curieux de connaître les sentiments de Frieda à l'égard de Mabel Dodge. Mabel est « étonnante d'intelligence et d'énergie ». Elle a « des yeux auxquels on peut se fier ». Mais quand elle prétend écrire un livre en collaboration avec Lawrence, Frieda proteste. Le génie de son mari lui appartient. Elle se sent en partie responsable de son œuvre. Elle dit ironiquement à Mabel : « Essayez donc de vivre avec un homme de génie, vous verrez comme c'est facile... Prenez-le si vous pouvez ! » Lawrence la calme en « l'enveloppant de tendresse » et lui dit qu'elle devrait faire mieux la garde autour de lui, empêcher d'autres femmes de le dominer.

Résultat : les Lawrence s'éloignent de Mabel et s'installent à vingt kilomètres de Taos, au ranch Del Monte. En 1923, c'est le premier séjour au Mexique d'où Frieda revient seule à Londres pour voir ses enfants. Lawrence lui en veut de ce départ et s'en plaint à sa belle-mère. Frieda se donne tort aujourd'hui : Ses enfants n'avaient plus besoin d'elle, ils vivaient de leur vie propre. Lawrence la rejoignit au bout de trois mois et repartit avec elle et Brett, pour un nouveau séjour à Taos et au Mexique. Brett « adore Lawrence et le sert comme une esclave ». A Oaxaca (Mexique), Frieda exige le banissement de Brett; sur quoi son

mari la traite de folle et de jalouse. Bientôt il devient gravement malade. Un médecin de Mexico confie à Frieda qu'il est tuberculeux au troisième degré. Il conseille le retour au ranch où son état s'améliore rapidement. On y retrouve Brett. Frieda lui promet « une demi-couronne » si elle consent à contredire Lawrence.

En 1926, à Spotorno près de Gênes, nouvelles scènes de ménage occasionnées par la présence d'une fille de Frieda et d'une sœur de Lawrence. La maison est divisée en deux camps. Lawrence un jour s'emporte jusqu'à lancer à la tête de sa femme le contenu d'un verre de vin. Il dit à la fille de Frieda que sa mère ne l'aime pas, n'aime personne, et part pour Capri avec sa sœur Ada. Mais on se réconcilie et Lawrence écrit bientôt à sa belle-sœur Elsa que les filles de Frieda sont d'aimables enfants.

De 1926 à 1927, on habite la villa Mirenda près de Florence où Lawrence s'adonne à la peinture mais où il eut sa première hémorragie. « Après la Mirenda, nous vécûmes surtout pour sa santé, alternant les cures de montagne avec les séjours dans le midi. » En Italie comme à Bandol, Aldous Huxley et sa femme entourent Lawrence de soins et de prévenances.

Nous touchons à la dernière maladie qui commence à la villa Beau Soleil, à Bandol. Lawrence comprend son état mais garde jusqu'à la fin de l'espoir. Sa femme est surtout frappée de son courage.

LUI : Je suis content qu'un nouveau jour me soit donné.

ELLE : Tout fleurit, pourquoi ne pourriez-vous fleurir aussi ?

LUI : Je le voudrais... je voudrais pouvoir fleurir !

Une autre fois, il s'écrie : « Oh ! pourquoi nous sommes-nous si souvent querellés ? ». Elle répond : « Nous ne pouvions faire autrement, avec nos deux natures violentes ! ».

Il a des moments d'amertume : « Je ne puis mourir, je les hais trop... je leur ait tout donné, et qu'ai-je obtenu en retour ? » Il pense à l'interdiction de ses livres, de son exposition de peintures. Mais en même temps, jusqu'à l'agonie, il écrit vaillamment son *Apocalypse*. Le calvaire de Lawrence fut son transport au sanatorium *Ad Astra*, de Vence. Au début, Frieda occupait une chambre à côté de la sienne. Il lui dit : « Votre présence ne me fait aucun bien ». Elle pleure. Il reprend, tendrement : « Ne faites pas attention à mes paroles, je ne désire que vous, mais c'est plus fort que moi... Ne me quittez pas ! »

Au bout de trois semaines, ne tolérant plus le sanatorium, il partit, presque sans aide, pour la villa de Frieda, située au haut

d'un chemin rocailleux. « Ce fut la seule fois, dit-elle, qu'il me permit d'attacher ses souliers. » Il mourut cinq jours plus tard, le 2 mars 1930, à l'âge de quarante-quatre ans. P. DE R.

A) Linguistique.

MAWSON, C.-O.-SYLVESTER : *Dictionary of foreign terms in English and American writings of yesterday and today.* (New-York, Thomas Y. Crowell, 1934, 389 pp., 2 doll.)

La compilation de Mawson que nous connaissons par un utile dictionnaire de prononciation des noms propres *International Book of Names*, est destinée aux Anglais qui y trouveront des mots, des tournures, des proverbes, des citations,... empruntés à plus de 50 langues étrangères, et accompagnés de leur traduction ou si nécessaire d'une note explicative. Elle répond à la tendance internationaliste contemporaine et l'Anglais moyen sera heureux d'y trouver des renseignements sur des termes tels que : « Reichsführerschaft », « Märchen », « Reichstag », « Macht ist Recht », pour l'allemand; « polenta », « osteria », « mancia », « oro è che oro vale », pour l'italien; « lèse-majesté », « l'état c'est moi », « mazagran », « rez-de-chaussée », pour le français; « pogrom », « telega », « sotnia », pour le russe, etc. Mais on se demande quels principes ont présidé au choix des mots inclus dans le dictionnaire : si un groupe de mots est donné dans une langue, par exemple, les saisons en français, pourquoi ne l'est-il pas en allemand ? D'autre part, pourquoi incorporer des mots rares ou trop spéciaux : par exemple : « dégras », « glou-morceau » ? On aurait également aimé des notes plus explicites : pourquoi ne pas indiquer le sens des parties de « Odelsting », « Storting », « Nochebuena » ? Pourquoi ne pas donner le genre des substantifs, car il est utile de distinguer, par exemple : « entrecôte », masc., de « côte » fém.; pourquoi ne pas compléter « calotte : skull cap as worn by priests », par la mention du cri de « A bas la calotte » ?; pourquoi ne pas donner la variante de « divide et impera », « divide ut imperes » ? Un dictionnaire se doit aussi de donner des sources précises : les citations latines « O terque quaterque beati », « O ubi campi », « O rus quando ego te aspiciam » ne devaient-elles pas être suivies des renvois respectifs « Virgile, En. I 94 », « Virg. Georg., II, 485 », « Hor. Sat., II, 6, 60 ». Eventuellement des « cross references » peuvent être d'une grande utilité : dans ces conditions pourquoi ne pas rapprocher : « hominis est errare » de « errare

humanum est », « finis coronat opus » de « la fin justifie les moyens », « le juste milieu » de « aurea mediocritas » ? Voici de plus un groupe d'imprécisions cueillies au hasard :

- 1) *sérac*, est suivi de la mention « Swiss French »; le terme a passé dans nos manuels de géographie.
- 2) *Die een ander jaagt zit zelfs niet still* : he who chases another does not sit still himself; confusion de *zelfs* (even) et de *zelf* (himself); le proverbe existe d'ailleurs sous les deux formes.
- 3) *maboule* : a fool, Fr. mil. slang. Le mot est non seulement devenu argot courant, mais existe aussi comme adjectif; une traduction en argot anglais s'imposait : « balmy », « nutty », « daft ».
- 4) *libret* pour *livret*.
- 5) *te huis*, forme remplacée par *thuis*.
- 6) *malheur ne vient jamais seul*, l'article est supprimé sous l'influence de l'anglais.
- 7) *caille au (!!) truffes — mal de (!!) pays — faire l' (!!) amende honorable*.
- 8) *Morgenstunde hat Gold im Munde* : early to bed and early to rise makes a man healthy, wealthy and wise; ne serait-il pas plus précis de traduire par : it is the early bird that catches the worm.
- 9) *Morituri te salutamus*, pourquoi pas la forme habituelle « saluant »?, etc., etc.

F. DEL.

SERJEANTSON, MARY : *A History of Foreign Words in English*.
(London, Kegan Paul, Trench & Trubner, 1935, 354 pp., 21 sh.)

Ce livre de Mary Serjeantson, professeur à l'Université de Londres, dont la haute compétence en matière linguistique fait autorité, est le fruit d'un labeur méthodique et minutieux et d'une érudition aussi solide qu'agréable. Il nous retrace avec ordre et clarté l'histoire des vagues d'influences successives subies par le vocabulaire anglais. Tout en restant strictement scientifique, il a cependant un cachet avenant qui lui vaudra des lecteurs en dehors des spécialistes.

Ces mots étrangers absorbés par l'anglais sont le résultat concret, tangible et durable des contacts commerciaux, politiques, littéraires ou militaires entre l'Angleterre et les nations étrangères, ou bien de l'immigration d'éléments hétérogènes (latins, danois, franco-normands), ou bien du développement général de la pensée et de l'expérience humaines (les termes scientifiques ou médicaux, par exemple). Mary Serjeantson concentre surtout son attention sur

les mots vivants qui font ou ont fait partie du bagage ordinaire de l'anglais et surtout sur leur première apparition dans le langage. Cet apport étranger est présenté dans l'ordre chronologique, les langues influençant successivement l'anglais étant : le latin d'avant la Conquête, le danois, le français depuis le XI^e siècle, les autres parlers européens, et depuis l'expansion coloniale du XVI^e siècle, les dialectes du monde asiatique et américain. Chacun des chapitres consacré à l'examen d'une de ces influences, détaille les genres de mots acclimatés, les domaines de l'activité humaine auxquels ils appartiennent, les débuts de leur emploi, etc. Avec les appendices nous avons ainsi une merveilleuse vue d'ensemble des fluctuations et de l'enrichissement du vocabulaire anglais. L'exactitude est également un des grands mérites du livre : le contrôle des dates et des renvois de l'index ne nous a fait découvrir aucune erreur.

F. DEL.

KRUISINGA, E. : *An introduction to the study of English sounds*. (Groningen, P. Noordhoff, 1935, 184 pp., Fl. 1.95.)

Le professeur hollandais E. Kruisinga que nous connaissons par sa remarquable grammaire « *Handbook of present-day English* » réédite son excellent manuel de phonétique anglaise qui est en réalité un chapitre de sa grammaire. Son opuscule mérite une place d'honneur à côté des manuels généralement employés par nos débutants : Jones « *The pronunciation of English* », Rippmann « *The sounds of English* », Fuhrken « *Standard English Speech* », Bricteux « *Comment on prononce l'anglais* », etc. Cette sixième édition (la première date de 1914) n'est pas une reproduction servile des précédentes : elle a été mise à jour et maint détail en a été précisé. Le schéma général de l'ouvrage est évidemment le même : les deux parties, a) les sons anglais, b) la prononciation des signes écrits, présentent la matière avec clarté et méthode; quelques pages d'exercices complètent le volume. L'étudiant qui se sera préparé en se servant de cette « introduction » aura une connaissance consciente et parfaite de la prononciation anglaise.

F. DEL.

B) Bibliographie.

The Year's Work in English Studies. Volume XIV (1933), edited for « *The English Association* » by Frederick Boas and Mary S. Serjeantson. Oxford University Press. (London, Humphrey Milford, 1935, 387 pp., 10 sh. 6 d.)

Annual Bibliography of English Language and Literature. Vol. XV (1934), edited for « The Modern Humanities Research Association » by Mary S. Serjeantson, assisted by Leslie N. Broughton. (Cambridge, Bowes and Bowes, 1935, 296 pp., 7 sh. 6 d.)

A diverses reprises nous avons signalé l'importance et l'excellence de la bibliographie annuelle « The Year's Work in English Studies » publiée par « The English Association ». Ce tome XIV qui paraît en 1935 est consacré à l'examen descriptif et critique des publications de l'année 1933 : 389 livres et 708 articles de revues. Il suit le plan habituel et est divisé en 13 chapitres écrits chacun par un spécialiste compétent : Evans s'occupe de la littérature générale, Serjeantson de la philologie, Clarke de l'anglo-saxon, Everett du moyen-anglais, Boas de la Renaissance, Nicoll de Shakespeare, Boas du drame élisabéthain, Mc Ilwraith et Martin de la période élisabéthaine, Budd de la Restauration, Morley du XVIII^e siècle, Routh des XIX^e et XX^e siècles, Sellers de la bibliographie. Ce nouveau volume ne fait que confirmer notre opinion maintes fois exprimée : « The Year's Work in English Studies » est indispensable comme livre de référence : sa matière est abondante et l'on se demande comment les critiques ont pu faire tenir en si peu de place une revue si complète de l'activité des anglicistes; les appréciations sont impartiales et l'œuvre d'hommes avertis et compétents dotés d'un bel esprit de discrimination.

« The Year's Work in English Studies » est utilement complété par l'« Annual Bibliography », tout aussi indispensable. Cette série est préparée par Mary Serjeantson et Leslie Broughton pour le compte de la « Modern Humanities Research Association ». Le dernier volume, n^o XV, a paru en 1935 et donne la bibliographie de l'année 1934 : chaque titre est suivi d'un renvoi aux critiques principales parues dans la presse périodique. Il est conçu d'après le plan habituel mais la répartition de la matière est différente : les divisions et les subdivisions sont devenues plus nombreuses, d'où facilité plus grande de la recherche. Comme les précédents ce volume se distingue par l'exactitude de ses renseignements : les nombreuses vérifications de chiffres que nous avons faites n'ont décelé aucune erreur. L'abondance des matières croit chaque année : le n^o 14 donnait 4.148 titres et celui-ci 4.711.

F. DEL.

C) Anglo-saxon.

MARJORIE ANDERSON and BLANCHE COLTON WILLIAMS : *Old English Handbook*. (Boston, Houghton Mifflin C°, 1935, 503 pp.)

Ce volume d'initiation à la langue et la littérature anglo-saxonnes occupe une position intermédiaire entre le manuel élémentaire trop simplifié et le traité spécialisé trop complexe. Il est composé de deux parties : une grammaire et une anthologie. La matière grammaticale est présentée avec clarté et les difficultés bien mises en évidence; le débutant s'y retrouvera facilement et possèdera rapidement les notions essentielles de la langue. Deux traits spéciaux de cette partie lui feront particulièrement plaisir : d'une part les paradigmes sont suivis des principaux mots dont ils sont les modèles et, d'autre part, la phonétique est enrichie d'un chapitre sur la transformation et l'évolution des mots anglo-saxons en anglais moderne. Quant aux extraits ils sont plus ou moins classés d'après le développement progressif des connaissances des débutants. Ce sont les textes habituels, au préalable soigneusement établis d'après les manuscrits : « Battle of Maldon », « Wanderer », prose d'Aelfric, d'Alfred... ainsi que d'autres moins fréquents qui nous donnent d'utiles renseignements sur la vie quotidienne des anglo-saxons. Ceux-ci sont accompagnés de notes abondantes et d'un glossaire. Ici les deux professeurs américains ont fait suivre les mots difficiles d'une forme moderne correspondante, par exemple : « *cnaþa* : boy (knave) »; « *feax* : hair (Fairfax) ». Pourquoi ne pas l'avoir toujours fait même si les mots modernes sont rares ou ne se retrouvent que dans certains dialectes. Il y avait intérêt à signaler que :

« *attor* : poison » a survécu jusqu'à nos jours dans « atter »;
« *cwedan* : speak » a survécu jusqu'à nos jours dans « bequeath »
(« *quoth* » est donné);
« *-had* : rank » a survécu jusqu'à nos jours dans le suffixe « -head »
(« *-hood* » est donné);
« *hvider* : cattle » a survécu jusqu'à nos jours dans « rother »;
« *codu* : disease » a survécu jusqu'à nos jours dans « cothe », ou ses variantes « coath, coth, coe ».

Le glossaire aurait également gagné en utilité si les mots de même famille avaient été rapprochés, comme les auteurs le font parfois : il y a certes une parenté à signaler entre :

« *hasu* : gray » et « *hår* : gray »;
« *heolster* : darkness » et « *helan* : to conceal » lat. celare, gr. $\kappa\alpha\lambda\upsilon\pi\tau\omega$

« *bana* : murderer » et la seconde partie de « *bealubenn* : wound », etc.

Et les vocables anglo-saxons disparus de la langue actuelle ne devraient-ils pas être rapprochés de correspondants germaniques usuels (par exemple allemands) :

« *eofor* : boar » comp. Eber;

« *earfede* : hardship » comp. Arbeit;

« *hropan* : to cry » comp. rufen;

« *gehagian* : to be convenient » comp. behagen, etc.

Les auteurs auraient pu faire un pas de plus et donner quelques correspondants latins ou grecs : par exemple :

« *fah* : variegated » gr. ποικιλος;

« *brucan* : to use » lat. fruor <*frugvor;

« *eoh* : horse » lat. equus;

« *geotan* : to shed » gr. χεω;

« *heals neck* » lat. collum <colsum;

« *ealgian* : to defend » gr. ἀνίστω.

Ils signalent cependant : « *folm* : hand, lat. palma »; « *guma* : man, lat. homo »; « *horn* : horn, lat. cornus » (faute d'impression pour cornu ?).

Par tous ces moyens la mémoire du débutant aurait été considérablement aidée dans l'acquisition du vocabulaire; la place ne manquait pas : les blancs sont nombreux dans les pages du glossaire.

F. DEL.

D) *Moyen-anglais.*

WILLIAM LANGLAND : *The Vision of Piers Plowman*. (Newly rendered into modern English by Henry W. Wells. London, Sheed and Ward, 1935, 304 pp., 8 sh. 6 d.)

Une version moderne de « *Piers Plowman* » destinée au grand public se justifie pleinement.

Langland mérite une place en vue dans les lettres anglaises du XIV^e siècle à côté de Chaucer ou de Wyclif. Si l'auteur des « *Canterbury Tales* » a droit à l'immortalité par sa peinture satirique, pittoresque et savoureuse, des mœurs de son temps, si Wycliff retient notre attention par son audace critique et ses attaques contre les doctrines religieuses établies, Langland mérite lui aussi notre considération par sa protestation énergique et sincère contre la corruption des grands, noblesse et clergé; tout en restant catholique

comme Wyclif, il a participé à la lutte contre les abus criants de son époque et sa protestation qui a pris la forme fort en honneur au Moyen Age, de la vision allégorique, vaut encore une lecture par son intérêt documentaire : son « Piers Plowman » est non seulement un tableau de la société contemporaine, présenté de façon réaliste, mais aussi une somme des aspirations spirituelles de l'époque. Le livre a de plus un mérite littéraire certain, malgré l'incertitude de l'allégorie et la rudesse de la forme : l'austérité de la pensée, l'énergie du style, l'émotion devant la misère des humbles, la religiosité sincère...

La version de Wells est une présentation heureuse de l'original : celui-ci est transposé de façon à être accessible à notre conscience moderne : l'allure générale de la pensée a été bien respectée et rendue avec beaucoup de clarté. Quant à la forme rythmique, le vers basé sur l'accentuation et l'allitération, survivance de la tradition anglo-saxonne, elle est rendue par Wells avec beaucoup de fidélité.

E. E. T. S.

La réputation de la « Early English Text Society » est bien assise et ses volumes de moyen-anglais publiés par l' « Oxford University Press » (London, H. Milford) sont des modèles d'éditions critiques. Les textes qu'elle nous donne cette année se présentent encore une fois avec les mêmes mérites et sont dignes des éloges que nous avons décernés dans des chroniques antérieures.

a) Le numéro 195 (1935, XXIV + 48 p., 5 sh.) de la collection est consacré à un poème que Gollancz a baptisé « The Quatrefoil of Love » en se basant sur le sujet général de l'œuvre, le trèfle à quatre feuilles étant le symbole de l'amour divin qui englobe — caractéristique de la conception médiévale — et la Trinité et la Vierge.

Gollancz avait déjà édité ce poème mais sans appareil critique dans le volume offert en hommage à Furnivall en 1901 et il se proposait de le publier à nouveau, cette fois avec notes, quand la mort le surprit en plein travail. Magdalene M. Weale a repris et achevé son œuvre : elle a fait une nouvelle collation des manuscrits et composé les notes, l'introduction et le glossaire de la présente édition.

« The Quatrefoil of Love » nous est connu par deux manuscrits, un in-quarto du 14^e siècle du « British Museum », et un autre de la Bodléenne qui donne une version moins parfaite du poème mais

d'un grand secours pour établir le texte définitif. La présente édition donne naturellement la version du British Museum, et signale en note les lectures de l'autre manuscrit.

Comme dans tous les volumes de la collection, l'appareil critique est soigné et complet : les questions de style, d'attribution, de parenté des manuscrits, etc., y sont traitées avec compétence. « The Quatrefoil of Love » est écrit en un dialecte du Nord, non loin de la frontière du centre, vers le 14^e siècle, et se propagea dans le Nord jusqu'au 16^e siècle, ce mouvement étant le prolongement de la vieille poésie anglo-saxonne. L'auteur du poème nous est inconnu, il n'est pas le même que celui de l'épître : « Pistil of Susan », les raisons stylistiques et linguistiques que nous donne M. M. Weale sont convaincantes. Ce qu'elle dit de la portée et de la nature de l'œuvre est parfaitement juste : « The Quatrefoil of Love » n'est pas seulement une glorification de la Vierge mais il appartient aussi à ce grand débat médiéval de la lutte entre l'amour sacré et l'amour profane, il est « a sublimation of the sex instinct » (XXIII).

b) Le n^o 196 (1935, CXXXVI + 163 pp., 20 sh.) est consacré à l'« Anonymous Short English Metrical Chronicle » connue sous la forme abrégée de « Chronicle of England ». Il n'en existe que cinq manuscrits : deux au Musée Britannique de Londres, deux à la bibliothèque de l'Université de Cambridge et un à la bibliothèque nationale écossaise, ainsi que deux fragments : un à la Bodléenne et un au Musée Britannique; l'Université de Cambridge en possède aussi une traduction manuscrite en français. Plusieurs de ces manuscrits ont déjà été réimprimés : celui de la bibliothèque écossaise par Carrol et Tuve en 1931 (Publications of the Modern Language Association), le « Royal Manuscript » du Musée Britannique par Ritson en 1802. Ewald Zettl nous donne cette fois le second manuscrit du Musée Britannique (Add. MS; 19677) auquel il ajoute les passages des autres manuscrits qui en diffèrent ou qui n'y existent pas, ainsi que la version française; nous voici donc en possession de toute la documentation en un seul volume. « The Chronicle of England » appartient à ce genre de littérature historique en vogue aux XIV^e et XV^e siècles, destinée à répandre une connaissance générale des événements marquants des siècles précédents. Elle ne peut retenir notre attention par sa valeur historique : les faits cités sont souvent légendaires, les réflexions personnelles quasi absentes et les détails épisodiques curieux très rares. Cet aperçu rapide de l'histoire d'Angleterre ne se distingue non plus par des mérites littéraires frappants. Quant à l'auteur de ce traité de valeur secondaire, il nous est totalement inconnu; tout ce qu'on peut inférer de l'examen du texte lui-même c'est que cet homme

appartenait au clergé s'occupant d'instruction. Tout cela est discuté de façon définitive dans la longue introduction : Ewald Zettl y traite aussi avec compétence la parenté des différents manuscrits, la langue, les sources...

c) Pour célébrer le 400^e anniversaire de la mort de Thomas Morus en 1535, la E. E. T. S. réédite dans son n° 197 (1935, XLVII + 142 pp., 10 sh.), la biographie composée par son gendre William Roper, une des sources les plus importantes nous permettant de fixer les traits et le caractère du chancelier martyr. La E. E. T. S. complète ainsi notre documentation sur Thomas Morus : en 1931, elle avait réimprimé la biographie de Harpsfield dans son n° 186.

Le travail de William Roper avait circulé plusieurs années en manuscrit avant d'être imprimé en 1626 par un certain T. P.; il fut publié à nouveau en 1716 par T. Hearne, puis en 1729 (1731 et 1765) par J. Lewis. Ce texte de J. Lewis sert de base à la réimpression de Singer en 1817, revue en 1822, et rééditée par Gollancz en 1903. En 1910, Sampson nous donna un texte sérieux en se servant de quatre manuscrits. Voici enfin qu'Elsie Hitchcock nous donne un texte de Roper basé sur les 13 manuscrits existants, c'est dire qu'il est le plus près de l'original. Son travail de collation a été méticuleusement fait; nous connaissons déjà son souci de précision par son édition de Harpsfield.

Le texte est accompagné d'un glossaire, de notes historiques très abondantes et d'une introduction consacrée à la description et à la parenté des manuscrits ainsi qu'à une bonne biographie de William Roper (1496-1577) dont Elsie Hitchcock illustre l'activité pédagogique, politique, religieuse... La seule production littéraire de William Roper est sa biographie de Morus dont Elsie Hitchcock précise le mérite en disant : « ...its literary value is as it were, accidental, unpremeditated... There is no verbosity, no padding, or preaching, no literary vanity. All is clearly narrated, dignified, effective... ».

d) Le n° 198 (1935, LXXXVIII + 191 pp., 18 sh.), nous donne deux romans de chevalerie du cycle de Charlemagne, deux épisodes de la lutte contre les infidèles, « Firumbras » et « Otuel and Roland », d'après le seul texte existant, le manuscrit Fillingham du British Museum.

« Firumbras » n'est pas sans mérite littéraire; la narration est rapide et vivante et plus d'une scène est traitée de façon adéquate. Le mètre adopté semble être dans la vieille tradition anglo-saxonne : le vers est composé de deux hémistiches ayant chacun deux ou trois accents. Mary Isabelle O'Sullivan traite avec justesse et précision tous les problèmes soulevés par l'édition des deux poèmes et plus

particulièrement pour « Firumbras » : la date (terminus a quo : vers 1170, époque de l'original français; terminus ad quem : seconde moitié du XV^e siècle, date du manuscrit), la ressemblance avec le texte français tel que nous le connaissons par les manuscrits, celle-ci nous permettant d'affirmer que l'œuvre anglaise ne dérive pas de ces manuscrits encore existants, l'originalité du traducteur qui s'est parfois laissé entraîner par sa fantaisie à moins qu'il n'ait eu un autre original sous les yeux.

« Otuel and Roland » est loin d'avoir la valeur littéraire de « Firumbras ». Il est écrit en strophes de 12 vers, le schéma des rimes étant habituellement aab ccb ddb eeb. Il est composé de deux parties dont la seconde paraît inspirée de Turpin, peut-être une version française de cet auteur; des extraits de la version latine sont donnés en appendice. La filiation des manuscrits et la langue sont étudiés avec détail; les formes dialectales sont fort mêlées, mais on peut admettre l'« East Midland » comme patrie de l'œuvre.

Un index des noms propres et un glossaire complètent l'édition. Pour faciliter le travail des débutants, il y aurait peut-être lieu d'ajouter quelques correspondants anglo-saxons; le glossaire n'en serait pas allongé, les blancs y sont fréquents.

Pour la première fois je trouve des fautes d'impression dans un des volumes de la E. E. T. S. : p. XVI, « slaim » au lieu de « slain », p. IX, « underserved » pour « undeserved ».

e) L'édition de « The Owl and the Nightingale » qui appartient à l'« extra series » de la E. E. T. S. (1935, XXIV + 94 pp., 15 sh.), a été commencée il y a de longues années par G. F. H. Sykes qui collabora avec Murray et Bradley à la confection du grand O. E. D. et continuée après sa mort par J. H. G. Grattan. Dans l'intervalle ont paru deux éditions du poème, celle de Wells (1909) et celle de Atkins (1922) ce qui rendait le travail de Grattan superflu. Il fut donc décidé de ne pas donner dans le présent volume un texte « restauré » mais plutôt une édition « diplomatique » qui présenterait parallèlement et sans changement les deux versions existantes, celle du manuscrit C du Musée Britannique (Cotton Caligula, 1^{re} moitié du 13^e siècle) et celle du manuscrit J de la Bodléenne (Jesus College, 2^e moitié du 13^e siècle). Les chercheurs ont ainsi à leur disposition des textes susceptibles de remplacer les reproductions photographiques souvent difficiles à se procurer. Dans sa préface Grattan discute toutes les questions habituelles et renvoie éventuellement à Wells et à Atkins; malgré ses recherches il ne lui a pas été possible de nous apporter des données plus précises sur la date et la paternité de l'œuvre; il pense qu'il est plus probable d'assigner « The Owl and the Nightingale » à John of Guildford (13^e siècle).

F. DEL.

E) 16^e-18^e siècles.

HOSKINS, JOHN : *Directions for speech and style, edited with notes by Hoyt H. Hudson.* (Princeton, Princeton University Press, 1935, 122 pp., 2,50 doll.). (Princeton Studies in English, n° 12.)

John Hoskins (1566-1638) est un de ces renaissants aux dons multiples qui n'ont pas laissé d'œuvre de premier ordre mais dont l'influence s'est fait sentir par leurs conversations, leurs conseils, leur activité, leur vie publique. John Hoskins écrit des vers latins et anglais, il s'occupe d'enseignement, il se spécialisa en droit, il fit de la politique et fut membre du Parlement. Nous sommes renseignés sur sa vie par Aubrey qui était l'ami de son fils. Hoskins est l'auteur de plusieurs poèmes latins et anglais, d'un lexique grec incomplet, d'une « méthode de droit », d'une autobiographie, et d'un traité de rhétorique « *Directions for Speech and Style* » que vient d'éditer Hoyt H. Hudson, professeur à l'Université de Princeton. Cette édition, soignée dans son exécution et ses notes, est basée sur le manuscrit Harleian 4604 qui n'est malheureusement pas holographe, car il est différent du fragment que nous possédons aussi en manuscrit (Harleian 850) et du texte utilisé par Ben Jonson. Les « *Directions* » furent composées vers 1599-1600; elles étaient destinées à la jeunesse à laquelle Hoskins voulait inculquer les principes du beau langage; ce traité de rhétorique qui est surtout une classification des figures de style, est illustré d'exemples empruntés principalement à l'« *Arcadia* » de Sidney; il n'est pas dépourvu de mérite, car les définitions sont claires et les exemples bien choisis.

L'œuvre n'est évidemment par originale et le professeur Hudson la situe au milieu de ses sources classiques et renaissantes. Elle connut néanmoins le succès puisque Ben Jonson s'en appropriera un passage et qu'elle fut utilisée par Thomas Blount dans son « *Academy of Eloquence* » (1654) et à travers celui-ci par John Smith dans son « *Mysterie of Rhetorique unveiled* » (1657). Les « *Directions* » sont à plus d'un point de vue intéressantes pour l'historien des lettres anglaises : elles sont un bon exemple des traités de rhétorique de l'époque, elles nous renseignent sur les tendances stylistiques du moment (Arcadianisme, Euphuisme...), elles commentent les écrivains contemporains, elles sont un témoignage de la fascination qu'exerça le style de Sidney, et enfin elles nous dévoilent un Hoskins « *good-tempered, companionable, facetious, keen, and a little too independant for his own good* » (p. XXI).

F. DEL.

SWIFT : *Gulliver's Travels and Selected Writings in Prose and Verse*, (Edited by John Hayward. London, The Nonesuch Press, 1934, 868 pp., 8 sh. 6 d.)

« Les Presses sans Pareilles » (The Nonesuch Press) de Londres, que nous connaissons par ses belles éditions de luxe, publie aussi une collection d'anthologies des meilleurs auteurs anglais, à tirage non limité, dans laquelle ont déjà paru Coleridge, Morris, Donne, Blake, Hazlitt, que nous avons eu l'occasion de recommander à plusieurs reprises.

Le présent volume est en tous points l'égal des précédents et mérite de devenir populaire au même titre qu'eux : le format est pratique, ni le poids ni l'épaisseur ne sont exagérées étant donné le grand nombre de pages, les caractères sont relativement grands et bien espacés, ce qui fait un ensemble agréable à l'œil. Extérieurement cette anthologie a un cachet avenant si différent de l'aspect rébarbatif de tant de collections classiques.

Mais le livre se recommande surtout par l'abondance de sa matière : la poésie y est tout aussi largement représentée que la prose. Mais le compilateur en a systématiquement écarté la correspondance sauf évidemment le « Journal à Stella » qui est plutôt un fragment autobiographique. Nous trouvons ici les œuvres célèbres « Gulliver's Travels », « Tale of a Tub », « The Drapier's Letters » (1 & 4), « Meditation upon a Broomstick », « A modest Proposal », et des extraits de « Conduct of the Allies », « Directions to Servants », « Journal to Stella », ainsi que les poèmes « Cadenus et Vanessa », « Verses on the Death of D^r Swift »,... Cela fait une bonne vue d'ensemble des divers aspects du talent de Swift, pamphlétaire, politicien, fantaisiste satirique, poète, etc.

Le compilateur s'est de plus efforcé de nous donner un texte authentique, il a donc soigneusement collationné les diverses éditions et même les manuscrits ; il s'est surtout servi de l'édition de Faulkner (1735) que Swift a corrigée lui-même. Cette confrontation n'a pas été un vain labeur : maintes lectures nouvelles originales ont été découvertes. Les « Gulliver's Travels » ont été réimprimés d'après l'édition de Faulkner qui fait autorité : ce qui nous met en présence d'un texte non expurgé différent des éditions courantes.

F. DEL.

F) Littérature américaine.

KNIGHT, GRANT C. : *James Lane Allen and the Genteel Tradition*.
(Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1935,
313 pp., 2,50 doll.)

Quelques années à peine nous séparent de la mort du romancier américain, James Lane Allen, en 1925, et le voilà déjà quasi oublié malgré la vogue dont il jouit à la fin du siècle dernier. Il est vrai que l'esprit général de son œuvre et le monde qu'il a évoqué sont si différents de nos préoccupations actuelles et de nos techniques à la Proust, Woolf, Joyce... Le livre que lui consacre Grant C. Knight, professeur à l'Université de Lexington (Kentucky), que nous connaissons par deux bons travaux « *The Novel in English* » et « *American Literature and Culture* » qui nous ont habitués à une méthode critique claire, pondérée, et impartiale, témoigne des mêmes qualités: Knight s'est surtout abstenu de toute théorie d'appréciation et d'interprétation préconçue, il n'essaie pas d'expliquer Allen en fonction des conceptions modernes freudiennes qui verraient en lui un cas de « *mother-complex* » (p. 40) mais nous l'évoque en tant que littérateur et homme d'après toutes les sources authentiques disponibles. Il nous détaille avec justesse et précision les influences qui ont façonné le caractère d'Allen : la belle nature de la « *Blue Grass Region* », les traditions sociales, survivances du 18^e siècle anglais, la vie simple et idyllique des gentlemen-farmers, la profonde affection maternelle, les études universitaires, les lectures, la fonction de professeur... Dans ces éléments formateurs il ne faut pas oublier le désarroi qui troubla l'âme de tous les Sudistes après la guerre de sécession : ceux-ci souffrirent moins de leur défaite militaire, et de l'insuccès de leur cause esclavagiste que de la destruction de leur civilisation agraire et de leur société cultivée par les nordistes industrialistes. Cette tragédie de la guerre civile devait porter un fervent sudiste comme Allen à la mélancolie et à l'isolement, tendances que renforcèrent encore ses lectures.

L'activité littéraire d'Allen fut d'abord critique : il publia des études particulières sur Keats, Heine, James..., et des articles de considérations générales, qui lui valurent un succès grandissant dans le monde journalistique et des éloges de plus en plus flatteurs, ceux de Gosse en 1888 par exemple. Petit à petit se fit jour en lui le désir d'interpréter littérairement le Kentucky et son « *Kentucky Cardinal* » publié en 1894 fut un des triomphes de sa première période romantique, à côté de « *Their Choir Invisible* » (1897), le seul de ses romans

qui ait été traduit en français. Voici Allen célèbre des deux côtés de l'Atlantique et ses livres lui rapportent gros. Il est facile de critiquer l'idéalisme Tennysonnien de cette production, mais ne perdons pas de vue le goût de l'époque entichée de « David Copperfield », « Uncle Tom's Cabin », « Ivanhoe », « Ben-Hur... ». Aussi est-elle un excellent miroir des tendances de la génération victorienne. Pour évoquer d'un terme l'inspiration de cette première période de son activité, Allen emploie la formule « feminine principle » ; l'art de cette époque est donc un art de grâce, de délicatesse, d'élégance.

Mais vers 1895 le sujet et les thèmes des romans d'Allen changent d'aspect. Ses admirateurs contemporains durent certainement être frappés, désorientés et vexés par ses préoccupations nouvelles : son admiration grandissante pour Darwin, ses attaques contre les vérités révélées du christianisme, sa présentation de la conduite humaine en fonction de la vie animale. Ce changement dû en partie à son voyage en Europe qui avait élargi son horizon, doit aussi être attribué à l'évolution du goût public américain qui subit de plus en plus l'assaut naturaliste venu d'Europe, surtout de France, et se montre de moins en moins réservé dans le traitement des questions sexuelles. « Allen grew as America grew in bigness, energy, understanding » (p. 147). Si la première période est dominée par le « Feminine Principle », cette seconde le sera par le « Masculine Principle ». Allen a contrasté lui-même ces deux méthodes; il attribue à la première les qualités suivantes : « refinement, grace, delicacy, smallness, rarity, tact », et à la seconde : « virility, strength, massiveness, largeness, obviousness, instinctive action ». Ici il faut insister sur l'influence de Hardy qui met en relief les forces qui exercent leur influence sur l'individu : le milieu et la nature, agent d'une destinée inexorable. Ces nouvelles tendances se manifestent dans trois romans : « Summer in Arcady », « The Reign of Law » et « Mettle of Pleasure » ; le premier est le meilleur au point de vue technique, le second, le plus important en tant que « masculine novel » et le troisième long et terne. « The Reign of Law » (1900) est la plus durable des œuvres d'Allen; le réalisme y est mitigé d'idéalisme et de romanesque; le style et la pensée ont acquis plus de maturité; mais l'unité est factice. « The Reign of the Law » occupe une place en vue dans l'histoire des lettres américaines, car il est d'une part par son attitude vis-à-vis des principes et fondements de la foi chrétienne « the first anti-fundamentalist novel from the pen of a Southerner » (p. 134) et d'autre part « It is one of the first substantial novels in the American saga of the soil ». Cette nouvelle production d'Allen fut violemment attaquée et entama sa popularité. Mais

au fond Allen n'a jamais pu s'assimiler les aspirations nouvelles : bien qu'il se soit mis à la remorque de Darwin et de Hardy, bien qu'il ait flirté avec les naturalistes, il est resté essentiellement féminin : « intellectually and emotionally he was feminine » (p. 147).

Chose curieuse, cette efflorescence naturaliste fut suivie chez Allen de plusieurs années de silence, exactement six, après lesquelles il publia deux volumes d'une grande trilogie « *The Bride of Mistletoe* » (1909) et « *Doctor's Christmas Eve* » (1910) qui soulevèrent la désapprobation générale tant au point de vue technique que littéraire et moral. Il est vrai que l'intention de cette trilogie qui tente d'exprimer sous forme symbolique les rapports des sexes est loin d'apparaître clairement. Knight en propose une explication et considère que cette trilogie incomplète est le meilleur roman symbolique américain grâce à sa sincérité, sa beauté et l'acuité de sa vision (p. 174); il lui reproche cependant sa froideur et « the author's remoteness of his characters » (p. 166). Knight n'exagère-t-il pas le mérite de cette production et n'oublie-t-il pas une autre œuvre américaine de grande envergure symbolique « *Pierre* » de Melville qui date de 1852 ? Les critiques sont d'accord pour discerner dans la trilogie des influences qui dérivent pour employer une phrase de William Winter, de « the slimy muck of Ibsen and the lunacy of Maeterlinck » (p. 166).

Le déclin s'annonce pour Allen et vers 1910 commencent les années les plus tristes de sa vie : ses ressources matérielles diminuent, sa force physique s'étiole, sa popularité s'effrite, sa conviction pessimiste de la vanité des efforts humains s'accroît, son impression d'isolement augmente : en effet le public se tourne vers le rude réalisme d'un London ou d'un Dreiser. Aussi « *Heroine of Bronze* (1912) est-il vraiment « a failure » (p. 193). Mais les dernières années de la vie d'Allen furent marquées par un regain de vitalité qui nous a valu cinq contes qui resteront célèbres, « *Miss Locke* » (1922) étant le meilleur qu'Allen ait jamais écrit.

Allen n'est pas un romancier de grande stature mais en tant que romancier mineur il mérite de retenir l'attention parce qu'il aide à comprendre l'évolution du goût national américain de 1890 à 1914 (« he epitomizes the whole literary era in which he lived », p. 263), et parce qu'il est le dernier champion de ce qu'on appelle la « genteel tradition » avec son souci du décorum, son élégance, sa noblesse de caractère, sa sentimentalité... S'il a été sur-estimé vers 1895, il est sous-estimé à l'heure actuelle par les jeunes, qui lui reprochent le côté artificiel de son style et de ses sentiments. Evidemment sa forme manque d'une certaine spontanéité, ses personnages sont irréels et exagérés, ses intrigues faibles, mais n'oublions pas

qu'il écrivait pour un public qui semble avoir disparu de nos jours et est remplacé par des lecteurs qui ignorent ce que c'est que la culture du cœur. Et le livre de Knight se termine par quelques pages très pertinentes dans lesquelles il oppose l'idéal de la «genteel tradition» à notre chaos et notre désarroi moral actuels, ce qui n'implique nullement que Knight soit un critique mesquinement traditionnaliste; au contraire, il se montre très indépendant.

F. DEL.

A letter of Emerson, with analysis and notes by Willard Reed. (Boston, The Beacon Press, 1934, 33 p., 1 doll.)

En 1842 un jeune marchand de Baltimore, Salomon Corner, s'adressa à Emerson dans un moment de désespoir pour lui demander son aide spirituelle. Emerson lui répondit par une lettre, simple et substantielle; il y résumait en quelques phrases concises sa philosophie transcendante. Corner écrivit à nouveau puis la correspondance cessa. Ce sont ces trois lettres inédites que Willard Reed, petit-fils de Corner, nous donne en une édition de luxe en y ajoutant toutes les explications requises : note biographique sur Corner, circonstances ayant amené la correspondance, valeur et portée philosophique de la réponse d'Emerson, etc. Pour contrôle celle-ci est reproduite en fac-similé. Ce joli volume, un pieux hommage à la mémoire du philosophe de Concord, est agrémenté de deux bons portraits de Corner et d'Emerson.

F. DEL.

HALLINE, ALLAN GATES : *American Plays*, selected and edited with critical introduction and bibliographies. (New York, American Book Company, 1935, 787 p., 3,50 doll.)

Nous possédons déjà plusieurs anthologies du théâtre américain, par ex. celle de Quinn, celle de Moses, etc., mais aucune ne présente un commentaire aussi riche que celle de Halline.

Chacune des 17 pièces est accompagnée d'une introduction qui en analyse l'armature intellectuelle, en signale la portée générale, et en montre la valeur en tant qu'expression d'un état de choses contemporain : ainsi le théâtre est intégré au mouvement littéraire général. Ces pièces ont non seulement été choisies pour leur intérêt historique et culturel mais aussi pour leur beauté dramatique : elles sont du vrai théâtre, c'est-à-dire qu'elles sont pleines d'action, et si leur succès n'a pas été durable, elles ont du moins eu leur heure de célébrité. Ainsi elles reflètent les diverses tendances et les thèmes

significatifs du théâtre américain : puritanisme, romantisme, réalisme, la « frontier »...; d'autres pièces ont été adoptées parce que bonnes comédies de mœurs.

L'appendice contient d'utiles bibliographies sur les auteurs, sur l'époque et le milieu, sur le théâtre américain ainsi qu'un tableau synoptique et chronologique des événements littéraires américains et européens.

Cette abondance de notes et ce choix de pièces représentatives font de l'anthologie de Halline un ouvrage recommandable.

AMERICAN WRITERS SERIES.

La collection « American Writers Series » publiée sous la direction générale de Harry Hayden Clark, professeur à l'Université de Wisconsin, par la firme New Yorkaise « American Book Company », est une anthologie dont chaque volume est réservé à un écrivain américain. Elle s'impose par l'abondance des matières, par l'intérêt des préfaces et des notes, et par son bon marché (les prix des volumes varient entre 1 et 1,50 doll.) d'autant plus méritoire que la présentation matérielle est fort bien soignée.

a) M. Austin Warren, professeur à l'Université de Boston, nous présente « Nathaniel Hawthorne (1804-1864) » (1934, 368 pp.). Comme extraits représentatifs de l'écrivain il a choisi les contes parmi lesquels nous retrouvons ceux cités habituellement comme les meilleurs : « Rappacini's daughter », « The minister's black veil », « The Birthmark », etc. Il a systématiquement laissé de côté les romans, même « The Scarlet letter » dont il dit d'ailleurs dans la préface : « It is Hawthorne's genius at its height » (LXXI). La portée des extraits est expliquée en quelque dix pages de notes très utiles. Le gros mérite de ce volume d'anthologie est son introduction qui nous donne après un court tableau chronologique des événements biographiques, une quinzaine de pages de bibliographie critique de grand intérêt, car Austin Warren apprécie avec justesse la portée et la valeur des publications sur Hawthorne, ainsi qu'une étude détaillée sur les divers aspects de la personnalité du romancier : son caractère, sa conception religieuse, sa théorie du péché, son attitude vis-à-vis du transcendentalisme, ses idées politiques, son art. Cette notice d'une soixantaine de pages nous montre Austin Warren critique soucieux de précision et des nuances; en quelques lignes on ne peut que donner une très faible idée de la richesse de ses remarques. Hawthorne n'est pas un caractère simple, en lui coexistent plusieurs êtres : l'homme d'affaires pratique, l'observateur tranquille penchant vers le réalisme, le solitaire taciturne dont

la passivité s'explique par un fond de tendresse, de timidité et de sensibilité. Hawthorne est un homme profondément religieux, préoccupé par la question du péché et de la tache originelle; une faute ne s'efface jamais complètement : « Sin may be forgiven by God; softened by patience; still its stains persist; and its permanent effect is not educative but warping » (p. XXLX). Hawthorne est un partisan conservateur de la religion, adversaire de toutes les améliorations modernes qu'on pourrait y apporter, et plus particulièrement ennemi du transcendantalisme : un monstre d'origine allemande, « who fattened his victims on smoke, mist, moonshine, raw potatoes and sawdust, and who spoke so strange a jargon as to be unintelligible » (p. XXIII). Quant à son art, il se caractérise par « an inveterate love of allegory » et malgré son désir d'écrire en réaliste « his distinctive province as a writer is to be found not in the natural but in the supernatural » (p. LXVII).

b) Henry Pochmann, professeur au « Mississipi State College » a choisi de façon judicieuse les extraits de Washington Irving (1934, 389 p.); ceux-ci représentent de manière adéquate le développement entier de l'activité littéraire de Washington Irving depuis 1802 jusqu'à sa mort. Nous trouvons en effet dans l'anthologie plusieurs passages de « The history of New York »; les meilleurs contes du « Sketch book », par exemple « The spectre bridegroom », « Rip van Winkle », « The legend of Sleepy Hollow », les types les plus curieux de « Bracebridge Hall », deux légendes de « The Alhambra », de nombreux chapitres de « The conquest of Granada » et de « Oliver Goldsmith », etc., ainsi que quelques passages de mérite secondaire mais nécessaires à la présentation d'un tableau complet de la production littéraire d'Irving. Une quinzaine de pages de notes précisent certains détails de ces extraits.

L'introduction de Henry Pochmann est excellente et tout à fait à la page : le critique a bien tiré parti des dernières recherches sur Irving. Sa bibliographie qui comprend une vingtaine de pages est explicative et critique : elle précise clairement la nature et la valeur des publications sur Irving. La vie est réduite à un aide-mémoire succinct des événements biographiques. Quant à la notice strictement littéraire, elle est riche en suggestions : Irving ne doit sa popularité ni à l'originalité ou la profondeur de sa pensée, ni à sa pénétration psychologique dans l'étude des caractères, ni à l'architecture de ses intrigues, mais à son style élégant et suavement gracieux, ainsi qu'à son tempérament qui va du sentiment pur et du romanesque à l'esprit et l'urbanité. Plus que tout autre américain peut-être, Irving est influencé et déterminé par la race, le lieu, le moment; aussi Pochmann l'étudie-t-il dans ses rapports avec la société, la politique,

la philosophie, la religion, la littérature. Il termine en citant les propres paroles d'Irving : « My only aim is to paint characters and manners. I am no politician. The more I have considered the study of politics, the more I have found it full of perplexity; and I have contented myself, as I have in my religion, with the faith in which I was brought up, regulating my own conduct by its precepts... I have always had an opinion that much good might be done by keeping mankind in good humour with one another... »

c) Frédéric Carpenter, de l'Université de Harvard, présente *Ralph Waldo Emerson* (1934, 456 p.), dont il donne les meilleurs extraits en tant qu'expression artistique d'une pensée originale, ainsi que d'autres destinés à compléter la physionomie de l'écrivain. Nous avons ainsi un aperçu de toutes les formes littéraires pratiquées par Emerson, du développement complet de sa carrière et de l'étendue de son champ intellectuel. Les notes en fin de volume contiennent d'utiles explications sur le sujet général de ces extraits.

Comme les autres tomes de la collection celui-ci débute par un tableau biographique, une bibliographie critique qui discute surtout les livres récents, p. ex. ceux de Crothers, Henry Gray, Bliss Perry, et par une introduction qui est une excellente introduction à la lecture des extraits. On ne peut apprécier Emerson qu'en fonction de son époque : il est avant tout américain et la signification de ses écrits n'apparaît clairement que si on le replace dans les cadres des événements contemporains : l'expansion vers l'Ouest, la ruée vers l'or, la guerre civile... Ce développement historique de l'Amérique est la plus grande influence pratique de sa vie comme la Bible en sera la plus grande influence spirituelle; les critiques négligent trop souvent cette dernière au profit de celle d'autres écrivains, cependant importante : Platon, etc.

Un troisième élément formateur est celui de la vie familiale qui repose, pour employer les propres termes d'Emerson, sur « toil, want, truth, mutual faith ». Le but principal des écrits d'Emerson est l'application des vérités religieuses à la vie pratique et le passage de la théologie à la vie courante. Carpenter analyse avec clarté les divers aspects de sa pensée plus particulièrement son idéalisme individualiste ainsi que son attitude vis-à-vis de la politique; à ce propos il dit fort justement : « Emerson preferred to reform the human race from within, by educating the individual, rather than from without, by political and legal means » (p. XLV).

d) Le professeur Odell Shepard nous donne la meilleure production de *Longfellow* (1937, 371 p.) les petites pièces favorites : « Psalm of life », « Excelsior », « Rainy day », « Wreck of the Hesperus », etc., les œuvres plus longues « Evangeline », « The saga of king

Olaf », des passages de « Hiawatha »,... ainsi que d'autres extraits d'un intérêt purement historique ou national. Cette sélection est représentative du talent de Longfellow. Le volume est accompagné des notes prévues : explications en fin de volume, tableau chronologique des événements biographiques, bibliographie critique, introduction. Celle-ci présente Longfellow de façon fort objective : elle retrace sa vie heureuse, sa carrière professorale paisible, son oubli du présent dans les livres et le passé, ses lectures abondantes, son incompréhension des événements contemporains « his grasp of contemporary fact was weak and incomprehensive » (p. XXVI), son manque de puissance intellectuelle, sa foi politique et religieuse, sans angoisses ni doutes, sa sérénité... Comparé aux grandes figures de son époque : Thoreau, Whittier, Melville, Hawthorne, il leur est inférieur par certains traits : « He had none of Thoreau's knowledge of nature and skill in handicraft. He had nothing to correspond with Whittier's passionate concern about politics, with Melville's knowledge of the outer world of toil and danger, or with Hawthorne's grasp of the inner realities of conscience... » (p. XXXVI). Malgré cela sa popularité fut énorme car les tendances de son art s'identifient avec celles de la bourgeoisie victorienne de son époque : il est donc représentatif d'un milieu et de plus aidé à le former ; il occupe une place de haute importance dans l'histoire des lettres américaines. Les jeunes lui reprochent son style trop facile et trop métaphorique, son attitude désespérément victorienne et bourgeoise, homilétique et décente, mais ils oublient le rôle patriotique et littéraire : « Longfellow's function in our literature was to release energy and not to restrict or guide it, certainly not to suggest that it might come to a tragic end. He was the poet of sentiment. The steeps of ecstasy and the pits of despair he never scaled or descended. He did what his times demanded and made possible, or in a sense necessary. When he began to write we had still a continent to subdue, a civil conflict to survive, faith in ourselves to gain and the respect of a world to win. So considered it was not a time for criticism but for the utterance of every cheerful hope. » (p. XLVIII). — F. DEL.

P. DE REUL et F. DELATTE.

Les ondes et la matière⁽¹⁾

PAR

Emile HENRIOT

Professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Le choix de mon sujet, parmi d'autres que j'aurais pu lui préférer, m'a été dicté par la possibilité qu'il me donne de mettre en relief certaines idées générales que les étudiants ne possèdent pas toujours à leur entrée dans l'Université. Je vais essayer de faire, avec un minimum d'abstraction, un tableau d'ensemble de nos conceptions *actuelles* sur la matière : ces conceptions ont évolué avec une extrême rapidité au cours des dix dernières années et rien ne fait prévoir que cette évolution soit près de son terme. Ceci permet de souligner que, maintenant moins que jamais, nos conceptions scientifiques n'ont pas un caractère fixé mais qu'elles *vivent en se développant*.

L'enseignement préuniversitaire insiste peu sur le caractère provisoire des lois scientifiques perpétuellement exposées à céder la place à des lois plus générales et plus parfaites.

Il est bon qu'il en soit ainsi parce que les vérités qu'il énonce sont parmi celles qui sont les moins exposées à une retouche ; en procédant autrement il risquerait de créer la confusion dans l'esprit des débutants. Ceci a pour conséquence que les étudiants entrent souvent à l'Université avec l'idée qu'ils y recevront, en plus savant, un enseignement prolongeant avec les mêmes méthodes celui qu'ils ont reçu dans le passé.

Les années de candidature sont là pour leur ménager la transition. Au sortir de celles-ci où leurs facultés d'assimilation ont été presque uniquement utilisées, ils pénètrent dans le *domaine* plus mouvant de la science qui se fait et deviennent

(1) Leçon d'introduction aux études supérieures faite à l'Université le 17 octobre 1935.

alors des chercheurs. Or la recherche, qu'elle soit d'ordre pratique ou technique ou d'ordre purement spéculatif exige de celui qui l'entreprend, en plus de la continuité de l'effort, une certaine imagination créatrice.

Assimilation, imagination créatrice; chaque homme possède à des degrés divers l'aptitude à ces deux formes d'activité mais elles sont un peu exclusives l'une de l'autre: une trop grande érudition détruit souvent l'imagination créatrice.

Ceci me ramène, par un détour, à mon sujet dont je voudrais extraire une seconde morale. *L'immense progrès* qui a été réalisé dans ces dernières années par les théories ondulatoires (ou quantiques) dont je voudrais vous entretenir aujourd'hui a été *presqu'entièrement l'œuvre de très jeunes physiciens* qui, au moment où ils émettaient les grandes et fécondes idées novatrices qui ont renouvelé nos conceptions sur la matière, n'avaient pas plus de vingt-cinq ans et quelquefois notablement moins; ils se nomment Einstein, Bohr, de Broglie, Schrödinger et Dirac. Il semble que *chez eux une certaine ignorance* ou, plus exactement, *une absence d'érudition* ait été favorable à l'éclosion d'idées fécondes.

Dans le développement des théories physiques où l'imagination créatrice joue le premier rôle, de très jeunes gens se sont montrés des maîtres. N'y eût-il qu'une très petite chance, pour que l'un de vous se classe, par la précocité de son génie, à la suite des noms que je viens de citer, je ne voudrais pas perdre cette occasion de lui garder sa chance. Que de brillantes intelligences, pleines de promesses, j'ai vu plier sous le faix, consacrer tout leur effort à l'acquisition des vérités enseignées et ne plus trouver la force de se réaliser elles-mêmes.

Il faut savoir et il faut faire. Il est indispensable de savoir quelque chose pour commencer à faire, mais il est faux qu'il soit utile de tout savoir pour commencer à faire, parce qu'alors on ne commencerait jamais. Il faut faire le plus vite possible avec ce que l'on sait: on a toute sa vie pour apprendre.

LA REPRÉSENTATION CORPUSCULAIRE DE LA MATIÈRE. — C'est la plus naturelle et la plus ancienne: les corps solides, liquides ou gazeux y sont envisagés comme formés de particules indivisibles, molécules ou atomes, exerçant les unes sur les autres des forces d'attraction, éprouvant des chocs mutuels. Cette représentation s'est imposée pour plusieurs raisons: elle est

très concrète et l'esprit le moins habitué aux abstractions scientifiques en conçoit l'image d'un seul coup d'œil; en outre, elle ne fait appel qu'aux théorèmes les plus simples de la mécanique. L'un de ces théorèmes est le suivant: lorsqu'un système est formé d'un nombre quelconque de corps, si on se donne *avec exactitude* à un instant donné initial les positions et les vitesses de ces corps, on peut calculer *avec exactitude* les nouvelles positions et les nouvelles vitesses à un instant ultérieur. Autrement dit, l'état du système à un instant donné détermine toute son évolution ultérieure sans ambiguïté.

L'exacte *détermination* des données du problème (positions et vitesses) entraîne le *déterminisme* total du comportement du système envisagé, sans laisser la place à aucun libre-arbitre, même si le système envisagé est suffisamment compliqué pour contenir des êtres vivants et pensants. C'est une théorie mécaniste au sens de Descartes, c'est une image simple où le *déterminisme* des événements prend sa forme la plus apparente, mais il faut prendre garde que c'est une image simpliste. Elle néglige les interventions d'éléments extérieurs au système, la lumière par exemple, qui agit sur les particules pour modifier leurs mouvements, si bien que pour connaître l'évolution du système, il faudrait se donner non seulement les paramètres initiaux relatifs aux particules, mais aussi ceux relatifs à la lumière ce qui ne peut se faire que par une analyse plus subtile et plus abstraite. Quoiqu'il en soit, sous cette forme simpliste, entre les mains de Maxwell, de Boltzmann et de Gibbs et en limitant son activité à la recherche de grandeurs moyennes prises sur un grand nombre de particules, elle a suffi à l'édification de la *Mécanique statistique* qui fournit une explication rationnelle des principes de la Thermodynamique. *Si elle n'est pas toute la réalité des choses, elle en est cependant l'un des aspects les plus importants* et l'expérience sanctionne ses déductions.

Le fait que les déductions de cette théorie sont *statistiques*, c'est-à-dire ne fournissent que des moyennes prises sur de grands nombres provient seulement de l'extrême difficulté qu'il y a à résoudre le problème de l'interaction de plusieurs corps dès que leur nombre atteint ou dépasse *trois*, à plus forte raison lorsque leur nombre atteint 10^{23} par exemple, comme cela a lieu dans un système comprenant quelques grammes de

matière. On peut concevoir comme possible le calcul précis des positions et des vitesses à un instant quelconque à partir des données initiales mais on ne peut le réaliser : c'est seulement pour des raisons de facilité qu'on se contente de calculs sur des moyennes. Le caractère statistique n'est pas *intrinsèque* au problème, il ne vient que de l'insuffisance du calculateur. J'insiste sur ce point parce que nous verrons que la Mécanique ondulatoire introduit un caractère statistique intrinsèque au problème et qu'aucun perfectionnement de calcul ne peut supprimer.

Mais le caractère *simpliste* de ces théories moléculaires s'est accentué encore lorsque l'expérience a mis en évidence la nature électrique de la matière. La molécule ou l'atome qu'utilisaient ces théories s'y présentaient comme un petit *corps solide* auquel il suffisait d'appliquer la dynamique des corps solides pour en déduire les résultats dont je viens de parler. L'expérience montrait au contraire que ces molécules ou ces atomes sont formés de petits grains d'électricité positive ou *noyaux* et de petits grains d'électricité négative ou *électrons* accouplés ensemble pour former l'édifice atomique ou moléculaire. Celui-ci n'est plus un solide, les électrons gravitent autour des noyaux qui sont beaucoup plus lourds en suivant exactement les mêmes lois que les planètes gravitant autour du soleil. Le physicien danois Bohr a le premier montré comment l'on pouvait calculer à partir de ce modèle d'atome la fréquence des différentes radiations lumineuses qu'il est capable d'émettre.

La conception *corpusculaire* de la matière, d'abord limitée à la considération d'atomes ou de molécules pris en bloc poussait ses investigations jusqu'à l'intérieur de ces corps : elle devenait *intraatomique*, les corpuscules ultimes sur lesquels portaient ses déductions étaient les noyaux d'atomes et les électrons.

Un dernier pas était franchi il y a quelques années : des transmutations d'éléments réalisées en grand nombre et avec certitude au laboratoire montraient la *complexité des noyaux* mêmes. Ceux-ci ne sont pas des particules ultimes mais des *agrégats* de telles particules sauf peut-être le plus petit d'entre eux qui est celui d'hydrogène. Une *physique intranucléaire*

était ainsi créée et a pris un rapide développement. Le Conseil International de Physique Solvay réuni dans cette Université en 1933 lui a consacré ses travaux.

La conception corpusculaire de la matière *s'étendait et s'affinait*, un nombre considérable de faits *venaient se ranger dans le cadre de cette conception*, se laissaient calculer et ordonner avec une extrême précision.

C'est dire que *l'on allait très avant* dans la représentation de la matière en la considérant comme *corpuscule*.

LA REPRÉSENTATION ONDULATOIRE DE LA LUMIÈRE. — Newton se représentait un faisceau de lumière comme un flux de corpuscules lumineux, Huyghens comme un train d'ondes périodiques.

Pour départager ces deux conceptions, *considérées comme inconciliables*, il fallait attendre jusqu'au XIX^e siècle : le développement de l'hypothèse ondulatoire par Fresnel se montrait aussi complètement que possible d'accord avec l'expérience, la mesure, par Foucault, de la vitesse de la lumière dans un milieu matériel, la montrait inférieure à ce qu'elle est dans le vide, conformément à la représentation ondulatoire et contrairement à la corpusculaire.

Les expériences sur la polarisation montraient que l'onde lumineuse est transversale; elle a ceci de commun avec une onde élastique se propageant dans un solide incompressible.

La lumière apparaissait ainsi comme un accident léger, une perturbation troublant un *substratum* dont on ne savait rien. *Lui donner un nom ne changeait rien à cette ignorance*, on l'a cependant appelé *éther de Fresnel* pour affirmer son existence nécessaire en tant que substratum.

La théorie électromagnétique de Maxwell précisait celle de Fresnel *sans en modifier les résultats essentiels* : la perturbation lumineuse a le caractère d'un champ électrique et d'un champ magnétique alternatifs et associés. Dans cette théorie il existe un *substratum-éther*, l'éther électromagnétique qui peut se déformer au voisinage des corps électrisés ou des aimants; lorsque cette déformation prend un caractère alternatif suffisamment rapide, elle devient de la lumière; mais le substratum n'était encore connu que par les *accidents* électrique ou magnétique qui lui surviennent.

Il en va différemment pour le son par exemple. Le son nous apparaît comme une perturbation périodique de l'air qui nous entoure, mais celui-ci nous est connu par d'autres propriétés que celle qui consiste à propager le son. Nous pouvons le peser, l'analyser et surtout nous pouvons définir un état de repos ou de mouvement par rapport à lui.

La célèbre expérience de *Michelson* procédait de cet état d'esprit : l'éther est une substance que nos balances ne peuvent peser mais nous connaissons au moins *quelque chose* de lui si nous pouvons, au moyen d'une expérience d'optique ou d'électricité, décider si nous sommes en repos ou en mouvement par rapport à lui, en un mot mesurer la *vitesse du vent d'éther*. L'échec de toutes les tentatives effectuées dans cette direction amenait *Einstein*, en 1905 à édifier la *Théorie de la Relativité restreinte*. Cette théorie s'est montrée très apte à coordonner les lois de l'électromagnétisme et elle s'est montrée féconde en permettant de prévoir toute une série de résultats nouveaux sanctionnés par l'expérience : *la théorie ondulatoire de la matière* notamment n'eût probablement pas été découverte par *Louis de Broglie* s'il n'avait eu à sa disposition les résultats de la *Théorie de la Relativité restreinte* d'*Einstein*.

Beaucoup de gens, principalement ceux que leur ignorance rend incapables d'en saisir le symbolisme mathématique exact, discutent pour savoir si cette théorie est *vraie ou fausse*. Lorsqu'on me demande mon avis sur la question, je réponds qu'elle a une *très grande valeur d'explication et de prévision féconde* et qu'à ce titre, elle est un instrument de travail actuellement indispensable aux physiciens. Que demain l'expérience de *Michelson* devenant plus précise cesse de donner un résultat négatif, l'énoncé du principe de relativité devra être assoupli et adapté aux faits nouveaux, sa valeur actuelle d'explication et de prévision pourra être élargie mais non supprimée. La *vérité* d'une théorie tient à ce qu'elle exprime des relations vérifiables entre des grandeurs ou des phénomènes qui ne sont eux-mêmes accessibles qu'avec une précision limitée : à ce titre, avec toutes les restrictions que comporte un semblable énoncé, le principe de relativité est vrai : les physiciens ne font pas de métaphysique. Ce serait adopter une attitude antiscientifique que d'affirmer que si, jusqu'à présent, le substratum éther s'est montré insaisissable en tant que substratum, il en

sera toujours ainsi. L'expérience a trop souvent apporté des démentis à de telles affirmations catégoriques. Tout ce que l'on peut dire, à la rigueur c'est qu'on ne voit actuellement aucun moyen d'y parvenir.

Quoiqu'il en soit, le caractère dominant de la lumière semblait jusqu'en 1905, être le caractère *ondulatoire*, chaque lumière monochromatique ayant une longueur d'onde et une fréquence parfaitement définie et mesurable. A cette date, la *lumière* apparaissait essentiellement *onde*, la *matière* essentiellement *corpuscule*. Si des faits nouveaux n'étaient pas survenus on en fût resté là.

LA REPRÉSENTATION CORPUSCULAIRE DE LA LUMIÈRE. — Tant qu'on se limite à la formation *d'images lumineuses*, aux phénomènes *d'interférences* et de *diffraction*, la représentation ondulatoire de la lumière suffit à calculer et à prévoir avec exactitude tous les phénomènes.

Il en va autrement quand la lumière est *émise* ou *absorbée* par la matière ou encore quand elle lui *emprunte* ou lui *cède* de l'énergie. Elle peut le faire de diverses manières, mais l'une des plus nettes est celle qui se manifeste dans l'effet *photoélectrique* : la lumière tombant sur un corps matériel en arrache un électron et le lance hors de la matière en lui communiquant une certaine énergie cinétique. Une analyse serrée du phénomène, due à Einstein et complètement vérifiée par l'expérience montrait que l'énergie cédée par la lumière à la matière n'est pas d'une grandeur quelconque, cette cession se fait par *grains d'énergie* que l'on nomme *quanta* ou *photons* de grandeur déterminée $E = h\nu$ où h est la constante de Plauck et ν la fréquence de la lumière. On voit apparaître ici sous une autre forme, après un long détour, le corpuscule de lumière de Newton. Pour tous les problèmes où intervient la phase vibratoire (interférences, diffraction, images) la lumière se manifeste comme *onde*, pour tous ceux où intervient l'énergie elle se manifeste comme *corpuscule*. On pourrait dire : si la lumière *est* onde, elle *n'est pas* corpuscule et inversement.

Il y a là une *antinomie* au moins apparente : Bohr et Heisenberg ont montré dans quel sens il fallait la lever. En réalité la lumière n'est jamais tout à fait onde ni tout à fait corpuscule. L'aspect ondulatoire et l'aspect corpusculaire sont deux aspects *extrêmes* ou, suivant l'expression de Bohr, deux aspects *com-*

plémentaires d'une même réalité. Le procédé d'études par interférences fait prédominer l'aspect ondulatoire, le procédé d'étude par échange d'énergie fait prédominer l'aspect corpusculaire : c'est qu'en effet nous ne connaissons la lumière qu'en l'observant et les procédés d'observation sont, dans les deux cas, bien différents.

LA REPRÉSENTATION ONDULATOIRE DE LA MATIÈRE. — Si la lumière qui est apparue longtemps comme *onde* s'est manifestée aussi comme *corpuscule*, il était presque naturel de se demander si réciproquement la matière qui nous est apparue jusqu'ici comme corpuscule ne serait pas aussi *onde*. C'est Louis de Broglie qui a posé la question et l'a résolue il y a une dizaine d'années. Il est parti de quelques idées simples dérivant de la Théorie de la Relativité d'Einstein et en les combinant avec le maximum de simplicité, il a fait faire à nos connaissances sur la matière le progrès le plus *inattendu* et le plus *décisif*.

Une des conséquences de la théorie de la relativité c'est que l'énergie possède une certaine masse et, bien plus, qu'un corps matériel ne possède de masse que dans la mesure où il possède de l'énergie : il ne serait autre chose que de l'énergie condensée. Les changements de masse subis par les corps au cours des réactions de transmutation apportent à cette conclusion une confirmation expérimentale très précise. Quantitativement, l'énergie contenue dans une particule de masse m *supposée immobile* s'obtient en multipliant sa masse par le carré de la vitesse de la lumière

$$E = mc^2$$

Le corpuscule de matière devenant un grain d'énergie, à la façon d'un photon, l'essai le plus naturel était de voir si, comme dans le cas du photon, il n'est pas utile (ou fécond) de lui associer une fréquence ν et d'écrire $E = mc^2 = h\nu$, h étant la constante de Planck. Il importait ensuite de voir comment se comporte le corpuscule de matière quand il se meut avec une vitesse v

La question se résout simplement par l'application des formules de transformation de Lorentz-Einstein qui permettent, dans tous les cas de passer de l'état de repos à l'état de mouvement et le résultat est le suivant : ce quelque chose (nous ne

savons pas encore quoi) qui vibre avec la fréquence ν , et que nous avons introduit seulement pour des raisons de naturel et de simplicité, se propage à la façon d'une onde périodique de vitesse V telle que $\boxed{\sqrt{Vv} = c^2}$

La fréquence et la vitesse de propagation de cette onde nous sont connues, sa longueur d'onde s'en déduit par la relation habituelle $\boxed{\lambda = \frac{V}{\nu}}$. C'est l'onde de de Broglie.

Il n'y aurait là qu'un simple jeu de l'esprit, un assemblage de symboles sans intérêt, si la considération de l'onde de de Broglie ne s'était manifestée dans la suite comme un merveilleux instrument d'explication et de découverte.

L'ONDE DE DE BROGLIE ENVISAGÉE COMME ONDE DE PHASE. — Envisageons un flux de corpuscules, d'électrons par exemple, ayant la même vitesse v , nous avons vu comment on peut leur associer une onde de vitesse V dont la fréquence et la longueur d'onde peuvent être calculées au moyen des formules précédentes.

L'énergie se meut avec la vitesse v des électrons, mais il *y aurait quelque chose* (nous ne savons toujours pas quoi) en forme d'onde qui se propage avec la vitesse V et qui les accompagne, un peu à la façon d'un sillage. Si cette onde a une réalité physique, elle doit, comme toutes les ondes pouvoir donner naissance à des phénomènes d'interférences. Un calcul simple montre que pour des électrons lancés avec des différences de potentiel usuelles, *la longueur d'onde calculée est d'un ordre de grandeur analogue à celle des rayons X moyens*. Les méthodes utilisées pour mesurer les longueurs d'onde des rayons X (qui ont la nature de la lumière) devaient dès lors pouvoir être utilisées pour les ondes matérielles de de Broglie. La plus usuelle de ces méthodes consiste à utiliser le réseau de grande finesse et de grande régularité qui nous est fourni par l'ensemble des plans réticulaires d'un cristal. L'expérience était tentée avec succès par Davisson et Germer et elle est maintenant d'une pratique presque courante : la longueur d'onde mesurée se montrait identique à la longueur d'onde prévue par le calcul : l'onde de de Broglie acquérait dans le domaine de l'observation et de l'expérience le même *droit de cité* que l'onde lumineuse.

Elle est une *onde de phase* en ce sens que si elle arrive par différents chemins en un point de telle manière que ses différentes parties soient en concordance de phase, elle donne un *effet maximum*, si elle arrive en un autre point de telle manière que ses différentes parties soient en discordance de phase, elle donne en ce point un *effet nul*. Mais quel est cet *effet* ? Nous n'avons jusqu'à présent aucune idée de ce que pourrait être la nature physique de l'onde de de Broglie. L'expérience répond : aux endroits où le calcul prévoit un *effet* résultant, ou comme on dit encore une amplitude résultante maxima, il y a le maximum d'électrons réfléchis par les plans réticulaires du cristal ; aux endroits où le calcul prévoit un *effet* (ou *amplitude*) nul, il n'arrive pas d'électrons. L'*effet* observé, par exemple sur une plaque photographique sensible à l'impact des électrons, est une abondance plus ou moins grande d'électrons : l'amplitude de l'onde de de Broglie exprime *le plus ou moins de chances que l'on a de trouver un électron dans un point où elle passe*.

Ceci correspond à un *second aspect* de l'onde de de Broglie que les travaux de *Schrödinger* ont beaucoup contribué à dégager : jusqu'ici cette onde nous apparaissait comme onde de phase, elle apparaît maintenant aussi comme une *onde de « probabilité de présence » d'un corpuscule*.

L'ONDE DE DE BROGLIE ENVISAGÉE COMME UNE ONDE DE PROBABILITÉ. LE PRINCIPE D'INDÉTERMINATION DE HEISENBERG. — Un projectile se mouvant dans l'air, un *obus* par exemple s'accompagne d'un sillage sonore, mais ce sillage sonore est un phénomène accessoire, un *épiphénomène* qui n'est pas un caractère essentiel du mouvement du projectile : si, en effet, celui-ci se meut dans le vide, il n'y a plus de sillage. Une question analogue peut se poser à propos de l'onde qui accompagne un corpuscule matériel en mouvement : est-elle un épiphénomène, un accident accessoire ou a-t-elle un caractère essentiel ? Il n'y a aucun doute à ce sujet : le corpuscule est inséparable de l'onde, *la matière est à la fois corpuscule et onde*. Ce sont deux aspects complémentaires d'une même réalité.

Nous touchons ici à l'un des points les plus fondamentaux de notre représentation des phénomènes qui a été élucidé principalement par Heisenberg. Au risque d'être un peu abstrait,

je dois insister sur ce point. Nous avons vu que si l'on se donne la vitesse d'un corpuscule avec exactitude, la fréquence ν de l'onde associée est parfaitement bien déterminée ce qui veut dire que l'onde est parfaitement *monochromatique*. Réciproquement si une onde est parfaitement monochromatique, la vitesse du corpuscule est parfaitement bien déterminée. Or le théorème de Fourier montre que pour qu'un train d'ondes planes soit parfaitement monochromatique il doit être illimité dans tous les sens, aussi bien le sens où il se propage que le sens transversal. Si donc la vitesse du corpuscule est parfaitement bien déterminée, l'onde correspondante est illimitée, comme sa fonction est d'exprimer la probabilité que nous avons de trouver quelque part un électron, cette probabilité est la même partout : la position de l'électron est parfaitement indéterminée. Le caractère ondulatoire pur de la matière prédomine donc quand nous essayons de préciser avec exactitude la vitesse des corps matériels.

Inversement, nous pouvons essayer de préciser la position de l'électron, de dire : il est dans tel petit élément de volume. Si ce dernier est suffisamment petit, le caractère corpusculaire sera bien accusé. Nous pouvons y arriver de la manière suivante. Au lieu d'utiliser une onde indéfinie dans tous les sens, nous pouvons en limiter les dimensions transversales en lui faisant traverser une fenêtre de très petites dimensions pratiquée dans un écran, nous pouvons en limiter les dimensions longitudinales en n'ouvrant le volet de la fenêtre que pendant un temps très court, nous ne laisserons ainsi subsister qu'un petit volume du train d'onde. Mais le même théorème de Fourier nous enseigne qu'un train d'ondes de petit volume ne peut être qu'un paquet d'ondes, c'est-à-dire que le seul fait de limiter ses dimensions lui enlève son caractère monochromatique, il ne contient plus une seule onde de fréquence ν , mais une infinité d'ondes de fréquences et de directions d'autant plus différentes que la limitation a été plus serrée.

L'électron est quelque part sur le petit volume d'onde étroitement limité, sa position devient alors déterminée, mais comme l'onde n'est plus monochromatique la vitesse n'est plus déterminée. A la limite, lorsque la position de l'électron est parfaitement déterminée par une extrême limitation de l'onde,

ce qui accuse son caractère corpusculaire, la vitesse est totalement indéterminée en grandeur et direction et le caractère ondulatoire s'efface.

Ce sont là deux cas extrêmes : dans le premier prédomine le caractère ondulatoire de la représentation, dans le second le caractère corpusculaire. Mais on peut envisager des cas intermédiaires où ils subsistent simultanément. Cela se produira lorsqu'on essaiera d'avoir en même temps des renseignements sur la vitesse et sur la position de l'électron.

Le caractère ondulatoire et corpusculaire existeront simultanément, mais ils seront moins tranchés. Un calcul simple montre que la position et la vitesse ne peuvent jamais être mesurées simultanément avec exactitude. Si l'on appelle Δx l'erreur en position dans une direction x et Δv_x l'erreur en vitesse projetée sur la même direction, m la masse de la particule, il existe entre ces quantités une relation dite de Heisenberg $m\Delta v_x\Delta x=h$, où h est la constante de Planck. Le produit des erreurs est constant. Si l'on gagne en précision sur l'une des grandeurs au moyen d'une méthode expérimentale appropriée, on perd d'autant sur l'autre.

Les mêmes conclusions sont valables, *mutatis mutandis* pour les photons et les ondes associées (ou ondes lumineuses) et la relation de Heisenberg leur est applicable.

LES MÉCANIQUES STATISTIQUES NOUVELLES. — Nous aboutissons donc à ceci : il existe des corpuscules de matière et des corpuscules de lumière, mais ils ne peuvent être décrits dans leur mouvement que si l'on fait intervenir la considération de leurs ondes associées. Ceci introduit un certain flou dans la détermination simultanée de leurs positions et de leurs vitesses. Or nous avons vu que pour prédire avec exactitude l'état d'un système formé de telles particules, il faut connaître avec exactitude à l'instant initial leurs positions et leurs vitesses. Une telle connaissance exacte ne peut être obtenue par aucune expérience physique réalisable. Si même, procédant mathématiquement, nous considérons les positions et les vitesses initiales comme des données du problème nous pourrions bien déduire l'état ultérieur du système mais cela sera inutile, physiquement parlant, parce que lorsque nous voudrions confronter

les résultats de notre calcul mathématiquement exact avec l'expérience nous retomberons sur la même difficulté expérimentale et notre effort mathématique aura été vain. Physiquement parlant, il y a un certain *flou dans les prémisses* et un certain *flou dans les conclusions*.

On peut passer outre à cette difficulté : si l'on se contente de moyennes prises sur des grands nombres, ou d'affirmations statistiques on peut prévoir le comportement d'ensemble de tels systèmes formés de matière et de lumière. Les statistiques récentes d'Einstein et de Fermi-Dirac ont développé cette manière de voir et conduisent à des résultats fort intéressants.

Mais il y a une différence essentielle entre ces statistiques récentes et celle de Boltzmann par exemple. Dans les statistiques anciennes on substituait les moyennes aux valeurs individuelles exactes à la suite d'une insuffisance des méthodes de calcul : le flou réside dans l'esprit de l'homme, la nécessité d'introduire la statistique n'est pas intrinsèque au système étudié. Au contraire dans les statistiques récentes, le caractère statistique est en quelque sorte intrinsèque au système, il tient au fond à ce que l'onde de de Broglie est une onde de probabilité, le flou est dans les choses que l'on étudie et aucun perfectionnement de calcul ne peut l'atténuer.

Il existe une certaine indétermination physique d'un système formé de matière et de lumière qu'aucun perfectionnement des méthodes de mesure ne semble pouvoir atténuer. Il ne pouvait manquer que certains esprits en déduisent des conclusions excessives et ne fassent la confusion entre *indétermination* et *indéterminisme*; ils se sont dits : l'indétermination qui existe dans l'évolution d'un système est la fissure par où peut se glisser juste assez d'indéterminisme pour que la question du libre arbitre puisse être remise en question. Ceci n'est qu'un jeu de mots, l'évolution du système peut être parfaitement déterminée et en même temps cachée jusqu'à un certain point à nos moyens d'investigations actuels : il est hautement probable que notre représentation *actuelle* de la matière et de la lumière par ondes et corpuscules a un caractère *simpliste*. Il faut nous résoudre à avouer notre ignorance *actuelle* des circonstances complètes déterminant l'évolution d'un système, mais d'un tel aveu d'ignorance *actuelle* on ne peut tirer aucune conclusion positive.

Le caractère encore rudimentaire de notre représentation par ondes et corpuscules permet d'espérer qu'il fera place un jour à une représentation plus fine. Cependant la difficulté est grande et Planck a pu en la soulignant parler d'une crise de la Physique. Elle est grande surtout parce que nous n'avons aucune idée, si faible qu'elle soit, de la manière dont notre représentation des choses pourrait être affinée, mais le physicien se réjouit de toutes les difficultés. Elles contiennent le germe des progrès et l'intérêt de leur solution, si elle se fait attendre, est à la mesure de leur profondeur.

L'ATOME ET LA MÉCANIQUE ONDULATOIRE. LA THÉORIE DE SCHRÖDINGER. — L'atome de Bohr est formé d'électrons négatifs décrivant des trajectoires képlériennes autour d'un noyau positif et beaucoup plus lourd qu'eux : on peut expliquer l'émission et l'absorption de la lumière par l'atome si l'on admet que l'atome peut se trouver dans une série d'états dits stationnaires où le mouvement des électrons a un caractère stable ou permanent. Cette série est *discrète*, les états qui la composent ne sont pas infiniment voisins les uns des autres.

A chacun de ces états stationnaires correspondent des bilans d'énergie différents. Ces différents états sont *possibles*, le passage de l'un à l'autre est également *possible* : au cours d'une telle transition l'atome émettra ou absorbera de l'énergie lumineuse en qualité égale à la différence des bilans d'énergie correspondant à l'état initial W_1 et final W_2 et il en résultera l'émission ou l'absorption d'un photon de fréquence ν tel que

$$E = h\nu = W_1 - W_2$$

Le problème de l'émission de la lumière était ramené à un problème de mécanique rationnelle, mais il fallait restreindre le problème Képlérien en n'envisageait que les états stationnaires.

Ce sont ceux pour lesquels une certaine intégrale, dite *d'action* est égale à un multiple de la constante h . Dans la théorie de Bohr, cette règle de quantification a le caractère d'une *recette* qu'il suffit d'appliquer pour obtenir le résultat exact quantitativement et vérifiable par l'expérience, mais elle ne se rattachait pas rationnellement aux vérités scientifiques connues antérieurement. *Cela a été* un des plus beaux succès de la mécanique ondulatoire que de donner de cette règle de quanti-

fication une explication rationnelle. Lorsque l'électron gravite autour du noyau, l'onde associée se propage elle aussi autour du noyau et passant en un certain point avec un certain état vibratoire elle revient en ce même point après un tour : il n'y aura permanence dans l'état de l'atome que si elle revient en ce même point avec le même état vibratoire, c'est-à-dire, avec la même phase. En cherchant la condition pour qu'il en soit ainsi on retrouve exactement la règle de quantification de Bohr. De Broglie, dans l'application de la mécanique ondulatoire à l'atome se limitait, pour des raisons de simplicité à une certaine approximation (approximation analogue à celle que l'on fait en optique lorsqu'on utilise le langage de l'optique géométrique c'est-à-dire lorsqu'on raisonne sur des rayons lumineux). C'est à *Schrödinger* que revient le mérite d'avoir libéré la mécanique ondulatoire de cette restriction et d'en avoir développé les conséquences extrêmes. Cela ne peut se faire qu'au prix d'un appareil mathématique imposant mais le résultat paie largement pour l'effort imposé.

La transition entre les différents états stationnaires n'est possible que suivant certaines règles dites de sélection. Certaines transitions sont permises, d'autres interdites. Dans la théorie de Bohr ces règles avaient le caractère de *recettes semi-empiriques*, la théorie de Schrödinger leur donnait une base rationnelle.

Mais il restait un pas à franchir : le spectroscope montre que certaines raies sont *doubles* ou multiples. La théorie de Schrödinger se montrait inapte à les expliquer : on avait mis, comme on le fait toujours en commençant des données trop simples au problème. M. *Goudsmit* a montré que la difficulté se lève si l'on fait intervenir comme paramètre nouveau la *rotation* de l'électron sur lui-même en plus de la *translation* sur l'orbite. Cette hypothèse de l'électron-toupie ou *spin* trouvait entre les mains de *Dirac* son expression mathématique complète.

On saisit ici sur le vif le procédé par lequel nos conceptions se développent : elles croissent en s'élargissant et en laissant subsister l'essentiel des anciennes conceptions, elles ne se développent pas par une suite de *cataclysmes* détruisant ce qui a précédé ou comme le disent les ignorants par une suite de *faillites scientifiques*.

Elles deviennent de moins en moins imparfaites, mais je ne suis pas le seul à penser qu'elles ne deviendront jamais parfaites et que le point final ne pourra jamais être posé. Seul peut avoir *l'illusion de la perfection* le constructeur d'un système qui n'est pas destiné à être durement confronté tous les jours avec la réalité et avec la mesure expérimentale.

LE NOYAU ET LA THÉORIE DE GAMOW. — Un des plus beaux succès de la mécanique ondulatoire de la matière a été la théorie que le physicien russe Gamow a donné des phénomènes radioactifs et des phénomènes de transmutation provoqués, tentative heureuse pour *expliquer le connu et prévoir l'inconnu* dans le domaine de la Physique intranucléaire.

Je rappellerai quelques faits : le Radium par exemple engendre par transmutation spontanée l'émanation, ou *radon* qui est un gaz rare. Nous pouvons isoler dans un récipient les atomes de radon qui ont pris naissance pendant un court intervalle de temps, une minute par exemple. Ces atomes de radon eux-mêmes se désintègrent en émettant une particule α ou noyau d'hélium, mais quoique nés au même instant, leur vie est inégalement longue : certains se détruisent tout de suite, d'autres survivent plus longtemps. Au bout de 4 jours environ, il y en a la moitié de détruits, 4 nouveaux jours sont nécessaires pour qu'il n'en reste plus que le quart et ainsi de suite. C'est la loi exponentielle. Cette durée de 4 jours est la *constante de temps* du radon et chaque élément radioactif a une constante de temps différente. Le *hasard* qui conditionne la durée plus ou moins longue de vie d'un atome est lié à des *causes internes* car aucun facteur d'action venant de l'extérieur ne change la vie moyenne de ces atomes. Avant la mécanique ondulatoire on avait vainement cherché à obtenir un *modèle*, ou un *schéma* satisfaisant donnant une représentation du noyau. Tout ce que l'on savait, d'après les expériences de *Rutherford* c'est que le noyau doit être entouré d'une sorte de *barrière* ou *d'écorce* (barrière de potentiel) qui n'est pas tout à fait infranchissable dans les deux sens, c'est-à-dire que des particules α peuvent sortir du noyau au cours des phénomènes radioactifs et que l'on peut y faire pénétrer des particules qui iront s'intégrer au noyau au cours des phénomènes de transmutation provoquée. La mécanique ondulatoire remportait un succès frappant en

interprétant les propriétés d'une telle barrière de potentiel, elle permettait de retrouver la loi exponentielle de décroissance, elle interprétait quantitativement la loi empirique de *Geiger-Nuttal* qui relie la vitesse des rayons α à la constante de temps de l'élément générateur, elle se montrait encore un guide précieux dans la découverte de faits encore inconnus, notamment dans le domaine des *transmutations provoquées*. On sait comment celles-ci sont obtenues : on bombarde un noyau par un noyau léger de vitesse assez grande pour qu'il ait quelque chance de traverser la barrière protectrice. On a alors réalisé un élément nouveau, il peut arriver que celui-ci soit *stable*, il peut arriver au contraire qu'il soit *instable* et manifeste son instabilité en se désintégrant progressivement suivant la loi exponentielle : c'est le phénomène de la radioactivité artificielle découvert par *M. et M^{me} Joliot*. Gamow a pu calculer dans quelles conditions un projectile venu de l'extérieur peut traverser la barrière circumnucléaire et prévoir qu'il serait beaucoup plus facile de la traverser par un noyau d'hydrogène qui pèse 1 que par un noyau d'hélium qui pèse 4. Dans le premier cas il suffit d'une différence de potentiel de lancement de l'ordre de cent mille volts, ce qui est aisé, dans le second, plusieurs millions de volts étaient exigés. L'expérience vérifie ces déductions et les réactions de transmutation sont actuellement de pratique courante dans les laboratoires qui ont des moyens suffisants.

LE MICROSCOPE ÉLECTRONIQUE. — Le microscope ordinaire qui utilise la lumière est un moyen d'investigation dont les limites sont connues depuis longtemps. Rien ne sert d'augmenter indéfiniment son grossissement, ce qui est facile, si l'on n'améliore pas dans la même proportion son pouvoir séparateur. Car le calcul montre et l'expérience vérifie que *dans le meilleur appareil possible* il est impossible de distinguer deux détails dont la distance n'excède pas une demi-longueur d'onde, ou dans le cas de l'immersion, un tiers de longueur d'onde de la lumière d'éclairage. Pour de la lumière ordinaire ceci limite la petitesse des détails discernables à quelques $\frac{1}{10.000}$ de millimètre. On sait quels services a rendu en biologie le microscope même limité par cette condition. On peut aller un peu plus loin, avoir une séparation deux fois plus fine environ en utilisant de la lumière

de plus courte longueur d'onde, de l'ultra violet par exemple, mais cela ne s'obtient qu'au prix d'une extrême complication qui rebute souvent les biologistes : l'œil n'est plus sensible à cette lumière, on doit lui substituer une plaque photographique, d'autre part la méthode introduit de grandes difficultés de construction, de mise au point et d'interprétation pour un gain qui est petit.

D'un tout autre ordre serait le gain que l'on réaliserait si l'on pouvait créer un microscope à rayons X, parce que cette fois, la longueur d'onde étant mille fois plus courte ce seraient des détails mille fois plus menus qui deviendraient perceptibles. Le biologiste utilisant des rayons X au lieu de lumière dans son microscope travaillerait à une autre échelle : il serait un peu, en toute révérence, comme Micromégas qui arrivait juste à distinguer les hommes et qui se mettrait à discerner des puces. Il verrait des détails peu supérieurs aux dimensions des molécules qui sont de l'ordre du cent millionième de millimètre, il progresserait probablement beaucoup dans la connaissance des problèmes que pose la vie. Malheureusement nous ne connaissons aucune manière de réaliser pour les rayons X l'équivalent des lentilles objectif et oculaire du microscope et il semble qu'il n'y a rien à espérer de ce côté là.

Ceci m'amène à parler d'un dernier progrès pratique, et non le moindre, dont la théorie ondulatoire de la matière porte en elle le germe. Ce qui est impossible aux rayons X devient possible aux ondes électroniques. Nous avons vu que la longueur d'onde associée aux électrons de vitesse usuelle est du même ordre de grandeur que celle des rayons X. Si au lieu d'éclairer l'objet par de la lumière ou des rayons X, on l'éclaire par des électrons de vitesse suffisante pour le traverser, le calcul montre que le résultat obtenu sera le même au point de vue du pouvoir séparateur que si l'on avait utilisé des rayons X, mais la difficulté qu'il y avait à réaliser des lentilles convenables pour les rayons X n'existe pas pour les électrons. Le calcul montre que des champs électriques et magnétiques à symétrie axiale, aisément réalisables peuvent jouer ce rôle de lentilles.

En fait, malgré quelques difficultés techniques, le microscope à électrons a déjà été réalisé de divers côtés et malgré son imperfection actuelle il dépasse déjà en grossissement et pou-

voir séparateur le microscope à lumière. Lui faire atteindre son pouvoir séparateur théorique qui est cent fois plus grand, ne pose qu'une question d'ingéniosité de temps et d'argent.

Le microscope à lumière, pour des raisons techniques, a mis des siècles à atteindre l'état de perfection où nous le voyons aujourd'hui. Le microscope à électrons est un nouveau-né mais maintenant la technique marche vite et l'on peut espérer que dans un petit nombre d'années il aura réalisé ce qu'on est en droit d'attendre de lui.

Il y a de nombreuses difficultés à vaincre : *M. Marton*, jeune physicien autrefois attaché à mon laboratoire, présentement à celui de *M. Piccard* s'est spécialisé dans l'application de ce microscope aux phénomènes biologiques. L'éclairage de l'objet par un flux d'électrons ne devant pas détruire la préparation est un problème technique d'une *redoutable difficulté*. Il est résolu en partie et en bonne voie de solution complète. Nous savons dès maintenant qu'il n'existe aucune difficulté de principe, insurmontable entre les réalisations actuelles, imparfaites et les réalisations optima. J'ai dû cependant manquer de force persuasive quand j'ai essayé d'intéresser les biologistes à ces progrès, je les ai trouvés un peu sceptiques. J'ai bon espoir que les années à venir apporteront des réalisations convaincantes.

LA SUBSTANCE ET L'ACCIDENT. — Je voudrais, pour terminer, jeter un regard en raccourci sur tout ce que nous avons dit. Nous avons rangé les phénomènes en deux *compartiments* : ceux de la lumière et ceux de la matière, mais la *cloison n'est pas étanche*. Les grains de matière peuvent s'accrocher aux grains de lumière, les deux groupes peuvent s'accrocher entre eux, il en résulte toute une série d'*accidents* au cours desquels *quelque chose* subsiste en quantité et que nous pouvons appeler une *substance*.

La *masse* jouit de cette propriété conservatrice : elle peut prendre la forme matière ou la forme lumière, lorsqu'un gramme de matière prend la forme d'énergie radiante le taux de transformation est de $\boxed{c^2 = 9 \cdot 10^{20} \text{ e. gs}}$. Les expériences sur les réactions de transmutation mettent expérimentalement ce fait hors de doute. Le principe de conservation de la masse et le principe de conservation de l'énergie ne font plus qu'un.

Au cours des *accidents* quelque chose subsiste c'est la quantité de masse-énergie. A ce titre on peut dire qu'elle est une *substance non modifiée en quantité par l'accident*.

Les grains de lumière ne portent pas d'électricité mais ceux de matière en transportent. *L'électricité* se manifeste aussi comme une grandeur conservative, c'est-à-dire au sens que nous donnions plus haut à ce terme comme une substance : la somme des électrités positives et négatives, prise algébriquement reste constante et sans modification au cours des différents accidents.

Il y a quelques années seulement une troisième quantité semblait avoir un caractère de *permanence* : c'est le *nombre des particules matérielles ultimes* (noyaux d'hydrogène, électrons) d'un système donné. C'est une illusion à laquelle il nous faut renoncer. M. Joliot a montré qu'un photon d'énergie suffisante peut se *matérialiser* brusquement en donnant deux grains de matière : un électron positif et un électron négatif. La transformation se fait conformément à la conservation de la masse-énergie et de l'électricité, le phénomène de transformation inverse peut être lui aussi observé. Il peut y avoir matérialisation de la lumière et dématérialisation de la matière.

Malgré le caractère conservatif de la masse-énergie et de l'électricité qui permet de leur accorder la dénomination de *substances*, le fait que la matière et la lumière peuvent être représentées par des ondes se propageant dans un milieu de nature inconnue pose la question de savoir si elles ne sont pas elles-mêmes des *accidents* légers affectant un *substratum* qui serait lui-même la véritable substance. De même les *vagues*, les *sillages*, les *remous* sont des *accidents* à la surface d'un lac, mais ne sont pas le lac lui-même. Nous avons vu que l'expérience de Michelson avait pour but de prendre avec ce substratum un premier contact mais elle a donné un résultat négatif. D'autres expériences du même genre seront probablement tentées : si elles aboutissent toutes à un échec il faudrait en conclure au caractère inconnaissable du substratum. Ceci est un problème de l'avenir.

La Poésie de D. H. Lawrence

« Oiseaux, Bêtes et Fleurs »

PAR

Paul DE REUL,

Professeur à l'Université de Bruxelles.

Le plus savoureux des recueils de Lawrence et qui mérite d'abord qu'on le fasse connaître est cet album de voyage, *Birds, Beasts an Flowers*, commencé en Toscane en 1920, continué en Sicile, au Tyrol, complété au Nouveau Mexique en 1923. Livre d'images en vers, carnet d'impressions notées au hasard des promenades, en leur vivacité palpitante et leur émoi devant l'objet rencontré, — unissant à la simplicité de l'humour un sentiment profond du mystère de la vie animale et végétale. L'auteur n'a jamais été plus artiste, plus près des arts graphiques. Il observe non pas en naturaliste, avec la peur de rien oublier, mais saisit d'un éclair quelques traits qui l'émeuvent et que lui seul a su découvrir; et plus il se soumet à l'objet, plus il y imprime sa personnalité.

Un problème de cet art si neuf était de traduire en langage la ligne et la couleur.

Le poète commence par se débarrasser de la rime qui encombre et distrait l'attention.

Pour la couleur, il préfère aux comparaisons l'épithète nue, mimique, réflexe, criante de justesse.

Pour la ligne et le mouvement, il a le rythme, qu'il veut très souple. Lawrence adopte ici définitivement le vers libre dont il a posé le principe depuis longtemps. Il se figure le vers « comme une succession de mouvements dans l'espace, plutôt que de pas frappant le sol, » comme une série de longueurs plutôt que d'accents. Il se demande « si les Anciens scandaient leurs vers et si la scansion n'est pas une invention de maîtres

d'école ». Il imagine la poésie comme « un oiseau qui s'élanche ou retombe ». Il pense aussi à une voix qui se hâte ou s'attarde car « le rythme dépend moins de l'oreille que du sentiment. » (1)

Les vers de Lawrence suivront uniquement la courbe affective. Leur longueur, comme leurs coupes intérieures, leurs pauses seront dictées par la durée, l'intensité, les virages de l'émotion.

Une telle poésie a le charme et les défauts d'une improvisation. Dans cet « art pour soi », l'auteur voulant fixer ses sensations en plein vol, se contente parfois d'à-peu-près, de moyens de fortune qui ne satisfont pas le lecteur. Il emprunte au besoin des mots étrangers, des termes scientifiques un peu lourds : *sub-delighted* pour « discrètement réjoui » ; *statically angry* pour « contenant sa colère ». Il contracte une phrase en un mot composé : *cabbage-idealistic* désigne un régime égalitaire qui met au même rang les valeurs médiocres (le chou, *cabbage*) et les valeurs supérieures, au nom d'un idéal. Il a des onomatopées simplistes comme « le *Sh* » pour le chuchotement de la rivière (2).

Il sait que l'excitation poétique est courte mais n'en conclut pas comme Edgar Poe que tout poème lyrique doit forcément être bref. Il se détend et s'attarde parfois dans une demi-prose, jusqu'à ce qu'il retrouve la chaleur du départ, un moment ralentie. Ses morceaux sont rarement impeccables. Ils n'en représentent pas moins une authentique poésie, qui ne se confond pas avec la peinture et ajoute à la description l'émotion et le symbole.

Les études de Fruits qui ouvrent le recueil, ne sont pas de simples natures-mortes. Voici la Pêche :

Pourquoi si veloutée, si voluptueusement lourde.. ?

Pourquoi ce sillon,

Cette aimable rondeur bivalve ?

Pourquoi cette indication de coupure ?

Pourquoi pas ronde et complète comme une bille de billard ?

La peinture s'accompagne souvent d'une légende. La Nèfle « brune, suave, douce et morbide », quand on l'« aspire hors de sa peau », évoque des visions funéraires, Orphée, les sentiers

(1) Lettre à Ed. Marsh, 9 novembre 1913.

(2) *Bei Hennef.*

méandreux, jonchés de feuilles mortes et les allées silencieuses de l'Enfer. La Figue, longtemps recluse comme une musulmane, crève enfin sa gaine par une fissure écarlate, humide et mielleuse : fleur lourde à quatre sépales » elle est l'emblème du sexe féminin.

Voici des arbres. Les Cyprès de Toscane conservent l'arome d'un mode perdu de la vie humaine :

*Le secret incommunicable
mort avec une race morte et une langue morte
trouve en vous son noir monument,
Cyprès étrusques!
Ah! que j'admire votre fidélité,
noirs cyprès!*

Le Figuier a des branches lisses, comme un candélabre. Chacune veut dépasser les autres, arriver la première, dresser près du ciel ses feuilles comme des flammes dans leur bobèche : image de la Démocratie.

Les branches de l'Amandier, « vieilles épées rouillées, serpents léthargiques » durant le *Gethsemani* de l'hiver, tout à coup se couvrent des fleurs roses de la Résurrection.

Portraits de fleurs : la Sauge de Sicile darde avec colère la langue rouge de ses longues étamines. Les Cyclamens laissant à leurs pieds des feuilles rampantes et lisses comme des crapauds, jaillissent en groupes serrés, semblables « à une meute de jeunes lévriers, museaux roses béants, oreilles de pétales rejetées en arrière ».

Dès son enfance, dans ses visites à la ferme de Miriam, Lawrence connaissait par leur nom toutes les plantes des champs. Mais son attitude n'est pas celle de Wordsworth qui s'attendrit sur la plus humble fleur et plaint le paysan pour qui primevère « n'est qu'une primevère ». Lawrence reproche à Wordsworth son anthropomorphisme, qui empêche la primevère d'être elle-même. Cette fleur, quand elle s'ouvre naïvement au ciel et au vent, possède son âme propre, son individualité ; sa floraison même est une communion avec les choses.

Le « quelque chose de plus » (*something more*) que Wordsworth aperçoit en elle et par quoi il se juge supérieur au

paysan n'est que Wordsworth reflété comme en un miroir et ne concevant qu'une primevère douce, pure et wordsworthienne » (1).

La nouvelle sympathie triomphe quand Lawrence parle des animaux. Kipling lui-même dans le Livre de la Jungle se rattache encore aux anciens fabulistes. Il prête aux bêtes des sentiments humains, il tire une leçon, flétrit par exemple la morale des singes. Lawrence est bien obligé d'humaniser un peu ses bêtes pour être compris mais du moins fait-il un effort pour pénétrer dans leur monde. Hanté par ce ténébreux Inconnu, il évite et on lui en sait gré, de se donner l'air profond. Il préfère un ton de tendresse amusée, le ton de Sterne quand il décrit l'Ane dans *Tristram Shandy*, ou la note drôle qu'on rencontre une ou deux fois chez Guillaume Apollinaire (2).

Ecoutez les variations de Lawrence, datées du Lac de Zell, sur le thème « Comme un poisson dans l'eau » :

Poisson, oh! Poisson!
Si peu de choses ont de l'importance!
Que les eaux montent et couvrent la terre,
qu'elles s'alanguissent dans les places creuses,
Cela t'est bien égal!
Comme les eaux roulent,
tu roules.
Si les eaux montent,
tu montes avec elles,
sans émerger.
Ta vie ruisselle en sensations le long de tes flancs
un battement du fléau de tes nageoires, un frétaillement de
[ta queue

(1) V. l'essai en prose ... *Love was once a little Boy.*

(2) Par exemple : *En faisant la roue, cet oiseau*
Dont le plumage à terre,
Apparaît encore plus beau
Mais se découvre le derrière.

Seulement, dans les *Bestiaires*, les bêtes ne sont pas du tout là pour elles-mêmes. A peine décrites, elles n'existent que pour fournir des comparaisons :

Incertitude, ô mes délices,
Vous et moi nous nous en allons,
Comme s'en vont les écrevisses,
A reculons, à reculons.

*et l'eau frit dans les grilles de tes branchies,
Bête aux fixes yeux d'eau!*

Presque point d'images ici, ni d'ornements, sauf ces allitérations pour peindre le battement des nageoires : *A flush of the flails of your fins...* Le poète nous rappelle encore que le poisson n'a pas de véritables amours :

*Les serpents mêmes couchent ensemble
Mais toi qui te berces sur l'eau,
tu ne couches qu'avec l'eau.*

C'est un grand égoïste :

*Lui-même, lui, tout d'argent
dans son élément,
rien de plus.*

*Il voyage en bancs,
mais silencieusement, sans contacts.*

Il faut lire tout le poème en anglais si l'on veut devenir aquatique, se bercer de transparence liquide.

Devant ce poisson « sans amour et pourtant si vivant, — né avant que Dieu ne fût l'Amour », le poète rêve d'une solitude qui se passait encore de l'homme (*pre-world loneliness*) et finit par cette plongée dans l'extra-humain :

*Je ne suis pas la mesure de la création.
Ce poisson me dépasse :
son Dieu est en dehors de mon Dieu.*

Il se surpasse dans ses études sur les tortues, dont les mœurs curieuses excitent sa verve et sa prédilection. Il commence par *La Tortue en bas-âge* (Baby Tortoise) :

*Tu sais ce que c'est de naître solitaire,
petite tortue!
Le premier jour, sortir les pattes, peu à peu de la coquille,
à peine éveillée,
et rester à terre, inerte,
à peine vivante,
comme une fève menue, fragile, à demi animée.*

(The first day, to have your feet little by little from the shell,
Not yet awake,
And remain lapsed on earth,
Not quite alive,
A tiny, fragile, half-inanimated bean).

*Puis ouvrir cette petite bouche en bec, aussi dure à ouvrir
qu'une porte en fer;
soulever le haut de ce bec de faucon,
tendre ce mince cou décharné
mordre pour la première fois dans un bout de verdure,
tout seul, insecte chétif,
œil luisant,
petite bête lente.*

*Tu dégages la tête lentement de sa collerette
et te mets en marche, te traînant sur tes quatre orteils,
ramant avec prudence,
vers quel but, chétif oiseau ?*

*Aventurier,
petit Ulysse, promeneur
pas plus gros que mon pouce,
bon voyage!*

L'auteur dit : *buon viaggio*, sans doute parce qu'il rencontra les tortues en Sicile. En parlant des poissons, il dit en français « Quelle joie de vivre dans l'eau », simplement parce que la phrase chante à son oreille. Tout lui est bon qui exprime la nuance exacte de son humeur : comme il prodiguait « l'eau » pour le poisson, il répète à satiété le mot *petit*, pour les tortues.

Voyez-le qui retourne, comme un hanneton, ce petit bouclier « qui rue », palpe l'abdomen tendre sous la carapace, observe le dessin compliqué de l'écaille, « ces rayures de tigre et de guêpe », devient rêveur devant ces animaux contents de traîner leur maison ronde à travers le monde. Plus loin il guette leurs amours : « Elle et Lui » se poursuivant comme deux barques, se heurtant, se mordillant ; la femelle enfin poussant le « cri osiri-que, le cri déchirant de l'être partiel qui a trouvé son complément dans l'univers ».

La chauve souris lui paraît laide et comique. C'est un gant noir jeté à la face du jour et qui retombe lourdement; « ses ailes ressemblent à des lambeaux de parapluie ». Elle se suspend la tête en bas, comme un chiffon sale et ricane en dormant. Il l'appelle de son nom italien, Pipistrello, parce qu'elle souffle sur ses pipeaux d'une voix infinitésimale et vindicative :

Pipistrello!

Black piper on an infinitesimal pipe!

L'une d'elles est entrée par la fenêtre ouverte et ne peut plus sortir; le vers scande son vol zigzagant, saccadé :

*Elle tourne et tourne en rond
contre le plafond, comme prise au filet,
trébuche,
plonge, tombe du filet,
épuisée de lourdeur,
fonce aveuglément*

*Round and round and round
Near the ceiling as in a web,
Staggering;
Plunging, falling out of the web,
Broken in heaviness,
Lumping blindly
Heavier...*

*Enfin, elle s'affale dans un coin, palpitante, sans un souffle
et là, masse inerte, s'accroupit, me regarde
avec ses yeux saillants, noirs comme des grains de chapelet,
et ses oreilles inconvenantes et moqueuses...
ses longues oreilles en papier noir!*

Il ne dédaigne aucune créature, ni le moustique suffisant, harcelant, dont il imite le vol en arabesque; ni la couleuvre qu'il montre, au bout d'une course oscillante, allongeant contre une pierre la mollesse de son ventre.

Parmi les volatiles, voici le Dindon, « fleur noire ébouriffée », avec ses tubercules charnus, d'un bleu pâle oxydé, couleur d'acier mal refroidi, ou rouge-coquelicot, encadrant sa tête comme une mantille.

Pourquoi vous regarde-t-il de cet œil nu avec une inconce-
[vable arrogance ?
Quelle folie le prend quand d'un frisson, il se contracte
[comme
un aimant qui rapprocherait ses pôles, relève sa queue
[devenue
ronde et, de ses deux ailes abaissées, bat du tambour com-
[me un Indien ?

Le ton devient lyrique et grave quand le poète s'adresse à l'Aigle de Taos dont la poitrine brûlée, pâlie, décolorée, sous la faucille du bec, ne cesse pas de braver le soleil :

Toi qui affrontes le soleil
regardant à la fois à droite et à gauche,
Masque
au visage sombre,
masqué d'une faucille,
avec du fer entre les yeux ;
toi ganté de plumes
jusqu'aux pieds ;
toi qui te dresses
farouche sur tes pieds
tandis que par en bas le Dieu te pénètre,

tu ne regardes pas le Soleil avec tes deux yeux,
mais l'œil intérieur de ta poitrine brûlée
le contemple de face.
Tu es sombre,
sauf cette poitrine pâle passée au feu
que sombrement divise et durement surplombe
une épée de Damoclès,
Aigle-au-Bec !

Cette simple épithète, *beaked eagle*, sans plus, dessine crânement et sculpte la tête de l'aigle, sacrificateur du Soleil :

Tu as maintes fois plongé dans le sang,
pour en tremper le métal, cette arme sombre...
Pourquoi braves-tu le soleil obstinément,
Aigle américain,

Comme si tu gardais envers lui un vieux grief ou une vieille
[vassalité ?
Quand tu arraches le cœur fumant d'un lapin ou d'un oi-
[seau de sang léger,
l'élèves-tu vers le Soleil comme les prêtres aztèques of-
[fraient de rouges cœurs humains ?

Parmi les quadrupèdes, l'Ane, la tête apesantie par le désir et l'humiliation, porte sa croix noire sur les épaules et « toute son âme en son membre galant »,

All his soul in his gallant member.

Le Bouc au nez noir épâté, retroussé comme les ouïes d'une baleine, a des yeux jaunes incroyablement étroits et fendus ; il navigue tête, parmi le troupeau des femelles et de temps à autre frappe majestueusement le sol de son pied rocheux, pour dire : Je suis là !

Les Chèvres rentrent le soir, avec le bruit d'une branche qu'on traîne à terre, en soulevant une âcre odeur et en bêlant.

Voici l'Eléphant, au moral et au physique :

Avec sa montagne de chair, fumant de respect, de désir ou
[de rage,
sa patience éternelle et passive,
sa petite queue de cochon ou de diable, ses yeux rusés
[d'incroyant.

Lawrence aura toujours un faible pour les bêtes à la fois gracieuses et ridicules :

La délicate mère Kangourou
assise à la manière des lapins, mais vaste, pesante comme
[du plomb,
levant vers vous son visage étroit, tellement plus doux, plus
[fin que celui du lapin ou du lièvre,
sa face sensible, longue et de race pure,
ses yeux des antipodes, pleins et noirs,
gros, calmes, absents, ayant vu tant d'aurores désertes en
[cette muette Australie ;
ses petites mains molles, ses épaules victoriennes inclinées

*et ce grand poids dans la taille, ce vaste ventre pâle
d'où pend une petite patte jaune, une mince oreille aber-
[rante comme un ruban,
comme une décoration risible au milieu de ce ventre...
Ce ventre à larges hanches
et puis ce grand python musculeux de queue!
Inquiète, elle hume l'air, se retourne et détaille en longs
[bonds tristes
sur les longs skis de ses jambes
gouvernée, propulsée par le serpent d'acier qu'est sa queue.*

Nous ne tâcherons pas d'épuiser la faune poétique de Lawrence. Il faut laisser quelque chose à découvrir au lecteur.

Nous croyons que ces poèmes vivront, car ils ne ressemblent à rien d'autre en littérature. Leur fraîcheur nous paraît impérissable.

Ce que l'Italie du XVI^e siècle pensait de la France

PAR
LÉO MOULIN.

Depuis quatre siècles la fatalité semble vouloir altérer le caractère des interventions françaises en Italie. Elles n'ont jamais laissé, dans les cœurs italiens, qu'une amertume d'autant plus profonde que l'espoir qu'elles avaient éveillé avait été plus grand.

Certes, toutes les invasions, celles de Charles VIII, de Louis XII, et de François I^{er} y compris, ont toujours déposé un fonds de rancune et de haine dans l'âme populaire.

Mais la caractéristique des descentes françaises en Italie, c'est qu'elles ont été, le plus souvent, provoquées et attendues par les Italiens eux-mêmes; c'est que les Français n'y sont presque jamais venus en ennemis implacables et hautains, et dont on ne pouvait attendre que le pire; mais bien en alliés — et en amis de tous — des opprimés comme des oppresseurs, des Milanais et des ennemis de Milan, de Pise autant que de Florence. Et chaque fois, la déception est venue très vite, parce que elle était le seul aboutissement de tant d'espairs excessifs et contradictoires, et parce que les projets très particuliers — et pour tout dire : égoïstes — de la France se heurtaient aux désirs et au rêve transalpins.

Après les descentes brillantes et brutales du XVI^e siècle; après les intrigues de Mazarin, Bonaparte et le Traité de Campo-Formio. Puis, Oudinot. Et puis encore, l'armistice prématuré de Villafranca. Et Mentana, en 1863, où « les chassepots firent merveille ». La Piave et Fiume pour finir.

Nous voici d'abord à l'aube du XVI^e siècle, au moment où les peuples commencent à prendre conscience d'eux-mêmes : que vaudra ce premier contact des armées du Roi de France avec

les républiques italiennes? Quels souvenirs, cette première aventure va-t-elle laisser au cœur des hommes? Et que pensait l'Italie d'alors, en voyant descendre vers ses cités de passion et d'orgueil les farouches chevaliers du jeune roi Charles VIII? (1)

D'abord, « *comme peuple naturellement flatteur et soumis au plus fort* », nous dit un chroniqueur (2), elle les accueillit fort bien, ces cavaliers de l'aventure (3). Commynes ajoute même qu'on les considéra comme des saints (4). A Sienne, on chantait : « *Et vive le Roi qui par sa grande bonté, conserve à Sienne sa véritable liberté.* » (5) On jeta le marzocco florentin dans l'Arno et on le remplaça par la bannière de France.

Mais le ton changea vite. A Pavie, divers incidents coûtèrent la vie à quelques habitants et à quelques Français (6). A Milan, la superbe brutale du vainqueur inquiéta bientôt (7). Les Florentins accueillirent les Français (leurs alliés naturels, selon Guichardin) avec beaucoup de réserve (17 nov. 1494). A la vue du Roi, petit et malingre, nous dit Zaccharia Contarini, à la lourde tête pleine de songes, aux lèvres entr'ouvertes, leur naturel moqueur réapparut sur-le-champ. L'affaire se gâta quand ils soupçonnèrent Charles VIII de vouloir ramener les Médicis au pouvoir : leur gonfalonier Pier Capponi et les gens de la Cour

(1) Sur toute cette période consulter H. HAUSER et Aug. RENAUDET. — *Les débuts de l'âge moderne.* (Coll. Peuples et Civilisations, 1929), p. 70 et suiv. et la bibliographie.

H. Fr. DELABORDE. — *L'expédition de Charles VIII en Italie* (Paris, 1888).

P. NEGRI. — *Milano, Ferrara e Impero durante l'impresa di Carlo VIII in Italia.* (Arch. stor. lomb., 1904, 1917, 1924-25.)

A. SEGRÉ. — *Lodovico Sforza e la repubblica di Venezia.* (Arch. stor. lomb., 1902, t. II, p. 249 sq.)

(2) P. VILLARI. — *Niccolò Machiavelli* (Firenze, 1877-82), t. I, pp. 250 à 269.

Ph. DE COMMYNES. — *Mémoires.* (Ed. Chantelauze, 1881), p. 539.

(3) P. DESREY. — *Relation du voyage du Roy Charles VIII pour la conquête du Royaume de Naples,* in Arch. curieuses de l'Histoire de France, t. I, p. 29 et sq.

(4) Ph. DE COMMINES. — *Op. cit.*, p. 534.

(5) G. DE CASTRO. — *La storia nella poesia popolare milanese.* (Arch. Stor. lomb., 1878, p. 237.)

(6) SANUTO. — *Diarii*, oct. 1494, « uno francese, alozato in una caxa, volse la fiola la qual li fratelli lo mandano via con bel modo, e la note tagliono la testa al francese ».

(7) SEGRÉ. — *Lodovico Sforza*, p. 283. (Arch. Stor. lombardo, t. II, 1902.) Lettre du 14 octobre.

furent sur le point d'en venir aux mains : des paroles menaçantes furent échangées (1). Machiavel loua le « Chapon » d'avoir fait entendre sa voix, au milieu de plus de cent « coqs ».

Plus au sud, en pays conquis, la soldatesque retrouve tous ses droits. « *Les Français, pour s'héberger à leur manière, forçaient de tous côtés l'entrée des maisons, jetaient dehors hommes, bêtes et meubles, brûlant le bois (des portes et des fenêtres), mangeant et buvant à discrétion, sans rien payer, ce qui occasionna une grande rumeur dans le peuple.* » (31 décembre 1494) (2). Ceci à Rome, ville amie ou presque et accompli par des hommes au demeurant très pieux. On peut imaginer ce qu'il advint dans le royaume de Naples, où la populace n'acclama le Roi que par haine d'Alfonse II (22 février 1495). Toutes les violences y furent commises. « *Les Français sont poltrons, sales et dissolus, nous dit un Vénitien, Zuan Bragadin; toujours occupés aux choses de l'amour; les tables sont sans cesse appareillées, et jamais on n'ôte les nappes. Jamais on ne balaie. Ils prennent les meilleures chambres, en chassent le maître de maison, enlèvent le froment et le vin et s'en vont les vendre au marché. Ils font violence aux femmes, puis les volent et leur enlèvent les anneaux des doigts et les leur coupent, si elles résistent.* » (3) La violence à l'égard des femmes devait être particulièrement sensible à la jalousie napolitaine (4). Com-

(1) Cf. P. VILLARI. — *La storia di Girol. Savonarola e dei suoi tempi*, t. 1, pp. 206-215 et passim.

Sur l'amitié traditionnelle des Florentins pour la France, cf. P. VILLARI, op. cit. p. 100.

SANESI. — *La politica del gonfaloniere N. Capponi (1528)*, in *Arch. stor. ital.*, 1898, t. 1, p. 146.

Fr. FUNCK-BRENTANO. — *La Renaissance* (Fayard, 1935), p. 198 et suiv. insiste à notre gré beaucoup sur ce qui unissait les deux Nations au XVI^e siècle. Les sentiments de solidarité et de sympathie mutuelle ne sont, de son propre aveu (p. 213), que le fait des classes dirigeantes.

(2) BURCHARD. — *Journal*, in *Muratori*, t. I, pp. 560 et 562. Cf. aussi *Bojardo*, cité par D'ADDA. — *Canti storici italiani* (in *Arch. stor. lomb.*, 1875, p. 16).

P. CHERUBINO GHIRADACCI. — *Historia di Bologna*. (Muratori, t. XXXIII, fasc. 148-149), p. 277.

(3) SANUTO. — *Spedizione di C. VIII*, pp. 344, 345 et passim.

I diarii di GIROLAMO PRIULI (in *Muratori*, XXIV; t. II, p. 22).

E. LAVISSE. — *Hist. de France*, t. V, pp. 7 à 34.

(4) Cf. Paul L. COURIER. — Lettre de sept. 1805. « Voilà le point d'honneur italien. Ce *becco cornuto* est pour eux la plus terrible des injures c'est pis que voleur, assassin, fourbe, sacrilège, parricide. »

mynes n'ose affirmer qu'il ne s'agisse là que de mensonges. « *De plus grans (torts) ne nous pouvoient-ilz charger en Italie, car ilz sont jaloux et avaricieux plus que les aultres. Quant aux femmes, ils mentoient; mais au demourant, ajoute-t-il prudemment, il en étoit quelque chose.* » (1)

Les Siciliens de Jean de Procida avaient fait les Vêpres pour moins que cela (2). Le souvenir de l'incident sanglant et de son célèbre : « *Moranu li Franchiski* » vient à point pour réveiller les courages endormis (3).

Delaborde a beau mettre en évidence la sévérité et l'humanité de Charles VIII : les chroniqueurs lui accordent ces qualités, mais la fréquence des édits et des peines en dénonce l'inefficacité (4). Quant à rejeter la faute sur les mercenaires suisses ou sur les Colonna, c'est, peut-être, historiquement vrai; mais la distinction devait être trop subtile pour les malheureux Napolitains (5). Au surplus, une lettre de Marino Caracciolo au marquis de Mantoue nous apprend que les ordres du Roi n'étaient pas toujours exécutés (6); et que l'écho des méfaits commis par sa soldatesque ne lui arrivait que fort affaibli (7).

Là-dessus, la syphilis fit son apparition, exerçant de terribles ravages; les Italiens la baptisèrent « mal français » et les Français, d'accord sur ce point avec les Espagnols, l'appelèrent « mal de Naples ». Et l'on écrivit force poèmes, contre l'envahisseur doublement maudit (8).

(1) Ph. DE COMMYNES. — Op. cit. p. 534.

Cf. H. HAUSER et RENAUDET. — Op. cit. pp. 73 à 76.

(2) Cf. MURATORI. — S. R. I. XXXIV. *Rebellamentu di Sicilia...* Anonimo Messinese del secolo XII!, p. 19.

BRUNETTO LATINI. — *Dal tesoro*. (Muratori, op. cit., p. 116.)

(3) DELABORDE. — Op. cit., p. 468.

(4) DELABORDE. — Op. cit., pp. 440-444, 508-509, 575.

FUNCK-BRENTANO. — Op. cit., pp. 226-227.

(5) Cf. C. CANTU. — In *Arch. stor. lomb.*, XV, pp. 337-38.

(6) SEGRÉ. — *I prodomi della ritirata di Carlo VIII re di Francia da Napoli*. (Arch. stor. ital., 1904), p. 362, lettre du 14 avril 1495.

P. VILLARI. — *La Storia di G. Savonarola*, t. I, p. 98, lettre du 26 mai 1495 de Savoranole.

(7) SEGRÉ. — Op. cit. p. 363.

(8) A. LUZIO et R. RENIER. — *Contributo alla storia del mal francese ne' costumi e nella letteratura italiana del secolo XVI*. (Giorn. stor. ital. V. 1885.)

Mais si pénibles que soient ces « classiques de l'invasion », leur virulence s'atténue vite; les soldats finissent par se lasser ou par se caser; et les populations s'adaptent au régime nouveau. Il faut d'autres motifs pour susciter des haines durables et faire naître des révolutions. Les excès fiscaux sont du nombre, « car les hommes oublient plus rapidement la mort d'un père que la perte d'un patrimoine », nous dit le maître de la pensée politique du XVI^e siècle, Niccoló Machiavelli (1).

Les extravagances fiscales des Français dépassèrent toute mesure : il en avait été déjà ainsi à l'époque des Vêpres Siciliennes (2); et l'on renouvela les fautes d'autrefois. Dans ce peuple de Naples, inconstant par nature, l'exaspération devint bien vite générale.

« *Les choses vont de mal en pis*, écrit le comte de Barbiano au marques de Mantoue, *et tous ceux qui ont été Angevins jusqu'aujourd'hui se donneraient plutôt maintenant au Grand-Turc.* » (3) Les Français avaient établi des taxes nouvelles sur tout, si bien qu'« *aucun barbier ne pouvait faire une saignée, ni arracher une dent sans payer* ». « *Le moindre écrit, en justice, coûtait 50 et 100 ducats* » et les vainqueurs semblaient en augmenter le nombre à plaisir (4).

* * *

Quand le Roi dut abandonner sa conquête (20 mai 1495), il partit accompagné des malédictions générales et plein de rancune, lui-même, pour ces « mauvaises gens » (5). Commynes note à la louange des Italiens qu'ils ne pensèrent pas à empoisonner les sources (6).

(1) MACHIAVEL. — Le prince, chpt., XVII.

(2) MURATORI. — Op. cit., XXXIV, pp. 5-8, pp. 105-108.

(3) SEGRÉ. — Op. cit., pp. 336-37.

(4) SEGRÉ. — Op. cit., p. 362.

(5) Sur les regrets qu'auraient laissés les Rois de France dans le Napolitain, voyez la note curieuse et presque unique de l'ouvrage de SCIPIONE MICCIO. *Vita di don Pietro di Toledo*, écrit, il est vrai, en 1600. (Arch. stor. ital., 9, 1846.)

(6) COMMYNES. — Op. cit., p. 605.

C'est dire en peu de mots quels devaient être les sentiments de la population. Les soldats arrivèrent à Fornoue, épuisés de soif et de faim, tant était grande leur méfiance à l'égard des populations révoltées et de ce qu'elles auraient pu leur offrir (1).

On sait ce que fut cette bataille confuse (6 juillet), annoncée d'abord, à Venise, comme une victoire (on chanta jusqu'à Rome : *i Signori Venetiani à anno roto re di Franza*), et au cours de laquelle les Français démontrèrent à leurs ennemis que leur valeur sur le champ de bataille valait bien celle que tous leur reconnaissaient dans le siège des villes (2).

Par la suite, la défaite de la Ligue fut d'ailleurs reconnue par les Italiens eux-mêmes. Antonio Cammelli, dit il Pistoia, avoua qu'au passage du Coq, tous les fils d'Italie étaient devenus des poules (3). Et Machiavel, dans les vers médiocres de son premier Decennale, se contenta de dire que « ces hommes furieux et forts heurtèrent avec un tel courage les troupes italiennes qu'ils leurs passèrent sur le corps » (4).

L'expédition de Charles VIII suscita en Italie un beau feu de patriotisme. Les gamins de Venise et de Rome chantaient des vers railleurs à l'adresse du roi de France. On en écrivit même en mauvais français. Dans la Cité des Doges, on chantait malgré l'interdiction (21 décembre 1496) : « *Mora, mora, el re di Franza* »... (5). Puis, toute cette ardeur ensoleillée s'éteignit;

(1) DOMENICO MALIPIERO. — *Annali Venesi* (1457-1500), Firenze, 1843, p. 355.
P. DE MUSSET. — *Voyage pittoresque en Italie*, t. I, p. 326. Cite les révérences d'une attentat préparé par Venise contre la personne du Roi (registre 28 juin 1495).

(2) SEGRÉ. — Op. cit., p. 362. — N. MACHIAVELLI, — *Ritratto delle cose della Francia*. — A. DE LA VIGNE. — *Le Vergier d'honneur*, (Arch. curieuses de l'Hist. de France, t. I, p. 386.)

(3) SEGRÉ. — Op. cit., p. 362 et Archivio veneto, 1888, I, p. 218.

(4) N. MACHIAVELLI, — *Primo Decennale*, t. VIII, p. 307.

(5) EIN. MOTTA. — *Spigolature* (in Arch. ven. 1888), p. 378. Cf. encore *Il fatto d'armi del Taro narrato da un contemporaneo* (lettre de Girolamo Roverella da Ferrara in Arch. stor. ital., 1888, t. I).

Vit. ROSSI. — *Poesie storiche sulla spedizione di C. VIII*. (Venise, 1887.)
(C. R. in Arch. stor. lomb., 1888, vol. II, p. 109.)

Al. LUZIO e Rodolfo RENIER. — *Francesco Gonzaga alla battaglia di Fornovo*, secondo i documenti mantovani, (Arch. stor. lomb., 1890, t. II, pp. 205-29.)
Pour un Alione, un Cammelli favorables aux Français, que de poètes hostiles : Panfilo Sasso, Cariteo, Sommariva, etc. (cf. surtout pp. 237-39).

Vit. ROSSI. — A propos du livre de R. RENIER. *I sonetti Pistoria*. (Arch. veneto, 1888, t. I, pp. 207-225.)

et de la belle aventure, les Français ne conservèrent que la nostalgie dorée; et l'Italie, le souvenir d'une déception et d'un cri de guerre contre la France.

II.

L'expédition de Louis XII (1) eut, semble-t-il, un caractère très marqué de galanterie et de rapine. Les Milanais, qui avaient ardemment désiré la chute de Ludovic le More, déchantèrent rapidement (2). Malgré les exécutions presque journalières, la soldatesque trivulcienne commit tous les méfaits (3). Sanuto, en son dialecte vénitien dont la douceur zézayante et la naïveté font mieux ressortir l'horreur de ce qu'il raconte, nous dit : « *Les Français sont une bien sale engeance... le château (des Sforza) est plein de leurs saletés. Là où Monseigneur Ludovic ne voulait pas même voir un fétu de paille à terre, les Français pissent dans les chambres et conchient la salle et la cour.* » (4) Les pierres elles-mêmes en auraient pleuré, nous dit Priuli.

Les violences faites aux femmes furent particulièrement nombreuses; et les soldats y ajoutèrent le déshonneur public, en taillant la robe de leurs victimes « *fino al culo* » et en les promenant ainsi, à cheval, à travers tout Milan. Et comme le veut l'ignominie de la nature humaine, le vainqueur trouva des poètes pour le louer; l'Alione eut le triste courage de railler, en français, les malheurs de ses concitoyens (5).

N. A. CANELLO. — *Storia della letterat. it. nel secolo XVI* (1880), p. 185-29.
F. NOVATI. — *Di un ignoto poemetto del Fossa sulla calata di Carlo VIII in Italia* (in Arch. stor. lomb., 1900, t. I, p. 126).

(1) Cf. HAUSER et RENAUDET. — Op. cit., p. 78 et suiv. et surtout L. G. PÉLISSIER. *Recherches dans les archives italiennes sur Louis XII et Ludovic Sforza.*

(2) GUICCIARDINI. — Op. ined., t. III, pp. 222-23.

A. BASCHET. — *La diplomatie vénitienne*, pp. 347-368.

N. MACHIAVELLI. — *Il principe*, cap. III.

(3) PÉLISSIER. — Op. cit., p. 223, pp. 255-29.

(4) SANUTO. — *Diarii*, III, p. 36.

Cf. GIROLAMO PRIULI. — *I diarii* (in Muratori, XXIV, t. II).

L. G. PÉLISSIER. — Op. cit., t. II, p. 225.

(5) G. DE CASTRO. — Op. cit., p. 241. Voici les vers :

« On dit partout que ces lombardes
Trop plus pour nous autres français
Se tiennent frisques et gaillardes
Que pour leurs mariz. »

Puis les impôts se mirent à pleuvoir (1). Les Français boycottèrent le commerce milanais et n'achetaient qu'aux marchands de leur pays (2). On avait promis d'alléger les charges fiscales et on les aggrava. Les meurtres de Français finirent par devenir quotidiens (décembre 1499) (3). Pour éviter les occasions mêmes de conflit, un édit interdit à la population de « parler soit en bien, soit en mal, du More, de la France, de l'empereur, de la guerre et de la paix » (4) (1^{er} janvier 1500). Edit vraiment remarquable et digne d'une dictature.

C'est à cette époque que se place un incident très significatif et que les passions des hommes devaient charger d'un symbolisme assez inattendu. Il s'agit du défi de Barletta (5). En 1503, une querelle éclata entre des chevaliers français, prisonniers de guerre, d'ailleurs, et les Italiens qui les gardaient. La Motte, chef des Français, traita les ultramontains de couards et de parjures (6).

Un combat fut décidé; il eut lieu le 13 février 1503. Les 13 Italiens étaient commandés par cet Ettore Fieramosca que le livre de M. d'Azeglio devait immortaliser bien plus tard : la victoire leur revint. Pour la commémorer les Italiens élevèrent un monument de pierre que les soldats de Napoléon abattirent en 1805 comme injurieux pour la France. Relevé en 1846, par le soin de patriotes, il est resté jusque aujourd'hui, le symbole de ce que put la vertu italique contre l'ennemi commun.

* * *

(1) SANUTO, III, 233. L. G. PÉLISSIER, t. II, pp. 239-40.

(2) SANUTO, III, 275. GIROLAMO PRIULI, *I diarii*, p. 312.

(3) L. G. PÉLISSIER. II, p. 242, p. 262, où l'A. cite un chroniqueur vénitien particulièrement haineux. Cf. encore pp. 264-265 et pp. 270 à 282.

(4) E. LAVISSE. — *Hist. de France*, t. V, p. 51 sq.
L. G. PÉLISSIER. — *Op. cit.*, p. 243.

(5) *Enciclopedia Italiana*, s. v. Barletta. — Cf. FR. GUICCIARDINI. *Storia d'Italia*. (Bari, 1929), t. II, p. 6959. Dans le discours qu'il adresse à ses troupes, Gonsalve ne manque pas de faire remarquer que « les Français n'ont jamais obtenu aucune victoire par vrai courage, si ce n'est aidé par les armes ou les conseils des princes italiens, ou encore grâce à leur artillerie ».

(6) Un poète, Giambattista LALLI, nous dit qu'à Barletta, on combattait pour savoir quel nom on donnerait à la syphilis (in RENIER, *op. cit.*, p. 409).

De cette haine que les « Barbares » avaient provoquée par leurs excès de toutes sortes, et qui éclate si magnifiquement au dernier chapitre du *Principe* (1), il nous reste un document assez curieux. C'est une chanson, écrite peu après la bataille de Pavie, et qui nous donne un résumé des reproches que l'on adressait aux Français d'alors (2). Le vers n'en est pas très inspiré; la langue est rude et populaire; et la pensée rudimentaire. Mais cette spontanéité lui donne toute sa valeur de document psychologique.

« *Il est passé, désormais, le temps de leur bonheur, écrit l'auteur anonyme de cette œuvre; les vols et les malhonnêtetés qu'ils ont commis en Lombardie les ont conduits à Pavie, où on leur a taillé la crête.* » Adieu le bon vin et le pain blanc que l'on arrachait à la pauvre Milan!

« *Puissiez-vous tous crever, ô Français, race malheureuse; et que ne puisse plus retourner ni rameau, ni racine.* » Puis tout aussitôt, le poète revient à un aspect moins lyrique de la question : « *Tout le jour, le Français dit : « alon a boyre de bon vin, comenzemo de bon matin fino a la nocte manifesta ».* Et puis ils disent : « *alon a chocchiè in una cochia de piume.* »

Les pauvres Milanais devaient les avoir entendues souvent ces paroles, pour qu'un poète dialectal se risquât à les insérer dans son œuvre.

Quant à la victoire espagnole, elle s'explique facilement : « *l'Espagnol avec un seul pain restera deux et trois jours et ne pensera pas à souper, comme le fait le Français* » (3). Et enfin, les dernières strophes, d'une brûlante ironie :

« *Retournez à votre poulailler, coqs, et laissez-là nos poules. Le pain fait avec nos farines vous est résulté amer. Vous avez été la ruine de l'Italie, mais les soldats du roi d'Espagne ont été votre tempête.* »

(1) A. HEDIN. — *La battaglia di Pavia*. (In Arch. stor. lomb., 1925.)
Cf. A. VIRGILI. — *Dopo la battaglia di Pavia*. (Arch. stor. lomb., 1890, pp. 247 à 266.)

(2) Fr. GUICCIARDINI. — *Storie fiorentine*, Bari, 1931, p. 92.
N. MACCHIARELLI. — *Il principe*. Esortazione a liberare l'Italia da' Barbari. Chap. XXVI.

(3) Sur cet appétit du Français, voir plus loin.

Et pour enlever tout espoir de salut, notre auteur annonce que les Français iront en enfer, parce que « *le ciel est follement saoul d'eux tous, qu'il n'entend plus leurs prières.* »

« *Race injuste et désespérée, sans amour et sans clémence, Satan, le grand Minos, la recevra toute!* » Telle est la chanson de la haine populaire en 1525.

Il faudra les excès de la soldatesque de Charles-Quint pour amener une légère réaction en faveur des Français (1). Mais à cette époque, déjà, la France, écœurée par ses défaites et par la décevante politique de l'Italie, s'apprête à abandonner ses visées traditionnelles sur le Milanais et sur le Napolitain (2).

III.

Tels furent les résultats des premières descentes françaises en Italie : une déception profonde d'abord; une haine ensuite, une terreur telle de « la rage française » (3) que longtemps après (en 1576), les cités lombardes vivaient une journée d'épouvante à la seule annonce de l'approche des huguenots de France (4).

Mais à côté de cette « littérature de guerre » que sont après tout les journaux d'un Sanuto et d'un Priuli, et, jusqu'à un certain point, les œuvres de patriotes italiens, tels que Guicciardini et Machiavelli, il nous reste, pour savoir ce que l'Italie du XVI^e siècle pensait de la France, de précieux documents, émanant d'hommes sages et avisés, au froid regard calculateur, et qui ont vu les Français de France, et non les mercenaires pillards de Charles VIII et de François I^{er}. J'ai nommé les ambassadeurs vénitiens et toscans (5).

(1) P. VILLARI. — *N. Machiavelli e i suoi tempi*, t. III, p. 302. Cf. *Enciclopedia Italiana*, s. v. *Italia*, 855a.

(2) H. HAUSER et Aug. RENAUDET. — Op. cit., pp. 456-59.

Sur les rapports franco-italiens de la seconde moitié du XVI^e siècle, cf. H. HAUSER, *La prépondérance espagnole*. (Alcan, 1933), pp. 13 et suiv.

(3) G. PRIULI. — *I diarii* (In Muratori, XXIV), p. 302.

(4) In Arch. Stor. lomb., 1875, p. 7629 (brève chronique contemporaine).

Expulsion des Français du Royaume de Naples (18 nov. 1597). In *Narrazioni e documenti sulla storia del regno di Napoli*, p. 250.

(5) N. TOMMASÉO. — *Relations des Ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France au XVI^e siècle*, Paris, 1838, 2 vol. (Coll. de document inédits sur l'histoire de France.)

Il ne m'appartient pas de démontrer ici l'inestimable valeur des « relazioni » et des « dispacci » : précis et vivants, et passionnants comme un beau livre d'histoire, avec leurs esquisses sans cesse tenues à jour, de toute la Cour de France et leurs indiscrétions subtiles, et leur philosophie prudente, et la pénétration surprenante de leurs remarques (1). Je ne veux dégager de cette masse immense de documents, que les traits essentiels, permanents du caractère français, tel, du moins, qu'il apparaît à ceux-là même que leur mission appelait à le juger.

Ici, aucun récit de faits brutaux, de pillages ou d'actes de violence; mais de simples notes, sans grande méchanceté, écrites dans le seul désir de dépeindre le plus fidèlement possible les réalités d'un pays étranger, mais par cela même révélatrices d'incompréhensions profondes et d'incompatibilités d'humeur caractéristiques.

Dès l'abord, nos ambassadeurs notent l'antique mépris du Français pour l'Italien (2). Mépris aimable, sans doute pleine de compréhension et d'indulgence, mais mépris pourtant. De la même espèce, de celui qui blesse si profondément les Italiens d'aujourd'hui, quand on admire trop leur passé pour ne pas dédaigner un peu le présent (3).

Mépris donc à l'égard des Italiens : « Il ne sembloit point aux nôtres que les Italiens fussent des hommes », dit Commynes (4). « Dans leurs conseils et dans leurs affaires, ils parlent sans cesse contre les Italiens, et nous sommes chargés plus que de notre

E. ALBERI. — *Relazioni degli Ambasciatori veneti al Senato durante il secolo XVI*. 3 séries, Venise, 1839-1863.

DESJARDINS. — *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*. 5 vol., 1859-1875.

Fr. GUICCIARDINI. — *Storia fiorentina. Opere inedite*. (Canestrini, 10 vol.) Firenze, 1857

Ger. PRIULI. — *Diario*. In Muratori, t. XXIV.

N. BAROZZI e G. BERCHET. — *Le Relazioni*, Venise, 1856-1878.

(1) Cf. les œuvres capitales de Arm. BASCHET. — *La diplomatie vénitienne*, Paris, 1862, et *Les Archives de Venise*, Paris, 1870.

(2) N. TOMMASÉO. — *Op. cit.*, t. II, p. 568. « Il (le Français) se met si haut qu'il avoue publiquement qu'il n'est pas de nation plus illustre que la sienne — et il affirme que l'Italien lui-même doit lui céder, l'appelant mercenaire et laquais. » Cf. BAROZZI, t. I, p. 104, rapport de 1603-5.

(3) D'où la phrase célèbre de G. d'Annunzio : « L'Italie n'est ni une auberge, ni un musée. »

(4) Ph. DE COMMYNES. — *Op. cit.*, p. 565.

part », écrit, le 31 août 1493, l'ambassadeur florentin (1). Et Sanudo nous dit que le Roi parla ainsi à Antonio Loredan : « Vous, Vénitiens, vous êtes patients dans vos délibérations; abondants en richesses, mais pauvres de courage et peu virils dans vos guerres; tant est grande votre peur de la mort! Et nous, nous faisons la guerre avec l'intention de vaincre ou de mourir. » (2) Les Français étant « Galli », les Italiens devinrent, par définition, des poules. C'est pourquoi, à la veille de la bataille de Fornoue, au Roi qui leur demandait le passage, ils répondirent « *qu'ils ne le lui voulaient pas donner, si ce n'est les armes à la main; et que souvent, il avait été dit que les Italiens étaient des poules, et qu'ils montreraient le contraire* » (3).

Du peu d'estime où les Français tenaient le courage militaire de leurs voisins, nous trouvons encore un écho dans un propos méprisant que tint Louis XII devant Machiavel. Sans se laisser déconcerter, le Florentin répondit (du moins, il nous l'affirme) que « *si les Italiens ne s'entendaient pas aux choses de la guerre, les Français n'entendaient rien à l'État* » (4).

Comme on le voit, les Italiens à leur tour ne manquaient pas d'un certain orgueil. C'en est déjà, et de belle qualité, que de traiter ses ennemis de barbares. Mais l'injure est l'arme des faibles.

* * *

De l'admirable Florentin, nous possédons les lettres qu'il écrivit au cours de ses légations en France. Je n'ai trouvé, dans les sèches descriptions à la façon toscane, des intrigues compliquées de la Cour de France et des mauvaises humeurs du Roi qu'une simple phrase, mais éclatante et dépassant le moment où elle fut tracée. La voici : les Français, écrit Machiavel, sont intraitables, en ce moment : « *ils sont aveuglés par leur puissance*

(1) DESJARDINS. — Op. cit., t. I, p. 249.

(2) SANUDO. — Op. cit., t. II, p. o h. 1499.

(3) *Il fatto d'armi del Taro.* — In Arch. stor. itl. 1888, t. I, p. 104. « No ge lo voler dare, nisi cum la lanza in su la cossa; et che più volte haveano dicto che li Italiani erano galline, et che le mostrariano l'opposito. »

(4) N. MACHIAVELLI. — Il principe. Chap. III. Cf. P. VILLARI. *N. Machiavelli e i Suoi tempi*, vol. I, p. 365.

et par leur intérêt immédiat; et ils n'ont d'estime que pour qui est armé ou prêt à leur donner de l'argent. » (1) La phrase est de 1501.

Mais, exception faite pour quelques notes très brèves et dispersées, le premier document complet que nous possédions date de 1510. Il s'agit de la page de Machiavel intitulée « della natura dei Francesi » (2) et qu'il a écrite un peu après sa seconde ambassade en France. Elle mérite d'être lue : désormais, le Français du XVI^e siècle — et parfois des siècles suivants — va apparaître aux Italiens tel que le secrétaire florentin l'a dépeint par petites touches hargneuses et sûres (3).

« *De la nature des Français.*

» *Ils sont à ce point préoccupés par l'utilité ou le mal présents, qu'ils en oublient les outrages ou les bienfaits passés, et qu'ils se soucient peu du bien ou du mal futur. Ils sont plutôt grippe-sous que prudents. Ils ne se mettent pas fort en peine pour ce qui se dit ou s'écrit à leur sujet. Ils sont plus avides d'argent que de sang. Ils ne sont généreux qu'en audiences...*

» *Qui veut mener à bien une entreprise à la Cour de France, doit avoir beaucoup d'argent, d'activité et de bonne fortune. Si on leur demande un service, ils pensent d'abord à l'avantage qu'ils en peuvent retirer, plutôt qu'au service qu'ils peuvent rendre.*

» *Les premiers accords avec eux sont toujours les meilleurs. Aussi longtemps qu'ils ne peuvent te rendre service, ils te font des promesses; aussitôt qu'ils le peuvent, ils le font avec beaucoup de difficultés ou jamais.*

» *On ne peut plus humbles dans la mauvaise fortune, ils sont insolents dans la bonne.*

» *Ils rétablissent par la force ce qu'ils ont mal commencé. Celui qui réussit rentre le plus souvent dans les bonnes grâces du Roi; celui qui perd, très rarement.*

(1) N. MACHIAVELLI. — *Opere complete*, t. VIII, p. 83, lettre du 27 août 1500.

(2) *Id.*, t. IV, pp. 151-152.

P. VILLARI. — *Op. cit.*, vol. II, p. 8829.

(3) Il est très curieux de noter que des reproches semblables sont déjà adressés aux Français du XIII^e siècle : avarice, gloutonnerie, ingratitude (Cf. *Le Romanz des Français*, texte normand).

» *En beaucoup de points, ils ont une conception de l'honneur assez grossière, et différente de celle des princes italiens...*

» *Ils sont légers et vains. Ils sont de bonne foi pour autant qu'ils soient vainqueurs. (Hanno fede di vincitore.)*

» *Ils haïssent la langue et la gloire romaines. Des Italiens présents à la Cour, seul a quelque chance celui qui n'a plus rien à perdre et navigue à corps perdu.* » (1)

Tel apparaît le Français, à l'aube de la Renaissance, tel il sera pour longtemps. Cette page de Machiavel sera lue et relue par chacun des ambassadeurs, vénitiens ou florentins, qui s'en iront en France : elle sera à la base de cette singulière constance du jugement que nous constatons au long de toutes ces pages, écrites à des dates diverses par des hommes très différents; elle va peser de tout son poids spécifique et de tout le poids attaché à la pensée même de Machiavel sur les rapports des deux peuples.

III.

Pour les ultramontains, le Français est donc impétueux et léger : « *Or, y eut-il jamais race plus légère que celle des Siennois? Même les Français ne le sont pas autant, il s'en faut de beaucoup* », s'écrie déjà Dante (2), cette Bible de l'âme italienne. Et l'exemple qu'il donne d'une légèreté plus grande, celle des Siennois n'est pas à vrai dire un compliment à l'adresse des Français.

Ce reproche, dans la bouche des Italiens, peut paraître inattendu, pour qui ignore la dose de passion qui charge les moindres incidents de la vie italienne. On l'a déjà dit souvent — et Mussolini qui connaît bien l'âme de son peuple, l'a répété (3) — l'esprit français, qui voile ses colères et ses amertumes sous des dehors de gaîté moqueuse, demeure profondément incompréhensible au delà des Alpes. Il l'était déjà au XVI^e siècle où Benvenuto Cellini

(1) Je suis en désaccord sur quelques points avec la traduction publiée dans le *Panithéon littéraire*, en 1842, t. I, p. 298 sq.

(2) DANTE. — *Divine Comédie*. Inf. XXX, 121-123.

(3) Cf. G. SALVEMINI. — *Mussolini diplomate*, p. 77 sq.

nous en parle comme d'une caractéristique de toute la Nation (1). Et au XVIII^e siècle, Goldoni pourtant si Français et si favorable aux Français, ne peut s'empêcher de noter : « *Si les Français perdent une bataille, une épigramme les console; si un nouvel impôt les charge, un vaudeville les dédommage; si une affaire sérieuse les occupe, une chansonnette les égaye.* » (2) De tous les impondérables, c'est celui qui, peut-être, sépare le plus profondément les deux « sœurs latines ».

L'orgueil et la confiance en soi des Français ont également frappé les ambassadeurs de Venise : ce sont deux qualités qui forment, avec la légèreté plus apparente que réelle d'ailleurs, un complexe bien naturel.

En 1526, l'ambassadeur toscan Acciajuoli écrit : « *Ils s'en vont remédiant à tous les accidents et à tous les malheurs à force d'espérances vaines; et ce n'est ni en discutant, ni en les convainquant de leurs erreurs qu'on peut les ramener à la réalité.* » (3) C'est le « Ça ira » confiant et l'ignorance voulue de l'avenir, si caractéristique du Français.

Et un autre ambassadeur, florentin lui aussi, écrit : « *Ils vivaient avec si peu de pensées qu'on ne pouvait attirer leur attention sur ces dangers où il n'est d'autre mal que de ne pas y croire.* » (4)

Puis, c'est le Vénitien Vendramin en 1600 :

« *Les Espagnols exaltent le passé; les Italiens pensent au futur, et les Français vivent dans le présent.* » (5)

Rien d'étonnant, dès lors, que la gaîté insouciante règne dans les cœurs. Dès le XVI^e siècle, elle frappe nos graves ambassadeurs.

(1) Benvenuto CEILINI. — *Vita*, pp. 193-3. — J. BURCHARD. — *Op. cit.*, t. I, p. 563. On pourrait s'étonner du silence — d'ailleurs relatif — des artistes de ce temps, à propos des misères de l'Italie. Je crois qu'il s'explique aisément par le manque de patriotisme (dans le sens moderne du mot) et la conception « cléricale » (« la trahison des clercs ») des artistes d'alors.

(2) GOLDONI. ... *Mémoires pour servir à l'histoire de sa vie et de son théâtre* (1747), pp. 392-3.

(3) DESJARDINS. — *Op. cit.*, t. II, p. 870.

(4) DESJARDINS. — *Op. cit.*, t. II, p. 855.

(5) ALBÉRI. — *Op. cit.*, t. IV, p. 462.

« *Les gens de ce pays sont très gais... Ici hommes et femmes sont toujours occupés à rire, à blaguer, à danser.* » (1) D'ailleurs « *les femmes ont tant de liberté qu'elles vont seules à la messe ou au marché, et, ajoute notre Italien étonné, restent trois et quatre heures dehors, sans que leur mari se soucie de savoir où elles ont été.* » (2) Ce qui, selon Jérôme Lippomano, les rend insolentes et fait qu'elles possèdent le gouvernement de leur maison et parfois celui de leur mari lui-même.

* * *

Le Français, nous l'avons déjà dit, est impétueux et vain; d'une impétuosité faite de courage et de légèreté. Ils sont, au début de leurs entreprises, plus que des hommes, et à la fin moins que des femmes (3). Sur ce point, les Italiens sont unanimes, de Machiavel à Vendramin. A la bataille de Fornoue, Gonzague base sa tactique sur cette croyance (4). Ils le sont d'autant plus que la phrase en question est tirée de Tite-Live : qui dira à quel point cette pierre angulaire de la pensée italienne a pesé sur les destinées des deux nations? et qui dira combien de tergiversations et combien de « trahisons » sont dues à cette audacieuse assimilation des Galli aux Français.

Passons sur le reproche de mauvaise foi : c'est monnaie courante à cette époque, et les Italiens sont peu qualifiés pour le faire. Il est remarquable d'ailleurs que le reproche s'adresse bien plus à l'infidélité qu'à la « *malafede* » proprement dite : le Français ne tient pas ses promesses, ou les observe malaisément (5). Ceci mis à part, on reconnaît aux Français une nature franche et libre, peu disposée à la vendetta et aux empoisonnements : ceci dans un rapport de 1572 : l'année de la Saint-Barthélemy! (6)

(1) N. TOMMASÉO. — Op. cit., vol. I, p. 14 (1525).

(2) Id. — Vol. II, p. 560. La relation est de 1577.

(3) Cf. l'explication de ce trait dans N. MACHIAVELLI. *Deche di Tito Livio*, chap. XXXVI. Cf encore N. MACHIAVELLI. *Ritratti delle Cose di Francia*, « chi vuole superare i Francesi si guardi dai primi loro impesi ».

N. TOMMASEO. — Op. cit., t. II, p. 564 et t. II, p. 16 (1563),

(4) In MALIPIERO. — Op. cit., t. I, p. 359.

(5) GUICCIARDINI. — *Storia fiorentina*, t. III, p. 106.

(6) ALBÉRI. — Op. cit., t. IV, p. 240.

Un autre trait, plus frappant celui-là, c'est celui de la prodigalité — du moins de la part des hommes; les femmes étant plutôt avides de biens (1). Elle a frappé tous les voyageurs du XVI^e siècle, au même titre d'ailleurs que la prodigieuse fertilité de la France, et cet heureux équilibre, dû au grand nombre de petits propriétaires (2).

De là, ce noble appétit du Français pour les viandes rôties plus que pour le pain et ce goût du vin, qui offusque un peu nos sobres Vénitiens, qui en parlent sur le ton scandalisé que prennent les petites bouches pour parler de ripailles.

T. Tasso nous dit la beauté des hommes et des femmes, et le charme de leur teint (3). Lorenzo Contarini, en 1551, nous affirme que cela tient au fait qu'elles ne se fardent pas, et il ajoute : « *Si l'on pouvait seulement ne pas user de fards, à Venise!* » (4) Mais ce ne sont là que détails curieux.

Étudions plutôt une relation de J. Lippomano que ses nombreuses ambassades ont mis au fait des coutumes de France. On y retrouve, subtile et tenace, l'influence de Machiavel (5). C'est ce qu'un homme posé pense d'une nation qu'il connaît bien et qu'il semble aimer, malgré tout. Le rapport est de 1577.

C'est bien le jugement d'hommes représentatifs d'une cité — et d'un peuple — sur une nation voisine (6).

« *Les Français sont généralement superbes et fiers, courageux dans leurs tentatives, insolents dans la prospérité, attentifs à leurs intérêts, négligents pour ceux d'autrui... d'où cet antique*

(1) ALBÉRI. — Op. cit., t. IV, p. 240. N. TOMMASEO. — Op. cit., t. I, p. 304, t. II, p. 564.

(2) N. TOMMASEO. — Op. cit. t. II, p. 564, p. 568; vol. I, p. 252, t. I, p. 304, p. 390, t. II, p. 488, p. 600.

Torquato TASSO. — Lettere, t. I, lett. 14, p. 34.
quelque petit domaine.

MACHIAVELLI. — *Ritr. Cose di Francia*, note que chaque Français possède quelque petit domaine.

(3) T. TASSO. — Lettere, vol. I, p. 25 sq. de la longue lettre pédante de T. Tasso, il y a peu à tirer, sinon le reproche curieux fait aux Françaises de nourrir

(4) ALBÉRI. — T. IV, p. 78.
leurs enfants au lait de vache (p. 44).

(5) Id. — Op. cit., sér. I, t. IV, p. 46 sq.

(6) N. TOMMASEO. — T. II, p. 498, p. 462, rapport de 1561; t. II, p. 16 rapport de Ant. Barbaro, 1563, t. II, p. 512.

ALBÉRI. — Op. cit., sér. I, t. IV, p. 46 (1579).

proverbe qui dit : « qu'il est vain d'avoir le Français pour ami, mais non pour voisin ». Et s'il vous est hostile, il faut se garder de ses premières furies, parce que au début, ils sont plus que des hommes et à la fin, moins que des femmes...

« En toutes choses, ils vont aux extrêmes et pour excuser leur continuelle instabilité, ils disent que l'Espagnol paraît sage et est sot; le Français paraît sot et est sage, et l'Italien, bien que haï par eux, est et paraît sage.

« Trois traits, décrivent très bien leur nature : ils écrivent de façon autre qu'ils ne disent; ils ne font jamais ce qu'ils disent, et ils oublient facilement les bienfaits comme les offenses.

« On dit que qui va en France pour traiter des affaires doit emporter trois très grands sacs : l'un plein de bon sens, l'autre plein de patience, et le troisième plein d'argent. Et tous les trois sont bien vite vidés. Car de même que l'on perd rapidement son bon sens et sa patience à cause de leur instabilité et de leur irritabilité, ainsi on dépense bientôt l'argent à cause de leur façon de vivre. Le Français, en effet, jette son argent sans règle, ni mesure; et qui vit sans les imiter, n'est pas estimé d'eux; au contraire, il est méprisé.

« Si l'on veut s'attirer les sympathies des Français, il ne faut pas leur donner en exemple les autres nations, car ils vous répondent que ce sont les autres qui doivent prendre exemple sur eux et non eux sur les autres. »

IV.

Il ne nous reste plus qu'à esquisser rapidement le portrait psychologique du Français, sujet des Valois. Et d'abord : sujet fidèle, sujet de ses rois (*re delle bestie*, dira Machiavel), avec amour : le trait a impressionné tous les ambassadeurs (1). Ils ont compris que c'était là le secret de la prodigieuse fortune de la France, de cette force qui lui permettait les redressements les plus inattendus.

(1) N. TOMMASEO. — Op. cit., rapport de Marino Cavalli (1546), pp. 268 à 270.

En 1561, le Vénitien Jean Michiel écrit, Carlo IX régnante, que les rois ne « *sont pas seulement aimés, mais, comme s'ils étaient des dieux, révéérés et adorés, à tel point, que sans danger d'aliéner leurs sujets, ou de les soulever, ils peuvent très souvent faire appel à leur vie, à leur activité, à leurs richesses et à tout ce qu'ils ont, exactement comme s'ils étaient des esclaves.* » (1) Tous, Vénitiens et Toscans, sont d'accord sur ce point.

Ensuite, les qualités militaires du Français qui s'en vont s'affermissant, à mesure que le siècle s'accomplit. Si la noblesse, toute adonnée à la vie militaire, était déjà parmi les meilleures d'Europe au temps de Machiavel; si l'artillerie de Charles VIII et de François I^{er} leur avait assuré souvent la victoire, l'infanterie ne valait rien, exceptés les Gascons, trop souvent plus voleurs que vaillants (2). Mais les guerres de religion ont donné du cœur à tous.

« *Così hanno fatto animo e cuore* », écrit, en 1569, Jean Corero, et J. Michiel fait la même remarque en 1575 (3). Et c'est ainsi qu'au seuil du XVII^e siècle, nous trouvons un portrait du Français, où apparaissent déjà ses qualités essentielles de fantassin (4).

« *Les Français sont très bons soldats, hardis, de main légère et d'esprit prompt. Ils sont colériques et passent à l'improviste de l'amour à la haine, et bien que les duels aient été interdits (5), toutes les mesures restent sans effet.* » Mais l'auteur ajoute toutefois cette remarque qui restera vraie jusqu'à la bataille de Rocroi : « *Ils sont meilleurs soldats à cheval qu'à pied, contrairement aux Espagnols,* »

* * *

(1) ALBÉRI. — Op. cit., IV, p. 400. N. TOMMASEO. — Op. cit., t. I, p. 268 et p. 270.

MACHIAVELLI. — *Ritrato. Cose di Frascia*, « hanno in gran venerazione il loro re ».

(2) ALBÉRI, t. IV, p. 153 sq. déjà dans MACHIAVELLI. *R. cose di Francia* « hanno fatto... più provi di ladri che di valenti uomini ».

Cf P. VILLARI. — *La Storia di Girol. Savonarola*, t. I, pp. 218-19.

(3) N. TOMMASEO, t. II, p. 148 et p. 232.

ALBÉRI, t. IV, p. 231, « *l'infanterie française est fort bonne et très apte aux escarmouches et aux assauts* » (1572).

(4) ALBÉRI. — Op. cit., t. IV, p. 462.

(5) Sur le duel comme manifestation du courage physique. Cf. BAROZZI, rapport de Angelo Badoer, 1603-5.

Tels furent les Français aux yeux des Italiens subtils du XVI^e siècle. Sans doute, ces rapports, aux sources souvent communes, Machiavel ou les anciens; à la sage continuité de jugement et de forme, nous fixent leur caractère un peu trop « *sub specie aeternitatis* ». Et à cet égard, la généralisation hâtive et la stylisation voulue pourraient, à juste titre, éveiller la méfiance de l'historien. Mais ce serait bien mal poser le problème. Il ne s'agit pas de savoir ce que *furent* réellement les Français d'alors, mais bien comment ils apparurent aux yeux d'un peuple voisin et, somme toute, profondément différent.

Dès lors, les remarques de nos ambassadeurs vénitiens ou toscans acquièrent plus qu'une valeur d'anecdote,

Elles sont — pertinentes ou non — le reflet des préjugés et des opinions italiennes du XVI^e siècle; et lorsque, étudiant les siècles qui suivent la Renaissance, dans l'œuvre de Nievo, d'Alfieri, de Foscolo, de Mazzini, de Monti; aussi bien que dans l'humble journal d'un anonyme du XVIII^e siècle, nous retrouvons les mêmes antipathies, les mêmes reproches, les mêmes incompréhensions, les mêmes évocations de Barletta ou des Vêpres Siciliennes, dans l'intention certaine d'humilier et d'insulter la « sœur latine », ce n'est pas sans une certaine émotion, désormais, que nous nous pencherons sur ces pages vieilles : comme vers la source lointaine et toujours vivante d'une lourde haine de quatre siècles.

Nicolas Novikov et la Franc-Maçonnerie Russe au XVIII^e siècle

PAR

Claude BACKVIS

Aspirant du Fonds National de la Recherche Scientifique.

La physionomie de Nicolas Novikov est l'une des plus curieuses de ce XVII^e siècle russe pourtant bien fécond en personnalités extraordinaires et même puissantes; on peut même dire que de 1770 à 1785 il fut la seule « puissance » qui existât en dehors du gouvernement de Catherine et de tout ce qui en dépendait, et, ce qui est tout à fait inattendu dans la Russie d'alors, il doit cette situation hors de pair uniquement à son talent, à ses idées, à son activité de publicité. Swift écrivait à Stella en 1710: « Si M. Addison avait la fantaisie d'être roi, je ne sais vraiment si on oserait le refuser » — et, quoique exagéré, ce mot marque une date dans l'histoire des idées en Angleterre. L'influence, l'indépendance, le volume de l'activité de Novikov dans cette Russie où l'opinion publique n'était pas encore accoutumée à ce qu'on comptât avec elle, sont encore plus miraculeux que la carrière magnifique de l'auteur du *Spectator*.

Mais le « climat » de la pensée russe n'est pas celui de la pensée anglaise: s'il est fait de grandeur et d'effort, il est essentiellement pétri de tragique; aussi voyez comme des situations semblables se résolvent en contrastes: à Addison ministre, fait pendant Novikov persécuté et jeté dans la forteresse de Schlüsselbourg; sous le règne au fond mesquin, menteur et soupçonneux de ce faux « grand homme » qu'a été Catherine le miracle ne pouvait se terminer qu'en catastrophe: l'homme qui a été l'un des principaux représentants de l'opinion publique pendant une décade disparaît de la circulation et c'est aussitôt, comme toujours dans la Russie de ce temps, la conspira-

tion du silence. Seuls les amis et les sectateurs de Novikov parlent encore de lui, mais en secret. Quand vers 1810 les tendances qu'il avait implantées en Russie redeviennent pour un temps extrêmement influentes, *on continue à se taire sur lui* (et pourtant il vivait encore!).

A l'époque romantique et lors du premier grand bouillonnement des idées russes, on ne parle que de Novikov-éditeur; on ne publie sur lui que de petites monographies insuffisantes; en 1855 encore le publiciste conservateur Shevyrev, qui lui faisait une large part dans son Histoire de l'Université de Moscou, rencontra de grosses difficultés du côté de la censure et dut introduire d'importantes lacunes.

Mais à partir de 1856-1857 — c'est-à-dire très exactement au début de ce renouveau magnifique et fécond que sont les « années soixante » — c'est un déluge de notes, de contributions, de publications. La jeune presse de revues qui joue alors un rôle unique s'intéresse aussitôt à son illustre précurseur. Les diverses tendances (académique, nihiliste, nationale-populaire) se le disputent : les publicistes radicaux de Pétersbourg le représentent comme un chef de file un peu maniaque et plein d'illusions mais courageux; les nationaux-populistes essayent de minimiser l'influence de la maçonnerie (qui leur est odieuse et suspecte) dans son activité; les historiens officiels essayent de le représenter comme un « *lusus naturae* » intéressant mais tout à fait enclos dans les limites de son temps.

Depuis ce feu d'artifice des années soixante et septante, il semble bien que Novikov soit retombé dans un oubli injustifié; son nom est toujours cité; mais j'ai bien peur qu'il ne soit plus qu'un nom: aujourd'hui, pour des raisons qui n'ont rien de mystérieux, la gloire éclatante de son contemporain Radishtshev (une gloire plus particulièrement « sociale ») le rejette dans l'ombre.

Du moins la moisson incroyablement abondante de publications, de travaux et de documents apportée par la « période de prospérité » de la gloire de Novikov met à notre disposition un tel luxe d'informations que pour le présent travail je me vois forcé de me borner à un aperçu très général.

Mais auparavant il faut jeter un coup d'œil sur la situation de la Russie vers 1770, tout au moins du point de vue de son développement intellectuel. Malgré les fautes et la médiocrité

des successeurs de Pierre, la « chiquenaude » a suffi pour développer une puissance de travail inouïe. Depuis 1730 la jeune littérature marche à pas de géants; au début du règne de Catherine (c'est le premier dans la série de débuts très prometteurs et qui ne tiendront pas grand'chose) il semble que tous les panégyriques des philosophes ne pourront même pas donner une idée de la prestigieuse réalité : le *Naказ*, sorte de préambule philosophique écrit par l'impératrice pour un nouveau code, la réunion d'une véritable Constituante à Moscou sont des événements propres à étonner l'Europe. Mais ce prodigieux décor ne doit pas faire illusion sur la culture de la noblesse qui est superficielle, purement en modes, en jargons et en pseudo-raffinements qu'on adopte momentanément; ni sur la science du clergé qui est plus minime qu'on ne pourrait se le représenter, ni sur un régime social et politique qui unit tous les défauts des coterie aristocratiques aux faiblesses du despotisme effréné et dénué aussi bien d'aucune garantie morale que de loyalisme, ni en général sur l'« européisme » russe qui ne pénètre que dans quelques villes et surtout qui ne s'enfonce pas bien avant dans les psychologies; en réalité, sous ce règne brillant et catastrophique, les difficultés ne sont « résolues » que parce qu'on prend le parti de les ignorer ou de les masquer de bluff.

L'esprit public, encore très faible et sujet à toutes les erreurs, représenté d'ailleurs par une minorité infime — quelques littérateurs, quelques grands personnages — commence à se constituer dans une série de contrastes : un optimisme somptueux, triomphal, claironnant et la satire la plus amère, la plus impitoyable; un grand engouement pour la liberté d'esprit du XVIII^e siècle et un fond solide de mysticisme et de tendances extatiques et apocalyptiques; un patriotisme ardent, surexcité et des tendances culturelles au cosmopolitisme. D'ailleurs jusqu'à Novikov précisément, cette élite s'intéresse surtout aux problèmes de forme littéraire et aux conquêtes scientifiques les plus tangibles (surtout dans le domaine des applications).

Cependant les contrastes perpétuels que présentent la société et chaque psychologie en particulier, les côtés scandaleux ou déficitaires du nouvel ordre de choses devaient poser d'une façon de plus en plus urgente les problèmes de morale sociale et individuelle. La littérature essaye d'y répondre inconsciemment par la satire (qui joue un rôle disproportionné dans la

littérature russe du XVIII^e siècle) et par la prédication morale et sentimentale (c'est surtout le rôle du théâtre et plus particulièrement, dans cette première période, de la tragédie, dont l'emphase et les sentiments exceptionnels jouent ici un rôle « pédagogique » tout à fait insoupçonné — la comédie ne viendra que dans les trente dernières années du siècle). Mais cela était forcément insuffisant et primitif.

Ce besoin de curiosités morales sera précisément rempli dans les trois dernières décades du siècle par la franc-maçonnerie en général, par Novikov en particulier.

La franc-maçonnerie venait jouer en Russie un rôle vraiment providentiel, elle satisfaisait des besoins profonds qui restaient sans réponse, à savoir celui d'une spéculation éthique enthousiaste et celui du mystère religieux, messianique. Elle venait à point nommé offrir ce que l'esprit des Encyclopédistes ne pouvait donner et qui manquait à l'âme russe dans son nouvel habit européen, elle servait de point d'appui à une lutte nécessaire contre le côté extérieur, administratif, convenu de la vie spirituelle officielle (église et enseignement), elle constituait (et cela est infiniment précieux) un grand fait idéologique *indépendant*; par là elle a été une école d'indépendance de caractère à l'égard des pouvoirs constitués, des rangs officiels, des grades (dans une société si inféodée au *tshin*, au « grade dans la table des rangs » !); elle a été aussi une première école — encore timide, encore conséquente, mais tout de même — d'égalité sociale. Elle apportait à la jeune société russe, si pleine encore du vieux sectarisme orthodoxe et si fraîchement infatuée de ses succès militaires, un idéal de tolérance et d'internationalisme, un esprit de justice universelle; elle donnait l'exemple de l'idéalisme pratique dans une société qui courait éperdument après les grades et les tabatières constellées de diamants; avec son esprit tout particulier d'austérité ascétique la maçonnerie russe dressait à l'humilité aussi bien le grand seigneur que l'intellectuel lui-même, qui dans une société barbare n'avait que trop tendance à se perdre dans l'affolement d'un orgueil exacerbé et tapageur. Elle pliait ces Russes encore tout proches de la moëlleuse inactivité de leurs ancêtres à la pratique constante de l'étude de sujets abstraits et difficiles (sans grands résultats, il est vrai — car on versait volontiers dans les mystères de l'illuminisme et des sciences occultes); son mysticisme

abstrus, qui retirait totalement de la vie réelle, n'empêchait pourtant pas les adeptes de se livrer à de fécondes activités mais réveillait dans la psychologie russe les précieuses valeurs de l'ascétisme de l'esprit aussi bien que du corps (ascétisme de l'esprit dans le sens que l'adepte, malgré ses goûts personnels, devait sacrifier ses curiosités esthétiques ou scientifiques pour se consacrer uniquement à la cause; ainsi cet apport de la maçonnerie a été d'une importance capitale dans la formation de la psychologie russe du XIX^e siècle). Dans quelques âmes déjà l'influence maçonnique menait droit à la pensée révolutionnaire (Radishtshev; ce courant est encore beaucoup plus accusé dans la maçonnerie russe de 1815 à 1820).

Ce qui est tout à fait spécial à la maçonnerie russe, c'est son attirance vers le mysticisme et vers le merveilleux. Ce mysticisme était, il est vrai, dans sa cosmologie et dans son symbolisme moral, assez fortement panthéiste, païen, pétri d'une admiration inconsciente pour la matière et pour la nature; mais dans ses impératifs moraux il se rapprochait des sectes religieuses les plus exigeantes; encore une fois se manifestait ce caractère si particulier de l'intellectualité russe, sa manière de souder sans effort ce qui nous paraîtrait répondre à des stades tout à fait différents de l'évolution des idées: dans la maçonnerie russe se rejoignirent à merveille la mystique et l'illumination du Moyen-Age et un panthéisme essentiellement lié au sensualisme du XVIII^e siècle.

D'autre part, c'était l'amour des cérémonies spectaculaires et des étrangetés, créatrices de « frissons nouveaux », qui venaient satisfaire l'esthétisme russe: confiance dans l'alchimie, dans des opérations troublantes, dans les mystères effrayants, rêveries sur le « suc de vie » et le mesmérisme (Cagliostro eut beaucoup de succès auprès d'une personnalité maçonnique aussi importante que Elagin), cérémonies grandioses et macabres.

Sans doute ces traits se retrouvent partout à la fin du XVIII^e siècle, et particulièrement en Allemagne — mais il faut noter que cette atmosphère de mysticisme, de vie morale ardente, de merveilleux, de religiosité a été particulièrement puissante en Russie et a suffi pour colorer ce XVIII^e siècle russe d'une façon tout à fait originale. D'ailleurs elle y a été plus durable

et plus féconde que dans les autres pays : elle se trouve à l'origine de très puissants courants qui dominèrent pendant la période d'Alexandre 1^{er}.

C'est aussi que ces aspects de la maçonnerie venaient rejoindre certaines caractéristiques éternelles de la psychologie russe : les liens profonds entre la maçonnerie russe et le *raskol*, le vieux schisme populaire, sautent aux yeux par leur double tendance initiale (réaction contre le scepticisme des classes cultivées mais aussi contre le caractère administratif, desséchant de la vie spirituelle reconnue par le clergé), par leur caractère commun de *bogoiskatelstvo* (recherche de Dieu et essai de l'intégrer dans la vie réelle), enfin par leurs mythes mystico-païens (notamment celui de la Nature-Mère Universelle se confondant avec la Vierge).

On comprend d'emblée que les loges russes s'orientèrent aussitôt vers les formes ésotériques et les plus spectaculaires de la maçonnerie universelle. A Pétersbourg, en 1775, quand Novikov entra dans l'ordre (on en était aux débuts de la franc-maçonnerie en Russie), on avait déjà abandonné les formes strictes de la maçonnerie anglaise et l'on hésitait entre diverses formes du régime « de stricte observance » venues d'Allemagne et le système suédois, qui mettait l'accent surtout sur le lien entre la maçonnerie et l'Ordre des Templiers (et qui était d'ailleurs évidemment très fortement influencé par les théories de Swedenborg).

La maçonnerie moscovite après 1780 s'engage résolument dans la voie du système « rose-croix » qui remportait en ce moment d'éclatants triomphes en Allemagne. Il est difficile de déterminer si n'importe quel milieu maçonnique russe eut des rapports suivis avec l'illumination de Weishaupt : les milieux moscovites en furent assez vaguement accusés mais évidemment, après la compromission de Weishaupt, personne ne voulut reconnaître aucune complicité dans cette étrange affaire (il faut pourtant remarquer l'hostilité de Novikov à l'égard des Jésuites, qui fut l'une des sources de son infortune ; or on sait quel rôle l'anti-jésuitisme jouait dans l'organisation de Weishaupt).

Quatre forces dominaient donc la vie intellectuelle russe au moment où commence l'activité de Novikov :

1) ce qu'on pourrait appeler la Renaissance russe, une Renaissance forcenée et douloureuse, faite d'amour touchant de la connaissance et d'un désir passionné de rattraper l'Europe dans tous les domaines,

2) les vieilles tendances de l'esprit russe, momentanément éclipsées derrière la francomanie (l'anglomanie à partir de 1770 environ), mais, revenant, dissimulées mais triomphantes, regagnant du terrain, s'introduisant dans la place sous les aspects les plus divers, tirant parti des antinomies et des déceptions provoquées par les nouvelles tendances,

3) tout ce qu'il est convenu de lier aux concepts « esprit encyclopédiste » et « absolutisme éclairé »,

4) la vie morale profonde et ardente, le mysticisme, les tendances surnaturelles — tout cela réintroduit puissamment par la maçonnerie.

Novikov naquit en 1744 dans le village familial d'Avdotjino (gouvernement de Moscou), d'une famille assez vieille (connue depuis le XVI^{me} siècle) et relativement aisée (700 âmes). Son père qui avait servi dans la marine sous Pierre le Grand, avait été « voevode » sous Anne : c'était donc un assez grand personnage, fort âgé déjà à la naissance de son fils. Malgré toutes ces circonstances favorables, le jeune Novikov reçut une éducation remarquablement insuffisante et négligée, que les études fort mauvaises qu'il fit au « Gymnase pour enfants nobles » auprès de l'Université de Moscou ne compensèrent pas. Il en fut d'ailleurs exclu à seize ans « pour sa paresse et parce qu'il ne venait pas aux cours » en même temps qu'un autre mauvais élève qui s'appelait Potëmkin !

Comme tous les jeunes nobles du temps il est inscrit aussitôt au régiment Izmajlovskij (qui prit une part prépondérante à la révolution de 1762 en faveur de Catherine; Novikov assista à ces événements pathétiques). C'est pendant ce service militaire qu'il lit, s'instruit en autodidacte; déjà en 1767 il est choisi comme secrétaire pour la fameuse Commission des Députés, véritable Constituante réunie à Moscou (et qui fut un exemple remarquable de montagne accouchant d'une souris). Si la Commission ne donna pas une constituante libérale à la Russie, elle lui donna au moins un grand homme : les immenses espérances, mises et dans le pouvoir et dans la société, la rencontre

d'esprits d'élite, l'émotion d'une heure historique découvrirent en un éclair au jeune sous-officier quel pouvait être son rôle dans la création d'une opinion publique en Russie. En 1768 il quitte l'armée, en 1769 il commence à publier le premier de ses journaux.

Le journalisme russe traversait alors une période de prospérité extraordinaire. On avait eu successivement le journal de nouvelles créé, comme tout le reste, par Pierre le Grand (1703) le journal d'informations scientifiques créé par l'Académie (1728), la revue littéraire lancée par le poète tragique Sumarokov (1755). Mais ce qui fut particulièrement important dans les destins de la littérature et des idées générales, ce fut la création du journal du type anglais (comme le *Spectator*) qui jouissait alors dans toute l'Europe d'une vogue extraordinaire et allait servir puissamment à la diffusion des idées.

C'est en 1759 qu'avaient paru les premiers journaux de ce genre, le *Loisir (Prazdnoe Vremja)* et l'*Abeille travailleuse (Trudoljubivaja Pshëla)* — encore une fois avec la collaboration de Sumarokov. Il en était né quelques-uns jusqu'en 1764; puis ce fut soudain le silence. Tout à coup, de 1769 à 1774 une nouvelle vogue en fit naître jusqu'à seize (on prétend que Catherine y vit un moyen excellent pour détourner l'attention des insuccès militaires en Turquie et en Pologne): ce fut une première période de splendeur pour le journalisme russe, comparable seulement à l'admirable floraison pendant les années soixante, au XIX^e siècle. Malheureusement, comme toujours, l'élan puissant et créateur de la société, d'abord suscité par le gouvernement, lui porta bientôt ombrage et un mouvement qui, au bout de cinq ans, portait déjà des fruits remarquables, fut soigneusement étouffé. D'ailleurs en général les années 1772-1773 marquent une première crise dans le règne de Catherine (décadence des Orlov, venue au pouvoir de Potëmkin) qui aboutit à une « mise au pas » sensible des tendances libérales suscitées par le début du règne.

Dans ce mouvement Novikov prend une part très importante: il édite (et rédige pour la plus grande part) le *Bourdon (Truten')* en 1768-1770, le *Peintre (Zhivopisec)* en 1772-1773 et la *Sacoche (Koshelek)* en 1774. Le *Peintre* fut le journal de loin le plus réussi de toute cette époque, il a eu jusqu'à sept éditions successives.

Le programme de ces journaux est bien défini, très intéressant et d'une audace étonnante : attaques virulentes et souvent très spirituelles, de grande valeur artistique, contre l'imitation puéride et superficielle de l'étranger, contre le système déficient d'éducation dans les classes privilégiées ; idéalisation des vieilles traditions moscovites ; intérêt très vif pour le sort des paysans-serfs ; lutte parfois violente et vraiment émouvante contre les abus du servage, contre l'exploitation sans limite (il y a même des coups d'épingle assez sensibles contre l'existence du servage en tant qu'institution), contre l'orgueil de caste ; satire des voyages futiles à l'étranger d'où les jeunes seigneurs ne rapportent que des nouvelles de mode ou des cancans. D'autre part le journal fait un tableau tout aussi critique du vieux conservatisme ignorant, formaliste, pieux (mais en pratiques purement extérieures) et surtout paresseux et improductif (la vie des vieux propriétaires fonciers est esquissée avec pittoresque : les ripailles infinies, les sommes de l'après-midi, les combats de jars). Novikov attaque fortement la vénalité de la justice et des fonctionnaires (ce qui, il faut le dire, constituait un lieu commun dans la littérature du XVIII^e siècle) ; il se livre à des sorties cinglantes et d'une véritable valeur littéraire contre l'hypocrisie religieuse.

Il est caractéristique que déjà le premier de ces journaux, le *Bourdon*, n'hésita pas à engager une polémique assez vive avec le journal *Toute espèce de choses* (*Vsjakaja Vsjatshina*) dont on savait bien qu'il était rédigé par l'impératrice, et le plus caractéristique de tout était l'objet de cette querelle. Le journal de l'impératrice militait contre les satires trop virulentes et prêchait un optimisme décent — évidemment !

Le *Bourdon* n'abandonna pas ses positions. Les attaques virulentes contre les magnats et contre les courtisans provoquaient des rancunes et les menaces parvenaient jusqu'à Novikov. Il paraît à peu près certain que le *Bourdon* reçut une lettre de la tsarine après laquelle il sentit qu'il valait mieux suspendre sa publication.

Le *Peintre* reprend les thèmes du journal précédent, avec plus de prudence sur le terrain social, mais aussi plus d'universalité : ce n'est plus seulement la noblesse et les fonctionnaires qui fournissent les modèles de la satire, mais encore les moines

et surtout les marchands, qui, dans la vieille Russie constituaient une classe tout à fait particulière, absolument fermée à l'occidentalisme, murée dans son exotisme religieux, un véritable « empire des ténèbres » (1). La satire des mondains prend un puissant relief. Il y a des notes inattendues et fortes sur les avantages de la liberté de la pensée et du développement culturel (à l'œil droit de Catherine qui aimait tant « intervenir » dans la littérature et la science comme une maîtresse d'école) et même on y trouve un article très frappant sur le sort des paysans-serfs.

Le *Peintre* de l'année 1773 présente d'ailleurs en comparaison de celui de 1772 un stade sensiblement différent dans l'évolution des idées de Novikov : la satire s'affaiblit, la méditation morale prend le dessus, les grandes idées générales l'emportent sur les problèmes du moment : pointes hardies contre les guerres de conquête (au moment du partage de la Pologne !), contre la peine de mort, contre les châtiments corporels. Le journal se ressent fortement de la transition idéologique dans laquelle Novikov se trouvait avant son entrée dans la maçonnerie ; il y a attaqué déjà de front l'esprit encyclopédiste et donne une vision du monde assez pessimiste. (2)

Le point peut-être le plus remarquable dans le *Peintre* de 1773, c'est un article sur la nécessité d'un intense travail de publication qui doit être entrepris *par la société elle-même* (grande nouveauté dans cette Russie si officielle, si gouvernementale) et *en pleine et entière liberté* : c'était annoncer l'activité de Novikov lui-même dans sa grande période moscovite.

La *Sacoche* est sensiblement plus faible que les journaux précédents ; ce troisième périodique de Novikov est dominé par l'idée de la nationalité russe qui y est défendue et exaltée ; d'où une tendance antifrançaise très sensible et qui va même jusqu'à l'injustice (l'allégorie du « chevalier de Mensonge », type de l'aventurier français qui vient berner la bonne foi primitive des Moscovites).

(1) Tel est le titre d'un fameux article où le critique nihiliste Dobroljubov étudiait ce milieu d'après un cycle de comédies d'Ostrovskij.

(2) Beaucoup plus tard, lors de son interrogatoire à la forteresse en 1792, il écrivait à propos de cette époque : « Me trouvant à la croisée des chemins entre le Voltairianisme et la religion, je n'avais pas de point d'appui ou de pierre d'angle sur laquelle je pusse asseoir ma tranquillité spirituelle ». C'est déjà une crise de conscience typique pour l'âme russe.

Ces trois journaux de Novikov, on le voit, constituent un apport extrêmement curieux dans l'intellectualité russe du temps par sa remarquable *indépendance*, sa propagande pour une activité culturelle *autonome* de la société, son *humanisme* large et offensif, enfin par sa conception alors assez inattendue de la *nationalité* (qui fait de l'auteur l'un des précurseurs du slavophilisme).

Ce qui confond, c'est que dans ces années déjà si occupées, Novikov ait trouvé le temps de mener à bien quelques autres initiatives très importantes : en 1772 il donne un *Essai de dictionnaire historique des Écrivains russes*, première position importante dans l'histoire de la littérature en Russie : du simple désir de corriger quelques erreurs et quelques marques de partialité qui se manifestaient dans un feuilleton, sur l'état de la littérature russe fourni au *Journal de Leipzig*, par Dmitrevskij, Novikov en arriva à faire un large panorama non seulement de la Russie littéraire mais plutôt de la *Russie cultivée* de son temps. Comme critique littéraire, Novikov n'est pas un novateur, il n'a pas l'intuition de génie — mais il fait preuve d'indépendance de jugement, d'une admirable impartialité (louant ceux qui l'avaient durement attaqué, persiflant le fameux Petrov, en grande faveur auprès de l'Impératrice), d'une connaissance parfaite du monde littéraire : il tient compte même d'œuvres en préparation. Ce qui est remarquable, c'est d'une part la valeur d'exemple d'une telle tentative bien menée à fin et d'autre part l'audace de jugement dans une société qui n'était nullement préparée à une telle indépendance (et qui dans certains cas la prit très mal).

A partir de 1773 il commence à publier la *Vieille Bibliothèque Russe*, collection de vieux textes, surtout du XVII^e siècle, d'une grande valeur historique. Ces publications, remarquables par leur niveau scientifique (tel texte est établi d'après six manuscrits), avaient surtout en vue d'intéresser *la société cultivée dans le sens le plus large* ; les textes à publier sont choisis parmi ceux qui ont le plus de chance d'intéresser un grand public : mémoires, chroniques, documents sur la législation et les ambassades, papiers sur les grandes familles. (Il est juste de souligner que l'impératrice aida Novikov dans cette tâche en lui faisant ouvrir les archives et en s'abonnant pour dix

exemplaires.) Ainsi ces importantes publications complétaient l'effort des journaux de Novikov : l'auteur ne se contentait pas de parler en général du passé national, il en mettait les documents sous les yeux des lecteurs. Il faut remarquer que cette entreprise fut nettement déficitaire et que cependant Novikov la poursuivit jusqu'en 1775 ; alors il fut forcé de la suspendre à cause du trop petit nombre d'abonnés.

La liste de ces abonnés est intéressante : elle compte une grosse majorité de dignitaires de la cour, des intellectuels (Kheraskov, Radishtshev), peu de littérateurs proprement dits, des ecclésiastiques et des séminaires, quelques marchands et même un paysan du gouvernement d'Arkhangelsk. Si l'on veut se reporter en esprit au tableau social de la Russie d'alors, on admirera une telle diffusion.

Malgré la cruelle leçon par laquelle cette tentative s'était terminée, en 1776 nous voyons Novikov publier deux importants textes du XVII^e siècle et un nouveau recueil moins volumineux de documents de la même époque mais de caractère plus intime.

L'homme qui se livrait à cette activité débordante était cependant âprement déchiré par les doutes ; il voulait absolument « asseoir sa tranquillité spirituelle ». Le hasard lui fournit la « pierre d'angle » dans la maçonnerie où il pénétra en 1775, d'abord avec quelque appréhension et en spécifiant expressément qu'il se réservait le droit de quitter l'ordre s'il était déçu. Il fut reçu aussitôt comme « maître ».

Au moment où il entrait dans la maçonnerie pétersbourgeoise, celle-ci se trouvait dans une période de crise et d'hésitation : dominée par une personnalité puissante, Elagin, elle s'était éloignée peu à peu du type anglais et évoluait entre diverses influences allemandes (parfois d'autant plus crûment hostiles qu'elles étaient profondément plus proches) ; de toute façon elle s'orientait vers les systèmes esotériques ; en 1776 elle sembla vouloir rejoindre le type « rose-croix » (représenté à Pétersbourg par la propagande très efficace de Reichel), en 1777 elle se décida momentanément à s'inféoder au rite suédois, du type « templier ». (La maçonnerie suédoise avait de plus une teinte politique très accusée, elle avait aidé d'un façon insigne le roi Gustave III dans sa révolution « césariste » et antiaristocratique.)

Il semble bien que Novikov, qui allait devenir l'un des maçons les plus marquants et les plus zélés, fut très hésitant dans les premières années, même réticent à l'égard de l'activité des loges pétersbourgeoises. Pour lui, il se sentait à ce moment plus attiré par l'association des « Rose-Croix ». Pourtant l'influence des idées maçonniques est aussitôt sensible dans son activité littéraire et c'est dans les loges qu'il rencontra le prince Nicolas Trubeckoj et le poète Kheraskov qui venaient de Moscou en délégation pour assister à la fusion des loges d'Elagin et de l'association rose-croix (1776) : ces deux rencontres qui devinrent aussitôt deux amitiés durables décidèrent de la vie de Novikov ; en effet Trubeckoj et Kheraskov allaient l'attirer à Moscou et lui ouvrir le champ de sa plus grande activité.

En attendant, il poursuivait un travail fécond. En 1777 il édite les *Nouvelles Scientifiques de Pétersbourg* qui en 22 numéros recensent de façon intéressante 37 publications (et par lesquelles Novikov inaugure son rôle de protecteur et de guide des étudiants et des jeunes littérateurs) ainsi que le journal l'*Aurore (Utrennij Svet)* spécialement consacré aux questions morales : traductions d'œuvres philosophiques de qualité empruntées à la littérature mondiale, articles originaux dont l'idée centrale est la grandeur de la destinée humaine et par là-même des devoirs que cette situation nous impose, bataille assez vive contre les Encyclopédistes, propagande pour la vie au sein de la nature et conformément aux lois de la nature, tendance assez radicale contre les dignités sociales et contre la richesse, aversion décidée pour tous les fanatismes — tel est le programme très particulier de ce journal qui trouva un énorme succès malgré la froideur — pour ne pas dire plus — des sphères officielles. Il était édité au profit des écoles pour enfants pauvres et pour orphelins de Pétersbourg ; Novikov parvint à susciter pour cette belle entreprise un mouvement de curiosité et de bonne volonté. D'emblée on put créer une école ; dès la deuxième année on en put fonder une seconde ; le bilan d'août 1778 accuse un total de 79 élèves entretenus par ces écoles. Un peu d'aide ou tout simplement de bonne volonté de la part de Catherine aurait pu susciter un mouvement très important — mais « le siège était fait », la tsarine considérait Novikov comme un « fanatique » et regardait d'un œil soupçonneux

toutes ses entreprises. On ne sait pas quel a été le sort de ces deux écoles après 1782 : en cette année Catherine prit en main la question de l'enseignement populaire, mais elle se garda bien d'adresser le moindre appel à Novikov.

La liste des abonnés de l'*Aurore* est curieuse; on y trouve beaucoup moins de personnes du monde que pour les premiers journaux de Novikov, par contre on y voit sensiblement plus de gens de lettres, d'ecclésiastiques, de marchands, fabricants et employés. Détail comique : parmi les abonnés de l'*Aurore* on trouve le policier Sheshkovskij, qui plus tard devait interroger Novikov à la forteresse. On constate surtout que, grâce aux ecclésiastiques et aux marchands, le journal pénétrait puissamment dans cette province russe si endormie et si fermée (56 localités sans les capitales !).

En août 1780 Novikov suspendit son journal, préoccupé qu'il était par son départ pour Moscou et l'organisation de sa nouvelle activité. Il le reprit, déjà à Moscou, à partir de janvier 1781, avec le sous-titre « Edition Moscovite ». Une nouvelle période s'ouvrait dans la vie de Novikov.

Moscou, à la fin du XVIII^e siècle, dégageait une atmosphère très différente de celle de Pétersbourg. Alors que, aux bords de la Neva, tout était officiel, gouvernemental, neuf, étranger, Moscou conservait ses traditions autonomes; la noblesse y restait très reconnaissante au malheureux Pierre III, le peuple mettait d'immenses espérances dans le prince héritier Paul; le vieil esprit d'avant les réformes y vivait encore. Moscou devenait automatiquement le refuge de tous les mécontents, de tous les favoris disgrâciés; de plus, les propriétaires fonciers des gouvernements voisins y passaient souvent l'hiver, y possédaient en général des hôtels immenses et inconfortables, nichés au fond de quelque ruelle, entourés de cours et de dépendances infinies. L'hiver, c'était une succession de bals, de fêtes, de réceptions à la fois grandioses et sauvages; les grandes familles y avaient leur clientèle et leurs alliances et menaient une vie large et hospitalière. La couleur de la vie était composite, étrange : la grâce élégante, imitée de Versailles côtoyait les festins vieux-russes dont l'attraction était constituée par des combats à coups de poing. Nulle part il n'y avait autant d'originaux et de monomanes : les seigneurs riches et inactifs tombaient sans difficulté sur les étrangetés et parfois sur les bon-

nes actions; en général nulle part au monde autant qu'à Moscou on n'avait autant l'impression que tout est possible. La ville aux 400 églises et aux innombrables clochetons, la ville mystique et byzantine était aussi en ce moment la capitale du cynisme achevé dans les affaires sensuelles comme dans les moyens d'acquérir la fortune. Catherine caressait Moscou et s'en défiait; elle ne venait dans la vieille capitale que de loin en loin (en 1775 la populace avait applaudi le grand-duc Paul d'une façon trop démonstrative) et elle s'occupait soigneusement de choisir un « bon » gouverneur et un chef de police habile.

Dans cette ville étrange, depuis 1755 il existait un nouveau centre de culture très actif et bienfaisant : l'Université de Moscou avait un curateur zélé et éclairé, Ivan Shuvalov (un ancien favori d'Elisabeth), aidé notamment par le poète Kheraskov; de bons professeurs y enseignaient et surtout l'Université avait trouvé le moyen de communier intimement avec le public cultivé, elle collaborait étroitement avec lui sur le terrain de la littérature et des journaux. C'était un centre de diffusion culturelle de première valeur.

L'Université comprenait trois facultés (jurisprudence, médecine et philosophie), deux « gymnases » (l'un pour les nobles, l'autre pour les roturiers), la « Libre Société Russe », association littéraire et savante, une imprimerie, une librairie de vente et la rédaction des *Nouvelles Moscovites*.

Ces trois dernières entreprises étaient confiées ensemble en fermage. En 1779 l'ancien bail venait à terme (il avait été d'ailleurs assez mal tenu) et, grâce à Kheraskov, Novikov l'acquiert pour les dix années à venir. Après un premier voyage en 1778, entrepris pour étudier la situation, Novikov arriva à Moscou en avril 1779. L'imprimerie et la librairie étaient très négligées et en pleine décadence; Novikov dut se livrer d'abord à un intense travail de réorganisation.

Dès son arrivée il commença à fréquenter la maison des princes Georges et Nicolas Trubeckoj, important centre de culture et d'art. C'est là qu'il fit la connaissance d'un jeune Allemand de Transylvanie, Jean Schwartz, venu comme précepteur en Russie et qui venait d'entrer dans la maçonnerie. Cette rencontre devait avoir une influence décisive sur la vie de Novikov.

Schwartz était un caractère ardent et mystique, fort influencé par Böhme et par Saint-Martin, animé d'une activité absolument extraordinaire; il possédait de plus un talent pédagogique remarquable; grâce à Kheraskov, il devint professeur d'allemand à l'Université de Moscou et il y développa une activité très féconde, créa quelques nouveaux séminaires (dont un de pédagogie), s'occupa de faire envoyer des étudiants à l'étranger; maçon enthousiaste, il fit reconnaître l'indépendance de la « province » russe au convent général de Wilhelmsbad (1782) multiplia les rapports entre les loges moscovites et les systèmes maçonniques d'Allemagne; enfin il engagea puissamment la maçonnerie moscovite dans le sillage des « Rose-Croix » (il avait connu personnellement pendant son voyage de 1782 le fameux Wölner qui fut plus tard en grande faveur auprès de Frédéric-Guillaume II); caractère religieux et épris de bienfaisance, il eut un ascendant formidable sur la jeunesse moscovite, qui le considérait presque comme un saint. Comme de juste, sa courte carrière (il mourut en 1784, à 33 ans) fut obscurcie par l'ingratitude et l'injustice; le vice-curateur Melissino notamment parvint à le faire démissionner de ses fonctions à l'Université.

Jusqu'à cette mort prématurée Novikov mit sa gloire à être avant tout le collaborateur de Schwartz; l'imprimerie de l'Université remise à flot grâce à lui répandit un grand nombre d'œuvres d'inspiration morale ou même mystique ainsi que des manuels scolaires. Cela ne lui suffisait pas encore: à côté de l'imprimerie universitaire, il en eut encore trois autres: une qu'il créa grâce à la constitution d'une « Compagnie Typographique » fondée avec quelques amis et des maçons zélés, en général grands seigneurs; une autre que monta pour lui le magnat Lopukhin (de la même famille que la première femme de Pierre le Grand), entièrement dévoué à des buts mystiques; une dernière enfin qui restait secrète et qui était uniquement consacrée aux publications maçonniques et martinistes.

Ainsi en quelques années (1780-1786) Novikov jeta dans la circulation plusieurs centaines d'œuvres de philosophie, d'éducation et de morale. Il se faisait aider dans son travail (notamment pour les traductions) par un état-major de jeunes intellectuels et il créa ainsi de toute pièce dans une société qui ne connaissait guère que le riche amateur, l'académicien, le poète-lauréat ou l'ecclésiastique, un groupe de gens qui pouvaient

consacrer leur vie entière au travail de l'esprit et qui vivaient de leur plume; plusieurs de ces jeunes gens devinrent sous le règne d'Alexandre 1^{er} des personnalités de premier plan (deux devinrent « métropolitains »); parmi ces débutants on rencontre avec émotion le nom du grand historien Karamzin).

Ce qui était encore plus neuf c'était l'union intime, cordiale qui existait à l'intérieur de ce groupe, entre des jeunes gens sans nom et des magnats comme les Trubeckoj, les Turgenev, Tatishtshev, Lopukhin, qui mettaient leurs immenses ressources à la disposition des entreprises culturelles, morales et philanthropiques de Schwartz et de Novikov. C'est ainsi qu'il se créa une *Société Amicale Savante*, une *Association des Alumni Universitaires*, qui joignaient, comme toutes les créations de Novikov, un vif enthousiasme pour la culture humaine à une tendance mystique très prononcée.

Plus tard, l'architecte Witberg, auteur du fameux projet pour l'église du Saint-Sauveur à Moscou, disait de Novikov : « Lui qui a posé les fondements d'une ère nouvelle dans la civilisation russe, et qui a ouvert la route véritable à la littérature... »; Kireevskij, l'illustre chef du slavophilisme, lui reconnaissait le mérite d'« avoir créé l'opinion publique » et d'avoir fait avancer « d'un demi-siècle » le développement culturel de la Russie.

Jusqu'en 1785, à côté de son écrasante besogne d'éditeur, Novikov continua à publier des journaux, d'abord, l'« édition moscovite » de l'*Aurore*, puis le *Crépuscule* (*Vetshernaja Zarja*) en 1782, enfin l'*Activité au repos* (*Pokojashtshijsja Trudoljubec*) en 1784 et 1785. De plus à partir de 1783 et surtout pour les années 1783 et 1784 il donna aux *Nouvelles Moscovites* (qu'il éditait en accord avec son privilège universitaire) des suppléments sur le commerce, la pédagogie, l'histoire, la géographie, les sciences naturelles.

Dans ces journaux l'accent est placé principalement sur l'éducation philosophique de la société russe — la position de Novikov se ramène aux points suivants : réconciliation de la raison et de la foi, lutte contre tous les fanatismes et toutes les positions apodictiques, y compris ceux et celles que mettait en œuvre la philosophie matérialiste et sensualiste, défense active et efficace de l'indépendance de la société en matière idéologique et culturelle (sans le souligner mais aussi sans aucune faiblesse Novikov et ses collaborateurs prenaient position contre l'autoritarisme

patriarcal déployé en toutes occasions par Catherine dans le domaine de la culture russe). Le *Crépuscule* s'aventure même sur le terrain de la vie politique et sociale et là encore il préconise un constitutionalisme à l'anglaise (dans l'esprit tout au moins, car Novikov est explicitement indifférent aux formes de gouvernement : ce qu'il poursuit c'est l'arbitraire). En morale la position est solidement assise : ni ascétisme, ni sensualisme ; il veut que l'on tienne compte de tous les aspects et de toutes les possibilités de la psychologie humaine et qu'on en tire un parti dans le sens de la grandeur et du respect de soi-même (comme on voit, cette morale est remarquablement indépendante de la *Weltanschauung* mystico-martiniste de l'auteur !).

Les annexes aux *Nouvelles Moscovites* apportent une foule d'articles originaux ou inspirés de l'étranger sur la pédagogie, le commerce, les grands problèmes de l'histoire (parmi ceux-ci Novikov examine surtout l'origine, les raisons d'être, les transformations de la noblesse héréditaire — dans un sens assez nettement égalitaire), sur la politique étrangère de l'époque. Tout cela est infiniment remarquable par le sérieux, l'indépendance, la dignité des jugements : à ce moment, par son seul mérite, par l'effet de ses écrits, par le succès éclatant de son œuvre culturelle et philanthropique, par ses rapports avec l'étranger (surtout dans le domaine maçonnique), Novikov était devenu une puissance en Russie et il le sentait : aucun autre monument de la littérature russe de ce temps ne donne au même degré cette impression de grandeur calme et confiante. Ainsi, jusqu'au grand critique romantique Belinskij ou même, sur plusieurs domaines, jusqu'aux publicistes des « années 60 » Novikov reste une figure absolument unique dans l'histoire des idées en Russie.

Dans ses derniers journaux Novikov fait à nouveau une place très large à la satire (contre les mondains et contre toutes les formes de la violence) et aux goûts littéraires ; à ce dernier point de vue, ils constituent un chaînon significatif dans la diffusion des tendances sentimentales et dans l'engouement pour la littérature anglaise (un article de l'*Activité au repos* considère comme les trois plus grands auteurs modernes Milton, Shakespeare et... Lomonosov !). Une évolution caractéristique se produisait alors dans la production littéraire russe : le règne de l'ode d'apparat, du dithyrambe, en général du lyrisme triom-

phal (si incontesté pendant les années 1740-1765) était définitivement terminé; on s'orientait vers une poésie plus personnelle et plus intime, vers la grâce, le sentiment, parfois même la mélancolie: les journaux de Novikov et surtout l'*Activité au repos* ont puissamment contribué à cette évolution.

Les publications de l'imprimerie universitaire et de la Compagnie Typographique et les journaux ne parvenaient pas encore à épuiser l'activité dévorante de Novikov: en ces mêmes années, il développait une intense propagande, se gagnait toujours de nouveaux adeptes, s'occupait d'envoyer des jeunes gens à l'étranger. Tous les témoignages sont d'accord pour nous peindre l'ascendant presque mystique qu'il exerçait sur ses disciples et ses amis; de grands seigneurs mettaient à sa disposition des sommes énormes; des mondains dégoûtés de tout devenaient des propagandistes fiévreux et enthousiastes. Lors de la terrible disette qui sévit pendant l'hiver de 1786 à 1787, Novikov put se livrer à une énorme activité philanthropique grâce aux capitaux que lui fournissait un nouvel adepte, le major Pokhodjashin.

Sans qu'il l'eût voulu, cet empressement de Novikov pouvait être mis en comparaison avec l'indifférence de Catherine qui choisit précisément cet hiver pour se livrer à des orgies de luxe au cours du fameux « voyage en Tauride » (et, par là-même précipiter le pays appauvri dans une nouvelle guerre avec la Turquie). Ce rapprochement fut fait, et par Catherine elle-même, qui suspecta Novikov de vouloir s'acquérir des sympathies dans le peuple. Ainsi sa bienfaisance vint seulement se joindre à un dossier qui grossissait rapidement.

Catherine détestait et soupçonnait la maçonnerie et plus particulièrement les milieux martinistes: son esprit très « matter of fact », platement attaché aux réalités tangibles, ne pouvait comprendre leur enthousiasme qu'elle prenait ou bien pour l'indice de la sottise ou bien pour le voile de profondes combinaisons; très autoritaire, très infatuée de ce qu'elle faisait, elle supportait mal toute activité en dehors de son propre horizon, surtout de la part d'« indigènes » russes (qu'elle méprisait au fond, en bonne Allemande). Des raisons particulières venaient renforcer cette animosité: elle n'ignorait pas les rapports entre les loges russes et la maçonnerie suédoise; or, celle-ci avait soutenu très efficacement Gustave III qui faisait échec à la poli-

tique de la tsarine et en qui elle détestait (sous des vaines affectations de mépris) un caractère infiniment plus grand, plus héroïque qu'elle même; les relations entre les milieux maçonniques de Moscou et les loges allemandes étaient devenues particulièrement étroites précisément au moment où s'esquissait un différend russo-prussien qui devint de plus en plus dangereux. Le roi Frédéric-Guillaume II était maçon; sous lui le « rose-croix » Wölner occupa de très hautes fonctions; or, dès son avènement, ce souverain suscita les plus graves difficultés à la tsarine, il lui gâcha toute sa politique en Pologne, soutint la Turquie, réveilla contre la Russie le ressentiment de l'Angleterre, tout cela d'ailleurs grâce aux fautes de Catherine elle-même. En 1788-1789 il faillit susciter contre elle une vaste coalition alors que Catherine était déjà en difficulté dans sa guerre contre les Turcs et les Suédois. Mais par-dessus tout elle savait les milieux maçonniques de Moscou en rapport avec le grand-duc Paul qui vivait dans une rélegation morose, hostile, inquiétante à Gatshina. Enfin les premières « insolences » de la Révolution Française, dont elle n'ignorait pas quelle part les sociétés secrètes avaient prise dans ses origines, et qui l'affolait littéralement — achevèrent de lui dépeindre la société martiniste comme une clique suspecte d'agitateurs, de démagogues et de fanatiques.

Quant à Novikov lui-même, elle détestait son esprit d'indépendance, ses initiatives, son caractère sérieux et convaincu.

Les difficultés commencèrent dès 1784: la censure voulut faire saisir la traduction (faite par I. N. Turgenev) de l'ouvrage « Du véritable Christianisme » par Jean Arndt et publiée par Novikov. Il se trouva que tous les exemplaires étaient déjà placés; l'impératrice ordonna de « faire silence » sur cette affaire. Mais dès la même année elle eut une double revanche: un conflit s'ouvrit entre la Commission (officielle) des Ecoles Populaires et Novikov; la Commission considérait au fond la publication de manuels d'enseignement comme une ingérence dans ses propres attributions, mais elle prit un chemin détourné: elle fit ordonner une enquête sur l'orthodoxie des établissements privés d'enseignement et sur celle de Novikov lui-même.

Sur cette affaire s'en greffa aussitôt une autre: le 23 septembre 1784 l'impératrice lança un rescrit irrité au sujet d'un article publié dans les suppléments des *Nouvelles Moscovites* et

où Novikov avait présenté sous une lumière défavorable les Jésuites, protégés et recueillis par la tsarine. Tout cela était d'autant plus grave que dans l'été de 1784 mourut Tshernyshev gouverneur-général de Moscou, qui protégeait les Martinistes, et que, après un intérim au cours duquel ces fonctions furent exercées par le chef de police Arkharov, cette dignité échut au comte Bruce, personnage brutal et autoritaire, dont l'ambition fut de « corriger » ce qu'avait fait son prédécesseur.

Bruce soupçonnait ouvertement les Martinistes de nourrir des idées dangereuses pour le gouvernement et l'ordre social. Dès les premiers mois de son administration, les dignitaires qui appartenaient au cercle martiniste donnèrent leur démission. En outre, ils remarquèrent bientôt qu'ils étaient espionnés. Il ne faut pas oublier qu'en 1785 éclatait en Bavière le scandale des Illuministes : les papiers de Weishaupt, publiés sur l'ordre du duc Charles-Théodore, prouvaient les ramifications étendues, les buts révolutionnaires et les procédés expéditifs de ces conjurés que tous les ennemis des Martinistes considéraient comme les alliés de ceux-ci.

A la fin de 1785 ce fut un nouveau coup : sur ukaze de Catherine, le procureur Teils saisit les publications de l'imprimerie de Novikov et les fit examiner par la censure ecclésiastique. 22 de ces ouvrages furent reconnus répréhensibles et, par comble de malheur pour l'impératrice, il s'agissait non pas des œuvres d'inspiration martiniste mais bien des livres d'esprit voltairien, dont Catherine raffolait elle-même.

Elle passa outre évidemment et ordonna de confisquer six publications de propagande maçonnique et martiniste ; de plus elle menaçait Novikov de lui enlever l'imprimerie et la librairie. Elle était si montée que pour confondre ses adversaires (détail bien typique de son caractère !) elle réveillait sa muse comique depuis longtemps endormie et s'efforçait de ridiculiser les Martinistes dans deux comédies : *l'Imposteur* et le *Shaman Sibérien* qu'elle écrivit en hâte et fit représenter à Pétersbourg au début de 1786. Cela donna évidemment le branle à toute une littérature de libelles et de moqueries contre les « illuminés ».

Cette fois le souffle de tempête était déchaîné : Bruce, peu avant d'abandonner ses fonctions (il reçut sa démission le 28 juin 1786, le jour même de la chute du favori Ermolov),

ordonna la fermeture des loges d'esprit martiniste. Cette mesure, comme d'habitude, s'accompagna d'une enquête de police, mais les publications de l'imprimerie secrète purent être sauvées en toute hâte, transportées par eau et cachées dans un bien aux environs de Moscou; quant à l'imprimerie secrète elle-même, elle fut détruite. Ces mesures entraînèrent la disparition des associations et séminaires créés par Schwartz.

Après des marques de défaveur aussi éloquentes, il aurait été d'usage que Novikov « comprît » et mît fin à son activité; mais il n'était pas homme de cette trempe — il donna le spectacle incroyable dans la Russie du XVIII^e siècle, d'un homme évidemment suspecté et poursuivi par le pouvoir et qui ne se soumettait pas sans lutte. Il avait déjà réussi à cacher des publications particulièrement suspectes au procureur Teils; il continua à vendre des exemplaires des six publications interdites; au bout de quelque temps, il fit écouler dans les librairies de Moscou le stock sauvé lors de l'enquête. Enfin, l'interdiction de Bruce ne fut effective, en réalité, que pour les grades inférieurs, les « rose-croix » continuèrent à se réunir. C'est déjà après ces coups qu'il développa sa grande activité philanthropique pendant l'hiver de 1786-1787.

De l'autre côté non plus on n'était pas décidé à désarmer — et le seul objet d'étonnement, c'est que Catherine n'ait frappé le coup décisif qu'après un duel de six ans — tant la position de Novikov était forte et respectable, tant il était gênant d'emprisonner la tête la plus indépendante de Russie quand on prétendait protéger les « lumières ».

Un coup plus sensible fut l'ukase du 27 juillet 1787 qui défendait désormais la publication par des imprimeries particulières d'œuvres qui pussent être considérées comme d'inspiration religieuse: c'était frapper de mort — assez lâchement, sans sincérité, comme toujours chez Catherine — toute propagande morale et philosophique. Cette fois la police se saisit de milliers d'exemplaires de 313 ouvrages publiés par Novikov (mais cette fois encore les publications de l'imprimerie secrète échappèrent). C'était évidemment un coup terrible pour les finances de la Compagnie Typographique.

La santé de Novikov était alors fort chancelante; de 1788 à 1791 il dut séjourner presque continuellement dans son village d'Avdotjino. Cependant il ne se résignait pas encore à l'inac-

tion, il entamait la publication de grosses collections historiques et géographiques, créait un nouveau supplément aux *Nouvelles Moscovites* (histoire naturelle, chimie et physique); enfin, il est très possible qu'il ait publié, comme on l'en a accusé, un livre sur le *raskol* au XVII^e siècle et sur ses martyrs. Il trouvait encore le moyen d'envoyer deux jeunes gens faire des études à Leyde.

Déjà il était secrètement décidé qu'il ne pourrait obtenir l'affermage de l'imprimerie pour un nouveau terme; des brouilles éclataient parmi les fondateurs de la Compagnie Typographique (dont les ressources étaient définitivement compromises depuis 1787); à l'Université et dans la société moscovite une offensive brutale faisait perdre aux Martinistes toutes les positions acquises.

En 1789 Novikov perdit évidemment la direction de l'imprimerie universitaire, de la librairie et des *Nouvelles Moscovites* (les suppléments furent aussitôt supprimés!). Cette même année d'ailleurs commença la grande faveur de Zubov, et avec elle la troisième période dans le règne de Catherine, celle de la réaction décidée.

Au début de 1790 le gouverneur-général de Moscou Eropkin fut remplacé par Prozorovskij, vieux militaire imbu de discipline roide, borné et peu cultivé. Ce choix était symptomatique. Potëmkin lui-même écrivait à ce propos à Catherine : « Prenez garde qu'il ne tache de sang auprès de la postérité le nom de V.M. ». Dès son arrivée Prozorovskij établit un régime de terreur policière, surveillant principalement les étrangers. Dans l'été de 1790 le scandale de la publication du livre révolutionnaire « *le Voyage de Pétersbourg à Moscou* » de Radishtshev jeta encore de l'huile sur le feu.

Sous la rafale, les principaux Martinistes tenaient bon, ils se défendaient *devant l'opinion* par des publications en français et en russe. Cependant en novembre 1791 il fallut se décider à liquider la Compagnie Typographique (avec un passif de 300,000 roubles).

Déjà au printemps de cette même année Catherine avait remis à Bezborodko l'ordre d'arrêter Novikov, mais le tout puissant ministre *n'obéit pas* : il considérait toute cette campagne contre les Martinistes comme une indignité.

Brisé par le désastre de la Compagnie Typographique et par la mort de sa femme, Novikov s'était retiré à Avdotjino. En avril 1792, d'une façon qu'on ne peut spécifier, les papiers relatifs aux rapports du grand-duc Paul avec le cercle martiniste tombèrent entre les mains de la tsarine et aussitôt elle ordonna une « enquête » qui fut confiée au terrible Prozorovskij et qui, pour le public, était justifiée par la publication du livre hérétique sur le *raskol* (cette publication remontait à plusieurs années et plus tard *il n'en fut pas question dans l'enquête*!). Il s'agissait notamment de découvrir la source des moyens financiers dont Novikov avait usé et sur lesquels Catherine n'hésitait pas à se livrer à des insinuations dégoûtantes dans un document officiel.

Les opérations de police à Avdotjino eurent lieu les 22 et 23 avril, elles furent menées de telle façon que le fils et la fille de Novikov furent atteints d'accès d'épilepsie dont ils ne se guériront plus jamais. En même temps des perquisitions eurent lieu dans toutes les librairies de Moscou, qui furent fermées. On y trouva les livres interdits.

Prozorovskij mena d'abord l'enquête, mais il se perdit absolument dans le dédale des documents maçonniques et il fut démonté par le courage de Novikov. Après un mois d'efforts infructueux, on se décida à enfermer le prisonnier dans une casemate de la forteresse de Schlüsselbourg (qui avait jadis servi de prison à l'éphémère tsar Ivan Antonovitch) : le transfert se fit dans des circonstances extraordinaires, au milieu de précautions invraisemblables pour que personne ne pût reconnaître Novikov et pour qu'il ne pût pas attenter à ses jours.

Arrivé là, le prisonnier fut confié au Fouquier-Thinville russe, Sheshkovskij. L'interrogatoire (on possède le texte des réponses de l'accusé) portait surtout sur le rôle de la maçonnerie, les grands personnages qui en faisaient partie, ses rapports avec les pays étrangers, avec le grand-duc Paul. Cet interrogatoire montre d'ailleurs fort bien l'opinion souvent illusoire que l'impératrice se faisait de la puissance de l'ordre.

Elle hésitait, tint le verdict en suspens un mois et demi. Le 1^{er} août 1792 elle se décida et condamna Novikov à quinze ans d'emprisonnement dans la forteresse (elle comptait qu'il y mourrait) et avec son habituel bavardage de femme médiocre, motiva cet arrêt par des considérants verbeux et violents, divi-

sés en six points d'accusation tout à fait imaginaires (sauf le cinquième) et tendancieux. L'opinion estima qu'on n'avait rien pu démontrer. Cette condamnation était complétée par des mesures relatives à l'« arrangement » des affaires de Novikov, qui auraient eu pour résultat de ruiner sa famille.

L'émotion à Moscou était formidable; on sentait bien que la période de tolérance était définitivement close. Trubeckoj, Lopukhin, Turgenev furent interrogés. Prozorovskij fit notamment tout ce qui était possible pour perdre Lopukhin. Mais les plus tristes victimes de cette affaire furent les deux étudiants envoyés à Leyde; ils avaient obtenu le doctorat et revenaient en Russie quand ils furent jetés dans la forteresse Pierre et Paul. Malgré l'admirable dignité de leur conduite et bien qu'absolument rien ne pût leur être reproché, ils furent gardés dans l'hôpital Obukhovskij où on enfermait les fous. L'un d'eux, Kolokolnikov y mourut; l'autre, délivré *après la mort de Catherine* donna par la suite des signes d'aberration mentale. Voilà un petit fait caractéristique sur la genèse du type de l'« homme de trop ».

Les mesures prises par Catherine pour ruiner Novikov ne purent se réaliser; mis en vente publique les biens du proscrit ne trouvèrent pas d'acheteur jusqu'au 31 octobre 1796. Le 6 novembre Catherine était terrassée par l'apoplexie; dans la nuit du 6 au 7 Paul arrivait inopinément au palais et prenait des décisions souveraines à côté de la mourante. *Les premiers bénéficiaires en furent les Martinistes*. Kurakin, Lopukhin, Trubeckoj, Turgenev, Karneev, Kheraskov, Repnin furent comblés d'honneurs dès les premiers jours. Toutes les victimes idéologiques de Catherine (Novikov, Radishtshev, Kosciuszko, Niemcewicz, etc...) furent aussitôt libérées, Novikov fit un retour triomphal à Avdotjino, la liquidation de ses biens fut arrêtée (par la suite, en se dépouillant et avec l'aide de ses amis, il parvint à couvrir les énormes dettes qui s'étaient encore très sensiblement grossies, grâce à l'« administration » de ces dettes pendant sa prison).

Un détail caractéristique de l'invraisemblable psychologie de Paul est que le prisonnier était à peine rentré chez lui qu'un « feldjäger » arriva à fond de train pour le ramener séance tenante à Pétersbourg. A leur arrivée, Novikov fut mené au

palais tel qu'il était, en barbe et en vêtements poussiéreux. Au cours de l'entretien qui suivit, Novikov aurait pu devenir un très grand personnage s'il l'avait voulu. Mais il ne consentit pas à donner raison à ceux qui l'avaient taxé d'ambition ; sa sincérité et son indépendance froissèrent un peu le chatouilleux despote. Novikov rentra à Avdotjino pour ne plus le quitter.

Catherine avait obtenu ce beau résultat : en 1786, Novikov avait 42 ans ; ce qu'il subit et l'âge qu'il atteignit prouvent qu'alors il y avait encore en lui des trésors d'énergie. Grâcié triomphalement en 1796, ce n'était plus qu'un vieillard fini. Il paraît pourtant que lorsqu'on fit l'inventaire de l'appartement de Paul après son assassinat en 1801, on trouva un coffre plein de documents écrits par Novikov. C'est la seule trace d'activité littéraire qu'on lui connaisse après son arrestation.

Il vécut jusqu'en 1818 dans son village, faisant du bien aux paysans, les soignant, s'occupant de la décoration (toujours mystique-maçonnique) de la petite église, lisant, recevant de temps à autre quelque voyageur qui venait contempler d'un œil curieux ce vénérable débris et recevoir respectueusement ses derniers paradoxes. Une fois encore son activité se réveilla, et son courage : en 1812 la région fut envahie, les propriétaires fonciers s'enfuirent, Novikov resta à Avdotjino qui fut épargné par hasard ; il s'occupa de soigner les fugitifs et les blessés *aussi bien français que russes*. Cette bonne action le rendit à nouveau suspect : pendant quelque temps il fut de nouveau placé sous l'observation discrète de la police.

Il s'éteignit lentement en 1818, dans un monde déjà tout différent de celui qui avait été le témoin de ses travaux et de ses souffrances.

Variétés

Rapport sur les délassements physiques et intellectuels dans l'Enseignement moyen⁽¹⁾

Considérations générales.

Si l'on admet qu'il y a une crise de l'enseignement moyen et qu'un ensemble de réformes est nécessaire, il est non moins évident qu'on ne peut espérer la résoudre sans se soucier de l'essentiel.

Tous les amendements, toutes les modifications qui éviteraient le problème central, ne feraient jamais que transformer le décor et non l'esprit, ne feraient jamais qu'ajourner les vraies difficultés et par conséquent les vraies solutions. On ne guérit un mal qu'en s'attaquant à sa cause; c'est par l'intérieur qu'une rénovation s'opère.

Or, ce point essentiel, ce pivot de l'enseignement, qu'on le veuille ou non, c'est le problème du professeur. Cette évidence : l'enseignement vaut pour autant que valent les professeurs, est la chose du monde la plus difficile à faire accepter. C'est pourtant là qu'il faut changer quelque chose si l'on désire vraiment une réforme efficace.

Il ne faut pas craindre de le dire : il existe un complexe du professeur; ses vacances, ses soi-disant privilèges, son traitement pèsent lourds à certains et l'on s'emparera de propositions ministérielles pour imposer des mesures qui, vues du dehors, ont

(1) Ce rapport a été remis le 23 mars 1936 à M. Bovesse, ministre de l'Instruction publique, par une délégation de l'« Association des professeurs issus de l'U. L. B. ».

l'air de ne viser qu'au bien de l'enseignement, mais qui, en vérité, s'inquiètent peu de leurs répercussions immédiates et intellectuelles, lèsent le professeur et provoquent par là-même un rendement inférieur de son activité, de son autorité, de sa valeur.

Répetons-le : l'enseignement, qui est un art et une science, dépend de la valeur de l'artiste et du savant qui le pratique. Le niveau de l'enseignement d'un pays est donc fonction de la valeur individuelle de chacun des membres du corps enseignant.

Le problème le plus urgent et celui qui commande tous les autres est donc celui de la formation et de la nomination des professeurs — comme aussi celui des chefs d'établissement.

Une fois formé et nommé, si l'on veut que notre enseignement moyen prenne une valeur et une place comparables à celles de l'enseignement secondaire en France, il faut assurer au professeur :

1) des possibilités de développement personnel, c'est-à-dire le respect de ses loisirs;

2) des privilèges inattaquables et renforcés qui lui rendent son vrai rang parmi les professions dites libérales, ou pour ne point employer ce langage périmé, parmi les professions culturelles;

3) un nombre rationnel d'heures de cours en prenant exemple du système français qui tolère un maximum de 16 heures en France mais qui ne dépasse jamais 14 à Paris. Le nombre d'heures de cours imposé en Belgique démontre assez en quel mépris sont tenus, chez nous, les droits de l'esprit.

4) La réduction du nombre d'élèves par classe.

A ces conditions seules, il sera permis et il peut être exigé qu'un professeur soit le maître dans toute la force et la noblesse du terme.

Si l'on me rétorque qu'une telle organisation exigerait une augmentation sensible du budget et que cela est impossible, je réponds : soit, c'est entendu; mais qu'on ne parle plus non plus de réformes; qu'on ne se berce pas de l'espoir que des mesures adjacentes puissent remplacer les mesures fondamentales. On pourra faire du raccommodage; on pourra faire de l'agitation : on ne changera rien aux défauts de l'enseignement qui dépend

de celui qui enseigne. Tant qu'on n'aura pas établi le statut moral et matériel de la situation des professeurs, il n'y aura rien de fait.

En supposant cette lacune comblée, que suggère l'examen des réformes actuelles?

Ici encore, il est vain de les critiquer une à une, rejetant celle-ci, adoptant celle-là, si l'on n'a le courage de remonter à la cause et de se demander si l'esprit de telles réformes sauvegarde ce qu'elles pourraient avoir de caduc dans leur application.

En les examinant ainsi dans leur ensemble et dans leur fondement, on s'aperçoit qu'elles reposent presque tout entières sur une confusion et une contradiction qui portent sur la valeur même qu'on attribue au travail.

La confusion est grave. Les réformes impliquent, en effet, une conception morale que nous, professeurs, nous combattons de toutes nos forces, à savoir que le travail est une peine, une charge épouvantable dont il faut à tout prix délivrer les enfants. Il y a, à la base de ces réformes, non formulée, je le veux bien, mais facilement déduite et tacitement acceptée, l'idée que le travail est un mal, une sorte de punition perpétuelle dont il faut atténuer les effets. Tandis que nous, nous nous efforçons d'établir dans la conscience de nos élèves l'identité féconde du travail et de la joie, de la science et de la libération, de l'étude et de l'austérité (une certaine austérité heureuse), de l'effort et du profit.

Loin de vouloir diminuer les programmes, nous demandons qu'on les charge dans les *branches principales* en les débarrassant des branches parasites et adventices qui augmentent de jour en jour et prennent dans les horaires une place impudente. Le niveau intellectuel de notre population scolaire, en comparaison de celui des autres pays, est à ce point inférieur qu'on ne peut sans danger réduire encore le minimum de culture générale auquel nous sommes descendus. Loin de diminuer le rendement scolaire, il faut de toute urgence l'augmenter. Ce n'est pas dans notre monde moderne, technique, scientifique, créateur et novateur, qu'on peut se permettre, sous peine de préparer une génération de vaincus, de demander un minimum d'effort. Il faut, au contraire, demander le maximum. A nous, de présenter ce maximum

à l'enfant comme une forme de son activité la plus joyeuse et la plus consentie : où il y a amusement, il n'y a pas épuisement; à nous, dis-je, tout dépend donc de la qualité du professeur, et nous revenons à notre point de départ...

Quel est l'âge de l'étude sinon celui de l'adolescence?

Quel est l'âge de l'acquisition et de l'assimilation? Quel est l'âge de la curiosité d'esprit qu'il s'agit de diriger, de satisfaire et de combler? Par contre, ne perdons pas le temps unique et précieux de nos enfants en les obligeant à écouter des commentaires superficiels, des *ersatz* de leçons, des conférences (imposées de l'extérieur) où la médiocrité le dispute à l'incorrection du langage.

Il faut donc restituer au Travail son caractère sacré, à la Difficulté, son rang moral, aux Etudes, leur vertu d'émulation.

*
**

Non seulement les réformes actuelles reposent sur une confusion implicite de la notion du travail, mais elles contiennent une contradiction très manifeste.

Telles qu'elles se présentent, elles sont nées de la hantise du surmenage. Car si une grande partie d'entre elles sont dictées par le souci évident d'y remédier, l'autre, au contraire, celle qui touche aux fameux « délassements intellectuels » ne tend à rien moins qu'à en créer un nouveau. Et d'abord sur cette question de surmenage, puisqu'aussi bien chacun s'en mêle, parlons clair et franc.

En dehors des cas de maladies et de déficiences physiques caractérisées, il n'y a pas d'exemple qu'un enfant sain et normal ne puisse poursuivre la suite régulière de ses années d'études telles qu'elles sont établies, dûment coupées par des vacances périodiques. Et nous n'hésitons pas à proclamer, au nom de l'expérience quotidienne, qu'avec les méthodes actuelles, il n'y a pas de *surmenage scolaire*. Ce ne sont d'ailleurs jamais les enfants qui se plaignent, ce sont les parents qu'on entend gémir de ce que leurs enfants, à cause du travail scolaire, ne puissent plus les accompagner dans leurs courses, dans leurs soirées, dans

leur plaisir ou dans leur besogne. Ils exigent de leurs enfants double activité : qu'ils aillent à l'école, mais, une fois revenus à la maison, qu'ils les amusent ou les aident.

La vérité est qu'il existe un *surmenage familial*. La vérité est que les parents n'ont ni respect ni estime pour le travail scolaire.

Ceci est si vrai qu'en province, on parle beaucoup moins de surmenage; parce que les parents, moins sollicités par le dehors, y entraînent moins leurs enfants qui retrouvent ainsi le sommeil à une heure normale. Les élèves, dans nos athénées et nos lycées de province, se consacrent plus exclusivement à leurs études et forment souvent les meilleurs éléments de nos universités.

En concédant cependant qu'il y ait un surmenage scolaire, de toute évidence, l'organisation « des délassements intellectuels » ne fait qu'y ajouter.

Sans parler de la charge supplémentaire, inutile, néfaste et peu conforme à sa mission, que leur surveillance représente pour le professeur, nous plaçant au seul point de vue de l'enfant, nous pensons qu'en tant que délassements, ils sont une fatigue et en tant qu'intellectuels, ils sont par nature superficiels.

Un délassement, en effet, un repos, une détente ne peut opérer son action revivifiante ni sa force reconstitutive en dehors de la liberté et du libre choix. Rien n'est plus contraire au loisir que l'organisation des loisirs. Un délassement obligatoire et surveillé est une tension. Le temps ainsi consacré est perdu pour tout et pour tous . pour le plaisir, pour les études, pour le repos, pour les enfants, pour les professeurs. L'objet de l'enseignement occasionnel (musées, concerts, théâtre, expositions) perd sa valeur récréative dès qu'il y a systématisation. Tenons note, au surplus, que cet enseignement occasionnel est une tradition, quelques établissements l'ont négligé et ont négligé toutes les ressources qu'offre notre civilisation; un appel, un conseil peuvent les ramener dans la bonne voie et stimuler leur zèle. Pour tous les autres, il suffit d'établir le bilan de ces activités extra-scolaires en ces dix dernières années dans n'importe quel athénée ou lycée pour s'apercevoir qu'en cette matière, la création des « délassements intellectuels » enfonce, si j'ose dire, des portes ouvertes.

Les inconvénients de principe qui résulteraient de la réglementation des après-midi de congé et que la logique seule suffit à faire concevoir, sont rendus concrets par les résultats d'une expérience qui se trouve consignée dans le rapport ci-contre.

Ces résultats proclament le danger et les erreurs auxquels donnent lieu l'application et l'interprétation des « délassements intellectuels » dont le maître, dans sa classe, en dernière analyse reste seul juge.

Il est bien curieux, à ce propos, qu'il se passe pour l'enseignement une chose qui n'arrive dans aucun autre métier. Qu'il s'agisse de mécanique, de médecine ou d'architecture, il ne viendrait à l'idée d'aucun profane en ces matières de donner son avis sur une machine, un malade ou une construction. Qu'il s'agisse d'enseignement, tout un chacun a voix au chapitre, tout un chacun a son influence, écrit dans les journaux, élabore et discute son programme et joue au pédagogue : tout le monde est consulté hormis les spécialistes, les professeurs en place. C'est le seul métier où l'expérience ne confère aucune autorité, où les amateurs et les stratèges en chambre ont plus à dire que ceux qui ont à leur actif une longue et diverse carrière.

Dans un article paru dans *Le Flambeau*, M. Lameere demandait la constitution d'un conseil consultatif de professeurs qui serait permanent, à côté du Cabinet du Ministre, par sa nature, passager et changeant. Il existe cependant un *Conseil de Perfectionnement*; il jouerait un rôle effectif, si l'on consentait à l'extension de ses attributions et à sa convocation dans des cas déterminés. En fait, on ne peut s'empêcher de constater que les réformes arbitraires sont toujours suggérées et soutenues par des gens qui ne connaissent l'enseignement que de biais, qui ne savent rien de ce qu'est une vraie classe, rien de la charge d'une école, rien du vrai poids de cours complets et réguliers, rien de la science de l'enseignement, que seules des années de contact et de pratique permettent d'acquérir.

Dans les discussions qui s'élèvent autour des récentes circulaires ministérielles, les gens du dehors applaudiront aux réformes qu'elles préconisent; les gens du dedans, les artisans, les hommes de métier y sont hostiles.

Lesquels seront écoutés?

E. NOULET.

Objections techniques.

1° DELASSEMENTS INTELLECTUELS.

Ces délassements envisagent, en ordre principal, la visite des musées pendant les après-midi consacrées à ces exercices. Les villes de province ne possèdent pas de musées; dans les grands centres la longueur du trajet à accomplir à l'aller et au retour réduit les visites à un temps minimum.

La substitution du cinéma aux visites guidées implique le paiement par les élèves d'une certaine somme (Ecole Moyenne de Quiévrain, par exemple, 1 franc par semaine) qui augmente dans une proportion assez importante le minerval. Certaines familles ne peuvent faire cette dépense qu'au prix de sacrifices excessifs eu égard au profit qu'en retirent les élèves.

Les causeries-délassements pour être intéressantes et retenir l'attention des élèves doivent être préparées avec un soin tout particulier; le peu de temps dont dispose le personnel pour les mettre au point risque fort de les rendre infructueuses. D'autre part, chaque professeur choisira le sujet de sa conférence dans une matière qu'il affectionne particulièrement, spécialité qui, souvent, sera hors de portée des élèves. Enfin, pour être vraiment efficaces et pour mériter au sens strict l'appellation de « délassements » ces séances devraient pouvoir donner lieu à discussion. Peut-on y penser dans des classes surpeuplées? Le maintien de la discipline y est quasi impossible : d'où atteinte dangereuse à l'autorité du professeur. L'expérience a été, sur ce sujet, concluante dans certains établissements (athénée d'Ixelles, entre autres).

Quant aux séances de la radiophonie scolaire, il suffit de dire qu'on prétend former le goût des élèves en leur offrant le *Faust* de Gounod!

2° DELASSEMENTS PHYSIQUES.

On ne peut prétendre accorder à la culture physique son prix si elle se fait en salle; d'ailleurs quel établissement possède des gymnases suffisants pour que toute sa population puisse s'y réunir en même temps?

Bien peu d'établissements peuvent disposer de *plaines* de sport où la pratique de ces exercices serait possible. Ceux qui en ont une n'ont ni vestiaires, ni douches indispensables après pour la pratique saine du sport. Les élèves de certains athénées vont à la plaine, déposent leur vêtement par terre et les endossent humides, mouillés parfois, alors qu'ils sont en transpiration, d'où danger grave pour leur santé.

Les sociétés sportives qui comptent parmi leurs membres la grosse majorité des élèves de l'enseignement secondaire ont fait en sorte que ces jeunes gens soient dispensés des « délassements physiques » — parfois même par certificat médical —, la pratique de l'exercice physique dans de mauvaises conditions nuisant considérablement à la « forme ». Le respect de la liberté du père de famille doit lui permettre de faire pratiquer à son fils le sport de son goût dans des groupements de son goût. Les professeurs d'éducation physique sont seuls compétents pour organiser ces divertissements et pour les *diriger*. Ils ne peuvent à eux seuls suffire à cette tâche.

Enfin, la création d'équipes nuit essentiellement à la bonne discipline d'un établissement : la rivalité entre établissements doit déjà, autant que possible, être évitée si elle est placée sur le terrain sportif (voir la polémique amorcée l'an dernier dans un journal sportif par un directeur d'établissement normal au sujet d'un match de football).

Conclusion.

Les délassements intellectuels (visites de musées, excursions, etc.), existaient en principe, depuis longtemps, laissés à l'initiative de chaque professeur. Il faut reconnaître que dans nombre d'établissements ils étaient négligés. Toutefois, il apparaît aux membres de l'A.Pr.Br., qu'il faut retenir le principe de l'*opportunité* des délassements.

Elle propose de laisser au corps enseignant l'initiative d'organiser excursions, visites guidées, causeries, séances de cinéma ou de projection à des moments choisis par eux et en harmonie

avec le programme, *la liberté du père de famille* étant en tous cas respectée. Les chefs d'établissement fourniraient chaque année une rapport *détaillé* sur ce qui a été fait.

A titre d'exemple, nous faisons suivre le programme de ce qui a été réalisé, grâce à l'initiative privée, à l'Athénée communal d'Uccle pendant l'année 1935-1936 :

1° Les élèves des classes supérieures font, à la fin de leurs études, un voyage (alternativement en Belgique et à l'étranger : ce voyage est minutieusement préparé par l'école d'archéologie annexée à l'Athénée communal d'Uccle. Tous les élèves des trois classes supérieures *peuvent* assister à ces causeries, ceux des trois classes inférieures, à condition d'être accompagnés.

2° A l'initiative de M. Léo Moulin, le second jeudi de chaque mois ont lieu des causeries d'histoire de la musique (Professeur M. Anthony Dubois) avec partie illustrative.

3° Dans les cercles « germaniques » et « classiques » les élèves des classes supérieures analysent sous la direction des professeurs compétents les chefs-d'œuvre des littératures latine, grecque, allemande, anglaise, et préparent eux-mêmes des causeries sur ces littératures. (Une heure par quinzaine de 4 à 5, pour chaque cercle.)

4° Un cours de diction ouvert à tous les élèves a lieu le jeudi après-midi.

5° Des professeurs compétents dirigent un « cercle dramatique » qui a mis à l'étude *Crispin, rival de son maître*, de Le Sage.

6° Chaque professeur organise, selon les besoins de ses cours, des visites aux musées, usines, etc.

7° Les professeurs d'éducation physique dirigent les sections sportives et les après-midi facultatives de gymnastique (une fête de gymnastique est donnée chaque année).

8° Les voyages scolaires de fin d'année (comprenant deux journées) sont étudiés avec le plus grand soin par des professeurs d'histoire, de géographie et de sciences naturelles. Ils sont l'objet d'une leçon préparatoire de deux heures en moyenne,

d'expositions de documents technologiques, folkloriques et historiques, de cartes et de plans, et d'exercices divers proposés aux élèves.

*Pour l'Association des Professeurs
issus de l'U. L. B. :*

Le Secrétaire,
A. PUTTEMANS.

Le Président,
R. VAN NUFFEL.

Manifestation Léon Leclère (23 mai 1936)

M. LÉON LECLÈRE, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres, aux Ecoles de Commerce, des Sciences politiques et sociales et de Pédagogie, prend sa retraite, après avoir enseigné l'histoire pendant quarante-six ans à près de quatre mille étudiants.

A cette occasion le comité du Cercle d'Histoire de l'Université de Bruxelles a pris l'initiative d'organiser en son honneur une manifestation de sympathie et de gratitude.

Placée sous le patronage de MM. Georges Smets, président, Michel Huisman, Gustave Charlier, Charles Pergameni, Frans van Kalken, Jacques Pirenne, Paul Bonenfant, Félicien Favresse et Henri Laurent, professeurs de la Faculté de Philosophie et Lettres, celle-ci s'est déroulée le samedi après-midi 23 mai dernier, dans les locaux de la Cité estudiantine Paul Heger.

Près de quatre cents invités avaient voulu, par leur présence, manifester leur attachement et leur reconnaissance à leur maître vénéré. Reçus par les membres du comité organisateur, M^{lle} S. Valschaerts et MM. J. Gilissen, A. Puttemans et M. A. Arnould, ils remplirent rapidement la grande salle de la Cité qui fut bientôt trop petite pour les recevoir tous.

A 15 h. 30, M. LÉON LECLÈRE, accompagné de M^{me} Leclère, à qui une gracieuse étudiante avait offert une magnifique gerbe de fleurs, fit son entrée, acclamé par toute l'assistance debout.

Il prit place sur l'estrade entouré de MM. Paul Hymans, membre du Conseil des Ministres, président du Conseil d'Administration de l'Université, Adolphe Max, ministre d'Etat, bourgmestre de la ville de Bruxelles, président d'honneur du Conseil d'Administration, Albert Dustin, recteur de l'Université, Georges Smets, ancien recteur, président de la Faculté de Philosophie et Lettres, Georges De Leener, président de l'Ecole des Sciences

politiques et sociales, Tobie Jonckheere, président de l'École de Pédagogie, Auguste Vermeulen, ancien recteur de l'Université de Gand, professeur honoraire de l'U.L.B., John Gilissen, président du Cercle d'Histoire et M^{lle} Augusta Violon, présidente de l'Association générale des Etudiantes.

Derrière le bureau le vieux drapeau du Cercle de Philosophie et Droit représentait un siècle de vie estudiantine.

De nombreuses personnalités du monde universitaire, scientifique et politique rehaussaient la cérémonie de leur présence. Au premier rang se trouvaient MM. Louis Wodon, secrétaire d'Etat de la Maison du Roi, Emile Vandervelde, vice-président du Conseil des Ministres, Nijns, secrétaire général du Ministère de l'Instruction publique, représentant M. Bovesse, empêché, Huisman van den Nest, échevin de l'Instruction publique de la Ville de Bruxelles, René Marcq et Henri Rolin, président honoraire et vice-président du Conseil d'Administration de l'Université, Fernand Heger, administrateur, Bogaert, pro-recteur, Ansiaux, ancien recteur, Georges Cornil, Auguste Lameere, Jules Bordet, Jules Vannérus, membres de l'Académie, Paul Pelseneer, secrétaire perpétuel honoraire et Marc De Sélys-Longchamp, secrétaire perpétuel de l'Académie, Flagey, bourgmestre d'Ixelles, Léon Cornil, avocat-général à la Cour de Cassation, Charles Grégoire, consul général de Grèce, Tourneur, conservateur en chef de la Bibliothèque royale, Travailleur, président de l'Union des Anciens Etudiants de l'U.L.B., Smelten, président de la Ligue de l'Enseignement, Peltzer, ambassadeur honoraire, Ganshof, professeur à l'Université de Gand, M^{me} Tardieu, bibliothécaire honoraire de l'Université, M. Hubert Frère, préfet de l'Athénée de Morlanwelz, etc., etc.

Le corps professoral de l'Alma Mater était abondamment représenté. Aux côtés de la Faculté de Philosophie et Lettres au grand complet, nous avons remarqué de nombreux professeurs des Facultés et Ecoles, parmi lesquels MM. Hauchamps, président de la Faculté de Droit, Timmermans, président de la Faculté des Sciences, Olbrechts, président de l'École des Sciences politiques et sociales, Marcel Vauthier, membre du Conseil d'Administration, etc.; des magistrats, des avocats, des professeurs de

l'Enseignement moyen et normal, des ingénieurs commerciaux, parmi lesquels de nombreuses dames, dont les toilettes printanières jetaient une note gaie parmi la sévérité des vêtements noirs des hommes, et enfin une pléiade de jeunes étudiants et étudiantes, dont la masse enthousiaste se dressait au fond de la salle.

Un certain nombre de personnalités, empêchées d'assister à la manifestation, s'étaient fait excuser. Parmi celles-ci, M. Bovesse, ministre de l'Instruction publique, M. Max-Léo Gérard, ministre des Finances, M^{mes} Ernest Solvay et Henri Pirenne, M. et M^{me} Jean Servais, M. Oscar Grojean, secrétaire du cabinet du ministre de l'Instruction publique, etc.

De nombreux télégrammes de félicitations avaient été adressés à M. Leclère.

Plusieurs journalistes occupaient la table réservée à la Presse.

M. Paul Hymans présidait. Il donna immédiatement la parole à M. GILISSEN, président du Comité organisateur.

Celui-ci donna d'abord lecture, au milieu des applaudissements, d'un télégramme de félicitations de Sa Majesté le Roi, s'associant à « l'hommage que justifient hautement les services rendus par M. Leclère à la science historique, à l'Université de Bruxelles et au pays », et d'une lettre de M. Jean Servais, ministre d'Etat, président honoraire du Conseil d'administration, regrettant vivement de ne pouvoir assister à la manifestation.

M. GILISSEN prononça ensuite l'allocution suivante :

Monsieur le Professeur Leclère,

C'est avec une émotion très profonde qu'au nom de tous vos anciens étudiants et de tous vos étudiants, je vous exprime les sentiments de sympathie et de gratitude, qui les réunissent ce jour autour de vous.

La spontanéité, l'enthousiasme, avec lesquels ils ont répondu à l'appel du Comité du Cercle d'Histoire de l'Université Libre de Bruxelles, sont la meilleure preuve de l'estime, de l'attachement, de la grande affection que tous éprouvent pour vous. La

conséquence en est que le Comité organisateur s'est vu obligé de transformer le caractère même de cette manifestation de sympathie. Il était en effet impossible de la limiter, comme vous en avez exprimé le désir, à une petite réunion intime. Vos admirateurs sont trop nombreux, et ils ont déterminé par leur nombre la forme même qui convient à l'hommage qui vous est rendu.

Pourtant, la manifestation d'aujourd'hui diffère de celle de 1927 par son caractère strictement universitaire. Il y a neuf ans les organisateurs avaient fait appel non seulement à tous les élèves et anciens élèves de l'Université et des Ecoles Normales où vous avez répandu votre enseignement, mais aussi à tous vos amis, tant belges qu'étrangers, et ils sont légions. Aujourd'hui, nous nous sommes bornés à réunir tous ceux qui ont été formés par vous au cours de vos quarante-six années de professorat à notre Université Libre. Mais leur nombre dépasse encore toute attente : parmi les magistrats, les avocats, les professeurs de notre pays, nous comptons plus de quatre mille personnes qui ont bénéficié de vos leçons. Parmi eux, plusieurs centaines, qui se sont destinés à l'étude de l'histoire, ont reçu au cours de leurs quatre années d'études l'empreinte ineffaçable de vos leçons de méthode historique et des sciences auxiliaires de l'histoire. Les autres, juristes, philologues, pédagogues, ingénieurs commerciaux, ont suivi vos cours d'histoire générale, et dans leur esprit sont restées gravées les idées de synthèse historique que vous exposez avec tant de clarté.

C'est à tous ceux-là que nous nous sommes adressés il y a quelques semaines et ce sont eux qui ont répondu en si grand nombre et si généreusement à notre appel.

Vous avez désiré que cet appel se fit au profit des œuvres universitaires dont vous avez été pendant de nombreuses années l'un des dirigeants les plus actifs; la Bibliothèque de l'Université, l'Extension Universitaire, la Fondation Archéologique, autant d'organismes auxquels vous vous êtes entièrement consacré.

En 1927 vous avez destiné le reliquat des fonds réunis à l'occasion de votre manifestation à une fondation universitaire; ce fut l'origine du Fonds Leclère, qui permit d'acquérir au profit

de notre Bibliothèque des ouvrages qui se rapportent aux différentes disciplines que vous enseignez. Vous avez alors posé le premier jalon de l'idée qui est à la base de la manifestation de ce jour. Epuisé depuis lors, mais survivant nominativement dans les registres de la Bibliothèque, ce Fonds est reconstitué aujourd'hui grâce à vos anciens étudiants et à vos étudiants de l'U.L.B.

L'accueil favorable qui fut fait à l'idée de la reconstitution du Fonds, de même que l'enthousiasme des lettres et des communications, que nous avons reçues, prouvent une fois de plus la grande sympathie dont vous jouissez.

La meilleure preuve en est le résultat obtenu. En six semaines une somme de 26.360 francs a pu être réunie.

Tous ont voulu, par leur contribution, si minime soit elle, collaborer aux œuvres de leur maître. Des groupements importants, tels que l'Union des Anciens Etudiants, la Ligue de l'Enseignement, des écoles telles que le Lycée Emile Jacqmain, l'Ecole Normale Emile André ont tenu à souscrire au Fonds.

Les éminentes personnalités, qui prêtent leur précieuse collaboration à cette manifestation, vous diront, bien mieux que je ne pourrais le faire, toute l'estime auquel vous avez droit.

Mais permettez-moi, Monsieur le Professeur, de vous dire que cette grande sympathie, vous la devez certes à votre science étendue, à votre enseignement, mais que, ce qui vous a valu, non seulement la très haute estime, mais aussi l'affection si vive que vous portent tous ceux dont vous avez été le maître, c'est cette indéfinissable aménité, cette amabilité incomparable que vous n'avez cessé de leur témoigner. Jamais un étudiant ne s'est adressé à vous sans se sentir réconforté par la cordialité si captivante de votre accueil et enrichi par la sagesse de vos conseils. Et c'est pourquoi je suis heureux de pouvoir vous dire aujourd'hui : pour tout ce que vous nous avez toujours si généreusement prodigué de vous même, nous vous sommes, et nous vous resterons, très profondément reconnaissants.

M. PAUL HYMANS, président du Conseil d'Administration de l'Université, prononça ensuite le discours suivant :

Je viens apporter à Léon Leclère l'hommage de l'Université et l'expression de mes sentiments d'ancienne et confraternelle amitié.

Je salue en lui l'une des forces et l'un des ornements de l'Université.

Il en fut l'élève et en devint le chef. Son rectorat courageux et fier concorde avec la période tourmentée et tragique où l'étranger campé en terre belge prétendait y gouverner.

Nous sommes, Leclère et moi, du même temps. Et l'on comprendra que je ne puisse témoigner personnellement de l'action que sa parole exerça sur tant de générations attentives.

Mais je juge le professeur par ses livres, par les qualités de son esprit, par le mérite de ses disciples.

Je vois autour de moi, dans cette réunion intime, des collègues éminents, qui ont joui de sa collaboration. Je vois de jeunes savants formés à son école et qui portent en quelque sorte, dans leur valeur et leurs travaux, la marque d'origine. Je vois des étudiants d'aujourd'hui qui s'alarment de son départ et lui gardent leur affection et leur reconnaissance.

Enfin, je connais ses écrits, qui enrichissent notre littérature historique. Et pour tout dire je le connais lui-même, depuis longtemps et j'ai pu goûter le charme de sa conversation et cette haute équité de l'esprit qu'il a toujours pratiquée dans le jugement des hommes et des événements.

Il va nous quitter. Mais ce n'est qu'un mot. On ne quitte pas l'Université. On lui appartient. L'Université est la maison familiale. On y revient respirer l'arôme de la pensée. Le souvenir des efforts, des enthousiasmes, des élans d'autrefois remonte à l'imagination. Et la jeunesse se prolonge dans l'atmosphère de la liberté spirituelle.

Leclère est resté jeune, avec tout ce que l'âge donne à la réflexion de sagesse et de souriante indulgence.

Il continue l'étude et la recherche. La vieillesse ne commence que lorsque la curiosité s'éteint. Et jamais le monde n'offrit à une intelligence avide plus d'appâts qu'en l'époque où nous vivons.

Leclère a écrit l'histoire et il a vécu de l'histoire passionnante, douloureuse, exaltante, en ces quarante années de professorat, où les institutions ont changé, où la découverte et l'invention ont transformé la connaissance de la vie et les relations entre les hommes, où l'Europe a pris de nouvelles formes, où tant de problèmes ont surgi, avec tant d'espérances et d'angoisses.

Il a scruté les origines et détérré les racines; il a analysé les documents et en a extrait l'idée. Passant d'un temps à un autre, il a décrit les épanouissements et les déceptions, les créations et les défaites, les triomphes et les exécutions.

Il a été dans toutes ses variétés l'historien, expert en toutes ses disciplines, l'analyse, la critique, la synthèse.

Et toujours dans l'œuvre se reconnaît l'homme, avec ses convictions intimes, ses inclinations où s'allient l'ardeur et la mesure, le scrupule du vrai, le culte du juste et l'amour de la patrie.

Au cours de cette carrière unie et sereine, on ne relève qu'un accident, qu'une rude interruption. Voici qu'un jour Leclère abandonna l'Université pour la politique. Le choix royal l'appela au poste de ministre des Sciences et des Arts. Tout à coup il se trouva lancé dans les orages parlementaires. Et je me rappelle son visage attristé devant une opposition débridée qui ne voyait en lui qu'un partisan. Il ne supporta pas longtemps ce climat brûlant et regagna vite les zones tempérées qui convenaient mieux à l'équilibre de sa nature délicate et modérée.

C'est le professeur, l'homme de science, l'écrivain que nous honorons aujourd'hui.

C'est au grand universitaire que l'Université adresse le témoignage de son attachement et de sa gratitude.

M. ALBERT DUSTIN, recteur de l'Université Libre de Bruxelles, prit ensuite la parole en ces termes :

Notre cher Président, M. le Ministre Paul Hymans, vient de tracer avec un charme, une élégance et un talent qui rendent difficile de parler après lui, ce que fut la vie de l'illustre collègue que nous fêtons aujourd'hui, et quels sont les titres aussi divers que nombreux que le professeur Léon Leclère s'est acquis à la

gratitude et à l'admiration de l'Université Libre de Bruxelles, à la sympathie de ses élèves et anciens élèves, à l'affection de ses collègues, à la reconnaissance de tous ses concitoyens.

D'autres diront dans quelques instants ce que fut l'œuvre de l'historien, ce que ses disciples doivent à un maître dont le dévouement et l'inaltérable affabilité s'alliaient à la science la plus profonde et à l'esprit critique le plus averti.

Je ne veux quant à moi, que laisser parler les dates et les faits. Dans leur sécheresse, ils prennent une éloquence, qu'aucun art ne pourrait égaler; ils marquent les étapes d'une vie longue, belle, étonnamment bien remplie, toujours utile et bienfaisante, et qui, par son exemple, est le plus fécond enseignement que l'on puisse proposer à la jeunesse.

Né le 14 janvier 1866, Léon Leclère est agrégé de philosophie en 89, chargé de cours en 90 et quatre mois plus tard professeur agrégé; en 93 professeur extraordinaire, en 98 professeur ordinaire.

A 31 ans il a gravi les derniers contreforts et atteint la haute cime qu'il avait assigné pour but à ses efforts, à sa persévérance, à sa volonté.

A cette époque Léon Leclère, pouvait faire sienne cette parole d'un chirurgien français qui, arrivé tôt à la maîtrise, disait : « Je ne me défends pas d'être jeune et d'aller avec sympathie à la jeunesse. » Et n'est-ce pas à cet amour de la jeunesse, qui lui a valu la sympathie affectueuse de générations d'étudiants, que celui que nous fêtons aujourd'hui doit d'être resté lui-même étonnamment jeune...

Un labeur qui eut suffi à occuper la vie de bien des hommes, n'empêcha point Léon Leclère de présider la Ligue de l'Enseignement en 1892, de fonder l'Extension Universitaire en 1894, d'enseigner aux Ecoles normales de la ville de Bruxelles.

En 1914, la confiance et l'estime de ses collègues l'appelèrent au rectorat. Il connut les années sombres de l'occupation et contribua à défendre, avec dignité et fermeté, l'honneur et l'indépendance de l'Université devant l'envahisseur.

En 1919, Léon Leclère est élu membre titulaire de la classe des Lettres et des Sciences Morales de l'Académie Royale de Belgique.

En 1920 nous le voyons appelé au Conseil de Perfectionnement de l'Enseignement Supérieur et au Conseil d'Administration de la Fondation Universitaire.

En 1922 enfin, voici Léon Leclère Ministre des Sciences et des Arts. Toute une vie de travail consacrée à l'enseignement. L'impartialité et la droiture de son caractère, sa courtoisie affabilité, la solidité de son jugement avaient rallié sur sa personne tous les suffrages et toutes les sympathies.

En 1928, le professeur Leclère est attaché au Conseil d'appel du Fonds des Mieux Doués et en 1936 il est appelé à la présidence du Comité Belge des Sciences Historiques.

Pendant ce temps de nombreuses publications ont étendu sa renommée en Belgique et à l'étranger. Toulouse et Strasbourg le nomment Docteur *honoris causa*. De nombreuses distinctions honorifiques viennent consacrer la haute estime dans laquelle on tient l'homme de science et le professeur.

Chargé de cours à 24 ans, Léon Leclère aura enseigné pendant quarante-six années.

Il y a 46 ans, l'Université plaçait en vous tous ses espoirs. Elle vous remercie aujourd'hui de les avoir réalisés si magnifiquement et d'avoir jeté sur elle tant de lustre.

Votre vie est un remarquable exemple d'unité et de continuité. Vous fûtes le plus généreux des éducateurs, et le plus vigilant des recteurs. Votre carrière fut longue et brillante et si harmonieuse et si aisée en apparence, que l'on oublierait trop facilement ce que sa réussite a comporté de travail, de volonté, de persévérance, de foi dans la beauté et l'utilité de votre œuvre.

S'il est vrai que tout ce qu'on dit dans cette maison doit servir d'enseignement, je m'adresserai aux étudiants qui sont venus applaudir un de leurs maîtres les plus aimés : « S'il en est parmi vous qui inclineraient vers l'indolence ou le scepticisme, qu'ils se représentent bien que l'intelligence et le talent, ces dons divins, ne suffisent pas sans l'effort de tous les jours et de toute la vie. Seul un labeur continu fait une œuvre saine et utile. »

C'est là un des secrets qui fait que la vie de celui que nous fêtons aujourd'hui peut être donnée en exemple à notre jeunesse universitaire.

Un autre secret — pardonnez-moi de le divulguer — réside dans la mesure, le charme, l'exquise affabilité du cœur et la jeunesse du caractère.

Vous avez su appliquer ce principe de vie que préconise un médecin très occupé, qui est en même temps un littérateur apprécié :

« L'art pour l'homme intelligent est aussi de savoir s'isoler, c'est-à-dire de se ménager les loisirs, les lectures, les fréquentations nécessaires au développement de sa vie intellectuelle : s'abstraire de la besogne journalière et lutter contre ce poids mort qui nous retient, toujours dans le même sillon; fuir suouvent les importuns et les sots, et se recueillir, en compagnie de gens avertis, de bon goût, de haute culture. »

Et ainsi vous avez accompli les plus hautes tâches, assumé les plus lourdes responsabilités, réalisé la plus vivante des œuvres, sans énervement et sans hâte fiévreuse, sans perdre cette bonhomie souriante et accueillante qui vous ont attaché tant de cœurs. Vous avez gardé ainsi une telle jeunesse que la fête d'aujourd'hui n'a pas ce parfum de mélancolie qui rend parfois un peu redoutable la célébration d'un jubilé.

Veillez accepter cette médaille que l'Université réserve à ceux qui se sont dévoués pour elle. Elle vous rappellera, j'en suis sûr, de chers souvenirs; elle n'a pas à nos yeux la signification d'un adieu, d'un point final, d'une conclusion, moins encore d'un renoncement. Votre travail se poursuivra, l'Université continuera à pouvoir compter sur vos conseils nourris de sagesse et d'expérience; vous pouvez poursuivre vos recherches dans le calme et la sérénité auxquels tant de savants et de penseurs ont aspiré toute leur vie et auxquels peu de privilégiés ont le bonheur d'atteindre.

Nous vous exprimons au nom de l'Université Libre de Bruxelles et de tous vos collègues, notre bonheur de pouvoir vous fêter aujourd'hui, nos très affectueuses félicitations et nos sentiments d'infinie et inaltérable reconnaissance.

M. GEORGES SMETS, président de la Faculté de Philosophie et Lettres, prononça ensuite le discours suivant :

Cher Monsieur Leclère,

Vous vous êtes prêté, avec cette bonne grâce charmante dont il ne vous arrive jamais de vous départir, à la manifestation qu'a organisée en votre honneur le Cercle d'Histoire. Je vous en remercie au nom de vos collègues de la Faculté de Philosophie et Lettres : tous vous savent gré de leur avoir donné cette occasion de vous exprimer leur affectueux attachement, et, pour ma part, je me sens particulièrement honoré d'être appelé par mes fonctions actuelles à parler aujourd'hui en leur nom.

Il faut, vous ne l'ignorez pas, que je sois bref : et pourtant, j'aurais bien des choses à vous dire, même après tout ce qu'ont dit, et si bien dit, et le président du Conseil, et le recteur de notre Université. D'abord, je m'interdirai de parler de votre œuvre d'historien, quelle qu'en soit la richesse et la valeur : vos titres scientifiques n'ont plus besoin d'être mis en lumière; vos admirateurs sont répartis de par le monde, partout où l'on s'intéresse au passé et à la science. Il n'eût pas été possible de les réunir aujourd'hui : ceux qui vous fêtent en ce jour, ce sont vos élèves, vos anciens élèves, vos collègues, vos amis. Je veux donc m'adresser au professeur et à l'homme.

Vous êtes devenu agrégé de l'Université en 1889 (vous aviez vingt-trois ans), chargé de cours en 1890. Vous faites donc partie de la Faculté depuis quarante-six ans. C'est un record académique, et il ne sera point battu.. La durée des études supérieures et la limite d'âge imposée par nos règlements font qu'il ne peut y avoir de noces d'or universitaires. Vous vous êtes approché de cette limite autant qu'il est possible de le faire.

Je crois bien que les débuts de votre enseignement coïncident avec l'application d'une loi qui introduisait dans les programmes de notre Faculté une spécialisation bien nécessaire. Cependant elle ne faisait encore que délimiter des sections et adjoindre, à un certain nombre de grands cours généraux, des exercices pra-

tiques et quelques enseignements techniques. Si, d'une part, vous fûtes très tôt le titulaire de plusieurs des plus importants parmi ces cours généraux (histoire de la philosophie, histoire politique du moyen âge, et, après la disparition de notre maître commun Léon Vanderkindere, histoire contemporaine), très tôt aussi, d'autre part, vous fûtes chargé d'un de ces enseignements techniques (paléographie et diplomatique du moyen âge). Et, peu après, manifestant ces goûts et ces curiosités qui expliquent l'étonnante variété de votre activité académique, vous faisiez à Bruxelles des leçons de géographie historique (depuis 1883), puis des leçons d'archéologie médiévale (en 1902 : je fus, je crois, de vos premiers auditeurs). Notre Université ajoutait par là aux exigences de la loi de 1890-1891, et faisait une place à ces matières plus spécialisées qui forment aujourd'hui, en assez grand nombre, la liste des cours à option de la loi de 1929. Votre initiative allait au devant du progrès qui a été légalement consacré depuis lors.

Notre Faculté s'est encore étendue par d'autres procédés. Vous savez que le rythme de sa croissance est devenu si rapide pendant ces dernières années que certains s'en effrayent parfois. La loi de 1929 n'est pour nous qu'une étape, nous voulons la dépasser. Nous avons vu naître une section nouvelle, la section d'Histoire de l'Art et Archéologie : c'est vous qui avez présidé à la création de sa candidature, et vous n'avez pas cessé de vous intéresser à elle et de siéger dans ses jurys d'examen. Autour de la Faculté ont apparu des institutions qui ont largement contribué à sa réputation. Vous avez été mêlé à la formation et à toute l'activité d'une d'entre elles, la Fondation Archéologique, qui a si largement aidé nos jeunes historiens et nos jeunes philologues à connaître autrement que par l'image les chefs-d'œuvre antiques conservés en France, en Angleterre, en Italie et jusque dans la Grèce même, et nous a permis d'entendre les savants leçons de plus d'un maître étranger. Votre autorité est pour beaucoup dans le développement de cette Fondation : c'est vous qui, par une démarche personnelle, avez obtenu de la direction des Beaux-Arts de Paris les moulages français qui font partie du Musée auquel on a si bien fait de donner votre nom.

Ainsi donc, en rappelant votre activité universitaire, on retrace en quelque sorte l'histoire du développement de notre Faculté : tant l'une et l'autre sont étroitement liées entre elles.

Vous n'avez jamais oublié — quelque intérêt que vous ayez pris à l'enrichissement de notre enseignement scientifique — qu'une université n'a pas fait tout son devoir quand elle a formé de bons juristes, de bons médecins ou de bons ingénieurs, ou même quand elle a préparé de nouvelles générations de chercheurs et de savants : vous savez qu'il existe partout des curiosités qui s'orientent vers elle et qui attendent d'elle un encouragement et un aliment. C'est un article de vous, paru en 1893 dans la *Revue Universitaire*, qui a été le point de départ de la fondation de l'Extension Universitaire, devenue peu après l'Extension de l'Université. A cette œuvre vous vous êtes attaché avec un zèle éclairé que rien n'a pu lasser. Vous étiez de cette première mission qui, avec M. Auguste Lameere, le premier en date des conférenciers de l'Extension, alla au devant du public anversoisois et faillit au retour connaître un destin tragique. Vous avez fait dans tous les comités locaux des leçons et des cours dont la statistique mériterait d'être faite et étonnerait les plus infatigables des jeunes professeurs d'aujourd'hui. Entre Dollo et Massart, deux des hommes qui furent le plus dévoués à l'Extension, et non moins dévoué qu'eux, vous fûtes son président au moment où sa prospérité était peut-être la plus grande. Vous n'avez pas cessé d'être un de ses conseillers les plus écoutés. Et moi qui, à présent, jouis de la prérogative de parler en son nom, je m'en voudrais de ne pas vous dire qu'elle pense beaucoup à vous au moment où nous savons comme vous pensez à elle.

Le temps a fait de vous le doyen de la Faculté que vous quittez, mais qui, je le sais, ne vous deviendra jamais indifférente, et de son côté, attachera toujours du prix à la sagesse de vos avis.

Parmi vos collègues, beaucoup ont été vos élèves, et vous avez guidé leurs premiers pas dans la carrière de l'enseignement. Ils savent tout ce qu'ils vous doivent. Combien de fois ils ont pris le chemin de votre maison accueillante ! Votre affable sourire les encourageait dès l'abord. Ils vous confiaient leurs projets,

leurs hésitations, leurs ambitions parfois. Ils sortaient de chez vous plus confiants en eux-mêmes, plus sûrs du chemin qu'ils devaient suivre. Et ils sentaient en vous une sympathie qui vous faisait partager la joie des succès qu'ils pouvaient obtenir. Cette sympathie pour les jeunes est une inappréciable — et trop rare — vertu.

L'essor même de la Faculté a fait qu'elle a dû cesser de se recruter seulement en elle-même. Des collègues formés dans d'autres universités belges, et aussi dans des universités étrangères, sont venus apporter tantôt des disciplines jusque là négligées parmi nous, tantôt un esprit quelque peu renouvelé, et nous n'avons pas lieu de nous en plaindre. Tous éprouvent pour vous les sentiments de vos anciens élèves. Quelque variée que soit l'origine et la formation de nos collègues, notre Faculté a pourtant quelque chose d'une grande famille : sans doute, on y discute souvent — et c'est la manifestation d'une vie qui n'est pas près de s'assoupir — mais on ne s'y querelle guère. Les opinions divergent, mais quand elles se séparent, ce n'est jamais deux fois de suite suivant les mêmes plans de clivage : il n'y a pas de côteries. Je crois que cela est dû pour une bonne part à votre autorité et à votre exemple. Ni les hommes ni les choses ne vous ont jamais laissé indifférent, mais vous avez toujours montré une telle égalité d'humeur, que je me demande si vous savez ce que c'est que l'impatience ou l'irritation. Sur tout, vous donniez avec une courtoisie exemplaire, sans rien laisser dans l'ombre, mais aussi sans jamais trop appuyer, un avis où s'exprimaient la mesure et la raison mêmes. Et après avoir écouté vos arguments, il était impossible qu'on ne fût pas devenu, — même quand on ne s'était pas laissé convaincre, — un peu plus éclairé dans ses sentiments et un peu moins entier dans ses opinions. Cette leçon que nous donnait votre exemple ne sera point perdue, j'en suis persuadé, aussi longtemps que la Faculté comptera parmi ses membres quelques représentants des générations qui auront eu le privilège de vous connaître. Et de cela, plus encore peut-être que de tout autre chose, nous devons vous être profondément — et affectueusement — reconnaissants.

M. GEORGES DE LEENER, président de l'École de Commerce, prononça alors l'allocution suivante :

Cher Monsieur Leclère,

C'est au nom de l'École de Commerce et à celui aussi de l'École des Sciences Politiques et Sociales que je me joins à cette manifestation en votre honneur. Aux sentiments de reconnaissance que vous ont exprimés les porte-paroles de l'Université et de la Faculté de Philosophie et Lettres, je tiens à ajouter l'expression de la profonde gratitude de nos deux Ecoles pour la part que vous avez prise dans leurs enseignements.

Je ne redirai pas vos qualités d'historien et de professeur. D'autres vous ont dit déjà toute l'admiration qu'elles méritent. A l'École des Sciences Politiques et Sociales comme à l'École de Commerce, les étudiants de nombreuses générations ont eu aussi le privilège de bénéficier de la valeur exceptionnelle qu'elles y ont donnée à votre enseignement. Dans la première, vos cours d'histoire du moyen âge et d'histoire contemporaine figurent au programme depuis 1929. Vous ne vous y êtes pas seulement dévoué par vos leçons. Vous avez contribué également au progrès de ses programmes en consentant à deux reprises à apporter vos avis judicieux en qualité de membre des Commissions chargées en 1916 et en 1929 de la revision de son statut.

A l'École de Commerce, vous êtes parmi les vétérans, puisque l'École à peine inaugurée en 1905, dès juillet 1906 vous y siégiez au jury d'examens en suppléant Léon Vanderkindere et, après sa mort, vous lui succédiez, en janvier 1909. Les fondateurs de l'École, Emile Waxweiler en particulier, avaient compris la nécessité que l'enseignement de la nouvelle École fut haussé au niveau d'un réel enseignement universitaire. D'aucuns qui, dans les années héroïques de sa fondation, cherchaient à tourner en dérision la création d'Ernest Solvay, avaient raillé la prétention de former dans la maison de Verhaegen des « épiciers savants » suivant leur aussi personnelle que pittoresque expression. Pour faire que les étudiants de l'École de Commerce reçoivent les bienfaits du véritable enseignement supérieur, qui fortifie l'intel-

ligence et qui libère les esprits, des cours de culture générale empruntés à d'autres disciplines furent compris d'emblée comme partie intégrante de son programme. A ce titre, une place fut réservée à l'enseignement de l'histoire contemporaine. Les leçons de l'histoire sont souvent méconnues. Elles ne le sont sans doute pas plus souvent de ceux à qui vous les avez données pour les mieux préparer à la direction des affaires que de ceux qui se sont voués à d'autres carrières. Je sais en tout cas parmi nos anciens étudiants beaucoup d'ingénieurs commerciaux qui se plaisent à se rappeler vos leçons. Pour tous nos élèves, elles furent l'élément indispensable de leur formation universitaire. Tous nos collègues de l'Ecole de Commerce, cher Monsieur Leclère, se félicitent de l'appui précieux ainsi apporté par votre enseignement dans la poursuite de notre tâche commune. L'Ecole vous est profondément reconnaissante pour le talent et le dévouement avec lesquels vous n'avez cessé de vous acquitter de la part que vous vous y étiez assignée.

De ce dévouement je tiens aussi à marquer les témoignages dans votre constant souci d'assister aux séances du corps professoral et aux délibérations des jurys d'examens. Dans nos réunions professorales, sans doute jamais de bien graves questions ne surgirent. Après plus de trente années d'existence, notre Ecole est encore quasi sans histoire. Les plus graves de ses réunions sont celles de jurys d'examens où votre présence assidue et attentive a toujours été l'occasion pour vous de manifester votre grande affection pour la jeunesse estudiantine et votre généreuse indulgence par laquelle vous tempérez avec bonté la sévérité de certains de vos collègues.

Dans toutes les circonstances de la vie de l'Ecole de Commerce vous fûtes donc aux côtés de ceux qui s'employèrent à sa prospérité. Vous avez brillé au premier rang de vos collègues qui l'ont rendue digne de sa place à l'Université Libre de Bruxelles. Dès ses premières années vous êtes venu à elle en pleine confiance dans son avenir. Aujourd'hui, mue par le sentiment unanime de tout son corps professoral, elle vient à vous à l'heure fatale et mélancolique de cette séparation pour vous exprimer sa très grande reconnaissance.

M. TOBIE JONCKHEERE, président de l'Ecole de Pédagogie, prit ensuite la parole en ces termes :

Mesdames, Messieurs,

L'Ecole de Pédagogie est heureuse de s'associer à l'hommage de respectueuse sympathie que les Universitaires rendent aujourd'hui à M. Léon Leclère, de qui le nom est intimement lié à l'histoire de cette jeune institution.

Les sciences pédagogiques furent accueillies tardivement au sein des disciplines du haut enseignement. C'est l'Université de Bruxelles qui, la première en Belgique, honora les sciences de l'éducation, en ouvrant en 1919 une « Section de Pédagogie » à deux années d'études.

Le projet fut discuté et élaboré pendant la guerre, par une commission composée de M. Paul Héger, Président du Conseil d'Administration, M. Léon Leclère, Recteur, et M. Jean Demoor, Prorecteur; dès le début, elle s'était adjoint celui qui a le plaisir de prendre la parole en ce moment.

M. Leclère devint président du nouvel organisme et accepta d'y faire le cours d'histoire des doctrines morales. Ses leçons se caractérisaient à la fois par la clarté de l'exposé et l'élégance de la parole.

Créée hors des Facultés, notre Section ne crut pas devoir se soumettre à tous les règlements universitaires. C'est ainsi que M. Leclère resta à la présidence jusqu'en 1933. Depuis, nous sommes devenus plus soucieux des traditions, et nous nous faisons un devoir d'observer scrupuleusement les règles fixées par les autorités académiques.

Les quatorze années de présidence de M. Leclère fournirent à la Section de Pédagogie l'occasion de se développer progressivement. En 1926, la Section fut transformée en « Ecole de Pédagogie » à trois années d'études. Enfin, en 1930, l'Université organisa une quatrième année et institua le grade de docteur en sciences pédagogiques.

Ces conquêtes successives ne se firent pas sans rencontrer certains obstacles : Il fallut, pour les surmonter, l'obligeance de M. Leclère, son urbanité, son amabilité, son autorité d'Universi-

taire attaché depuis de longues années à l'enseignement supérieur. Il rendit, en ces circonstances, de nombreux services à l'École de Pédagogie, et nous sommes heureux de l'en remercier bien sincèrement. Il fit preuve d'un inlassable dévouement pour convaincre les sceptiques et les indifférents que les disciplines pédagogiques ont un caractère scientifique qu'il n'est plus possible de nier.

C'est également sous sa présidence que l'École, en 1932, put se faire représenter par un délégué au Conseil Académique.

Après avoir quitté la présidence, il nous assura toujours de son précieux appui, en sa qualité de membre permanent du Conseil d'Administration de l'Université. C'est ainsi que récemment, en 1935, l'École obtint d'avoir un délégué à la Commission de la Bibliothèque.

Au moment où s'achève sa carrière professorale, M. Leclère doit éprouver, je pense, une juste et légitime fierté de voir en plein épanouissement l'École qu'il aida à fonder et dont l'activité est déjà féconde. Ainsi, depuis quelques années, les docteurs en sciences pédagogiques sont admis à participer au concours des bourses de voyage réservées aux porteurs de diplômes scientifiques; tout en étant classés dans le groupe des Facultés de théologie et de philosophie et lettres, deux de nos anciens élèves ont vu leur mémoire accueilli avec faveur.

J'ai tenu à rappeler ces quelques faits pour souligner l'effort de l'École de Pédagogie et marquer l'intérêt agissant que M. Leclère n'a cessé de témoigner à l'œuvre qu'on y poursuit. Aussi est-ce pour moi une mission particulièrement agréable de lui dire, au nom de ses collègues, de ses élèves et de ses anciens élèves, un grand et affectueux merci.

M. AUGUSTE VERMEYLEN, professeur à l'Université de Gand, parla ensuite au nom des anciens élèves :

Très honoré maître et Cher Ami,

On m'a prié de dire ici quelques mots au nom de vos anciens élèves, et je suis heureux de pouvoir me réclamer de ce titre. Je suis même le plus ancien de vos étudiants en histoire. J'ai

assisté à vos débuts à l'Université, il y a quelque quarante-cinq ans. Il est curieux de constater à quel point la perspective peut changer : à cette époque, il me semblait qu'il y eût entre nous une grande différence d'âge; mais à mesure que nous avançons dans... la maturité, cette différence va s'atténuant, jusqu'à devenir maintenant presque insignifiante. Exemple de la relativité du temps! Si j'en parle, c'est pour indiquer qu'alors déjà, quoique à nos yeux de tout jeunes étudiants vous fussiez un vénérable monsieur d'environ 25 ans, nous nous sentions tout de même très près de vous. Et ceci était dû en premier lieu au dévouement que vous mettiez à nous guider, et à cette bonté active qui n'a jamais manqué de vous attirer l'affection de vos élèves, — bonté active dont je profitais spécialement au moment de l'examen. Il était impossible de ne pas vous aimer, même quand vous faisiez votre cours de diplomatique, par certains après-midi accablants d'été. Il n'était pas amusant, le cours de diplomatique, mais ce n'était pas votre faute : cette matière n'a rien de frivole et ne pousse guère à l'ébaudissement. Mais, je m'en étonne moi-même, j'en ai retenu quelque chose, ce qui prouve la clarté de vos exposés. Et je n'oublie pas votre cours de paléographie, qui m'a aussi rendu de grands services : il m'a permis entre autres de lire certaines lettres de Camille Huysmans que lui-même ne parvenait plus à déchiffrer. Vous voyez combien j'ai profité de vos leçons. J'ai l'air de plaisanter, mon cher Leclère, mais croyez que ce n'est que par une espèce de pudeur, de crainte de sembler faire de l'éloquence et de me laisser aller à des phrases sentimentales, auxquelles je serais porté naturellement si je devais vous dire toute la profonde gratitude et j'ose ajouter l'indéfectible amitié qui lie à vous, sans exception, vos anciens élèves. Vous n'avez d'ailleurs jamais cessé de les aider, plus tard, comme ils n'ont jamais cessé de recourir à votre érudition et à votre inlassable obligeance. A ce propos, on peut modifier le mot du fabuliste et affirmer : Notre ami, c'est notre maître! Que dirais-je encore? Vous nous avez donné un bel et grand exemple, et pour me résumer, permettez-moi de vous serrer simplement les mains : c'est la façon la plus directe de vous remercier.

M^{lle} AUGUSTA VIOLON, présidente de l'Association Générale des Etudiantes, prit enfin la parole au nom des étudiantes et des étudiants :

Monsieur le Professeur Leclère,

Parlant au nom des Associations Générales des Etudiants et des Etudiantes de l'Université Libre de Bruxelles, c'est un devoir bien agréable pour moi de venir vous exprimer à mon tour, au cours de cette cérémonie d'adieux, les sentiments de mes camarades, qui furent vos élèves et dont l'affectueuse vénération vous entoure, elle aussi, en ce jour profondément émouvant.

Sans doute, des voix plus qualifiées que la mienne pour le faire, vous auront dit en termes infiniment plus riches et plus autorisés surtout, ce qu'il était possible d'évoquer soit des traits si attachants de votre personnalité, soit de vos mérites scientifiques, soit encore et surtout de l'inlassable dévouement avec lequel pendant cinquante années, vous avez servi l'Université.

Mais mon ambition, pour être plus modeste, ne vous en sera pas moins agréable peut-être, puisque je veux uniquement vous parler des sentiments qui sont dans nos cœurs, de l'affection respectueuse mais combien grande qui nous unissait à vous, et de l'infinie mélancolie qui nous étreint en ce jour où nous vous voyons partir.

Sans doute est-ce peu de chose au regard des consécérations officielles qui ont été données à votre mérite et qui, certes, ne vous ont pas fait défaut.

Mais peut-être m'est-il permis d'espérer que l'hommage que je vous apporte, lui non plus, ne vous laissera pas insensible. Car à tout bien considérer, il est peut-être l'hommage le plus précieux qui puisse toucher un homme tel que vous, dans la vie duquel l'enseignement occupa tant de place.

S'il est vrai en effet que vous avez, pendant un demi-siècle, donné tout ce qu'il était possible de donner de travail, d'intelligence, de patience soutenue, de désintéressement surtout pour conserver à notre Université une chaire d'Histoire du Moyen-

Age qui fut digne d'elle, s'il est vrai que rien de ce qui pouvait aider à l'essor de cette Université ne vous est demeuré étranger, s'il est vrai que vous avez dépensé envers tous vos étudiants, durant tant d'années, des trésors de patiente bonté et que, par conséquent, vous êtes en droit aujourd'hui de réclamer de cette maison à laquelle vous avez tant sacrifié le loyer de vos actes, quelle récompense pouvez-vous espérer plus belle, plus touchante en sa simplicité, plus haute, que l'hommage de la population estudiantine?

Interprète ici des étudiants et des étudiantes de l'Université de Bruxelles, je tiens particulièrement à vous exprimer combien nous avons apprécié et aimé tout ce qu'il y avait en vous de profondément paternel, de profondément serein et de profondément indulgent.

Monsieur le professeur Leclère, croyez bien que votre souvenir ne nous quittera jamais.

Ceux ou celles d'entre nous qui se sont spécialisés dans les disciplines qui vous étaient chères conserveront de vous le souvenir d'un historien clair et probe en même temps que d'un parfait honnête homme. Quant aux autres, qui n'eurent avec vous que des contacts moins prolongés, le souvenir qu'ils en garderont n'en sera pas moins significatif. Ce sera celui d'un ardent défenseur de l'école libérale, à qui il fut donné d'assister aux plus formidables bouleversements d'idées qu'il ait été possible d'accumuler en un demi-siècle, mais qui, malgré tout, s'efforçant avec la lucidité calme du savant de chercher les causes profondes des spectacles qui se déroulaient sous ses yeux, s'efforçant loyalement d'interroger les faits nouveaux par une instinctive répulsion de tout esprit de doctrine, se penchant affectueusement vers ceux qu'il sentait devenus différents de lui, non pour les critiquer à priori, mais pour tenter, avant tout, de les comprendre, sût faire de la somme de ses leçons une grande leçon suprême plus belle, plus noble, plus grandiose dans ses conclusions dernières : une leçon d'optimisme, une leçon de confiance en la jeunesse, une leçon de foi et d'inaltérable espérance en l'avenir de l'humanité.

M. GILISSEN remit ensuite à M. Leclère un chèque de vingt et un mille francs, montant de la souscription et une belle collection d'ouvrages historiques, qui resteront pour l'éminent professeur, comme le témoignage tangible de cette manifestation d'hommage et de gratitude.

Acclamé par l'assistance, M. Léon Leclère, très ému, après avoir remercié S. M. le Roi pour la marque de bienveillance qu'il lui avait accordée en s'associant à la manifestation par un télégramme de sympathie, répondit en ces termes aux allocutions qui lui avaient été adressées :

Comment répondre aux compliments qui me sont prodigués? Dire que je ne mérite aucune de ces louanges serait dire que les orateurs qui viennent de prendre la parole ont avancé des contre-vérités; ce serait dire aussi que c'est sans raison que vous vous êtes rendus aujourd'hui à l'invitation du Cercle d'Histoire.

Je dirai autre chose.

Aussi loin que remontent mes souvenirs j'ai toujours été attiré par l'étude du passé; d'autre part, l'enseignement a toujours été pour moi une joie, aussi bien aujourd'hui même (j'ai fait ce matin ma dernière leçon) qu'au commencement de ma carrière; enfin, depuis le jour où comme étudiant j'ai franchi en 1883 le seuil de l'Université, j'ai aimé passionnément notre grande maison et les principes sur lesquels elle repose, Par conséquent, devenu professeur d'histoire à l'Université libre, je n'ai pas dû choisir entre mon devoir et mon plaisir qui se sont toujours confondus.

Pourquoi ai-je aimé l'Université dès le premier jour? Parce qu'elle « m'a ouvert le monde de la pensée », comme a dit Léon Vanderkindere.

Permettez-moi d'évoquer le souvenir de ceux à qui je dois ma formation intellectuelle : Guillaume Tiberghien, qui me fit pénétrer dans le domaine des idées générales; Hermann Pergameni, l'éloquent professeur d'histoire de la littérature française qu'il enseignait sans dissimuler ses préférences et ses antipathies, l'helléniste Alphonse Willems, dont chacune des leçons était une délicate œuvre d'art; Léon Vanderkindere, qui professait avec

une incomparable maîtrise les cours, bien divers, d'histoire romaine, d'histoire contemporaine et d'histoire de Belgique; Martin Philippson, qui ne mettait pas moins de science et de dévouement au service des étudiants qui suivaient ses leçons d'histoire du moyen âge et des temps modernes.

Imitant l'exemple donné à l'Université de Liège par Godefroid Kurth, Vanderkindere et Philippson avaient créé des « séminaires », à côté de leurs cours obligatoires. A quelques étudiants ils donnaient des notions de paléographie, de diplomatique, de critique historique qu'ils appliquaient à des questions controversées. Ceux qui ont travaillé sous leur direction leur gardent une vive gratitude.

Je n'oublie pas que c'est en prenant part aux exercices dirigés par Martin Philippson que je me suis définitivement orienté vers les études historiques; c'est cet excellent maître qui a corrigé mes premiers essais; c'est lui qui m'a engagé à présenter une thèse; c'est devant lui que je subis en 1889 l'épreuve de l'agrégation. En 1890, la Faculté me fit l'honneur de me demander ma collaboration dans des circonstances embarrassantes. Il s'agissait en effet d'un cours d'histoire... de la philosophie. C'est de l'histoire, me disait-on avec bienveillance. Et je répondais : Certes, mais c'est surtout de la philosophie. Bref, je finis par accepter et au mois d'octobre je montai en chaire, dominé par le trac inséparable d'un premier début.

L'Université était alors logée dans les locaux étroits de la rue des Sols, qui abritaient toutes les facultés (y compris celle de médecine). C'est là que commencèrent ses progrès. D'année en année, j'eus la joie de la voir grandir et se développer, enrichir ses programmes, augmenter le nombre de ses professeurs et de ses étudiants, s'entourer d'écoles, d'instituts... La grande guerre interrompit pendant quatre années cette montée ascendante. A l'armistice elle recommença et les progrès s'accrochèrent rapidement, grâce surtout à l'action de mon ami très regretté, le président Paul Heger, qui en pleine guerre, avec un optimisme magnifique, prépara l'avenir de l'Université, cet épanouissement que nous admirons aujourd'hui. A ces progrès M. le président

Hymans a bien voulu dire que j'avais contribué. Si cela est vrai, j'en suis fier. Car je dois tout à l'Université; et je serais heureux de lui avoir partiellement payé ma dette. Quoiqu'il en soit, je remercie M. Hymans pour ses paroles. J'y vois une preuve de son amitié, d'une amitié qui remonte au temps où, lui et moi, nous étions assis sur les bancs de l'Université.

Je remercie M. le Recteur Dustin pour ses paroles si bienveillantes et je le prie de transmettre à mes chers collègues de toutes les Facultés l'expression de mes sentiments cordialement dévoués.

Je remercie M. le Président de la Faculté de Philosophie et Lettres. Il a fait de son ancien professeur un portrait fort embelli par l'amitié qui nous unit depuis longtemps et qui s'est substituée aujourd'hui à sa conscience habituelle d'historien scrupuleux.

Je suis heureux d'avoir pu rendre service par mon enseignement aux trois Ecoles dont MM. De Leener et Jonckheere se sont fait les interprètes. Je les ai vus naître, grandir, occuper des places de plus en plus importantes dans l'ensemble de notre organisme universitaire. Je leur souhaite un avenir digne de leur présent et de leur passé.

Merci à M. Vermeylen. Ses paroles amicales m'ont reporté à cette année 1891 où, jeune professeur de 24 ans, j'eus en même temps comme élèves, en candidature, Auguste Vermeylen, en doctorat, Charles Van Lerberghe et Fernand Severin, c'est-à-dire les futurs auteurs du *Wandelende Jood*, de la *Chanson d'Ève* et de *Don d'enfance*, les jeunes gens qui allaient brillamment se placer au premier rang dans notre mouvement littéraire.

Mlle Violon a été la gracieuse interprète des étudiants et des étudiantes de 1936. Je la remercie, je remercie ses camarades, ses compagnes. Je dois beaucoup aux étudiants. Le métier de professeur est le plus sain qui soit. Car, lorsqu'on l'exerce avec conscience, on garde un contact étroit avec la jeunesse. A vivre, à travailler avec elle on se rafraîchit sans cesse l'intelligence, on se maintient en bonne santé intellectuelle. Ernest Lavisce disait un jour : « A la fin de l'année scolaire il m'arrive d'être fatigué; mais lorsqu'une nouvelle équipe d'étudiants se met en route en automne, je repars joyeusement avec elle. » C'est ce que j'ai fait

pendant quarante-cinq ans. L'équipe de 1936 partira sans moi. Que du moins mes vœux l'accompagnent, mes vœux pour que soit heureux, l'avenir de cette jeunesse intelligente et laborieuse dont je n'ai jamais eu qu'à me louer et à qui j'ai voué une profonde affection.

L'initiative de cette manifestation a été prise par le Cercle d'Histoire. Elle a été organisée par son comité et par son président, M. Gilissen. A tous, mes vifs remerciements. Leur activité a permis de réunir une somme importante qui sera en ordre principal attribuée par moi à la Bibliothèque de l'Université pour l'achat de livres d'histoire et pour une part à l'Extension de l'Université et à la Fondation Archéologique.

Si cette souscription a si brillamment réussi c'est à votre générosité, Mesdames et Messieurs, qu'on le doit. En répondant avec tant d'empressement à l'appel du Cercle d'Histoire, vous m'avez accordé un témoignage de sympathie qui dépasse de loin la valeur des services que j'ai pu rendre à l'Université.

Sans phrases inutiles, de tout cœur, je vous dis à tous et à toutes : Merci!

De nouvelles acclamations saluèrent les paroles de l'éminent historien.

Les invités passèrent ensuite dans la salle de restaurant de la Cité estudiantine, coquettement fleurie, où un buffet, abondamment garni, avait été dressé.

Un thé intime y fut servi par de gracieuses étudiantes. Et c'est dans une atmosphère de charmante cordialité, que chacun, après avoir présenté de vive voix à M. Leclère ses sentiments de profonde gratitude et d'indéfectible attachement, quitta le Solbosch.

* * *

Ainsi se termina cette belle et édifiante manifestation. Elle fut non seulement un vibrant hommage rendu à un grand savant et à un professeur éminent, mais elle s'adressa à un de ceux qui, pendant un demi-siècle, avait le plus noblement servi et person-

nifié la cause de l'Université Libre de Bruxelles et de son enseignement et dont toute la vie fut un exemple de tolérance et de juste mesure.

Et ainsi elle reste, en ces heures troubles, un témoignage des plus réconfortants et des plus précieux, donné par les représentants les plus autorisés du monde politique, scientifique et universitaire de notre pays et par cinquante promotions d'intellectuels, du culte, qu'ils ont gardé vivant en eux, de la maison de Verhaegen et de son idéal du Libre-Examen.

A. PUTTEMANS

Manifestation Alfred Hegenscheidt

(26 mai 1936)

Cette année la limite d'âge frappe à coups redoublés dans les rangs du corps professoral de l'Université. Avec MM. Léon Leclère, Emile Boisacq et Charles Bommer, M. Alfred Hegenscheidt, après avoir enseigné la géographie, pendant vingt-trois ans à la Faculté de Philosophie et Lettres et pendant cinq ans à la Faculté des Sciences, est atteint par l'âge de la retraite.

À cette occasion, un groupe d'anciens élèves en histoire et en géographie avait pris l'initiative d'organiser, en son honneur, une manifestation de sympathie et de gratitude.

Une cérémonie toute intime, qui convenait bien au caractère du distingué professeur, se déroula le mardi après-midi 26 mai 1936, à l'Institut de Géographie, à la Villa Capouillet. C'est dans le Séminaire de Géographie, créé et organisé par lui il y six ans à peine et auquel il consacra avec un dévouement inlassable les dernières années de son enseignement universitaire, c'est dans cet auditoire, où il venait de donner sa dernière leçon, consacrée à une étude de géographie urbaine : l'agglomération parisienne, que M. Hegenscheidt fut fêté par ses collègues, ses étudiants et ses anciens élèves, venus en grand nombre, lui témoigner leur estime et leur reconnaissance.

L'éminent géographe et M^{me} Hegenscheidt, à qui une magnifique gerbe de fleurs avait été offerte, étaient entourés de MM. Albert Dustin, recteur de l'Université de Bruxelles, Georges Smets, ancien recteur et président de la Faculté de Philosophie et Lettres, Jean Timmermans, président de la Faculté des Sciences, Léon Leclère et Maurice Ansiaux, anciens recteurs, des Professeurs Bommer, Huisman, Dupréel, Leriche, Pergameni, Robert, van Kalken, Hauman, Homès, Olbrechts, Bonenfant, Laurent, Cox, Dartevelle.

Plusieurs discours furent prononcés.

M. le recteur DUSTIN prit le premier la parole. Après avoir constaté que « la meilleure recette pour conserver la santé et pour s'assurer une verte vieillesse » était d'être professeur à l'Université de Bruxelles, et « de travailler en contact permanent avec la jeunesse », il apporta les sentiments de gratitude de l'Université Libre de Bruxelles, au docteur en sciences avec la plus grande distinctions de 1894, au chargé de cours de 1913, « qui a consacré toute sa vie à l'enseignement dont il a parcouru, avec un égal succès, tous les degrés » .

« Son attachement inébranlable aux idées fondamentales de l'Alma Mater, sa compréhension généreuse, et cependant hostile à tout primarisme, des droits et des aspirations d'une saine démocratie, sa noble et loyale indépendance de caractère lui ont valu le respect, la sympathie et l'affection et le feront prendre ou citer comme exemple par tous ses collègues, par tous ceux qui comprennent ce que les mots d'« Université » et de « Liberté » renferment de signification. »

Le professeur Hegenscheidt a su dans sa vie « réserver une place de choix à la beauté et à l'harmonie. S'il a étudié la nature en homme de science, il en a chanté les merveilles en poète et en musicien, démontrant ainsi ce que seuls les profanes inavertis paraissent ignorer, que la science et l'art sont des amis qui affectionnent de cheminer la main dans la main ». En terminant, M. Dustin remit au héros de la fête, la médaille de l'Université, témoignage modeste, mais sincère de « reconnaissance, d'affectueuse admiration et d'indéfectible amitié ».

M. GEORGES SMETS, président de la Faculté de Philosophie et Lettres, apporta ensuite à M. Hegenscheidt les félicitations et les regrets de ses collègues de la Faculté.

Tout en parcourant les différents stades de l'Enseignement, le distingué professeur a toujours su « se ménager des ouvertures sur le monde des idées, des sentiments, des formes, des sons, de la vie dans toute sa richesse ».

Et M. SMETS d'évoquer le poète délicat de *Starkad*, « le musicien raffiné et exigeant pour qui la musique reste la source la plus riche d'émotions toujours nouvelles ». « Né pour être géo-

graphe, il a apporté à la science géographique quelques contributions écrites, on le sent, avec amour, écrites aussi avec une conscience scrupuleuse, avec un sens raffiné des rapports qui existent entre les paysages et leur passé, entre la terre et les hommes. »

« C'est que, conclut l'orateur, la pratique de la géographie est action et qu'elle est aussi contemplation des formes et des rythmes, qu'il faut jouir d'abord de cet objet unique qu'est un paysage pour prendre plaisir à l'analyser et à l'expliquer et qu'il y a là autant à faire pour l'artiste que pour le savant. Et voilà pourquoi tous ces dons, l'intelligence du savant, la sensibilité de l'artiste, la probité de l'honnête homme ont contribué en une collaboration harmonieuse à faire du professeur Hegenscheidt, le géographe qu'il est. »

M. TIMMERMANS apporta ensuite l'hommage de ses collègues de la Faculté des Sciences.

« La principale cause de votre jeunesse de caractère, lui dit-il, c'est de ne pas avoir toujours suivi la même voie, de ne pas toujours vous être limité aux mêmes recherches. » Le distingué président de la Faculté des Sciences insista ensuite tout particulièrement sur le rôle de tout premier plan joué par le professeur Hegenscheidt dans la création et l'organisation de l'Institut de Géographie dont il a pu, avec une légitime fierté, voir sortir des élèves entièrement formés par lui, suprême satisfaction d'une vie toute de dévouement et de travail.

M. ALOIS BARJON, professeur à l'Athénée de Schaerbeek, prit alors la parole, au nom des anciens élèves en histoire. Il évoqua avec humour et pittoresque, les belles excursions géographiques que M. Hegenscheidt guidait chaque année avec un dévouement inlassable et une ardeur sans cesse renouvelée, « dans cette large huppelande gris foncé du berger qui va sortir ses ouailles, la besace au côté ». « La joie, les souvenirs que ces excursions ont laissés sont innombrables. Elles ont fait qu'aujourd'hui des docteurs en histoire s'intéressent à la géographie. Elles ont fait du maître un héros de roman, le héros de notre jeunesse

universitaire. » M. Barjon rappela ensuite les cours donnés dans la vieille université de la rue des Sols, où le distingué professeur « prodiguait à ses étudiants et gardait à ses anciens étudiants toute son affection, toute son attentive bonté, une bonté indulgente, mais ferme, qui jamais n'était dupe ». Il y régnait « une atmosphère de confiante amitié, une inégalable impression de sécurité » qui autorisait les étudiants à provoquer des digressions sur toutes sortes de sujets.

« Jamais en votre compagnie, jamais à votre cours, affirme avec force et une profonde émotion M. Barjon, à cause précisément de cette atmosphère de débat, de liberté et d'indépendance, nous n'avons senti la lassitude et l'ennui. Et cela, Monsieur, c'est admirable! » Il conclut en souhaitant que ses anciens élèves puissent encore le revoir souvent à des excursions interuniversitaires ou autres, pour qu'il leur rappelle par sa présence qu'ils sont encore aussi jeunes que lui.

Enfin M. ROGER CONTRERAS, licencié en sciences géographiques, le premier licencié sorti de l'U.L.B., apporta à son vénéré maître les sentiments de profonde gratitude et de respectueuse affection de ses élèves en géographie.

Il évoqua le professeur en classe, « à l'enseignement vivant entre tous et s'extériorisant avec enthousiasme, trahissant une jeunesse d'âme qui fut son secret professionnel » et le professeur en excursion qui prenait directement place parmi ses élèves et « dont l'éternelle jeunesse se mettait au même diapason que celui de ses disciples, tellement il partageait leur optimisme et leur joie de vivre ». Il apporta à son maître « l'estime profonde » de MM. de Martonne et Demangeon, professeurs à la Sorbonne, qui avaient tenu à participer à la manifestaion. Il associa ensuite M^{me} Hegenscheidt, à l'hommage rendu à son mari, elle qui a été « la compagne fidèle, qui a créé le foyer calme, approprié à ses travaux, qui était de toutes les excursions ».

M. Contreras remit alors à M. Hegenscheidt un album contenant une très belle collection de photographies prises au cours des excursions et deux tomes, magnifiquement reliés, de la *Géographie Universelle*, consacrés aux pays méditerranéens.

Aux applaudissements de l'assistance, M. HEGENSCHIEDT, très ému, se leva et remercia les différents orateurs. En défenseur infatigable de la science géographique, il commença par réclamer pour celle-ci, jusqu'ici traitée en parente pauvre, la place que lui confère son importance et en souhaitant notamment que des sujets géographiques soient choisis parmi les questions posées au Concours Universitaire et au Concours de l'Académie, stimulant ainsi les efforts des jeunes géographes.

L'éminent professeur dit toute sa joie d'avoir vu créer enfin à l'Université de Bruxelles, cet Institut de Géographie et d'avoir pu, par son enseignement, orienter certains de ses disciples historiques vers les études géographiques. Si tous les éloges qu'on lui a décernés sont vrais en partie, il le doit avant tout à l'Université, envers laquelle il ne pourra jamais s'acquitter de la dette qu'il a contractée, et aussi à l'accueil si confiant et si cordial que lui ont toujours réservé ses collègues.

Un thé, servi dans une salle voisine, termina cette belle manifestation.

Après avoir passé avec un égal bonheur par tous les degrés de l'enseignement, primaire, moyen et supérieur, le professeur Hengenscheidt a gardé une extraordinaire jeunesse de caractère, un souriant optimisme et une ardeur toujours renouvelée. Il restera aux yeux de ses anciens élèves comme un modèle de dévouement et de conscience professionnelle, d'exquise simplicité et d'infinie modestie, qui sont la marque du vrai savant.

A. PUTTEMANS

Table des articles parus pendant la 41^{me} année 1935-1936

Articles originaux

ARNOULD, Maurice, A. , <i>L'Empereur Maximilien songea-t-il à ériger les Pays-Bas en royaume ?</i>	263
BACKVIS, Claude , <i>Nicolas Novikov et la Franc-Maçonnerie russe au XVIII^e siècle</i>	365
BONENFANT, Paul , <i>Les projets d'érection des Pays-Bas en royaume du XV^e au XVIII^e siècle</i>	151
DE KEYSER, Walter , <i>Techniek en Wetenschap</i>	88
DEKKERS, René , <i>Les actions utiles en droit romain classique</i>	232
DEMOOR, Jean , <i>Emile Francqui</i>	111
de REUL, Paul , <i>La Poésie de D. H. Lawrence « Oiseaux, Bêtes et Fleurs »</i>	335
DONY, Françoise , <i>La tragédie d'Eugène O'Neill et l'idée de fatalité</i>	170
DUSTIN, A.-P. , <i>L'esprit scientifique</i>	16
GANSHOF, P.-L. , <i>Charlemagne</i>	139
HENRIOT, Emile , <i>Les ondes et la matière</i>	315
HYMANS, Paul , <i>La situation de l'Université pendant la CI^e année académique</i>	3
IDEM , <i>Hommage de l'Université Libre de Bruxelles à Emile Francqui</i>	227
KETELAAR, Henri , <i>La bicyclette du point de vue de l'ingénieur</i>	246
LESPEs, Jules , <i>Vue d'ensemble sur la vie communale belge depuis 1919</i>	58
MOULIN, Léo , <i>Ce que l'Italie du XVI^e siècle pensait de la France</i>	345
RENAUX, Ernest, Jules Bordet	125

Variétés

BONENFANT, Paul , <i>Pirenne et Vanderkindere</i>	209
de REUL, P. et DELATTE, F. , <i>Chronique des études anglaises</i>	286
HERRMANN, Léon , <i>La mort de saint Paul et de saint Pierre 811 U. C.=58 après J.-C.</i>	189
LEDENT, Adrien , <i>Stendhal sociologue dans ses études sur le rire</i>	103
NOULET, E. , <i>Rapport sur les délassements physiques et intellectuels dans l'enseignement moyen</i>	391
RIVIER, William , <i>Défense de la Philosophie</i>	200

Union des Anciens Etudiants de l'Université Libre de Bruxelles

Assemblée générale statutaire du 20 novembre 1935. — Rapports du secrétaire et du trésorier	214
Hommage à Emile Francqui	1
Manifestation Léon Leclère	401
Manifestation Alfred Hegenscheidt	427

Table des ouvrages analysés dans la Bibliographie

Classés par ordre alphabétique des noms d'auteur

ANCEL, J. , <i>Géopolitique</i> , par Léon LECLÈRE	55
IDEM , <i>Manuel géographique de politique européenne :</i> <i>I. L'Europe centrale</i> , par Léon LECLÈRE	55
ANGLES, Higiní , <i>La musica a Catalunya fins al segle XIII</i> , par Ch. v. d. B.	109
ATKINSON, Geoffroy , <i>Les nouveaux horizons de la Renaissance française</i> , par G. Ch.	98
BATTISTINI, Mario , <i>Esuli italiani nel Belgio. Un educatore. Pietro Gaggia e il suo Collegio convitto a Bruxelles</i> , par Charles PERGAMENI	19
BLANQUAERT, F. , <i>Dialect-Atlas van Noord-Oost-Vlaanderen en Zeeuwsch-Vlaanderen</i> , par G. D.	22
BOLL, Marcel , <i>La chimie au laboratoire et à l'usine dans la vie et dans la nature</i> , par A. J.	78
BRAAS (Chev.) , <i>Procédures d'ouverture des successions et voies d'exécution</i> , par L. C.	28
CARREL, Alexis , <i>L'Homme cet inconnu</i> , par A. J.	64
CERNY, Vaclav , <i>Essai sur le titanisme dans la poésie romantique occidentale entre 1815 et 1850</i>	44
DARTOIS-D'HUART, R. , <i>Maximilien d'Autriche, empereur du Mexique</i> , par L. L.	92
DE BOOM, Chislaine , <i>Correspondance de Marguerite d'Autriche et de ses ambassadeurs à la Cour de France concernant l'exécution du traité de Cambrai (1529-1530)</i> , par H. BOREL	50
IDEM , <i>Marguerite d'Autriche-Savoie et la Pré-Renaissance</i> , par Frans VAN KALKEN	6
Marquise de MONTCALM , <i>Mon Journal</i> (avec une préface de l'éditeur S. Charléty), par L. L.	91
DEMOULIN, H. , <i>Les Journées de septembre 1830 à Bruxelles et en province</i> , par L. L.	2

DES MAREZ, G. , <i>Le développement territorial de Bruxelles au moyen-âge</i> , par L. L.	35
DE WAARD, C. , <i>L'expérience barométrique. Ses antécédents et ses explications. Etude histologique</i> , par J. P. ...	121
DUPONT, G. , <i>Cours de chimie industrielle</i> , par O. M.	79
EDDINGTON (Sir Arthur) , <i>New Pathways in Science</i> , par A. J.	115
FRANKIGNOULLE , <i>Notes pour servir à l'histoire de l'art en Brabant</i> (publiées par P. Bonenfant), par L. L.	40
GARSOU, J. <i>Le général Belliard, premier ministre de France en Belgique (1831-1832)</i> , par L. L.	90
GIRAUD, V. <i>Anatole France</i> , par M. L.	61
COHIN, Ferdinand , <i>Les comédies attribuées à La Fontaine</i> , par G. Ch.	12
HAECKER, Théodore , <i>Virgile, père de l'Occident</i> (trad. J. Chuzeville), par Léon HERRMANN ...	49
HALKIN, Léon-E. , <i>Histoire religieuse des règnes de Corneille de Berghes et de Georges d'Autriche, princes-évêques de Liège (1538-1557)</i> , par L. L.	93
HAZARD, Paul , <i>La crise de la conscience européenne (1680-1715)</i> , par G. Ch.	14
HUISMAN, M. <i>La crise révolutionnaire de 1848 et le rapprochement hollando-belge</i> , par L. L.	1
JACQUEMYS, G. , <i>Histoire contemporaine du Grand-Bruxelles. Tome I : L'urbanisation, les voies de communications, les moyens de communications</i> , par L. L.	93
JEANS (Sir James) , <i>A travers l'espace et le temps</i> (traduit de l'anglais par A. Caffi), par J. PELSENEER ...	72
JOURDA, Pierre , <i>Stendhal, l'homme et l'œuvre</i> , par G. Ch.	101
KETELS, Robert , <i>Le culte de la race blanche (critérium et directive pour notre temps)</i> , par Henri ROLIN ...	58
LALOIRE, M. , <i>Nouvelle Allemagne. Réformes sociales et économiques</i> , par L. L.	43
LAVACHERY, H. , <i>Ile de Pâques</i> , par L. L.	45
LEGAT, Maurice , <i>Erreurs des mathématiciens, des origines à nos jours</i> , par J. PELSENEER ...	68
LEDNICKI, Venceslas , <i>Quelques aspects du nationalisme et du christianisme chez Tolstoï. (Les variations tolstoïennes à l'égard de la Pologne)</i> , par Claude BACKVIS ...	102

IDEM , <i>Przyjaciele Moskale (Les Amis Moscovites)</i> , par Claude BACKVIS	102
LEFEBVRE, G. , <i>Napoléon</i> , par Léon LECLÈRE	51
LEYDER, J. , <i>Etudes coloniales</i> , par L. L.	97
LISON, M.-L. , <i>L'histochimie animale. Méthodes et pro- blèmes</i> , par J. BRACHET	81
LOUCHAY, Henri, CUVELIER, Joseph et LEFEVRE, Joseph , <i>Correspondance de la Cour d'Espagne sur les affaires des Pays-Bas au XVII^e siècle. Tome V : Précis de la corres- pondance de Charles II (1665-1700)</i> , par H. BOREL	86
LOUSSE, E. , <i>Beschavings geschiedenis van de Moderne Tijden</i> , par Michel HUISMAN	89
LUCIANI, S.-A. , <i>Mille anni di musica</i> , par Ch. V. D. B. ...	63
LUKACIC, Ivan , (1574?-1648). <i>Odabrani Moteti</i> (concerts spirituels choisis), (publiés par D. Plamenac), par Ch. V. D. B.	16
MAGIE, William-Francis , <i>A source book in physics</i> , par J. PELSENEER	76
MELESE, Pierre , <i>Le théâtre et le public à Paris sous Louis XIV, 1659-1715</i> , par G. Ch.	13
IDEM , <i>Répertoire analytique des documents contemporains d'information et de critique concernant le théâtre à Paris sous Louis XIV, 1659-1715</i> , par G. Ch.	13
MELOT, Auguste , <i>Cinquante années de gouvernement parlementaire</i> , par Frans VAN KALKEN	40
MIRKINE-GUETZEVITCH, B. , <i>Les nouvelles tendances du droit constitutionnel</i> , par Frans VAN KALKEN	94
MORE, Thomas , <i>L'Utopie ou le traité de la meilleure forme de gouvernement</i> , par Léon HERRMANN	44
NIELSEN, Niels , <i>Géomètres français du XVIII^e siècle</i> , par J. PELSENEER	72
PUTTEMANS, A. , <i>La censure dans les Pays-Bas autri- chiens</i> , par L. L.	3
REAU, L. et COHEN, G. , <i>L'art du moyen-âge (arts plasti- ques; art littéraire) et la civilisation française</i> , par L. L.	38
REISS, Paul , <i>L'action biologique des rayons X et γ.</i> Fasc. II du tome second : (<i>Action des agents physiques sur les organismes</i>) du cours de physique biologique publié sous la direction du professeur F. Vlès, par A. DALCQ ...	46

RIPOLLES, Vincenç , <i>El villancico i la cantata del segle XVIII a València</i> , par Ch. V. D. B.	108
SAINTE BEUVE , <i>Correspondance générale recueillie, classée et annotée par Jean Bonnerot</i> , par G. Ch.	100
SPEULE, J.-E. , <i>La pensée allemande de Luther à Nietzsche</i> , par L. L.	10
SPEYER, H. , <i>Corporatisme ou Parlementarisme réformé</i> , par Jules LESPEDES	24
TIMMERMANS, Jean , <i>Les solutions concentrées. Théorie et applications aux mélanges binaires de composés organiques</i> , par A. P.	112
VAN DER ESSEN, L. , <i>Alexandre Farnèse, prince de Parme, gouverneur général des Pays-Bas. Tome III (1581-1584); tome IV (1584-1585)</i> , par Léon LECLÈRE ...	4
VANDER LINDEN, H. , <i>L'Hégémonie européenne : période italo-espagnole</i> , par L. LECLÈRE	54
VERCAUTEREN, F. , <i>Etude sur les cités de la Belgique seconde. Contribution à l'histoire urbaine du Nord de la France de la fin du III^e à la fin du XI^e siècle</i> , par J. DE STURLER	31
VERLINDEN, Ch. , <i>Robert 1^{er} le Frison, comte de Flandre</i> , par L. L.	34
IDEM , <i>L'esclavage dans le monde ibérique médiéval</i> , par L. L.	37
VILLEY, Pierre , <i>Montaigne devant la postérité</i> , par G. Ch.	99
WACHSMANN, Klaus , <i>Untersuchungen zum vorgotischen Gesang</i> , par Ch. V. D. B.	17
WULLUS-RUDIGER, J. <i>La Belgique et l'équilibre européen</i> , par L. L.	12
<i>Académie internationale d'histoires des Sciences, Annuaire; III, 1936</i> , par J. P.	120
<i>Annals of Sciences. A quarterly Review of the History of Science since the Renaissance</i> , par J. P.	74
<i>L'année polonaise, tome 1^{er} (1935)</i> , sous la direction du docteur Adolf Chybinoki (Publication de la <i>Musique ancienne polonaise</i>), par Ch. V. D. B.	105
<i>Annuaire astronomique et météorologique C. Flammarion pour 1936</i> , par J. F. C.	80

<i>Annuaire interparlementaire</i> (1935) (sous la direction de MM. L. Boissier et B. Mirkine-Guetzevitch), par F. v. K.....	96
<i>Bibliographie critique des principaux travaux historiques</i> (1600-1914) parus en 1932 et 1933, par L. L.	10
<i>Cahiers de la Révolution française</i> , tome IV (1936) (sous la direction de MM. Ph. Pagnac, B. Mirkine-Guetzevitch et A. Pierre), par F. v. K.	96
<i>Index des Publications périodiques existant dans les Bibliothèques de la Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg</i> , par F. P.	20
<i>Institut d'Histoire des Sciences et des techniques de l'Université de Paris</i> . (Thalès. Recueil annuel des travaux et bibliographie. Première année, 1934), par J. PELSENEER ...	29
<i>Mestres de l'escolonia de Montserrat; musica instrumental, II</i> , par Ch. V. D. B.	107
<i>Neues Beethoven-Jahrbuch, begründet und herausgegeben von Adolf Sandberger; VI. Jahrgang</i> (1935), par Ch. V. D. B.	—
<i>Osiris. Studies on the History and Philosophy of Science and on the History of Learning and Culture. Volume I : A volume of Studies on the History of Mathematics and the History of Science</i> (presented to Professor David Eugene Smith on his 76th. birthday), par J. P.	76
<i>La Révolution française</i> (Revue d'histoire contemporaine. nouvelle série, n° 1), par Frans VAN KALKEN	8
<i>Société des Amis d'André-Marie Ampère</i> . Correspondance du grand Ampère, publiée par L. de Launay, de l'Académie des Sciences, avec le concours de l'Académie des Sciences (fondation Loutreuil) et du Ministère de l'Education Nationale, par J. P.	120

REVUE
DE
L'UNIVERSITÉ
DE BRUXELLES

Organe officiel de l'Union des Anciens Étudiants de l'Université libre de Bruxelles

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE
1935 - 1936

BIBLIOGRAPHIE

BRUXELLES
SECRÉTARIAT DE LA *REVUE DE L'UNIVERSITÉ*
50, AVENUE DES NATIONS

1936

BIBLIOGRAPHIE

Philosophie et Lettres

M. HUISMAN : *La crise révolutionnaire de 1848 et le rapprochement hollando-belge*. (La Haye, Nyhoff, 1935, 54 pp.)

Publiée dans les *Bijdragen Vaderlandsche Geschiedenis* (VII^e reeks, dl. III, afl. 1-2 en dl. VI, afl. 1-2), l'étude de M. le professeur Huisman projette une lumière toute neuve sur un épisode extrêmement intéressant des relations entre les Cours et les Cabinets de La Haye et de Bruxelles au milieu du XIX^e siècle. L'auteur a pu consulter, dans les collections privées du *Huis-Archief* nombre de documents inédits jusqu'ici. S. M. la Reine des Pays-Bas l'a autorisé à utiliser les lettres échangées en 1848 entre Guillaume II et Léopold I^{er}. Il a fait aussi de fructueuses recherches aux Archives de l'Etat de La Haye, aux Archives des Affaires étrangères de Bruxelles, etc. Déjà il y a dix ans, dans la *Revue de l'Université* (février-avril 1925) il avait consacré un article à *l'incidence de la crise révolutionnaire de 1848-1849 sur les rapports hollando-belges*. Il a pu renouveler ce sujet grâce aux textes trouvés par lui à La Haye, grâce surtout aux lettres échangées entre les deux monarques, et il a apporté à cette mise au point sa précision et sa clarté habituelles.

Particulièrement caractéristique, parmi les inédits qu'il nous donne, est la missive écrite le 8 mars 1848 par le Roi des Pays-Bas au Roi des Belges. Il y est question d'une « digue morale » à établir contre l'envahissement des idées révolutionnaires, et aussi de l'aide militaire éventuelle que la Hollande pourrait apporter à la Belgique : « Si vous étiez attaqué je porterais tout ce que j'ai de forces dans le Brabant septentrional », et « vous trouverez chez moi une ligne de forteresses et une armée amie; si alors un corps prussien pouvait venir nous renforcer en débouchant sur les flancs et les derrières d'une armée française qui se serait portée vers la Hollande, etc. ». De cette lettre « cordiale et chevaleresque » Léopold II remercia le 16 mars son royal voisin en lui recommandant la conclusion d'un arrangement commercial comme une « assurance mutuelle » pour la tranquillité des deux Etats.

De l'examen de cette correspondance M. Huisman conclut que le rapprochement de 1848 entre la Belgique et les Pays-Bas a été dû,

en grande partie, à l'action personnelle des deux souverains. Guillaume II se tourna vers le Roi des Belges, quoiqu'il lui en coûtât, par intérêt dynastique. Léopold I^{er} s'appliqua à appuyer une politique de soutien mutuel. Les hommes d'Etat, Belges et Hollandais, observèrent une attitude plus réservée que celle des deux souverains. Ceux-ci n'ont-ils pas exagéré le danger qui menaçait la Belgique et la Hollande ? On peut se le demander.

Quoiqu'il en soit le rapprochement des deux Cours anéantit les espérances des Belges orangistes. Grégoire et Metdepenningen déplorèrent l'attitude de Guillaume II et de son successeur, qui « ont voulu laver Léopold de son péché originel et lui donner le baptême de la légitimité ».

L. L.

H. DEMOULIN : *Les Journées de septembre 1830 à Bruxelles et en province.* (Liège, 1934, 280 pages.)

Dans ce livre — que l'Académie royale de Belgique a couronné et que la Faculté de philosophie et lettres de Liège a publié dans sa « Bibliothèque » — l'auteur a entrepris l'étude critique (elle manquait encore) des journées de septembre. Après avoir précisé l'attitude du roi Guillaume I^{er} et de son gouvernement, au milieu de ce mois, ainsi que l'état des choses à Bruxelles, il décrit les fameuses journées : l'attaque des troupes hollandaises, la résistance des Belges, l'action du gouvernement provisoire, l'extension du mouvement en province, le soulèvement national. Et il aboutit à cette conclusion générale : le résultat des journées de septembre est dû pour une large part à la mauvaise organisation, au médiocre commandement de l'armée du prince Frédéric, pour une autre part à l'entrain patriotique de toutes les classes sociales. « Le clergé marche à fond, intervient auprès des classes dirigeantes, fournit des ressources. La noblesse presque tout entière suit. Le mouvement devient unanime (p. 271). » Après avoir fait cette constatation, M. Demoulin ajoute : « L'incompatibilité de caractère, la divergence d'aspirations des deux peuples expliquent bien la Révolution de 1830; le ralliement rapide de l'immense majorité des Belges au

(1) Le livre de M. Demoulin est pourvu d'une abondante bibliographie critique. Dans le *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, l'auteur a édité, en 1935, deux séries de textes importants : *Documents relatifs à la Révolution belge de 1830* (lettres des ministres des Pays-Bas à Paris, Vienne et Berlin, missives confidentielles d'un informateur secret, d'Herbigny); et la *Correspondance des Consuls anglais en Belgique en 1830* (13 lettres).

gouvernement provisoire démontre l'intensité du sentiment national (p. 272). » On lira avec une attention particulière les pages (pp. 262 et suiv.) qui mettent au point les opinions, les impressions de nombre d'historiens dont M. Demoulin corrige les assertions relatives à l'intervention française en 1830. On a, d'après lui, beaucoup exagéré le rôle joué par les Français en septembre. Cela tient, d'après l'auteur, à un raisonnement simpliste : la Révolution ne pouvait profiter qu'à la France, c'est donc elle qui a suscité les émeutes. Cela tient aussi à une erreur d'information des historiens : la réserve prudente des républicains français n'a pas été remarquée.

Il semble bien que l'ouvrage de M. Demoulin nous donne enfin la véritable physionomie des journées de septembre. Il modifie sur beaucoup de points les opinions reçues, preuves en mains. C'est une étude originale et solide, présentée avec clarté, tout à fait digne de la haute récompense que lui a décernée l'Académie.

L. L.

A. PUTTEMANS : *La censure dans les Pays-Bas autrichiens.* (Bruxelles, Van Campenhout, 1935, 374 pp.)

Dès la première page de la préface de ce livre, couronné et publié par l'Académie royale de Belgique, l'auteur montre que le sujet qu'il a traité n'est pas d'un « intérêt assez mince ». Il touche en effet à l'histoire littéraire, intellectuelle, à celle des institutions, de même qu'à l'histoire politique. Effleurée seulement par les historiens belges du XVIII^e siècle, il méritait une étude approfondie. M. Puttemans a pu nous la donner, grâce à l'utilisation des sources très abondantes que lui ont offertes les Archives générales du royaume, celles de Mons et de Namur, les Archives communales et la Bibliothèque royale de Bruxelles.

Après avoir, dans une brève introduction (pp. 13-28), résumé l'histoire de la Censure avant le XVIII^e siècle, notamment pendant les règnes de Charles-Quint et de Philippe II, l'auteur étudie, dans un premier chapitre (pp. 29-95) la législation en matière de censure sous Charles VI et les modifications qu'elle a subies sous Marie-Thérèse et sous Joseph II. Vient ensuite, au chapitre II (pp. 96-178), l'étude du fonctionnement de la censure, du rôle joué soit par les conseils gouvernementaux, soit par les officiers fiscaux, les censeurs, etc. Notons au passage que l'Académie impériale et royale fondée en 1772 était le seul corps exempt de la censure, elle était son propre censeur. Il fut même question, à l'extrême fin du régime autrichien, de lui confier la censure des journaux. Le chapitre III

(pp. 179-193) s'occupé de la censure des livres, du régime auquel furent soumises l'imprimerie et la librairie, de la procédure suivie en matière de censure des livres. Le chapitre IV (pp. 194-268) est consacré à la censure des publications religieuses : bulles, actes pontificaux, mandements, lettres pastorales, sermons, catéchismes, livres de prières, thèses présentées à l'Université de Louvain, etc. Au chapitre V (pp. 269-328) il s'agit de la censure des périodiques, des journaux. Enfin un dernier chapitre, très bref, (pp. 329-333) a trait à la censure des spectacles.

De cette étude M. Puttemans a dégagé quelques conclusions. Si la production littéraire et philosophique fut médiocre dans les Pays-Bas autrichiens au XVIII^e siècle, le commerce des livres fut très actif. « Si au lieu de chercher à se ruiner mutuellement les imprimeurs et les libraires s'étaient entendus ils auraient été les maîtres du marché des livres dans l'Europe occidentale. » Ils ont en effet vendu alors en Belgique un nombre considérable d'ouvrages étrangers (des philosophes, des encyclopédistes). Et ainsi, grâce à la tolérance de la censure (à partir de 1740), l'élite intellectuelle de notre pays fut gagnée aux idées nouvelles. D'autre part, le gouvernement, de 1715 à 1785, a porté le principal de son action sur les publications inspirées par l'ultramontanisme. Sur 57 décrets relatifs à des livres défendus, la majorité condamne des écrits, œuvres d'ecclésiastiques pour la plupart, dirigés contre la suprématie de l'Etat. Quelques livres seulement sont condamnés pour attaques à la religion ou pour licence morale, parmi lesquels *l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, de Voltaire !

M. Puttemans avertit le lecteur dès le début de son livre (p. 10) qu'il n'a pas fait abstraction de ses convictions personnelles mais qu'il croit avoir gardé la plus grande objectivité, une stricte impartialité. On ne lui contestera pas, pensons-nous, ce mérite, de même qu'on appréciera la richesse de son information et la clarté de son exposé. Il a fourni une très intéressante contribution à l'histoire nationale du XVIII^e siècle, en projetant la lumière sur une question encore peu ou mal connue.

L. L.

L. VAN DER ESSEN : *Alexandre Farnèse, prince de Parme, gouverneur-général des Pays-Bas*. Tome III (1581-1584), Librairie nationale d'art et d'histoire, 1934, 262 pp.; Tome IV (1584-1585), Nouvelle Société d'Editions, 1935, 154 pp.)

Il a été rendu compte, dans cette Revue, des deux premiers tomes du livre du professeur Van der Essen (voir 1933-1934, n^o 1, pp. 7-9 et 1933-1934, n^o 4, pp. 113-115). Nous ne reviendrons donc pas sur

les caractères généraux sur la valeur, sur la méthode de ce grand ouvrage. A tous les points de vue les tomes III et IV sont dignes de ceux qui les ont précédés.

Le tome III contient le récit de la vie et des actions d'Alexandre Farnèse pendant trois années (1581-1584) particulièrement riches en faits décisifs : sièges et prises de Tournai, d'Audenarde, de Newport, de Furnes, de Dixmude, de Menin, de Bruges, de Ninove, d'Alost, de Bruges, blocus ou isolement de Gand, de Termonde, de Malines, de Bruxelles, intrigues et échec du duc d'Anjou, préparatifs du siège d'Anvers, assassinat de Guillaume d'Orange. « Au cours de ces événements lourds de conséquences — écrit M. Van der Essen — Farnèse s'est montré tacticien de première force, diplomate fin et rusé, mais aussi homme loyal et droit, sachant faire usage de clémence dans l'intérêt de la paix (p. 6). » A côté de l'éloge l'historien sait aussi placer le blâme, lorsqu'il le faut. C'est ainsi qu'il constate que dans la préparation du complot contre la vie du Taciturne, Farnèse a joué un rôle important, qu'il a eu en Balthazar Gérard l'homme capable de le débarrasser de son grand adversaire, qu'il l'a fait exhorter à persévérer dans son dessein, qu'il a manifesté, en apprenant la mort de Guillaume, une joie qui « imprime une vilaine tache sur sa mémoire (p. 247) ». Mais « elle est de son temps » et « il serait erroné de juger les faits du XVI^e siècle avec notre mentalité (pp. 247, 249). »

Comme dans les deux premiers volumes l'auteur a corrigé sur bien des points les affirmations, les conclusions de ses devanciers. Il a pu le faire grâce à l'abondance et à la nouveauté de sa documentation. Comme il l'écrit (p. 6) avec raison il suffit de comparer son exposé à celui de Kervyn de Lettenhove dans son livre sur *les Huguenots et les Gueux*, ou à celui de la comtesse de Villermont dans son *Charles de Croy et d'Arschot*.

Il en est de même d'ailleurs pour le quatrième volume. Ici aussi il se sépare sur nombre de questions des historiens qui l'ont précédé, de Motley, de Fea, de Kervyn qui n'ont pas utilisé tous les textes réunis par M. Van der Essen pour retracer l'histoire militaire et politique du siège d'Anvers. Si le récit que fait de cet événement capital le dernier historien de Farnèse est « moins romantique que celui de ses devanciers » c'est qu'il en a « banni toute assertion, toute description non appuyées sur les sources originales (p. IX). »

Les quatre premiers chapitres sont consacrés aux opérations militaires : préparatifs pour le barrage de l'Escaut, Pont Farnèse, offensive des assiégés, bataille du Kouwensteyn. Les trois derniers contiennent surtout le récit des négociations entamées par Marnix qui,

comme bourgmestre d'Anvers en dirigeait la défense, négociations qui menèrent à la capitulation de la ville. Le récit est particulièrement « neuf », M. Van der Essen montre fort bien que Marnix avait acquis la conviction que la continuation de la lutte était inutile, puisqu'il ne fallait attendre aucun secours sérieux ni de Henri III, ni d'Elisabeth, ni de la Hollande. Marnix préféra donc négocier plutôt que de s'obstiner dans une résistance sans espoir. Sa négociation aboutit à sauver ce qui pouvait encore l'être. Les conditions de la paix furent assez douces.

M. Van der Essen, après une étude attentive des faits, après la critique des témoignages qui lui ont été fournis, rend à Marnix de Sainte-Aldegonde pleine justice. Historien scrupuleusement impartial, il juge sévèrement la façon dont Kervyn de Lettenhove a apprécié le rôle de Marnix. « Il a fait montre d'une légèreté, d'une partialité impardonnables, il a fait du récit de la capitulation d'Anvers un procès de tendance qui enlève à son travail toute valeur scientifique (p. VIII). »

Dans la deuxième partie du tome IV l'auteur décrira les dernières années du prince de Parme (1585-1592), sa participation à l'aventure de l'invincible Armada et aux luttes de la Ligue contre Henri IV. Ce sera le déclin d'une carrière militaire et politique dont la prise d'Anvers a été le point culminant. « Le 17 août 1585, grâce à Farnèse, toutes les conditions sont réalisées pour que naissent les Pays-Bas catholiques, prédécesseurs de la Belgique plus tard (p. 148). » Irons-nous pourtant jusqu'à dire avec M. Van der Essen : « le titre de *Conditor Belgii* que Juste-Lipse donna à Philippe-le-Bon revient avec infiniment plus de raison à Alexandre Farnèse? » Nous dirions plutôt que le grand duc de Bourgogne du XV^e siècle et le gouverneur-général du XVI^e siècle méritent à titre égal cette appellation. Le premier a rassemblé les principautés belges, il leur a donné des institutions centrales; le second a opposé les Pays-Bas catholiques du Sud, entièrement reconquis par lui, aux Provinces-Unies protestantes du Nord.

LÉON LECLÈRE.

GHISLAINE DE BOOM : *Marguerite d'Autriche-Savoie et la Pré-Renaissance*. (Un volume grand in-8°, préface de M. Henri Pirenne, 278 pp., quatre planches. Paris, E. Droz. — Bruxelles, Van Campenhout, 1935.)

Comme le dit, avec esprit le regretté Henri Pirenne, dans une courte et jolie préface, Marguerite d'Autriche est « vraiment la dame du logis » dans l'histoire des Pays-Bas au commencement du XVI^e

siècle. A diverses reprises, son attachante figure a retenu l'attention des érudits, au premier rang desquels l'auteur cite à bon droit, dans son avant-propos, l'éminent conservateur des Archives du Nord, à Lille, M. Max Bruchet, mort hélas prématurément. Récemment encore, le comte Henry Carton de Wiart consacrait un élégant volume à Madame de Savoie.

M^{lle} De Boom a œuvré avec patience et minutie. Bibliothécaire à la Royale, formée à cette tâche et à celle d'historien par des maîtres sûrs de leur métier, elle a commencé méthodiquement par se constituer une vaste bibliographie. Aucune recherche dans la section des manuscrits de la Nationale à Paris, dans les archives du département du Nord à Lille, dans notre propre vaste dépôt national ainsi que dans le merveilleux fonds des manuscrits de notre Bibliothèque Royale, ne lui a paru superflue.

Appuyée sur des données rigoureuses, elle a abordé son sujet par fragments, publiés parfois, les uns dans le *Flambeau*, les autres ici-même. Ainsi, familiarisée depuis dix ans bientôt avec un sujet étudié sous toutes ses formes, M^{lle} De Boom a pu offrir au lecteur une manière de petit chef-d'œuvre.

Que l'on m'entende bien. Il ne faudrait pas chercher dans ce livre ce que l'auteur n'a pas voulu y mettre. Il n'y est pas question d'un renouvellement total du sujet, d'aperçus inattendus sur la politique bourguignonne en général ou sur le rôle particulier de la « Souveraine Dame Marguerite » dans ses Pays de Pardeça. M^{lle} De Boom fait œuvre de biographe et même de mémorialiste. Elle aussi tresse à la fille de Maximilien une *Couronne margaritique*, mais à la manière d'un Jehan Lemaire modernisé, qui aurait conquis de haute main son doctorat en histoire et exercé ses capacités critiques dans une étude sur les Plénipotentiaires autrichiens.

Suivant pas à pas la vie mouvementée de la « gente Margot qu'eust deux marys et encore fut pucelle », qui fut « petite reine de France » à Amboise, infante de Castille à Burgos, duchesse régnante à Chambéry et lieutenant-gouvernante à Malines, l'auteur se complait dans l'évocation des réceptions innombrables, des voyages féériques, des cortèges de princesses refflamboyantes de pierreries inestimables. Mais cet attachement aux choses extérieures a sa raison d'être dans un sujet où la question du decorum a la signification d'un symbole, où la pompe d'un défilé décèle le mécanisme même d'une structure sociale. Et si M^{lle} De Boom s'attarde quelque peu parmi les scintillantes Chroniques de Molinet, n'est-ce point son droit quand on considère la patience qu'elle a mis à dépouiller tant de recueils, d'inventaires, de *Corpus*, de lecture aride et lassante.

J'en viens maintenant à ce qui donne, selon moi, une physionomie toute nouvelle et particulière à la biographie de Marguerite d'Aurtriche, telle que la trace M^{lle} De Boom : la confection des derniers chapitres, consacrés à la vie intime de la gouvernante (l'auteur eût pu y souligner davantage ce que, dans ce domaine, les historiens belges doivent à l'immense érudition d'Alexandre Henne), à la Cour de Malines, ses collections d'œuvres d'art, ses livres, sa clientèle d'humanistes, d'historiographes et de poètes. Avec infiniment de goût, de mesure et de compétence, M^{lle} De Boom analyse tableaux, missels et miniatures. Ses fonctions à la section des Manuscrits lui ont permis de manipuler longuement les trésors de la calligraphie, de la chrysographie, de l'enluminure. Ces derniers chapitres, fleurons de l'œuvre, doivent être explorés lentement, à toutes petites étapes. Ce qui, à première vue, pourrait être qualifié chez l'auteur d'obsession du détail et de préciosité se révèle alors méthode de travail adéquate à la nature délicate et raffinée des objets analysés.

Je laisse de côté quelques critiques d'ordre secondaire : pourquoi finir ce livre par une trentaine de pages au cours desquelles nous trébuchons sur des pierres tombales et courons — à la manière du chien éperdu dont les maîtres se séparent — des entrailles de Marguerite à son cœur et de son cœur à son squelette ? Pourquoi ne pas faire tout à fait honneur à l'œuvre si soignée sortie des presses du maître imprimeur Duchatel, par une phrase plus souple et des alinéas moins massifs ? Ce sont là fautes vénielles. Je souhaite que le monde des lettrés et des savants permette à M^{lle} De Boom de les corriger à bref délai en faisant à son livre un tel accueil qu'une édition seconde s'avère rapidement nécessaire.

FRANS VAN KALKEN.

La Révolution française. (Revue d'histoire contemporaine). (Nouvelle série, n° 1, Paris, Recueil Sirey, 1935.)

Les lecteurs de cette *Revue* connaissent assurément l'existence du *Centre d'Etudes de la Révolution française*, à la Sorbonne. L'œuvre de recherches et d'enseignement instituée dans ce savant milieu à la fin du XIX^e siècle, sous les auspices de la ville de Paris, n'a cessé de se fortifier depuis, sous la forme renouvelée qui a été adoptée en 1932, par le mécanisme de cours généraux, d'exercices pratiques, de conférences, donnés par des professeurs de choix, français et étrangers, ainsi que par la publication d'ouvrages documentaires, de bibliographies et de livres de haute vulgarisation.

Placé sous le patronage direct du recteur de l'Université et du doyen de la Faculté des Lettres, le *Centre* est actuellement dirigé par M. Philippe Sagnac, aidé de MM. Hauser, Masson et Mirkine-Guetzévitch, directeurs-adjoints. Il vient d'étendre notablement le rayon de ses activités. Déjà il publiait des *Cahiers de la Révolution Française*. Depuis le mois d'avril, il édite, à la librairie Sirey, une revue : *La Révolution française*. Fille de la revue du même nom que publia, pendant plus de cinquante ans, la *Société d'Histoire de la Révolution Française* dont Aulard fut l'inoubliable animateur, la publication actuelle est conçue dans un sens beaucoup plus large. Comme le font remarquer ses directeurs, MM. Sagnac et Mirkine-Guetzévitch, elle poursuit une triple tâche : faire progresser les études sur la Révolution proprement dite et ce dans tous les domaines; remonter aux origines intellectuelles et sociales jusqu'au XVII^e siècle et même plus haut s'il est nécessaire; englober toute la période consécutive qui a vu s'épanouir ou combattre les principes de Quatre-vingt-neuf.

Par ce dernier objectif, la Revue devient donc un véritable instrument d'étude et de connaissance de la période contemporaine. J'ai sous les yeux les deux premiers fascicules trimestriels. Ils sont de fort belle venue. Relevons parmi les articles de fond une étude très complète de M. Gaudel, avocat général à la Cour de Paris, sur Hérault de Séchelles, la conférence faite à la séance de rentrée du *Centre*, en décembre dernier, par M. Bouglé sur Proudhon et la Révolution, la pénétrante analyse du problème : « L'Ami du Peuple a-t-il été un voleur? » par M. Mayr, professeur au Collège des Sciences Sociales. La publication de documents originaux est inaugurée par quelques lettres de l'abbé Grégoire, tirées de l'oubli par un haut magistrat de la Comté, M. Cosson. L'élément périphérique est fourni par une nouvelle publication du projet constitutionnel héliénique de l'infortuné Rigas.

Quant aux comptes rendus de livres et — innovation excellente — des meilleures thèses d'histoire moderne présentées à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris en vue du diplôme d'Etudes supérieures, ils prouvent, par la diversité même des sujets analysés, la volonté d'éclectisme et d'ampleur de vues des dirigeants de la nouvelle publication. Réjouissons-nous de ce que, en ces temps d'inconcevable éloignement pour les plus nobles principes qui aient jamais vivifié le Monde, la tâche de répandre la connaissance scientifique de la Grande Révolution soit confiée à de véritables Maîtres.

Frans VAN KALKEN.

Bibliographie critique des principaux travaux historiques (1600-1914) parus en 1932 et 1933. (Paris, Maison du livre français, 225 pp., 1935.)

C'est au Comité directeur de la Revue d'histoire moderne que sont dues l'élaboration et la publication de cette précieuse bibliographie. A son établissement ont travaillé, avec le professeur G. Pagès, MM. L. Cahen, L. André, Depréaux, G. Weill, d'autres encore, sans compter plusieurs historiens des principaux pays européens.

Comme son titre l'indique, il ne s'agit pas seulement d'une simple énumération de titres d'ouvrages mais d'une liste d'ouvrages avec des indications critiques pour chacun d'eux.

Le volume est divisé en huit parties : Bibliographie et historiographie, histoire générale (manuels, histoire des relations internationales, histoire par Etats), histoire par périodes (de 1600 à 1914), histoire du droit et histoire constitutionnelle, histoire économique et sociale, histoire religieuse, histoire du mouvement intellectuel, histoire de la colonisation. Trois index complètent l'ouvrage et permettent de l'utiliser rapidement et aisément : index des noms d'auteurs, des noms de personnes, index géographique.

Les auteurs se sont inspirés avec raison du classement adopté par l'*International bibliography of historical sciences*. Ils ne prétendent pas avoir fait œuvre absolument complète. C'est ainsi que « malgré des appels répétés rien ne leur est venu de l'U. R. S. S. » D'autre part ils ont dû éliminer de leur programme les articles de revue, des recueils académiques. Telle qu'elle est toutefois, la Bibliographie éditée sous la direction de M. Pagès rendra de grands services. Il convient d'en remercier ses auteurs et de souhaiter qu'ils puissent, comme ils le promettent, donner tous les deux ans aux curieux d'histoire universelle dans les temps modernes et contemporains un fascicule analogue à celui qui vient de paraître. Ils mettront ainsi à leur disposition un « guide pratique et sûr pour se retrouver dans la production mondiale. »

L. L.

J. E. SPENLE : *La pensée allemande de Luther à Nietzsche.* (Paris, Colin, 1934, 199 pp.)

Le Recteur de Dijon, ancien professeur à l'Université de Strasbourg, ancien directeur — pendant l'occupation de la Rhénanie — du Centre d'Etudes germaniques de Mayence, a déjà consacré à l'Allemagne plusieurs ouvrages importants : *Novalis, essai sur*

l'idéalisme romantique allemand; Histoire d'un salon romantique en Allemagne; l'Allemagne des Hollenzollern... Dans son dernier livre il nous présente « quelques aspects essentiels, quelques grandes étapes » de l'histoire de la pensée allemande, cette pensée si difficile à fixer parce qu'elle est — écrit l'auteur — « flottante et complexe, éminemment problématique », pleine de contrastes, mouvante. Comme le dit encore M. Spenlé, le livre de M^{me} de Staël sur l'Allemagne serait à refaire tous les vingt ou trente ans.

De Luther à Nietzsche... C'est en effet l'esprit de la Réforme luthérienne que l'auteur étudie dans le premier chapitre, de cette Réforme qui fut, selon Nietzsche, l'évènement allemand « le plus récent », en tous cas, le premier grand fait de l'histoire moderne. Dans les pages qui suivent, M. Spenlé caractérise successivement le « siècle des lumières », de *l'Aufklärung*, l'humanisme classique, avec Goethe, l'Allemagne romantique du début du XIX^e siècle. Il analyse les « discours à la nation allemande » de Fichte, la théorie hégélienne de l'Etat, le radicalisme philosophique des années 1830 à 1848, enfin l'irrationnalisme de Schopenhauer, de Wagner, « le plus grand évènement, après Goethe, de la culture allemande, mais orienté en sens inverse (p. 153) », de Nietzsche enfin.

Huit chapitres denses, nourris de faits et de textes, semés de réflexions, celles d'un observateur particulièrement compétent de l'évolution de la pensée allemande; huit chapitres très clairs, très vivants. Le volume aboutit à une conclusion que les nouvelles quotidiennes qui nous parviennent d'Allemagne rendent singulièrement « actuelle ». Ce qui, d'après M. Spenlé, se dégage de l'examen attentif auquel il a soumis cinq siècles de l'histoire intellectuelle de l'Allemagne, c'est l'abandon de la culture traditionnelle. Ernst-Robert Curtius n'a pas hésité à écrire ceci : « l'Allemagne est le premier pays du monde où le nationalisme forme un front unique contre l'Esprit, voire contre l'Esprit qui a animé son propre passé », (dans *Deutscher Geist im Gefahr*). « On assiste en effet — ajoute M. Spenlé — à un dénivèlement de la pensée allemande. Les hauts sommets spéculatifs sont abandonnés; la religion est mise en régie; les humanités sont discréditées. La pensée allemande, commandée et dirigée, tombe en tutelle. Une époque nouvelle commence (p. 196) ». Ou cela mènera-t-il l'Allemagne, nation « éternellement inachevée, peuple insatisfait, toujours en quête d'une foi, d'une mystique, d'une discipline nouvelle (p. 197) ». Faut-il insister davantage pour montrer le puissant intérêt qu'offre ce beau livre, si vigoureusement pensé, à l'heure où la situation de l'Allemagne pose devant l'Europe et devant le monde de si redoutables problèmes ?

L. L.

FERDINAND GOHIN : *Les Comédies attribuées à La Fontaine*. Paris, Librairie Garnier, s. d. [1935], 1 vol. in-16 de IV-160 pages. (Bibliothèque d'histoire littéraire et de critique.)

On attribue communément à La Fontaine quatre comédies, qui ont pris place dans tous les recueils de ses œuvres complètes : *Ragotin*, *Le Florentin*, *La Coupe Enchantée* et *Je vous prends sans vert*; on y joint, pour mémoire, *Le Veau Perdu*, dont on n'a que le titre et l'argument. Ces pièces seraient le fruit de sa collaboration avec le comédien Champmeslé. Un point, cependant essentiel, restait obscur jusqu'ici : quelle part exacte revient, dans ces productions assez médiocres, à l'immortel fabuliste ? Rien, semblait-il, ne permettait de le préciser, et les critiques les plus avertis tenaient le problème pour insoluble.

M. Ferdinand Gohin, dont on a loué ici même le beau livre sur *l'Art de La Fontaine dans ses fables*, vient de le reprendre sur frais nouveaux, et il y apporte une solution aussi neuve que radicale. A l'en croire, La Fontaine n'est pour rien dans ce théâtre comique, et il faut résolument le retrancher de son œuvre authentique. Son élégante démonstration emporte l'assentiment. La tradition remonte à une supercherie commerciale du libraire hollandais Adrien Moetjens, qui compila, en 1702, un prétendu recueil de *Pièces de théâtre de M. de La Fontaine*, où il inséra notamment la tragédie de *Pénélope*, qui est de l'abbé Genest. Jusque là, les comédies en question sont toujours attribuées au seul Champmeslé, et c'est sous son nom qu'elles figurent, notamment, aux registres de la Comédie française. Il convient de les lui laisser, car, en les étudiant de près, M. Gohin n'a nulle peine à prouver qu'elles sont tout à fait dans la manière et dans le ton de ses autres œuvres comiques, celles dont il n'a jamais partagé la paternité avec le fabuliste. Il réimprime *Le Florentin*, où des critiques ingénieux ont prétendu retrouver, par endroits, le style de Bonhomme, et il établit fort bien que ces morceaux mieux venus sont, en réalité, des pastiches moliéresques, imitations assez serviles de *l'Ecole des Femmes*, de *l'Ecole des Maris* et du *Sicilien*.

La Fontaine n'a donc pas écrit de comédie ? Si. Il a fait jouer au Théâtre français, le 6 mai 1683, une petite pièce intitulée *Le Rendez-vous*. Mais elle n'eut aucun succès, et le texte n'en a pas été conservé. C'est même à cette chute que fait allusion un passage railleur des *Factums* de Furetière, que l'on invoquait, à tort, pour justifier l'attribution de *Ragotin*. Il ne lui reste donc, comme œuvres dramatiques authentiques et avouées, que la traduction de *l'Eunuque*, le dialogue de *Clymène*, la tragédie lyrique d'*Astrée* et deux livrets

d'opéra, *Daphné* et *Galathée*. Ce n'est guère, même si l'on y joint les deux actes de son *Achille*, péché de jeunesse, et la petite farce des *Rieurs du Beau-Richard*.

Mais les *Fables* et les *Contes* suffisent sans doute à sa gloire.

G. CH.

PIERRE MÉLÈSE : *Le Théâtre et la Public à Paris sous Louis XIV*, 1659-1715 (1 vol. in-8° de X-466 p., Paris, Librairie Droz, 1934).
Id. *Répertoire analytique des documents contemporains d'information et de critique concernant le théâtre à Paris sous Louis XIV*, 1659-1715 (1 vol. in-8° de 234 p., même date, même librairie).
(Bibliothèque de la Société des Historiens du Théâtre, tomes VI et VII.)

Le théâtre classique français a donné lieu à de multiples recherches et à d'imposants travaux. Tout est dit — ou presque tout — sur Corneille, Molière et Racine. Et les moins négligeables de leurs rivaux ont été étudiés à suffisance. Aussi bien, ne sont-ce pas les œuvres dramatiques, mais la vie théâtrale du XVII^e siècle que M. Mélèse a entrepris de retracer dans ces deux beaux volumes. Et là-dessus nous sommes infiniment moins bien renseignés, sans doute en partie parce que l'époque ignorait notre pratique actuelle des « courriers dramatiques ».

Toute une série de questions se posent ainsi, auxquelles on ne pouvait guère donner jusqu'ici que des réponses imprécises ou fragmentaires. Quelle place le théâtre a-t-il occupée dans la vie d'alors ? Comment s'organisaient les spectacles ? Quelles étaient les relations réciproques des auteurs, des comédiens et comédiennes et du public ? Comment représentait-on une pièce ? Quelle publicité la préparait et la servait ? Quelles étaient les réactions qu'elle suscitait : critiques, régulières ou occasionnelles, polémiques, parfois cabales ? Sur tout cela, nous n'avions guère jusqu'ici, comme exposé d'ensemble, que l'esquisse contenue en quelques chapitres d'un livre déjà ancien d'Eugène Despois.

C'était insuffisant. M. Mélèse a cru, non sans raison, qu'il valait la peine de reprendre la question pour la traiter, cette fois, à fond. Il y fallait quelque courage, car les sources sont multiples, massives et étonnamment dispersées. Il convenait de dépouiller avec attention les journaux et gazettes du temps, sans oublier les périodiques étrangers, souvent plus intéressants que les français, parce que soustraits à toute censure. Il importait d'interroger les nouvelles, publiés ou inédits, les relations de circonstance, les brochures

polémiques, les correspondances, les mémoires, les recueils d'*Anas*. On devine assez l'ampleur de pareille enquête, le temps et la peine qu'elle a dû coûter. M. Mélése l'a poursuivie avec infiniment d'intelligence et de soin. Son premier volume en expose méthodiquement les résultats, dans une suite de chapitres bourrés de textes curieux et de citations caractéristiques. Le deuxième constitue un répertoire fort bien conçu des documents contemporains d'information et de critique, et un index alphabétique très développé en facilite la consultation.

Dirons-nous que ces vastes recherches ont abouti à quelque découverte sensationnelle ? Ce serait peut-être le cas s'il fallait accepter cette singulière information de la *Gazette d'Amsterdam* du 4 mars 1666 : « Le sieur Molière, comédien, a composé une pièce fort galante contre les Clercs et Courtauds de boutique de cette ville, qui, à l'imitation des grands, ont pris le deuil de la Reyne Mère ». Mais il s'agit là, presque sûrement, d'un faux bruit, ou tout au plus d'une velléité non suivie de réalisation. Non, les détails nouveaux dont M. Mélése enrichit notre connaissance de ce lointain passé dramatique sont rares et menus. L'incontestable mérite de son savant ouvrage est de rassembler ce que l'on peut savoir de la vie dramatique au grand siècle en un tableau d'ensemble fort bien composé, où chaque trait se trouve mis en sa juste place et commenté avec beaucoup d'information et de sens critique (1). Peut-être aurait-il pu le compléter ça et là en exploitant davantage les petits moralistes et les sermonnaires. Mais, tel quel, l'ouvrage est excellent et « fait de main d'ouvrier ». Il ne peut manquer de rendre de précieux services.

G. CH.

PAUL HAZARD, professeur au Collège de France : *La Crise de la Conscience européenne* (1680-1715). (Paris, Boivin et C^o, s. d. [1935], 3 vol. in-8^o de 8-326, 316 et 160 pp., 80 francs français.)

N'étaient les deux dates qui en complètent le titre, on pourrait croire que ces trois volumes traitent d'un sujet tout contemporain... Non, c'est d'une autre crise qu'il s'agit ici : celle qui a transformé l'Europe intellectuelle et morale à la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècle, et qui l'a fait passer, en l'espace d'une génération,

(1) Nous ne croyons pas toutefois que les deux passages de Furetière sur La Fontaine cités au tome I, p. 140 et repris au tome II, p. 50, soient relatifs à *Ragotin ou le Romain comique*. Il doit plutôt s'agir là de la comédie du *Rendez-vous*, représentée le 6 mai 1683. Voir un article de M. Couet dans le *Journal des Débats* du 8 juillet 1921.

de l'âge classique et orthodoxe à l'ère de la philosophie et de l'incrédulité critique. Sujet passionnant. Il a jadis retenu longuement l'attention de Gustave Lanson, dans une série d'admirables leçons recueillies par la *Revue des Cours et Conférences*, entre 1907 et 1910, et dont on regrette que ce maître ne les ait jamais reprises pour les compléter et les mettre en forme. M. Paul Hazard, qui rend à son devancier un bel hommage (t. III, p. 7) aborde toutefois le problème d'un point de vue nouveau. Malgré quelques échappées sur le dehors, Lanson bornait son enquête au domaine purement français. Notre auteur l'étend à l'Europe entière. Et du coup des concordances apparaissent, des rapports s'accusent, des influences se dessinent, qui modifient singulièrement les perspectives du sujet. Une fois de plus, le recours à la littérature comparée jette des clartés nouvelles sur une matière difficile et obscure.

De l'originalité des résultats obtenus, on peut juger à suffisance sur cette page de conclusion : « La grande bataille d'idées a eu lieu avant 1715, et même avant 1700. Les audaces de l'*Aufklärung*, de l'époque des lumières, apparaissent pâles et menues, à côté des audaces agressives du *Tractatus theologico-politicus*, à côté des audaces vertigineuses de l'*Ethique*. Ni Voltaire, ni Frédéric II n'ont atteint la frénésie anti-cléricale, anti-religieuse d'un Toland; sans Locke, d'Alembert n'aurait pas écrit le *Discours préliminaire* de l'*Encyclopédie*; la mêlée philosophique n'a pas été plus âpre que les querelles dont la Hollande et l'Angleterre ont retenti; même le primitivisme de Rousseau n'a pas été plus radical que celui d'Adario, le bon sauvage, mis en scène par Lahontan, le révolté. De cette période si dense et si chargée qu'elle paraît confuse, partent clairement les deux grands fleuves qui traverseront tout le siècle; l'un, le courant rationaliste; l'autre, menu dans ses commencements, mais qui plus tard débordera ses rives, le courant sentimental. Et puisqu'il s'est agi, pendant cette même crise, de sortir des domaines réservés aux penseurs pour aller vers la foule, pour l'atteindre et la convaincre; puisqu'on a touché aux principes des gouvernements et à la notion même du droit; puisqu'on a proclamé l'égalité et la liberté rationnelles de l'individu; puisqu'on a parlé hautement des droits de l'homme et du citoyen : reconnaissons encore qu'à peu près toutes les attitudes mentales dont l'ensemble aboutira à la Révolution française ont été prises avant la fin du règne de Louis XIV. Le pacte social, la délégation du pouvoir, le droit de révolte des sujets contre le prince : vieilles histoires, vers 1760 ! Il y avait trois quarts de siècle, et plus, qu'on les discutait au grand jour. »

Cette thèse qui peut paraître audacieuse, M. Paul Hazard la soutient à merveille, en une longue suite de chapitres qui investissent

de toutes parts une réalité multiforme et complexe. Sa manière unit la vivacité et le brio à la précision. Des tableaux contrastés se succèdent comme en une sorte de film, qui ne laisse pas un instant en suspens l'attention du lecteur. Voici, au passage, de pénétrantes caractéristiques des penseurs qui sont les héros combattifs de cette épopée de l'esprit : un Spinoza, un Bayle, un Bossuet, un Locke, un Fénelon, un Newton. Mais toujours ils ressortent sur un fond tumultueux d'athlètes plus obscurs, qui donnent l'échelle de leur grandeur. L'ensemble attache comme une manière de vaste drame spirituel, aux multiples péripéties, où l'on voit une évolution psychologique ruiner en tous domaines les croyances traditionnelles, puis un idéal nouveau se construire pièce par pièce, tandis que les valeurs imaginaires et sensibles, qui ne s'y trouvent pas incluses, préludent en sourdine à un prochain jaillissement.

Ce magistral essai de synthèse force l'admiration. Et un tome III, qui rassemble des références, des indications bibliographiques et des notes complémentaires, convaincra les plus défiants de la solidité des fondements sur quoi s'élève cette construction hardie et brillante (1).

G. Ch.

IVAN LUKAČIĆ (1574?-1648) : *Odabrani Moteti* (Concerts spirituels choisis), publiés par D. Plamenac. (1 vol. in fol. de 16 pp. + 53 pp. de musique, Zagreb, 1934.)

Le docteur Dragan Plamenac, privat-docent à l'Université de Zagreb, n'est pas un inconnu dans le monde musicologique. Chargé par la *Deutsche Gesellschaft für Musikwissenschaft* de la publication des œuvres complètes d'Ockeghem, il a fait paraître, il y a quelques années, le premier volume de ces dernières, à savoir un recueil de messes précieux entre tous, non seulement par la méthode rigoureuse qui a présidé à sa mise au point, mais encore par les révélations d'ordre divers qu'il a apportées au sujet d'un maître dont on parlait beaucoup dans les traités d'histoire de la musique, mais que l'on connaissait en somme fort peu et à propos duquel pas mal d'erreurs s'étaient répandues, en raison même de cette ignorance.

Aujourd'hui, ce savant distingué nous offre un « produit local » des plus intéressants, sous les espèces de onze concerts spirituels d'un musicien yougoslave, né à Šibenik (Sebenico), qui remplit les

(1) Nous n'avons relevé, en cours de lecture, qu'une seule erreur, et toute vénielle. Tome III, p. 37, l. 24, lire *Gabriel Monod*.

fonctions de maître de chapelle de la cathédrale de Split (Spalato) pendant la première moitié du XVII^e siècle. En une introduction rédigée en yougoslave, mais suivie d'un résumé très étendu en français et en allemand, M. Plamenac nous renseigne avec précision sur la vie et l'œuvre d'Ivan Lukačić. Les motets (ou concerts spirituels) qu'il reproduit à la suite de ces notes, sont extraits d'un recueil imprimé à Venise, en 1620, chez Gardano. En vue de l'usage pratique, l'éditeur les a réduits en notation moderne (avec clefs de *sol* et de *fa* usuelles), en réalisant la basse chiffrée avec beaucoup de goût et de simplicité, en vue de l'accompagnement sur un instrument à clavier.

Comme on peut bien le présumer, l'art du maître de chapelle du dôme de Spalato est essentiellement dépendant de celui de l'Italie contemporaine, qui pratiquait alors la monodie accompagnée mise à la mode par les Florentins sur le terrain de l'opéra, et par les Italiens du Nord dans le domaine de la musique religieuse. La lecture des onze morceaux publiés par M. Plamenac donne nettement l'impression que le maître de Split suit docilement la voie tracée par Lodovico da Viadana, dans ses *Concerti ecclesiastici* (1602). Ce sont des soli, des duos, un trio, des quatuors et des chœurs composés dans ce style élégant et aisé de la première moitié du XVII^e siècle, qu'Heinrich Schütz adoptera, lui aussi, dans ses concerts spirituels, mais auquel il donnera une chaleur et des ailes qui manquent peut-être, dans une certaine mesure, aux compositions de Lukačić. Celles-ci, dont les textes sont extraits, pour la plupart, des Écritures, principalement des psaumes, se recommandent, en moyenne, par une belle correction et une forme parfois non dénuée d'originalité, par exemple dans le motet *Quam pulchra es, amica mea* (Cantique des Cantiques), où la phrase initiale est constamment répétée en chœur, à la façon d'un refrain. L'invention mélodique est jolie, mais elle manque d'audace, de même que l'harmonie, en sorte que l'ensemble apparaît comme assez froid et conventionnel, malgré la beauté et la finesse du métier. En dépit de ces qualités partiellement négatives, une bonne exécution assurerait, en tous cas, un succès mérité à ces pièces, car elles ont sans aucun doute tout ce qu'il faut pour plaire aux délicats. Ch. V. D. B.

KLAUS WACHSMANN : *Untersuchungen zum vorgregorianischen Gesang*. (1 vol. in 8° de 137 pp., F. Pustet, Regensburg, 1935.)

L'auteur aborde, dans cet ouvrage, une série de questions extrêmement délicates, dans lesquelles il ne craint pas, à diverses reprises, de se mettre en opposition avec des théories ou des hypothèses

plus ou moins reçues de nos jours. On peut, je crois, résumer le plus clair de sa pensée, en notant son scepticisme à l'égard des liens qui rattacherait le chant liturgique chrétien des premiers siècles à la musique grecque classique. A son sens, le caractère spécifiquement vocal du premier est contradictoire avec la seconde. Celle-ci s'exprime au moyen d'une notation alphabétique d'origine spécifiquement instrumentale que le christianisme a purement et simplement répudiée parce que contraire à toutes ses visées, tant pratiques qu'idéales (1). Contrairement à M. Gastoué et à M. Hoeg, M. Wachsmann aboutit à la conclusion que les combinaisons des sept voyelles grecques figurant dans les papyrus, sont du domaine de la pure spéculation et n'ont jamais servi de base à une notation utilisée dans la pratique. Par contre, il est disposé à admettre que les notations qui se bornent à mettre en valeur les accents de la parole (type ekphonétique) ont dû être accueillies avec faveur par les musiciens chrétiens des premiers siècles, pour la raison qu'elles répondaient sans restriction à leur idéal de déclamation vocale (2).

Dans un chapitre suivant, l'auteur s'efforce de démontrer que MM. Gastoué et Auda se leurrent en prétendant trouver, dans un passage du traité d'alchimie de Zosimos de Panopolis (3^e siècle), une allusion — précieuse par son antiquité — aux huit modes d'église. Plus loin, abordant la question des Oktoechoi, il estime ne pas pouvoir les rattacher à la théorie des échelles musicales grecques en raison de ce que, contrairement à cette doctrine, qui puise son existence dans la spéculation, les Oktoechoi trouvent leur origine dans des considérations d'ordre purement liturgique. Suit un chapitre consacré aux formules ou formulaires musicaux destinés à fournir à la liturgie une aide efficace en vue de l'accomplissement de ses devoirs; en conclusion, une série d'observations des plus intéressantes, parmi lesquelles il y a surtout lieu de retenir que, de l'avis de l'auteur, la musique chrétienne pré-grégorienne a dû s'appuyer, en majeure partie, sur des éléments que « dans le mélange des peuples de l'Imperium Romanum, on peut considérer comme rentrant dans le domaine du *volkstümlich* » (3).

Ch. V. D. B.

(1) L'hymne chrétien d'Oxyrhynchos, qui fait exception, serait, d'après M. Wachsmann, une tentative isolée, de caractère privé, qu'il faut considérer comme étant en marge du mouvement général et, par là-même, sans influence sur celui-ci.

(2) Signalons, à ce propos, les intéressantes *Études de musicologie pré-médiévale* qu'a publié M. Machabey dans la *Revue de Musicologie* de mai et d'août 1935, et dans lesquelles il touche à des problèmes plus ou moins analogues.

(3) L'ouvrage de M. Wechsman fait partie des publications de l'Institut musicologique de Fribourg, en Suisse, fondé par Peter Wagner et dirigé, actuellement, par le professeur Fellerer.

BATTISTINI MARIO : *Esuli italiani nel Belgio. Un educatore . Pietro Gaggia e il suo Collegio convitto a Bruxelles.* (Brescia, Giulio Vannini, 1935. In-8° de 200 pages, non compris l'index et les tables.)

Je sais personnellement — pour l'avoir vu à l'œuvre — toute la patience qu'a déployée l'auteur de cette monographie, solidement construite : les sources rares, fragmentaires et éparpillées, ne furent découvertes que par un dur labeur. Aussi bien, le mérite de M. Battistini est-il grand d'avoir réussi à restituer la personnalité et l'œuvre de l'éminent éducateur que fut Gaggia et d'avoir « ressuscité » l'établissement qu'il fonda à Bruxelles et qui acquit, en son temps, une renommée de bon aloi.

Le lecteur y trouvera des indications sur les professeurs de cet institut et aussi des renseignements sur les méthodes pédagogiques introduites par le créateur et la pléiade de ses collaborateurs (1).

D'une part, la carrière de Gaggia (né près de Brescia, le 10 mars 1791, mort à Anvers, le 13 novembre 1845), d'autre part le rôle qu'il a joué dans l'histoire de l'enseignement belge, ne laissent pas d'être retracés avec soin.

L'auteur nous fournit par ailleurs des aperçus curieux sur de nombreuses personnalités de l'époque, et il nous signale même des élèves distingués, qui furent formés à l'école de Gaggia, dont les cours eurent lieu de 1829 à 1845.

Je tiens à ajouter que la monographie intéresse non seulement les Italiens, non seulement de nombreuses familles bruxelloises, mais encore l'Université Libre de Bruxelles, dont plusieurs représentants éminents de l'époque eurent jadis l'occasion d'appuyer l'effort et de soutenir l'esprit novateur de Pietro Gaggia.

Pour ces diverses raisons, je suis heureux de rendre hommage au caractère consciencieux et à l'information sûre de la présente étude de M. Battistini.

Charles PERGAMENI.

(1) Qu'il demeure encore de menus points obscurs, nul ne s'en étonnera. Peut-être une source révélatrice s'offrira-t-elle un jour à l'auteur, qui lui permettra de répondre aux interrogations qu'il pose ou de rectifier certaines hypothèses explicatives qu'il énonce. Voir notamment pp. 118 et 181.

Index des Publications Périodiques existant dans les Bibliothèques de la Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg. Dressé par le Comité Permanent des Bibliothèques Scientifiques de la Fondation Universitaire de Belgique. (Un vol. in-8° raisin, XVI-1061 pages. Prix : 200 francs belges. Bruxelles, Office de Publication, 36, rue Neuve, 1935).

Plus d'une fois, l'on a eu l'occasion de noter l'action féconde du Comité Permanent des Bibliothèques Scientifiques, présidé par M. H. Pirenne et comprenant les conservateurs et bibliothécaires des grands dépôts de livres de Belgique.

Créé à l'initiative de la Fondation Universitaire qui lui a donné l'impulsion première et soutenu par elle, le Comité Permanent a notamment fait paraître, pendant quelques années, cet utile *Catalogue collectif des Accroissements des Bibliothèques scientifiques de Belgique* dont les circonstances matérielles ont interrompu la publication.

Un nouveau fleuron s'ajoute aujourd'hui à la couronne lourdement chargée de la Fondation Universitaire. Elle vient de faire paraître un *Index des publications périodiques* mis au point après de longues années d'un patient et savant labeur par le Comité Permanent et ses collaborateurs.

Cet *Index* est en quelque sorte une réédition de l'ancien *Catalogue des Ouvrages Périodiques*, dû à E. Gossart, conservateur à la Bibliothèque Royale, et paru en 1881. Une réédition n'est pas à proprement parler le mot, c'est plutôt d'une totale refonte qu'il faut parler. Qu'on en juge par ce seul fait : les 2400 titres du Gossart sont devenus 29.000 !

C'est que nos richesses en périodiques se sont accrues largement en un demi-siècle et que le recensement des bibliothèques dépouillées a été beaucoup plus large qu'autrefois.

Bruxelles fournit, à lui seul, les noms de plus de 60 dépôts sans compter l'Université qui est distribuée entre ses diverses bibliothèques de séminaires et de laboratoires, Liège, Louvain, Gand, Anvers, sans compter Luxembourg et une trentaine de villes belges forment un tableau très complet de nos ressources en périodiques.

L'ouvrage est conçu sur le plan alphabétique, chaque revue y figurant à une place, déterminée par son titre complet. Les revues qui ont changé de titre au cours de leur existence, voient leurs divers titres inventoriés à leur place particulière dans l'ordre alphabétique et sous une seule rubrique, au dernier nom pris par la revue. Dans la liste des revues, s'intercalent, à leur place, les noms

des diverses institutions académiques ou autres qui groupent sous une seule rubrique, la liste complète des publications aux titres divers qui en émanent. Ainsi d'un coup d'œil, le lecteur peut se rendre compte de l'activité éditrice d'un centre quelconque.

Chaque mention de revue est suivie d'un ou de plusieurs sigles. Ces sigles représentent les dépôts envisagés dans l'*Index*. La liste des abréviations figure en tête du volume, après la préface de H. Pirenne et un utile *Avis au Lecteur*. Cette liste est reproduite sur des feuillets mobiles qui accompagnent le volume et permettent de manier le gros in-8° sans avoir constamment à revenir en tête pour consulter le répertoire des sigles, clés du nom des bibliothèques.

L'ouvrage ainsi conçu permet donc de repérer instantanément la place, en Belgique ou au Grand-Duché, d'une revue dont la consultation est devenue nécessaire. L'orientation, toujours si malaisée à réaliser en matière de périodiques, s'opère ici sur le champ.

Elle serait parfaite si l'*Index* comportait encore quelques éléments d'appréciation de plus. Il est presque cruel de le proclamer, après le fastidieux effort fourni par une équipe désintéressée, attelée à un travail ingrat que, dans l'intérêt des travailleurs, elle a eu à cœur de terminer le plus rapidement possible.

Il faut bien dire cependant que l'on souhaiterait voir figurer, à côté de chaque revue, la mention de la date à laquelle elle a commencé de paraître et éventuellement celle à laquelle elle a cessé de vivre.

Il eût été hautement désirable encore, de connaître l'état de chaque collection périodique dans chaque bibliothèque qui est signalée comme la possédant : quelques dates (placées entre parenthèses derrière les sigles) eussent suffi pour nous faire savoir en quelle année commence (et éventuellement finit) la collection de telle revue déterminée sur les rayons d'une bibliothèque; quelle est l'étendue de la lacune ou des lacunes qu'elle présente.

Mais l'exécution de ce vœu eût entraîné, nous nous en rendons compte, un retard appréciable dans la parution de l'*Index* et l'urgence l'a emporté sur le souci d'une perfection absolue.

Libre d'ailleurs à chaque lecteur ou bibliothécaire de compléter, pour ses propres besoins ou en ayant en vue la collection de sa bibliothèque, les indications imprimées de l'*Index*.

Une réédition du Répertoire, qui sera rapidement épuisé, ne manquera pas alors d'en tenir compte et d'utiliser, avec un maximum de sécurité, les éléments manuscrits des exemplaires complétés par le personnel de nos dépôts de livres.

Un proche avenir verra, nous n'en doutons pas, la réalisation de l'*Index* parfait.

En attendant, on ne saurait montrer trop de reconnaissance aux collaborateurs du Comité Permanent des Bibliothèques Scientifiques qui ont œuvré pour le bien général, et à la Fondation Universitaire dont il faut saluer ici, après tant d'autres, cette nouvelle et très heureuse initiative.

F. P.

E. BLANQUAERT. *Dialect-Atlas van Noord-Oost-Vlaanderen en Zeeuwsch-Vlaanderen* (met 150 kaarten). (*De Sikkel*, Kruishofstraat, 223, Antwerpen.)

C'est en 1927 que la *Revue* fit connaître à ses lecteurs le premier volume de la Collection des atlas dialectologiques flamands entrepris par M. Blankaert. Notre aperçu exprimait l'espoir que ce travail, unique chez nous, pût être continué. On avait lieu d'être sceptique. Un seul homme se proposait de dresser, par une enquête sur place, l'inventaire des caractères propres à tous les patois flamands de Belgique. Sa vie suffirait-elle à cette tâche? Son énergie ne se laisserait-elle pas? Pourrait-il donner à sa petite patrie ce que nos grandes voisines possédaient déjà? Empressons-nous de le constater : M. Blankaert a trouvé les concours qu'il lui fallait : parmi les jeunes philologues, pour le rassemblement des matériaux; au patrioïne de l'Université de Gand et à la Fondation Universitaire, pour le financement de l'œuvre; chez une firme entreprenante d'Anvers, pour la publication.

Le volume que nous annonçons ici est le troisième de la série. Un second, composé avec la collaboration d'un ancien docteur de notre université, M. H. van Gassen, et consacré à la Flandre Orientale méridionale, a paru depuis plusieurs années. Le quatrième est en préparation et couvrira le Brabant flamand. La Flandre occidentale avec la Flandre française et la Flandre zélandaise sont déjà l'objet de prospections méthodiques. Bref, le doute n'est plus permis : le travail s'accomplira et les longs espoirs ne seront pas déçus.

Nous avons rappelé autrefois quel enfant terrible avait été la géographie linguistique, un des derniers rejetons de la philologie, et que M. Gilliéron notamment se considérait volontiers comme le curateur de la faillite de l'étymologie basée sur les lois phonétiques. Aujourd'hui les cris de guerre se sont éteints; la collaboration a remplacé la lutte, et tous les philologues attendent avec curiosité la moisson que les patients enquêteurs rapportent de leurs expéditions. MM. Blankaert et ses collaborateurs procèdent à peu près

comme MM. Gilliéron et Edmont ont fait pour l'*Atlas linguistique de la France*, mais les mailles du réseau qu'ils sont occupés à tresser sont beaucoup plus serrées que chez nos voisins. Et quand le réseau couvrira tout le territoire étudié, on aura une image précise de la situation actuelle des parlans flamands. Ceux-ci perdent leur caractère propre, leur originalité. La facilité des communications d'abord, l'école ensuite provoquent un nivellement qui se vérifie partout. Il importe donc de sauver de l'oubli, avant leur disparition complète, tous les faits linguistiques en perdition.

Le premier atlas avait un défaut : les transcriptions phonétiques des textes manquaient de netteté. Ici ce défaut n'existe plus. L'éditeur s'est procuré les caractères nécessaires et l'impression sur beau papier blanc ne laisse rien à désirer. La collaboration de l'auteur et de l'éditeur a fait merveille.

Disons encore un mot de la critique. Un questionnaire est un choix, et tout choix implique quelque préférence, qui peut ne pas être partagée par tous. Il est arrivé à M. Gilliéron de constater après coup qu'il avait omis dans son questionnaire des formes ou des mots intéressants. C'est trop humain pour que M. Blanquaert n'ait pas fait également de ces expériences. On a critiqué la règle qui exclut de l'enquête les communes de moins de 2000 habitants, en faisant remarquer que, plus la localité est petite et écartée, plus on a des chances d'y trouver des archaïsmes. L'objection ne manque pas de valeur et je reconnais volontiers que moi aussi, je cherche dans les textes de M. Blanquaert les faits actuels qui se rattachent aux faits passés et les interprètent. Mais comme il faut une limite dans l'enquête et que toute limite est arbitraire, l'objection citée plus haut vaudrait pour n'importe laquelle, c'est-à-dire qu'elle se résout d'elle-même. Au reste, c'est une étape historique, l'actuelle, que M. Blanquaert a voulu enregistrer et fixer, et rien n'empêche les curieux ou les mécontents de prolonger l'enquête jusqu'aux endroits les plus reculés.

Où le questionnaire a révélé des points faibles, c'est lorsque les enquêteurs ont pénétré en Zélande. La Flandre est uniformément catholique, la Zélande est mixte. Il y a des termes relatifs à la religion qui ne sont pas également usuels de part et d'autre et il s'est opéré des transpositions automatiques qui altèrent l'unité rigide du formulaire. Ainsi, par l'effet de l'expérience, la méthode devient de plus en plus rigoureuse. Pour chaque localité étudiée, on signale la ou les confessions de ses habitants, d'après les documents officiels, et le rapport de la population agricole à la population ouvrière; on note si les ouvriers gagnent leur vie sur place ou se

rendent tous les jours ou toutes les semaines à la ville. C'est que les faits économiques et sociaux ont leur répercussion certaine sur les faits de langage, et il n'est pas permis de les ignorer.

On ne s'étonnera pas si l'auteur de ce compte rendu se réjouit du progrès d'une œuvre qu'il a sincèrement encouragée. Le succès en est le plus grand chez ceux qui se rendent compte de la longue patience et du dévouement tenace que réclame l'accomplissement d'une tâche aussi nécessaire mais ingrate. Il y a longtemps qu'on est à l'œuvre en Rhénanie, la Hollande est décidée à prendre sa part, et un jour viendra où les enquêtes poursuivies concurremment se souderont aux frontières.

G. D.

Droit

H. SPEYER, professeur à l'Université de Bruxelles, membre de l'Institut international du Droit Public : *Corporatisme ou Parlementarisme réformé*. Préface de M. E. Mahaim, directeur de Sociologie. (Bruxelles, Etabl. E. Bruylant; Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 123 pp.)

C'est un livre plein de substance et de précision que M. H. Speyer vient de consacrer à quelques-uns des problèmes les plus essentiels de la vie politique contemporaine.

Cet ouvrage, publié sous les auspices de l'Institut de Sociologie Solvay, est le prolongement dans l'actualité d'une pensée qui s'était affirmée avec vigueur dans le livre du même auteur paru en 1927. « La Réforme de l'Etat ».

Il présente de nombreux mérites dignes de retenir fortement l'attention. Tout d'abord celui, de faire sortir le grave problème des institutions du plan des idées vagues et des déclamations dans celui des propositions précises. Il renferme aussi une critique, à notre sens définitive de la pratique abusive des pouvoirs spéciaux et du corporatisme politique et il propose une réforme du pouvoir législatif mûrement étudiée et fondée sur l'expérience d'un organisme dont l'efficacité a fait ses preuves, le Conseil Colonial. Enfin, toutes ces pages sont pénétrées d'une conviction profonde et bien établie : la supériorité du régime démocratique que l'auteur entend renforcer en le corrigeant.

*
**

Une première partie est consacrée à la réforme du pouvoir exécutif.

« Faut-il remplacer le système parlementaire, sous lequel la Belgique vit depuis 1830, par un système de gouvernement fort qui n'a pas été défini jusqu'à ce jour. »

En d'autres termes, faut-il enlever au Parlement le « government making power ». L'auteur montre quelle a été la véritable intention des constituants. Ils ont voulu que le pouvoir législatif ne soit pas un simple instrument de contrôle, un frein, mais au contraire un véritable moteur.

D'où jaillirait la force nécessaire à la marche de l'Etat si ce n'est du Parlement. M. Speyer montre que la solution qui consisterait à la puiser directement dans la volonté du peuple souverain, aboutirait au système présidentiel tel qu'il est appliqué aux Etats-Unis. Ce qui est inconcevable dans une monarchie. D'autre part la chercher exclusivement dans la volonté royale serait une source de graves dangers et enlèverait au Roi le caractère suprême d'arbitre des partis et de symbole de la nation tout entière.

S'il n'appartient pas au Parlement de gouverner lui-même, c'est à lui qu'il appartient de désigner les personnes à qui sera confié le pouvoir.

Cela veut-il dire que le régime parlementaire fonctionne bien, non. Et cela surtout depuis quelques années. Mais, et M. Speyer le montre lumineusement, la faute en est, non au Parlement, mais aux gouvernements eux-mêmes. L'on assiste à un véritable processus de décomposition interne du pouvoir exécutif.

L'auteur examine la réforme du pouvoir exécutif proposée par le plan du travail. Celle-ci consiste essentiellement à créer, à côté du gouvernement régulier, un gouvernement extraordinaire, investi de pouvoirs très étendus et a peu près complètement indépendant dans la sphère des intérêts économiques.

Il ne doit pas insister longuement pour nous convaincre des impossibilités pratiques, politiques et juridiques de cette étonnante proposition.

*
* *

Le pouvoir législatif fait l'objet de la deuxième partie. Encore une fois, la question est posée fort clairement. Faut-il abolir le système qui confie la fonction législative à des Chambres élues par le suffrage universel et basées sur la représentation numérique des partis politiques, conformément à la pratique de la démocratie parlementaire?

Les critiques adressée au pouvoir législatif porte les unes sur les imperfections de son fonctionnement, les autres sur le fondement

même du régime. Les premières ont facilité la pratique toujours plus étendue du système des pleins pouvoirs, les secondes alimente la campagne en faveur du régime corporatif.

M. Speyer critique d'une manière irréfutable la pratique des pleins pouvoirs. Il en montre l'inconstitutionnalité tout particulièrement en ce qu'elle constitue une délégation du pouvoir législatif en des matières que la constitution réserve formellement à la loi, et notamment en la matière des impôts. Il n'a pas de peine à nous prouver par des exemples saisissants comme ces pouvoirs sont mal employés et comme on en abuse pour remanier des lois organiques, n'ayant aucun caractère économique ou financier. Il dénonce l'absence de toute publicité dans la préparation des arrêtés royaux et la confection vicieuse de ceux-ci qui rend nécessaires de nombreuses rectifications de valeur juridique fort douteuse. Enfin le gouvernement n'échappe pas dans ce système à la pression des groupements politiques, économiques et professionnels, loin de là.

A trop légiférer les ministres n'administrent plus ou guère. L'auteur réduit à sa juste mesure la qualité qu'on attribue volontier à ce mode de législation : la rapidité.

Il montre combien dans ces derniers temps les Chambres par des modifications heureuses de leur règlement, ont notablement accéléré la marche de leurs travaux.

M. Speyer conclut fort judicieusement : « A nos yeux, le système des pleins pouvoirs, peut rendre d'incontestables services, comme expédient temporaire et à usage limité, mais il ne saurait constituer un remède permanent et définitif aux déficiences normales du régime parlementaire, tout en consacrant une dangereuse déformation de notre vie constitutionnelle. »

Le chapitre où l'auteur étudie la représentation des intérêts et le corporatisme politique est un des plus attachants. Après avoir montré les différentes formes de corporatisme, celui, de l'école économique, celui de l'école démocratique ou consultative et le corporatisme politique proprement dit, il identifie ce dernier à la représentation des intérêts. Il trace nettement les limites entre le corporatisme politique et le corporatisme économique qui n'est pas nécessairement lié à celui-ci.

M. Speyer s'attache à montrer les caractères du corporatisme politique. Comme seraient représentés les intérêts? Dans quel classement hiérarchique? Comment la personnalité humaine complexe et multiforme pourrait-elle s'exprimer dans ces catégories nettement tranchées? Comment surtout faire prédominer l'intérêt général? Ou sont les organismes spontanés représentant les grandes branches de l'activité économique, intellectuelle et morale?

L'Etat corporatif n'est réalisable que s'il n'y a plus de partis. Il suppose donc la suppression de la liberté politique. L'auteur, à juste titre écarte le corporatisme qui n'exercerait pas le pouvoir législatif mais serait un simple organe de consultation entre les mains d'un monarque absolu.

Le corporatisme politique en fin de compte ne peut signifier que deux choses, ou bien sacrifice de l'intérêt général aux intérêts particuliers ou bien dictature.

*
**

C'est donc vers une réforme du pouvoir législatif proprement dit que nous devons diriger notre attention.

Comme le dit l'auteur, le Parlement plie sous le fardeau. Il faut lui venir en aide *quantitativement* et *qualitativement*. Les conseils purement consultatifs n'apportent pas une aide suffisante. Il faut des conseils auxiliaires pouvant s'acquitter d'une partie du travail confié au Parlement à sa place. Pour que ce système puisse fonctionner il faut : 1° Qu'il y ait accord entre le législateur et les conseils auxiliaires sur les tendances générales à faire prévaloir dans la législation. En conséquence, le législateur doit avoir une influence prédominante dans leur nomination.

2° Les membres de ces conseils doivent être des techniciens et non des politiciens.

3° Ils doivent être issus d'organismes ayant une existence et une activité propre, constituant donc des réalités sociales. Il existe une préfiguration de ces conseils, le conseil colonial. Les conseils auxiliaires seraient assistés de commissaires du gouvernement. Le texte de leurs décisions déposé sur le bureau d'une des Chambres, serait après un délai bref présenté à l'adoption de la législature suivant une procédure d'extrême urgence, ou une procédure dite « d'affaires sans débat », où enfin suivant la procédure ordinaire.

M. Speyer envisage la création de six conseils auxiliaires :

1. Conseil auxiliaire juridique.
2. Conseil auxiliaire de l'instruction publique, des sciences et des arts.
3. Conseil auxiliaire de l'hygiène.
4. Conseil auxiliaire du commerce.
5. Conseil auxiliaire de l'industrie et du travail.

Les chapitres VI et VII contiennent un avant projet de loi et une notice explicative des principales de ses dispositions.

Nous y renvoyons le lecteur. Il y trouvera un ensemble de précisions sur le mode de désignation, le recrutement, les pouvoirs et les modalités du fonctionnement de ces conseils, sur les rapports avec le Parlement ainsi que sur les changements qui seraient introduits dans la procédure parlementaire.

Une seule modification à la constitution serait nécessaire. Les articles 41 et 42 devrait ne plus rendre obligatoire la soumission de toutes les lois au vote, article par article, ni possible l'usage illimité du droit d'amendement et de division.

Signalons enfin un appendice fort piquant constitué par la liste des arrêtés royaux rectificatifs pris par les derniers gouvernements de Broqueville et Theunis.

Une préface due à la plume de M. Mahaim, directeur honoraire de l'Institut de Sociologie ouvre par quelques considérations judiciaires ce livre qui vient à son heure. Dans le désarroi des doctrines et des plans, sa modération, sa netteté, l'efficacité des remèdes qu'il propose séduira, nous n'en doutons pas, les esprits les plus prévenus et alimentera les bonnes volontés.

Jules LESPES.

BRAAS (Chev.), professeur à l'Université de Liège : *Procédures d'ouverture des successions et voies d'exécution*. (308 pp., Bruxelles, Bruylant, 1935.)

Nous avons rendu compte l'an dernier (p. 63*) du *Précis de procédure civile* publié par le savant professeur à l'Université de Liège. Nous louions alors le Chev. Braas d'avoir écrit ce magistral traité sans avoir reculé devant le risque que les règles commentées fussent bientôt modifiées par le gouvernement, armé de pouvoirs spéciaux en matière législative. Nous disions que ce résumé scientifique et clair des principes aiderait le gouvernement-législateur à encadrer les innovations dans les principes; nous disions qu'il aiderait l'étudiant ou le juriste actif à mieux comprendre la portée exacte des innovations.

Les arrêtés royaux que nous prévoyions ne tardèrent pas à être pris; le Chev. Braas s'empressa de faire paraître un *Addendum* à son *Précis* (47 pp., Bruxelles, Bruylant, 1935) : sous forme de modifications et d'adjonctions à faire à différents paragraphes du volume, il y analysa les arrêtés de janvier et de février 1935 et son ouvrage d'ensemble sur la procédure civile, l'organisation judiciaire et la compétence se trouva ainsi au point.

Poursuivant inlassablement son œuvre, il nous donne aujourd'hui un exposé de matières particulières, faisant partie du programme de la licence en notariat : les procédures d'ouverture des successions et les voies d'exécution sur les personnes et sur les biens.

Ce traité révèle, comme les précédents, la solidité de la documentation du Chev. Braas, son talent de vulgarisateur et la clarté de son esprit juridique.

L. C.

Sciences

Institut d'Histoire des sciences et des techniques de l'Université de Paris. Thalès. Recueil annuel des travaux et bibliographie. Première année, 1934. (1 vol. XX + 184 pp., Paris, Alcan, 1935.)

Voici le tome I de l'annuaire de l'Institut d'Histoire des sciences et des techniques de l'Université de Paris créé par décret présidentiel en date du 28 janvier 1932 et que dirige M. Abel Rey, professeur à la Sorbonne, ancien vice-président de l'Académie internationale d'Histoire des sciences.

Après des renseignements d'ordre administratif (on lira notamment avec intérêt le programme du certificat d'histoire et philosophie des sciences et celui du diplôme de l'Institut d'Histoire des sciences et des techniques), viennent tout d'abord quatre extraits de cours des facultés et des établissements publics d'enseignement supérieur de Paris correspondant au programme de l'Institut; au total une quarantaine de pages, signées : Louis de Broglie, Laignel-Lavastine, Louis Massignon et Abel Rey. Puis nous trouvons des résumés de quelques-unes des conférences faites à l'Institut; ils sont suivis de trois mémoires « pour servir à la proche histoire » et d'une étude pénétrante de M. P. Ducassé sur « La pensée mathématique d'Auguste Comte ». Enfin, deux brèves chroniques scientifiques, des revues critiques et des bibliographies complètent le volume.

Nos amis et collègues français savent avec quelle admiration et quels espoirs nous suivons leur effort; aussi avons-nous la faiblesse de croire qu'ils consentiront à nous pardonner si, dans le seul but de leur apporter un concours qui ne soit pas tout à fait inutile peut-être au succès de leur entreprise, nous nous risquons à prendre la liberté de leur adresser ici des critiques. C'était avec une grande joie que nous attendions cet annuaire; et cependant des réserves doivent être formulées; elles nous paraissent s'imposer d'autant plus que le volume a bénéficié de collaborations éblouissantes.

Tout d'abord, l'importance accordée à la philosophie scientifique, en ce qui concerne bien entendu le passé des sciences, nous semble fortement exagérée. M. Rey est le premier à reconnaître que « les bons techniciens font d'ordinaire bon marché de la philosophie, de la pensée, des idées, en un mot de l'homme dans sa plénitude » (p. XVIII). Nous sommes certes depuis longtemps convaincu que l'histoire des sciences ne peut se réduire à un stérile et insupportable catalogue de noms et de résultats. Mais la reconstruction de la pensée des savants que se propose l'histoire des sciences risque d'être systématiquement faussée si l'on cède à la tendance d'attribuer aux savants d'autrefois des préoccupations dont nous aurons presque toujours étudié les nuances les plus subtiles, en nous bornant à rechercher ce que fut la dialectique scientifique de ces savants. Dire d'un physicien, d'un biologiste, qu'ils furent, à tel moment, mécanistes, c'est souvent avoir tout dit. (Bien entendu, un cours d'histoire des sciences doit exposer minutieusement en quoi consiste une conception mécaniste, ce qu'elle implique, etc.).

D'autre part, même en tenant compte des difficultés matérielles qui ont présidé à la naissance de *Thalès*, on ne se sent guère enclin à l'indulgence en ce qui concerne les bibliographies que ce tome I nous apporte; celles-ci sont incohérentes, pour ne pas dire hautement fantaisistes; de nombreuses dates d'ailleurs sont erronées, des noms propres sont étrangement tronqués, les précisions font constamment défaut (il n'y a, par exemple, pas d'indications de dates pour les périodiques, alors que certains d'entre ceux qui sont mentionnés ont cessé de paraître depuis plus de vingt ans). Dans ces conditions, il y avait tout avantage à renvoyer simplement le lecteur aux revues telles qu'*Isis*, spécialisées dans la bibliographie de l'histoire des sciences, de la médecine et des techniques.

J. PELSENEER.

BIBLIOGRAPHIE

Philosophie et Lettres

VERCAUTEREN, F. : *Etude sur les civitates de la Belgique Seconde. Contribution à l'histoire urbaine du Nord de la France de la fin du III^e à la fin du XI^e siècle.* (Bruxelles, Hayez, 1934, in-8^o, 488 pp., 13 plans. Extr. des *Mémoires* publiés par l'Académie Royale de Belgique, Classe des Lettres, coll. in-8^o, 2^e sér., t. XXXIII.)

C'est le sous-titre du présent mémoire qui précise le mieux le sujet traité et qui définit la portée véritable de l'enquête dont il nous livre les résultats. La province administrative romaine connue sous le nom de *Belgica Secunda* — dont les limites sont aussi celles de la province ecclésiastique de Reims —, comprend, on le sait, douze *civitates*, dont les chefs-lieux sont : Reims, Soissons, Châlons-sur-Marne, Noyon, Arras, Cambrai, Tournai, Senlis, Beauvais, Amiens, Térouanne et Laon. L'auteur a étudié individuellement, l'une après l'autre, ces douze cités et s'est efforcé de retracer le développement de chacune d'elles dans l'ordre politique, constitutionnel et juridique, territorial, démographique et économique. Ces douze monographies forment la première partie du mémoire (environ trois quarts du volume). La seconde partie constitue la coordination des résultats de cette longue et minutieuse enquête en vue d'une synthèse de la vie urbaine dans la France du Nord, jusqu'au début du XII^e siècle. Dans cet exposé de caractère général, l'auteur distingue, à côté des aspects topographiques et démographiques de la vie urbaine, les cadres juridiques et institutionnels dans lesquels elle se meut, enfin la vie économique des cités et des régions où elles se situent.

La superficie des cités de la Belgique Seconde est loin d'être considérable. Elle varie entre 15 et 6 hectares, à la seule exception de Reims qui en compte certainement plus de 25. Cette superficie est délimitée par l'enceinte gallo-romaine élevée au III^e siècle sous la pression des invasions, et qui représente le plus souvent une restriction du territoire urbain antérieur. Cette superficie ne varie généralement pas jusqu'à la fin du XI^e siècle. Ainsi donc, le territoire de la cité gallo-romaine subsiste inchangé pendant environ huit siècles. Il est malaisé de chiffrer la population vivant sur ce

territoire, et d'en évaluer la densité. On saura gré à M. V. d'avoir tenté de donner une réponse à la question. Sa méthode d'approximation est la suivante : partant des chiffres certains de la population et de la superficie des villes à la fin de l'ancien régime, il opère sur le chiffre de la population une réduction proportionnelle au rapport de grandeurs existant entre la superficie du XVIII^e siècle et celle que délimite l'enceinte gallo-romaine de la *civitas*. Les résultats ainsi obtenus ne peuvent présenter qu'une valeur approximative (nous ne pouvons que renvoyer aux judicieuses observations dont l'auteur les accompagne, pp. 360 ss.). Ils n'en sont pas moins intéressants. A l'exception de Reims (avec près de 6000 habitants), la population des cités de la Belgique Seconde ne dépasse guère 2000 âmes et se réduit même, dans deux cas (Senlis, Châlons) à environ 500 habitants. La densité moyenne au Bas-Empire peut être évaluée à 150 ou 200 citadins par hectare. Il n'est point trace d'augmentation perceptible avant la fin du XI^e siècle. Ce n'est qu'au début du siècle suivant que les premiers développements des *suburbia* ou faubourgs, entraînent une extension du territoire urbain et du périmètre des enceintes. Du IV^e au XI^e siècle, c'est dans les limites des remparts que se réalise l'évolution urbanistique de la cité. Quelque prépondérantes qu'aient pu être les nécessités militaires (aux IV^e-V^e siècles du moins), elles n'ont jamais exclu d'autres préoccupations. On paraît avoir beaucoup bâti et aménagé dans les cités, jusqu'au VIII^e siècle sans doute, et les exigences de l'esthétique et de l'urbanisme ne paraissent aucunement avoir perdu leurs droits. Les faits relevés par l'auteur sont assez significatifs à cet égard. Il semble aussi qu'il soit exagéré de prétendre que les invasions normandes et le chaos politique du X^e siècle aient eu raison de toute civilisation urbaine. Toutefois ce n'est qu'au terme de cette période troublée qu'apparaissent cette fois d'indiscutables symptômes de renouveau. C'est du XI^e siècle que date le développement des *suburbia* extérieurs aux enceintes, leur métamorphose en agglomérations marchandes (*portus*) et leur fusion graduelle avec le noyau de l'ancienne « cité »; tandis que les *suburbia* et le *suburbanum* des siècles antérieurs ne présentent aucun caractère analogue, comme l'établit une courte enquête du plus vif intérêt.

Du point de vue juridique, la cité ne se distingue en aucune façon du plat du pays. Il n'est point trace d'une reconnaissance juridique d'une communauté citadine dont le statut soit différent de celui des populations rurales. Les derniers vestiges de l'administration municipale romaine disparaissent vers le VI^e siècle. A l'époque mérovingienne, la cité est incorporée au comté et soumise,

comme le pays d'alentour, à l'autorité du comte, nommé par le pouvoir central. L'autorité effective de ce fonctionnaire décroît sans cesse, au profit de celle des immunistes et des vassaux, ecclésiastiques et laïcs, qui, dès le X^e siècle, exercent en fait la juridiction et la plupart des *regalia* dans le territoire de la cité. Au point de vue foncier, ce territoire présente la même hétérogénéité. Enfin, si l'on examine la condition des personnes, on observe que, sous l'action de causes diverses, le nombre des libres ne cesse de diminuer au cours des siècles. Au terme de cette évolution, vers le XI^e siècle, la population citadine ne se composera plus que de demi-libres ou des serfs, dont la foule se répartit entre une pluralité de seigneurs.

Les aspects de la vie économique des cités varient selon les époques. Du IV^e au VIII^e siècle environ, on observe la persistance indéniable d'une économie-argent : les échanges commerciaux, alimentés par le commerce méditerranéen sont assidus et pratiqués à longue distance; l'industrie est toujours active; les cités continuent à donner asile à des populations spécialisées dans le négoce. Cette *Geldwirtschaft* est aussi une économie urbaine et interurbaine. Au contraire, aux IX^e et X^e siècles, on constate l'interruption des relations commerciales entre le Nord et le Midi de la Gaule, et un développement consécutif d'échanges entre les régions septentrionales (France du Nord, Rhénanie, Angleterre) mais selon un rythme ralenti et sur une bien moindre échelle. Les invasions et les guerres en compromettent d'ailleurs l'existence. Une économie agricole uniforme se substitue à l'économie-argent localisée dans les centres urbains. Mais le début du XI^e siècle marque la renaissance de la vie commerciale dans la « *Francia* » septentrionale, phénomène dont M. PIRENNE a montré qu'elle explique la naissance et le développement des villes de nos régions. Il est à noter qu'au moment où il apparaît et détermine la renaissance urbaine des XI^e et XII^e siècles, la Belgique Seconde a cessé de former une unité économique. Il y a lieu de distinguer désormais : les cités du Nord (Arras, Amiens, Cambrai, Tournai, Beauvais) qui se rattachent plus ou moins étroitement à l'économie flamande; les cités du bassin de l'Oise (Reims, Soissons, Laon, Noyon, Senlis), retardataires, et demeurées généralement réfractaires au renouveau économique; enfin le cas unique de Châlons-sur-Marne qui devient de plus en plus solidaire de la zone commerciale champenoise.

Telles sont, trop brièvement résumés, les résultats de l'étude entreprise par M. Vercauteren. Outre leur portée, c'est tout d'abord leur valeur intrinsèque qu'il convient de souligner. Cette valeur, elles l'empruntent à l'érudition, aussi consciencieuse que sûre, dont témoignent les douze monographies qui forment la première partie

du livre, et sur lesquelles il est difficile de s'étendre ici. Car ce sont à la fois l'étendue de l'information, la justesse de la critique, la pénétration de l'analyse, la sûreté de la méthode, l'alliance des disciplines, qui font tout le prix de ces quelque 300 pages. Mais remarquons aussi que cette érudition minutieuse est au service d'un esprit synthétique vigoureux et juste. Cette alliance intime de la critique et de la construction, de l'analyse et de la synthèse, est sans doute ce que l'histoire peut donner de meilleur. C'est en récompense de ces qualités que l'Institut de France a décerné au présent mémoire, en 1935, le prix Lafons-Mélicocq. Terminons en émettant un vœu : c'est avec raison que l'auteur souligne, dans sa préface, que les controverses des théoriciens ne sont rendues possibles que par l'absence de bonnes monographies et d'études « au sujet limité dans l'espace ». Il importe de multiplier ces monographies. Nous apprenons que c'est l'« Etude sur les *Civitates* » qui est appelée à fournir, cette année, un cadre aux « Recherches sur l'histoire des villes en France pendant la période précommunale » dirigées par M. F. LOT à l'Ecole pratique des Hautes Etudes. On ne saurait souhaiter assez vivement que M. Vercauteren trouve ainsi un ou plusieurs émules.

J. DE STURLER.

VERLINDEN, CH. : *Robert I^{er} le Frison, comte de Flandre*.
Paris, Champion, 1935, 210 pp.)

Cette « étude d'histoire politique » a paru dans la collection des travaux de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Gand. Elle en constitue le 72^e fascicule. Tout en utilisant l'article consacré dans la *Biographie nationale* à Robert le Frison par H. Pirenne, et les pages du tome I^{er} de son *Histoire de Belgique*, en se servant aussi d'un travail allemand, déjà ancien (1872) de M. Emile Schmiele, M. Verlinden a fait œuvre originale; car, en somme, l'histoire complète du comte flamand du XI^e siècle restait à faire. Il ne l'a d'ailleurs pas traitée tout entière. C'est presque exclusivement aux événements politiques du règne de Robert I^{er} qu'il a voulu s'attacher; il n'a parlé des institutions, de régime foncier, de la condition des personnes que dans la mesure où apparaissait, dans ces matières, l'action personnelle du comte. De là, le plan du livre.

Tout d'abord, un aperçu de la jeunesse de Robert le Frison (chap. I^{er}, pp. 11-39). Puis, l'histoire de son avènement, depuis le serment de renonciation d'Audenarde jusqu'à sa reconnaissance comme comte de Flandre, de 1063 (?) à 1071 (chap. II, pp. 40-72). Ensuite, les péripéties de sa politique extérieure, les contacts de la Flandre et de la France, de l'Empire, de l'Angleterre (chap. III, pp. 73-112).

Dans un quatrième chapitre l'auteur étudie la politique religieuse du comte Robert, ses rapports avec Grégoire VII, avec Urbain II (pp. 113-132). Suit un chapitre caractérisant l'administration comtale (cour, chancellerie, châtelains, avoués, etc.). Enfin dans un chapitre final, M. Verlinden raconte le pèlerinage de Robert en Terre Sainte, la fin de son règne, sa mort en 1093.

« L'histoire — écrit l'auteur (p. 169) — a donné à Robert le surnom de Frison; mais lui eût-on décerné celui de Grand, il eût été injuste d'y trouver à redire. » Il s'est acquitté admirablement de son rôle, il a élevé l'autorité comtale à la hauteur d'une souveraineté, il a voulu assurer la prospérité de son fief, il a porté très haut à l'extérieur le prestige du comte de Flandre; sa politique, peu scrupuleuse parfois sur le choix des moyens, a été digne d'un grand prince.

Telle est la conclusion synthétique à laquelle aboutit l'étude de M. Verlinden sur le règne de Robert le Frison. Elle semble exacte, basée qu'elle est sur une analyse approfondie et objective des faits et gestes du grand comte. A son livre, l'auteur a joint un appendice au sujet du pays de Waes et de la Zélande, un catalogue d'actes de Robert le Frison (9 pièces de 1072 à 1093), une note sur un sceau (faux) attaché à un acte de 1076. Deux tables, l'une pour les noms de personnes, l'autre pour les noms géographiques facilitent grandement la lecture d'un livre qui comble très heureusement la lacune importante qui existait jusqu'ici dans la série des études ayant trait aux règnes des comtes de Flandre.

L. L.

G. DES MAREZ : *Le développement territorial de Bruxelles au moyen âge*. (Publié par P. Bonenfant et F. Quicke. Bruxelles, Falk, 1935, 90 pp.)

Au 1^{er} Congrès international de Géographie historique, réuni à Bruxelles en 1930, M. Des Marez fit une conférence — dont les auditeurs ont conservé un vif souvenir — sur le développement territorial de la ville de Bruxelles. Il avait résolu de consacrer un volume à cette question. Il y travaillait en 1931 lorsqu'il fut enlevé à la science historique et à l'Université Libre par une mort prématurée. Dans ses papiers on retrouva une première rédaction de l'ouvrage, presque achevé en ce qui concerne le moyen âge.

C'est cette partie que le comité organisateur du Congrès de 1930 a pu publier, grâce à la collaboration de M. P. Bonenfant et de M. F. Quicke qui ont procédé à une parfaite « mise au point » aussi précise que discrète, corrigeant de menues erreurs, complétant ou rectifiant certaines indications bibliographiques, en respectant scrupuleusement la pensée de l'auteur et la forme même qu'il lui avait donnée. M. Quicke s'est plus particulièrement chargé de la

revision du premier chapitre : *Infrastructure et superstructure du sol*; et M. Bonenfant, des autres : *Les premiers habitats* (ch. II); *Les costumes* (ch. III); *La ville au XI^e et XII^e siècles* (ch. IV); *La ville aux XIII^e et XIV^e siècles* (ch. V).

L' « étude de géographie urbaine » de M. Des Marez débute par une description du site bruxellois, vallée et collines, cours de la Senne et de ses affluents; elle détermine ensuite la position des premiers habitats humains, néolithiques, puis belgo-romains, elle indique le tracé du *diverticulum*, première route de Bruxelles. Au X^e siècle apparaît le castrum de l'île Saint-Géry, entouré par des prairies et des champs qui relèvent d'une économie purement domaniale et que traverse, de l'est à l'ouest, la voie féodale, la seconde route bruxelloise. A partir du XI^e siècle apparaît un régime nouveau, celui de l'économie urbaine. Une nouvelle chaussée se joint aux deux premières, celle de Cologne à Bruges, grand chemin commercial, axe des transports économiques entre l'est et l'ouest. Près de l'endroit où, à Bruxelles, elle franchit la Senne s'établit le marché, la future Grand'Place. La ville s'allonge à l'est, vers les hauteurs séparant la Senne du Maelbeek. Au XIII^e et au XIV^e siècles, la cité apparaît dans le sens constitutionnel du mot, un rempart est construit, à l'abri duquel se développe Bruxelles, tandis qu'à l'extérieur de la muraille d'enceinte s'allongent des faubourgs, surtout au sud de la Chapelle.

Ceci n'est qu'une énumération bien sèche des sujets traités dans le livre de M. Des Marez d'une manière vivante, pittoresque. La publication posthume de cette belle étude avive les regrets de ceux qui déplorent la mort de l'auteur, disparu avant d'avoir pu mettre la dernière main à son livre, avant d'avoir pu, comme il se le proposait, écrire l'histoire de Bruxelles et de ses agrandissements pendant l'époque moderne. Du moins avons-nous ici la première partie de ce grand travail. Tel qu'il est, il rendra de grands services à tous ceux qu'intéresse le passé bruxellois. L. I.

CH. VERLINDEN, : *L'esclavage dans le monde ibérique médiéval*. (I. Madrid, Tipografia de Archivos, 1934, 167 pp.)

Après avoir consacré à Robert le Frison un volume dont on vient de rendre compte, M. Verlinden s'est attaché à l'étude d'une question extrêmement vaste et très complexe. Félicitons-le, en passant, d'avoir donné un bon exemple aux jeunes historiens belges en abordant un sujet emprunté à l'histoire d'un pays étranger.

En lui donnant l'hospitalité, l'*Annuario de Historia del Derecho Español* a consacré la valeur de l'étude que M. Verlinden mène dans ce premier volume jusqu'au XII^e siècle. Dans l'introduction

l'auteur met en relief le caractère propre de son travail en constatant que si depuis longtemps le servage est pour les médiévistes un objet d'études familier il en est tout autrement en ce qui concerne l'esclavage médiéval. Il remarque fort justement que le mot : esclave, quand il est employé à propos du moyen âge semble une sorte d'hérésie, dès qu'on dépasse la période franque, soit mérovingienne, soit carolingienne. L'historien qui veut étudier cette question de l'esclavage médiéval se heurte, à partir du VIII^e siècle, à des problèmes peu ou pas du tout formulés, sa route est hérissée de points d'interrogations (pp. 3-4).

Cette route, M. Verlinden en a parcouru une partie en la déblayant soigneusement. Dans un premier chapitre il retrace l'histoire de l'esclavage, en Espagne ou ailleurs, pendant les derniers siècles de l'empire romain (pp. 17-41). Ses recherches l'amènent à cette conclusion : Si sous l'influence du colonat la condition de certains hommes devient plus supportable au point que l'on ne peut plus les considérer comme de véritables esclaves, c'est néanmoins dans un milieu où l'esclavage pur et simple était encore abondamment représenté que se constitue l'Etat des Visigoths d'Espagne. De là, un second chapitre consacré à l'esclavage dans l'Etat visigothique du V^e au VIII^e siècle (pp. 42-85). L'étude de la législation visigothique fait apparaître la condition de l'esclave ibérique, différente de celle de l'esclave romain. « Plus que des facteurs idéologiques, plus que de l'influence du germanisme il semble que ce soit de la différenciation économique qui a dû s'introduire parmi les esclaves qu'il faut tenir compte (p. 84) ». Enfin dans le plus copieux des chapitres de son livre (pp. 85-168), M. Verlinden expose le résultat de ses recherches en ce qui concerne l'esclavage dans le monde ibérique chrétien du VIII^e au XII^e siècle. Il y montre qu'à la différence des autres régions de l'Europe centrale et occidentale où peu à peu l'esclavage disparaît, dans la péninsule ibérique il se maintiendra pendant tout le moyen âge. Toutefois la période antérieure à la fin du XII^e siècle constitue pour l'histoire de l'esclavage ibérique un tournant : les modes de recrutement des esclaves subissent un changement complet.

On n'indique ici que les grandes lignes du livre de M. Verlinden. Bornons-nous, pour le reste, à dire que ses conclusions sont appuyées sur de minutieuses analyses, sur une information très abondante, ... Elles sont d'un grand intérêt à la fois pour l'histoire du droit et pour celle des institutions économiques et sociales. L. L.

REAU, L. et COHEN, G. : *L'art du moyen âge (arts plastiques; art littéraire) et la civilisation française*. (Paris, La Renaissance du Livre, 464 pp., XX planches, 1935.)

Dans la grande collection qu'il dirige : *L'évolution de l'humanité* (1), M. Henri Berr a fait une large place aux manifestations intellectuelles de la civilisation du moyen âge. Outre le volume dont on vient de lire le titre, paraîtra bientôt : *la préparation du génie moderne dans la littérature et l'art de l'Occident*, par MM. Cohen et Scheider; puis viendront : *La philosophie du moyen âge*, par M. Bréhier, et : *La science du moyen âge*, par M. Rey. MM. Réau et Cohen ont donc exclusivement étudié les arts plastiques et les lettres au moyen âge « jusqu'au seuil du XV^e siècle » (2).

La première partie du livre est consacrée à l'art. M. Réau en étudie d'abord les éléments constitutifs, les thèmes, les formes, les techniques; puis il en retrace l'évolution à travers le moyen âge, en indiquant les influences orientales (byzantine, arabe) qui ont agi sur l'art occidental et en suivant le développement de l'architecture romane et gothique, de la sculpture et de la peinture, en France et hors de France.

Deux idées maîtresses dominent cet exposé : en premier lieu, la primauté de la France « qui a été dans toute la force du terme le centre d'élaboration et de rayonnement » de l'art du moyen âge occidental. « Paris, foyer de toute science; Cluny, métropole de l'Europe monastique; Avignon, résidence des Papes : dans le prestige incomparable de ces trois noms réside le secret de la primauté de l'art français » (pp. 111, 121). Aux preuves que les historiens de l'art, ses prédécesseurs, avaient apportées à l'appui de cette affirmation, M. Réau en ajoute de nouvelles qui sont incontestables. D'autre part, entre les divers arts plastiques, c'est l'architecture qui possède « la primauté technique ». Ici encore, M. Réau joint aux faits déjà connus plusieurs exemples probants. Ces deux thèmes généraux confèrent à son étude, d'ailleurs extrêmement précise et riche en détails caractéristiques, une forte unité. Venant après tant d'autres travaux analogues, l'œuvre de M. Réau est cependant des plus originales. On y apprend beaucoup.

Il en est de même du dernier tiers du livre. M. Cohen n'a pas voulu nous y donner une histoire de la littérature, une énumération

(1) 37 volumes ont déjà paru, consacrés à l'antiquité et au moyen âge.

(2) Dans le 8^e volume de la collection Glotz : *La civilisation occidentale du XI^e au XV^e siècle*, écrit en collaboration avec MM. H. Pirenne et Focillon, M. Cohen a consacré beaucoup de pages au système d'enseignement, au mouvement philosophique et juridique.

des écrivains et des œuvres, mais une vue synthétique du mouvement littéraire médiéval (particulièrement en France), mis en rapport avec les tendances sociales « de cette riche et formidable époque qu'on a improprement appelée le moyen âge, et que j'ai — écrit M. Cohen — maintes fois proposé d'appeler le Premier Age Moderne » (p. 281). Proposition des plus justifiées, car rien n'est plus conventionnel que l'épithète moyen âge. Un âge est toujours moyen, intermédiaire entre celui qui le précède et celui qui le suit; et d'autre part il est bien certain que le prétendu moyen âge constitue la première partie de l'histoire des peuples modernes. L'auteur remarque, non moins judicieusement, qu'« il est impossible de comprendre la littérature médiévale si l'on sous-estime l'influence de l'Eglise et de la foi chrétienne, commune à toute la civilisation occidentale » (p. 283). Considérant la littérature comme une expression de la société, M. Cohen montre tour à tour des manifestations littéraires de l'esprit féodal, dans les Chansons de geste; de l'esprit courtois, dans le premier *Roman de la Rose* par exemple; de l'esprit bourgeois, dans le second *Roman de la Rose*, dans le *Roman de Renart*, dans les fabliaux; de l'esprit religieux enfin, dans la poésie, dans le roman courtois, dans le théâtre. De la sorte il marque, fortement et clairement, les rapports qui existèrent du XI^e au XV^e siècle entre l'état social et les œuvres littéraires. On retrouvera dans ces cent cinquante pages, brillantes et solides, les remarques et les conclusions contenues dans les travaux précédents de M. Cohen, dans son *Histoire de la mise en scène...*, dans son *Roman courtois au XIII^e siècle*, dans les deux volumes de son *Théâtre en France au moyen âge*, dans son *Chrétien de Troyes*, etc.

Comme tous les tomes de *l'Evolution de l'Humanité*, les études de M. Réau et de M. Cohen sont accompagnés d'un avant-propos dû à M. Berr, qui apprécie fort exactement la valeur du volume écrit par ses deux collaborateurs. « Chez l'un et chez l'autre, une connaissance profonde de l'art (et des lettres) amène, sur toutes sortes de problèmes de précieuses remarques, et elle fait jaillir en abondance les formules frappantes, les pages heureuses de description ou d'analyse. » On ne saurait mieux dire.

La bibliographie (seize pages) est accompagnée d'un fort utile lexique archéologique et d'un index. Les sujets des vingt planches reproduisant des chefs-d'œuvre architecturaux ou sculpturaux du moyen âge ont été très heureusement choisis.

FRANKIGNOULLE : *Notes pour servir à l'histoire de l'art en Brabant. Publiées par P. Bonenfant.* (Bruxelles, Ballieu, 1935, 204 pp.).

M. Frankignoulle, qui fut archiviste des Hospices de la Ville de Bruxelles de 1911 à 1922, est mort en 1928, laissant de très nombreuses notes sur les documents du riche dépôt dont il avait eu la garde pendant onze années. C'est l'ensemble de ces notes qui vient d'être inséré dans les *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*. La publication en a été confiée au successeur de M. Frankignoulle, M. Paul Bonenfant, qui a soigneusement classé les notes contenues dans les carnets de l'auteur et dressé des tables qui permettront une consultation aisée du volume.

L'inventaire contient près de 800 numéros (exactement 791). Ils ont été répartis en plusieurs groupes : les mentions relatives à l'exécution de travaux de caractère artistique, à l'acquisition, à la vente d'œuvres d'art; les notes relatives à des artistes ou à des ouvriers d'arts; les notes tirées des archives de Diest, des actes scabinaux de Caggevinne et de Sichein; celles qui sont extraites des archives de l'assistance publique de Bruxelles.

En publiant les notes de M. Frankignoulle la *Société d'archéologie* et M. Bonenfant ont mis le patient travail de l'auteur à la disposition des historiens et des archéologues qui, à coup sûr, puiseront à cette abondante source de renseignements. L. L.

MELOT, AUGUSTE : *Cinquante années de gouvernement parlementaire.* (Editions Rex, s. d. [1935], 426 pp. in-8°. Index des noms cités; bibliographie.)

J'ai eu le plaisir de faire ici-même une analyse détaillée d'un livre de M. A. Mélot, intitulé *Le parti catholique en Belgique* (1). Ceci me permettra d'être bref dans l'examen du présent ouvrage. Les *Cinquante années* ne sont, en effet, qu'un développement de l'œuvre précédente. Des alinéas entiers sont identiques quant au fond et à la forme. Il y a grand profit cependant pour le lecteur à prendre connaissance de ce dernier livre, car l'auteur a approfondi son sujet, a utilisé judicieusement des sources nouvelles (notamment des documents inédits communiqués par la famille Beernaert) et a porté une minutieuse attention sur les événements politiques en Belgique, de 1918 à 1934.

(1) *Revue de l'U. L. B.*, année 1934-35, n° 1, *Variétés*.

J'ai déjà dit combien la sincérité d'expression de M. Mélot met à l'aise le lecteur du bord opposé. Qu'il soit question de l'intervention du clergé dans la politique, des « difficultés qui attendent un parti catholique dans un pays catholique », de la suppression concertée et implacable des écoles publiques, des nominations de parti ou des abus temporaires du « régime léopoldien » au Congo, l'auteur s'exprime avec calme et objectivité. Sans doute, son estimation des valeurs en politique ne sera pas celle de tout le monde. Pour ma part, je crois qu'il s'exagère, dans la constitution du parti catholique vers les années soixante et dix, l'importance du facteur spirituel catholique-libéral et ne prend pas assez en considération la vigueur offensive de la *Fédération des Cercles et des Associations catholiques*. Il voit trop les choses en parlementaire, parle beaucoup de la querelle Beernaert-Woeste et pas assez des grandes grèves de 1891-1893, surestime les combinaisons De Broqueville en 1913 et fait faire « long feu » au mouvement ouvrier — gigantesque cependant — de la même année. Il est des catholiques qui trouveront M. Mélot trop plein de louanges en ce qui touche les œuvres du ministre Beernaert et très dur pour M. Renkin. Mais jamais ces considérations personnelles ne paraissent entachées de passion ou de parti-pris.

L'étude des dix-sept dernières années est particulièrement intéressante. Il s'y rencontre de savoureux portraits de Jaspar, de Hymans, de Devèze. Bien que parsemé de lacunes et d'omissions, bien que souffrant de l'absence de recul, l'exposé ouvre d'instructifs horizons. Le chapitre XIII étudie les dérogations constitutionnelles rendues inévitables par la Guerre; le problème de Lophem est examiné en détail. Avec beaucoup de finesse, M. Mélot montre combien funeste fut l'erreur du Premier Delacroix de concevoir son cabinet d'Union nationale non pas comme supérieur aux partis, mais sous forme de dosages ministériels proportionnés à l'importance électorale des groupes.

M. Mélot voit l'avenir du parti catholique sous un jour assez sombre. La démocratie chrétienne a versé dans la surenchère; l'élément flamand a étranglé la vieille liberté du père de famille au moyen du lacet des contraintes linguistiques. Cette mélancolie n'empêche pas M. Mélot de voir clair dans le mécanisme des causes et de les enchaîner avec perspicacité. Je ne lui ferai que deux reproches. Je ne crois pas que ce soit par « solidarité de parti » seulement que les catholiques wallons aient coqueté avec le fédéralisme patent ou dissimulé de la démocratie flamande. C'est bien plutôt la crainte de futures interventions thioises en terre wallonne — danger un peu chimérique à mon avis — qui les a poussés à sacrifier la cause

du langage français en terre de Flandre. Et, d'autre part, je crois qu'il est injuste de reprocher à M. Hymans d'avoir, en 1918, perdu « une de ces occasions que les dieux ne mettent aux mains des hommes d'Etat ou des nations qu'une ou deux fois par siècle ». Les dieux aiment à tenter les hommes. Sachons gré, mille fois gré, à notre ministre des Affaires Etrangères d'avoir su résister à leurs séductions et de ne pas avoir mis fin à une guerre commencée pour faire respecter notre Droit par une atteinte au Droit d'autrui.

Je regrette d'avoir à clore ces considérations sur un livre si documenté, si mûri, si objectivement « pourpensé » par une critique sévère de la présentation. La longue liste des *errata* est encore très inférieure à la somme désespérante des coquilles typographiques. Il eût été du devoir des éditions *Rex* de reproduire les hautes pensées de M. Mélot avec moins de désinvolture et de négligence (1).

Frans VAN KALKEN.

WULLUS-RUDIGER, J. : *La Belgique et l'équilibre européen*. (Paris, Berger-Levrault, 2^e édition, 1935, 333 pp., avec une annexe photographique.)

Ce volume fait partie d'un ensemble de trois livres que l'auteur fera paraître sous ce titre général : *La Tragédie Belge 1914-1918*, en utilisant uniquement des documents inédits provenant des archives du grand Etat-major allemand, de l'Office des Affaires Etrangères, du gouvernement général d'occupation, etc. Plus spécialement, *La Belgique et l'équilibre européen* a pour sujet l'ensemble des faits qui, avant 1914, ont caractérisé la situation militaire et internationale de la Belgique. Les deux autres tomes auront pour titre : *Le sacrifice belge* et *La Belgique, enjeu de la guerre*.

L'auteur déclare dans l'avant-propos qu'il a évité toute controverse, qu'il a voulu, par un exposé documentaire, fournir à l'Histoire une contribution, tout en réfutant les calomnies allemandes dirigées contre notre pays. Il a dédié son œuvre à la mémoire du Roi Albert « qui personnifia aux yeux du monde l'honneur de la Belgique ».

(1) Je citerai notamment le décès du roi Albert, placé erronément à la date du 18 février (p. 362). En revanche, c'est l'auteur lui-même qui porte le poids de quatre erreurs figurant dans une seule phrase de la page 51. Le grand cortège catholique du 7 septembre ne fut par *attiré* (puisque l'itinéraire était fixé d'avance par les organisateurs et le bourgmestre Buls) dans des rues *étroites* (il défilait le long des boulevards du centre); s'il fut *matraqué*, il est juste de reconnaître que ses membres « contre-matraquèrent » avec une égale ardeur; enfin, l'assaut ne fut pas conduit par des *individus apostés* mais par bien près de cent mille contre-manifestants enflammés par la passion politique.

Les sept chapitres du livre étudient successivement la « crise de dix ans » marquée de 1904 à 1914 par Tanger, Agadir et les affaires balkaniques; les relations belgo-allemandes pendant ces dix années; les prétendues conventions militaires anglo-belges (Barnardiston-Ducarne-Bridges-Jungbluth); les rapports franco-belges de 1904 à 1914; les origines de la guerre, « à la lumière du service allemand de renseignements et enfin, la violation, en août 1914, de la neutralité belge. Suit un appendice de deux chapitres : De Waterloo à Sedan; Les conséquences du traité de Franckfort; Le nouvel équilibre européen de 1900. En annexes, sont reproduits des pièces justificatives importantes et vingt-deux photos de documents inédits.

Comme on le voit par ce sommaire, le livre de M. Wullus-Rudiger embrasse toutes les questions internationales intéressant la Belgique d'avant-guerre. On y trouvera à la fois une foule d'indications précieuses; de détails inédits ou peu connus et des études d'ensemble claires et appuyées sur des textes. Notons, par exemple, le très intéressant exposé consacré aux pourparlers Barnardiston et Bridges (pp. 56-92). Et recommandons tout particulièrement la lecture du chapitre VI où la question des origines immédiates de la guerre est éclairée d'un jour nouveau et complet, grâce à l'analyse des documents contenus dans le dossier du service allemand des renseignements. Ce dossier se trouve actuellement à la *Hoover War Library* (Stanford University). Il a été dépouillé minutieusement par M. Wullus-Rudiger, dont le livre prend rang parmi les plus solides contributions à l'histoire de la grande guerre, considérée au point de vue belge.

L. L.

LALOIRE, M. : *Nouvelle Allemagne. Réformes sociales et économiques*. (Bruxelles, L'édition universelle, 1935, 272 pp.)

L'auteur de cet intéressant volume a procédé à une enquête sur place, il a questionné beaucoup de partisans et de collaborateurs du nouveau régime allemand, il a visité les organisations de bienfaisance, d'éducation, un camp de travail, il a réuni une riche documentation. Tout cela confère à son livre une réelle valeur. Très objectivement il décrit sous tous ses aspects la « nouvelle Allemagne », telle que la modèlent les chefs du troisième Reich. Après avoir défini le sens de la révolution hitlérienne, il étudie successivement la Charte et le Front du Travail, les problèmes de l'éducation, de l'habitation, du chômage, des classes moyennes, de la classe rurale, de la jeunesse, la politique de la natalité. Après s'être posé cette question : Qui l'emportera du capitalisme ou du socialisme ? il conclut que l'économie allemande est une économie dirigée par

des nationaux-socialistes, « seuls juges d'appliquer, comme ils l'entendent, le programme de leur parti ». En somme, M. Laloire fait bien voir comment la politique agricole, ouvrière, éducative du III^e Reich cherche à rassembler toutes les classes, à former une communauté racique. Les « nazis » sont imprégnés d'une tendance mystique, surtout la jeunesse sur qui l'auteur a spécialement porté son attention. A fort juste titre, car le mouvement hitlérien — comme le mouvement fasciste — est avant tout un élan massif de la jeunesse.

Il ne suffit pas de critiquer l'hitlerisme, il faut le connaître et le comprendre. L'ouvrage de M. Laloire, clair, substantiel, compréhensif et impartial sera pour une pareille étude un guide qui semble sûr.

L. L.

MORE, THOMAS : *L'Utopie*, ou le traité de la meilleure forme de gouvernement. (Texte latin édité par Marie Delcourt avec des notes explicatives et critiques. Paris, Droz, 1936, in-8° de 218 pp., 20 francs belges.)

Cette nouvelle édition de *L'Utopie* comporte une introduction d'une trentaine de pages (avec deux planches) sur la biographie et l'œuvre de Thomas More (notamment sur *L'Utopie*, ses sources, sa tendance), son style, sa langue et sa grammaire, car la principale nouveauté de l'édition est qu'elle étudie le texte au point de vue du latin de Morus, latin *encore vivant* et pour ainsi dire *encore parlé*. S'il faut regretter l'absence de l'alphabet et du texte « utopiens », donnés par d'autres éditions, il faut convenir que la nouvelle édition est supérieure à celles-là par sa présentation matérielle, par son annotation suggestive et succincte. Elle constituerait un excellent *text-book* pour les étudiants en même temps qu'une lecture agréable pour les humanistes plus âgés.

LÉON HERRMANN.

VACLAV CERNY : *Essai sur le titanisme dans la poésie romantique occidentale entre 1815 et 1850*. (Editions Orbis, Prague, 1935, 30 francs.)

M. Václav Černý se propose d'analyser la nature de ce phénomène intéressant et capital, qui — depuis le début du XIX^e siècle jusqu'à nos jours — a revêtu cent formes diverses et qui s'appelle le « titanisme romantique ». La question du titanisme touche celle du sentiment religieux romantique, et même celle de l'essence intime du romantisme occidental, puisque le titanisme est l'expression par excellence de l'âme romantique. Dans la première partie de l'œuvre, embrassant les années 1815-1830, l'auteur étudie le titanisme de

Byron, Shelley, Keats, Leopardi, et celui des premiers byronistes français, en particulier Lamartine jusqu'à la révolution de juillet; il précise les rapports entre le titanisme et le faustisme goethéen, discute les idées de T. G. Masaryk à ce sujet et donne une première caractéristique du titanisme. Dans une seconde partie, concernant les métamorphoses du titanisme pendant la deuxième génération du romantisme titanique, il analyse du même point de vue Lamartine depuis 1830, Vigny, Hugo, Musset, Quinet, Ménard et autres pour la France; Tennyson, Browning, Clough, pour l'Angleterre; Guerrazzi, Carducci et autres, pour l'Italie; Espronceda et Herculano, pour l'Espagne et le Portugal; il ajoute deux chapitres sur le culte de l'Industrie et la poésie scientifique des romantiques français et sur leurs passagères velléités socialistes. A la base des analyses précédentes, l'état d'âme titanique est défini ensuite dans tous ses aspects : dans la conclusion de l'ouvrage, l'auteur relève l'anti-rousseauïsme essentiel du titanisme romantique qu'il fait descendre de la poésie et de la pensée rationalistes du siècle éclairé; la mise en lumière de ce rapport inattendu et de toute la nature moraliste et rationaliste du titanisme lui fait distinguer dans la nature moraliste deux pôles différents, le romantisme titanique et celui du mal du siècle, et adopter une conception du romantisme fort distincte de celles qui ont cours en France. Il termine son œuvre par une brève esquisse des formes que le titanisme a revêtues à la fin du siècle, chez Dostoïevski et Nietzsche.

LAVACHERY, H. : *Ile de Pâques*. (Paris, Grasset, 296 pp., XXXII planches, 1935.)

M. Henri Lavachery, attaché aux Musées royaux d'art et d'histoire du Cinquantenaire, a réussi à nous donner, en moins de trois cents pages, un récit précis, vivant, mouvementé, du séjour qu'il a fait à l'île de Pâques où l'avait conduit, le 28 juillet 1934, l'avis français *Rigault-de-Genouilly* et qu'il a quittée cinq mois plus tard à bord du navire-école belge *Mercator*.

Les recherches, les explorations auxquelles il s'est livré en compagnie de M. Métraux ne lui ont pas seulement fourni le sujet de descriptions pittoresques, elles ont eu d'importants résultats scientifiques.

Tout d'abord, d'après l'auteur, il faut écarter complètement l'hypothèse d'un continent Pacifique, analogue à l'Atlantide. Ensuite, le parallélisme est constant entre les manifestations de l'ancienne civilisation pascuane et de celle de la Polynésie. Les habitants de l'île de Pâques descendent vraisemblablement d'immigrés, venus

des îles Gambier. Ils sont les successeurs directs des architectes, des sculpteurs, à qui sont dus les monuments, témoins de l'ancienne civilisation pascuane. Sa fin a été hâtée par l'arrivée des Européens qui a fait perdre aux indigènes « la quiétude, la joie de vivre. Leur esprit insatisfait les a précipités dans des guerres où ils ont ruiné leur culture et ses mouvements. Devenus chrétiens, ils ont eu honte de leur passé » (p. 276).

M. Lavachery a joint à son texte des cartes sommaires, des planches hors texte, des tableaux statistiques concernant la démographie de l'île de Pâques, une liste des 183 *ahus* qu'il a pu relever, des dessins, bref, tout ce qui peut contribuer à rendre aisée la lecture du volume. Tous ceux qui s'intéressent aux coutumes des peuples primitifs consulteront avec profit — et avec plaisir — ce livre écrit avec beaucoup d'agrément et qui nous révèle un coin perdu du monde, cette lointaine île de Pâques, riche en statues mystérieuses, en statues qui « font penser à l'homme » et non à « des titans foudroyés », à « des dieux endormis » et dont « l'humanité complète la grandeur » (p. 181).

Médecine

PAUL REISS : *L'action biologique des Rayons X et γ* . Fascicule II du tome second : (Action des agents physiques sur les organismes) du cours de Physique biologique publié sous la direction du professeur F. Vlès. (Paris, Vigot, 264 p., 84 fig., 1935.)

L'étude des effets des radiations sur les organismes vivants, et particulièrement celle des rayons X ou γ , est des plus complexes, car elle implique à la fois une connaissance approfondie de la physique et une expérience étendue des problèmes biologiques. Nul n'était plus qualifié que le docteur Paul Reiss, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Strasbourg, pour donner un exposé solide de l'état actuel de cette vaste question. Introduit dans la recherche par des études d'histophysiologie et d'embryologie expérimentale, qui lui ont donné une compréhension profonde des phénomènes de la vie cellulaire, il s'est ensuite attaché aux problèmes de physico-chimie biologique où il a apporté de nombreuses et importantes contributions personnelles. Aussi le livre qu'il nous donne aujourd'hui est-il le tableau complet, documenté, et parfaitement ordonné de nos connaissances actuelles dans ce domaine. On y trouve naturellement une étude méthodique des propriétés physiques des radiations biologiquement actives (sauf les ultra-violettes) ainsi que des moyens de production de celles-ci. Un chapitre forcément bref est alors consacré à l'action chimique et physico-chimique du

rayonnement en dehors de l'organisme. Puis vient, après cette longue mais substantielle introduction, l'examen approfondi des effets biologiques. A sa base est placée l'étude de la vie cellulaire, considérée non seulement au point de vue des structures, mais encore à celui des activités physiologiques les plus variées. De ces manifestations élémentaires de la radio-lésion on passe sans peine aux actions générales et indirectes sur les organismes complexes. On y trouve notamment traité le problème de l'excitation par les faibles doses de rayons — action excitatrice qui est entièrement illusoire — et un aperçu succinct mais suggestif sur les faits de génétique. Deux grands chapitres sont consacrés l'un aux variations de la radio-sensibilité avec les caractéristiques cellulaires, — c'est à dire au rôle des différenciations histologiques des divers tissus, à l'intervention de la mitose, de la nature du travail cellulaire —, l'autre aux variations de la sensibilité des cellules suivant les conditions d'irradiation (température, milieu, temps, longueur d'onde). Toutes ces données permettent alors de s'élever à un examen critique, sobre et clair, des théories expliquant l'action des radiations, puis aux problèmes si ardues de statistique quantique, le seul chapitre où les mathématiques jouent un rôle un peu étendu et d'ailleurs parfaitement légitime. Son intérêt est loin d'être purement théorique; c'est par l'étude des conditions qui expliquent le caractère discontinu des effets d'une irradiation donnée que se justifie la réserve avec laquelle on doit répondre à cette question si souvent posée : quel est le rayonnement le plus efficace pour les êtres vivants et spécialement pour détruire telle ou telle catégorie de cellules, malignes ou non ? La nature de ce rayonnement variera pour ainsi dire dans chaque cas et c'est bien de là que vient toute la difficulté de la radiothérapie. C'est aux règles qui doivent présider à celles-ci qu'est consacré un dernier chapitre où le praticien trouvera d'importantes directives. Remarquons en terminant combien l'ouvrage est riche en aperçus originaux et entièrement nouveaux. Une infinité de faits disséminés dans des mémoires ou des notes de toute nature ont été ainsi reportés dans leur cadre et mis en valeur par des rapprochements souvent inattendus. C'est là encore le bénéfice direct de la vaste culture biologique et physique de l'auteur de cette excellente monographie.

A. DALCO.

ERRATA.

N° 1 d'octobre-novembre 1935, p. 109, ligne 24 :

Au lieu de : le caractère malin du rire fait place au rire *d'orgueil*,

lire : le caractère malin du rire fait place au rire *d'accueil*.

Même page, ligne 29 : après les mots « qu'ils se cherchent du regard », ajouter : *s'ils ne demandent qu'à rire et que leurs yeux s'évitent au contraire*.

BIBLIOGRAPHIE

Philosophie et Lettres

HAECKER, THÉODORE : *Virgile, père de l'Occident*. Trad. J. Chuzeville. (Collection *Les Iles*, Desclée-De Brouwer et C^o, in-8^o, 208 pages, 18 francs belges.)

Livre étrange et fumeux d'un allemand catholique, où je crains bien qu'il n'y ait pas grand chose d'utile ou de juste. Après avoir attaqué l'évolutionnisme, en partant du postulat que l'homme est créé à l'image de Dieu et après avoir déclaré ne pas pouvoir définir Virgile sans tenir compte de l'avènement du christianisme, parce que toute l'histoire doit s'intégrer dans celle de la rédemption de l'humanité, l'auteur essaie d'établir que Virgile fut un païen « *adventiste* », sur qui la lumière surnaturelle de la grâce est irradiée par réversibilité, étant donné qu'il fut « *élu pour le Christ* » et l'âme « *naturellement chrétienne* » la plus parfaite de l'antiquité Platon et Aristote y compris ! Il est peut-être inutile d'aller plus loin et d'analyser l'ouvrage. L'auteur, qui méprise l'explication purement philologico-esthétique de Virgile et reproche aux historiens de ne pas adopter un point de vue « ontologique », mérite que philologues et historiens n'accordent pas une importance exagérée à ses révélations. D'ailleurs nous ne les croyons pas fort originales. Déjà Constantin ou un de ses amis avait *considéré* la quatrième églogue comme un « mythique pressentiment de la divine histoire du salut » et on chantait dans les églises « *Maro uates gentilium* » et Dante employait Virgile comme « cicerone », bien avant que M. Haecker fît de Virgile le père de l'Occident, c'est-à-dire de l'empire romain continué par le saint empire romain germanique ! Tout au plus rappellerons-nous à M. Haecker qu'il est un peu injuste envers le vieil Hésiode, lorsqu'il déclare qu'aucun grec n'a eu autant que l'auteur des *Géorgiques* le sentiment de la valeur du travail et qu'il n'est pas tout à fait établi que Racine « le plus grand poète de France eut *dès ses débuts* une âme virgilienne »... M. Haecker, doué pour la satire et pour la théologie, a peut-être tort de s'attaquer à l'histoire littéraire...

LÉON HERRMANN.

GHISLAINE DE BOOM : *Correspondance de Marguerite d'Autriche et de ses ambassadeurs à la cour de France concernant l'exécution du traité de Cambrai (1529-1530)*. (Commission Royale d'Histoire, in-8°, Bruxelles, Lamertin, 1935, XXVI, 272 pp.)

Cette nouvelle publication de la C. R. H. éclaire le jeu de négociations diplomatiques encore mal connues. M^{lle} De Boom a eu la bonne fortune d'avoir entre les mains un registre provenant des archives privées de la famille de Lalaing, qui sera désormais à la portée de tous. Il contient la correspondance échangée entre la gouvernante des Pays-Bas et ses ambassadeurs à Paris : Philippe de Lalaing, François de Bonvalot et Guillaume des Barres, envoyé de l'empereur. Il s'y trouve aussi des lettres adressées par Philippe à son père Antoine de Lalaing, principal conseiller de Marguerite d'Autriche. Ce sont des copies authentiques de la main d'un secrétaire de Philippe de Lalaing, vraisemblablement.

Celui-ci est « maistre d'hostel » de la Régente, et à ce titre, il est témoin de ses pourparlers avec Louise de Savoie. Après la conclusion de la Paix des Dames, ce gentilhomme est envoyé à la cour de France en mission diplomatique. Il y est rejoint six mois plus tard par le franc-comtois F. de Bonvalot, trésorier de l'église de Besançon, conseiller et maître des requêtes du conseil privé, « personnage de longue robe, docte et expérimenté », avec lequel il partage la responsabilité de l'action.

Le voyage de Philippe de Lalaing dure quatorze mois. Sous des dehors de courtoisie, le but de cette ambassade est précis, il vise « le bien, conservacion et accroissance de la bonne amytié qui est dressée entre eulx au moien de la paix dernièrement conclute dont madicte dame actend en brief sa ratiffication » (8 septembre 1529). Il s'agit donc de surveiller l'exécution du traité de Cambrai. La correspondance qui en résulte évoque les points les plus importants de cet acte, tels que la délivrance des enfants de France, le mariage de François I^{er}, le payement de sa rançon, l'évaluation des terres à céder à l'empereur, la restitution de Hesdin et celle de l'héritage du connétable de Bourbon. Elle apporte aussi des précisions sur la politique italienne de l'empereur et sur les intrigues de Henri VIII et de Charles-Quint auprès de François I^{er} au sujet du divorce de Catherine d'Aragon.

Dès sa libération, le roi de France viole ses engagements et montre si ouvertement son hostilité à l'égard de l'empereur, qu'une nouvelle rupture semble imminente (...juin 1530).

Mais, Marguerite d'Autriche aplanit les difficultés et s'emploie à consolider son œuvre de paix avec l'appui de la régente de France.

Celle-ci avait déjà fait des ouvertures à la gouvernante des Pays-Bas; il s'agit maintenant de les préciser; (instructions à Ph. de Lalaing, mars 1530, pp. 33-35). Louise de Savoie élabore un projet d'alliance plus étroite entre les deux souverains rivaux, basé essentiellement sur des mariages entre les enfants de François I^{er} et les enfants et nièces de Charles-Quint. Les monarques eux-mêmes semblent se prêter à cette suggestion quand les deux femmes qui l'avaient inspirée meurent à quelques mois d'intervalle.

Bien d'autres questions sont envisagées dans cette intéressante correspondance. Elle nous apprend avec quelle peine Marguerite d'Autriche rentra en possession des titres concernant son douaire du comté de Bourgogne, et comment Philippe de Lalaing obtint la libération des sauneries de Salins qui étaient grevées d'une rente de mille livres viennoises au profit de François I^{er} (p. 97).

En août 1530, le roi de France accepta de nouer toute alliance qui lui serait présentée au nom de la gouvernante des Pays-Bas, (pp. 141, 149, 167), et la reine mère loue cette princesse de son œuvre de paix en se félicitant d'autre part de l'union qu'elle a appuyée entre le roi très chrétien et Eléonore d'Autriche. On s'adresse à Marguerite d'Autriche dans les querelles difficiles à résoudre, son intervention est requise comme « amatrisse de paix » bien connue.

Quand Philippe de Lalaing quitte la France en octobre 1530, François I^{er} rend hommage à son zèle dans une lettre à la Gouvernante, et Louise de Savoie en fait autant en se réjouissant de goûter bientôt au fruit de leurs labeurs communs — mais leur mort subite devait annihiler tant d'efforts.

Cette publication est un corollaire important au dernier livre de M^{lle} De Boom sur la duchesse de Savoie, qui nous permet d'apprécier mieux encore l'influence diplomatique dont jouit cette remarquable et malheureuse princesse. H. BOREL.

LEFEBVRE, G. : *Napoléon*. (XIV^e volume de la collection *Peuples et civilisations*. Paris, Alcan, 1935, 606 pp.)

Le savant professeur de la Sorbonne nous avait donné il y a cinq ans, en collaboration avec ses collègues MM. Guyot et Sagnac, un beau volume consacré à la Révolution française. Il en a été rendu compte ici même (année 1929-1930, n^o 3, pp. 57-60). Voici qu'il nous offre aujourd'hui un livre non moins remarquable (dont il est le seul auteur) sur l'époque napoléonienne.

Le plan de l'ouvrage est des plus clairs. L'auteur dessine d'abord un tableau de l'Europe de 1799, au début du Consulat; puis il étudie « la pacification de la France et de l'Europe » jusqu'en 1802, les

constitutions consulaires, Marengo et Lunéville, le Consulat à vie. Très judicieusement il divise ensuite en deux moments l'histoire de l'Empire jusqu'à son apogée : Avant Tilsit, après Tilsit. D'une part, la troisième et la quatrième coalitions, l'établissement du blocus continental; d'autre part, la cinquième coalition, la guerre d'Espagne, l'affaiblissement de l'alliance franco-russe jusqu'à la rupture de 1812. Vient ensuite le tableau de l'Europe lorsque la construction du Grand Empire est achevée : ici la France impériale et le système imposé par elle à l'Europe; là, les « forces indépendantes », l'Angleterre et ses alliés. Puis c'est la « chute de Napoléon », l'effondrement du grand Empire continental, la retraite de Russie, Leipzig, la campagne de France de 1814, la première Restauration et l'île d'Elbe, les Cent-Jours et Sainte-Hélène.

Tout en faisant, comme il est naturel, la part très large à l'exposé et à l'explication des événements d'ordre diplomatique et militaire, M. Lefebvre n'a pas négligé les faits économiques; les pages qu'il leur a réservées sont parmi les plus neuves de l'ouvrage. On lira avec un intérêt tout particulier les chapitres qui décrivent le régime économique du Consulat (pp. 16 et s.), le blocus continental et le commerce anglais, la crise commerciale et monétaire de 1811 (pp. 334-369), l'économie continentale vers 1810 (pp. 462-468), les progrès du capitalisme et son expansion dans le monde (pp. 500-511).

Mais l'auteur n'est pas de ceux qui subordonnent toute l'évolution historique à l'action des phénomènes économiques. Il leur accorde exactement la place qui leur revient. Il n'est pas non plus de ceux qui refusent aux individualités puissantes le rôle qui leur appartient légitimement. Il n'a pas hésité — et il a eu bien raison — à donner à son livre pour titre : *Napoléon*. Non pas qu'il ait voulu écrire une biographie du vainqueur d'Austerlitz; « mais au cours de cette période, tout paraît s'effacer devant lui, c'est lui qui mène l'histoire » (2). Il trace de son héros un portrait précis et nuancé qu'on aimerait à reproduire tout entier, tant il est réussi. Il est plein de formules à l'emporte-pièce. Avant tout, pour l'historien « Bonaparte est un tempérament. On le range parmi les grands réalistes de l'histoire. Il ne l'est pourtant que dans l'exécution ». En lui vit un artiste, un poète de l'action, un romantique (pp. 60-66), en proie à cet individualisme qui l'a perdu mais qui a paré son génie d'une éternelle séduction (p. 324). Quand, aux dernières pages du volume, l'auteur juge l'œuvre de Napoléon, il constate que « si son influence a été considérable c'est dans la mesure où elle s'exerçait dans le sens des courants qui entraînaient la civilisation européenne » (p. 566). Formule excellente, et qui est vraie pour tous les meneurs d'hommes. Napoléon, ajoute M. Lefebvre, fut l'homme

aux contradictions. Hostile à la Révolution, il en devint, dans la légende populaire, le héros; despote, il a été le chef posthume des libéraux de la Restauration; pur classique, il fut l'idole des romantiques qui ne se trompaient pas tout à fait. Car « le ressort de son action était la poussée de son tempérament. C'est le secret du charme qu'il exercera éternellement. Ne serait-ce que dans l'ardeur de leur jeunesse, les hommes seront toujours hantés par les rêves romantiques de puissance. Il n'en manquera jamais pour aller, comme les héros de Barrès, s'exalter devant le Tombeau » (p. 567) (1).

Tout en plaçant l'Empereur au « centre de l'histoire universelle » l'auteur n'a cependant pas exagéré l'importance de son rôle. Ce qu'il a voulu faire, ce qu'il a fait, c'est avant tout de mettre en lumière les grands traits de la vie collective de l'Europe de 1800 à 1815. Il n'en a oublié aucun. Peut être cependant aurait-on désiré des indications plus développées sur la vie littéraire et artistique, d'autant plus que le chapitre qu'il a consacré au mouvement intellectuel est, dans sa brièveté, des plus nourris, des plus intéressants (pp. 482-493).

Ajouterons-nous — on s'en doute — que l'œuvre de M. Lefebvre garde d'un bout à l'autre cette objectivité, cette sérénité, qui ont fait souvent défaut à ceux qui ont écrit l'histoire de la période consulaire et impériale, soit qu'ils admirent, soit qu'ils détestent Napoléon ? Est-il nécessaire aussi de louer l'exactitude et la richesse des références bibliographiques qui accompagnent chaque tête de chapitre ? Grâce à M. Lefebvre nous possédons maintenant un livre complet, impartial, sur les quinze premières années du XIX^e siècle, un livre qui sur bien des points apporte beaucoup de neuf. Que l'on compare le Napoléon de M. Lefebvre à celui de Jacques Bainville, de Taine, de Thiers ou de Lanfrey. On s'apercevra vite que le premier l'emporte sur tous les autres. M. Lefebvre n'a pas voulu prononcer de plaidoirie ni de réquisitoire. Il expose les faits, il place l'homme dans son milieu; il montre les actions et réactions successives de celui-ci et de celui-là.

Peu de livre récents donnent autant que le *Napoléon* de M. Lefebvre l'impression d'une œuvre achevée dans toutes ses parties, où rien d'essentiel ne manque, d'une œuvre d'une clarté lumineuse, malgré la grande complexité du sujet. (2)

LÉON LECLÈRE.

(1) Sturel, Roemerspacher et leurs amis dans les *Déracinés*.

(2) Des 21 volumes de la collection : *Peuples et civilisations*, 15 ont déjà paru.

VANDER LINDEN, H. : *L'hégémonie européenne : période italo-espagnole*. (Paris, de Boccard, 470 pages.)

La collection : *Histoire du Monde*, publiée sous la direction de M. Cavaignac, professeur à l'Université de Strasbourg, vient de s'enrichir d'un volume remarquable, dû à un historien belge, M. Herman Vander Linden, professeur à l'Université de Liège (1).

Pour rendre compte des événements de tout ordre qui se sont accumulés entre la fin du XV^e et le milieu du XVII^e, l'auteur a adopté un plan très clair. Dans une première partie il décrit « le milieu », la situation des principaux Etats européens vers 1500; puis, la colonisation, l'évolution économique et la Renaissance intellectuelle, les expansions française et aragonaise, l'empire colonial portugais, la formation de la puissance hispano-bourguignonne, les débuts de la colonisation castillane. La deuxième partie est consacrée à l'empire espagnol d'Amérique, à la Réforme, à la politique méditerranéenne de Charles-Quint et de François I^{er}, à l'alliance franco-turque, aux guerres de religion en Allemagne. Dans la troisième partie sont étudiés la Contre-Réforme catholique, la seconde Réforme anglaise, l'empire méditerranéen et colonial de Philippe II, les guerres de religion en France et aux Pays-Bas, l'essor de l'Angleterre. Enfin la quatrième partie expose la fin de l'hégémonie de l'Espagne, la décadence économique et politique de ce pays, la formation de la puissance française, la dissolution du Saint-Empire et la guerre de trente ans, le développement de la puissance britannique. Et le livre s'achève par le tableau de l'Europe de 1650, si différente de celle de 1500, et par des indications sur l'évolution des relations internationales, sur la civilisation européenne au milieu du XVII^e siècle.

Cette énumération des principaux chapitres du livre en fait deviner le caractère. M. Vander Linden ne néglige assurément pas les faits d'ordre économique; il ne s'en tient pas à l'histoire-batailles ou à celle des princes. Mais il a voulu aussi — et nous l'en louons — montrer toute l'importance des facteurs politiques et religieux dans l'évolution historique du siècle et demi qu'il a étudié, l'importance aussi du rôle joué par les personnalités puissantes. Il est parvenu

(1) Ont déjà paru dans cette collection qui fait une large place à l'histoire extra-européenne : *Prolégomènes; le monde méditerranéen jusqu'au IV^e siècle avant J.-C.* (M. CAVAIGNAC); *l'Inde* (M. DE LA VALLÉE-POUSSIN); *la Chine antique* (M. MASPERO); *le monde méditerranéen du IV^e siècle avant J.-C. au V^e siècle après J.-C.* (MM. CAVAIGNAC et ZEILLER); *l'Amérique précolombienne* (le colonel LANGLOIS); *le monde anglo-saxon au XIX^e siècle* (M. VAUCHER); *l'Empire allemand* (M. VERMEIL); *la civilisation européenne* (MM. ROCHEBLAVE, CHEVAILLIER, PÈRES, METZGER et AMBARD).

à donner à chacun de ces facteurs sa place véritable et à composer, sur un sujet extrêmement difficile à traiter complètement en moins de 500 pages, un livre qui offre au lecteur une vue synthétique de l'histoire européenne de 1500 à 1650, considérée tout ensemble dans ses manifestations politiques, guerrières, diplomatiques, intellectuelles, religieuses. Rien d'essentiel n'est omis, rien non plus n'occupe une place excessive.

A ces mérites de composition, M. Vander Linden en ajoute d'autres. Son livre n'est pas seulement une « mise au point » qui résume les travaux les plus récents; il contient aussi des indications originales, des renseignements qu'on chercherait en vain dans nombre d'ouvrages analogues au sien. Par exemple il a mis en lumière, mieux qu'on ne le fait généralement, la part que la Suède et le Danemark ont prise à l'expansion coloniale. M. Vander Linden n'a pas oublié qu'en collaboration avec son collègue de l'Université de Gand, M. Ch. De Lannoy, il écrivit jadis une remarquable *Histoire de l'expansion coloniale des peuples européens*.

Les volumes de la collection Cavaignac ne contiennent pas, comme ceux des collections Glotz ou Halphen-Sagnac d'indications bibliographiques abondantes. M. Vander Linden a dû se plier à la règle commune; il a néanmoins, dans son avant-propos, fourni des renseignements, sommaires assurément mais utiles, sur les recueils de sources, les bibliographies et les ouvrages généraux.

Est-il nécessaire d'ajouter que l'auteur observe partout les règles de la plus scrupuleuse objectivité? En racontant le dramatique conflit des guerres de religion il sait relever les fautes, les erreurs et les violences des uns comme des autres. Il ne plaide ni pour ceux-ci, ni pour ceux-là.

L. LECLÈRE.

ANCEL, J. : *Géopolitique*. (Paris, Delagrave, 1936, 120 pages).
Manuel géographique de politique européenne : I. L'Europe centrale. (Paris, Delagrave, 1936, 472 pages. 123 photos, cartes et graphiques. 1 carte hors texte.)

Le premier de ces livres introduit le second. Il met le lecteur au courant des doctrines les plus récentes des géographes allemands, dont la *Geopolitik* s'accorde avec les tendances de l'hitlerisme; et il leur oppose une *géopolitique* dégagée de toute préoccupation extra-scientifique, une géopolitique tout objective qui étudie les Etats modernes en se fondant non seulement sur leur passé historique, mais surtout sur leur géographie physique et économique, voire sur leur géologie. En ces 120 pages, l'auteur résume l'enseignement dont il est chargé depuis une dizaine d'années à l'Institut des Hau-

tes Etudes internationales de l'Université de Paris. Il analyse spécialement les caractères des frontières dans le temps (antiques, médiévales, modernes, contemporaines), les frontières dans l'espace (mer, montagne, cours d'eau, désert, forêt...) et les nations, considérées comme principe territorial ou comme principe psychologique. « Sur le droit historique issu de la conquête, sur l'Histoire, la Géographie prend sa revanche. L'idée de la nation n'est pas un vague concept. Née et développée dans un milieu naturel et humain favorable, la Nation est une combinaison harmonieuse de genres de vie » (p. 109). Telle est la conclusion de ce petit livre plein d'idées, plein aussi de faits caractéristiques, tel la description de la carte linguistique de l'Europe centrale publiée en 1912 par le docteur F. Lange, à Berlin. Le Reich s'y confond avec le *Deutschum*, déborde les frontières de l'Allemagne pour s'étendre de Trieste à Trollhätan, de Dunkerque à Dunabourg et à Constantza. Comme l'écrivit M. Ancel, « la *Geopolitik* fourbit les armes de l'hitlerisme » (p. 17).

C'est cet ensemble des conceptions, c'est la méthode indiquée dans *Géopolitique* que M. Ancel compte appliquer dans le vaste ouvrage dont le tome premier vient de paraître. Après l'Europe centrale suivront l'Europe occidentale et l'Europe orientale.

Tous les Etats de l'Europe centrale dont la description remplit ce premier volume ont été parcourus par l'auteur. Tous les paysages qu'il décrit, tous les sites qu'il fait défiler sous nos yeux, il les a vus. C'est ce qui donne à ses études une vie intense. Tour à tour nous parcourons avec lui l'Autriche actuelle, la Tchécoslovaquie, la Roumanie, la Yougoslavie, la Hongrie. Et partout il nous fait mieux comprendre les problèmes d'ordre économique et politique qui sont posés dans ces pays, si profondément remaniés en 1919, grâce à l'analyse approfondie de leurs conditions géographiques. La Terre explique l'homme.

Prenons comme exemple les captivants chapitres (pp. 41-102) consacrés à l'Autriche. A l'Autriche alpestre d'abord : Vorarlberg, Tirol, Salzburg, Styrie, Carinthie, « une Montagne originale derrière l'Allemagne des plateaux et des plaines, longues vallées qui ont gardé une vie à part, où les ordres : clergé, noblesse, bourgeoisie, paysannerie, ont conservé leurs traditions. Vient ensuite la description de Vienne : L'Autriche, gardienne des Alpes, est aussi la portière du Danube. Sans sa marge danubienne l'Autriche alpestre ne pourrait vivre. Sans son carrefour viennois l'Autriche n'eût point eu de rôle général » (p. 54). Suit une dizaine de pages décrivant le site et le peuplement de Vienne, le rôle économique et politique de l'admirable capitale, de la cité musicale où vécurent Mozart,

Beethoven, Schubert et Haydn, aujourd'hui trop vaste métropole d'une petite république. Remarquable description où l'on trouve tout : le paysage, urbain et suburbain, des indications sur la structure sociale de la population, sur son esprit « léger, fin, critique », sur les hardiesses de l'urbanisation viennoise, avec les statistiques les plus récentes sur l'industrie, le commerce, le mouvement du port, de la Foire de Vienne, sur l'activité de ses banques, sur les événements qui dans ces dernières années ont opposé à l'Etat autrichien « Vienne la Rouge », vaincue en février 1934 par le Chancelier Dolfuss et les *Heimwehren*. Le cadre géographique une fois dessiné, l'auteur résume l'histoire de l'Etat autrichien depuis la création de la marche carolingienne de l'Est jusqu'à la constitution de 1934, créatrice d'une fédération chrétienne, et jusqu'à la mort de Dolfuss. Puis il analyse chiffres à l'appui, les caractères de l'Autriche agricole et forestière, industrielle, marchande et bancaire. Ce qui le mène à une brève conclusion, où la géographie et l'histoire de l'Autriche lui font entrevoir l'avenir de ce pays : « L'Autriche n'est plus qu'un des petits Etats de l'Europe centrale. La monarchie danubienne s'est effondrée parce qu'elle n'était pas bâtie sur des assises nationales. Aujourd'hui l'Europe centrale a ses fondations dans les nations paysannes associées. La Petite Entente s'efforce de constituer l'Europe danubienne, à laquelle l'Autriche appartient par la direction de ses vallées alpestres, par les liaisons de son avant-pays cisalpin, par son carrefour viennois, par son passé, par son rôle économique actuel. Mais, à l'opposé de jadis, il lui faut maintenant partager » (p. 82). Et plus loin, il ajoute : « L'Autriche-Hongrie était une mauvaise solution au problème (de l'Europe centrale). L'unité n'était que dynastique... Les Nations sujettes étant affranchies du vieil Etat autrichien, l'Etat-résidu peut-il se constituer dans le plan national ? Son indépendance dépend de son originalité. C'est elle que la géographie doit saisir. Son site, la Montagne, l'abrite et la protège des entreprises du Nord et du Midi, tandis que la route fait glisser sa vie vers Vienne, et par ce carrefour, la lie au reste de l'Europe centrale » (p. 100).

Les chapitres qui décrivent les quatre autres Etats centraux sont aussi riches en renseignements, en chiffres, en détails pittoresques, en vues originales sur le passé, le présent — et l'avenir — des pays danubiens. Une dernière partie, exceptionnellement intéressante, du livre, expose les étapes de la conquête de la terre par le paysan roumain. De l'ancien régime agraire est sorti l'état de choses actuel par la réforme réalisée en Tchécoslovaquie, en Roumanie, en Yougoslavie sur 9 millions d'hectares, par la suppression de la puissance terrienne de l'aristocratie, rendant maîtres de leurs terres 10 millions

de paysans. Seule « la Hongrie des grands propriétaires terriens s'oppose à la paysannerie des nations voisines » (p. 443).

Le beau livre de M. Ancel s'apparente à ceux qui sont issus de la grande école géographique qui eut pour animateur Vidal de Lablache. Parmi eux il occupera une des premières places, et une place originale. Aucun savant n'avait jusqu'ici, dans les pays de langue française, entrepris de traiter un sujet aussi vaste. Cet ouvrage joint à une documentation extrêmement riche, à la finesse des analyses, à la clarté des conclusions, l'agrément de la composition. C'est tout ensemble une œuvre de science et d'art.

LÉON LECLÈRE.

ROBERT KETELS : *Le culte de la race blanche (critérium et directive pour notre temps)*. (Un vol. petit in-8° de 232 pp., « Le racisme paneuropéen », 58, rue de l'Ermitage, Bruxelles, Janvier 1935.)

C'est un livre original, et à beaucoup d'égards un livre remarquable, qui vient de paraître sous ce titre : *Le Culte de la race blanche*. Il renferme une synthèse d'idées et de sentiments, qu'on ne saurait mieux résumer qu'en indiquant le point de départ et le point d'arrivée de l'auteur. Celui-ci nous apprend qu'il était parti en Extrême-Orient « aussitôt après avoir acquis les éléments de la dialectique », qu'il a « continué à se former pendant le sacrifice imposé par la grande tourmente aux adolescents de 1914, puis à nouveau parmi les Jaunes, parmi les Noirs, dans beaucoup de solitude ». Lentement « l'idée de race s'est peu à peu affermie » dans son esprit, « comme la distinction sociologique fondamentale ».

« L'idée de race », c'est à ses yeux le fait mondial de la division de l'humanité en trois races (blanche, jaune et noire), « dont la nature a fixé la distinction abyssale, physique et psychique, par le signe bien apparent de la couleur » (p. 31).

Pourquoi borner à la race blanche notre point de vue et notre intérêt ? D'abord, parce qu'elle est *la nôtre*; subsidiairement parce qu'elle est, selon l'auteur, la mieux douée dans l'échelle de l'humanité. Si les Blancs ne défendent pas l'hégémonie qu'ils ont acquise grâce aux progrès techniques, réalisés par leur génie inventif et par leurs efforts, ils seront finalement « écrasés par le nombre, armé de leurs moyens » (p. 33).

En vue d'éviter cette catastrophe, il faut, et il suffit, que les Européens prennent conscience de *leur nationalité* (p. 204) — ce terme étant pris, non dans le sens étroit des « patries » multiples,

fondées sur des nationalismes ou racismes plus ou moins imaginaires — mais dans le sens large, fondé sur le fait de l'existence d'une race blanche, base de la « vraie patrie », l'Europe (p. 119).

L'auteur, homme d'action, propose, dans la partie finale de l'ouvrage, d'aider la nationalité européenne à naître, en créant une « Union internationale des mouvements européens », un « Comité extérieur européen », une « Conférence européenne » et un « Bureau permanent », siégeant en dehors de la S. D. N. et hors de Genève, dans « une petite villa tranquille » à cinq ou six kilomètres de ce centre : « ce qu'il faut à l'Europe pour penser » (p. 207).

Pourquoi ? parce qu'il faut que l'Europe traite ses affaires *elle-même*, sans intrusion d'autres races.

Dans la partie centrale de l'ouvrage, l'auteur examine les divers aspects idéologiques et politiques de sa conception fondamentale.

Des lectures étendues lui ont fait découvrir des précurseurs à partir du milieu du siècle dernier et des appuis, parmi nos contemporains. Quelques noms feront apparaître les sources d'inspiration de M. Robert Ketels : GOBINEAU (*Essai sur l'inégalité des races humaines*, 1853); WAGNER (« Gobineau, a-t-il dit, est mon seul contemporain ! »); NIETZSCHE (*Also sprach Zarathustra*); Edouard SCHURÉ (*L'Évolution divine, Du Sphinx au Christ*), Gustave LEBON.

A ces cinq penseurs, auxquels l'ouvrage est dédié, il faut ajouter, parmi les auteurs de travaux plus récents : Lothrop STODDART (*The rising tide of colour*, 1921) et Paul VALÉRY (dans sa pénétrante étude, intitulée *Regards sur le monde actuel*, 1931), etc.

De son point de vue, notre auteur combat les idéologies et les politiques, opposées à son système : par exemple le marxisme, qui « désagrège » la vie sociale, « est néfaste au progrès et même à la simple conservation des communautés humaines » (p. 102), le communisme : « être anti-communiste, c'est déjà être Européen » (p. 109); la politique coloniale de la France : « la plus antieuropéenne des grandes Puissances » (p. 153); l'Église catholique, qui « participe indirectement au mélange des races, par une doctrine mondiale qui ne précise pas leur hiérarchie » (p. 86). Le *race feeling* de M. Ketels n'est probablement pas étranger à l'influence de séjours dans des milieux britanniques : tout métissage, en Europe ou dans les pays d'outremer, est à ses yeux une abomination; il faut surtout préserver la femme blanche « fruit de notre civilisation » contre toute atteinte des hommes de couleur : « le fait qu'ils peuvent posséder une femme blanche quelconque déconsidère toute notre race » (p. 198).

En définitive, aux yeux de notre auteur, il existe *différentes* civilisations, convenant chacune, en propre, à une race.

En essayant de « civiliser » les races exotiques, on les désagrège, on leur enlève ce qui est inhérent à leur individualité (p. 124). L'auteur est naturellement amené à formuler quelques réserves au sujet de l'action et des méthodes des missionnaires (p. 127 et suiv.).

Que faut-il penser de la thèse, à la fois théorique et pratique, édifiée par M. Ketels ? On ne saurait que louer le talent dont témoigne son œuvre, sa connaissance des milieux coloniaux, l'art avec lequel, en beaucoup de choses, il sait discerner les nuances.

Au fond, il ne se trompe probablement pas, dans l'ensemble, et a, sur les réalités essentielles, des vues supérieures à celles, beaucoup plus bornées, de la plupart de nos politiciens. La raison conseillerait, sans doute, aux nations d'Europe, déjà affaiblies par une crise « qui ne fait que commencer » (p. 48), de renoncer à leurs préjugés et à leurs haines aveugles, d'apercevoir, enfin, qu'il y a un intérêt commun de l'Europe, et de s'unir pour le défendre. La Raison ! La grande difficulté, en cette matière comme en beaucoup d'autres, est de faire pénétrer quelques rayons de cette pure lumière dans les cerveaux, de faire comprendre *quelque chose* aux masses, conduites par des meneurs, soit myopes, soit peu respectueux de la vérité, quand, par hasard, ils l'entrevoient.

Il ne faut pas oublier non plus que le moment est peut-être passé où l'Europe aurait pu, utilement, prendre conscience de son unité, et en faire une réalité politique. La grande guerre, quels qu'en soient les auteurs responsables, n'a été que la plus criminelle et la dernière d'une longue suite d'erreurs. Le mal vient de loin : il est né de ce que, sur les ruines de l'Empire romain renversé par les Barbares, n'a pas été réédifié *un Empire*, mais une diversité d'Etats rivaux : l'élément barbare de notre civilisation, l'idée de la nation, qui a pour germe celle de la tribu, l'a emporté sur l'idée romaine de l'Empire. Pêché originel, semence d'infinies misères ! Nous l'écrivions en 1920 (*Lignes générales de l'histoire de la colonisation*). C'est sans doute, aussi, une source de grandeurs d'un ordre spécial, d'individualisme et d'énergies, que l'Unité, si elle s'était réalisée, eût peut-être étouffées de bonne heure !

Des événements récents montrent que le sens de l'unité manque totalement à l'Europe, vis-à-vis des gens de couleurs.

Quoi qu'il en soit, personne ne connaît le destin que l'avenir nous réserve. M. Ketels n'en désespère pas. Il expose ses arguments et ses projets, dans un livre intéressant et bien écrit. Il faut l'en féliciter et engager le public à lire le *Culte de la race blanche*.

Henri ROLIN.

GIRAUD, V. : *Anatole France*. (Collection *Temps et Visages*, 1 vol., Desclée-De Brouwer, Paris, 1935, 260 pages.)

Voici un volume encore à ajouter à la bibliographie, déjà très fournie, de l'infatigable auteur de tant de livres intéressants. Depuis l' « *Essai sur Taine* » (1901) jusqu'à « *Paul Bourget* » (1934) c'est une série, presque ininterrompue, d'ouvrages qui font époque dans l'histoire de la critique littéraire en France. Est-il besoin de rappeler notamment entre ces dates extrêmes : « *Maîtres de l'Heure* » (1911-1914), « *Moralistes français* » (1923), « *Portraits d'âmes* » (1929), *F. Brunetière* (1932). Une *Vie secrète de Sainte-Beuve* nous est promise.

Un tel labeur, d'une si persévérante continuité et d'une si haute portée, honore les lettres françaises; et ce n'est certes pas, pour un écrivain, un mince éloge que celui que Taine faisait adresser à M. V. Giraud par son professeur à l'Ecole normale, M. G. Lyon, à l'occasion d'un travail du jeune débutant sur « *La philosophie de Taine* ».

« Si vous avez autour de vous, écrivait l'auteur des *Origines de la France contemporaine*, plusieurs jeunes gens comme celui-ci, je vous en félicite; de telles recrues promettent beaucoup à l'Ecole » et à la Science. »

Cette appréciation peut s'appliquer au dernier ouvrage de M. Giraud : *Anatole France*. Etude substantielle, approfondie, où l'auteur nous montre son héros sous tous ses aspects. Il ne néglige pas même les petits côtés et les faiblesses de caractère du flâneur de la Villa Saïd, du chatelain de la Béchellerie, de l'homme qui a subi l'influence autoritaire et vigilante de M^{me} de Caillavet.

On a déjà beaucoup écrit sur Anatole France, mais M. Giraud s'empresse de nous dire, dans son avant-propos, le but qu'il a voulu atteindre : « Un livre étant donné, dit-il, qui nous apparaît revêtu » de tels ou tels caractères, je voudrais savoir comment il s'est peu » à peu formé dans le cerveau de l'écrivain, ce que celui-ci y a laissé » percer, non seulement de ses idées, mais de ses sentiments, de » son expérience intime, de sa vie intérieure, en un mot, du fond » de son âme » (pp. 10 et 11).

Après avoir ainsi délimité le champ de ses investigations, l'auteur nous montre tout d'abord Anatole France, jeune, imprégné de beauté antique, ne recherchant que la perfection de la forme, puis marquant ensuite une hostilité vive envers le christianisme, hostilité contre laquelle M. V. Giraud ne manque pas de s'élever en termes parfois fort durs.

Puis Anatole France se détache insensiblement de la poésie pour se diriger vers la critique, le roman, l'histoire. La critique : c'est

l'époque de la *Vie à Paris*, de la *Vie littéraire* au charme tout poétique et au goût très classique, s'élargissant vers une sorte de dilettantisme, et dans laquelle France ne s'embarrasse pas de contradictions.

Le roman : c'est avant 1897, *Thaïs*, la *Rôtisserie de la Reine Pédauque*, *Le lys rouge*; c'est aussi l'œuvre où il exprime ses idées philosophiques, son scepticisme, où il se fait l'apologiste de l'ironie, de la pitié (*Les opinions de M. Jérôme Coignard*); puis, pendant et après l'*Affaire*, à partir de 1897, c'est la série de l'*Histoire contemporaine* où les scènes de comédie abondent et où les personnages sont campés avec un réalisme discret : (*L'Orme du Mail*, le *Mannequin d'Osier*, *L'Anneau d'Améthyste* et *M. Bergeret à Paris*). M. Giraud y voit un défaut : la sensualité, l'abus de l'ironie et de la politique.

Viennent ensuite les *Contes* : *Crainquebille*, « le *Candide*, d'Anatole France », l'*Histoire comique*, et *Les Dieux ont soif*. Avec ce dernier ouvrage Anatole France se tourne vers l'histoire; il nous donnera une *Vie de Jeanne d'Arc*. C'est ici que se découvre l'opposition fondamentale qui sépare l'auteur et son critique « Le problème métaphysique et psychologique que soulèvent la personne et la destinée de Jeanne d'Arc, dit V. Giraud... Anatole France... ne le pose nulle part..., il le fuit, il l'élude... » (p. 214) et ses explications n'expliquent pas le *mystère* de la vie de Jeanne. V. Giraud compare la Jeanne d'Arc de France à celle de Michelet et de Hanotaux et montre « l'intime dissemblance morale qui existait entre son héroïne et lui-même » (p. 201). Pourquoi Anatole France s'est-il attaché à ce portrait ? Parce qu'il « a tout d'abord été séduit par ce qu'il y avait d'extraordinaire, et donc de « poétique » dans la destinée de la Pucelle » (p. 201), et aussi parce que, selon V. Giraud, il a voulu, à son tour faire sa « Vie de Jésus ».

Y a-t-il réussi ? M. Giraud cite l'avis de divers historiens, et parmi ceux-ci, celui d'Achille Luchaire : « Livre singulier et difficile à classer », dit-il dans la *Grande Revue*, du 25 mars 1908; où se décèle avec une rare facilité de vision historique et un véritable effort d'érudition, l'inexpérience d'un historien de fraîche date. »

La part du surnaturel n'existe pas dans l'œuvre de Jeanne, pour A. France; c'est là, on s'en doute, ce que lui reproche V. Giraud, qui le blâme aussi de simplifier l'histoire en réduisant « les grands hommes, les héros et les saints à l'état d'automates, aveugles et bornés ». (p. 212).

Tout le chapitre consacré par l'auteur à la *Jeanne d'Arc* d'A. France, ainsi qu'à la *Révolte des Anges*, et à la *Vie en fleur*, n'est

qu'une vive critique : c'est pourquoi, « il est bon, dit-il, il est charitable de jeter sur les *senilia* des grands écrivains le manteau pudique des fils de Noé ». (p. 221).

Et cette opinion sur les dernières œuvres, M. Giraud la professe aussi sur l'homme des dernières années.

Que restera-t-il de la personnalité et des écrits d'Anatole France ?

Le souvenir d'un grand artiste qui a créé des types immortels, le souvenir aussi, non pas d'un philosophe ou d'un grand penseur mais d'un fils du XVIII^e siècle.

Telle est la conclusion à laquelle aboutit M. V. Giraud au terme de son étude solide, brillante, mais tendancieuse. M. L.

LUCIANI, S. A. : *Mille anni di musica*. (Milan, Hoepli, 1936, 161 pp.)

En 150 pages de petit format, l'auteur de ce manuel donne une vue générale de l'histoire de la musique, dont on peut dire qu'elle trahit un sens remarquable de la synthèse. Ce qu'il y a d'essentiel à retenir est ramassé en une forme claire et sans prétention, dans un esprit largement ouvert, à l'abri de tous préjugés. D'abondantes illustrations et des exemples particulièrement bien choisis contribuent à l'agrément de la lecture, en même temps qu'elles apportent à celle-ci un complément instructif à souhait. Signalons quelques erreurs et fautes d'impression : p. 8 : dans le texte du *Dies irae*, lire *venturus* au lieu de *ventura*; p. 16 : l'influence orientale (arabe) sur la musique des troubadours et des trouvères est bien douteuse; p. 25 : dans l'*organum* primitif du IX^e siècle, la voix organale n'est pas placée au-dessus, mais en dessous (à la quarte inférieure) de la voix principale (mélodie grégorienne), au rebours de ce qui se pratiquera plus tard; p. 30 : le principe de la notation mensurale trouve ses premières applications dès avant 1250 et non pas seulement vers 1300; p. 32 : le rôle de l'imitation comme base du contrepoint est exagéré par l'auteur : le fait est que cet artifice n'entre en ligne de compte que pour une part relativement minime chez la plupart des grands contrapuntistes du XV^e siècle (Dufay, Okeghem, etc.); p. 33 : le célèbre *Ave Maria* d'Arcadelt n'est devenu tel que par suite d'un travestissement (le texte original est : « Nous voyons que les hommes font tous vertu d'aimer »); p. 33 : Philippe de Monte n'est pas originaire de Mons, comme pourrait le faire croire l'orthographe erronée *Filippo di Mons*, mais de Malines; p. 37 : le terme *madrigali*, employé à propos du codex 1221 de la Bibl. Est., à Modène, notamment dans le catalogue de l'*Associazione dei musicologi italiani* (p. 533), ne figure vraisemblablement pas dans le

codex lui-même, le contenu et la date de celui-ci (fin du XV^e siècle) indiquant bien plutôt la présence de *frottole* et de *laudi*, genres principaux en honneur à cette époque; p. 44 : ce n'est pas Gardane, mais Pierre Haultin qui réalisa (vers 1525) la réforme typographique consistant à imprimer simultanément les notes et les lignes de la portée musicale (Gardane ne s'établit à Venise qu'en 1538); p. 47 : date de la mort de Landino : 1397 et non pas 1327; p. 49 : d'après les dernières recherches, Sweelinck n'a jamais mis le pied en Italie; p. 54 : *The Carman's Whistle* a pour auteur William Byrd et non John Bull; p. 59 (et aussi 146-147) : que la musique soit en retard sur les autres arts, c'est là une affirmation dont Nietzsche s'est fait l'écho, mais qui tend progressivement à se voir démentir par la connaissance de plus en plus approfondie que l'on a des chefs-d'œuvre musicaux du passé; p. 64 : il n'y a pas de *scene guerresche* dans l'*Orfeo* de Monteverdi; p. 64-65 : la date du traité d'Agazzari est 1607, non 1601; p. 76 et 85 : lire *Lecerf* (et non *Lacerf*) de la Viéville); p. 88 : lire *le Carillon* (et non *le Pavillon*) de Cythère; p. 93 : la date de publication des *Sonate da Cimbalo di piano, e forte detto volgarmente di martelletti*, de L. Giustini est 1732, non 1736; p. 99 : c'est de 1723 (et non 1729) à 1750, que J. S. Bach, a vécu à Leipzig; p. 104 : lire *Il filosofo di* (et non *in*) *campagna*; p. 107 : date de la première de l'*Alceste* italienne de Gluck = 1767 (non 1799).

Ces critiques de détail, dont plusieurs ne visent que de simples fautes d'impression, n'enlèvent rien à la valeur d'ensemble de l'ouvrage, dont nous aurons dit tout le bien que nous pensons, lorsque nous aurons ajouté qu'il est émaillé de nombreuses citations « éclairantes », empruntées à des auteurs contemporains des œuvres ou des mouvements musicaux étudiés.

Ch. V. d. B.

Sciences

ALEXIS CARREL : *L'homme, cet inconnu*. (Paris. Plon, 1936.)

Peu de livres d'allure scientifique sont aptes à modifier nettement notre marche incertaine vers l'inconnu. L'ouvrage du docteur Carrel, qui rencontre auprès du public intellectuel un réel succès, s'efforce de réaliser ce dessein.

Son auteur, attaché au Rockefeller Institute for Medical Research, homme de science doublé d'un philosophe, a étudié au cours de sa carrière l'activité de notre organisme sous ses multiples aspects. C'est un mélange intime de connaissances scientifiques et d'opi-

nions personnelles sur cette activité qui constitue l'essence de son livre.

Nous y abordons l'étude de l'homme par une série de chapitres de haute vulgarisation concernant son activité physiologique. Nous apprenons ainsi comment cette masse de viande, d'os et d'humeur enfermée entre la peau et les muqueuses des appareils digestifs et respiratoires échangent des matériaux avec le milieu qui l'entourne. Comment les cellules, dont les agglomérations de même nature constituent les tissus et les organes, enfermées dans ce sac, échangent avec le sang leur nourriture et leurs déchets. Comment, grâce aux nerfs, aux muscles et au squelette, le corps humain réagit vis à vis du monde extérieur. Comment enfin, grâce au système nerveux sympathique, un être bien portant se maintient en équilibre avec le milieu extérieur, malgré les fluctuations de celui-ci.

Mais l'homme manifeste encore, outre cette activité physiologique, une activité mentale caractéristique. Le docteur Carrel distingue dans cette activité plusieurs manifestations : l'activité intellectuelle, émotive, morale, esthétique et religieuse. Bien que liées les unes aux autres (ainsi les passions, manifestation de l'activité émotive, sont capables de désordonner un raisonnement logique, manifestation de l'activité intellectuelle), ces différentes formes de l'activité mentale sont très diversement développées chez un même individu. Les hommes qui peuvent à la fois apprécier un raisonnement subtil, s'émouvoir devant une œuvre d'art, sentir comment il faut se comporter vis-à-vis de leurs semblables et saisir cette réalité invisible qui réside dans le monde matériel et s'étend au delà de lui sont relativement très rares.

Le développement harmonieux des activités mentales, exception faite de l'intelligence, exige un milieu social convenable, milieu que notre civilisation actuelle est loin de réaliser parfaitement. Suit une charge contre l'idéal d'utilitarisme industriel et une apologie, bien moins justifiée, à notre avis, de la culture intellectuelle, morale et esthétique, telle qu'elle existait chez les nations chrétiennes, « mères de la science moderne » (!). Le milieu social actuel où l'on voit les artistes et les savants voués à la misère, alors que les criminels intelligents, échappant à la justice, jouissent en paix de l'argent des autres, est peu propice au développement du sens moral. D'autre part, les sollicitations incessantes de la vie énervante des cités, les journaux, la radio et le ciné, s'opposent au développement de la vie intérieure des individus.

Activités physiologiques et mentales sont intimement liées les unes aux autres. Ce sont deux aspects d'une même unité : l'homme. Le siège des activités mentales n'est pas localisé uniquement dans le

cerveau. L'encéphale baigne dans la lymphe et le sang, liquides qui charient les sécrétions de tous les autres organes. La pensée dépend ainsi autant de ces sécrétions que de l'écorce cérébrale elle-même. Inversement, l'état de tous nos organes dépend du cours de nos pensées. De nombreuses lésions de l'organisme résultent d'une déficience physiologique engendrée par les désordres nerveux, issus eux-mêmes de l'instabilité et de l'agitation de la vie moderne.

Devant les conditions nouvelles que lui impose la vie moderne l'homme s'avère plus fragile mentalement que physiquement. Dans les centres les plus civilisés le nombre des déséquilibrés mentaux croît d'une manière inquiétante. Dans l'Etat de New-York, une personne sur 22 passe par un hospice d'aliéné au cours de sa vie ! Au lieu de se borner à guérir certains troubles mentaux, la médecine devrait également en rechercher les causes et les moyens de supprimer celles-ci.

Le D^r Carrel étudie ensuite le mystérieux processus qui nous donne la notion interne de l'écoulement du temps. Comme Bergson, Carrel distingue deux sortes de temps : le temps physique, celui que mesure les révolutions de la terre et la marche des horloges, et le temps interne, qui nous est donné à la fois par le vieillissement physiologique de nos tissus et par le vieillissement psychologique de notre personnalité mentale. Le vieillissement physiologique est devenu actuellement un concept mesurable. Ce vieillissement se mesure pour chaque organe par la vitesse de cicatrisation de ses tissus, et pour le plasma sanguin, qui donne le taux moyen de vieillissement de tout l'organisme, par son action sur le développement de colonies cellulaires cultivées en flocons. Le temps psychologique nous est encore scientifiquement insaisissable. Il est lié au vieillissement de nos tissus et à la richesse de notre vie intérieure; il semble s'écouler de plus en plus vite à mesure que nous vieillissons.

Malgré les progrès de la médecine et de l'hygiène, notre longévité n'a pas augmenté; seule la durée moyenne de la vie s'est accrue, principalement par suite d'une diminution de la mortalité infantile. Au contraire, on peut affirmer que la longévité, propriété héréditaire, disparaît après deux ou trois générations dès que les familles se fixent dans les grandes villes. Des expériences effectuées sur des animaux permettent cependant d'affirmer qu'il est possible d'allonger la vie des êtres vivants par un régime alimentaire convenable. Mais à quoi bon augmenter le nombre des centenaires tant que l'on ne trouvera pas le moyen de prévenir la dégénérescence intellectuelle et morale et les lentes maladies de la vieillesse.

Notre corps conserve sa structure, malgré les transformations du milieu qui l'entoure, et se maintient en vie, bien que composé

de matières molles décomposables en quelques heures, grâce à un ensemble de mécanismes que Carrel désigne sous le nom général de fonctions adaptatives.

C'est grâce à l'adaptabilité de nos fonctions physiologiques que se maintient constante la composition de notre sang et de nos humeurs, que nos tissus se réparent et que nous luttons avec succès contre l'invasion des bactéries. Autrefois l'individu devait sa survie uniquement à la capacité d'adaptation de son organisme. Aujourd'hui la médecine et l'hygiène donnent la possibilité de vivre à des individus dont les fonctions adaptatives sont déficientes. Peut-être commettons-nous une erreur de maintenir ainsi en vie, par une santé artificielle, des individus présentant des faiblesses physiques ou mentales.

La mise en activité de nos fonctions adaptatives par des changements du milieu physique exerce une action stimulante sur tous nos processus physiologiques et mentaux. Le D^r Carrel reproche à la civilisation moderne : 1^o d'ankyloser, avec son raffinement de confort, ces fonctions adaptatives dont le jeu souple est indispensable pour surmonter les obstacles inévitables de l'existence, et 2^o d'apporter avec le bruit, la multiplicité des occupations et l'inquiétude du lendemain, des excitations auxquelles notre organisme ne parvient pas à s'adapter.

Pour vivre avec joie, l'homme doit s'adapter non seulement à son milieu physique, mais également à son milieu social. Cette adaptation demande un effort que ne sont pas capables de fournir « les faibles d'esprit ou les enfants normaux élevés dans un milieu corrompu ou dans les écoles modernes (!) par des professeurs qui ignorent la nécessité de l'effort, de la concentration intellectuelle et de la discipline morale ». Certains milieux sociaux, ceux où règne une extrême pauvreté ou une trop grande opulence, conduisent à la dégénérescence de l'individu. L'oisiveté du chômeur et du rentier fortuné sont des fléaux aussi redoutables que le cancer ou les maladies mentales.

D'après le D^r Carrel, l'homme est fait pour se développer dans des conditions changeantes. Aussi envisage-t-il une régénération possible des individus en remettant en activité, par un régime inspiré de la douche écossaise, les fonctions adaptatives indispensables au parfait épanouissement de la personnalité humaine.

Chacun de nous possède une personnalité propre qui se manifeste tant physiquement (différence dans le comportement d'une greffe de tissu selon que le tissu est prélevé sur le patient lui-même ou sur un autre sujet) que mentalement (chacun de nous possède sa propre histoire). Malgré cette individualité qui nous distingue et nous

sépare les uns des autres, nous restons liés à nos semblables par des liens de nature sentimentale (une mère peut éprouver plus de douleur à la perte d'un de ses enfants qu'à celle d'un de ses bras) et par un lien plus subtil encore qui se manifeste accidentellement dans les phénomènes de télépathie et de clairvoyance. La Cité Moderne, avec son culte de la démocratie tend à supprimer cette individualité, et avec sa philosophie matérialiste, à négliger certains liens qui nous unissent les uns aux autres.

Les cent dernières pages sont moins intéressantes. On y retrouve des idées développées antérieurement ainsi qu'une série d'affirmations catégoriques qui choquent de la part d'un savant : « La science a jailli de l'esprit des hommes formés par la discipline scolastique » (!). « Les maux dont nous souffrons résultent d'une erreur d'interprétation des idées de Gallilé : pendant les siècles nous ne nous sommes occupés que de l'aspect quantitatif des événements sans nous soucier de leur aspect qualitatif. C'est cette erreur qui a conduit la civilisation au triomphe de la science et à la déchéance de l'homme. » Ce qui n'empêche pas le D^r Carrel de prédire que le monde se régénérera par la science, grâce à la lumière que celle-ci a projetée sur les mécanismes secrets de notre activité physiologique et mentale. Le monde devrait être gouverné par une aristocratie non héréditaire de savants spécialement éduqués pour rechercher la voie que l'humanité devrait suivre.

En résumé, l'ouvrage du D^r Carrel est une œuvre à la fois utile et dangereuse.

Utile pour chacun, parce qu'elle nous apprend à mieux nous connaître et qu'elle démasque certains dangers que comporte notre civilisation actuelle.

Dangereuse pour le gros public, parce qu'elle contient sous une forme trop dogmatique, à côté de vérités scientifiques indiscutables, des vues personnelles de l'auteur, dont certaines sont sujettes à caution.

A. J.

MAURICE LECAT : *Erreurs de Mathématiciens, des origines à nos jours.* (1 vol. XII + 167 pp.; Bruxelles, Castaigne; Louvain, Desbarax; 1935.)

C'est une constatation banale qu'au fur et à mesure que les hommes de science maîtrisent la discipline qu'ils cultivent, ils éprouvent davantage le besoin de s'informer sur ses origines et d'en connaître l'évolution, et ce fait seul suffirait à justifier l'existence de l'histoire de la science comme discipline indépendante. Chaque fois que

l'on remonte aux sources, chaque fois que l'on feuillette l'œuvre d'un maître d'autrefois, on est immanquablement émerveillé de l'éternelle jeunesse de textes qu'a priori l'on s'imagine un peu ridicules, sinon illisibles. Rien en réalité n'est plus suggestif, plus riche, plus clair bien souvent, et, pour tout dire, plus actuel, que ce que les grands génies nous ont laissé.

Cependant, même les œuvres des savants les plus illustres ne sont pas exemptes d'erreurs, et il était utile, aussi bien pour l'homme de science que pour l'historien, de former, comme le souhaitait il y a plus de trente ans M. Maillet, directeur de *L'intermédiaire des Mathématiciens*, « une collection des erreurs commises par les mathématiciens renommés (propriétés nettement inexactes, démonstrations fausses, erreurs de calcul, etc.), ou de leurs avis contradictoires » (p. VII). Un tel catalogue n'avait jamais encore été systématiquement composé; l'ouvrage de M. Lecat vient ainsi combler une grave lacune; il « relève près de cinq cents erreurs, commises par quelque 330 mathématiciens, dont bon nombre sont célèbres, tels : Abel, Cauchy, Cayley, Chasles, Descartes, Euler, Fermat, Galilée, Gauss, Hermite, Jacobi, Lagrange, Laplace, Legendre, Leibniz, Newton, Poincaré et Sylvester » (pp. VII-VIII). Il s'agit bien entendu des erreurs « qui ont encore plus ou moins cours, à l'exclusion de celles qui sont bien reconnues et abandonnées de tout le monde. Aussi le recueil néglige-t-il les démonstrations, innombrables et nécessairement fausses, du postulat d'Euclide, ainsi que toutes les constructions de prétendue quadrature du cercle » (p. IX).

La partie principale du livre de M. Lecat consiste en un répertoire où les auteurs sont rangés par ordre alphabétique, donnant, sur quatre colonnes, la matière de l'erreur, les références bibliographiques de celle-ci, des renseignements relatifs à la découverte et à la nature de l'erreur, avec références bibliographiques. Les index et les tables, essentiels dans une publication de ce genre, sont extrêmement bien faits : très pratiques, ils augmentent singulièrement l'utilité de l'ouvrage. Cette publication originale est une contribution très importante à la science mathématique, à l'histoire de celle-ci et à des branches connexes, puisque, ce que n'indique pas le titre du livre, un grand nombre des erreurs relevées sont du domaine de l'astronomie, de la mécanique et de l'optique. — Une chicane : la préface soulignait qu'avec raison il convenait d'exclure les spéculations sur la mystique des nombres : aussi peut-on ne pas voir pourquoi l'auteur a recueilli les erreurs nos 5, 17, 111, 196 et 366. Il est vrai que ces interprétations (car à vrai dire on ne peut parler d'erreurs) sont si pittoresques qu'il aurait été somme toute regret-

table de laisser passer l'occasion de les rapporter. Inutile aussi que nous discussions l'opportunité de rappeler l'erreur n° 450 (loi de la chute des corps selon Aristote). L'auteur lui-même a soin de nous avertir que les principes qui l'ont guidé dans ses choix n'ont « pas été suivis d'une manière absolue et on les a enfreints délibérément dans quelques cas spéciaux, lorsque cela présentait un intérêt particulier en contribuant à fixer un aspect de la physionomie de certains auteurs. La limitation s'est faite encore à d'autres points de vue » (p. IX); elle a porté notamment sur le calcul des variations avant 1870, sur les déterminants supérieurs et sur le dernier théorème de Fermat.

Le répertoire se termine par une longue et très érudite note — malheureusement mal présentée au point de vue typographique — sur la mystification dont Chasles et l'Académie des sciences furent l'objet. Qu'il nous soit permis de signaler ici que nous avons eu l'occasion de montrer tout récemment (*Quetelet, Chasles et les faux Vrain-Lucas, d'après des lettres inédites*; communication faite à la section d'Histoire des sciences du Congrès National des sciences, Bruxelles, juin 1935; cf. *Deuxième Congrès National des sciences, Comptes-rendus*, vol. I, Bruxelles, 1935; pp. 105-112) qu'il a dépendu de Quetelet et de l'Académie royale de Belgique que l'affaire Chasles n'éclatât pas.

Quelques-uns des nombreux comptes rendus qui ont été consacrés à *Erreurs de Mathématiciens* ayant souligné et réprouvé certains passages — à vrai dire d'un caractère puéril et inopportun — du livre, nous nous en voudrions de ne pas profiter de cette circonstance pour rendre hommage ici non seulement à l'œuvre profonde, considérable et variée de notre éminent compatriote (1), mais aussi à son grand courage intellectuel. Une allusion aux opinions de M. Lecat n'est pas hors de propos ici, puisque notre auteur n'hésite pas à les manifester dans ses publications proprement scientifiques, avec une franchise dont on ne saurait le blâmer.

Non content de mettre à profit chaque occasion de protester contre la fermeture de nos universités pendant la guerre — cette époque où, selon la forte expression de R. Rolland, « l'esprit fut libre, dans sa niche » (*Europe*, 15 février 1935, p. 164) — et contre la rupture des relations intellectuelles avec les Centraux, M. Lecat nous fournit, en maintes pages de ses œuvres, et notamment de celle qui fait l'objet de ce compte rendu, des témoignages de son aversion à l'endroit de l'esprit militaire. On ne peut nier que le propre de l'esprit scientifique soit de tout remettre en question :

(1) On trouvera la liste des publications de M. LECAT en tête du volume que nous analysons brièvement ici.

« un doute général de toutes choses a déjà délivré de toutes sortes de préjugés » disait Descartes. C'est l'esprit scientifique qui nous fait interroger : « Qu'avons-nous besoin de frontières ? » Le savant pratique une méthode qui exige une revision constante des valeurs les plus unanimement admises; pour lui, toutes les questions doivent rester ouvertes; il est amené à railler ce qui paraît inviolable et sacré à la plupart des hommes. Or, l'infériorité du militaire tient précisément à un exercice moins familier de la réflexion critique : le monde où nous vivons n'est pas si intelligent qu'il gagne à se passer de celle-ci. L'esprit militaire est ennemi de la complication, et l'homme de science se sent enclin à s'étonner et à s'indigner de cette absence de personnalité, de cette mentalité préadolescente qui rend en général les militaires si maladroits et qui a fait dire que la guerre est une chose beaucoup trop sérieuse pour qu'on leur en confie la conduite.

D'autre part, M. Lecat n'a cessé de plaider avec chaleur la cause des objecteurs de conscience. Peut-être existe-t-il des motifs de ne pas trouver ceux-ci bien dignes d'intérêt; mais il y a le problème de l'objection de conscience, qui les dépasse comme le christianisme dépasse cet homme médiocre, ce paranoïaque que fut probablement Jésus. Est-il si peu raisonnable d'instituer le statut légal de ceux qui refusent de tuer ou d'être tués pour des raisons qu'ils estiment triviales ? Et n'a-t-on pas mis un terme à l'esclavage, qui a semblé pourtant, durant tant de siècles, la base même de la société ? On ne peut que déplorer en l'occurrence la légèreté de la plupart de nos intellectuels.

Enfin, M. Lecat s'en prend aux esprits libéraux. C'est un fait que le respect des lois l'emporte à présent sur le respect de la liberté individuelle : les hommes dits libéraux en sont aujourd'hui réduits à n'aimer que les libertés qu'ils dispensent; mais les hommes vraiment libres aiment, eux, les libertés qu'ils conquièrent.

Dans *L'Idée socialiste* (Paris, 1935; p. 232), M. le Ministre de Man écrivait qu'« il est dangereux de payer les hommes pour qu'ils pensent d'une façon déterminée, car il faut toujours compter avec la possibilité qu'ils viennent à penser autre chose que ce qui avait été stipulé. Cela n'arrive que rarement, mais cela peut arriver, cela arrive même en fait de temps en temps, alors le malheur est consommé : la vérité se fait jour; on peut affamer, corrompre, enchaîner, assassiner les hommes, mais non les idées ». Il nous a paru que l'indépendance de pensée de M. Lecat, que celui-ci paie chèrement, méritait, dans cette revue de l'Université du libre-examen, non pas une tentative de justification, en vérité bien superflue, mais une mention pleine de respect, parce qu'elle constitue une leçon de dignité et de courage civique.

J. PELENEER.

NIELS NIELSEN : *Géomètres français du dix-huitième siècle*. (1 vol., 444 pp., Copenhague, Levin & Munksgaard; Paris, Gauthier-Villars, 1935.)

L'excellent et regretté mathématicien danois Niels Nielsen, mort en 1931, avait manifesté par plusieurs publications son goût pour les recherches historiques; le dernier en date de ses travaux dans ce domaine était, si nous ne nous trompons, *Géomètres français sous la Révolution* (Copenhague, 1929; Paris, 1930); cet ouvrage, qui valut à son auteur le prix Binoux de l'Académie des Sciences de Paris (1930), se compose d'environ 75 notices, classées par ordre alphabétique, ce qui est évidemment un ordre bien arbitraire et rend sensible à l'absence d'un exposé synthétique.

L'ouvrage posthume du savant professeur à l'Université de Copenhague, que nous devons aux soins et à la piété de M. N. E. Nörlund, revêt aussi la forme d'un dictionnaire : il comprend quelque 150 notices, d'inégale longueur (certaines d'entre elles ne comportent que peu de lignes seulement), consacrées à des mathématiciens, mécaniciens, physiciens et astronomes français du XVIII^e siècle. Le style a souvent la tournure agréable des confessions.

Les erreurs d'impression foisonnent. On ne peut que déplorer l'absence de tables, et l'on doit s'étonner que la maison Gauthier-Villars publie dans des conditions aussi grotesques un ouvrage de cette importance.

J. PELSENER.

JEANS (SIR JAMES) : *A travers l'espace et le temps*. Traduit de l'anglais par A. Caffi. (1 vol. XVI + 261 p., Paris, Hermann et C^o, 1935.)

Cet ouvrage (*Through Space and Time*; Cambridge, 1934) s'adresse à un public beaucoup plus vaste que ne faisait *Les nouvelles bases philosophiques de la science*, du même auteur et que nous avons signalé récemment ici même (*Rev. de l'Univ. de Brux.*, 40^{me} année, 1934-1935, n^o 3, p. 78*). Voici les titres des différents chapitres : I. *La Terre*; II. *L'Air*; III. *Le Ciel*; IV. *La Lune*; V. *Les Planètes*; VI. *Le Soleil*; VII. *Les Etoiles*; VIII. *Les Nébuleuses*. Il y a de splendides illustrations. La part accordée à l'histoire est considérable, encore que l'information de l'auteur soit parfois assez superficielle dans ce domaine et que son sens de l'histoire revête, comme il est coutumier chez les savants qui sont de grands créateurs (cf.

mon compte rendu de deux livres de M. Emile Picard dans : *Revue de l'Université de Bruxelles*, 37^e année, 1931-1932, n^o 3, pp. 116* et suiv.), des aspects étonnamment ingénus; mais cela est somme toute secondaire ici.

A travers l'espace et le temps est un modèle de vulgarisation scientifique, et on ne voit pas pourquoi ce livre ne serait pas adopté dans l'enseignement moyen (la question du prix ne présente sans doute pas de difficultés insurmontables). A tous égards, il remplacerait avantageusement les manuels qui sont en usage pour le cours de cosmographie, et même, dans bien des parties, ceux qui ont pour mission d'initier à la géographie et à la physique. Le magnifique ouvrage de Sir James nous fournit une fois de plus l'occasion de nous demander si, du point de vue didactique, il n'y aurait pas lieu, à présent que d'excellentes traductions se font chaque jour plus nombreuses, de remplacer nos stériles manuels d'enseignement par des anthologies dont les auteurs n'auraient plus guère qu'à manier les ciseaux et la colle, exercice peu compromettant pour l'avenir de la science. L'influence personnelle des pères de la science sur l'esprit qui s'ouvre est absolument irremplaçable. Pourquoi, aux apprentis-physiciens, ne pas faire lire Archimède dans le texte (principe d'Archimède; cf. P. Ver Eecke, *Les œuvres complètes d'Archimède*, 1921, p. 414, proposition VII) ? Pourquoi, quand on abordera en optique le chapitre de la décomposition de la lumière, ne pas avoir recours à la célèbre lettre où Newton relate sa découverte (*Philosophical Transactions*, n^o 80, 19 février 1671-72; cf. aussi *Isis*, vol. 14, octobre 1930, pp. 326 sq.) et dont le texte ne présente aucune difficulté pour des jeunes gens en âge d'athénée ? Quand on enseigne les logarithmes, pourquoi ne pas se borner à recopier le début du mémoire de d'Alembert *Sur les Logarithmes des quantités négatives* (*Opuscules mathématiques*, t. I, 1761; pp. 181 sq.) ? Quand il s'agira de la mesure de la vitesse absolue de la lumière, par Fizeau, pourrait-on faire mieux que de reproduire l'admirable note des *Comptes Rendus* (vol. 29, 1849, pp. 90-92), d'une lecture si facile ? Et pourquoi, à l'université, ne pas réduire tant de cours interminables, en indiquant dans des syllabus ou des listes bibliographiques — les traités dûs à des savants de tout premier plan ne manquent pas — les références des matières que le maître n'aurait plus ensuite qu'à préfacier dans des leçons introductives ? Quelle tristesse de constater que tant de merveilleux traités, dont nous ignorions l'existence et que nous découvrons aujourd'hui seulement, auraient pu éblouir notre jeunesse ! Nul doute qu'au contact direct de la pensée des grands maîtres, l'esprit

ne s'éveille plus rapidement, habitué à considérer les choses avec plus de profondeur (1). L'on verrait les jeunes adeptes des sciences connaître l'enthousiasme. Et cela serait assez nouveau.

J. PELSENER.

Annals of Science. A quarterly Review of the History of Science since the Renaissance. (Vol. I, n° 1, January 15 1936; 113 p., London, Taylor and Francis; 6 s. net, annual subscription £ 1.)

Une nouvelle revue d'histoire de la science et de la science appliquée. Elle étudiera les origines et le développement de la science moderne, et paraîtra tous les trois mois, chaque fascicule comportant 120 pages environ. Le premier numéro, que nous avons sous les yeux, est d'une haute tenue.

Dans le domaine de l'histoire générale de la science et de l'histoire des sciences physiques et mathématiques, nous comptons au moins six revues ou annuaires nouveaux depuis 1929 (2). Ainsi s'affirme l'importance d'une discipline négligée jusqu'à présent par

(1) Voici le témoignage significatif apporté par M. Langevin dans une conférence sur « La valeur éducative de l'histoire des sciences » que fit en 1926 l'illustre physicien, à la Société française de Pédagogie, et dont on trouvera le texte dans : J. BEZARD, *La pensée captive*; 1 vol., Paris, Vuibert, 1930; pp. 53-71.

« Au temps où j'étais élève à l'École Normale, j'eus à faire une leçon, comme nous en faisons tous à tour de rôle, sur l'eau oxygénée. Les manuels, admirables catéchismes de science expérimentale, énuméraient toutes les réactions auxquelles peut donner lieu ce corps, ses propriétés physiques, etc... Mais j'eus le souci de me reporter aux mémoires de Thénard, qui avait découvert l'eau oxygénée. En lisant ces admirables écrits, vieux d'un siècle, dont la langue même est un véritable régal, je m'aperçus que les choses les plus intéressantes, en particulier la manière dont Thénard avait été mis sur la voie de sa découverte et des réflexions très profondes et très actuelles sur le mécanisme de l'oxydation, étaient soigneusement omises dans les renseignements de seconde main qu'on possède généralement. Ce qui avait filtré à travers plusieurs générations d'auteurs de manuels était de beaucoup le moins intéressant. Il en est malheureusement trop souvent ainsi : rien ne vaut d'aller aux sources, de se mettre en contact aussi fréquent et complet que possible avec ceux qui ont fait la science et qui en ont le mieux fixé l'aspect vivant » (*loc. cit.*, pp. 56-57).

(2) Citons, outre *Annals of Science* : 1) *Quellen und Studien zur Geschichte der Mathematik, Astronomie und Physik. Abteilung A: Quellen* (le premier volume a paru en 1930); *Abteilung B: Studien* (Bd. 1, Heft 1, mars 1929). Berlin, Springer; 2) *Scripta Mathematica* (vol. I, n° 1, septembre 1932). New-York; cf. *Rev. de l'Univ. de Brux.*, 39^e ann.: 1933-1934, n° 1, p. 29*; 3) *Archives of the history of science and technology* (1st issue: Leningrad, 1933): c'est la première des publications de l'Institut d'histoire des sciences et de la technologie de l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S., fondé en 1932; (en russe, résumés en français, allemand et anglais); 4) *Thalès*. Recueil annuel des travaux de l'Institut d'histoire des sciences et des techniques de l'Université de Paris (1^{re} année, 1934); cf. *Rev. de l'Univ. de Brux.*, 41^e ann.: 1935-1936, n° 1, pp. 29*-30*; 5) La Société d'histoire des Sciences d'Upsala va publier incessamment un annuaire.

En ce qui concerne l'histoire des sciences naturelles, de la médecine et de la technique, de très nombreuses revues spéciales ont vu récemment le jour.

la plupart des historiens. L'histoire de la science n'est pas une science auxiliaire de l'histoire; elle en est l'expression la plus haute, car les connaissances scientifiques étant toute la connaissance humaine, l'histoire de la science est l'histoire du développement de l'esprit : c'est l'histoire de l'instrument même du progrès de la pensée; s'il y a un déterminisme en histoire, c'est dans le récit des activités les plus hautes de la pensée qu'il se manifeste. Dans notre société européenne, il y a quelques siècles, la seule histoire enseignée était l'histoire sainte. Mais Voltaire déjà se plaignait de la forme d'histoire qui succéda à celle-ci : « on n'a fait que l'histoire des rois, mais on n'a point fait celle de la nation. Il semble que, pendant quatorze cents ans, il n'y ait eu dans les Gaules que des rois, des ministres et des généraux; mais nos mœurs, nos lois, nos coutumes, notre esprit, ne sont-ils donc rien ? ». L'*Encyclopédie* rend un son analogue : « on a bien plus loué les hommes occupés à faire croire que nous étions heureux, que les hommes occupés à faire que nous le fussions en effet » (1). On crut reconnaître dans la suite que le fond de la réalité sociale réside dans l'économique; mais à quoi bon chasser l'histoire-batailles pour la remplacer par l'histoire-chaussures ? Il était grand temps d'être sérieux. Et l'on se prit enfin à cultiver le récit des activités les plus secrètes de l'homme: religions, lettres, art — cet art qui fut plus souvent associé aux sciences qu'aux lettres; l'histoire de la science est la dernière en date de ces disciplines, pour des raisons qu'on nous dispensera de développer ici. Et comme l'a fait remarquer Paul Valéry, l'« histoire ainsi comprise bouleverse les valeurs traditionnelles accordées aux événements purement scéniques pour mettre, au contraire, l'ac-

(1) *Encyclopédie*. t. I, Paris, 1751; p. 714, col. 2 (article *Art*). Voici le premier paragraphe de la préface à l'*Histoire des Mathématiques* de MONTUCLA (nouvelle éd., t. I, Paris, an VII): « Un des spectacles les plus dignes d'intéresser un œil philosophique, est sans contredit celui du développement de l'esprit humain et des différentes branches de ses connaissances. Le célèbre chancelier Bacon le remarquait il y plus d'un siècle et comparoit l'Histoire, telle qu'on l'avoit écrite jusqu'alors, à un tronc mutilé d'une de ses parties les plus nobles, à une statue privée d'un de ses yeux. Je ne sais cependant par quelle fatalité cette partie de l'Histoire a été jusqu'à ces derniers temps la plus négligée. Nos bibliothèques sont surchargées de prolixes narrations, de sièges, de batailles, de révolutions. Combien de vies de héros qui ne se sont illustrés que par les traces de sang qu'ils ont laissées sur leur passage! À peine trouve-t-on, comme Pline le remarque avec regret, quelques écrivains qui aient eu l'idée de transmettre à la postérité les noms de ces bienfaiteurs du genre humain, qui ont travaillé, les uns à soulager ses besoins par leurs inventions utiles, les autres à étendre les facultés de son entendement, par leurs méditations et leurs recherches. Encore moins en trouve-t-on qui aient songé à présenter le tableau des progrès de ces inventions, ou à suivre l'esprit humain dans sa marche et dans son développement. Un pareil tableau seroit-il donc moins intéressant que celui des scènes sanglantes que ne cessent de produire l'ambition et la méchanceté des hommes? (p. 1). »

cent sur des événements plus obscurs, en réalité autrement importants, mais dont l'importance n'apparaît qu'à longue échéance, prouvée longtemps après, par la série des événements qui en procèdent ». (1).

J. P.

Osiris. Studies on the History and Philosophy of Science, and on the History of Learning and Culture. Volume I : A volume of studies on the History of Mathematics and the History of Science, presented to Professor DAVID EUGENE SMITH on his 76th. birthday. (Bruges, January 1936; 777 pp.)

A l'initiative de M. George Sarton, des amis, admirateurs et disciples de D. E. Smith (*Revue de l'Université de Bruxelles* 40^e année, 1934-1935, n^o 4, pp. 116*-117*) ont offert cet imposant volume à l'éminent doyen des historiens américains des mathématiques, à l'occasion de son 76^e anniversaire. Mais afin de parer aux inconvénients qui sont trop souvent le partage des volumes jubilaires, M. Sarton a créé une nouvelle collection, qui complète la revue *Isis* fondée par lui à Gand en 1913, et dont le présent ouvrage constitue en réalité le premier volume.

La bibliographie des travaux de D. E. Smith (564 items, abstraction faite de quelque 150 manuels) précède les contributions, dans le domaine de l'histoire des mathématiques ou des sciences connexes, de trente-sept auteurs, dont vingt-cinq sont des Américains, les douze autres appartenant à la plupart des pays où l'on cultive l'histoire des sciences : deux des auteurs de ce dernier groupe sont belges : A. van de Vyver (*Les plus anciennes traductions latines médiévales de traités d'astronomie et d'astrologie*) et J. Pelseneer (*Une lettre inédite de Newton à Pepys*).

J. P.

WILLIAM FRANCIS MAGIE : *A source book in physics*. (First edition. Mc Graw-Hill Book Company, New York and London, 1935; 1 vol., XIV + 620 pp.; 30 s. net.)

En rendant compte du livre de Jeans : *A travers l'espace et le temps*, nous exprimions le vœu que nos manuels d'enseignement prissent nettement la forme d'anthologies. Si tout reste à faire chez nous dans cette voie, le public de langue anglaise par contre a moins

(1) Préface à Edouard KRAKOWSKI, *Histoire de la Pologne. La Nation polonaise devant l'Europe*; 1 vol., Paris, Denoël et Steele, 1935; pp. 7-8.

sujet de se plaindre, puisque à trois reprises déjà un éditeur américain a donné l'exemple, avec un plein succès, en se livrant à une tentative des plus intéressantes. Sous le titre général de *Source books in the history of the sciences*, nous eûmes d'abord *A source book in astronomy* (1929), dû à la collaboration de l'éminent astronome Harlow Shapley avec Helen E. Howarth; puis, grâce au doyen des historiens américains des mathématiques, David Eugene Smith, dont nous avons eu l'occasion de rappeler l'œuvre récemment ici-même (*Revue de l'Univ. de Brux.*, 40^e ann., 1934-1935, n^o 4, pp. 116*-117*), *A source book in mathematics* (1929) vit le jour: deux ouvrages que depuis plusieurs années nous nous plaisions à recommander, le deuxième surtout, à nos étudiants. Et c'est aujourd'hui *A source book in physics* qui paraît, dont l'auteur est M. W. F. Magie, professeur émérite de physique à Princeton.

Le but de l'ouvrage est identique à celui des deux premiers volumes de la collection: donner, pour chacun des chapitres principaux des différentes branches des sciences, les textes (en traduction si l'original n'est pas en anglais) les plus significatifs et les plus célèbres des savants qui ont contribué le plus au progrès de ces sciences, depuis le 16^e ou le 17^e siècle jusqu'en 1900; ce sont donc les grandes étapes d'une histoire très condensée qui nous sont racontées par les pionniers eux-mêmes. Pour chaque savant, il y a une brève notice, qui sert d'introduction à un ou à plusieurs extraits, dont les références bibliographiques sont soigneusement indiquées. Le livre de M. Magie contient des extraits des œuvres d'une centaine de savants, de Stevin et Galilée à Zeeman et Perrin. Les textes ont été choisis de façon à être à la portée d'un public équivalent à celui des classes supérieures de nos athénées — il y a parfois des coupures —, mais il s'en faut que les étudiants des universités soient les derniers à lire ces pages avec profit.

Les trois ouvrages publiés avec l'appui de la History of Science Society notamment, constituent d'excellents modèles susceptibles d'inspirer, souhaitons-le, les éditeurs belges. Soulignons encore l'utilité de cette entreprise en rappelant ce qu'écrivait Maxwell: « It is of great advantage to the student of any subject to read the original memoirs on that subject, for science is always most completely assimilated when it is in the nascent state... » (*A Treatise on electricity and magnetism*, Vol. I, 1873; preface, pp. 13-14).

J. PELSENEER.

MARCEL BOLL : *La chimie au laboratoire et à l'usine, dans la vie et dans la nature.* (Paris, Larousse, 1935.)

Cet ouvrage explique la chimie, en un langage simple, dans le cadre des conceptions actuelles de la matière.

Après avoir exposé comment les notions fondamentales de cette science (distinction entre substances hétérogènes, phases, corps purs, corps simples, éléments, etc...) peuvent s'extraire d'expériences banales empruntées à la vie quotidienne ou à la grande industrie chimique, l'auteur aborde l'étude de la structure corpusculaire de la matière (molécules, atomes, électrons et noyaux), telle que nous la révèlent les recherches récentes de laboratoire.

Cette structure corpusculaire étant admise, celle-ci sert de base pour exposer les faits chimiques. Ainsi s'établissent aisément, par raisonnements élémentaires, la notion d'atomegramme et de moléculegramme, les lois de combinaison, la notation et les équations chimiques.

En poussant un pas plus en avant dans l'étude de la structure atomique, on découvre la clef de l'étonnante régularité qui se manifeste dans la classification des éléments, ainsi que l'explication du mécanisme de la formation des ions (atomes ou groupements d'atomes électrisés), des molécules et des édifices cristallins.

Suit un bref aperçu concernant l'énergie chimique et ses rapports avec les autres formes d'énergie : énergie rayonnante (photochimie), énergie électrique (électrolyse, piles et accumulateurs) et énergie calorifique, et l'on aborde, avec le bagage de connaissance ainsi acquise, l'étude des principaux phénomènes chimiques ayant un intérêt pratique, industriel, géologique ou biologique.

Nous apprenons d'abord à comprendre les phénomènes chimiques faisant intervenir l'oxygène de l'air (mécanisme de la combustion, de l'explosion et de la respiration; fonctionnement des brûleurs et chalumeaux, des extincteurs et ignifugeurs; méthodes d'extraction des métaux de leurs oxydes). Puis les phénomènes chimiques liés à la présence de l'eau (ionisation accompagnant la dissolution; ionisation de l'eau pure; « l'acidoalcalinité » et sa mesure (le pH); « l'oxydoréduction » et sa mesure (le rH), etc...).

Vient ensuite un exposé de la réalisation des principales synthèses de la grosse industrie chimique : synthèse de l'acide nitrique à partir de l'azote et de l'oxygène de l'air; synthèse de l'ammoniaque à partir de l'azote atmosphérique et de l'hydrogène extrait du « gaz à l'eau » provenant de la réduction de l'eau par le charbon; synthèse de l'acide sulfurique à partir de l'anhydride sulfureux provenant du « grillage » des minerais sulfureux, et de l'oxygène de l'air;

synthèse des engrais, des principaux colorants, parfums et médicaments.

Enfin, après un chapitre consacré à l'état colloïdal (état de la matière comprenant deux phases se pénétrant l'une l'autre dont les particules de la phase dispersée ont des dimensions comprises entre celles du plus gros des atomes (atome de césium) et celles des plus petits grains encore visibles sous le microscope (miscelles d'un sol d'or en voie de floculation), l'ouvrage s'achève par l'exposé des phénomènes chimiques faisant intervenir les très grosses molécules (graisse, sucre, farine, cellulose, gélatine et albumine), phénomènes qui jouent un rôle important dans l'industrie (fabrication du savon; transformation des huiles en graisses; fabrication de la soie artificielle, de la bakélite, de la bière, etc...) et dans le fonctionnement de notre organisme (digestion; rôle des vitamines et des hormones sur le métabolisme animal).

Abstraction faite de quelques passages un peu confus, notamment au chapitre traitant de l'affinité, cet exposé, écrit en un style vif et imagé, témoigne de la part de son auteur une maîtrise parfaite de l'art de la vulgarisation. Voici un ouvrage qui contribuera certainement à familiariser le grand public avec les notions essentielles de la chimie moderne.

A. J.

G. DUPONT : *Cours de chimie industrielle*. (Vol. I, 184 pp., et vol. II, 337 pp., in-8°, Paris, Gauthier-Villars, 1936. Prix : 35 et 55 francs.)

Ce traité de chimie appliquée est conçu comme le prolongement et, en quelque sorte, l'illustration d'un cours de chimie générale. Comme tel il est destiné aux étudiants des établissements d'enseignement supérieur.

Le premier chapitre traite de l'installation de l'usine. Cette question est envisagée sous des aspects multiples : formes de société, brevetabilité des inventions, organisation scientifique du travail (taylorisme), le tout traité clairement et sans développements démesurés. Il serait souhaitable que cette partie soit complétée par une mention de l'importance que présente pour une usine son service de recherche. En effet, trop de préjugés empêchent le développement de cet auxiliaire indispensable de toute industrie. Entre autre on oublie qu'il est moins important de créer des laboratoires puissamment outillés que de les peupler de chimistes ayant reçu une bonne formation scientifique. Une grande partie de ce premier chapitre est aussi consacrée à la description de l'outillage de l'usine — question amplement et très bien exposée.

Le second chapitre traite des combustibles et de leurs emplois. Soulignons l'heureux exposé des questions aussi à l'ordre du jour que la fabrication des combustibles liquides artificiels et surtout l'étude de la marche des fours à combustion. Les calculs relatifs à la température des fours seraient utilement suivis de la description des pyromètres.

Avec le second volume commence l'exposé de la chimie industrielle proprement dite.

Les cours de chimie appliquée se présentent le plus souvent comme des listes de produits fabriqués dans lesquelles en regard de chaque nom figure le mode de préparation de ce produit. Aussi la lecture suivie de tels ouvrages est fort malaisée. Les matières de ce volume révèlent, au contraire, une suite de chapitres très heureusement établie car les matières sont groupées, en quelque sorte, autour de centres d'intérêts.

1. Les gaz de l'air.
2. Hydrogène. Eau.
3. Azote et industries dérivées.
4. Le soufre et les industries dérivées.
5. Le sel marin et les industries qui s'y rattachent.
6. Les engrais.
7. Les industries dérivées du calcaire et du gypse.
8. Les industries dérivées de la silice.

L'ouvrage entier comprendra 5 volumes qui, répétons-le, ont pour but de donner aux étudiants en chimie, « une base de connaissances et une formation qui les mettront à même de s'assimiler très rapidement, quand ils en auront besoin, des techniques spéciales qu'il serait illusoire de chercher à leur apprendre dans leurs détails à l'Institut de Chimie ou à la Faculté ».

La lecture de ces volumes est rendue facile par la belle présentation qu'a su leur donner Gauthier-Villars. Les dessins notamment sont très nombreux, compréhensibles et inédits. Le cours de chimie industrielle de M. Dupont peut être chaleureusement recommandé.

O. M.

Annuaire astronomique et météorologique C. Flammarion pour 1936.
(12 frs. français.)

Voici que paraît le 72^e exemplaire de cette utile et intéressante série d'annuaires, auxiliaires indispensables de toute initiation astronomique.

En plus des tables usuelles, on trouvera de très intéressantes notices rédigées par les spécialistes les plus compétents.

J. F. C.

Médecine

LISON, M.-L. : *L'Histochemie animale. Méthodes et Problèmes.* (Paris, Gauthier-Villars, 1936, 320 pp.)

L'Histochemie s'efforce de déceler les éléments chimiques contenus dans les tissus, de rechercher leur localisation précise et de suivre leur métabolisme; elle constitue assurément l'une des orientations les plus intéressantes et les plus actuelles des sciences morphologiques. Elle n'avait néanmoins fait jusqu'à présent l'objet d'aucun ouvrage d'ensemble et il était souvent malaisé de se rendre compte de la valeur des techniques qui ont été proposées et des résultats que l'on est en droit d'en espérer. C'est cette grosse lacune que vient combler, de la façon la plus heureuse, le livre de M. Lison.

Après une brève esquisse historique montrant combien l'histochemie s'est modifiée non seulement dans sa technique, mais dans son principe depuis les premiers essais de Bichat et de ses continuateurs, l'auteur envisage les conditions d'exactitude de l'analyse histochemique. Celle-ci devra constamment tenir compte de deux exigences : tout d'abord, la substance que l'on recherche doit conserver sa localisation exacte, ce qui implique une fixation histologique parfaite; ensuite, la mise en évidence de cette substance doit se faire à l'aide d'une méthode rigoureusement spécifique. M. Lison indique par quelques exemples bien choisis, combien, trop souvent, ces conditions sont difficiles à observer. Faute d'avoir suivi ces règles essentielles, bien des auteurs ont été conduits à des erreurs d'observation ou d'interprétation.

Le problème de la fixation est traité en détail : l'auteur développe l'idée qu'il est bien préférable, avant de procéder sur un tissu à des recherches histochemiques, de faire agir sur lui un bon fixateur histologique plutôt qu'un liquide mauvais fixateur mais qui est capable de précipiter plus ou moins spécifiquement la substance recherchée. Cette notion est nouvelle et méritait d'être développée. M. Lison insiste avec raison sur le fait que la fixation *in loco* de substances simplement dissoutes dans le cytoplasme, indépendantes de tout substratum morphologique, est irréalisable. Toute tentative effectuée dans ce but conduit à des phénomènes de diffusion de l'élément recherché pouvant se caractériser par la formation d'anneaux de Liesegang.

La nécessité d'une spécificité parfaite des réactions histochemiques va de soi, et pourtant cette condition fondamentale a été bien souvent méconnue; M. Lison indique clairement quels sont les

écueils à éviter et les erreurs d'interprétation que le manque de spécificité de certaines réactions histochimiques a suscitées.

L'auteur discute ensuite l'intéressant problème de la sensibilité des méthodes histochimiques; réfutant certaines critiques, il montre que cette sensibilité est amplement suffisante et qu'il est possible de détecter jusqu'à 1×10^{-6} γ des substances recherchées lorsqu'elles sont localisées à un élément figuré.

M. Lison passe ensuite en revue les diverses méthodes physiques que nous avons à notre disposition pour la détection d'éléments chimiques : la chromolyse (jadis très en vogue et maintenant complètement abandonnée), la microspectroscopie, l'histospectrographie, la microfluoroscopie et la microspectrofluoroscopie, enfin l'emploi de la lumière polarisée seront souvent susceptibles de fournir d'utiles précisions; ces méthodes n'en sont d'ailleurs qu'à leurs débuts et on entrevoit la possibilité de leur faire réaliser d'importants progrès.

On ne peut songer à analyser en détail la partie de l'ouvrage de M. Lison où il décrit les diverses méthodes histochimiques (histochimie spéciale), discute leurs causes d'erreurs, énumère les résultats les plus importants qu'elles ont fournis. Bornons-nous à signaler que l'on y trouve un exposé clair et précis de la recherche des éléments minéraux (par la microincinération ou des réactions colorées spécifiques), des protides (protides en général, produits de désintégration des protides, nucléoprotides), des lipides libres et masqués, des glucides, des pigments, des ferments (oxydases, peroxydases, dopa-oxydase, tyrosinase) et de la vitamine C. La valeur des méthodes existantes, de leurs multiples variantes est constamment discutée à la lumière d'une critique rigoureuse qui a trop souvent fait défaut dans les recherches histochimiques.

Il convient d'ajouter encore que l'apport personnel de M. Lison dans le domaine histochimique est déjà considérable. Mentionnons tout particulièrement ses belles recherches sur la détection des substances à groupements phénolique et indolique, des lipides, de l'hémoglobine, des peroxydases. Attirons aussi l'attention sur l'utile table dichotomique d'analyse histochimique des lipides mise au point par l'auteur et sur la démonstration qu'il fournit de ce que la métagromasie est en réalité un phénomène chimique lié à la présence d'esters sulfuriques.

On voit que le livre de M. Lison constitue une contribution des plus importantes à l'histochimie : cet ouvrage de technique tire toute sa valeur de l'esprit critique dans lequel il a été conçu et de sa richesse en idées originales.

J. BRACHET.

BIBLIOGRAPHIE

Philosophie et Lettres

LÉON-E. HALKIN : *Histoire religieuse des règnes de Corneille de Berghes et de Georges d'Autriche, princes-évêques de Liège (1538-1557)*. (Liège, Faculté de Philosophie. Paris, Droz, 1935, 436 pages.)

Ce volume, thèse d'agrégation de l'enseignement supérieur présentée devant la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, est dédiée à la mémoire de Henri Pirenne à qui l'auteur a emprunté l'épigraphe de son introduction : « Pour arriver à l'impartialité sans laquelle il n'y a pas de science il faut que l'historien surmonte ses convictions les mieux assises, ses sentiments les plus respectables ».

C'est en s'inspirant de cette haute pensée que M. Léon-E. Halkin a étudié vingt années d'histoire liégeoise, à l'époque de la Réforme. Il a fouillé les archives de l'Etat à Liège, celles de l'évêché de cette ville, de l'archevêché de Malines, les archives générales de Bruxelles et aussi quelques dépôts étrangers : archives du Vatican, de Florence, de Naples, de Vienne, de Besançon, de Lille, de Maestricht, etc. Il ne semble pas avoir oublié un seul des recueils de documents imprimés, aucun des ouvrages spéciaux consacrés aux années qui font l'objet de son étude.

Après nous avoir dépeint « les hommes », Corneille de Berghes, Georges d'Autriche et leurs collaborateurs, l'auteur étudie successivement la Réforme protestante et la Réforme catholique dans la principauté et dans le diocèse de Liège. Il montre comment se propagea le protestantisme dans la région flamande et dans la région wallonne de la principauté; il analyse les ordonnances en matière d'hérésie, en les comparant aux édits appliqués dans les Pays-Bas espagnols; il énumère les procès en matière de religion, « nombreux et cruels ». De beaucoup d'entre eux le souvenir a péri : « De combien de martyrs les noms sont-ils à jamais perdus ? Les victimes de la répression étaient pour la plupart des petits bourgeois, des artisans, des villageois; et il ne s'est pas trouvé alors un chroniqueur capable de comprendre que le malheur de ces humbles était aussi de l'histoire » (p. 179).

Vient ensuite le tableau de la Contre-Réforme. Un chapitre retrace les conflits de juridiction spirituelle; un deuxième, la réforme du clergé régulier; un troisième, l'œuvre d'ensemble de la restauration catholique à la mort de l'évêque Georges d'Autriche, avant l'application des décrets du concile de Trente. En une page l'auteur apprécie le caractère de cette restauration.

« L'œuvre de la Réforme catholique resta inachevée, mais elle fut constante et variée. A la Réforme protestante, les princes-évêques ne répondirent pas seulement par la répression de ses doctrines, mais aussi par l'épuration de leur diocèse. » Cette épuration était bien nécessaire, car on y voyait « d'une part une chrétienté enlisée dans la superstition, guidée par des pasteurs trop souvent pauvres de science et de moralité, apportant à la défense de la foi la rudesse des mœurs d'une époque qui punit de mort l'hérétique comme le brigand; d'autre part, un peuple souffrant de la séparation du capital et du travail, la crise économique favorisant le développement des pèlerinages et des sectes, tandis que le nombre des collectes et la faiblesse de la prédication provoquaient une manière d'anti-cléricalisme parmi les fidèles ».

L'effort des princes-évêques fut d'ailleurs incomplet. Il serait inexact de dire, avec l'historien liégeois Daris, que la plupart des réformes du concile de Trente furent d'avance réalisées à Liège. Des abus enracinés avant le protestantisme, et que le protestantisme le premier dénonça, la Réforme catholique ne triomphera pas même en un siècle (pages 322-323).

Le volume s'achève par des annexes, des addenda, et un index des noms de personnes et de lieux. Il constitue une contribution de valeur, soigneusement composée et documentée, tant à l'histoire régionale liégeoise qu'à l'histoire générale du mouvement religieux du XVI^e siècle.

HENRI LONCHAY, JOSEPH CUVELIER, JOSEPH LEFEVRE .

Correspondance de la cour d'Espagne sur les affaires des Pays-Bas au XVII^e siècle. Tome V : Précis de la correspondance de Charles II (1665-1700). (Bruxelles, Lamertin, 1935, XXVI—800 pp. PUBLICATIONS IN-4^o DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.)

Ce volume termine le cycle envisagé primitivement par H. Lonchay et continué par MM. J. Cuvelier et J. Lefèvre (1).

(1) Un compte rendu du t. IV de cet ouvrage a paru ici même au fascicule bibliographique n^o 4 (p. 116) du t. XL de la Revue de l'U.L.B. (1934-1935); il renvoie à la *Revue Belge de Philologie et d'Histoire* pour les comptes-rendus des trois premiers volumes.

En douze ans, nous avons vu paraître à intervalles réguliers les cinq tomes de cette œuvre importante, ce qui a exigé des auteurs un labeur ininterrompu.

Cette publication ne cesse de rendre d'immenses services à tous les travailleurs qui abordent l'étude d'un problème quelconque du XVII^e siècle dans nos contrées. Ces « précis de correspondances » et les analyses de documents divers qui y sont joints, ont l'avantage de mettre en lumière une quantité de faits restés dans l'ombre jusqu'à présent. Ils permettent aussi à l'historien de se rendre compte de l'importance relative de certains problèmes et de la possibilité d'en faire le sujet d'études plus approfondies.

On pourrait regretter peut-être que les notes ne soient pas plus abondantes et que les tables onomastiques ne donnent pas plus de détails biographiques sur les personnages cités; mais de telles précisions eussent entraîné un supplément considérable de recherches, ce qui ne cadrerait sans doute pas avec le caractère général de l'ouvrage.

Il ne faut pas oublier non plus que les lettres et les mémoires signalés dans ces volumes n'épuisent pas les collections d'archives relatives à cette période et conservées soit à Bruxelles, soit à Simancas. Les fonds des conseils collatéraux aux Archives du Royaume, par exemple, pourraient fournir encore de nombreuses informations sur toute question d'ordre administratif interne.

Pour ce dernier tome cependant (1665-1700), les auteurs ont eu recours à certains fonds nouveaux pour combler les lacunes de leurs sources habituelles devenues trop fragmentaires (Estado, Secrétairerie d'Etat et de Guerre). Ils ont amplement utilisé les archives de « l'Ambassade espagnole à La Haye », collection qui présente un extrême intérêt, grâce à la personnalité de plusieurs de ses titulaires et par leur immixtion dans diverses affaires importantes. En outre, MM. Cuvelier et Lefèvre ont consulté cette fois les archives des conseils collatéraux et ils ont pu en déduire que « la participation des conseils et des ministres belges aux affaires générales et même diplomatiques, apparaît comme beaucoup plus importante à la fin du XVII^e siècle qu'au début » (p. XXV).

La régence de la reine mère Marie-Anne d'Autriche (1665-1675), puis les vingt-cinq années du règne de Charles II voient l'effondrement total de la domination espagnole au nord des Pyrénées. La détresse financière atteint des proportions effrayantes dans nos provinces et en Bourgogne et les intrigues des camarillas rendent illusoirs les modestes tentatives de réforme fiscale et de redressement économique élaborées par deux des 8 gouverneurs qui se sont succédé à Bruxelles à ce moment : le comte de Monterey (1670-1675) et le marquis de Grana (1682-1685).

La venue de Maximilien Emmanuel de Bavière, qui avait soulevé tant d'espoir, aboutit aussi à un misérable échec.

Les guerres menées par Louis XIV donnent le ton à la majorité des pièces résumées dans ce volume. Il n'est question que de la lutte contre la France, dès que le droit de dévolution est invoqué à Paris. Les malheureux gouverneurs s'acharnent en vain à lui résister, soit en nouant des alliances avec les Puissances Maritimes, soit en renforçant leur propre défense. Ils échouent des deux côtés, d'une part, parce que les intérêts particuliers de l'Angleterre et ceux des Provinces Unies sont souvent opposés à ceux des Pays-Bas et d'autre part, parce qu'ils n'ont pas d'argent pour équiper leurs troupes et munir leurs forteresses. Par des concessions successives, ils essaient pourtant de ménager la susceptibilité des Etats-Généraux, dans l'espoir qu'eux seuls pourront écarter le péril français.

Avec une facilité déconcertante, l'Espagne, de son côté, s'est résolue à abandonner la Franche-Comté à la double conquête du Roi Soleil. Elle songe aussi à échanger les Pays-Bas contre des provinces plus proches de la Métropole. La vieille monarchie madrilène n'est réellement plus de taille à défendre son magnifique patrimoine bourguignon, qui se disloque complètement. Les souverains se bornent à de ronflantes protestations d'affection à l'égard de ces lointaines possessions... mais de secours effectifs point. Leurs préoccupations religieuses subsistent dans toute leur intensité. Le Jansénisme, qui s'infiltré à l'Université de Louvain et qui trouve des alliés dans les conseils de justice et les conseils gouvernementaux inquiète la royauté catholique ultramontaine par tradition. Aucune mesure pour le combattre ne lui semble excessive. La défense de l'Empire contre les Turcs lui paraît aussi mériter plus d'effort que la sauvegarde des Pays-Bas !

Malgré tout, Bruxelles reste un centre où retentit l'écho de tous les conflits européens. Le gouverneur, quelle que soit son envergure, joue un rôle évident dans la politique internationale. Il reçoit les nouvelles de La Haye, de Paris, de Londres, de Vienne... et les transmet à Madrid qui lui confie des missions très importantes. (Négociation de la triple alliance,... responsabilité d'un traité de paix,... choix d'un gouverneur intérimaire pour la Franche-Comté, etc., etc.)

Il est désormais indispensable de recourir à ces textes parfaitement analysés avant de formuler un jugement quelconque sur un point de notre histoire au XVII^e siècle.

H. BOREL.

E. LOUSSE : *Beschavings-geschiedenis van de Moderne Tijden*. (Uitgaven « Universitas », in-8°, Leuven, 1935, 320 bl.)

Parmi les nombreuses réformes que la loi du 21 mai 1929 a introduites dans les études universitaires, plusieurs visent l'enseignement de l'histoire. Si, en ce qui concerne l'antiquité, le moyen-âge et les temps dits modernes, le programme des cours de la candidature en philosophie a été réduit quantitativement, le législateur a désiré que l'objet de ces cours ait un caractère plus *social* que naguère. Sans négliger entièrement les faits politiques et militaires — l'histoire-bataille — une large place est désormais réservée, avec raison, aux institutions et aux diverses manifestations de l'activité économique et sociale. A en juger par l'expérience, nos étudiants — futurs juristes, fonctionnaires, notaires, professeurs et hommes d'Etat — suivent, avec un intérêt croissant, des leçons qui transposent, dans le passé, les problèmes et les préoccupations de l'actualité.

C'est en s'inspirant de cet esprit nouveau que M. E. Lousse, notre collègue de l'Université de Louvain, vient de rédiger un manuel d'*Histoire de la civilisation des Temps modernes*. Destiné avant tout à des étudiants flamands, son ouvrage sera consulté avec profit par tout notre corps enseignant. Il se recommande par la clarté, la belle ordonnance des matières, l'originalité des conceptions. Il tient compte des récentes « mises au point » de la plupart des questions historiques. Une introduction générale avertit le lecteur du plan et des divisions adoptés. Chaque période est précédée d'un résumé substantiel et se termine — ce qui est pédagogiquement excellent — par quelques conclusions typiques. De bonnes bibliographies — riches surtout en ouvrages rédigés en langues germaniques — et trois cartes augmentent l'utilité de ce manuel, l'un des premiers du genre « culturel » qui ait paru en Belgique.

Il est naturel que l'historien — auteur ou professeur — se laisse parfois entraîner par ses tendances philosophiques, par ses études et recherches personnelles. M. Lousse, qui a écrit de bons travaux sur les assemblées d'Etats, accorde une place hors pair, au XVI^e siècle, au « *dualistische standenstaat* (chap. I); n'est-elle pas exagérée ? De même, nous avons des réserves à formuler quant à l'importance que notre collègue attache à la *Barok cultuur* et à la signification qu'il donne au terme baroque. Enfin, l'on peut regretter que M. Lousse n'ait pas développé davantage l'histoire et le mécanisme des *institutions* proprement dites (Parlements, Intendants, Diètes, systèmes fiscaux, tailles, etc.).

Michel HUISMAN.

P. S. — Nous apprenons avec satisfaction qu'une adaptation française de ce manuel ne tardera pas à paraître.

J. GARSOU : *Le général Belliard, premier Ministre de France en Belgique (1831-1832)*. (Paris, 1936, centre d'études historiques et diplomatiques, 426 pages.)

Grâce à l'utilisation de toutes les sources imprimées : journaux, mémoires, etc., grâce aussi à de longues et fructueuses recherches aux Archives du quai d'Orsay, au Record Office britannique, aux Archives du royaume, M. Garsou a réussi à nous donner un exposé complet et précis de l'activité déployée par le général Belliard pendant les onze mois remplis d'événements qu'il passa à Bruxelles en 1830 et 1831 comme représentant diplomatique du gouvernement de Louis-Philippe.

Comme l'écrit dans la préface du volume M. Paul Hymans, l'étude de M. Garsou, solidement documentée, agréable à lire, abonde en détails curieux où les constructeurs de synthèses trouveront d'utiles matériaux.

L'auteur a divisé son livre en deux parties : Belliard et le Régent, Léopold I^{er} et Belliard. Dans les premiers chapitres il nous communique les impressions du général dans les premiers temps de son séjour en Belgique; il montre les graves embarras du gouvernement du régent, il décrit les démarches de Belliard à Paris, la résistance belge aux conditions prescrites par la Conférence de Londres, enfin l'élaboration et l'acceptation du traité des 18 articles et l'élection du roi Léopold (pp. 3-196). Puis c'est le récit de la campagne des dix jours, de l'intervention militaire française rapidement suivie par la rentrée en France de l'armée du maréchal Gérard, l'abandon des 18 articles remplacés, après la défaite de Louvain, par le traité des 24 articles, la négociation relative aux forteresses, précédant de peu la mort de Belliard, le 28 janvier 1932 (pp. 196-376). Trois appendices complètent l'ouvrage de M. Garsou, consacrés à la correspondance de Le Hon (le ministre belge à Paris) pendant la campagne des dix jours, aux difficultés internationales de l'occupation française, aux services particuliers rendus par le général Belliard à la ville d'Anvers.

De l'ensemble des faits groupés patiemment par l'auteur se dégage peu à peu, pour apparaître finalement en pleine lumière, la physionomie sympathique du général-diplomate.

C'est avec raison que M. Garsou constate que Belliard « s'éprit d'une tendresse infinie pour la jeune nationalité belge... Il s'est si parfaitement identifié avec elle que nous sentons vibrer, dans sa correspondance, l'âme même de la Belgique. Il l'excuse et la défend contre la France... Il n'a pas dépendu de lui que notre pays ne vît triompher l'intégralité de ses revendications. » L'auteur a fait revivre

« la noble et bienfaisante mission du général Belliard » en des pages « où se mêlent, sans se nuire, la sympathie et l'impartialité ». Celle, par exemple, où il reproduit un passage significatif d'une lettre adressée par Belliard au ministre français des Affaires étrangères, Sébastiani, le 15 août 1831, après la bataille de Louvain : « Il faut faire obtenir à la Belgique le Luxembourg en payant une indemnité convenable. Le Limbourg doit appartenir à la Belgique avec Maestricht; il est aussi indispensable que la Belgique ait la rive gauche de l'Escaut et la Flandre zélandaise, c'est pour elle une question de vitalité » (p. 221) (1). Celle aussi où, le 3 novembre 1831, dans une autre dépêche à Sébastiani il déclare qu'il fait « resserrer les liens de l'Angleterre et de la France unies par l'anneau de la Belgique. Ces trois puissances feront toujours pencher la balance de leur côté... Il n'y aura pas de guerre possible tant qu'elles seront d'accord pour le maintien de la paix » (p. 295). Ces lignes, vieilles de plus de cent ans, ne semblent-elles pas avoir été écrites aujourd'hui ?

M. Garsou avait déjà apporté plusieurs utiles contributions à l'histoire contemporaine de notre pays : *Alexandre Gendebien, sa vie, ses mémoires; Les débuts d'un grand règne* (1865-1867).

Son dernier livre n'a pas moins de mérites que ceux-là. Sur bien des points, comme eux, il apporte du neuf, il rectifie des erreurs, il comble des lacunes, il « éclaire les dessous des événements ». Disons avec M. Hymans qu'il est l'œuvre d'un « probe historien ».

L. L.

MARQUISE DE MONTCALM : *Mon Journal*, avec une préface de l'éditeur S. Charléty. (Paris, Grasset, 1936, 368 pages.)

En éditant ces Mémoires l'éminent Recteur de l'Université de Paris a ajouté ce document de grande valeur aux sources, déjà si nombreuses, de l'Histoire de la Restauration, de cette histoire à laquelle il a consacré un excellent volume dans l'*Histoire contemporaine de la France*.

Le journal de la marquise de Montcalm, rédigé au jour le jour et tout entier écrit de la main de la marquise, commence le 10 avril 1815, peu après le retour de Napoléon de l'Île d'Elbe et se termine en février 1819, à la première retraite politique de son frère, le duc de Richelieu. Un post-scriptum (de mars 1822) donne quelques renseignements sur la fin de son second ministère.

(1) En s'exprimant de la sorte, Belliard ne faisait d'ailleurs que reproduire la pensée du Comité de Salut public qui, dès 1794, avait émis l'avis qu'il ne fallait pas « perdre de vue les rives de l'Escaut occidental, ce territoire paraissant de la plus extrême importance pour raviver la Belgique. »

Madame de Montcalm, royaliste toute dévouée aux Bourbons, très hostile à Napoleon, expose néanmoins les faits sans passion. Intelligente, douée d'un remarquable esprit d'observation, elle nous fait connaître tous ceux qui fréquentèrent son salon, où se réunissaient des monarchistes de toutes les nuances. On lira avec grand intérêt les portraits qu'elle dessine, les anecdotes qu'elle raconte, notamment celles qui concernent Chateaubriand (1). Celle-ci notamment : Il avait obtenu de Madame de Montcalm qu'elle intervînt près du duc de Richelieu pour que celui-ci attribuât au père de René et d'Atala le ministère des cultes, des arts et de l'instruction publique. Mais le duc n'offrit à Chateaubriand que l'Instruction publique, sans le titre de ministre et sans entrée au Conseil. Ce dont Chateaubriand fut très mortifié, au point qu'il cessa de paraître dans le salon de la marquise de Montcalm (p. 194). Et ce qui permit à celle-ci d'écrire ces lignes, sévères mais justes : « Pour M. de Chateaubriand l'obscurité est un supplice. Il veut à toute force être persécuté dans la crainte d'être un seul instant oublié » (p. 321).

L. L.

R. DARTOIS D'HUART : *Maximilien d'Autriche, empereur du Mexique*. (Bruxelles, l'Édition universelle, 1936, 183 pages.)

La lamentable aventure dans laquelle Maximilien perdit la vie, et sa femme la raison, a déjà été étudiée par de nombreux auteurs, soit par des historiens du second Empire, comme Pierre de la Gorce, soit par des ouvrages consacrés spécialement à la « tragédie maxicaine » (titre de volumes de M. Buffin et de M. Praviel) ou à l'impératrice Charlotte, comme le livre de M^{me} de Reinach-Foussé.

Le volume de M^{lle} Dartois d'Huart ne prétend pas apporter beaucoup de neuf à la biographie de l'infortuné monarque; mais — comme l'écrit dans sa préface le vicomte Ch. Terlinden — il condense et présente le fruit de nombreuses lectures. En outre il utilise une source importante, jusqu'ici inédite : la correspondance du colonel Dufour, du corps expéditionnaire belge. Ajoutons qu'il est écrit très simplement et que les faits y sont présentés avec objectivité. Les six premiers chapitres traitent de l'enfance et de la jeunesse de l'archiduc, frère de François-Joseph, de son mariage avec la princesse Charlotte de Belgique, de la vie du couple princier au beau château de Miramar. Dans la seconde moitié de l'ouvrage sont racon-

(1) Par exemple, aux pp. 125-127, 174-176, 191, 247, 252-265.

tés les pourparlers relatifs à l'acceptation par Maximilien de la couronne mexicaine, les difficultés (d'ordre religieux surtout), les désaccords croissants entre l'empereur et le chef de l'armée française de Mexique, le maréchal Bazaine. Puis c'est le dénouement de la tragédie : les inutiles demandes de secours à Napoléon III, le douloureux voyage de l'impératrice Charlotte à Paris, l'évacuation de Mexique par les troupes françaises, le siège de Queretaro, Maximilien prisonnier des républicains, condamné et fusillé. « S'il a — écrit M^{lle} Dartois d'Huart — été en grande partie, l'auteur de son malheur, sa mort courageuse, héroïque, rachète toutes ses fautes. »

L. L.

G. JACQUEMYS : *Histoire contemporaine du Grand-Bruxelles.*

Tome I : L'urbanisation, Les voies de communications, Les moyens de communication. (Bruxelles, Vanderlinden, 1936, 248 pages.)

M. Jacquemys n'a pas craint d'entreprendre une très vaste étude. Il nous en fait, dans son introduction, mesurer toute l'importance. Après avoir constaté que les historiens des villes ont surtout porté leur attention et dirigé leurs efforts sur les cités du moyen âge et des temps modernes il nous fait connaître le plan de l'œuvre dont le volume que nous avons sous les yeux n'est que la première partie.

Il veut écrire l'histoire du Grand-Bruxelles au XIX^e et au début du XX^e siècle, tant politique qu'économique. D'abord, la description des voies et moyens de communication, de la grande industrie et de l'industrie à domicile, du commerce, grand et petit, des coopératives, du port maritime, de la propriété foncière, de la population. Il abordera, ensuite, dans un résumé synthétique, les actions, réactions et interactions qui ont contribué à la formation du Grand-Bruxelles et déterminé les caractères de la Société qui s'y est fixée.

On le voit, la tâche est lourde et complexe, d'autant plus que l'utilisation des sources est très malaisée. M. Jacquemys n'hésite pas à signaler « l'état lamentable des archives contemporaines dans les administrations centrales, provinciales, communales, entassées dans des cartons, emballées dans des journaux ou empilées sur le planchers des combles ». Patiemment, il a exploré ces dépôts; il y a fait une ample moisson de renseignements; il en a extrait beaucoup de documents essentiels. Il a d'ailleurs complété ses recherches d'archives en consultant tous les imprimés relatifs au sujet de son livre réunis, soit à la Bibliothèque royale, soit à celle de la Commission centrale de statistique.

Grâce à cette abondante information, M. Jacquemyns a pu, dans ce premier volume, exposer, avec une grande richesse de détails, tout ce qui concerne l'état de Bruxelles en 1830, les mesures qui ont facilité l'urbanisation des communes limitrophes, la construction des voies de pénétration sur la banlieue, des voies de raccordement entre les faubourgs. Dans la deuxième partie du livre — la plus étendue — il étudie les moyens de communication : diligences, malles-poste, messageries, chemins de fer, chemins de fer vicinaux, omnibus, autobus, tramways, etc. Une quarantaine de plans, cartes, gravures illustrant cet exposé qui aboutit à une conclusion du plus vif intérêt.

M. Jacquemyns y insiste sur les difficultés que Bruxelles-Centre, la province de Brabant, le Gouvernement, le roi Léopold II durent vaincre — plus ou moins complètement — pour développer l'agglomération selon les principes de l'urbanisme. Il fait ressortir l'importance — déjà signalée par lui naguère — de l'œuvre de l'inspecteur-voyer Victor Besme, « townplanner » infatigable, artisan de l'urbanisation du Grand-Bruxelles. Encouragé par Léopold II, il fut souvent contrecarré dans ses projets par la résistance de certains faubourgs autonomes.

Dans sa conclusion, l'auteur met aussi en relief l'importance croissante des moyens de communication qui ont soudé les diverses parties du Grand-Bruxelles. Il constate toutefois que l'organisation des transports en commun, comme l'établissement des routes, s'est ressentie du manque de coordination entre les communes, la province et le gouvernement.

Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des grandes villes modernes, et plus spécialement les vieux Bruxellois, liront attentivement l'ouvrage de M. Jacquemyns, le premier livre qui expose complètement l'évolution de la capitale depuis un siècle. Et ils attendront, avec impatience — et confiance aussi — les volumes que nous promet l'auteur. Il a choisi un magnifique sujet. Par ce qu'il en a déjà tiré on peut augurer favorablement de la suite qu'il compte donner à ce tome premier, solide, clairement composé, et — ce qui ne gêne rien — rempli de faits pittoresques.

L. L.

B. MIRKINE-GUETZEVITCH : *Les nouvelles tendances du droit constitutionnel*. (Paris, Libr. Pichon et Durand-Aurias, 1936, 218 pp., grand in-8°.)

Couronné par l'Institut de France, cet ouvrage récemment publié atteint déjà la seconde édition. Je n'ai pas à faire ici l'éloge de l'auteur, aussi connu par ses pénétrantes publications dans le

domaine du droit public (1) que par son talent comme professeur à l'Institut des Hautes Etudes Internationales de Paris et son activité en qualité de secrétaire général des instituts de droit comparé et de droit public international fixés à Paris.

Comme le dit l'auteur dans sa préface, l'ouvrage avait pour but de « dresser le bilan des nouvelles tendances du droit constitutionnel dans l'Europe d'après-guerre et d'exposer sa conception de la nature du régime parlementaire contemporain ». Depuis lors, l'Europe a connu la dictature en Allemagne et des régimes approchants en Autriche, Pologne et Lettonie. Cette étude comparative a donc été dépassée par les événements. Malheureusement des raisons techniques n'ont pas permis d'opérer un remaniement complet dans la seconde édition. M. Mirkine-Guetzévitch s'excuse de ce fait, expose l'intérêt juridique et déjà « historique » de son œuvre et renvoie le lecteur, pour les nouveautés, à ses publications particulières.

Dans la seconde partie du livre, l'auteur expose brillamment sa conception de la primauté politique de l'Exécutif en régime parlementaire. Démocrate fidèle à ce régime, il n'en attend le maintien et le succès que sous cette forme. Les peuples se sont trop et trop souvent défiés de l'Exécutif. Nous en avons fait l'expérience en Belgique, dans les années qui ont suivi immédiatement la révolution de 1830. Il en a été malheureusement de même dans les pays nouveaux, fondés pendant ou après la tourmente de la guerre. Or, jadis, l'adversaire normal du régime parlementaire était le gouvernement monarchique. Aujourd'hui, le soviétisme, le fascisme (ajoutons l'hitlérisme), sans parler des dictatures césariennes, sont pour lui des ennemis « démocratisés » d'une envergure autrement redoutable. Ils s'appuient sur des hommes nouveaux et sur des masses mécontentes, grisées par une nouvelle idéologie révolutionnaire.

Remarquables aussi sont les pages consacrées à ce que l'auteur appelle la « rationalisation du pouvoir », tendance qui vise à embrasser dans le droit l'ensemble des manifestations de la vie sociale.

La deuxième édition développe avec détails ce que M. Mirkine-Guetzévitch appelle la technique de la liberté, « but et postulat du droit constitutionnel des peuples libres. » Avec sagesse, il termine

(1) Citons notamment une étude aux vues très personnelles sur *Le parlementarisme sous la Convention Nationale*, parue dans la *Revue du Droit public et de la Science politique en France et à l'Étranger* (octobre-décembre 1935). M. Mirkine Guetzévitch affirme que « le régime parlementaire n'est pas seulement un article d'importation anglaise », ce en quoi il a raison. Mais je présume que l'on s'étonnera de le voir prendre le régime du Comité de Salut public et de la Convention comme éléments de preuve du fait que, « dès qu'il y a une majorité libre... cette majorité veut gouverner, c'est-à-dire appliquer le régime parlementaire ». Il est vrai qu'il déclare (p. 27) que la Convention pratiqua un « parlementarisme *sui generis* ».

sa « postface » en constatant que le régime démocratique ne peut être exercé que par des aristocraties, c'est-à-dire des peuples « majeurs » (Joseph Barthélemy), dignes de ce nom moins par le nombre de leurs écoles, usines ou banques, que par leur expérience consommée du maniement des institutions libres.

FRANS VAN KALKEN.

*
* *

Le quatrième des *Cahiers de la Révolution française*, émanant du « Centre d'Etudes de la R. F. » et publiés sous la direction de MM. Ph. Sagnac, B. Mirkine-Guetzévitch et A. Pierre, vient de paraître à la Librairie du Recueil Sirey (1). Dans une excellente préface, M. Sagnac, directeur du « Centre d'Etudes de la R. F. », souligne l'importance des deux études qu'il contient.

M. JACQUES GODECHOT, professeur à l'Ecole Navale, analyse la psychologie de *l'Armée d'Italie* (1796-1799). Il évoque ses gloires, ses sacrifices, son rôle exaltant dans cette Italie du nord, toute recroquevillée sur ses traditions d'Ancien Régime et ses aimables corruptions. En toute loyauté, il ne nous cache rien non plus des « pillages fructueux » opérés dans les districts « libérés » par les défenseurs en guenilles de la République Une et Indivisible !

Conservateur aux Archives Nationales, M. GEORGES BOURGIN excelle dans l'art d'extraire des textes une physionomie en relief. Son étude sur *Napoléon et l'Italie* fixe, dans ses traits essentiels, la politique italienne du général Bonaparte, du Premier Consul, de l'Empereur. Son sens bien connu de l'italianité lui permet de poursuivre dans le détail les « sinuosités » de l'action italienne de Napoléon. « Il nous semble », écrit dans sa préface M. Sagnac, « qu'une des principales qualités de ce cahier est de rapprocher les deux pays de civilisation méditerranéenne et de montrer, avec une clarté toute latine, combien — sans parler des origines communes de la religion, de la culture et de l'art — les liens politiques, sociaux et moraux entre France et Italie sont devenus, à l'époque contemporaine, puissants, fraternels, inoubliables, indestructibles. »

F. v. K.

*
* *

Depuis 1931, MM. L. BOISSIER et B. MIRKINE-GUETZÉVITCH publient, avec quelques collaborateurs, un *Annuaire interparlementaire*, recueil objectif de renseignements sur les institutions et les événements saillants des Etats du monde entier. L'édition consacrée

(1) 79 pp., in-8°, Paris, 1936.

à l'année 1936 (1) contient des pages particulièrement intéressantes aux rubriques : *Allemagne, Autriche, Belgique, Chine, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France et Tchécoslovaquie*. Elle est bien imprimée, nette et précise à souhait et fournira au public les meilleurs renseignements sous une forme volontairement ramassée.

F. v. K.

JEAN LEYDER : *Etudes congolaises*, 1935.

M. J. Leyder, ancien magistrat du Congo-Ubangi, auxiliaire scientifique de l'Institut de Sociologie Solvay, a publié récemment plusieurs utiles contributions à l'ethnographie de notre colonie : *Une note de géographie humaine sur le district du Congo-Ubangi* (Congrès national des Sciences); *une note sur le couteau « ngwolo » des Ngombe de la Lulonga* (idem); *une note sur l'Association primitive d'idées : serpent - jumeaux - arc-en-ciel* (idem); un article sur *le graphisme et la magie chez quelques peuplades* (Semaine universitaire de pédagogie). Particulièrement intéressants sont les deux travaux relatifs à l'information et à la fausse nouvelle chez les primitifs du Congo (Bruxelles, Remy; *Mélanges Ernest Mahaim*). Par des exemples curieux et probants M. Leyder montre que la fausse nouvelle est très répandue chez les primitifs du Congo belge, à cause de leur nature impressionnable, impulsive, et de leur ignorance. Si le progrès de la technique permet aujourd'hui de démentir rapidement ces fausses nouvelles il faudra longtemps encore avant que le Noir possède assez d'esprit critique pour distinguer les fausses des vraies. M. Leyder ajoute même que ces fausses nouvelles ne disparaîtront jamais entièrement. « Ce qu'il en reste (de ces fausses nouvelles) chez les civilisés suffit à étayer cette opinion. » Quoiqu'il en soit, M. Leyder assigne aux autorités comme tâche essentielle de déceler et de combattre les fausses nouvelles.

Ces travaux, œuvres d'un observateur qui a fait de longs séjours dans notre colonie, sont éparses dans plusieurs recueils. Ils mériteraient d'être réunis dans un ouvrage d'ensemble; car ils apportent à l'histoire des coutumes des indigènes de l'Afrique centrale une grande quantité de faits caractéristiques.

L. L.

(1) Librairie du Recueil Sirey, Paris, 1936, 281 pp. in-8°.

GEOFFROY ATKINSON : *Les nouveaux horizons de la Renaissance française*. (Paris, E. Droz, 1935, 1 vol. in-8 de XIX-502 pp.)

La première partie de ce beau volume n'est pas autre chose qu'une sorte d'inventaire analytique et critique, coupé de nombreux extraits, des ouvrages imprimés en français avant 1610 et traitant des pays et des peuples modernes de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. Mais c'est un inventaire établi par un érudit qui a longuement étudié cette littérature géographique — quatre ouvrages antérieurs en font foi —. D'un bout à l'autre de son exposé, il s'efforce de dresser le bilan des notions nouvelles apportées par cette littérature, et de montrer comment ces acquisitions récentes ont modifié l'horizon intellectuel et moral par les conséquences, vraies ou fausses, que les auteurs en ont tirées. Sous une série de rubriques raisonnées viennent se ranger les témoignages caractéristiques qui font voir quelles nouveautés ces voyageurs et cosmographes ont apportées dans la révélation des mœurs étrangères et de l'exotisme, dans les idées politiques, religieuses, morales, philosophiques, dans la formation du sens critique et de la méthode expérimentale.

La seconde partie reprend les mêmes rubriques pour montrer l'utilisation qu'ont faite les auteurs de la Renaissance de ces nouvelles connaissances géographiques. C'est l'histoire de l'influence d'un genre littéraire sur les autres genres. Il apparaît bientôt que les géographes n'ont guère agi sur leurs confrères chroniqueurs, historiens, romanciers ou poètes. Mais, par contre, les politiques, moralistes et philosophes ont puisé à pleines mains dans ce réservoir de faits géographiques et ethnographiques, et ils s'en sont servi pour autoriser leurs théories. M. Atkinson l'établit par la même méthode d'extraits bien choisis et bien classés, et, du coup, il replace son lecteur dans le milieu intellectuel qui a été celui des Louis Le Roy, des Bodin et des Montaigne.

On ne peut guère donner ici qu'un sec schéma de cet ouvrage fécond en faits curieux et en citations suggestives. En nous livrant de la sorte les résultats de son immense recherche, M. Atkinson rend un signalé service à tous ceux qu'intéresse le vaste phénomène de la Renaissance. Il leur épargne, en effet, bien des lectures fastidieuses, ou tout au moins il leur permet d'aller droit à l'important et à l'essentiel. Son livre est une admirable « introduction » à la littérature géographique française du XVI^e siècle. C'est, de plus, une contribution aussi solide que neuve à l'histoire des idées et des lettres de la Renaissance. Il est fort bien présenté par la maison Droz, et illustré de planches documentaires qui font revivre aux yeux l'aspect des vieux imprimés.

G. Ch.

PIERRE VILLEY : *Montaigne devant la postérité*. (Paris, Boivin et C^o, 1935. 1 vol. pet. in-8 de 356 pp. Bibliothèque de la « Revue des Cours et Conférences ».)

Lorsqu'un affreux accident vint l'enlever brutalement à ses études, le regretté Pierre Villey poursuivait depuis longtemps une vaste enquête sur l'accueil fait à Montaigne, non seulement en France, mais dans tout l'Occident européen. L'exposé de ces recherches devait comporter plusieurs volumes, et c'est à lui, en réalité, qu'eût convenu le titre conservé par le présent tome, hélas ! unique. De fait, il n'est question ici que de la génération contemporaine du grand moraliste. Mais si elle s'arrête à l'année 1630, cette étude minutieuse et précise apporte néanmoins des résultats intéressants et nouveaux.

Elle fait notamment justice du vieux préjugé selon lequel les *Essais* n'auraient eu d'abord aucun succès. Pierre Villey montre par le détail qu'il en alla tout autrement. Un Juste-Lipse, un Etienne Pasquier apprécièrent hautement le stoïcien que révélaient les deux premiers livres, et ils saluèrent en leur auteur un Thalès ou un Sénèque chrétien. Le troisième livre, par contre, semble avoir un peu déconcerté l'opinion contemporaine, et il faudra, pour le mettre à son rang, toute une ardente campagne de M^{lle} de Gournay. L'opposition à Montaigne, qui ne va plus tarder à s'ébaucher, s'en prendra plutôt d'abord au styliste qu'au penseur : elle lui reprochera ses gasconismes et ses néologismes. Puis elle s'indignera de ses grivoiseries, taxera de puérole vanité, ou même d'effronterie, le réalisme minutieux des confidences du moraliste sur sa manière de vivre. Mais surtout les érudits humanistes supporteront mal l'absence de toute méthode scolastique dans son exposé, et l'«extravagance» de son propos, fécond en digressions : un Scaliger ira jusqu'à le traiter d'«ignorant hardi». C'est la revanche des pédants, et ainsi se marque l'opposition foncière entre l'érudition à la manière de la Renaissance et le champion de l'«honnête homme», dont toute la science se fonde sur le jugement et l'expérience.

Contrairement, toutefois, à l'opinion commune, Montaigne n'est guère combattu au point de vue religieux avant le second tiers du XVII^e siècle. Si un del Rio ou un Pierre de Lancre se scandalisent de ses opinions osées, ils ne contestent pourtant nullement son catholicisme. Et l'on voit même un Charron ou un Florimond de Rémond adopter sa thèse fidéiste dans leurs apologies de la religion. Aussi bien a-t-il des disciples fort orthodoxes, que Pierre Villey étudie par le menu : Pierre Charron, bien entendu, mais aussi

La Motte-Messemé, et ce curieux polygraphe que fut l'évêque de Belley, Jean-Pierre Camus, élève de Montaigne, avant de se mettre à l'école de François de Sales.

Deux chapitres d'un caractère plus synthétique, l'un sur « Les idées pédagogiques de Montaigne », l'autre sur « Montaigne et l'idée de l'honnête homme » achèvent ce volume d'un vif intérêt, que l'on ne ferme pas sans mélancolie, à la pensée qu'il met le point final à l'œuvre savante à la fois et suggestive d'un des meilleurs « seiziémistes » de ce temps. M^{me} Pierre Villey en a préparé la publication; M. Jean Plattard l'a surveillée et y a joint une brève préface, qui rend un juste hommage à l'auteur trop tôt disparu.

G. CH.

SAINTE-BEUVE : *Correspondance générale*, recueillie, classée et annotée par Jean BONNEROT. (Paris, librairie Stock, t. I, 1935, 604 pp.; t. II, 1936, 552 pp., in-8°.)

On ne saurait guère exagérer l'importance de la correspondance de Sainte-Beuve pour l'histoire littéraire du XIX^e siècle. Celle d'aucun autre écrivain du même temps ne peut lui être comparée. Nulle autre ne permet mieux de suivre le mouvement des idées entre 1825 et 1869. Il faut remonter au siècle précédent pour lui trouver des analogues dans celles de Voltaire et de J.-J. Rousseau.

Jusqu'ici, par malheur, ce qui en était connu demeurerait épars en une vingtaine de volumes et une centaine d'articles de revues. Aussi faut-il louer hautement M. Jean Bonnerot, l'érudite bibliothécaire en chef de la Sorbonne, d'avoir entrepris avec vaillance la tâche énorme de nous donner enfin la *Correspondance générale* de l'auteur des *Causeries du Lundi*. Il a réussi à rassembler plus de 5000 de ses lettres, dont plus de la moitié inédites ou inconnues. Il commence de nous les livrer, datées, classées et annotées, dans ces deux beaux volumes, qui nous conduisent jusqu'à la fin de 1838.

On y voit le critique pénétrant dans le Cénacle, compagnonnant avec Hugo, Vigny, Musset, Lamartine, se mêlant aux saint-simoniens ou fraternisant avec Lamennais et ses disciples. On assiste à l'évolution qui, du poète de *Joseph Delorme* va faire le romancier de *Volupté*. On l'y surprend se documentant pour ses *Portraits littéraires* et préparant son *Port-Royal*. Et après avoir suivi au jour le jour les débuts encore hésitants de Buloz et de la *Revue des Deux-Mondes*, voici qu'on perçoit l'écho des applaudissements qui saluent, dans sa chaire de Lausanne, le critique devenu professeur. C'est presque toute l'histoire littéraire, sociale et politique qui s'évoque ou s'esquisse à menus traits dans ces lettres, longues ou courtes, mais toujours d'un réel intérêt.

A cette publication, M. Bonnerot a donné des soins minutieux, qui excitent l'admiration. Chaque lettre se trouve copieusement annotée, toutes les allusions du texte sont éclaircies. Entre les missives de Sainte-Beuve sont intercalées, en entier ou par fragments, celles qui les suscitent ou y répondent. En tête de chaque année, un calendrier, avec le rappel, mois par mois et jour par jour, des événements contemporains, la liste chronologique des écrits de Sainte-Beuve au cours de cette année, et l'indication de ses domiciles et de ses déplacements. Inutile d'ajouter que des tables détaillées rendent aisée la consultation de chaque tome. En vérité, l'érudition la plus scrupuleuse n'a rien voulu laisser à souhaiter aux lecteurs les plus exigeants (1).

G. Ch.

PIERRE JOURDA : *Stendhal, l'homme et l'œuvre*. (Paris, Desclée, De Brouwer et C^o, 1 vol. in-16 de 296 pp. Collection « Temps et Visages ».)

Ce nouveau livre sur l'auteur du *Rouge et Noir* n'apportera pas de révélation aux beylistes. Aussi bien ne leur est-il pas destiné. Il s'adresse, de toute évidence, à un large public lettré. C'est, en effet, un tableau d'ensemble de la vie et de la carrière littéraire de Stendhal. Il tient fidèlement compte des dernières recherches et est tracé avec agrément, d'une plume aisée et nuancée. Quant au jugement critique de M. Pierre Jourda, il se tient volontiers à mi-côte, à égale distance des enthousiasmes du Stendhal-Club et de l'incompréhension hargneuse d'un Jean Carrère ou d'un Victor Giraud.

Au total, une bonne étude biographique, fort élégamment présentée, et qui servira d'utile introduction à la lecture soit des œuvres mêmes de Stendhal, soit de travaux critiques plus originaux ou plus poussés.

G. CH.

(1) Quelques notes de lecture : t. I, p. 125, lire, au dernier vers de la strophe traduite de Schiller, *Te le ferait*, au lieu de *Tu le ferais*. P. 182, n. 1 : sur Saint-Valry, voir d'autres détails dans notre étude : *Une amitié littéraire, Saint-Valry et Victor Hugo (De Ronsard à Victor Hugo)*. P. 364, n. 2, lire *Lecomte* au lieu de *Leconte*. P. 445, lire à la première ligne du post-scriptum, au lieu de *Madame Duder, Madame Dudev.*, c'est-à-dire Dudevant. T. II, p. 162, n. 1, il doit s'agir de la revue *La Jeune France*, qui paraissait depuis 1829. P. 168, n. 2, le passage cité de Béranger n'a pas trait au *Château de Tombouctou*, mais bien à la brochure sur le *Sucre indigène*. P. 246, n. 11, lire *Witmeur* au lieu de *Witman*. P. 248 n. 1, lire *Rochas* au lieu de *Roches*. P. 372, *in fine*, dans le quatrain cité, lire *m'en arrache*, au lieu de *m'en arracha*. P. 376, n. 3, au second quatrain cité, lire *Seule digne* au lieu de *Seul*. P. 382, n. 4, pour le *Congrès de Vérone*, il faudrait citer, outre la thèse de M^{me} M.-J. Durry, l'étude de J. Dechamps dans son *Chateaubriand en Angleterre*.

VENCESLAS LEDNICKI : *Quelques aspects du nationalisme et du christianisme chez Tolstoï* (Les variations tolstoïennes à l'égard de la Pologne). (Cracovie, Gebethner et Wolff, 1935, XIII-100 p.)

IDEM. : *Przyjaciele Moskale* (Les Amis Moscovites). (Krakow, Gebethner i Wolff, 1935, 364 p.)

Le professeur Lednicki a publié en 1935 deux volumes d'études qui d'ailleurs représentent l'aboutissement de travaux menés depuis 1929.

Le livre sur Tolstoï est un nouvel exemple de la méthode que l'auteur a employée avec succès dans des œuvres précédentes, comme le livre sur Pouchkine, l'étude sur le *Cavalier de Bronze*, le cycle d'articles sur la *Trilogie antipolonaise* : partant de quelques textes peu nombreux, M. Lednicki se livre d'abord à une exégèse historique très patiente, accumulant les données, les textes, les petits faits, reconstituant à force de minutie et de divination le moment de l'évolution créatrice auquel correspondait exactement telle œuvre. Il semblerait, à première vue, qu'il ne poursuit aucun autre but, et pourtant, quand on arrive à la fin du livre, on voit s'ouvrir, sans qu'on s'en doute, des perspectives immenses qui éclairent d'une lumière nouvelle une personnalité entière, tout un vaste problème.

Ainsi, dans le livre qui nous occupe, on pourrait croire que M. Lednicki ne se proposait que d'étudier attentivement les diverses attitudes de Tolstoï à l'égard de la question polonaise (et, l'auteur étant polonais, on pouvait se rappeler la fameuse anecdote sur l' « éléphant et la question polonaise ») : il nous montre comment chez le jeune Tolstoï, né dans un milieu russe traditionnel et patriotique, donc modérément antipolonais, un certain sentiment d'animosité à l'égard de la nation vaincue s'est renforcé à l'époque de l'adolescence par des impressions personnelles nettement désagréables, ressenties au contact de Polonais; comment ensuite, à l'époque de la première floraison des idées tolstoïennes, lors du voyage en Europe et des premières expériences sociales et pédagogiques de Jasnaja-Poljana, ces réflexes antipolonais se sont soigneusement garnis, équipés, renforcés de vues générales, idéologiques qui tendaient à un slavophilisme *sui generis*, mais de toute façon très sensiblement hostile à la cause polonaise. Nous avons donc affaire à un sentiment inné, nourri par l'influence du milieu familial, par des impressions personnelles et finalement par des constructions idéologiques — on peut donc conclure que la polonophobie de Tolstoï appartenait à l'espèce des préjugés les plus solides.

Sous l'influence de la révolte de 1863 et de la crise de nationalisme qui saisit alors la Russie (soigneusement entretenue qu'elle était par tout un « clan » de la presse), ce sentiment d'hostilité arrive à son point maximum dans *Guerre et Paix*. Là, la polonophobie devient en quelque sorte un moteur indépendant de production artistique : tel personnage n'apparaît dans l'économie du roman que pour donner lieu à une remarque désobligeante pour les Polonais; plus encore, le véridique et méticuleux Tolstoï, si amoureux du fait réel, du document, modifie sérieusement (et tendancieusement) un épisode important, qu'il connaît bien, pour le plier à son orientation polonophobe.

Dans la période suivante, qui est celle du calme olympien, de la production purement esthétique et du psychologisme, la question polonaise disparaît évidemment et cependant, s'il apparaît à un détour d'intrigue un personnage à nom ou à patronymique polonais, il est invariablement lié à une impression désagréable.

C'est alors que vient la grande crise morale et nous constatons que, au bout d'une évolution longue, pénible parfois (on sent l'écho d'un effort dans certains aveux), Tolstoï en arrive à transformer complètement son point de vue, il témoigne de plus en plus de sympathie aux Polonais, s'intéresse à leur littérature, à leurs arguments, les range parmi les victimes qui lui tenaient le plus à cœur (les adeptes des « sectes » et les révolutionnaires), brûle au fer rouge leur grand ennemi l'empereur Nicolas I^{er}. Enfin il consacre à un épisode de la révolution de 1830-1831 une belle et émouvante nouvelle, l'une des plus caractéristiques de la seconde période de sa vie, *Pourquoi ?*

Et nous voyons aussitôt quelles conclusions importantes se dégagent de cette étude de détail. Sans doute parce que Tolstoï et ses contemporains avaient souligné si crûment la brisure de 1879-1880, sans doute parce que la gloire formidable, mondiale, était venue au « sage » de Jasnaja-Poljana plus qu'à l'écrivain — an avait eu depuis une trentaine d'années une forte propension à nier l'importance de cette grande crise; on n'avait pas eu de peine à découvrir sous l'apparent dualisme une unité profonde, à dévoiler tous les éléments du Tolstoï-prophète dans le romancier, le voyageur, le « barin » des années cinquante. Presque aucune étude sur Tolstoï ne commençait autrement que par l'affirmation tyrannique de cette unité de tempérament. Ainsi la crise était réduite à sa plus simple expression; elle avait peu à peu tendance à se ravalier au niveau d'un quelconque exemple de cette crise des 51-52 ans que tant d'écrivains, que tant d'hommes sensibles traversent plus ou moins dangereusement : en un mot, d'idéologique elle devenait

biologique (et ce, dans le sens le moins « héroïque » du terme). Pis encore, les outrances, les vulgarités, l'exhibitionisme, les attitudes mensongères, l'hystérie de vieil écrivain gâté par la gloire, toutes les faiblesses du « prophète » finissaient par assurer à la crise de 1879-1880 une presse plutôt défavorable.

Eh bien, le livre de M. Lednicki, sans en rien laisser paraître, est au fond une éclatante réhabilitation de la crise tolstoïenne : il nous la montre vraiment très profonde, nous assistons à un grand effort, et mieux encore, à un *effort honnête*, qui a réellement grandi celui qui l'a fourni, qui l'a purifié, qui l'a élevé au-dessus de lui-même (et qui a grandi l'artiste : ses scrupules de goût en face de la matière brute dont il a tiré cette nouvelle *Pourquoi ?* en sont un éclatant témoignage). Sur cette plate-forme infiniment élevée il est arrivé fatalement que, sentant tous les regards braqués sur lui, Tolstoï ait été inégal, parfois désagréablement cabotin. Il n'empêche que ces sautes de valeur se détachant *sur un fond de grandeur* et il faut être reconnaissant à M. Lednicki d'avoir défendu et reconstitué d'une façon « palmaria » un élément de grandeur morale auquel un vain snobisme intellectuel avait fait courir le plus grand des dangers.

J'aime un peu moins le second de ces volumes. Parmi les études qui le composent, beaucoup ont eu une origine en quelque sorte fortuite, *extérieure*, dans ce sens qu'elles ont été arrachées à l'auteur par des circonstances indépendantes de sa propre évolution intérieure et de ses propres travaux : il fallait prendre part à une polémique soulevée par le grand travail de M. Kleiner sur Mickiewicz, il fallait prêter son concours à la publication de l'édition officielle (Wydanie Sejmowe) de Mickiewicz, et ainsi, de fil en aiguille, M. Lednicki s'est trouvé amené à composer tout un volume d'études qui, il est vrai, reposent solidement sur tout une « pouchkinologie » d'autrefois et d'aujourd'hui mais qui tout de même gardent quelque chose d'extérieur à sa propre personnalité. C'est ainsi que parfois M. Lednicki, pour harmoniser ses travaux à ceux qui devaient les accompagner, se plie à la méthode de la note, de la contribution, du nouveau petit fait introduit dans le vaste capital de connaissance, en un mot de la philologie archéologique — une méthode à laquelle je préfère la sienne propre, qui est avant tout et éminemment *architecturale*.

Ce volume nourri n'en présente pas moins un tableau attachant et enchanteur de la société moscovite vers 1825 (où ont évolué Pouchkine et Mickiewicz), il nous en montre les riches talents, la haute culture et l'élégance morale. J'ai particulièrement goûté des

notes copieuses qui présentent en quelques dizaines de lignes de petit texte des médaillons originaux et colorés des principales personnalités littéraires du début du XIX^e siècle.

A ce cycle d'études sur les « amis moscovites » de Mickiewicz, M. Lednicki a joint quatre articles séparés parmi lesquels je remarque une attachante étude de littérature comparée sur le thème de la femme qui rencontre à nouveau un ancien amant (ou mari) sans le reconnaître — le thème de l'*Hécyre* au fond — à propos de la charmante nouvelle de Pouchkine, *Chasse-neige*, — une recension haute en couleur d'un livre qui présentait au public polonais les principaux personnages de l'« Olympe » bolchévique, et où M. Lednicki donne des fragments de souvenirs personnels qui font attendre avec impatience des *Mémoires* qu'il faut bien espérer qu'il nous donnera un jour, — enfin et surtout une libre promenade à travers la récente littérature des « vies romancées » et des études biographico-littéraires en Russie qui donne lieu à une série de vues tout à fait captivantes.

Claude BACKVIS.

L'Année polonaise, Tome 1^{er} (1935), sous la rédaction du docteur Adolf Chybinski; 1 vol. in-8° de 200 pp., Varsovie 1935. — *Publications de la musique ancienne polonaise*, sous la direction du docteur Adolf Chybinski; 14 fasc. in fol.; Edit. : Gebethner et Wolff, Varsovie-Paris.

Ignorant la langue polonaise, il nous a malheureusement été impossible de prendre connaissance du contenu de *L'Année polonaise* autrement que par la traduction en français, dans la table des matières, des titres des différentes contributions. A part une étude de Mgr. Chominski sur le *Sederunt principes* de Pérotin le Grand et une importante partie bibliographique, l'ensemble de ces articles est consacré à l'histoire musicale polonaise. Ainsi, M. Opiński s'occupe d'Elsner, le maître de Chopin, M^{lle} Simonowna, de la vie musicale à la lumière des Mémoires du comte Joseph Krasinski, etc. Joint à celui du rédacteur en chef, M. le docteur Chybinski, ces noms, de notoriété internationale, témoignent suffisamment par eux-mêmes de la valeur des travaux qu'accueille *L'Année polonaise*.

Mais ce qui achève de démontrer la haute qualité de l'entreprise, ce sont les publications de musique ancienne polonaise qui en sont le couronnement. Ici, la tâche du commentateur occidental est facilitée du fait que chaque fascicule contient une notice explicative en français rédigée selon toutes les règles d'une bonne méthode musicologique.

Les 14 fascicules offrent un panorama schématique de ce que la Pologne a produit de plus intéressant en fait de musique, durant une période qui s'étend d'environ 1550 à environ 1730. On voit se succéder là tous les styles qui s'étaient formés dans l'Occident et que la patrie de Chopin avait assimilés, en les marquant, dans plus d'un cas, du sceau de son originalité.

Le grand style contrapuntique de la Renaissance est représenté, dans cette collection, par le psaume XXX, *In te domine speravi* (fasc. IX), dont la polyphonie douce et claire révèle, en son auteur, W. Zszamotul († 1572), un fils spirituel de Josquin des Prez ou, plus exactement, de l'un ou l'autre des élèves directs de ce maître. La veine pittoresque du XVI^e siècle apparaît dans une *Duma* anonyme pour le quatuor (fasc. VIII) qui rappelle les batailles à la mode, dans ce temps, avec leurs effets de timbales et de fanfares.

Cette prédilection pour le descriptif se retrouve, au XVII^e siècle, dans une *Tamburitta* pour trois instruments et cembalo d'Adam Jarzelski († 1649) (fasc. XI), où l'on observe d'amusants développements sur un thème d'allure militaire que rythment des battements de tambour. La « communio » *Vox in Rama* pour 4 voix et orgue, de Mikolaj Zielenski (vers 1611) (fasc. XII) frappe par la pureté d'une polyphonie partiellement teintée de chromatisme, la richesse et la spontanéité de l'invention mélodique. Mais le plus remarquable musicien polonais du XVII^e siècle est assurément Barth. Pekieli († 1670), dont l'*Audite mortales* (fasc. IV) en style concertant évoque, par la hardiesse et l'intensité de l'expression, les pages les plus nobles de Carissimi. A côté de ce maître de grande envergure, Mielczewski († 1651) (fasc. II et VI) paraît plutôt formulaire et conventionnel. Il y a beaucoup de fraîcheur dans les *Hymni ecclesiastici* à 4 voix *a cappella* (fasc. III) de J. Rozycki († vers 1700), notamment dans les hymnes à la Vierge (n^{os} 6, 7, 8) auxquels sa manière — plus proche de J. S. Bach que des contrapuntistes de la Renaissance — convient très particulièrement.

Szarzynski (vers 1700) rappelle, à s'y méprendre, dans sa sonate à 3 (fasc. I) et ses deux motets concertants (fasc. V et X), le belge P. H. Bréhy, maître de chapelle de Ste-Gudule, à Bruxelles, pendant le premier tiers du XVIII^e siècle. De part et d'autre, c'est la même faculté d'inventer des thèmes d'une plastique généreuse, pleine d'allant et de grâce, mais avec une tendance à se complaire en des développements excessifs. Le *Veni consolator* (fasc. XI) de P. Damian († 1729) offre l'exemple d'un véritable concerto vocal-instrumental où tout est sacrifié à l'effet extérieur au détriment de l'expression, dont le souci passe entièrement à l'arrière plan. Enfin le plus récent de ces maîtres polonais, Gorczycki († 1734) paraît

basson (1) du P. Viola, il convient de s'attacher surtout aux sonates du P. Rodriguez, dont 14 pièces y figurent. En apparence, des riens, d'une déconcertante facilité d'exécution; d'autre part, une indigence sonore qui tient parfois de la gageure. Mais, sous cette modestie de la technique, quel dédain de tout pédantisme, quel parti-pris d'expansion juvénile, quelle gaîté, quelle hilarité d'*opéra buffa* ! Ah certes, point d'inquiétude, à part quelques discrètes poussées de romantisme (2), mais un scintillement perpétuel, une innocente insouciance, une douce sérénité. Avec cela, une façon particulière de se servir des formules courantes qui en renouvelle l'intérêt et introduit la vie ou l'on aurait pu craindre l'ennui de la rengaine. Nuls trucs de métier, mais des raffinements et des hardiesses qui s'ignorent, avec une fraîcheur qui fait parfois songer à Schubert. Des modulations insidieuses et surprenantes, des arabesques ornementales d'une souplesse et d'un naturel exquis, des rythmes piquants ou inattendus (3). Bref, un ensemble de petites choses qui, mises bout à bout, finissent par donner, à l'ensemble des pièces de Rodriguez, une physionomie que l'on aurait mauvaise grâce à ne pas qualifier d'originale.

L'unique sonate de Vinyals, qui figure à la fin du volume, ne suffit pas pour se faire une idée du talent de cet auteur. Prise isolément, elle dénote une nature plus virile, plus décidée que Rodriguez et, en tous cas, un musicien à l'inspiration pleine de grâce et d'esprit.

Ch. v. d. B.

Sciences

JEAN TIMMERMANS : *Les solutions concentrées. Théorie et applications aux mélanges binaires de composés organiques.* (Masson et Cie, Paris, 1936, 646 pp., 540 fig.)

Depuis une dizaine d'années déjà, le professeur Timmermans consacre le meilleur de son activité scientifique à l'étude des mélanges de composés organiques. Il a exploré ce vaste domaine

(1) Le basson était très en honneur dans l'Espagne du XVII^e et du XVIII^e siècle, où il jouait, traditionnellement, un rôle important dans l'accompagnement des *villancicos*.

(2) Par exemple, dans le *larghetto* à reprises de la XI^e sonate.

(3) Par exemple le rythme de marche du *rondo* de couleur légèrement mélancolique de la Sonate I, et du *rondo* de la Sonate IV, qui s'achève par une « retraite » en miniature. Aussi bien, Rodriguez est un maître, dans cette charmante forme du *rondo* : le *rondo isolé* qui clot la série de ses pièces, en est un exemple particulièrement caractéristique, avec son trois temps de *scherzo* et ses trilles hilares.

bien faible dans sa *Missa paschalis* (fasc. VII), écrite pour quatuor vocal sans accompagnement, mais, par contre, beaucoup plus à l'aise — encore que, d'après la préface, il soit un spécialiste du style *a cappella* — dans son motet concertant *Illuxit sol* (fasc. XIV), œuvre d'une grande richesse musicale, conçue dans le goût décoratif de la première moitié du XVIII^e siècle.

Ch. v. d. B

Neues Beethoven-Jahrbuch, begründet und herausgegeben von Adolf Sandberger; VI. Jahrgang (1935). (Ed. Litolf, Braunschweig, 1 vol. in-8° de 200 pp.)

La plupart des grands maîtres classiques ont maintenant leur *Jahrbuch* en Allemagne. Bach, Haendel, Mozart ont le leur. Beethoven en possède un ancien et un nouveau. Ces publications périodiques à longue échéance ont une grande utilité. Elles comportent, en effet, des adjonctions, des rectifications, des mises au point de détail grâce à quoi l'on se fait, d'année en année, une idée plus exacte de la vie et de l'œuvre des musiciens auxquels elles sont consacrées.

Avec beaucoup de raison, elles accueillent non seulement des études sur ces derniers, mais encore des travaux sur leurs contemporains, leurs prédécesseurs et leurs continuateurs, permettant ainsi un salutaire élargissement de la matière, dont l'histoire générale de la musique ne peut que bénéficier.

Dans cette sixième année du *Neues Beethoven-Jahrbuch*, l'infatigable professeur Sandberger donne personnellement l'exemple de cette méthode amplificatrice, en introduisant le volume par un article du plus vif intérêt sur ce qu'il appelle la naturalisation (*Einbürgerung*) de l'art de Joseph Haydn en Allemagne, et en le terminant par un imposant et très vivant *Bücherschau*, où la littérature relative à Beethoven n'occupe qu'un bref espace par rapport à celle qui lui est étrangère. Les *Kleine Beethoveniana* de M. Stephan Ley, le *Beethoven in Regensburg 1795* de M. Panzerbieter, l'article en français de M^{me} von Czéke sur les séjours de Beethoven en Hongrie, celui de M. O. E. Deutsch sur le poète Reissig, dont Beethoven a mis sept pièces de vers en musique, apportent des précisions sur des points de peu d'importance, restés plus ou moins obscurs jusqu'ici. L'étude de M. F. Reinoehl, *Neues zu Beethovens Lehrjahr bei Haydn* nous fait toucher du doigt la désillusion qu'avait éprouvée le Prince Electeur de Cologne en apprenant les résultats peu satisfaisants de l'enseignement de Haydn, auprès duquel il avait envoyé le jeune Beethoven en apprentissage à Vienne,

en 1793. M. Kinsky nous instruit en détail au sujet du produit dérisoire de la vente, après décès, des autographes musicaux du maître (*Zur Versteigerung von Beethovens musikalischen Nachlass*). Reprenant un travail qui avait déjà été amorcé avec bonheur, par M. J. Tiersot, dans la *Revue de Musicologie* (mai 1927), M. Max Unger nous renseigne d'une façon minutieuse sur les manuscrits musicaux de Beethoven — exceptionnellement nombreux — qui figurent à la Bibliothèque du Conservatoire de Paris. Les relations entre C. M. von Weber et Beethoven — bien moins hostiles qu'on ne le croit généralement — sont retracées avec précision par M. E. Kroll. M. W. Hess compare avec finesse l'original d'une sonate pour flûte et piano de Beethoven avec l'édition plus qu'infidèle et seule existante jusqu'ici, qu'en a donnée Ary van Leeuwen en 1906. Enfin, M. F. Munter inventorie et commente les arrangements divers qu'a faits Beethoven de ses propres œuvres.

Ch. v. D. B.

VINCENÇ RIPOLLES : *El villancico i la cantata del segle XVIII a València*. (Barcelona, Institut d'estudis catalans, 1935; LXIII pages de texte + 72 pages de musique in-4°.)

Voici encore, à l'actif de l'Institut d'estudis catalans, une contribution attachante à l'histoire de la musique espagnole. Cette fois, il s'agit d'un sujet restreint, mais nullement dénué d'intérêt, en raison de ce qu'il aboutit une fois de plus à montrer l'influence considérable du style de cantate et d'opéra italien dans l'Espagne encore si peu connue du XVIII^e siècle.

Le chanoine Ripollès se borne, en fait, à étudier la vie et l'œuvre de quatre maîtres de chapelle de la Cathédrale de Valence : Pere Rabassa (1714-1724), Josep Pradas (1728-1757), Pasqual Fuentes (1757-1768) et Francesc Morera (1768-1793) (1). Il le fait avec le plus grand soin, à grand renfort de pièces d'archives et d'indications relatives aux transformations subies par le *villancico* depuis le XVI^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e.

D'essence populaire par définition, le *villancico*, parti de la polyphonie du XV^e et du XVI^e siècle, suit, au XVII^e et au XVIII^e, l'évolution qui entraîne progressivement la musique dans un sens opposé au contrepoint linéaire, à savoir celui de la monodie pourvue d'un accompagnement à tendances purement harmoniques. On peut dire que, la forme aidant, il se confond pour ainsi dire entièrement avec la cantate, à partir du XVIII^e siècle.

(1) Les dates indiquées sont celles de la maîtrise de ces quatre musiciens.

Le choix de M. Ripollès s'est porté sur une série de *villancicos* ou de fragments de *villancicos* de la qualité la plus raffinée. Récitatifs, airs et chœurs se moulent très évidemment sur des modèles italiens ou italianisants. Mais par un privilège qui semble propre à l'Espagne, ils ont malgré cela un air de fraîcheur et de nouveauté véritablement surprenant. Si Rabassa fait penser à Aless. Scarlatti, Pradas à Haendel (comme le remarque très justement M. Ripollès), Fuentes à Pergolèse et Morera à Paisiello, suivant un ordre chronologique rigoureux, chacun d'eux conserve cependant sa touche personnelle qui se trahit plus par une allure générale de veine spontanée que par tel ou tel détail de facture plus ou moins caractéristique. Il est curieux de constater que les pièces plus récentes de Fuentes et de Morera, dont la création, en 1761 et 1786, coïncide avec la chute du style italien dans une certaine superficialité mêlée de platitude, ne marquent, par rapport à celles de Rabassa et de Pradas, aucune tendance à l'affadissement ou à la sentimentalité anti-classique (1).

Ch. v. d. B.

HIGINI ANGLÉS : *La música a Catalunya fins al segle XIII*.
(Barcelona, Institut d'estudis catalans, 1935; 448 pp. in-4°.)

L'infatigable conservateur du département musical de la Biblioteca de Catalunya nous offre une fois de plus, dans cette imposante publication, un témoignage de sa profonde érudition et de cette méthode scientifique rigoureusement objective dont il a acquis le secret à Goettingen, sous la direction de Friedrich Ludwig. Mais, à l'encontre de son maître qui, s'adressant à des spécialistes éprouvés, pouvait se permettre une concision frisant parfois le sibyllinisme, le prof. Anglés ne craint pas, dans cet ouvrage écrit en catalan, de s'étendre en longueur, afin de répondre mieux aux exigences de lecteurs dont l'immense majorité ne bénéficie pas d'une préparation suffisante pour aborder un sujet aussi complexe sans explications et commentaires. Longueur, sans doute, mais, en même temps, plénitude, en raison d'une richesse documentaire

(1) M. Ripollès a retrouvé, et il reproduit, à la p. XLI de son ouvrage, la série des questions posées à Pasqual Fuentes, en 1757, lors de l'examen qu'il dut passer pour obtenir la maîtrise de la cathédrale de Valence. Ce sont exactement celles que l'on aurait pu poser, dans un cas analogue, au XV^e ou au XVI^e siècle! On voit d'après cela, à quel point l'Espagne était conservatrice sur le terrain de la théorie, alors que, dans la pratique, les Rabassa, les Pradas, les Fuentes et les Morera n'hésitaient pas à suivre le courant général qui entraînait la musique à mille lieues de ces traditions médiévales.

qui, dépassant toute imagination, laisse le sentiment que l'auteur a véritablement épuisé son sujet. Que l'on se détrompe toutefois : M. Anglès a soin de nous avertir, à diverses reprises, qu'il a encore en réserve, sur certains aspects de la matière, des travaux spéciaux qu'il se propose de publier, quand le temps sera venu.

L'histoire de la musique en Catalogne jusque et y compris le XIII^e siècle ! Peut-on imaginer, à première vue, que cela existe, que cela représente une réalité tangible ? La vérité, c'est que cette histoire est en grande partie purement externe, les documents pratiques ne répondant que d'une façon toute relative, sous le rapport de la quantité, à ce que M. Anglès nous apprend de la vie musicale prodigieusement florissante qui règne en Catalogne, du IX^e au XIV^e siècle. De cette vie, la preuve nous est apportée par une multiplicité incroyable d'éléments, fruit de recherches patientes dans les archives et de lectures innombrables dont d'aucunes présupposent des connaissances littéraires et philologiques approfondies. Il faut admirer, d'autre part, l'aisance et la clarté avec lesquelles cette démonstration est ordonnée, et quel soin l'auteur prend, non seulement de rattacher toujours l'histoire régionale à l'histoire générale, mais encore de ne jamais perdre de vue les problèmes et controverses que soulèvent certains de ses aspects et dont l'intérêt dépasse largement les frontières de son pays.

Il ne peut être question de rendre compte ici, fût-ce *grossomodo*, du contenu d'un ouvrage aussi bourré de faits et de constatations d'ordre critique ou hypothétique. Hommes et choses, tout y est l'objet d'investigations et de classifications d'autant plus parlantes, qu'elles s'accompagnent chaque fois de considérations relatives à l'ambiance historique, sociale, religieuse ou culturelle à la faveur de laquelle s'est produit, à chaque époque, le phénomène musical. De nombreuses illustrations contribuent à enrichir le volume de leur poids documentaire : fresques, tableaux et sculptures représentant des musiciens et des instruments de musique; fac-simile reproduisant des fragments de codices musicaux et contenant des spécimens variés de la notation en usage aux diverses époques envisagées.

L'apport le plus précieux comporte, outre l'inventaire détaillé des codices retrouvés jusqu'à présent en Catalogne (65) et en Aragon (9), la transcription en notation moderne, grégorienne ou usuelle, d'un nombre considérable de pièces musicales en grande majorité purement monodiques. La musique religieuse occupe une place considérable dans cet ensemble. Toujours anonyme, elle se rattache sans réserve à la tradition romaine, fermement établie en Catalogne à partir de l'ère carolingienne. Nul doute, par ailleurs,

qu'un nombre relativement élevé de ces cantilènes aient été créées en Catalogne même, principalement au monastère de Ripoll, centre remarquable de culture littéraire et musicale, agent de liaison très actif entre les monastères de France et ceux d'Espagne.

La musique des troubadours catalans n'a été conservée qu'en très petite quantité : 9 mélodies, en tout et pour tout, que M. Anglès reproduit, en les faisant suivre d'un nombre beaucoup plus élevé de pièces musicales de troubadours provençaux (dont d'aucuns très célèbres) qui ont eu des relations suivies avec la Catalogne. Cette façon de compenser l'insuffisance de la documentation locale se justifie largement, dans l'espèce, par la parenté de langue, de culture et de formation musicale.

Ch. v. d. B.

Mestres de l'escolania de Montserrat; Música instrumental, II.
(1 vol. in fol. de XIV + 251 pp. Edit.: Monestir de Montserrat, 1936.)

Nous avons rendu compte du premier volume de cette série, dans la *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1934-35, n° 1, Bibliographie, p. 14. On se souviendra qu'il était consacré à deux moines de Montserrat, López et Casanoves, dont les pièces représentent, de la façon la plus honorable et, par instants, la plus originale, la production musicale espagnole de clavier durant le XVIII^e siècle. Le volume II nous apporte de nouvelles surprises, avec trois musiciens, le P. Anselm Viola (1738-1798), le P. Felip Rodriguez (1759-1814) et le P. Josep Vinyals (1771-1825), qui perpétuent, de la façon la plus heureuse, ce que j'appellerai la tradition d'indépendance des bénédictins du célèbre monastère catalan. Il s'agit, ici, d'une collection de pièces de clavier d'allure toute mondaine, qui présupposent l'intrusion, dans le cloître, d'un répertoire européen partant de D. Scarlatti pour aboutir à Haydn et Clementi, en passant par Ph. E. Bach, Jean-Chrétien Bach et ces délicieux sonatistes italiens qu'a exaltés non sans passion, mais aussi non sans justesse, M. Fausto Torrefranca.

Qu'ont-ils connu de cette production, ces ecclésiastiques férus de grâce, d'élégance, de tendre ingénuité ? Des travaux ultérieurs nous l'apprendront sans doute. En attendant, l'on ne peut que s'émerveiller devant la spontanéité avec laquelle ils ont, comme en se jouant, fait jaillir l'esprit du siècle en fusées ravissantes, dans ces sonates si simples et pourtant si riches de substance, que Dom David Pujol publie dans ce volume. Mettant à part le charmant concerto de

en largeur et en profondeur, en apportant des contributions très importantes à nos connaissances des solutions concentrées. La monographie qu'il vient de publier se range ainsi, du seul fait de la personnalité de son auteur, parmi ces ouvrages fondamentaux qui, aussitôt parus, deviennent « classiques » et indispensables à tous ceux qui cherchent une documentation précise et de première main.

Comme l'indique le sous-titre du volume, l'auteur s'est limité aux mélanges binaires de composés organiques, et ce n'est qu'accessoirement qu'il donne quelques renseignements sur l'influence d'un troisième constituant sur les propriétés de ces mélanges ou qu'il signale quelques exemples de systèmes à constituants inorganiques ou organométalliques. Même ainsi limité, le champ qu'il étudie est d'une richesse et d'une complexité extraordinaire. Il a fallu toute l'érudition et tout le talent de l'auteur pour apporter de l'ordre et de la clarté dans la classification des innombrables cas particuliers, pour mettre en lumière les régularités qui apparaissent dans l'étude des propriétés de chaque groupe de mélanges, pour dégager les lois générales et préciser leurs bases théoriques.

M. Timmermans divise les mélanges dont il s'occupe en 14 groupes, en se basant surtout sur l'analogie plus ou moins marquée ou sur l'absence d'analogie des deux constituants. Ainsi, les quatre premiers groupes comprennent les mélanges de constituants très semblables, notamment d'antipodes optiques, d'autres métamères, de polymères, de substances isomorphes et de composés « analogues », tels que deux termes d'une série homologue par exemple. Les cinq groupes suivants englobent les systèmes à constituants nettement différents, en commençant par les mélanges d'hydrocarbures et de leurs dérivés hologénés, en terminant par ceux des dérivés oxygénés et azotés. Enfin, les cinq derniers groupes contiennent les systèmes à un ou deux constituants hydroxylés, qui se différencient de la plupart des autres par leur grande faculté de polymérisation et leur capacité de former des combinaisons additionnelles.

A chacun de ces groupes est consacré un chapitre spécial, comprenant une introduction théorique et une partie descriptive. Ce sont ces introductions théoriques qui intéresseront plus particulièrement les physico-chimistes non spécialisés. Ils y trouveront, sous une forme pourtant extrêmement concise, l'exposé le plus complet de tous les problèmes, de toutes les controverses, de toutes les théories admises ou discutées touchant aux propriétés des solutions concentrées. La plupart de ces chapitres portent la marque profonde de la pensée originale de l'auteur, qui se place résolument et dès l'introduction au point de vue déjà défendu par Van der Waals, consistant à voir dans les mélanges autre chose que de simples juxtapositions

de deux espèces chimiques différentes, mais plutôt des espèces nouvelles douées de propriétés indépendantes et obéissant à des lois particulières.

Parmi les nombreuses questions d'intérêt général, citons au premier chapitre une discussion détaillée du problème de l'existence des racémiques à l'état fondu et dissous, une étude du polymorphisme des substances optiquement actives, de leurs courbes de solubilité, des difficultés que soulève l'application aux mélanges d'antipodes de la loi des phases, une explication du « paradoxe de Pasteur » relatif à l'impossibilité du dédoublement spontané des racémiques métastables. Au deuxième chapitre, l'étude des mélanges d'autres isomères fournit l'occasion d'un exposé de la théorie thermodynamique des courbes de congélation « idéales » et d'une classification générale des composés isomères. Au chapitre III, l'examen descriptif des mélanges de composés isomorphes est précédé d'un aperçu des propriétés générales des cristaux mixtes et de divers problèmes se rattachant à la détermination des poids moléculaires et de la structure stéréochimique à l'état solide. La partie théorique du chapitre IV contient des tables numériques qui seront certainement très appréciées, reliant les diverses expressions de la concentration d'un constituant (en poids, en moles, par rapport à l'autre constituant ou au mélange global). On trouve ensuite dans ce chapitre la discussion des divers modes de représentation graphique de la variation des propriétés d'un mélange binaire en fonction des proportions de ses constituants et une revue des principales constantes physiques des solutions pratiquement idéales. Le chapitre V, qui ouvre la deuxième partie de l'ouvrage (mélanges de substances nettement dissemblables), débute par une étude générale des équilibres liquide-vapeur à basse température et contient des renseignements détaillés concernant l'azéotropisme et la détermination des pressions partielles des constituants. Dans les chapitres qui suivent, l'auteur passe successivement en revue les applications aux mélanges binaires de l'équation de Van der Waals, les phénomènes critiques de vaporisation, les complications dues à la polymérisation ou à la formation de composés d'addition, la solubilité mutuelle des liquides, les phénomènes de démixtion, la théorie thermodynamique de Lewis et le calcul des coefficients d'activité, enfin certains cas particulièrement compliqués présentés par les systèmes polyphasiques et par les systèmes réactionnels.

On voit d'après cette énumération, d'ailleurs incomplète, toute la richesse de la partie théorique de l'ouvrage de M. Timmermans. Chacune de ces questions d'ordre général sert d'introduction à l'examen d'une classe déterminée de mélanges dont les propriétés

mettent le mieux en lumière la théorie, les lois et les régularités envisagées. L'auteur a suivi en cela l'excellente méthode didactique de W. Ostwald et il l'a appliquée à son sujet avec une maîtrise et un succès remarquables. Ajoutons que l'on trouve à la suite de chaque exposé théorique de nombreuses indications bibliographiques signalant les principales publications qui s'y rapportent.

Il nous reste encore à dire quelques mots de la partie descriptive de l'ouvrage. Elle comprend d'abord dans chaque chapitre, c'est-à-dire pour chaque groupe de mélanges, une revue stoechiométrique mettant en lumière, à l'aide d'exemples les mieux étudiés et les plus caractéristiques, tous les cas typiques que l'on peut rencontrer dans le groupe envisagé. Viennent ensuite des relevés complets de tous les systèmes ayant fait l'objet de recherches expérimentales, avec l'indication du nom des auteurs, de la date des publications, de l'étendue des mesures, de la nature des propriétés étudiées, de l'allure générale des courbes représentant la variation des propriétés en fonction de la composition du mélange. De très nombreux diagrammes sont d'ailleurs reproduits en entier, et l'auteur ne s'est pas contenté de réimprimer les figures, souvent très approximatives, que l'on peut trouver dans les mémoires originaux, mais il a établi lui-même des diagrammes donnant une représentation quantitative exacte des phénomènes étudiés. Une table des auteurs, une table des formules chimiques, une table alphabétique générale et une table systématique permettent de retrouver immédiatement le renseignement que l'on cherche et constituent pour l'auteur un titre supplémentaire à la reconnaissance du lecteur.

La bibliographie chimique s'est enrichie, grâce au professeur Timmermans, d'un ouvrage qui dépasse de loin le but que s'est trop modestement assigné son auteur : mettre à la disposition des savants l'énorme matériel expérimental qu'il avait réuni. Il transforme de plus ce matériel en une synthèse claire et au plus haut point instructive, qui sera certainement le point de départ et le stimulant de nombreuses recherches expérimentales et théoriques.

A. P.

Sir ARTHUR EDDINGTON : *New Pathways in Science*. (Cambridge, 1935.)

Un ouvrage d'Eddington est généralement aussi captivant qu'un bon roman pour ceux que la philosophie scientifique intéresse. Sous le verbe imagé de cet astronome les problèmes les plus ardu deviennent des récréations pour l'esprit. A ce point de

vue les *Sentiers Nouveaux de la Science*, tracés dans le domaine ouvert par les récentes théories quantiques, est un livre remarquable.

Le premier chapitre nous montre le rôle de la science dans l'expérience personnelle. Le rôle de la science, ou plus exactement des sciences physiques, est d'inférer la structure du monde qui nous entoure à partir des événements enregistrés par notre conscience. Cette inférence est une opération très compliquée. En effet, le monde physique se révèle à nous simplement sous l'aspect d'ébranlements nerveux parcourant les nerfs qui relient nos cellules sensorielles au cerveau. Il faut une technique spéciale, la technique scientifique, pour déchiffrer les messages qui arrivent ainsi au cerveau et pour fixer, à partir de certaines régularités de ces messages, la structure du monde physique.

Les physiciens admettent, pour expliquer certaines coïncidences révélées dans les observations expérimentales, que ce monde est peuplé d'entités particulières : molécules, atomes, neutrons, électrons, photons, etc... Bien que ces entités ne soient pas *directement* discernables par nos sens, elles représentent aussi sérieusement la « réalité » que le concept d'étoile par exemple, par l'électron, tout comme l'étoile, sont des abstractions qui symbolisent simplement une source de régularités enregistrées dans notre expérience sensible.

L'étude de l'interaction individuelle entre atomes et radiations (photons) a mis en évidence de curieuses propriétés de la matière qui se manifestent seulement à l'échelle subatomique. Si l'on cherche, par exemple, à préciser la place et le mouvement d'un électron, on s'aperçoit que cet électron s'évanouit en une sorte de brouillard quadridimensionnel dont la densité en chaque point est proportionnelle à la *probabilité* de sa localisation géométrique ou mécanique en ce point. Cette densité fluctue avec les informations fournies par les observations scientifiques, mais par suite d'une étrange propriété de ce brouillard, ses caractéristiques géométriques se diluent à l'endroit où se condensent ses caractéristiques mécaniques, de sorte qu'il devient impossible, par exemple, de fixer *simultanément avec précision*, la position et la vitesse d'un même électron.

Il s'en suit que l'Univers à l'échelle subatomique apparaît actuellement au physicien comme un brouillard mouvant, dont les variations de densités se déplacent comme des ondes. Les lois fondamentales de la physique, les équations des mécaniques ondulatoires, sont les lois de propagation de ces ondes. Ces nouvelles mécaniques montrent comment la probabilité, élément profondément subjectif,

s'intercale inexorablement, comme un écran, entre l'Univers expérimental et l'Univers de la réalité objective, qu'Eddington considère comme réellement peuplé des entités dont nous avons parlé plus haut.

Ces vues nouvelles, imposées par l'expérience, ont profondément modifié la notion du déterminisme tel que la physique nous l'a inculquée au cours de ces derniers siècles. Il semble bien, d'après Eddington, qu'il faille reléguer auprès de l'élixir de vie et de la pierre philosophale la croyance en un déterminisme rigoureux et absolu comme le concevait un Laplace, déterminisme d'après lequel un esprit omniscient, connaissant à un moment donné la position et le mouvement de toutes les particules de l'Univers, serait à même de prédire tout l'avenir avec une rigueur absolument mathématique. Les théories actuelles montrent qu'il est impossible, dans le cas le plus favorable et *quelle que soit la précision de nos instruments de mesures*, de situer à moins de 5 centimètres près la position qu'occupera un électron une seconde après que sa position et sa vitesse aient été fixées avec le maximum de rigueur possible. Cette incertitude sur l'avenir d'une particule diminue à mesure que sa masse croît. En effet, dans les mêmes conditions on peut prédire dix siècles à l'avance la position qu'occupera un grain de 1/1.000 de milligramme (masse la plus petite que l'on puisse manipuler) à moins de deux 10.000^m de millimètre près. Ceci nous montre que l'incertitude introduites par les théories quantiques n'est pas en contradiction avec la possibilité d'une prédiction précise en astronomie ou en mécanique. Mais cette incertitude prend une réelle importance à l'échelle subatomique, puisque l'incertitude sur la position d'un électron atteint en une fraction de seconde une valeur notablement supérieure aux dimensions de l'atome lui-même. Dans ces conditions, il est absolument impossible de prévoir au delà d'une fraction infinitésimale de seconde, le sillon que l'électron parcourera au sein de l'atome. L'introduction d'un germe d'indéterminisme en physique entraîne une réorientation de notre attitude vis-à-vis des problèmes de la liberté et de la responsabilité humaine. Cette révolution de la pensée scientifique est peut-être l'étape la plus importante dans la voie de la réconciliation entre la connaissance théorique et la vie.

La « quantité » d'incertitude occlue dans le monde physique est liée aux dimensions de notre Univers, puisque l'incertitude sur la position d'une particule quelconque est au maximum égale au diamètre de l'Univers. Eddington entrevoit ainsi la possibilité d'établir un pont entre la théorie des quanta, qui tient compte de cette incertitude, et la théorie de la relativité, qui tient compte du rayon de courbure de notre Univers.

Nos idées concernant la constitution chimique de l'Univers ont également évoluées sous l'impulsion indirecte des théories quantiques. Ces théories, combinées à des mesures de luminosité, de dimension et de densité des étoiles, nous ont révélé la composition interne de celles-ci. La matière qui compose les étoiles est un ensemble d'électrons libres et de noyaux d'atomes débarrassés de leur couronne d'électrons périphériques. 80 % de ces noyaux sont des noyaux d'hydrogène.

L'abondance de l'hydrogène au sein des étoiles explique l'origine de la prodigieuse quantité d'énergie qu'elles dissipent, à travers les espaces interstellaires. En effet, les expériences de transmutation artificielle ont montré qu'une température de l'ordre de 10.000.000 de degrés centigrades, température qui règne au centre des étoiles, est suffisante pour provoquer la combinaison des noyaux d'hydrogène qui se transforment ainsi en noyaux d'atomes plus lourds. La quantité d'énergie libérée par une telle transmutation est si grande que la transformation d'une masse d'hydrogène correspondant à 10 % de la masse d'une étoile moyenne suffirait pour maintenir sa température pendant les 10.000 millions d'années qui représentent approximativement sa durée d'existence.

La théorie des quanta jointe à des mesures spectroscopiques fournit également des précisions sur la composition chimique des espaces interstellaires. Depuis une dizaine d'années les astronomes ont acquis la conviction que l'espace séparant les étoiles n'est pas rigoureusement vide comme on l'admettait auparavant. La substance extraordinairement diluée qui occupe cet espace possède vraisemblablement une composition chimique voisine de celle de la croûte terrestre. Ce nuage cosmique se présente à l'état plus concentré dans les nébuleuses géantes. Les deux raies spectrales vertes caractéristiques émises par ces nébuleuses se sont avérées correspondre à une « transition » particulière d'électrons appartenant à un atome d'oxygène doublement ionisé, et non pas, comme on l'a cru pendant longtemps, à la présence d'un élément inconnu sur la terre : le nébulium.

Enfin la découverte, également assez récente, d'une expansion de l'Univers peut également se relier à la théorie des quanta. On sait que la plupart des nébuleuses spirales, galaxies analogues à celle que forme notre soleil avec les étoiles de la voie lactée, s'éloignent les unes des autres comme si elles se repoussaient avec une force proportionnelle à leur distance. L'existence d'une telle force qui s'opposerait à celle de la gravitation peut se déduire de la théorie de la relativité où elle s'exprime sous la forme d'une constante : la constante cosmique. La valeur de la constante cosmique se mesure,

en dernière analyse, par une comparaison entre la distance qui sépare les galaxies et celle qui sépare les atomes de notre mètre étalon. Eddington en conclut que l'on doit pouvoir calculer la vitesse de récession des nébuleuses par des mesures de laboratoire sur l'interaction des éléments qui entrent dans la constitution du mètre étalon, c'est-à-dire des électrons et des noyaux d'atome qui le composent.

Cette vaste synthèse permet d'établir un lien entre les constantes fondamentales de la physique. On sait que l'on désigne sous ce nom les grandeurs essentielles qui seraient indispensables et suffisantes pour permettre à un supermathématicien de retrouver toutes les lois de *notre* Univers. Comme les postulats d'une géométrie déterminée, le choix de ces constantes est partiellement arbitraire. On choisit généralement comme constantes fondamentales les sept grandeurs suivantes : la masse du proton (noyau d'atome d'hydrogène), la masse de l'électron, la charge de l'électron, la vitesse de la lumière dans le vide, la constante de gravitation, la constante cosmique et la constante de Planck (unité d'action). Par une combinaison convenable de ces constantes, on peut ramener celles-ci à trois constantes ayant les dimensions respectives d'une longueur, d'une masse et d'un temps et à quatre constantes sans dimensions (rapport de la masse du proton à celle de l'électron, rapport de la force d'attraction gravifique existant entre ces deux particules, etc.). Eddington essaie ensuite de démontrer que ces dernières constantes n'ont pas une valeur arbitraire mais que leur valeur est inéluctablement fixée par le nombre de dimensions de notre Univers. Nous ne croyons pas que les arguments développés à ce sujet puissent convaincre un lecteur ne possédant pas une connaissance approfondie des méthodes des nouvelles statistiques quantiques. Ils ouvrent néanmoins des horizons nouveaux sur l'extraordinaire puissance d'abstraction dont peut faire preuve notre esprit.

Cette puissance d'abstraction atteint sa forme la plus élevée dans une branche assez récente des mathématiques : la théorie des groupes. Par cette technique on atteint une connaissance de la « structure » d'un ensemble d'opérations sans qu'il soit nécessaire de préciser la nature de ces opérations. Traité jusqu'à présent uniquement entre spécialistes, ce sujet ardu est mis à la portée du profane avec une habileté digne d'éloge. Je signale particulièrement à l'attention des amateurs de récréations mathématiques l'élégante démonstration permettant de retrouver certaines propriétés de notre espace-temps à partir d'un ensemble d'opérations de permutations appliquées à une série d'objets désignés symboliquement par les lettres A, B, C et D.

Le dernier chapitre réfute les critiques soulevées par les idées philosophiques énoncées au cours de l'ouvrage. Le passage le plus intéressant a trait à la controverse de l'auteur avec Einstein, Planck et Rutherford au sujet du principe de causalité ébranlé par l'introduction du principe d'incertitude en physique. Déterministes et indéterministes restent sur leurs positions respectives sans qu'il paraisse actuellement possible de trancher nettement la question. Quoi qu'il en soit, la certitude de voir exploser un baril de poudre lorsqu'on y mettra le feu n'est pratiquement pas altéré par l'indétermination mis en évidence par la théorie des quanta dans les phénomènes subatomiques.

Nous avons vu que le rôle de la science consiste à résoudre le problème de l'expérience sensorielle des êtres humains en réduisant le monde à un squelette d'entités dont les relations s'expriment par des équations mathématiques. Toutefois il est aussi ridicule d'envisager le monde comme constitué uniquement par ces entités que d'apprécier une toile de maître d'après la surface des différentes couleurs qui la compose. L'originalité des nouvelles théories quantiques consiste à donner au squelette des symboles qui représentent ces entités une structure suffisamment souple pour pouvoir y incorporer un élément d'ordre spirituel qui, selon Eddington, est indispensable pour transformer ce squelette en substance et pour pouvoir passer de ces symboles à l'existence d'êtres vivants capables d'acquérir une notion de ces symboles. Suit une argumentation métaphysique assez creuse destinée à justifier l'attitude religieuse de l'auteur qui rappelle, mais sous une forme moins naïve, la déclaration de foi inattendue qui achevait son ouvrage sur *La Nature du Monde Physique*.

Le résumé qui précède donne un aperçu de la richesse d'idées développées dans les *Sentiers Nouveaux de la Science*. Certes, toutes ces idées ne sont pas encore classées dans le compartiment de la connaissance dite « classique », et certaines d'entre elles n'y figureront vraisemblablement jamais. Ces idées réfléchissent néanmoins, déformées évidemment par la pensée d'Eddington, ce qui se pense dans les sphères des pionniers de la science. De ce point de vue, le livre dont nous venons de rendre compte fait présentir la nécessité d'une révision de la philosophie trop simpliste qui a constitué la trame de la pensée des principaux savants-expérimentateurs de la génération précédente.

A. J.

Académie internationale d'Histoire des sciences. Annuaire; III,
36. (Paris, au secrétariat de l'Académie, 12, rue Colbert, 2^{me};
1 broch., 64 pp., 1936.)

Les deux premières éditions de cet *Annuaire* avaient paru en 1932 et 1933; la troisième édition, qui vient d'être publiée, nous apporte toutes les informations souhaitables sur l'Académie internationale d'Histoire des sciences. Ce corps savant est né d'une section d'Histoire des sciences constituée à Oslo en 1928, lors du sixième Congrès international des Sciences historiques. L'Académie, qui au printemps de 1936, avait déjà neuf réunions et trois Congrès internationaux d'Histoire des sciences à son actif (1), compte en principe cinquante membres effectifs et cent membres correspondants. L'*Annuaire* donne la composition du bureau et des diverses commissions de l'Académie, ainsi que la liste de ses membres : six Belges font partie de l'Académie; ce sont, dans l'ordre de leur élection, MM. J. Bidez, P. Ver Eecke, J. Pelseneer, A. Rome, J. Tricot-Royer et A.-F.-C. van Schevensteen. Le texte des statuts, des ordres du jour votés et des vœux émis par l'Académie, et des renseignements sur les Comités nationaux d'Histoire des sciences (qui existent dès à présent ou sont en voie de constitution dans une trentaine de pays) complètent la brochure. Signalons ici que le Comité belge d'Histoire des sciences a été constitué en juin 1933; il comporte quarante membres et a pour président M. J. Bidez et pour vice-président M. Auguste Lameere.

J. P.

Société des amis d'André-Marie Ampère. Correspondance du grand Ampère, publiée par L. de Launay, de l'Académie des Sciences, avec le concours de l'Académie des Sciences (fondation Loutreuil) et du Ministère de l'Education nationale. (Vol. I, XII + 383 pp.; Vol. II, pp. 384-826. Paris, Gauthier-Villars, 1936.)

Les Français sont-ils légers ? Des esprits superficiels et mal intentionnés seraient inclinés à le croire en considérant cet ouvrage. Comment ! Voici, par le but qu'elle se propose et les concours qui l'ont rendue possible, la plus importante, incontestablement, des nombreuses publications qui ont vu le jour à l'occasion de la commémoration du centenaire de la mort du grand savant, et cependant, l'on s'est borné à reproduire presque uniquement les documents

(1) Le quatrième Congrès international d'Histoire des sciences aura lieu à Prague, en septembre 1937.

accessibles dans deux fonds français, sans prendre ni la peine ni l'élémentaire précaution de s'informer préalablement, grâce à une vaste enquête systématiquement menée dans le monde entier et pour laquelle l'Académie internationale d'Histoire des sciences eût été le truchement tout indiqué, s'il y avait ailleurs des manuscrits dignes de figurer dans l'édition projetée. Faut-il s'étonner dès lors qu'à peine ces deux volumes étaient-ils parus, M. de Launay se vit averti de divers côtés de l'existence de nombreuses lettres d'Ampère — nous lui en avons signalé treize pour Bruxelles seulement (fonds Quetelet et de Stassart) —, en sorte qu'un volumineux supplément est à présent devenu indispensable, qui rendra pénible la lecture de l'ensemble et, en outre, achèvera d'ôter toute valeur à l'index qui complète les deux premiers volumes ? En vérité, on ne s'improvise pas historien des sciences.

La correspondance est conçue, comme il se doit, au sens le plus large du mot, c'est-à-dire qu'elle comporte en principe, à la fois les lettres de et à Ampère, ainsi que celles le mettant directement en cause; mais d'importantes restrictions ont été toutefois apportées dans l'édition, au point que par exemple seuls des extraits des longues lettres à Maine de Biran nous sont donnés. Tous les documents publiés ne sont pas inédits. Les lettres sont rangées autant que possible dans l'ordre chronologique, ce qui est en fin de compte le seul ordre satisfaisant, et le mérite de M. de Launay n'est pas mince d'avoir réussi à classer des papiers dont la plupart ne portaient aucune indication de date. Il y a un index, hélas ! très insuffisant, des planches fort intéressantes (portrait, carte, fac-similés divers, etc.), et une indigence de notes qui n'est pas concevable.

J. P.

C. DE WAARD : *L'expérience barométrique. Ses antécédents et ses explications. Etude historique.* (1 vol., 198 pp., Thouars, Deux-Sèvres, Imprimerie Nouvelle, 1936.)

L'érudition de M. Cornelis de Waard, membre correspondant de l'Académie internationale d'Histoire des sciences, tient du prodige... Spécialiste de l'histoire des sciences au XVII^e siècle, il nous avait déjà donné toute une série de publications remarquables et, récemment, le premier volume de la *Correspondance du P. Marin Mersenne* voyait le jour (Paris, Beauchesne, 1933) : œuvre monumentale — elle comprendra une douzaine de volumes — que le savant professeur de Flessingue a entreprise en collaboration avec M^{me} Paul Tannery, et dont il n'est pas exagéré de dire que les auteurs y ont reculé les bornes de l'érudition.

La présente étude, qui se base en grande partie sur des documents inédits et notamment sur le Journal de Beeckman, relate « l'histoire de la lutte entre les conceptions du vide et du plein et de l'explication des phénomènes qui s'y rapportent », depuis l'antiquité grecque jusqu'au milieu du XVII^e siècle. Bornons-nous à signaler ici que la fortune des conceptions proprement scientifiques a son retentissement dans un si grand nombre de domaines, que l'on ne devra pas être trop surpris de trouver dans cet ouvrage, dont le sujet est à première vue bien limité, des renseignements intéressant directement l'histoire des religions.

Un grave défaut : il n'y a pas d'index onomastique. Quelques indications d'ordre philologique n'auraient pas été non plus inutiles, pour lesquelles le recours à l'*Histoire de la langue française* de Ferdinand Brunot (cf. spécialement tome VI, première partie, fascicule deuxième; section II; 1930) s'avère insuffisant. J. P.

Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires publiées par l'Université libre de Bruxelles et mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », publiées par l'Université Libre de Bruxelles, ci-après ULB, et mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB, ci-après A&B, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique mise en ligne par les A&B. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB' et de l'ULB, ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires publiées par l'ULB : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisées à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux Archives & Bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Archives & Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles.
Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre *base de données*, qui est interdit.

9. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références à l'ULB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.